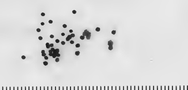
PRÉSENS
DE FLORE,
A LA NATION FRANÇOISE.

TOME SECOND.



PRÉSENS DE FLORE A LA NATION FRANÇOISE,

POUR LES ALIMENS, LES MÉDICAMENS, L'ORNEMENT, L'ART VÉTÉRINAIRE, ET LES ARTS ET MÉTIERS;

OU

TRAITÉ HISTORIQUE DES PLANTES,

Qui se trouvent naturellement dans les différentes Provinces du Royaume, rangées suivant le systême de M. le Chevalier DE LINNÉ, *avec tous les détails qui les concernent.*

Par M. BUC'HOZ, Médecin de MONSIEUR, ancien Médecin du feu Roi de Pologne & de Monseigneur le Comte d'Artois, &c.

TOME SECOND.







A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de la Harpe, au-dessus du College d'Harcourt.
Et chez SAUGRAIN, Libraire de Mgr. le Comte d'Artois, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



PRÉSENS DE FLORE
A LA NATION FRANÇOISE,
POUR LES ALIMENS, LES MÉDICAMENS, L'ORNEMENT, L'ART VÉTÉRINAIRE, ET LES ARTS ET MÉTIERS.

CONTINUATION DU PREMIER ORDRE DE LA QUATRIEME CLASSE.

GENRE IX.

Le Plantain.

Ce genre, connu par les Botaniſtes ſous les noms de *Plantago*, *Coronopus*, & *Pſyllium*, *Tourn. Plantago*, *Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice fendu en quatre, droit, très-court, perſiſtant; ſa corolle eſt monopétale, perſiſtante; ſon tube eſt cylindrique, ovale; ſon limbe eſt refléchi, à quatre lobes ovales, aigus; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, capillaires, droits, très-longs; les antheres ſont un peu oblongues, applaties, ſe courbent; le germe du piſtil eſt ovale; le ſtyle eſt filiforme, moitié plus court que les étamines; le ſtigmate eſt ſimple; le péricarpe eſt une capſule ovale, à deux loges, qui renferme pluſieurs

ſemences oblongues. Il eſt à obſerver que le calice eſt inégal en certaines eſpeces, & égal dans d'autres; M. le Chevalier de Linné en rapporte vingt-une eſpeces; on n'en trouve que neuf en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le grand plantain. *Plantago major, plantago foliis ovatis, glabris, ſcapo tereti, ſpica floſculis imbricatis. Linn. ſyſt. plant.* 319. *Mat. med. p.* 51. *Œd. flor. Dan. Tab.* 461. *Gmel. ſibir.* 4, *p.* 71, *n°.* 2. *Reyg. flor. Ged. t.* 2, *p.* 47. *de Neck. Gallop. p.* 87. *Scop. Carn.* 2, *n°.* 161. *Pollich. pal. n* . . 59. *De Leers herb. n°.* 106. *Manch. haſſ. n°.* 117. *Mattuſch. ſil. n°.* 78, *Black. tom.* 35. *Knorr del hort.* 2. *Dœr. naſſ.* 176. *Plantago foliis petiolatis ovatis glabris, ſpica tereti. Hall. Helv. n°.* 660. *Plantago foliis ovatis glabris. Hort. Cliff.* 83. *flor. ſuec.* 122, 129. *Roy. lugdb.* 401. *Dalib. Par.* 50. *Plantago ſcapo ſpicato, foliis ovatis. flor. lap.* 62. *Plantago latifolia ſinuata. Bauh. pin.* 185. *Plantago major. Camer. epit.* 261. *Plantago latifolia glabra minor. Bauh. pin.* 189. *Tabern.* 731. *Plantago latifolia roſea, floribus quaſi in ſpica diſpoſitis. Bauh. pin.* 189. *hort. Upſ.* 29. *Plantago latifolia ſpica multiplici ſparſa. Bauh. pin.* 189. *Plantago latifolia roſea, flore expanſo. Bauh. pin.* 189.

La racine de cette plante eſt courte, groſſe, comme le doigt, fibreuſe, blanchâtre; ſes feuilles ſont radicales, ovales, larges, luiſantes, rarement dentelées en leurs bords, liſſes, à ſept nervures, ſoutenues par de longs pétioles; de la racine & du milieu des feuilles s'élevent pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied environ, arrondies, anguleuſes, un peu velues; ſa fleur naît au ſommet; elle eſt monopétale, en ſoucoupe, diviſée en parties égales, dont le tube eſt enflé; ſon fruit eſt une capſule ovale, biloculaire, s'ouvrant horizontalement, renfermant pluſieurs ſemences oblongues, & ſuivant Léers ſix; cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Danica* d'Oeder, Planche 461; dans le *Flora Sibirica*, Tome 4, Planches 35 & 36; dans la nouvelle édition de Blackwel, Planche 35; dans le *Theſaurus de Knorr*, Tome 2, Planche premiere, & dans la *Collection gravée d'Hiſtoire naturelle de la France.* Elle eſt vivace, & croît le long des chemins, par toute la France aux environs de Paris, dans la Flandre Françoiſe, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alſace, le Nivernois, &c.

Le Plantain s'emploie en médecine, on le fait entrer dans les décoctions & les tiſanes vulnéraires & aſtringentes; on applique ſes feuilles toutes fraîches ſur les bleſſures & contuſions; on en donne le ſuc depuis deux onces juſqu'à quatre, au commencement des fievres intermittentes; on choiſit pour cette maladie l'eſpece ſuivante, on en prend cinq ou ſix racines; on les pile, on les fait infuſer dans cinq onces d'eau, auxquelles on ajoute trente gouttes d'eſprit de ſoufre pour trois priſes, qu'on donne une heure avant le friſſon. Il faut auparavant bien purger le malade.

Tragus recommande le plantain aux phthysiques; sa tisane & son eau distillée sont très-vantées dans la dyssenterie, le crachement de sang & les hémorrhagies de quelque nature qu'elles soient. Pour les hémorrhoïdes, on pile le plantain, on en fait un onguent avec le beurre frais qu'on fait fondre ensemble, on en frotte la partie souffrante; ce remede est très-salutaire. Un gros de sa semence prise dans du lait, fait très-bien, suivant Chomel, dans le cours-de-ventre, ou mise en poudre & avalée dans du bouillon; les gens de campagne s'en servent communément dans ces maladies : l'eau de plantain distillée est un très bon ophtalmique; Camerarius prescrivoit, dans les inflammations des yeux, le suc de toute la plante avec l'eau de rose, & le sucre dans les gonorrhées; on ordonne des injections d'eau de plantain, lorsqu'on veut l'arrêter, ce qui est souvent très-dangereux. Simon Pauli se servoit avec succès de l'extrait de plantain & de la décoction de salsepareille pour guérir le pissement de sang qui survient après la gonorrhée.

Le cataplasme fait avec les feuilles de plantain & la mousse qui croît sur les pruniers, cuits ensemble dans le vin, est souvent conseillé en cas d'hernie, on l'applique dessus. Riviere assure qu'un demi-gros de semences de plantain avalé dans un œuf, est capable de prévenir l'avortement. Schwenfeld recommande la fomentation des feuilles de plantain en décoction pour la chûte de l'anus. M. Etmuller conseille pour les cuissons & les démangeaisons de cette partie, la décoction des feuilles de cette plante, dans laquelle on aura fait fondre un petit morceau d'alun; le plantain s'emploie aussi efficacement en faisant la décoction de ses feuilles dans de l'eau de chaux pour les ulceres des jambes. Dans les maux de gorge, le gargarisme du plantain est excellent.

La feuille de plantain seule, ou avec du sel ou du vin chaud, guérit les écrouelles; elle les déterge pendant un temps plus ou moins long. Quand on emploie le plantain pour les chevaux, c'est le plus souvent à l'extérieur ou en tisane, à la dose d'une poignée ou deux sur deux livres d'eau.

Depuis quelque temps les Anglois ont reconnu que le bétail mange volontiers du plantain à feuilles étroites, dont nous donnerons ci-après la description, & que cette nourriture est spécialement salutaire aux bêtes à laine; comme il réussira toujours, quoique moins bien dans les endroits secs, on trouvera un avantage réel dans sa culture : on donne la graine de plantain aux oiseaux & sur-tout aux serins.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le plantain moyen. *Plantago media, plantago foliis ovato-lanceolatis pubescentibus, spica cylindrica, scapo tereti. Linn.*

syst. plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 319, *hort. cliff.* 36. *flor. suec.* 129, 130. *Roy. Lugdb.* 401. *Dalib. Paris.* 50. *Oed. t.* 581, *Pollich. palat. n°.* 160. *Reyg. Ged. tom.* 2, *p.* 47. *scop. carn. edit.* 2, *n°.* 162. *Leers. flor. herborn. n°.* 107. *Manch, hass. n°.* 118. *Mattusch. sil. t.* 1, *n°.* 99. *Darr. nass.* 176. *Plantago foliis subhirsutis. ellipticis, spica cylindrica densa. Hall. Helv. n°.* 659. *Plantago latifolia incana. Bauh. pin.* 189. *Plantago major incana. clus. hist.* 2, *p.* 109. *Plantago media, cam. epit.* 262. Les feuilles de cette espece ne sont pas dentelées; elles sont ovales, lancéolées, poileuses, les calices sont glabres, & les filamens sont pourprés, l'épi est cilyndrique, l'hampe l'est aussi; elle est vivace, & se plaît dans les pâturages stériles, escarpés & argilleux. On en trouve aux environs de Paris & ailleurs, presque par toute la France; elle est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 581; on en connoît une variété que les Botanistes nomment *Plantago latifolia hirsuta minor. Bauh. pin.* 189. *Plantago latifolia incana, spicis variis. Bauh. pin.* 189. *Moris. hist.* 3. *Suec.* 8.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le plantain lancéolé. *Plantago lanceolata. Plantago foliis lanceolatis spica subovata nuda, scapo angulato. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 321. *Virid. cliff.* 9. *hort. cliff.* 36. *flor. suec.* 124, 131. *Roy. Lugdb.* 401. *Dalib. Paris.* 50. *Œd. Dan. t.* 437. *Pollich. pal. n°.* 161. *Blakw. T.* 14. *Neck. Gallop. p.* 87. *Scop. edit.* 2, *n°.* 163. *Leers herborn., n°.* 108. *Manch. Hass. n°.* 119. *Mattusch. sil.* 10, *n°.*100. *Knor. delic. hort. vol.* 2 *Tab. P. I. Dœrr. nass.* 177. *Plantago foliis lanceolatis quinquenerviis, scapo nudo, spica ovata. Hall. Helv. n°.* 656, *plantago angusti folia major. Bauh. pin.* 189; *plantago minor. Dod. pemp.* 102; *plantago longa. Matt.* 881. *camer. epit.* 263. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, très-étroites à cinq nervures, l'houpe est nue, l'épi est oval & est divisé en deux, trois & même plusieurs; ce qui en constitue des variétés; la capsule est à deux semences. Les variétés de cette espece sont, 1°. le plantain à trois nervures, à feuilles très-étroites, *plantago trinervia, folio angustissimo. Bauh. pin.* 189. *prodr.* 98. *Ger. prov.* 338. *plantago angusti folia minor. Tabern.* 732. 2°. Le plantain des Alpes à feuilles étroites; *plantago angustifolia Alpina, Bauh. hist.* 3, *p.* 506. 3°. Le plantain argenté, *plantago angusti folia major, caulium summitate foliosa. Bauh. pin.* 189. *Pollich. l. C. plantago argentea angusti folia è rupe victoriæ. Tourn. Inst.* 127. L'espece principale est vivace, & croît naturellement dans les champs stériles de la France, aux environs de Paris, dans la Flandre, &c. La premiere variété se trouve en Provence; la seconde, sur les Alpes, dans le Dauphiné & la Franche-Comté; la troi-

ſieme ſur le haut de la montagne de Sainte-Victoire en Provence. Le plantain lancéolé eſt repréſenté dans le *Flora Danica*, pl. 437; dans les Plantes de Blakwel, pl. 18; dans le *Theſaurus rei herb.* pl. 1, & la premiere variété dans le *Flora gallo-provincialis* de Gérard, pl. 12.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme eſpece eſt le plantain à queue de liévre, *plantago lagopus; plantago foliis lanceolatis, ſubdenticulatis, ſpica ovata hirſuta, ſcapo tereti. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 321. *Plantago anguſti folia, paniculis lagopi. Bauh. pin.* 189. *Prod.* 98. *Moriſ. hiſt.* 3. *ſect.* 8. *Plantago catanenſe rauw. itin.* 4. Les feuilles de cette eſpece ſont ſans nervures, poileuſes en deſſus, brunâtres, à ſommet & à petites dents fanées, l'houpe eſt cylindrique, l'épi eſt globuleux, à calices hériſſés, à corolles liſſes par le lymbe; cette eſpece eſt vivace: elle croît naturellement aux environs de Narbonne, & eſt repréſentée dans l'*Hiſtoire des Plantes*, par Moriſon, t. 3, pl. 16, fig. 13.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme eſpece eſt le plantain blanchâtre, *plantago albicans; plantago foliis lanceolatis, obliquis, villoſis, ſpica cylindrica erecta, ſcapo tereti. Linn. ſyiſt. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 322. *Poll. it.* 2, *p.* 329; *plantago foliis lanceolato-linearibus, ſcapo longitudine foliorum, ſpica oblonga hiſt. cliff.* 31. *Roy. Lugdb.* 401; *plantago foliis lanceolato-linearibus, ſcapo foliis duplo longiore, ſpica oblonga, ſauv. Monſp.* 26. *Holoſteum hirſutum albicans majus. Bauh. pin.* 190. *Holoſteum ſelmanticenſe majus Cluſ. hiſt.* 2. *p.* 110. Les feuilles de cette eſpece ſont lancéolées, obliques, velues; l'épi eſt droit, cylindrique, oblong, l'hampe eſt cylindrique, deux fois plus long que les feuilles. Cette plante eſt repréſentée dans la ſeptieme Partie de notre *Collection gravée d'Hiſtoire Naturelle de la France*, part. 7; elle eſt vivace, & croît naturellement dans les endroits arides auprès de Narbonne.

SIXIEME ESPECE.

La ſixieme eſpece eſt le plantain en forme d'alène; *plantago ſubulata; plantago foliis ſubulatis triquetris, ſtriatis, ſcabris, ſcapo tereti. Linn. ſiſt.*

plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 323. *Roy. Lugdb.* 402. *Plantago foliis triangulari-prismaticis. Guett. ſtamp.* 2, *p.* 428. *Holoſteum ſtrictiſſimo folio, minus. Bauh. pin.* 191. *Serpentina omnium minima. Lob. Icon.* 439. *Holoſteum Maſſilienſe. Bauh. pin.* 190. Les feuilles de cette eſpece ſont ſerrées en forme de filets, aigues, ſupérieurement planes, raboteuſes par leurs bords, ayant des pointes à peine viſibles; la hampe eſt cylindrique, plus longue que les feuilles; très-peu glabre; l'épi eſt ovale, oblong, ſans être velu; cette plante eſt repréſentée dans Lobel, pl. 439; elle croît dans les endroits ſablonneux, ſur les bords de la Méditerranée, aux environs de Marſeille; elle eſt vivace.

SEPTIEME ESPECE.

La 7ᵉ eſpece eſt le plantain à feuilles de cornes de cerf: *plantago coronopi-folia, plantago foliis linearibus dentatis, ſcapo tereti. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 323. *Scholl. Barb.* n°. 117. *Œd. Dan. t.* 272; *plantago foliis ſubhirſutis, ſemipinnatis, pinnis raris, lanceolatis. Hall. Helv. n°.* 658; *plantago foliis linearibus, pinnato dentatis. hort. cliff.* 37. *Flor. Suec.* 126; 134. *Roy. Lugdb.* 401. *Dalib. Pariſ.* 50. *Coronopus ſylveſtris hirſutior. Bauh. pin.* 190. *Herba ſtella ſeu cornu cervinm. Dod. pempt.* 109. Les feuilles de cette eſpece ſont linéaires, dentelées, hériſſées, l'hampe eſt cylindrique; elle ſe trouve aux environs de Paris, & eſt repréſentée dans le *Flora Danica* d'Oeder, pl. 272.

La Corne de cerf eſt une variété de cette eſpece: *Coronopus hortenſis. Bauh. pin.* 190. *Black. t.* 460. *Coronopus maritimus, minimus, hirſutus Tourn. Inſt.* 28. *Bauh. pin.* 191; *plantago coronopus dicta maritima brevi latoque folio Pluk. alm.* 203, *fig.* 1. La racine de cette plante eſt ligneuſe, unique, garnie de quelques fibres; ſes feuilles ſortent du cœur à fleur de tête, longues de huit à dix pouces & étroites, découpées profondément & inégalement, en approchant de leurs extrêmités, un peu velues, d'un verd aſſez foncé; autour du cœur, il ſort des eſpeces d'épis portés ſur une queue longue, & menue, ſemblables à ceux des plantains communs, & qui fleuriſſent imperceptiblement; chaque fleur eſt portée ſur un petit calice ſurmonté de quelques étamines ſans pétales viſibles; à ces étamines ſuccéde la graine qui eſt extrêmement menue, plus ovale que ronde, & couleur de marrons. Cette plante eſt annuelle & fleurit en Juillet; elle vient naturellement dans les Provinces méridionales de la France; on en trouve aux environs d'Aix, le long du ruiſſeau qui paſſe à Notre-Dame de Bon-Voyage, derriere le cours de Saint Louis, dans l'endroit appellé *Loupra Bataillier*, & ſur l'éminence appellée *les Fourques*, & aux environs de Marſeille & de Montpellier; elle eſt repréſentée dans l'*Almag. de Plukenet*, p. 203, fig. 5, & dans

la ſeptieme partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.*

On la cultive dans la plupart de nos jardins, parmi les plantes potageres; on la ſeme au mois de Mars; on la ſarcle, on l'arroſe dans ſa pouſſe, on la place dans une terre meuble, elle n'exige aucun autre ſoin; on coupe ſa feuille deux mois après qu'elle a été ſemée, il en repouſſe auſſi-tôt de nouvelles; la graine de la corne de cerf mûrit au mois d'Août, & ſe conſerve bonne deux ou trois ans.

La corne de cerf ordinaire s'employoit anciennement pour fourniture dans les ſalades. Jean Bauhin aſſure qu'elle eſt très-bonne pour nettoyer les reins, & qu'elle peut, par ſon aſtriction, arrêter l'écoulement de ſang qui ſe fait dans ces parties; ſes vertus, à ce qu'on prétend, ſont à peu-près les mêmes que celles du plantain commun; en général, toutes les variétés des cornes de cerf ſont aſtringentes, déterſives, vulnéraires, antiſcorbutiques, propres pour arrêter les diarrhées & les dyſſenteries; on ſe ſert de leur ſuc pour déterger les ulceres, & conſolider les plaies; les gargariſmes faits avec la décoction de leurs feuilles, ſont convenables dans les ſquinancies & les ulceres de la bouche.

HUITIEME ESPECE.

La huitieme eſpece eſt l'herbe aux puces, la pulicaire, le pſyllium: *plantago pſyllium. Linn. plantago caule ramoſo herbaceo, foliis ſubdentatis recurvatis, capitulis aphyllis. Linn. ſyſt. plant. édit. Reich. t. 1, p. 324, hort. Upſ. 28, mat. med. 51. Scop. carn. 2, n°. 165; Scholl. Barb. n°. 128. Blackw t. 412. Ludw. Ectyp. t. 44. Sabb. hort. 2; plantago caulibus erectis, herbaceis foliis linearibus patulis, capitulis ovatis hirſutis. Hall. Helv. n°. 661; plantago caule ramoſo; Hort. cliff. 9. Roy. Lugdb. 401; pſyllium majus erectum. Bauh. pin. 191; pſyllium Dod. pempt. 115. Tabern. 1, 2, p. 145.* Les tiges ſont couchées, velues; les feuilles inférieures ſont oppoſées; les ſupérieures ſont ternes ou quaternes, linéaires, recourbées, dentelées, velues, viſqueuſes; les péduncules ſont plus longs que les feuilles; les petites têtes ſont ſans feuilles, à bractées & à folioles du calice linéaires. Cette eſpece eſt annuelle; elle eſt repréſentée dans l'*Ectypa vegetabilium* de Luduig. pl. 44; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 412; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, pl. 10. Elle croît naturellement dans les Provinces méridionales de la France.

La ſemence de la pulicaire eſt la ſeule partie qui ſoit en uſage en Médecine; on en tire un mucilage avec de l'eau de roſe, de pourpier ou de plantain, très-propre pour arrêter le crachement de ſang, les dyſſenteries & pour adoucir l'inflammation des yeux, & les excoriations du palais, de la luette & des autres parties. Tous les Modernes penſent que ce mucilage eſt rafraîchiſſant & adouciſſant. Schroder le conſeille dans

les lavemens contre le ténesme, la dyssenterie & l'inflammation des reins. Prosper Alpin rapporte qu'on s'en sert en Egypte contre les fievres ardentes; on emploie tous les jours avec succès, contre l'ardeur d'urine, l'eau où l'on a fait infuser pendant la nuit la graine de *psyllium.* Cheneau fait grand cas de ce mucilage pour les inflammations des yeux, sur-tout si on le mêle avec celui de graines de coing, tiré avec l'eau de rose ou de plantain, en y ajoutant un peu de camphre & un blanc d'œuf battu.

Un frontal fait avec le mucilage de graines de *psyllium*, tiré à l'eau de rose, & animé d'un peu de vinaigre, est très-bon pour les rhumes du cerveau; on fait tirer ce même mucilage par le nez, après l'avoir délayé avec le sucre de poiré & l'eau de rose; cette graine donne le nom à l'électuaire de *psyllio*, dans lequel elle sert plutôt pour adoucir l'acreté des purgatifs qui font la principale vertu de cette composition, que pour en augmenter l'effet.

Boerhaave soupçonne l'herbe aux puces d'être un poison, donnée à forte dose; ce qui est sûr, c'est que cette plante est très-dangereuse aux chevres : quand on prescrit sa décoction aux animaux, c'est toujours à la dose de deux onces.

Neuvieme Espece.

La neuvieme espece est le plantain toujours verd: *Plantago cynops; plantago caule ramoso suffructicoso, foliis integerrimis, filiformibus, strictis, capitulis subfoliatis. Linn. Syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 325. *Pall. it.* 3, *p.* 626. *Mattusch. Sil.* 1. *n°.* 101. *Kniph. Cent.* 9, *n°.* 78; *plantago caule lignoso prostrato, foliis linearibus erectis, capitulis subhirsutis. Hall. Helv. n°.* 662; *plantago perennis foliis integerrimis, caule ramoso diffuso. Hort. Cliff.* 47. *Psyllium sempervirens morif. hist.* 3, *p.* 262, *sect.* 8; *psyllium majus supinum. Bauh. pin.* 191. *Bauh. Hist.* 3, *p.* 513.

La racine de cette plante est haute d'une palme, dure, ligneuse, en arbrisseau; pourpre, nue; les feuilles sont opposées, en forme d'alène, ou filiformes, à trois côtés cannelés, élevées, très-entieres, velues; les péduncules sont anxiliaires, de la longueur des feuilles; les écailles inférieures de la petite tête sont pointues, étendues, médiocres; les bractées sont entre les fleurons, ovales, concaves. Cette plante est représentée dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 3, sect. 7, pl. 17, fig. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturellement dans la Provence; ses propriétés sont à peu-près les mêmes que celles de l'espece précédente.



GENRE

GENRE X.

Le Mourillon.

Ce genre connu par les Botaniſtes ſous le nom de *Centunculus*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en quatre, s'ouvrant, perſiſtant. Les découpures ou lobes ſont aigus, lancéolés, plus longs que la corolle; celle-ci eſt monopétale, en forme de roue; le tube eſt un peu globuleux, le lymbe eſt partagé en quatre pieces; les découpures ſont ovales; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, preſque de la longueur de la corolle; les antheres ſont ſimples, le germe du piſtil eſt rond, placé entre le tube de la corolle; le ſtyle eſt filiforme, de la longueur de la corolle, perſiſtant; le ſtigmate eſt ſimple; le péricarpe eſt une capſule globuleuſe, à une loge découpée tout autour; les ſemences ſont nombreuſes, un peu rondes, très-petites; il n'y en a qu'une eſpece qui ſe trouve en France.

ESPECE.

Cette eſpece eſt le mourillon très-petit: *Centunculus minimus, centunculus. Linn. Syſt. plant. edit. Reich, t. 1, p. 326. Hall. Helv. n°. 627. Dill. Gieſſ. 161. app. 3, eph. N. C. cent. VI. p. 64. Œd. Dan. t. 177. Pollich. Pal. n°. 163; centunculus foliis alternis ovatis, flor. ſuec. 129, 136. Dalib. Pariſ. 52. Anagallidiaſtrum exiguum, foliis lanceolatis alternis, Mich. Gen. 14, Anagallis paludoſa minima. Vaill. Pariſ. 12. alſine paluſtris minima, floſculis albis. Mentz. pug. t.* 4. Les feuilles de cette plante ſont lancéolées, alternes. M. Vaillant dit en avoir obſervé la fleur: elle eſt, ſuivant lui, couleur d'eau, d'une ſeule piece; c'eſt un petit tuyau évaſé par le haut, & découpé en quatre quartiers égaux & très-pointus, couleur d'eau, & conſéquemment très-tranſparens & très-minces; quatre étamines très-courtes bouchent de leurs ſommets jaunâtres la bouche du tuyau. Cette fleur n'a guere qu'une ligne de diametre; les quatre quartiers ſont diſpoſés en croix; le calice eſt découpé juſques vers la baſe en quatre parties égales & vertes, dans leſquelles eſt enchâſſé le fruit qui eſt ſphérique, mais terminé par une petite pointe, où adhére fortement la fleur flétrie: le fruit s'ouvre au travers en deux hémiſpheres, & renferme ſept à huit ſemences brunes attachées à un placenta. Cette eſpece eſt repréſentée dans les *Ephémérides des Curieux de la Nature*, cent. 6, pl. 10. fig. 31; dans le *Flora Danica*, pl. 177; dans le *Michieli nova genera*, pl. 28; dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, pl. 4, fig. 2, & dans le *Pugillus* de Mentzilius, pl. 4, fig. 5: elle eſt annuelle & croît naturellement dans les endroits ſablonneux & humides du Royaume.

GENRE XI.

De la Pimprenelle.

La Pimprenelle, connue par les Botanistes sous le nom de *Sanguisorba. Linn. Pimpinella. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à deux folioles opposées, très-courtes, caduques, la corolle est monopétale, en roue, partagée en quatre lobes ovales, obtus, unis par les onglets; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, supérieurement plus larges, de la longueur de la corolle, les antheres sont rondes, petites; le germe du pystil est à quatre côtes placées entre le calice & la corolle; le style est filiforme, très court, le stigmate est obtus, le péricarpe est une capsule petite, à deux loges, renfermant des semences: M. le Chevalier de Linné en distingue trois especes, nous n'en connoissons qu'une seule en France.

ESPECE.

Cette espece est la pimprenelle des boutiques: *Sanguisorba officinalis; sanguisorba spicis ovatis. Linn. Sp. plant.* 327. *Hort. cliff.* 39. *flor. suec.* 130, 137, *mat. med.* 52. *Roy. Lugdb.* 240. *Dalib. Parif.* 51. *Oed. Dan. t.* 97. *Pollich. Palat. n°.* 164. *Gmel. sib.* 3, *p.* 141. *Mattusch. sil* 1, *n°.* 102. *Ludwig. Ectyp. t.* 94. *Kniph. cent.* 4, *n°.* 72. *Sabb. hort. Rom. t.* 2, *t.* 70. *Dœrr. nass p.* 201. *Sanguisorba spicis subrotundis, floribus hermaphroditis. Scorp. carn. edit.* 1, *p.* 280. *n°.* 2. *edit.* 2, *n°.* 166. *Sanguisorba major. Fusch.* 785; *pimpinella tetrastemon, spica brevi. Hall. Helv. n°.* 705; *pimpinella sanguisorba major. Bauh. pin.* 160; *pimpinella sylvestris, sive sanguisorba major. Dod. pemp.* 105.

La racine de cette plante est longue, ronde & grêle, divisée en plusieurs branches rougeâtres, entre lesquelles on dit qu'il se trouve certains grains rougeâtres qu'on appelle *cochenille sauvage* qui servent à la teinture, & qui sont d'un goût astringent, mêlé de quelque amertume. Elle pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied ou d'un pied & demi, rougeâtres, anguleuses, rameuses, garnies d'un bout à l'autre de feuilles arrondies, dentelées en leurs bords, rangées, comme par paires, le long d'une côte grêle, rougeâtre, velue. Ces tiges soutiennent en leurs sommets des têtes rondes comme un peloton, garnies de petites fleurs formées en rosette à quatre quartiers, de couleur purpurine, ayant en leur milieu une touffe d'étamines fort longues. Ces fleurs sont de deux sortes, les unes stériles qui ont un paquet d'étamines, les autres fertiles qui ont un pystil. Quand les fleurs fertiles ou femelles sont passées, il leur succede des fruits à

quatre angles, ordinairement pointus par les deux bouts, de couleur cendrée dans leur maturité, qui contiennent quelques semences oblongues, menues, d'une couleur brune-rousseâtre, d'une saveur astringente & un peu amere, & d'une odeur foible qui n'est pas désagréable.

Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 97; dans *l'Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 94; dans la quatrieme *Centurie du Kniphof*, n°. 72; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, p. 70; dans le *Musæum* de Boccone, tom. 2, pl. 7, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les lieux arides & incultes, sur les montagnes & les collines, dans les prés & les pâturages; on la cultive dans les jardins potagers : elle fleurit en Juin, Juillet & Août : elle est très-vivace, & lorsqu'elle se trouve une fois dans un endroit, elle y vit fort long temps, s'y réproduisant de graines; aussi la multiplie t-on de graines : on la seme en automne; si on ne la seme qu'au printemps, elle est sujette à rester plusieurs mois sans lever; ces plantes qui ont levé d'elles-mêmes, peuvent ensuite être transplantées à un pied les unes des autres; elles subsistent ainsi plusieurs années, pourvu qu'on ne leur donne pas de fumier, & que le terrein soit sec, il suffit pour lors de sarcler à propos.

On multiplie encore la pimprenelle en éclatant ses racines durant l'automne, mais on le fait rarement, l'autre méthode ne souffrant aucune difficulté. On fait actuellement des prairies artificielles avec cette plante; c'est une fort bonne nourriture pour les chevaux, on les purge en leur donnant la premiere coupe qui se fait au printemps; les vaches qui mangent de cette herbe, rendent plus du double de lait; on en fait deux ou trois fois la récolte, les chevaux en mangent très-bien la tige, quoique seche.

La pimprenelle est la fourniture des salades champêtres : le suc de cette plante pris en breuvage, est souverain pour modérer l'écoulement des regles & toutes sortes de flux-de-ventre, principalement la dyssenterie; il arrête aussi le vomissement causé par l'abondance de la bile; il convient pour dessécher les plaies & ulceres; on applique en forme de cataplasme les feuilles bien pilées. Cette plante entre dans les onguens préparés pour les plaies de la tête & les chancres : Mathiole en fait grand cas dans les fievres pestilentielles & contagieuses. On prétend que le fréquent usage de la pimprenelle & principalement son suc, est très-bon contre les maladies du foie & autres semblables; les feuilles mises dans le vin le rendent plus agréable, plus vineux, & lui donnent un peu la saveur du melon.

La pimprenelle est astringente & apéritive, deux qualités qui paroissent contradictoires : elle ressemble en cela au fer; on la fait infuser à froid dans de l'eau commune, ou dans du vin pour la gravelle & la rétention d'urine; on l'emploie dans les bouillons & décoctions apéritives & vulnéraires; elle est encore sudorifique : les Anglois recommandent beaucoup la racine de pimprenelle mise en poudre pour le crachement de sang.

GENRE XI.

Du Chapeau d'Evêque.

Ce genre de plante, connu par le Chevalier de Linné, ſous le nom d'*Epimedium*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à quatre folioles ovales, obtuſes, concaves, s'ouvrant, petites, placées directement ſous les pétales, caduques ; les pétales de la corolle ſont au nombre de quatre, ovales, obtus, concaves, s'ouvrant. Les nectaires ſont au nombre de quatre, en forme de verres, à fonds obtus, de la grandeur des pétales, s'appuyant ſur eux, attachés par le bord de la bouche au réceptacle ; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, en forme d'alène, ſerrant le ſtyle ; les antheres ſont oblongues, droites, à deux loges, à deux valves, s'ouvrant depuis la baſe juſqu'au ſommet, ayant une ſéparation ou cloiſon libre. Le germe du pyſtil eſt oblong, le ſtyle eſt plus court que le germe, de la longueur des étamines ; le ſtigmate eſt ſimple, le péricarpe eſt une ſilique oblongue, pointue, à une loge & à deux valves, renfermant pluſieurs ſemences oblongues ; il ne s'en trouve qu'une ſeule eſpece qu'on trouve ſur les montagnes des Alpes & des Voſges.

ESPECE.

Elle ſe nomme le *Chapeau d'Evêque* des Alpes. *Epimedium Alpinum. Epimedium Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. Tom. I. p.* 330. *hort. cliff.* 37. *hort. upſ.* 29. *Roy. Lugdb.* 402. *Dod. pempt.* 599. *Lob. hiſt.* 176. *Mill. dict. ſcop. carn. edit.* 2. *n°.* 169. *Kniph. cent.* 10, *n°.* 40. Sa racine eſt menue, noirâtre, d'une odeur forte, compoſée de fibres qui ſe propagent ; ſa tige eſt baſſe, épineuſe, ſes feuilles imitent celles du lierre, ſont cordiformes, recourbées, au nombre de neuf ſur un long pétiole. Les fleurs ſont cunéiformes, les pétales ſont ovales, obtus, concaves ; les nectaires ſont au nombre de 4 en forme de taſſe, adhérens aux pétales. Cette eſpece eſt repréſentée dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France*, & dans la dixieme *Centurie de Kniphof*, numéro 40. Elle trace beaucoup ; c'eſt la raiſon pour laquelle, lorſqu'on met cette plante dans une plate-bande ombragée, on eſt obligé de reſtreindre toutes les années ſa racine & ſes tiges, ſans quoi elle garniroit tout un jardin ; elle fleurit en Mai, ſes feuilles tombent en automne : quoique Dodoëns, d'après Galien, regarde cette plante comme rafraîchiſſante, cependant Magnol aſſure qu'on ne connoît point encore ſes vertus, auſſi eſt-elle très-peu en uſage en Médecine.

GENRE XII.

Le Cornouiller.

Le Cornouiller, connu en Botanique sous les noms de *Cornus. Tourn. Linn. Virga sanguinea, Dill.* a pour caractere de son genre, d'avoir l'enveloppe du calice à plusieurs fleurs & à quatre folioles ovales, les plus petites opposées, coloriées, tombantes; le périanthe est très-petit, à quatre dents, supérieur, tombant; les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, oblongs, aigus, planes, plus petits que l'enveloppe, les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'alène, élevés, plus longs que la corolle; les antheres sont rondes, s'appuyant, le germe du pystil est rond, inférieur, le style est filiforme, de la longueur de la corolle, le stigmate est obtus, le péricarpe est un fruit à noyau, ombiliqué, la semence est une noix en forme de cœur ou oblongue, à deux loges. M. le Chevalier de Linné en rapporte sept especes dont il ne s'en trouve que deux en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece connue en France, est le Cornouiller commun, le Cornier commun, le Cornouiller improprement appellé *mâle. Cornus mascula, cornus arborea umbellis involucrum æquantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. T. 1. p. 331. Hort. Cliff. 38. Hort. Ups. 29. Roy. Lugdb. 249. Dalib. Paris. 52. Mill. dict. n°. 2. Hall. Helv. n°. 815. Du Roy Herpk, 1; p 69. Scoll. barb. n°. 132. Ludw. sect. T. 38. Knorr. Delic. hort. 1, T. Blackw. T. 121. Cornus arborea floribus umbellatis, foliis ovatis. Scop. carn. edit. 1. p. 272, n°. 1. edit. 2. n°. 170. Cornus sylvestris, mas. Bauh. pin. 447. Lob. icon. 2, p. 169. Duhamel, arb. 1. p. 185. Cornus mas. pumilio Clus. hist. 1, p.* Le cornouiller est un grand arbrisseau, que l'on taille facilement, & qui jette beaucoup de rameaux; sa racine est ligneuse & rameuse; son écorce est verte ou cendrée; son bois est très-dur; ses feuilles sont opposées, petiolées, simples, très-entieres, ovales, terminées en pointes, jamais dentelées, relevées en dessous par des nervures saillantes; ses fleurs sont jaunes, disposées en maniere d'ombelle, hermaphrodites, rosacées, ayant quatre petales oblongs, aigus, planes, de la longueur du calice commun, espece d'enveloppe composée de quatre folioles ovales, colorées, qui renferment plusieurs feuilles, & tombent après l'épanouissement; le calice propre est petit, à quatre dentelures, reposant sur le germe; ses étamines sont au nombre de quatre; ses fruits sont d'un beau rouge dans leur maturité, ils se nomment *Cornouilles, cornes*,

cornilles ; ils ſont ronds, ombiliqués & renferment un noyau très-dur, ovale, oblong, biloculaire, contenant deux petites amandes. Le Cornouiller eſt repréſenté dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig. Pl. 38 ; dans le *Theſaurus rei herb.* de Knorr. Pl. 2 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 121 ; dans Lobel, pl. 2, & dans la ſeptieme partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Il croît naturellement dans la plupart des hayes de la France : il n'y a guere de Provinces dans le Royaume, où il ne ſoit indigene.

En général, il s'accorde aſſez de toutes ſortes de terreins, il ſe multiplie par noyaux & par marcottes, ou par drageons : on ſeme les noyaux en automne, auſſi-tôt que les fruits ſont mûrs ; ſi on differe, ils ſont quelquefois un an, & même deux avant de lever : ceux qu'on a ſemés en automne, levent pour l'ordinaire au printems ſuivant : on arroſe les jeunes plants quand le tems eſt au ſec, on ſarcle avec ſoin, & on tranſplante les jeunes arbres dans la pépiniere pendant l'automne de la même année : deux ans après on les met en place. Un terrein humide & large, donne aux cornouillers lieu de produire quantité de drageons que l'on ſeme en automne, ainſi que les marcottes pour les laiſſer ſe fortifier pendant un an ou deux dans la pépiniere, on les plante enſuite à demeure. On obſerve que les cornouillers venus de drageons réuſſiſſent communément moins bien que ceux des marcottes : ils jettent beaucoup de pieds & par-là deviennent fort incommodes. Quand on tond les cornouillers avec le croiſſant ou les ciſeaux, ils produiſent quantité de branches : il y a des Pépiniériſtes qui en élevent pour les vendre pour des arbriſſeaux à fleurs, parce qu'ils fleuriſſent effectivement dès le commencement de Février, quand l'hyver a été doux.

Les cornouilles ſont aigrelettes ; on les mange crues, on les conſerve dans de l'eau ſalée, comme des olives, on les confit au miel ou au ſucre, on en fait de la gelée ; elles ſont nuiſibles aux eſtomachs foibles : les animaux ſe nourriſſent pendant l'hiver de ces fruits ; les abeilles ſont très-friandes des fleurs au printems.

On attribue à ces fruits une vertu aſtringente, on les donne contre le flux-de-ventre, les regles & les hémorrhoïdes trop abondantes ; pour les rendre plus agréables, on en fait cuire le ſuc avec le ſucre en conſiſtance de cotignac, pour lors leur goût acidule eſt plus agréable : cette préparation eſt fort utile pour la dyſſenterie & pour ceux qui ont beſoin d'être reſſerrés ; on fait avec les fruits un *rob* ou *ſapa*, mais qui eſt moins agréables. Quelques-uns preſcrivent, dans la diarrhée & la dyſſenterie, ces fruits ſecs & réduits en poudre, à la doſe d'un gros : d'autres préparent un vin aſtringent pour les mêmes maladies. Ils font fermenter enſemble dix livres de ces fruits pilés avec cent livres de vin rouge & douze livres d'eau filtrée.

Les cornouilles étant ſéches, pilées & mêlées avec de l'huile de myrrhe ou avec du verjus, & appliquées en forme de cataplaſme ſur la région

de l'estomac, sont d'un grand secours pour arrêter le vomissement ; appliquées sur le ventre ou sur l'os pubis & le coccix, elles arrêtent le flux-de-ventre & les regles trop abondantes.

Ruel conseille de conserver le fruit dans des bouteilles remplies de miel ou de syrop pour le manger dans le cas de diarrhée ; on passe la pulpe du fruit crud par un tamis, & on en prépare un électuaire, dont on use dans le flux de-sang & pour réveiller l'appétit. On emploie les cornouilles séches dans les tisanes rafraîchissantes & astringentes ; les feuilles & les bourgeons sont aussi acerbes & dessechent puissamment, on fera donc très-bien de s'en servir pour procurer la réunion dans les grandes plaies.

On fait secher les fruits en poudre, on en donne aux animaux une once dans les cas analogues à ceux de l'homme.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le cornouiller sanguin, le sanguin ordinaire de nos bois, le bois punais. *Cornus sanguinea ; cornus arborea, cymis nudis, ramis rectis. Linn. syst. plant. edit. Reich. T.* 1. *p.* 331. *it. Westgoth.* 32. *Œd. Dan. T.* 481. *Pollich. pall. n°.* 165. *Duhamel, arb.* 1, *p.* 184 *n°.* 7. *Mill. Dict. n°.* 1. *Gmel, sib.* 3. *p.* 63, *Doerr. nass. p.* 255. *Necker Gallob. n°.* 90. *du Roy harpk.* 1, *p.* 16. *Mattuschk.* 2. *sil.* 1, *n°.* 103. *Hall. Helv. n°.* 816. *Cornus arborea, floribus cymosis. Scop. carn. edit.* 1. *p.* 273. *n°.* 2. *edit.* 2. *n°.* 171. *Cornus umbellis involucro multoties longioribus. Hort. Cliff.* 38. *Roy. Lugdb.* 249. *Dalib. Paris.* 52. *flor. suec.* 131. *Cornus fæmina. Bauh. pin.* 447. *Lob.* 2, *p.* 169. *Tab.* 1046, *Virga sanguinea. Dod. pempt.* 782. Les jeunes branches de cet arbrisseau sont presque toujours rouges, & ses feuilles sont d'un verd tirant sur le rouge ; ses fruits sont tantôt ronds, tantôt applatis, très-âcres, styptiques, fort amers, violets au-dehors, verds au-dedans, & rassemblés en forme d'ombelle au bout des branches : il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 481, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; on en trouve aux environs de Paris, de Soissons, dans la Flandre Françoise & ailleurs : cette espece passe très-bien nos hivers en pleine terre ; sa culture est la même que celle de l'espece précédente. Le bois de cornouiller vaut presque celui du cormier, il ne cede à cet arbre que par la grosseur ; on s'en sert pour les ouvrages qui demandent de la solidité & de la dureté : les Anciens en faisoient les hampes des fleches & des javelots. Pline dit qu'on l'employoit pour les raies des roues ; on en fait à présent les boulons des petites brouettes & les échelons des échelles des Couvreurs & des Tapissiers. Les jeunes branches tournées font de jolis bâtons de promenade. Evelyn dit qu'il

y a des pays où on fait bouillir les bayes dans de l'eau pour en exprimer une huile à mettre dans les lampes : on employe au même usage les bayes du sanguin. Le bois de ce dernier sert à faire des broches de Boucher & des lardoires, on en fait aussi des peignes de Tisserand ; ses branches sont employées pour faire des cages & quelques ouvrages de Vannerie.

Les cornouillers figurent très-bien dans les jardins pour former des berceaux, des palissades & de jolis compartimens de tonture ; le sanguin porte au commencement de Juin d'assez gros bouquets de fleurs blanches, mais qui ont peu d'éclat : comme il trace beaucoup, il est bon à mettre dans des remises, on peut aussi l'admettre dans des bosquets printaniers.

On trouve sur le cornouiller la chenille de *minime à bandes*, qui se trouve aussi sur le charme.

GENRE XII.

L'Isnard.

Ce genre, connu en Botanique sous les noms d'*Isnardia. Linn. Dantia. petit. gen.* 49. a pour caractere d'avoir le périanthe du calice campanulé, à demi-fendu, en quatre lobes qui s'étendent : il n'y a point de corolle, à moins qu'on ne prenne pour elle le calice : les filamens des étamines sont au nombre de quatre, provenans du milieu du calice ; les antheres sont simples ; le germe du pystil est inférieur ; le style est simple, plus long que les étamines : le stigmate est un peu gros ; le péricarpe est la base du calice qui est quarré, à quatre loges ; les semences sont peu nombreuses, oblongues : ce genre n'a qu'une espece qui se trouve en France.

ESPECE.

Cette espece est l'Isnard des marais. *Isnardia palustris ; Isnardia. Linn. syst. plant. edit. Reich. T.* 1, *p.* 340. *Dalib. Paris.* 53. *Gmel. it.* 2, *p.* 199. *Dantia palustris. Petit. Gent.* 49. *Dantia foliis subovatis pediculatis, floribus in foliorum alis sessilibus. Guet. Stamp.* 2, *p.* 115. *Ocymalphyllum. Buxb. act.* 4, 277. *Oldenlandia aquatica, foliis obovatis, oppositis, floribus singularibus ad alas. Brow. jam.* 146. *Glaux major palustris, flore herbaceo. Moris. præl.* 268. *Rai hist.* 1102. *Suppl.* 635. *Bocc. mus.* 105. *Alsine palustris rotundifolia repenis foliis portulace pinguibus. Lind. Als.* 114.

Cette plante est très-semblable au *peplis portulaca* : elle est traçante & nâgeante ; ses feuilles sont ovales, opposées : ses fleurs sont axilaires, opposées, sessiles & vertes. Elle est représentée dans la quatrieme *Centurie de Buxbaum*, pl. 27 ; dans le *Musæum* de Bocone. Pl. 87, fig. 2, & dans le *Tournefortius Alsaticus* de Lindern. pl. 2. Elle croît naturellement en France ; on en trouve aux environs de Paris, d'Etampes & dans l'Alsace.

GENRE

GENRE XIV.

La Châtaigne d'eau.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Trapa, Lin. tribuloides. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, partagé en quatre, aigu, persistant, attaché à la base du germe, à deux folioles latérales, & à deux vers les angles du germe : les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, ovales, plus grands que le calice : les filamens des étamines sont au nombre de quatre, de la longueur du calice : les antheres sont simples ; le germe du pystil est ovale ; le style est simple, de la longueur du calice ; le stigmate est en tête, sans bord : il n'y a point de péricarpe ; la semence est une noix, ovale, oblongue, à une loge armée de quatre épines opposées de côté dans le milieu, s'étendant, aiguës, épaisses & qui ont été auparavant les feuilles du calice. On ne connoît qu'une espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est la châtaigne d'eau nâgeante. *Trapa natans ; trapa petiolis foliorum ventricosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. T.* 1, *p.* 341. *hort. Cliff.* 483. *Flor. suec.* 134. 140. *Mat. med.* 52. *Dal. Par.* 52. *Pol. Pal. n°.* 166. *Gmel. sib.* 4. *p.* 116. *Mattuncka fil. n°.* 104. *Trapa foliis natantibus, petiolis ventricosis. Hall. Helv. n°* 527. *Tribulus aquaticus. Bauh. pin.* 194. *camer. epit.* 715. *Tragi* 841. *Matth.* 975. *Dodon. cur.* 225. *Pano-ver-Tsierava. Rheed. mal.* 11. *p.* 65. En françois, la macre, la tribuloide, le tribule aquatique, la cornovelle, la cornoulle, la corniole ou corniche, le treffle d'eau, le saligot ou l'escarbot : cette plante pousse dès sa racine, des feuilles larges d'un pouce, triangulaires, nerveuses, de figure rhomboïde, dentelées sur leurs bords, attachées à des queues longues & assez grosses : à l'égard de la fleur & du fruit, nous en avons donné la description dans le caractere générique : plusieurs prétendent que la macre a donné lieu aux machines de fer pointues en tout sens, qu'on nomme *chausses-trappes*, & qu'on a la méthode de jetter çà & là pendant la guerre sur la route où l'ennemi doit passer, lorsqu'il prend la fuite. La châtaigne d'eau croît dans les lacs, les étangs, les marais, les fossés des villes, aux bords des rivieres. On en voit beaucoup dans la Franche-Comté, la Bourgogne, notamment aux environs de Cîteaux, dans le Limousin, l'Alsace, le Maine, l'Anjou, même aux environs de Paris ; dans l'Auvergne, près de Thiers, dans l'Allemagne, la Lorraine, &c. On attribue au fruit de cette plante une vertu astringente, rafraichissante & ré-

solutive ; elle eſt fort-bonne pour arrêter les cours-de-ventre & les hémorrhagies : on s'en ſert extérieurement ; on la pile pour en faire des cataplaſmes dans les inflammations ; ſa décoction avec le miel forme un gargariſme très-propre pour les gencives ulcérées, & ſon ſuc eſt eſtimé pour les ophtalmies.

Les anciens & les modernes en ont uſé en guiſe d'alimens : ſuivant Pline, les Habitans du Nord en faiſoient un pain très-ſubſtantiel, ils engraiſſoient même leurs chevaux avec les feuilles de cette plante. On fait cuire les macres, tantôt ſous la cendre, tantôt dans de l'eau bouillante, pour pouvoir les manger en guiſe de châtaignes. Les Francs-Comtois en mangent beaucoup ; dans le Limouſin, on en fait du pain & une eſpece de bouillie ; on fait cuire dans de l'eau les amendes, & après les avoir dépouillées de leur écorce, on les pile dans des mortiers de bois, & ſans y ajouter ni eau, ni lait, on en prépare un mets qui plaît beaucoup aux enfans ; pluſieurs perſonnes les mangent crues.

GENRE XV.

De l'Olivier de Bohéme.

Ce genre, connu en Botanique ſous les noms d'*elæagnus. Tourn. Lin.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, fendu en quatre, ſupérieur, droit, campanulé, extérieurement raboteux, intérieurement coloré, tombant. Il n'y a point de corolle ; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, très-courts, inſerés plus bas que les diviſions du calice ; les antheres ſont oblongues, ſe couchant ; le germe du pyſtil eſt rond, inférieur ; le ſtyle eſt ſimple, un peu plus court que le calice ; le ſtigmate eſt ſimple ; le péricarpe eſt un fruit à noyau, ovale, obtus, glabre, à ſommet pointillé ; la ſemence eſt une noix oblongue, obtuſe : on n'en connoît qu'une eſpece en France, encore ne ſe trouve-t-elle qu'aux environs d'Aix en Provence.

ESPECE.

Cette eſpece eſt l'olivier ſauvage à feuilles étroites, *elæagnus anguſti-folius, elæagnus foliis lanceol. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 343, *Roy. Lugd.* 250 ; *hort. Upſ.* 31, *Pal. it.* 3. *p.* 676. *du Roy Harpk*, *t.* 1, *p.* 219 ; *elæagnus* (*inermis*) *foliis lineari-lanceolatis*, *Mill. dict. n°.* 2. *elæagnus orientalis anguſti-folius, fructu parvo, olivæformi ſubdulci*, *Tour. inſt. Duham. arb.* 1. *Elæagnus cam. epit.* 106. *Hort. cliff.* 33 ; *hort. Ang. t.* 19 ; *olea ſylveſtris, molli folio incano. Bauh. pin.* 472. Cet arbre croît à une hauteur médiocre ; ſa racine eſt rameuſe & ligneuſe, ſa tige eſt droite ; ſes jeunes

rameaux sont blanchâtres ; le bois est blanc, tendre & cassant ; les feuilles sont ovales, lancéolées, portées sur de courts périoles, blanchâtres surtout en-dessous, comme velues & douces au toucher ; les fleurs sont en très-grand nombre, disposées le long des jeunes tiges, & placées deux à deux, ou trois à trois, à l'insertion des feuilles qui sont alternes ; ses fleurs sont monopétales, jaunes & répandent une odeur forte, mais agréable, qui, suivant M. Duhamel, a fait appeller cet arbre par les Portugais, l'*Arbre de paradis* : dans les fleurs, le calice tient lieu de corolle ; il est campanulé, divisé en quatre lobes aigus, ouverts, jaunes en dedans, blanchâtres au dehors. On y remarque quatre étamines : son fruit est à noyau, il imite celui de l'olivier, est ovale, obtus, glabre, marqué d'un point à son sommet, contenant un noyau oblong, obtus, dans lequel on trouve une amande. Cet arbre est représenté dans le *Traité des Arbres*, par M. Duhamel, tom. 1, Pl. 89, & dans la deuxieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*.

On le multiplie par ses jeunes branches qu'on marcotte en automne ; elles prennent racine dans l'espace d'un an ; on les détache pour lors des vieux pieds, & on les transplante ou dans une pépiniere pour les y élever pendant deux ou trois ans, ou dans des endroits à demeure ; le meilleur temps pour les transplanter, est la fin de Février ou le commencement de Mars, quoiqu'on puisse aussi le faire au commencement d'Octobre, pourvu que les racines soient préservées des fortes gélées de l'hiver ; on plante les jeunes pieds à l'abri de la violence des vents ; car comme leurs branches sont très-délicates, elles sont fort sujettes à être rompues quand les vents sont trop impétueux ; ces arbres ne sont pas de longue durée ; aussi doit-on avoir soin d'en élever de jeunes plants tous les trois ou quatre ans pour les perpétuer.

On prétend que les propriétés de cet olivier sont les mêmes que celles de l'olivier franc ; les abeilles sont fort friandes des fleurs de cet arbre ; comme ces arbres croissent communément à la hauteur de douze à quatorze pieds, ils forment une belle variété, lorsqu'ils se trouvent encore mêlés avec d'autres arbres ; la couleur argentée de leurs feuilles les fait principalement distinguer.

GENRE XVI.

La Camphrée.

Ce genre de plante, connu sous les noms de *Camphorosma*, *Linn.* *camphorata*, *Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice en forme de vase, découpé en quatre jusqu'à son milieu, applati, persistant, ayant les segmens aigus, les opposés plus grands, recourbés ; &

on ne remarque dans cette plante aucune corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme de filets égaux. Les antheres sont ovales ; le germe du pystil est ovale, applati ; le stylet est en forme de filet, fendu en deux jusqu'au milieu, plus long que le calice. Les stigmates sont aigus ; la capsule est à une loge, s'ouvrant supérieurement, couverte par le calice. La semence est unique, ovale, applatie, luisante. M. Zinn a observé que le calice de cette plante est à quatre pieces ou folioles, dont les deux plus grandes sont en forme de carêne ; & les deux plus petites sont planes : les étamines sont au nombre de quatre, plus courtes que le calice ; les styles sont au nombre de deux : nous ne connoissons en France qu'une seule espece de Camphrée.

ESPECE.

Cette espece est la Camphrée de Montpellier : *Camphorosma Monspeliaca. Camphorosma foliis hirsutis linearibus. Linn. syst. nat. edit. Reich. t.* 1, *p.* 347. *Amœn. acad.* 1, *p.* 392, *mat. med. p.* 53, *mill. dict. n°.* 1. *Lepech. it. p.* 309. *Pollich. palat. n°.* 167. *Camphorosma. sauv. Monspel.* 45. *Selago caule procumbente, foliis sparsis. hort. Cliff.* 321. *Roy. Lugdb.* 300. *Camphorata foliis lanceolatis hirsutis ciliatis glomerulis florum laxè-spicatis zinn. Goert. p.* 36. *Camphorata hirsuta. Bauh. pin.* 486. *Tourn. act.* 1705, *p.* 313. *Buxb. cent.* 1, *p.* 18. *Camphorata Monspeliensium. Bauh. hist.* 3, *p.* 379. *Lob. adv.* 174. La racine de cette espece est ligneuse, rameuse ; ses tiges sont nombreuses, ligneuses, vivaces, un peu velues, blanchâtres, avec des feuilles à leurs nœuds ; ses feuilles sont alternes, en forme d'alene, linéaires, sessiles, simples, entieres, velues ; ses fleurs sont axillaires, rassemblées sans pétales ; le calice, suivant Pollich, est à cinq dents, & les filamens sont au nombre de cinq plus longs que le calice. Cette espece est représentée dans la premiere *Centurie des Plantes*, par Buxbaum, pl. 28, fig. 1 ; elle croît naturellement dans le Languedoc, la Provence, auprès de Perpignan & de Narbonne & dans les Provinces méridionales ; on la multiplie par semences ; si on la répand en automne, elle réussit mieux qu'au printems ; & si on la laisse se répandre d'elle-même, au printemps suivant, il leve une quantité prodigieuse de ces jeunes plants.

Nous ignorerions encore les vertus de la Camphrée, sans quelques Empyriques de Montpellier, qui nous les ont fait connoître. M Burlet nous a donné une ample connoissance de ses propriétés dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année 1763, p. 53. Il nous assure par l'expérience qu'il en a faite, que la camphrée est un remede spécifique contre l'asthme & l'hydropysie. Il observe que cette plante échauffe beaucoup les malades, c'est pourquoi il faut bien se garder de la donner aux hydropiques, lorsqu'il y a maigreur & consomption ; on ne doit la prescrire que dans les hydropisies commençantes, en purgeant les malades

de temps en temps; il ne faut pas non plus la prescrire aux asthmatiques, lorsque l'asthme n'est que le symptôme d'une autre maladie. Quand M. Burlet la prescrit pour l'asthme, il y ajoute cinq ou six gouttes d'essence de vipere & autant de *laudanum* liquide.

La vraie maniere de se servir de la camphrée, est de la prendre en guise de thé ou de tisane; ce remede demande des précautions de la part de celui qui le prescrit; il agit quelquefois d'une façon sensible par la transpiration & les urines. M. Garidel dit s'en être servi pour plusieurs de ses malades, sans en avoir remarqué aucun effet sensible.

GENRE XVII.

Le Pied de Lion.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom d'*alchimilla*, a pour caractere générique d'avoir les racines filiformes, obliques, très-velues, une ou deux stipules dentelées en gaîne, qui entourent leurs tiges; des feuilles radicales à longues queues, à trois, cinq ou sept divisions, & toutes ces différentes parties soyeuses; ses fleurs sont en corymbes, terminales, & sans pétales; le calice est d'une seule piece à huit divisions, permanent, en tube & à rebords plans; les segmens alternes qui font les divisions sont plus petits; du bord supérieur du tube du calice s'élevent quatre étamines droites, courtes & en forme d'alène, surmontées par des antheres arrondies: le pystil est composé d'un embryon ovale, d'un stilet filiforme, de la longueur des étamines, qui naît de la base de l'embryon & d'un stigmate fleuri; on ne remarque à cette fleur aucun péricarpe, mais seulement une capsule nue, formée par le col du calice qui se resserre & ne s'ouvre point, contenant une semence solitaire, d'une forme ellyptique & un peu applatie: toutes les especes de ce genre se trouvent en France, elles sont au nombre de trois.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Pied-de-lion commun: *Alchimilla vulgaris, alchimilla foliis lobatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 349. *flor. suec.* 135, 141. *mat. med.* 53. *Mill. Dict. n°.* 1. *Blackw. t.* 2. *Pollich. palat. n°.* 168. *Manch. hass. n°.* 132. *Dœrr. nass. p.* 37. *Kniph. cent.* 3, *n°.* 7. *Mattusch. sil.* 1, *n°.* 105. *Ludw. Ectyp. t.* 176. *Knorr. del. hort. t.* 2. *Flora Danica, t.* 693. *Alchimilla foliis serratis, palmatis seminovem fidis. Hall. helv. n°.* 1566. *Alchimilla foliis palmatis. Hort. Cliff.* 38. *Roy. Lugdb.* 231. *Alchimilla floribus monogynis, foliis lobatis. Scop. carn. edit* 1, *p.* 579. *Alchimilla foliis simplicibus. Flor. Lapp.* 66. *Pes leonis, Fuchs.* 612. *Pes leonis, seu stellaria, Bauh. hist.* 2, *p.* 398. *Alchimilla*

vulgaris. Bauh. pin. 319. *Cluf. hift.* 108. *Alchimilla minor. Tourn. inft.* 52. La racine de cette efpece eft noirâtre ; fes tiges s'élevent du milieu des fleurs à la hauteur d'un pied au plus, grêles, velues, cylindriques, branchues, feuillées ; fes feuilles font alternes, à huit ou neuf lobes, dentées en maniere de fcie ; les inférieures oppofées fur de longs pétioles ; les fuperieures en forme de reins & fur des pétioles plus courts. Cette plante a des ftipules qui fortent deux à deux, & qui font de la nature des feuilles ; fes fleurs font au fommet difpofées en panicule. Cette plante eft repréfentée dans la Nouvelle édition de Blackwel, pl. 72 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, Pl. 176 ; dans le *Jardin de Knorr*, t. 2, pl. A, 9 ; dans le *Flora Danica*, pl. 693, & dans la feptieme Partie de *notre Hiftoire naturelle gravée de la France.* Elle eft vivace ; elle croît fur le mont d'or en Auvergne, dans les montagnes de Tauch, de Bugarach & de Canigou, dans le Rouffillon, fur les montagnes des Voges en Lorraine ; fur celle de Colmar, en Provence ; au mont de Saint Loup à la Serane, à l'Efperou, dans le Languedoc, dans la Bourgogne, à Bourg Denys, près de Rouen, fur le Mont Pila & dans plufieurs autres endroits de la France.

On multiplie cette plante par femences ou par racines ; on partage les racines dès le commencement de l'automne, pour qu'elles aient le temps de reprendre avant l'hiver, & on plante les racines deas des terreins humides & ombragés ; quant aux graines, elles fe fement au printems, en bordure, dans une terre ordinaire, pourvu qu'elle foit humide ; cependant l'automne eft la faifon la plus propre, parce que ces graines ne levent communément que la feconde année ; lorfqu'elles font une fois levées, il n'y a d'autres foins à leur donner, que d'arrofer les jeunes plantes, fi la terre eft feche, & de les nettoyer de toutes mauvaifes herbes.

On trouve fur le pied-de-lion, l'infecte que M. le Chevalier de Linné nomme *Phalæna bombyx caftrenfis ; phalena bombyx elinguis, alis reverfis, grifeis, ftrigis duabus pallidis fubtus unica, fift. nat. edit.* 12, 818. Phalene ligneufe des champs, & celui connu dans le même Auteur fous le nom de *phalena geometra alchimillata ; phalena geometra feticornis, alis canefcentibus, anticis undatis, fafcia nivea, cinerea, undata, lineolaque intra apicem fift. nat.* 869 ; la phalene géometre du pied-de-lion.

Les chevaux & les chevres mangent très-bien des feuilles de pied-de-lion ; c'eft un très-bon vulnéraire, il eft aftringent & propre pour les pertes de fang, les fleurs blanches, les hémorrhagies & le flux dyffenterique ; on emploie cette plante pour cet effet en décoction, ou en infufion à la dofe de fix onces ; & quand on fe fert de fon fuc, c'eft à la dofe de quatre onces ; elle paffe auffi pour être très-bonne dans le crachement de fang & la diarrhée ; bouillie dans du vin, ou donnée en poudre à la dofe d'un gros, elle eft propre, à ce qu'on dit, pour guérir les hernies ; on s'en fert auffi à l'extérieur pour les plaies & ulceres ; les racines de la plante

ont plus de vertu que la tige & les feuilles, quoiqu'on fasse usage indistinctement des unes & des autres; il faut agir avec précaution lorsqu'on prescrit ce remede, sur-tout s'il y a inflammation.

Quelques filles, au rapport de F. Hoffman, savent se servir adroitement de la décoction du pied-de-lion dont elles font un demi-bain, pour réparer leur virginité; elles tâchent aussi, par cette même décoction, de rendre fermes & pleines leurs mamelles qui sont mollasses & flasques; elles trempent un linge dans la décoction de cette plante, & elles l'appliquent sur leur sein.

On se sert du pied-de-lion dans l'art vétérinaire, de même que dans la Médecine & pour les mêmes cas; quand on prescrit son suc aux animaux, c'est à la dose de six onces, & sa décoction à celle d'une demi-livre par jour.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le pied-de-lion satiné : *Alchimilla alpina; alchimilla foliis digitatis serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 349. flor. Lapp. 61. flor. 436. 182. Hort. Cliff. 39. Roy. Lugd. 232, Œd. dan. t. 89, Mill. dict. n°. 3, Kniph. cent. 5, n°. 9. Alchimilla foliis sericeis digitatis apice dentatis. Hal. Helv. n°. 1567. Alchimilla perennis incana, argentea, seu sericea, satinum provocans. Moris. hist. 2, p. 195, sect. 2. Tormentilla alpina, foliis sericeis. Bauh. pin. 326. Stellaria argentea, cam. epit. 909. Heptaphillon. clus. pann. 490. Alchimilla argentea montana pentaphillos. Barr. ic. 27, n°. 11.* Les feuilles de cette espece sont découpées profondément en forme de doigts écartés; les lobes ou segmens sont à dents de scie & blancs; toute la plante est couverte d'un duvet soyeux & blanchâtre, qui la fait paroître comme un satin, d'un vert blanchâtre en dessus, & d'un blanc d'argent en dessous; ses tiges sont de la hauteur d'environ six pouces, garnies de stipules qui sont de la nature des feuilles & feuilles florales. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 49; dans la cinquieme *Centurie de Kniphof*, n°. 9; dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, t. 2, sect. 2, pl. 20, fig. 3; dans *Barreller*, pl. 27, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

La variété de cette espece est le pied-de-lion Hybride; *alchimilla hybrida Linn syst. plant. edit. Reich. 1, p. 349. Alchimilla foliis lobatis sericeis, acutè serratis, segmentis involucro subrotundis. Mill. dict. n°. 2. Alchimilla alpina pubescens minor. Tourn. inst. 508. Pluk. Phyt, 240, fig. 1.* Ce qui différencie cette plante de la principale espece, c'est que ses parties sont plus petites & plus blanches, elle se ramifie aussi moins; ses bouquets sont moins garnis, mais les

folioles & les segmens sont plus obtus. Cette variété est représentée dans le *Dictionnaire de Miller*, n°. 2, pl. 18, & dans la *Phytographie de Plukenet*, pl. 240, fig. 1; elle croît sur les plus hautes montagnes de la France. On cultive l'espece avec ses variétés, dans le jardin des Curieux, à cause de la beauté de ses feuilles satinées.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le pied-de-lion à cinq feuilles : *Alchimilla pentaphillea; alchimilla foliis quinatis, semi multi lobis. Hall. Helv. n°.* 1568. *Alchimilla alpina quinquefolia. Bauh. pin.* 320. *prod.* 138. *Alchimilla alpina pentaphillea minima, lobis fimbriatis. Boc. mus.* 1, *p.* 18. Les racines de cette espece qui sont vivaces, comme celles des précédentes, sont oblongues, noirâtres, garnies de chevelu; les feuilles sont petites, composées de cinq à six lobes ou segmens qui naissent du pédicule même de la feuille; les lobes sont autant de folioles & sont découpés; ses tiges sont au nombre de deux ou trois; elles sont lisses, inclinées vers la terre, grêles, longues d'environ un demi-pied, terminées par de petites ombelles de fleurs pâles, herbacées, presque semblables à celles du pied-de-lion commun. Cette espece est représentée dans la premiere partie du *Musæum de Boccone*, p. 18, pl. 1; elle croît sur les plus hautes montagnes des Alpes, sur les monts Cenis, Pilat, &c.

ORDRE II.

Des Plantes tetrandiques, digyniques.

Cet Ordre renferme six Genres, dont il ne s'en trouve en France que quatre.

GENRE I.

La Percepier.

Ce genre, connu sous le nom botanique d'*aphanes*, est d'avoir son calice en tube ovoïde; d'une seule piece, & qui accompagne le fruit jusqu'à

qu'à sa maturité; il est divisé par ses bords en huit parties planes, dont l'une est alternativement plus petite & l'autre plus grande; ses filamens sont au nombre de quatre, droits, en alêne, très-petits, naissant au haut du tube du calice; les antheres sont presque rondes, attachées légérement aux filamens, sur lesquels elles jouent; elles portent trois sillons longitudinaux; & s'ouvrent en deux loges par les deux sillons des côtés; les deux ovaires sont ovoïdes, les deux styles sont filiformes, aussi longs que les étamines, & naissent de la base des ovaires sur le côté interne; les stigmates sont en forme de tête; on ne remarque ni corolle ni péricarpe; les semences se trouvent dans le fond du calice, les bords de ce calice les retiennent & se joignent. Il est à observer que les quatre divisions extérieures du calice sont si petites, qu'on ne les apperçoit pas toujours, à moins qu'on ne les regarde par le côté, & bien longtemps avant qu'il soit flétri. M. Adanson dit n'avoir trouvé qu'un seul ovaire à cette plante, lorsqu'il l'a observée à la campagne, tandis qu'il en rencontroit presque toujours deux dans les fleurs cultivées dans les jardins. Il ne se trouve qu'une seule espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est le Percepier des champs : *Aphanes arvensis, aphanes Linn. syst. nat. edit. XII. p. 350. Hort. Cliff. 39. flor. suec. 137, 143. Roy Lugdb. 231. Gron. virg. 17. Dal. Par. 53. Pollich. Pal. n°. 169. Mattusch. sil. n°. 106. Gun. norw. n°. 1013, de Neck. Gallob. p. 91. Dœrr. nass. p. 46. Alchemilla hirsuta, foliis trilobatis lobis bi-, sive tripartitis. Hall. Helv. n°. 1569. Alchemilla (arvensis,) floribus digynis. scop. carn. edit. 1, p. 576, n°. 2. edit. 2, n. 175. Alchemilla aphanes. Leers. herb. n°. 122. Mænch. hass. n°. 133. Alchemilla annua, minima, hirsuta, foliis infernè candicantibus. Moris. hist. 2, p. 195. Petiv. t. 9. scandix minor. Tabern. p. 96. Chærophyllo non nihil similis. Bauh. pin. 182. Alchemilla minima montana col. ecphr. p. 145.* Cette plante est annuelle, entiérement velue; ses tiges sont herbacées, cylindriques, droites, grêles, de la hauteur de quatre à six pouces; ses feuilles sont en grand nombre, alternes, sessiles, d'un verd clair en dessus, blanchâtres en dessous & à trois lobes; le lobe du milieu est divisé en trois segmens; le segment du milieu est subdivisé en trois parties ou à deux dents; les lobes externes sont divisés en deux, leurs segmens sont divisés en deux ou trois, ou à deux ou trois dents; une stipule feuillue forme à la naissance de chaque feuille une gaîne dentelée que la tige enfle, & qui s'unit à la feuille; les fleurs sont presque sessiles, réunies en bouquet, au nombre de cinq à six, dans l'aisselle des stipules, les plus petits segmens sont comme des poils. Cette espece est représentée dans l'*Ecphrasis de Colomna*, pl. 146, & dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, sect. 1, pl. 20, fig. 4. Elle vient naturellement en France; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoise. On la seme

en automne; elle se plaît dans tous les terreins un peu secs; elle n'exige d'autres soins pour sa culture que d'être débarrassée des herbes qui pourroient l'étouffer. On peut placer cette plante parmi les plantes légérement astringentes, apéritives & vulnéraires : on lui attribue mal-à-propos la vertu de fondre la pierre de la vessie & des reins.

GENRE II.

La Buffon.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Bufonia. Linn. alsinoides Raii*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice élevé, persistant, à quatre pieces ou folioles en forme d'alêne, à bords membraneux, en forme de carene; les pétales sont au nombre de quatre, ovales, échancrés, droits, égaux, plus courts que le calice; les filamens des étamines sont aussi au nombre de quatre, égaux, de la longueur du germe; les antheres sont didymes; le germe est ovale, applati; les stylets sont au nombre de deux, de la longueur des étamines; les stigmates sont simples; le péricarpe est une capsule ovale, applatie, à une loge bivalve; les semences sont au nombre de deux, ovales, applaties d'un côté avec un cordon convexe de l'autre. Loëfling a observé dans cette plante quatre étamines, mais il s'est retracté lui-même. Astroemer dit en avoir toujours vu quatre, & Girard dit en avoir vu tantôt seulement deux, tantôt quatre, & même souvent & rarement trois; on n'en connoît qu'une seule espece qui croît en France.

ESPECE.

Cette espece est la Buffon à feuilles menues : *Buffonia tenuifolia; buffonia. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 351. Sauv. Monsp. 140. Aman. Acad. 1, p. 386. Lœf. it. 44. Polygonum angustissimo gramineo folio erectum. Ger. Gallop. Alsinoides Rai. angl. 3, p. 346. Herniaria angustissimo gramineo folio erecta, magn. hort. 97. alsine polygonoides tenuifolia, flosculis ad longitudinem caulis velut in spicam dispositis. Pluk. alm. 22.*

Cette plante est vivace; ses tiges sont herbacées, menues, un peu droites, à peine rameuses, semblables à celles du polygonum; ses feuilles sont en alêne, opposées, réunies par la base, menues; les fleurs sont disposées le long de la tige en forme d'épis : cette espece est représentée dans *Magnol*, pl. 97; & dans l'*Almagestrum* de Plukenet, pl. 75, fig. 3 : on en trouve en France.

⁂

GENRE III.

La Cuſcute.

Ce genre, connu ſous le nom botanique de *Cuſcuta. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, en forme de verre, fendu par moitié en quatre, obtus, charnu par la baſe; la corolle eſt monopétale, ovale, un peu plus longue que le calice, à bouche fendue en quatre, obtuſe; le nectaire eſt formé par quatre écailles linéaires, fendues en deux, aiguës, attachées à la corolle vers la baſe des étamines; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, en forme d'alène, de la longueur du calice; les antheres ſont rondes, le germe du pyſtil eſt rond; les ſtyles ſont au nombre de deux, droits, courts; les ſtigmates ſont ſimples; le péricarpe eſt charnu, rond, à deux loges, environné tout autour; les ſemences ſont au nombre de deux : nous ne connoiſſons en France qu'une eſpece de cuſcute, dont il y a néanmoins une variété.

ESPECE.

Cette eſpece eſt la Cuſcute d'Europe : *Cuſcuta Europæa; cuſcuta floribus ſeſſilibus. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 352. *Mat. Med. p.* 54. *Hall. helv. n°.* 654 *Œd. Dan. t.* 199. *Reyg. Ged. t.* 1, *p.* 60. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 176. *Pall. it.* 1, *p.* 50. *Pollich. Palat. n°.* 170. *Leers herb. n°.* 123. *Mattuſch. ſil. n°.* 107. *Blakw. t.* 554. *Dœrr. naſſ.* 91. *Cuſcuta nuda repens filiformis. flor. ſuec.* 138, 144. *Dalib. Pariſ.* 53. *Cuſcuta nuda repens funiformis. ſauv. Monſp.* 11. *Cuſcuta major. Bauh. pin.* 219. *Cuſcuta. cam. epit.* 984. *Caſſitha tabern. n°.* 901. La variété ſe nomme *Cuſcuta epithymum. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 352. *Cuſcuta floribus ſeſſilibus quinquefoliis bracteis obvallatis. Loëff. it.* 216. *Epithymum ſive Cuſcuta minor. Bauh. pin.* 219. *Vaill. Pariſ.* 23. *Epithymum. Camer. epit.* 583 *Column. ecph.* 2, *l.* 23.

M. Guettard décrit ainſi cette plante : elle jette, dit-il, de longues tiges, qui, par le moyen de petits tubercules, s'attachent, s'entortillent autour des autres plantes de bas en haut, ou bien ſur leſquelles elles s'étendent horiſontalement ou en pendant, de la longueur d'un pied ou deux, & même plus. Cette meme plante a d'abord pour toute racine un filet qui pénetre la terre où il ſe deſſeche bientôt : alors elle n'a pour racines que des tubercules coniques d'environ une ligne de longueur, & d'une demie dans leur plus grande largeur, arrangés au nombre de deux, trois ou quatre, juſqu'à celui de douze, quinze ou vingt ſur la partie concave des courbures de la tige, qui eſt dans les endroits plus groſſe, plus renflée que dans le reſte; les tubercules ſont d'abord fermés à leur

pointe, ensuite ils s'ouvrent, s'évasent, prennent la forme d'une ventouse dont les bords seroient chagrinés, & s'attachent à la plante qui doit nourrir la cuscute; les tiges de celles-ci sont rondes, cassantes, épaisses d'une ligne au plus, longues depuis un demi-pied, jusqu'à un ou deux pieds & même plus, coupées de plusieurs nœuds qui donnent naissance à des branches semblables aux tiges, & qui poussent de leurs nœuds d'autres branches qui se ramifient ainsi plusieurs fois; à chacun des nœuds se trouve placée alternativement, de chaque côté des tiges & des branches, une petite feuille courbe, large dans son milieu d'environ une ligne, qui finit en pointe, & qui embrasse une ou plusieurs jeunes branches, selon qu'il en a poussé, & souvent un bouquet composé de dix, douze ou quinze fleurs, qui, par leur réunion, forment un corps demi-sphérique.

Le calice de la fleur est d'une seule piece en forme de cloche, épais & solide dans son fond, découpé en quatre ou cinq parties pointues qui n'ont point de nervures; la fleur est d'une seule piece de la forme du calice, divisée également en quatre ou cinq parties semblables, sans aucune nervure; ces parties s'ouvrent beaucoup, & s'étendent horisontalement, lorsque la fleur est avancée; elles sont placées, par rapport à celles du calice, de façon qu'une de ces fleurs se trouve entre-deux de celles du calice; la fleur ne tombe point.

Les étamines sont quatre ou cinq en nombre; leurs filets sont coniques, attachés à la fleur depuis son fond jusqu'à l'endroit où elles commencent à se diviser, & placés dans la sinuosité de l'échancrure; elles sont de la longueur de la fleur, courbées d'abord vers le pystil, & droites, lorsque le sommet de la poussiere est tombé: ces sommets sont jaunes en dedans, pourpres en dehors, oblongs, à deux bourses qui s'ouvrent par les côtés, & qui ont dans ces endroits un petit sillon; ils sont attachés aux filets par leur partie originaire & extérieure, leur poussiere est très menue, elle paroît à la loupe, & est composée de petits grains sphériques & jaunes.

On observe à l'endroit où les étamines sont attachées à la fleur, une frange découpée dans son pourtour en quatre ou cinq parties qui ont la figure d'une portion de cercle, & placées à la base de chaque étamine; elles sont larges environ d'une ligne, découpées elles-mêmes en plusieurs petits filets obtus, courbés de même que les étamines vers le pystil, de façon qu'elles couvrent l'embryon jusqu'à sa maturité. Cette frange fait les fonctions de *nectarium* ou d'alvéole, quoiqu'on ne remarque intérieurement aucune liqueur ni de glande qui pût en fournir, à moins que les filets de chaque découpure de la frange ne soient eux-mêmes les glandes ou leurs vaisseaux excrétoires, & alors il pourroit y avoir un temps où on pourroit trouver de la liqueur dans l'alvéole.

Le pystil est placé au milieu de cette fleur, & sur son fond qu'il perce, de sorte qu'on l'enleve facilement avec la fleur; il a deux styles cylindriques qui s'éloignent un peu l'un de l'autre à environ un tiers de

leur longueur, & paroissent former un *y* grec, qui s'ouvre de plus en plus, à proportion que l'embryon grossit, de sorte qu'ils se trouvent écartés jusqu'à leur base ; les deux tiers de la longueur sont pourpres, l'autre tiers est de la couleur des autres parties de la fleur.

L'embryon est une capsule qui devient un fruit arrondi, applati en dessus, qui s'ouvre horisontalement, qui renferme quatre semences arrondies par un bout, finissant à l'autre bout par une petite pointe courbe, par laquelle elles sont attachées au fond de la capsule ; la plantule est contournée dans le sens de la courbure de la semence ; le gros bout de celle-ci renferme celui de la plantule ou la petite courbure de la semence ; l'autre forme la premiere racine. La cuscute est par conséquent *monocotyledone*, c'est-à-dire, qu'elle ne pousse d'abord qu'une feuille que l'on appelle *séminale*, ou plutôt qu'une tige, à qui on peut aussi donner ce nom.

Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 199 & 427 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 554, & dans la septieme partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. La cuscute est commune en France, aux environs de Paris, d'Etampes, dans la Flandre, la Lorraine, la Bretagne & ailleurs : on prétend qu'elle est purgative, mais cette qualité est si foible qu'on n'en fait plus usage ; M. de Tournefort la place avec raison parmi les plantes apéritives, qui conviennent aux maladies mélancoliques, hypocondriaques & scorbutiques ; quelques Auteurs disent qu'elle est utile dans les obstructions de la rate & du foie, dans la jaunisse & la gale. Sa dose est depuis une pincée jusqu'à trois, dans six ou huit onces de liqueur appropriée ; on prétend encore qu'elle purifie le sang, on la dit aussi bonne contre les rhumatismes & la goutte. La cuscute qui vient sur le thym, & qui est la variété de notre espece, est celle dont on fait le plus d'usage en Médecine.

On croit que la cuscute participe du tempérament des plantes sur lesquelles elle vient ; conséquemment celle qui vient sur le lin, est plus humide ; celle du genêt est diurétique ; celle de la garance est astringente ; celle de l'ortie est plus efficace pour faire couler les urines.

GENRE IV.

Le Cumin cornu.

Le caractere de ce genre de plantes, connu en Botanique sous le nom d'*hypecoum*, est d'avoir le périanthe du calice petit, à trois folioles ovales, aiguës, droites, opposées, qui tombent ; la corolle est à quatre pétales, dont les deux extérieurs sont opposés, plus larges, à trois lobes, obtus ; les deux intérieurs sont alternes avec les extérieurs, à demi-

découpés en croix ; la découpure du milieu eſt concave, applatie, droite; les filamens des étamines ſont au nombre de quatre, en forme d'alène droits, couverts par la découpure du milieu des pétales intérieurs. Les antheres ſont droites, oblongues, le germe du pyſtil eſt oblong, cylindrique; les ſtyles ſont au nombre de deux, très-courts; les ſtigmates ſont aigus, le péricarpe eſt une ſilique-longue, recourbée, articulée; les ſemences ſont ſolitaires dans chaque articulation du péricarpe, globuleuſes, applaties. M. le Chevalier de Linné en admet trois eſpeces, dont il ne ſe trouve que deux en France.

Premiere Espece.

La premiere eſpece eſt le Cumin cornu couché : *Hypecoum procumbens ; hypecoum ſiliquis arcuatis compreſſis articulatis. Hort. Upſ.* 31. *Mill. dict. n°.* 1. *Gmel. it.* 2, *p.* 197. *Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 353. *Hypecoum. Bauh. pin.* 172. *Dod. pempt.* 449. *Hort. Cliff.* 38. *Roy Lugdb.* 402. La racine de cette eſpece eſt filiforme, jaunâtre, fibreuſe; la tige part de la racine, elle eſt arrondie, ſimple, les feuilles imitent celles de la rhue; les radicales ſont aîlées, ayant leurs folioles découpées; les fleurs ſont ſolitaires au haut des tiges avec des feuilles florales découpées, ſolitaires ou deux à deux, cruciformes, à quatre pétales, dont deux plus grands, oppoſés l'un à l'autre, & découpés en trois lobes; ſes étamines ſont au nombre de quatre, d'égale hauteur, ce qui diſtingue cette plante des autres cruciformes qui en ont ſix, leſquelles varient dans leur grandeur reſpective; la forme eſt une ſilique comprimée, articulée, longue, recourbée, renfermant dans chaque articulation une ſemence preſque ronde, applatie; cette eſpece eſt annuelle, & croît naturellement, même parmi les bleds, aux environs de Narbonne.

Seconde Espece.

La ſeconde eſpece eſt le Cumin cornu à ſiliques pendantes : *Hypecoum pendulum ; hypecoum ſiliquis cernuis teretibus cylindricis. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 353. *Hort. Upſ.* 31, *ſauv. Monſp.* 263. *Mill. dict. n°.* 2. *Pall. it.* 3, *p.* 553. *Hypecoum ſiliquis pendentibus non articulatis bivalvibus incurvis. Moriſ. hiſt.* 2, *p.* 280. *Hypocoi altera ſpecies. Bauh. pin.* 172. *Cuminum ſylveſtre ſiliquatum pone. Dalech. hiſt.* 698. Cette plante eſt annuelle : les ſiliques ſont pendantes, attachées à un péduncule rond, longitudinalement bivalves, ſans être articulées; elle ſe trouve en Provence, aux environs d'Aix.

On multiplie l'une & l'autre espece par graines que l'on seme dès qu'elles sont mûres, autrement elles resteroient un an en terre avant de lever : on les seme ordinairement dans une plate-bande garnie de bons terreaux; elles réussissent rarement, lorsqu'on les transplante, après qu'elles sont levées ; il faut arracher les mauvaises herbes, & les éclaircir dans les endroits où elles sont trop épaisses, en les laissant seulement à six ou huit pouces de distance les unes des autres, après quoi elles n'exigent plus d'autre culture que d'être toujours débarrassées des mauvaises herbes; ces plantes fleurissent en Juin, & leurs semences mûrissent en Août.

Au rapport de Dodoëns, le Cumin cornu est rafraichissant, & possède à-peu-près les mêmes vertus que le suc de pavot, mais l'usage en est passé ; on ne cultive les différentes especes de Cumin cornu que pour les jardins botaniques : cependant ces especes pourroient très-bien occuper une place dans les grands parterres pour faire variété.

ORDRE III.

Des Plantes Tetrandriques, Tetragyniques.

Cet Ordre comprend les plantes qui ont quatre étamines & quatre pystiles ; il renferme sept genres dont il ne se trouve que cinq en France.

GENRE I.

Le Houx.

Ce genre connu sous le nom d'*Ilex. Linn. Aquifolium. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice à quatre dents, très-petit, persistant ; la corolle est monopétale, partagée en quatre, plane; les lobes sont ronds, concaves, s'ouvrant un peu grands, adhérens aux onglets ; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, en forme d'alène, plus courts que la corolle ; les antheres sont petites; le germe du pystil est rond, il n'y a point de style ; les stigmates sont au nombre de quatre, obtus ; le péricarpe est une baye ronde, à quatre loges ; les semences sont solitaires, osseuses, oblongues, obtuses, bossues d'un côté, étroites de l'autre. Nous ne connoissons en France qu'une espece de houx.

ESPECE.

Cette eſpece eſt le houx commun : *Ilex aquifolium ; ilex foliis ovatis acutis ſpinoſis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1. *p.* 354. *Hort. Cliff.* 40. *Hort. Upſ.* 32. *Roy Lugdb.* 400. *Gron. virg.* 12. *Dalib. Pariſ.* 54. *Hall. helv. n°.* 667. *Œd. Dan.* 508. *Blackw. t.* 305. *Mill. t.* 46. *Leers herborn. n°.* 124. *Du Roi Harpk.* 1, *p.* 316. *Dœrr. naſſ. p.* 260. *Kniph. cent.* 11, *n°.* 60. *Ilex aculeata baccifera. Bauh. pin.* 425. *Aquifolium ilex. ſcop. carn. edit.* 2, *n°.* 177. *Aquifolium. Matth.* 161. *Camer. epit.* 84. C'eſt un arbriſſeau diſpoſé le plus ſouvent en buiſſon dans les haies, & qui, dans les bois, s'éleve à la hauteur d'un arbre ordinaire ; ſa racine eſt ligneuſe, rameuſe ; l'écorce extérieure eſt d'un verd-cendré, l'intérieure eſt pâle, le bois d'un beau blanc, un peu brun dans le centre ; les feuilles ſont alternes, toujours vertes, perdant leur piquant, lorſque le houx s'éleve en arbre, pétiolées, ſimples, entieres, ovales, aiguës, épineuſes, luiſantes, fermes & dures ; les fleurs ſont axillaires, raſſemblées, monopétales, en roſette, diviſées en quatre folioles arrondies, concaves, ouvertes, ayant le calice très-petit à quatre dentelures & à quatre étamines, le fruit eſt une baye charnue, arrondie, diviſée en quatre loges, renfermant des ſemences ſolitaires, oſſeuſes, obtuſes, oblongues, convexes d'un côté, anguleuſes de l'autre. Cet arbre eſt repréſenté dans le *Flora Danica,* plan. 508, dans Blackwel, nouvelle édition, pl. 308, dans le Dictionnaire de Miller, pl. 46; dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 60. On en trouve aux environs de Paris, dans la Bretagne, la Picardie, les montagnes des Voſges, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Soiſſonnois, auprès de Château-Thierry & aux environs de Villers-Cotterêts.

Les houx aiment le terreau végétal ; une terre trop humide les rendroit ſenſibles à la gelée : il faut les garantir du ſoleil les premieres années, mais dans la ſuite ils peuvent ſupporter ſon aſpect. Peu de temps après la maturité des bayes des houx, c'eſt-à-dire, en Novembre, on les ſtratifie dans des caiſſes plattes, en mettant d'abord au fond un lit de ſable fin, mêlé de terreau de couche bien mûr, enſuite un lit de bayes, puis un lit de ce mélange, & ainſi ſucceſſivement juſqu'à ce que la caiſſe ſoit remplie, finiſſant par un lit de ſable mêlé.

L'automne ſuivant, dans le même temps, on paſſe le tout au tamis, pour tirer les baies dont on trouve partie des noyaux dépouillés de leur pulpe : ceux qui tiennent enſemble, ſe détachent aiſément, ſi on les froiſſe légérement avec les doigts ; on ſeme pour lors les graines dans des caiſſes profondes d'un pied ou d'un pied & demi, remplies juſqu'à environ un demi-pouce de leurs bords du mélange ſuivant, ſavoir, parties égales de terre onctueuſe & douce au toucher, de ſable fin & de terreau conſommé : les caiſſes remplies, on ſeme les graines, puis on les couvre du

du même terreau, auquel on ajoute moitié en sus de terreau consommé, & un tiers de terreau de bois pourri tamisé : on répand par-dessus environ cinq lignes d'épaisseur de ce mélange, on applanit la surface avec une planchette unie ; cela fait, on enterre les caisses contre un mur ou une charmille, à l'exposition du nord ou nord-est, ou sous un quinconce d'arbres, ou dans un massif clair : si l'on n'a pas la commodité de ces arbres, on en forme d'artificiels en élevant des paillassons. Vers la mi-Mai on arrosera par un temps sec, & bientôt on verra les houx germer en foule ; on continuera de les arroser convenablement, il en poussera encore la seconde & même la troisieme année.

Le troisieme printemps, après leur germination, au commencement d'Avril, par un temps doux, pluvieux ou nébuleux, on tire des caisses les plus forts d'entre ces petits houx, en les soulevant avec une petite truelle très-étroite, observant de les enlever avec le plus de terre que l'on peut, sans nuire à leurs voisins. On prépare au nord-est ou au levant des planches mêlées de terreau & de sable, mais en moindre quantité que dans les mêlanges des caisses, & on y plante ces petits arbres sur deux ou trois rangées, à dix pouces en tous sens les uns des autres : on les arrose légérement, & l'on plaque un peu de mousse autour de leurs pieds: si l'on a fait ces planches dans un lieu *découvert*, *il faut les couvrir d'une faîtiere de paillassons*, *jusqu'à parfaire reprise* ; & quand même elles seroient situées aux expositions qu'on a conseillées, encore faut-il, par les temps les plus chauds & les plus secs, les abriter par des couvertures. Au bout de deux ou trois ans, on peut se servir de ces houx, soit pour les mettre en pépiniere à deux pieds & demi les uns des autres, afin de les y laisser fortifier encore quelques années, soit pour les planter aux lieux qu'on leur destine pour demeure, ce qui vaut mieux ; car plus on les aura plantés petits, pour ne plus être changés, plus ils feront de progrès ; il faut les transplanter en motte, autant qu'il sera possible ; le commencement d'Avril est le meilleur temps, dans les terres humides, & les premiers jours d'Octobre dans les terres seches ; il sera bon de planter un certain nombre de ces houx dans des pots, pour se ménager la commodité de les greffer en approche ; cette greffe est la plus sûre : on peut aussi greffer les houx en fente, mais avec moins de succès : il ne faut laisser au scion que deux ou trois pouces de hauteur, en couper les feuilles par moitié, & mettre autour de la greffe beaucoup de poix blanche mêlée de cire, recouvrir le tout d'une grosse poupée de chanvre : on a envain essayé l'écusson pendant tous les mois de l'été, mais il en a réussi quelques-uns à la fin d'Avril ou au commencement de Mai, sur-tout si on plaque au-dessus & au-dessous un peu de papier ciré. La greffe sert à multiplier les différentes variétés de houx panachés, & les especes étrangeres : on peut l'opérer de deux manieres, en portant un houx commun en pot près du houx qu'on veut multiplier, ou en portant un houx à multiplier près d'un houx commun en pleine terre.

L'écorce du houx répand une odeur désagréable ; sa baie à un goût douceâtre & nauséabond ; la décoction de sa racine & de son écorce est émollienre & résolutive ; la glue qu'on fait avec les baies & l'écorce est pareillement émollienre & résolutive : les bayes sont purgatives, on doit cependant en éviter l'usage intérieur : cependant plusieurs Auteurs les prescrivent au nombre de dix ou douze, pour purger les humeurs séreuses & pituiteuses : on bassine avec la décoction de la racine & de l'écorce du houx, les parties qui, après des luxations remises, restent dures & roides.

La glu, dont on se sert pour prendre les oiseaux, se fait avec l'écorce de houx : pour faire cette glu, on prend de l'écorce de cet arbre dans les temps de la séve, celle du plus gros est la meilleure : lorsque le temps de la séve est passé, comme il est très-difficile d'avoir l'écorce dont on a besoin, on coupe le pied des houx par petits morceaux qu'on met dans un chauderon plein d'eau, & auquel on donne quelques bouillons ; l'écorce se sépare pour lors plus facilement d'après le bois, que si elle étoit en séve : on commence d'abord par ôter, enlever & jetter la premiere écorce qui est une petite pellicule brune : on prend le surplus de l'écorce jusqu'au bois, qu'on met dans un pot de terre ou dans un vaisseau dans la cour, ou bien on l'étend pendant dix ou douze jours dans un lieu humide pour la faire pourrir : quand elle est dans cet état, on la pile jusqu'à ce qu'elle soit réduite en bouillie, soit dans un mortier, soit dans un moule de pierre ; plus on la pile, plus elle donne de glu. Lorsque l'écorce du houx est dans cet état, on la porte à une fontaine d'eau claire : la plus froide est la meilleure : à défaut d'eau de fontaine, on se sert d'eau de puits qu'on fait tirer dans une auge de pierre, cependant l'eau couranre vaut toujours mieux ; on met cette écorce pilée dans une petite terrine, & avec un bâton en forme de spatule, on remue cette écorce pilée, qu'on a réduite en pelotte, en y mettant de temps en temps un peu d'eau jusqu'à ce que la glu se prenne au bâton dont on se sert pour la remuer ; on l'étend ensuite souvent dans l'eau, pour faire tomber ce qui reste d'écorce mal-pilée ; plus la glu est nette, plus elle est forte pour arrêter les oiseaux les plus vigoureux ; il faut néanmoins prendre garde, en lavant la glu, qu'elle ne se convertisse en huile.

Le bois de houx est excellent pour les ouvrages de charpente ; les jeunes branches sont les meilleures houssines à battre les habits ; on en fait aussi des manches de fouets ; lorsque ces branches sont garnies de feuilles, elles servent de houssoits ; en campagne on emploie cet arbrisseau pour faire les haies.

On plaçoit autrefois dans les parterres anglois quantité de houx panachés, taillés de différenres manieres ; mais par une suite de leur nouveau goût pour les beautés négligées de la nature, on les en a bannis : les bosquets d'hiver doivent s'en emparer, ils y feront d'un bien plus bel effet que par-tout ailleurs, parce que l'émail qui résulte de leurs diffé-

rens panaches, & des couleurs diverses de leurs fruits, ressort merveilleusement, lorsqu'on les oppose à des masses entiérement vertes; ces arbres perdroient d'ailleurs une partie de leur agrémenr sous le ciseau; leurs feuilles coupées à moitié, & froissées le plus souvent, n'auroient plus le même éclat.

On peut placer les houx communs, mêlés de houx parachés, dans le fond des massifs, & les laisser croître en cépées; on peut élever les premiers en arbre d'alignement, en leur formant un rronc nud, & les plantant à six ou huit pieds les uns des autres vers le devant des massifs, ou sur le bord des petites allées.

GENRE II.

L'Epi-d'eau.

L'Epi-d'eau connu en Botanique sous le nom de *Potamogeton*, est une plante qui a pour caractere générique de n'avoir point de calice; les pétales de sa corolle sont au nombre de quatre, ronds, obtus, concaves, élevés, onguiculés, tombans; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, planes, obtus, très-courts; les autheres sont didymes, courtes; les germes du pystil sont au nombre de quatre, ovales, pointus; il n'y a point de style; les stigmates sont obtus; on ne remarque aucun péricarpe; les semences sont au nombre de quatre, rondes, pointues, bossues d'un côté, applaties de l'autre & anguleuses; M. le Chevalier de Linné connoît douze especes d'Epi d'eau qui se trouvent toutes en France.

Premiere Espece.

La premiere espece est l'Epi-d'eau nâgeant: *Potamogeton natans. Potamogeton foliis oblongo-ovatis petiolatis natantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 355. *Hort. Cliff.* 40. *flor. suec.* 139, 155. *Roy Lugdb.* 212. *Dalib. Paris.* 54. *Hall. Helv. n°.* 843. *Gmel. sib.* 3; *p.* 34. *Deneck. Gallob. p.* 94. *Mœnch. Hass. n°.* 137. *Poll. Pal. n°.* 171. *Matthusc. sil. n°.* 148. *Dœrr. nass.* 184. *Potamogeton foliis ovato-oblongis natantibus. Flor. lapp.* 68. *Potamogeton rotundifolium. Bauh. pin.* 193. *Potamogeton foliis lanceolato-oblongis, petiolis longis. Gron. virg.* 139. *Pollich. L. C.* Les racines de cette plante sont grosses, rondes, nouées, blanches, rampantes, garnies de fibres déliées qui s'étendent beaucoup sous les eaux; elle pousse plusieurs tiges longues, grêles, également nouées & rameuses. Ses feuilles qui naissent dans l'eau, sont longues & étroites; mais lorsque la plante a cru suffisamment pour surpasser l'eau, elles deviennent larges comme celles du plantain; elles sont presque ovales, ner-

veuses, luisantes, d'un verd pâle, attachées à de longues queues; il s'éleve d'entre les feuilles des pédicules qui soutiennent des épis de fleurs purpurines à quatre pétales. Cette espece est représentée dans Fuchsius, pag. 651. Elle croît dans les marais, les étangs, près les fontaines, les rivieres & les lieux humides, elle en serr de principal ornement lorsqu'elle est en fleurs; prise en décoction, elle est astringente & rafraîchissante; elle convient extérieurement contre les dartres & autres démangeaisons de la peau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'Epi-d'eau perfeuillé : *Potamogeton perfoliatum. Potamogeton foliis cordatis amplexicaulibus Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 355. Flor. lapp. 69. Flor. suec.* 140, 145. *Roy. Lugdb.* 212. *Hall. helv.* 845. *Dalib. Paris.* 54. *Gmel. sib.* 3, *p.* 35, *n°.* 26. *Scop. carn. edit.* 2. *n°.* 179. *Manch. Hass. n°.* 138. *Œd. t.* 196. *Potamogeton perfoliatum. Rai. hist.* 188. *Potamogeton foliis latis splendentibus. Bauh. pin.* 195. *Potamogeton tertium Dod.* 581. *Potamogeton alterum. Bauh. hist.* 3, *p.* 778. *Potamogeton rotundifolium alterum. Lœs. Pruss.* 205. *t.* 65. Les feuilles sont menues, très-vertes, luisantes, semblables à du papier imbibé d'huile, d'ailleurs en forme de cœur, embrassant la tige par des crochets ronds, alternes, conjuguées aux fleurs, nerveuses, ondulées. L'épi est court & épais, appuyé sur un péduncule fort oblique partant des aisselles de la feuille; il ne s'y trouve point de gaînes, ou elles sont très-courtes. Cette espece croît aux environs de Paris, & ailleurs par toute la France : elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 196, & dans le *Flora Prussica* de Lœsel, pl. 65 : elle est vivace, elle se plaît dans les lacs & les fleuves argilleux.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est l'épi d'eau épais : *Potamogeton densum. Potamogeton foliis ovatis acuminatis oppositis confertis, caulibus dichotomis, spica quadri-flora. Linn. sist. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 356 *Guett. stamp.* 1, *p.* 102. *Pollich. Palat. n°.* 172. *de Neck. Gallob. p.* 94. *Potamogeton caule dichotomo foliis conjugatis, ellipticis, complicatis, imbricatis. Hall. Hell. n°.* 849. *Potamogeton minus, foliis densis mucronatis non serratis. Magn. Monsp.* 303. *Fontinalis media lucens. Bauh. hist.* 3. *p.* 769, *Ray. hist.* 189. *Tribulus aquaticus minor alter. Clus. hist.* 2, *p.* 252. Les feuilles de cette espece sont conjuguées, un peu larges, pliées le long de la nervure, ce qui les fait paroître plus étroites, lancéolées, aiguës,

réunies au haut de la plante, sans être découpées à dents de scie. Le pétiole à fleurs est court, réfléchi, l'épi est petit, a un petit nombre de fleurs, rond, dans lequel à peine mûrit-il quatre semences; la tige est fourchue. M. Guettard a trouvé cette plante aux environs d'Etampes; M. de Necker dans la Flandre Françoise, & Magnol aux environs de Montpellier; on en trouve encore en d'autres Provinces de France: elle est représentée dans notre septieme Partie de *notre Histoire Naturelle gravée de la France.*

Quatrieme Espece.

La quatrieme espece est l'Epi-d'eau luisant: *Potamogeton lucens. Potamogeton foliis lanceolatis planis in petiolos desinentibus. Lin. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 356. *Hort. Cliff.* 40. *Flor. suec.* 141, 147. *Roy Lugd.* 212. *Dalib. Paris.* 54. *Œd. Dan. t.* 195. *Gort. ingr.* 25. *Gmel. sib.* 3, *p.* 34. *de Neck. Gallob. p.* 95. *Scoll. Barb. n°.* 140. *Mattusch. sil. n°.* 109. *Kniph. cent.* 5. *n°.* 70. *Mænch. Hass. n°.* 139. *Poll. Pal. n°.* 173. *Potamogeton foliis tenuibus, longissimis lanceolatis. Hall. helv. n°.* 847. *Potamogeton foliis angustis splendentibus. Bauh. pin.* 193. *Fontinalis lucens major. Bauh. hist.* 3. *p.* 769. Le port de cette espece est celui d'une plante flottante; ses feuilles sont très-longues, beaucoup moins larges, lancéolées & ondulées par le bas, surpassant par leur longueur plusieurs fois leur largeur: les gaînes sont grandes, vertes; les épis sont moins gros sur des petioles très-longs; elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 195. Elle est vivace & se trouve aux environs de Paris; elle se plaît dans les lacs, les étangs & les fleuves argilleux.

Cinquieme Espece.

La cinquieme espece est l'Epi-d'eau crépu: *Potamogeton crispum. Potamogeton foliis lanceolatis alternis oppositisve undulatis serratis. Linn. syst. Plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 356. *Roy. Lugdb.* 212. *Flor. suec.* 142, 148. *it. scan.* 142. *Hall. helv. n°.* 848. *Pollich. pal. n°.* 174. *de Necker Gall.* 95. *Gmel. sib.* 3, *p.* 33, *n°.* 23. *Scop. carn. edit.* 2. *n°.* 181. *Mænch. hass. n°.* 140, *Mattusch. sil. n°.* 110. *Dœrr. nass. p.* 185. *Potamogeton foliis crispis, seu lactuca ranarum sarmentis planis. Bauh. pin.* 193. *Fontis lapathum pusillum. Lob. Icon.* 286. *Tribulus aquaticus minor. Clus. hist.* 715. Les feuilles de cette espece sont alternes, à trois nervures paralelles, jointes avec le nerf du milieu par des rameaux rectangulaires; leurs bords sont ondulés, serrés avec de petites épines ou de petites dents, d'ailleurs lancéolées; au haut de la plante, il sort des aisselles

des feuilles, des pétioles de trois pouces; l'épi n'a qu'un petit nombre de fleurs, environ huit, les gaînes sont blanches & courtes : cette espece est représentée dans Lobel, pl. 286. On en trouve beaucoup en Flandre : elle se plaît dans les petits ruisseaux, dont elle suit le courant par ses tiges inclinées.

Sixieme Espece.

La sixieme espece est l'épi d'eau à feuilles découpées à dents de scie : *Potamogeton serratum. Potamogeton foliis lanceolatis oppositis subundulatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 357. *Scop. carn.* 2, *n°.* 178. *Œd. Dan.* 195, *Dœrr. Nass. p.* 185. *Potamogeton foliis tenuibus ellypticis, nervis convergentibus. Hall. helv. n°.* 846. *Potamogeton foliis lanceolatis obscurè undulatis, caulibus longè ramosis. Guett. stamp.* 1. *p.* 102, *Dalib. Paris.* 55. *Potamogeton longo serrato folio. Bauh. pin.* 193. *Potamogeton altera. Dod.* 582. *Lapathum fluitans, folio longo serrato. Bauh. hist.* 2, *p.* 988. Les feuilles sont longues, ovales, pointues, très-luisantes, à nervures ellyptiques, mais réunies par des rameaux transverses, ayant leurs bords repliés, de sorte qu'elles paroissent découpées à dents de scie, quoique cela ne soit pas; les pédicules sont très-gros, courbes; les épis sont épais, cylindriques; les gaînes sont très-grandes & très-larges. Cette espece est représentée dans les Planches 8 & 9 en bois, de Gesner; dans l'*Herbarium* de Petiver; dans le *Flora Danica*, pl. 195. Elle croît aux environs de Paris, d'Etampes & ailleurs, dans les petits ruisseaux.

Septieme Espece.

La septieme espece est l'épi-d'eau applati : *Potamogeton compressum. Potamogeton foliis linearibus obtusis, caule compresso. Linn. sist. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 357. *Hort. Cliff.* 40. *Flor. Suec.* 143, 149. *Roy Lugd.* 213. *Dalib. Paris.* 55. *Œd. Dan. t.* 203. *Mœnch. Hass. n°.* 141. *Potamogeton caulibus compressis, foliis gramineis lanceolatis, spicis paucifloris. Hall. helv. n°.* 851. *Pollich. pal. n°.* 175. *Potamogeton gramineum latifolium. Lœs. Pruss. p.* 206, *t.* 66. *Potamogeton caule compresso, foliis graminis caninis. Rai hist.* 189. *Dill. Giss.* 122. Le port de cette plante est flottant; les feuilles sont graminées, ordinairement ondulées, lorsqu'elles sont seches, cependant planes, lancéolées aiguement & à arêtes; la tige est pâle, applatie, sans être cylindrique; les stipules sont blanches, très-courtes; les gaînes sont blanches, longues d'un pouce,

les épis font à un petit nombre de fleurs ; les femences font plus groffes que celles des autres efpeces : cette plante varie par fes feuilles alternes & oppofées.

Huitieme Espece.

La huitieme efpece eft l'épi-d'eau en forme de peigne. *Potamogeton pectinatum. Potamogeton foliis fetaceis paralellis approximatis diftichis. Linn. fift. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 357. *Flor. fuec.* 145, 150. *Dalib. Parif.* 55. *de Neck. Gallob. p.* 93. *Schol. Barb. n°.* 142. *Potamogeton foliis linearibus acutis longiffimis alternis confertis. Roy. Lugdb.* 213. *Potamogeton gramineum ramofum. Bauh. pin.* 193. *Prodr.* 101. Les feuilles de cette efpece font foyeufes, paralelles, proches les unes des autres, très-longues, alternes, partagées en deux : on trouve cette efpece aux environs de Paris, dans la Flandre Françoife & ailleurs dans le Royaume ; elle fe plaît dans les foffés & les marais.

Neuvieme Espece.

La neuvieme efpece eft l'épi-d'eau foyeux. *Potamogeton fetaceum. Potamogeton foliis lanceolatis oppofitis acuminatis. Linn. fift. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 357. *Roy. Lugdb.* 213. *Dalib. Parif.* 55. *Potamogeton ramofum anguftifolium. Bauh. pin.* 193. *Prodr.* 101. Cette efpece eft rameufe ; les feuilles font lancéolées, oppofées, pointues : elle fe trouve aux environs de Paris dans les foffés marécageux.

Dixieme Espece.

La dixieme efpece eft l'Epi-d'eau graminé : *Potagometon gramineum. Potagometon foliis lineari-lanceolatis alternis feffilibus, ftipulis latioribus. Linn. fift. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 358. *Flor. fuec.* 144, 151. *Œd. flor. dan. t.* 222. *de Neck. Gallob. p.* 92. *Dœrr. naff. p.* 185. *Potamogeton foliis gramineis, petiolis erectis, vaginis laxis numerofioribus. Hall. helv. n°.* 850. *Potagometon gramineum latiufculum foliis & ramificationibus, denfè ftipatis. Rai. Angl.* 3, *p.* 149. *Flor. lapp.* 70. *Potamogeton gramineum latifolium Lœf. pruff.* 206. Cette plante a l'apparence d'un chiendent ; fa tige eft longue, plane ; fes feuilles font rayées, à lignes paralelles, d'ailleurs diminuant infenfiblement, fans être dentelées, ni ondulées,

conjuguées à la naissance des rameaux. Les gaînes sont très-abondantes & très-grandes, ce qui la fait reconnoître ; les pétioles sont courts, droits; les semences sont en petit nombre, mais très-grandes ; les gaînes florales sont de la longueur des pétioles. Cette espece se trouve en France : il y en a dans les fossés de la Flandre. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 222 ; dans le troisieme Volume de Rai, t. 4, fig. 3 ; dans le *Flora Prussica* de Lœsel, pl. 66. & dans la septieme partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* On rencontre aux environs de Montpellier & dans la Provence une autre variété de cette plante, connue sous les phrases de *Potamogeton foliis lanceolatis oppositis acuminatis planis. Ger. prov.* 124. *Potamogeton minus, foliis densis mucronatis, non serratis. Magnol. Monsp.* 363. *Fontinalis media lucens. Bauh. hist.* 3. *p.* 777. Les feuilles de cette variété sont lancéolées, opposées, pointues, planes.

Onzieme Espece.

L'onzieme espece est l'épi-d'eau maritime : *Potamogeton marinum. Potamogeton foliis linearibus alternis distinctis infernè vaginantibus. Linn. syst. plant edit. Reich. t.* 1, *p* 358. *Flor. suec.* 146, 152. *Œd. dan.* 186. *Pollich. palat. n°.* 176. *Potamogeton caulibus teretibus, foliis perangustis, spicis paucifloris minimis. Hall. helv. n°.* 852. *Potamogeton pusillum. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 182. *Potamogeton ingens, gramineo folio longiori. Vaill. Paris.* 32. *fig.* 5. *Potamogeton pusillum fluitans. Bocc sic.* 42. *it. Goth.* 221. *Potamogeton maritimum ramosissimum, grandiusculis capitulis, capillaceo folio. Pluk. alm.* 305. Cette espece est tendre & grêle ; ses feuilles sont nombreuses, conjuguées, très-étroites & foibles, longues d'un pouce & au-delà. La gaîne des rameaux est longue, deux fois plus large que la feuille, applatie, légérement élevée ; la gaîne florale est large, elliptique, lancéolée ; les épis sont en nombre sur des petioles d'un pouce & de deux pouces, tendres ; les fleurs sont très-petites, & ne passent pas quatre ou six. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 186 ; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 32, fig. 5 ; dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 20, fig. 2 ; dans l'*Almagestum* de Plukenet, pl. 216, fig. 5 : elle est annuelle, & croît naturellement sur les bords de la mer ; Vaillant en a trouvé aux environs de Paris.

Douzieme Espece.

La douzieme espece est l'épi-d'eau nain : *Potamogeton pusillum. Potamogeton foliis linearibus oppositis alternisque distinctis basi patentibus caule*

le tereti. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. tom. 1, *p.* 358. *Flor. ſuec.* 147, 153. *Dalib. Pariſ.* 56. *Polich. palat. n°.* 177. *Necker. Gallob. p.* 93. *Potamogeton caule tereti, foliis linearibus planis, ſpica multiflora, ſeneſcente interrupta. Hall. helv. n°.* 853. *Œd.* 186. *Potamogeton foliis linearibus alternis remotis. Roy. Lugdb.* 213. *Potamogeton minimum, capillaceo folio. Bauh. pin.* 193. *Prod.* 101. *Potamogeton gramineum tenuifolium. Leſſ. Pruſſ.* 206. *Potamogeton puſillum gramineo folio breviore. Vaill. Pariſ. t.* 32, *fig.* 4. Les feuilles de cette eſpece ſont planes, très-étroites, longues de deux pouces; les épis ſont formés de vingt fleurs & même davantage, d'abord raſſemblées, enſuite diſtinctes par des intervalles longs & nuds; les gaînes ſont découpées légérement à dent de ſcie, fendues en deux, blanchâtres au commencement; les ſtipules ſe terminent en cheveux; les ſemences ſont grandes. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 186; dans le *Flora Pruſſica* de Loeſel, pl. 67; dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, pl. 32, fig. 4, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France*; elle eſt annuelle; elle ſe plaît dans les marais de la France: on en voit aux environs de Paris, dans la Flandre & ailleurs.

GENRE II.

La Ruppée.

Ce genre de plante, connu ſous le nom de *Ruppia. Linn. Bacca ferrea. Mich.* a pour calice une ſpathe à peine imperceptible au-delà des gaînes des feuilles. Le ſpade eſt en forme d'alène très-ſimple, droit, recourbé, lorſque le fruit mûrit, entouré diſtinctement des parties de la fructification; il n'y a point de périanthe, on ne remarque aucune corolle, il n'y a point de filamens aux étamines; on diſtingue ſeulement quatre antheres, ſeſſiles, égales, rondes, didymes; les germes des piſtils ſont au nombre de quatre ou cinq, ovales, connivens. Il n'y a point de ſtyle, les ſtigmates ſont obtus. Il n'y a point de péricarpe, les ſemences ſont appuyées ſur de petits pédicules propres, filiformes, de la longueur du fruit; elles ſont au nombre de quatre ou cinq, ovales, obliques, terminées par un ſtigmate plane, orbiculé. M. le Chevalier de Linné n'en rapporte qu'une ſeule eſpece qui ſe trouve en France.

ESPECE.

Cette eſpece eſt la Ruppée maritime: *Ruppia maritima. Ruppia. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 359 *Hort. Cliff.* 456. *it. Wgoth.* 186. *Flor. ſuec.* 2. *n°.* 154. *Gmel. ſtamp.* 2, *p.* 416. *Œd. dan. t.* 364. *Pall.*

it. 1, *p.* 431. *Bacca ferrea maritima, foliis acutissimis. Mich. gen.* 72. *Potamogeton maritimum, gramineis longioribus foliis, fructu valdè umbellato. Rai. Angl.* 3, *p.* 134. *Gramen maritimum fluitans cornutum. Bauh. pin.* 3. *Prod.* 7. *Fucus folliculaceus, fæniculi folio longiore. Bauh. pin.* 365 *Fucus ferulaceus, Lob. ic.* 255. Les feuilles de cette plante sont très-aiguës, graminées, flottantes; le fruit est presqu'à ombelle. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 364; dans le *Michieli nova Genera*, pl. 35; dans le troisieme volume de l'*Histoire des Plantes*, par Ray, pl. 6, fig. 1; dans Lobel, pl. 255, & dans la septieme partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France*: elle est annuelle & croît naturellement sur les bords de la mer: M. Guettard y en a observé.

GENRE IV.

La petite Morsgeline.

Ce genre, connu par les Botanistes sous les noms de *Sagina. Linn. Alsinella Dill.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à quatre folioles ovales, concaves, très-étendues, persistantes. Les pétales de la corolle sont au nombre de quatre, ovales, obtus, plus courts que le calice, s'étendans; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, capillaires; les antheres sont rondes; le germe du pistil est globuleux; les styles sont au nombre de quatre, en forme d'alêne, recourbés, poileux; les stigmates sont simples; le péricarpe est une capsule ovale, droite, à quatre loges, à quatre valves; les semences sont nombreuses, très-petites, attachées au receptacle. On connoît en France deux especes de cette plante.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la petite Morsgeline couchée: *Sagina procumbens. Sagina ramis procumbentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 359. *Flor. Lapp.* 157. *Flor. suec.* 148, 155. *Roy Lugdb.* 452. *Œd. spec.* 2, *p.* 23, *t.* 8. *Gmel. sib.* 4, *p.* 159. *Jacq. Vindeb.* 26. *Neck. gallob. p.* 96. *Pollich. pal. n°.* 178. *Manch. hass. n°.* 135. *Kniph. Cent.* 10. *n°.* 75. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 183. *Dœrr. nass. p.* 200. *Alsine tetrastemon, foliis lanceolatis connatis. Hall. helv. n°.* 861. *Alsine floribus tetrandris, tetragynis caulibus diffusis. Scop. carn.* 1, *p.* 496, *n°.* 1. *Alsine saxifraga, graminifolia floribus tetrapetalis, herbidis & muscosis. Pluk. t.* 74. *Sagina scapis & ramis unifloris. Guett. stamp.* 2, *p.* 277. *Alsinella muscoso flore repens. Dill. giss.* 81. *Rai. Angl.* 4, *p.* 91. *Alsine pusilla graminea flore tetrapetalo. Seg. veron.* 421. *Lindern. Hort. Als. t.* 8. *Alsina*

minima, *flore fugaci. Rai. Supl.* 501. Cette plante eſt très-petite, annuelle, rameuſe, haute de deux pouces; ſes feuilles un peu larges à la baſe, embraſſent la tige, ſont connées & perfoliées, linéaires, un peu aiguës, elles terminent par faiſceaux les rameaux; les fleurs ſont pour l'ordinaire fermées, les folioles du calice ſont aiguës; les pétales ſont au nombre de quatre, plus petites que le calice, ovales, blanches, & ſuivant Jacquin, il ne s'en trouve pas même quand la plante eſt indigene : on trouve cette eſpece aux environs d'Etampes, dans la Flandre Françoiſe : on en rencontre une variété aux environs de Paris, qui ſe nomme *Saxiſraga graminea puſilla*, *foliis brevioribus craſſioribus & ſucculentis. Rai. Angl.* 3, *p.* 345. La variété eſt repréſentée dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, fig. 2, & l'eſpece dans le *Specimen* d'Ardouin, pl. 8; dans la dixieme Centurie de Kniphof, *n°*. 75; dans l'*Almageſtum* de Plukenet, pl. 74; dans les plantes de Vérone, par Seguier, pl. 5, fig. 3; dans l'*Hort. Alſat.* de Lindern, pl. 8.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la petite Morſgeline élevée : *Sagina erecta. Sagina caule erecto ſubunifloro. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 380. *Pollick. pal. n°.* 179. *Grim. flor. Iſen. in nov. act. A. N. C. t.* 3, *app.* 274. *Sagina foliis lineari lanceolatis. Ger. prov.* 402. *Sagina ſcapis unifloris. Guett. ſtamp.* 2, *p.* 276. *Dalib. Pariſ.* 56. *Alſine foliis caryophyllæis. Rai. Angl.* 3, *p.* 344. *Alſine verna glabra. magn. Monſp.* 14. *Vail. Pariſ.* La tige de cette eſpece eſt droite; les feuilles ſont linéaires, ſemblables à celles de l'œillet, lancéolées; l'hampe eſt à une fleur; les fleurs ſont fermées; les folioles du calice ſont lancéolées, pointues; les ſtyles ſont au nombre de quatre, ſouvent de cinq : cette eſpece eſt repréſentée dans le troiſieme volume des Plantes de Ray, pl. 15, fig. 4; dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, pl. 3, fig. 2, & dans la ſeptieme partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.* On la trouve dans les endroits ſtériles de la France, aux environs de Paris, d'Etampes, de Montpellier.

GENRE V.

La Tillée.

Ce genre, connu en Botanique ſous le nom de *Tillæa. Mich. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice plane, partagé en quatre parties ovales, grandes; les pétales de la corolle ſont au nombre de qua-

tre, ovales, aigus, planes, presque plus petits que le calice; les filamens des étamines sont au nombre de quatre, simples, plus courts que la corolle; les antheres sont petites; les germes des pistils sont au nombre de quatre; les styles sont simples; les stigmates obtus; les capsules du péricarpe sont au nombre de quatre, oblongues, pointues, réfléchies, de la longueur de la fleur, s'ouvrant en haut longitudinalement; les semences sont au nombre de deux, ovales. M. le Chevalier de Linné distingue deux especes de Tillée, qui se trouvent l'une & l'autre en France.

Premiere Espece.

La premiere espece est la Tillée aquatique : *Tillæa aquatica. Tillæa erecta dichotoma, foliis acutis, floribus quadrifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 361. Flor. suec. 2, n°. 156. Crassula caule dichotomo, foliis linearibus, floribus quadrifidis. Flor. suec. 259. Dalib. Parif. 98. Crassula floribus quadrifidis. Hort. Cliff. 497. Sedum minimum annuum, flore roseo tetrapetalo. Vaill. Parif.* 181. La tige de cette espece est droite, elle est fourchue; les feuilles sont aiguës, linéaires; les fleurs sont à quatre pétales, rosacées: cette plante est très-petite, annuelle : on l'a retiré du genre des *Crassula* pour en faire un genre particulier; elle croît naturellement dans les endroits sujets à être inondés : on en voit aux environs de Paris. Elle est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 10, fig. 2, & dans la septieme partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Seconde Espece.

La seconde espece est la Tillée muqueuse : *Tillæa muscosa. Tillæa procumbens floribus trifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 368. Hort. Upf. 24. Sauv. Monsp. 129. Tillæa. Dalib. Parif. 43. Tillæa muscosa annua perfoliata. Mich. gen. 22. Crassula foliis sessilibus connatis, floribus aggregatis in foliorum alis. Guet. stamp. 1, p. 97. Polygonum muscosum minimum. Bocc. sic. 56. Sempervivum omnium minimum repens muscosum, Polygoni facie. Bocc. mus.* 2, *p.* 36. Cette espece est annuelle, de même que la précédente, elle est couchée, musqueuse, très-petite; ses feuilles sont sessiles, connées; ses fleurs sont fendues en trois, & se trouvent rassemblées aux aisselles des feuilles. Au rapport de Boccone, cette plante pourroit passer pour un polygone par son port : elle est représentée dans le *Michieli nova Genera*, pl. 2, dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 29, & dans le second volume du *Musæum* du même Auteur, pl. 22. On trouve cette plante aux environs de Paris, d'Etampes, de Montpellier.

CLASSE V.

Des Plantes pentandriques.

Le nom de Pentandrie qu'on donne à cette claſſe, eſt dérivé de deux mots grecs qui ſignifient qu'il y a cinq maris pour le mariage; les fleurs de cette claſſe ſont hermaphrodites & ont cinq étamines, ou, pour mieux dire, cinq maris. Cette claſſe eſt la plus étendue de toutes celles du ſyſtême ſexuel : elle renferme ſix Ordres, dont le premier comprend les plantes pentandriques-monogyniques, c'eſt-à-dire, les plantes qui ont cinq étamines & un pyſtil. Le ſecond, les plantes pentandriques-dyginiques, c'eſt-à-dire, celles qui ont cinq étamines & deux piſtils. Le troiſieme, les plantes pentandriques-trigyniques, c'eſt-à-dire, celles qui ont cinq étamines & trois pyſtiles. Le quatrieme, les plantes peutandriques-tetragyniques, c'eſt-à-dire, celles qui ont cinq étamines & quatre piſtils. Le cinquieme, les plantes pentandriques-pentagyniques, c'eſt-à-dire, celles qui ont cinq étamines & cinq piſtils; & le ſixieme enfin, les plantes pentandriques-polyginiques, c'eſt-à-dire, celles qui ont cinq étamines & plus de cinq piſtils.

ORDRE I.

Des Plantes pentandriques-monogyniques.

Cet Ordre renferme pluſieurs genres qui ſe trouvent en France, & que nous allons parcourir ſucceſſivemenr : parmi ces genres, il ſe trouve des fleurs monopétales inférieures monoſpermiques, des fleurs monopétales inférieures diſpermiques, des fleurs monopétales inférieures tetraſpermiques, d'autres auſſi inférieures pentaſpermiques, angioſpermiques, des fleurs monopétales ſupérieures, des fleurs pentapétales inférieures, des fleurs pentapétales ſupérieures, des fleurs incomplettes inférieures & des fleurs incomplettes ſupérieures.

GENRE I.

L'Heliotrope.

L'héliotrope : *Heliotropium. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, tubulé, à cinq dents, perſiſtant : la corolle eſt

monopétale en forme de taſſe ; le tube eſt de la longueur du calice ; le lymbe eſt plane, à demi-fendu en cinq, obtus ; les lobes les plus petits ſont alternes, plus aigus ; les plus grands ſont intermédiaires : la gueule eſt nue. Les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, très-courts dans la gueule ; les antheres ſont petites, couvertes ; les germes du piſtil ſont au nombre de quatre ; le ſtyle eſt filiforme, de la longueur des étamines, le ſtigmate eſt échancré ; il n'y a point de péricarpe, ce n'eſt autre choſe que le calice qui devient droit, & qui renferme les ſemences dans ſon ſein ; les ſemences ſont au nombre de quatre, ovales, pointues. M. le Chevalier de Linné en admet pluſieurs eſpeces, mais nous n'en connoiſſons en France que deux.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt l'héliotrope d'Europe, l'herbe aux verrues, le tourneſol : *Heliotropium Europæum. Heliotropium foliis ovatis integerrimis, tomentoſis rugoſis, ſpicis conjugatis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 381. *Hort. Upſ.* 33. *Sauv. Monſp.* 305. *Pollick. pal. n°.* 180. *Gmel. ſib.* 4, *p.* 74, *Mill. Dict. n°.* 1. *Murray Prod* 141. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 194. *Jacq. Auſt.* 3, *p.* 297. *Sabbati Hort.* 2, *t.* 33. *Kniph. Cent.* 9, *n°.* 46. *Heliotropium foliis ovatis petiolatis, ſpicis inferioribus ſimplicibus, ſupremis gemellis. Hall. helv. n°.* 593. *Heliotropium vulgare. Boccone plant. ſic. t.* 49. *Heliotropium majus. Cluſ.* 46. *Heliotropium foliis ovatis integerrimis, ſpicis conjunctis. Hort. Cliff.* 45. *Roy. Lugdb.* 404. *Heliotropium majus Dioſcoridis. Bauh. pin.* 253. La racine de cette plante eſt ſimple, menue & ligneuſe. Sa tige eſt haute d'un demi-pied, droite, remplie de moëlle cylindrique, branchue, un peu velue ; ſes feuilles ſont alternes, placées à l'origine des rameaux, pétiolées, ovales, très entieres, cotonneuſes, ridées. Ses fleurs ſont au ſommet, diſpoſées d'un ſeul côté ſur un épi recourbé en maniere de croſſe ; elles ſont monopétales, infundibuliformes, ridées à leur centre, découpées à leurs bords en dix parties, alternativement inégales ; les ſemences ſont au nombre de quatre pour chaque fleur ; elles ſont courtes, cendrées, anguleuſes d'un côté, convexes de l'autre, contenues dans un calice droit. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 207 ; dans l'*Hortus Romanus*, pl. 33 ; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 46 ; dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 49, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France*. Elle eſt annuelle, & croît aux bords des chemins, dans les terreins ſablonneux. On en voit aux environs de Metz, vers Chambieres, dans le Lyonnois, la Provence, la Bourgogne, la Picardie, la Champagne & ailleurs, mais principalement dans la partie méridionale de la France. On prétend qu'en frottant les verrues

avec cette herbe ou avec sa semence, on les fait passer insensiblement. Garidel dit que cela ne réussit pas toujours, & qu'il a souvent vu l'expérience du contraire. Cette plante pilée & appliquée sur les ulceres chancreux & schrophuleux, y fait merveille : la décoction de ses feuilles avec la semence de cumin, est vermifuge, & convient dans le calcul : Lémery assure qu'elle est emmenagogue.

SECONDE ESPECE.

La seconde espèce est la petite herbe aux verrues ; le petit héliotrope : *Heliotropium supinum. Heliotropium foliis ovatis integerrimis tomentosis plicatis, spicis solitariis. Linn. syst. plant. edit, Reich, t. 1. p.* 381 : *Gouan. Monsp.* 17. *c. fig. Heliotropium minus supinum. Bauh. pin.* 253. *Heliotropium supinum. Clus. hist.* 2, *p.* 47. Cette plante pousse plusieurs tiges, longues à peu-près comme la main, courbées par terre, branchues, un peu lanugineuses ; ses feuilles sont semblables à celles de l'espece précédente, mais plus petites ; ses fleurs sont aussi courbées en queue de scorpion aux sommités des branches, & de couleur blanche. Lémery dit que les semences ne sont point jointes quatre à quatre, comme dans l'espece précédente, mais qu'elles naissent ordinairement seules, & quelquefois deux à deux, plus grosses, rousses & enveloppées d'une membrane. La racine est petite & noirâtre en dehors ; on recueille sa graine dans le temps de la moisson ; elle est représentée dans le *Flora Monspeliensis* de Gouan, & croît naturellement en Provence & aux environs de Montpellier.

GENRE II.

La Myosotique.

La Myosotique : *Myosotis. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice oblong, droit, aigu, persistant, à demi fendu en cinq : la corolle est monopétale, en forme de tasse ; le tube est cylindrique, court, le lymbe est plane, à demi-fendu en cinq lobes échancrés, obtus ; la gueule est formée par cinq petites écailles convexes, prominentes, connivantes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq dans le col du tube, tous courts ; les antheres sont très petites, couvertes ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme, de la longueur du tube de la corolle ; le stigmate est obtus ; il n'y a point de péricarpe, c'est seulement le calice qui est plus grand, droit, renfermant des semences dans son sein ; celles-ci sont au nombre de quatre, ovales,

pointues, glabres. Il y a des especes de ce genre, dont les semences sont lisses, d'autres qui ont des pointes en crochets : on en connoît en France de trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la myosotique en forme de scorpion : *Myosotis scorpioides. Myosotis seminibus lævibus, foliorum apicibus callosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 383. *Virid. Cliff.* 149. *Flor. suec.* 149, 157. *Roy. Lugdb.* 404. *Hort. Cliff.* 45. *Œd. Dan.* 583. *Poll. pal. n°.* 181. *Mattusch, sil. n°.* 111. *Neck. Gallob. p.* 97. *Scop. carn. edit.* 2, *n°* 195. *Leers herb. n°.* 138. *Gmel. sib.* 4, *p.* 73. *Kniph. cent.* 11, *n°.* 80. *Dœrr. nass. p.* 356. M. le Chevalier de Linné rapporte trois variétés de cette espece : la premiere est la myosotique des champs : *Myosotis arvensis. Myosotis foliis hirsutis. Hort. Cliff.* 46. *Bœhm. lips. p.* 15. *Scorpiurus annuus radice exigua. Hall. helv. n°.* 590. *Myosotis* (*annua*) *caule ramoso, foliis ovato-lanceolatis. Mœnch. hass. n°.* 153. *Myosotis hirsuta arvensis major. Dill. giess.* 55. *Flor. Lapp.* 74. *Echium scorpioides arvenses. Bauh. pin.* 254, *auricula muris cærule. Tabern.* 197.

La seconde variété est la myosotique des marais. *Myosotis palustris. Scorpiurus radice longa fibrosa perenni. Hall. helv. n°.* 591. *Myosotis foliis glabris. Hort. Cliff.* 46. *Dalib. Paris.* 58. *Bœhm. lips. l. c. Kniph. cent.* 11, *n°.* 81. *Knorr. Delic. hort.* 1, *t. h.* 1. *Myosotis* (*perennis*) *caule subramoso, foliis lingulatis. Mœnch. hass. n°.* 154. *Myosotis glabra pratensis. Dill. Giess.* 67. *Flor. Lapp.* 75. *Lycopsis montana cærulea. Barr. icon.* 404. *Hall. scorpioides palustris perennis viridioribus foliis. Moris. hist.* 3, 451. *suec.* 2, *t.* 3, *fig.* 4. La troisieme variété est l'*Echium scorpioides minus, flosculis luteis. Bauh. pin.* 254. *Prod.* 119. *Burs. XIV*, 6. Cette plante vient très-petite dans les champs arides ; les fleurs y sont très-menues ; mais dans les endroits ombrageux elle devient plus grande & varie aussi par des corolles plus grandes : les sommets de ses feuilles sont calleux : celles-ci sont hérissées dans la premiere variété, & glabres dans la seconde ; les corolles changent de couleur dans le même épi ; il s'en trouve de pâles & de foncées ; la troisieme variété a les fleurons jaunes. La myosotique croît naturellement dans la France aux environs de Paris, dans le pays Messin, la Lorraine, la Flandre Françoise & ailleurs : la premiere variété vient dans les champs arides & est annuelle, de même que la troisieme ; la seconde croît dans les endroits aquatiques auprès des fontaines, & est vivace. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 583 ; dans la onzieme Centurie de Kniphof, n°. 80 & 81 ; dans les Délices des Jardins par Knorr, pl. 4, n°. 1 ; dans Barrelier, pl. 404 ; dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 2, pl. 3, fig. 4 ;

fig. Les troupeaux ne touchent point à la premiere variété, mais ils en mangent de la seconde, dont l'odeur & la saveur ne se font pas appercevoir, mais elle leur devient mortelle.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le petit glouteron : *Myosotis lappula ; myosotis seminibus acutis glochidibus, foliis lanceolatis pilosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 384. *Flor. suec.* 150, 158. *Dalib. Paris.* 57. *Pollich. pal. n°.* 182. *Gmel. it. t.* 1, *p.* 117. *Mænch. hass. n°.* 155. *Kniph. cent.* 11, *n°.* 79. *Flor. dan. t.* 692. *Cynoglossum glandulis faucium glabris. Hall. helv. n°.* 589. *Cynoglossum lappula. Scop. carn.* 2. *n°.* 192. *Lithospermum seminibus echinatis. Hort. Cliff.* 46. *Roy. Lugdb.* 405. *Cynoglossum foliis lanceolatis, floribus in foliorum alis subsessilibus. Guett. stamp.* 1, *p.* 92. *Cynoglossum minus. Bauh. pin* 257. *Bauh. hist.* 3, *p.* 600. *Cynoglossa minor montana serotina altera. Col. ecph.* 179, 180. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, poileuses ; les fleurs sont sessiles aux aisselles des feuilles ; les semences sont hérissées : elle est représentée dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 79 ; dans le *Flora Danica*, *p.* 692. Il s'en trouve une variété à fleurs blanches ; elle est annuelle, & croît naturellement dans les endroits argilleux, nus & escarpés, sur les murs ; on en trouve aux environs de Paris & d'Etampes.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme & derniere espece est la myosotique de la Pouille : *Myosotis apula. Myosotis seminibus nudis, foliis hispidis, racemis foliosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 384. *Mill. Dict. n°.* 3. *Pluk. plyt.* 16. *Lithospermum seminibus lævibus, corollis vix calicem superantibus, foliis lanceolatis. Roy. Lugdb.* 405. *Sauv. Monsp.* 62. *Echium luteum minimum. Bauh. pin.* 254. *Echioides lutea minima apula campestris. Col. ecp.* 1, *p.* 184. *Antus lutea minima. Lob. ic.* 312. Les feuilles de cette espece sont lancéolées, hérissées ; les grappes sont feuillées ; les fleurs sont jaunes ; les corolles surpassent à peine le calice ; les semences sont lisses & nues ; elle est représentée dans le *Phytographia* de Plukenet, pl. 16, fig. 5 ; dans le *Colomnæ Ecphrasis*, t. 1, p. 185 ; dans Lobel, pl. 312, & dans la septieme Partie de *notre Histoire gravée de la France.* Elle est annuelle, & croît aux environs de Montpellier, de Narbonne ; ces trois especes se multiplient par graines, que l'on seme en automne sur une couche de terreau ; au printemps on nétoye les mauvaises herbes : c'est-là toute la culture qu'exigent ces plantes.

GENRE III.

L'Herbe aux Perles.

L'herbe aux Perles; *Lithoſpermum. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice oblong, droit, perſiſtant, aigu, partagé en cinq lobes en forme d'alène & en carêne: la corolle eſt monopétale en forme d'entonnoir, de la longueur du calice; le tube eſt cylindrique; le lymbe eſt à demi fendu en cinq, obtus, droit, perforé; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, très-courts; les antheres ſont oblongues, dans l'embouchure de la corolle; les germes du pyſtil ſont au nombre de quatre; le ſtyle eſt filiforme, de la longueur du tube de la corolle; le ſtigmate eſt obtus, fendu en deux; le péricarpe n'eſt autre choſe que le calice ouvert, qui renferme dans ſon ſein pluſieurs ſemences ovales, pointues, dures, glabres: on en connoît en France de quatre eſpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le gremil des Boutiques; l'herbe commune aux Perles: *Lithoſpermum officinale. Lithoſpermum ſeminibus lævibus, corollis vix calicem ſuperantibus, foliis lanceolatis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 385. Hort. Cliff. 46. Flor. ſuec. 151, 159. Mat. med. 55. Roy. Lugdb. 505. Dalib. Pariſ. 58. Mill. dict. n°. 1. Gmel. ſib. 4, p. 73. De Neck. gallob. p. 99. Scop. carn. edit. 2, n°. 186. Le Pech. it. 1, p. 114. Mœnch. Haſſ. n°. 146. Pollich. pall. n°. 183. Mattuſch. ſil. p. 1, n°. 112. Blackw. t. 436. Ludw. ectyp. t. 147. Kniph. cent. 9. n°. 59. Sabb. Hort. rom. t. 2, tom. 29. Lithoſpermum caule erecto ramoſiſſimo, floribus calicem vix ſuperantibus. Hall. helv. n°. 595. Lithoſpermum majus erectum. Bauh. pin. 258. Lithoſpermum arvenſe. Tabern. 850. Lithoſpermum minus. Matth. 918.*

La racine de cette eſpece eſt ligneuſe, rameuſe; ſes tiges s'élevent à la hauteur d'un pied & demi, ſont droites, rudes, cylindriques, branchues; ſes feuilles ſont alternes, lancéolées, ſeſſiles; celles du ſommet ſont plus larges; les fleurs ſont axillaires, naiſſent au ſommet des tiges, ſont monopétales, infundibuliformes, diviſées en cinq ſegmens obtus; les ſemences ſont au nombre de quatre, arrondies, dures, polies, luiſantes, d'un gris de perle, placées dans un large calice. Cette eſpece eſt repréſentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 426; dans l'*Ectipa* de Ludwig, pl. 147; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 59; dans l'*Hortus*

Romanus, t. 2, p. 29, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace, & croît naturellement par toute la France dans les endroits pierreux & escarpés; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoise, dans le Pays Messin, le Nivernois & autres Provinces de la France.

La graine de gremil a un goût de farine visqueux & un peu astringent; elle contient un sel essentiel, ammoniacal, uni à une grande quantité d'huile & beaucoup de terre astringente; cette terre fait effervescence avec les acides, au rapport de Néhémie Grew.

On attribue aux graines de cette plante une vertu apéritive; elles servent pour les émulsions qu'on fait avec de l'eau de chiendent, & qu'on prescrit dans la gonorrhée; elles passent pour un grand diurétique & un anodin très-efficace; elles chassent les graviers, facilitent l'écoulement; on les prescrit encore pour la colique venteuse & la néphrétique. Mathiol donnoit un demi-gros de graines de gremil dans du lait de femme, à celles qui étoient dans l'enfantement, & Freitagius en faisoit prendre jusqu'à deux onces en pareil cas; ces graines sont recommandées dans les inflammations des prostates; on fait boire pour lors aux malades cinq ou six onces d'eau de laitue ou de plantain, dans laquelle on délaie un gros & demi de cette graine en poudre, un demi-gros de semences de ceterach, & deux scrupules de karabé. Lorsqu'on prescrit cette graine en émulsion, c'est depuis deux gros jusqu'à une demi-once, dans une chopine de liqueur appropriée. M. Chomel assure en avoir vu de bons effets dans la rétention d'urine; on fait aussi infuser pendant un mois une demi-once de cette semence concassée dans un verre de vin blanc, & on le prend le matin à jeûn. Tournefort doute de la plupart des vertus de cette plante, après plusieurs expériences réitérées de sa part & toujours sans succès; la dose pour les animaux, dans les cas analogues à ceux de l'homme, est une demi-once.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le gremil des champs: *Lithospermum arvense. Lithospermum seminibus rugosis, corollis vix calicem superantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 385. *Hort. Cliff.* 46. *Flor. suec.* 152, 160. *Roy. Lugdb.* 405. *Dalib. Paris.* 59. *Œd. dan. t.* 456. *Pollich. pal. n°.* 184. *Neck. Gallob.* 99. *Scorp. carn.* 2. *n°.* 187. *Mænch. hass. n°.* 147. *Mattusch. sil. n°.* 113. *Kniph. cent.* 0 1, *n°.* 56. *Dœrr. nass. p.* 143. *Heliotropium foliis ligulatis, floribus tubulosis. Hall. helv. n°.* 594. *Echioides flore albo Riv. t.* 9. *Lithospermum arvense, radice rubra. Bauh. pin.* 258. *Flor. lapp.* 73. *Lithospermum sylvestre, arvense vel nigrum. Camer. epit.* 660. *Anchusa arvensis minor, facie milii solis. Tabern.* 849. La ra-

cine de cette espece est petite, à écorce rouge; les tiges sont couchées, branchues, rudes au toucher; les feuilles sont longues, ellyptiques, médiocrement aiguës, ou en forme de langue hérissée. Les fleurs sont à l'extrémité des rameaux, soutenues par un paquet de feuilles; les semences forment par leur disposition un épi uni latéral: le calice embrasse la fleur, est hérissé & de la longueur du tube; la fleur est blanche, à petit tube cylindrique, se gonflant sous les segmens, recourbé; les semences sont en forme de bec, coniques, ridées. Cette espece est représentée dans la dixieme Centurie de Kniphof, n°. 56; dans Rivien, pl. 9, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve par toute la France, dans les champs. Echard dit qu'on prépare avec la racine de cette plante un beurre rouge bon pour la pleurésie.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le gremil d'un pourpre bleu. *Lithospermum purpuro-caruleum Lithospermum seminibus lævibus, corollis calicem multoties superantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 386. Hort. Cliff. 46. Roy Lugdb. 405. Jacq. Aust. t. 14. Mill. dict. n°. 3. Pollich. pal. n°. 185. Kram. Aust. 38. Scop. carn. edit. 2, 185. Lithospermum caule procumbente, radicato, ramis floralibus erectis. Hall. helv. n°. 596. Lithospermum majus. Dod. 83. Lithospermum minus repens latifolium. Bauh. pin. 258. Lithospermum repens majus. Clus. hist. 2, p. 163. Lithospermum umbellatum, latifolium. Boccon. sic. 75. & angustifolium ejusdem anchusa repens, lithospermi facie, floribus caruleis, secundùm folia provenientibus. Pluk.* 30. Les tiges stériles sont rampantes, prenant racine; celles qui portent des fleurs sont droites; la racine est longue, grosse, ligneuse, tortueuse, noirâtre; les fleurs sont au sommet de la tige; la corolle est trois fois plus grande que le calice, d'un pourpre bleu; les feuilles sont lancéolées, à une seule nervure, grandes, larges. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 14; dans les plantes de Sicile par Boccone, pl. 40 & 41; dans Plukenet, pl. 76, fig. 2, & dans la septieme Partie de *notre Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace, & croît dans les bois & le long des chemins par toute la France; j'en ai rencontré souvent en herborisant.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le gremil en arbrisseau: *Lithospermum fructicosum. Lithospermum fructicosum, foliis linearibus hispidis, staminibus*

corollam æquantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 387. *Mill. dict. n°.* 5. *Lithospermum fructicosum, corollis calice majoribus, foliis linearibus hispidis. Sauv. Monsp.* 50, 63. *Anchusa lignosior Monspeliensium, flore violaceo. Barr. icon.* 1168. *Anchusa angustifolia. Bauh. pin.* 255. *Buglossum fruticosum, rosmarini foliis. Garid. aix.* 68. Cette espece est en arbrisseau; ses feuilles sont linéaires, hérissées; ses corolles sont violettes, plus grandes que le calice; ses étamines sont de la longueur du tube ou du lymbe ouvert. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes d'Aix, par Garidel, pl. 15, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France* : on en trouve dans la Provence, dans le Languedoc.

GENRE IV.

La Buglosse.

Ce genre, connu par les Botanistes sous le nom d'*Anchusa. Linn.* a pour caractere d'avoir le calice de la fleur divisé en cinq parties oblongues & aiguës, qui ne tombent point avant la maturité du fruit; la corolle de cette fleur est monopétale, & en forme d'entonnoir, dont le tube est cylindrique, de la longueur du calice, & le lymbe a cinq demi-divisions obtuses; l'entrée du tube est fermée par des écailles au nombre de cinq, convexes, oblongues, élevées & se reunissant; les étamines sont au nombre de cinq, formées par autant de filamens très-courts, attachés à l'ouverture de la corolle, & par des antheres oblongues, attachées par le côté & couvertes; le pistil est composé de quatre ovaires, d'un stylet filiforme, plus court que le calice, & d'un stigmate obtus & échancré; les graines qui succedent à la fleur, sont un peu oblongues, obtuses, bossues, placées au fond du calice : il s'en trouve de trois especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Buglosse des Boutiques, la grande buglosse, la langue de bœuf, l'anchuse médicinale : *Anchusa officinalis. Anchusa foliis lanceolatis, spicis imbricatis, secundis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 387. *Hort. Cliff.* 46. *Flor. suec.* 152, 161. *Mat. med.* 55. *Roy. Lugdb.* 406. *Dalib. Paris.* 59. *Gmel. sib.* 4, *p.* 74, *n°.* 13. *Mill. dict. n°.* 1. *Œd. flor. dan. t.* 572. *Pollich. pal. n°.* 186. *Scorp. carn. edit.* 2, *n°.* 489. *Mattusch. sil. t.* 1, *n°.* 114. *Blachw.* T. 500. *Sabb. hort.* 2, *t.* 24. *Knor. del. vol.* 2, *T. B.* 2, *Buglossum angusti-folium majus. Bauh.*

pin. 256. *Buglossum sylvestre majus nigrum. Bauh. pin.* 256. *Segu. veron.* 1, *p.* 214. La racine de cette espece est oblongue, cylindrique, grosse proportionnellement à sa force & à son âge, de couleur noirâtre en dehors & blanche en dedans, pleine d'un suc gluant. Cette plante pousse plusieurs tiges hautes d'une coudée & demi ou environ, hérissées de poils & branchues; elle a les feuilles longues & étroites, sans queue, de couleur de verd-de mer, pointues & garnies de poils dessus & dessous : les fleurs naissent aux sommités des tiges & des rameaux qui sont de couleur purpurine, ordinairement repliées comme la queue d'un serpent, lorsque les fleurs ne sont pas épanouies; celles-ci sont d'un bleu purpurin, & les graines sont noires & si semblables à celles de la bourrache, qu'à peine peut-on les distinguer.

Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 572; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 500; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 24; dans les Délices des Jardins, par Knorr. t. 2, pl. B 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* Cette plante croît par tout le Royaume, spécialement aux environs de Paris, près de Charenton & de Saint-Maur, proche Juerra, le long du chemin de Bauvilliers auprès d'Etampes, & dans l'Orléanois, en Provence & dans le Lyonnois, à la Verune près de Montpellier, à Ensisheim dans l'Alsace, & enfin presque par-tout dans les champs, les jardins & le long des chemins.

On cultive la buglosse dans presque tous les jardins, où elle est mise au nombre des plantes potageres : elle est vivace, fleurit presque toute l'année, & se conserve pendant long-temps; elle se multiplie également de rejettons & de graines qu'on seme au mois de Mars en bordures, sans aucune préparation; elle se plaît en toute terre, pourvu qu'elle soit bien labourée; la graine se recueille sur les vieux pieds, qu'il faut avoir soin de couper, dès qu'on s'apperçoit que les premieres graines commencent à noircir; on les étend pour lors sur un drap, ou on les expose debout contre un mur au soleil jusqu'à ce que toute la graine soit bien seche; on la vanne ensuite, & on l'enferme : elle se conserve bonne pendant trois ans.

Quoique la buglosse soit au nombre des plantes potageres, on s'en sert néanmoins rarement pour aliment; on ne fait usage que de ses fleurs, dont on garnit les salades; les Anglois font cuire ses feuilles dans des potages, & dans l'Irlande on les mange accommodées comme les choux.

On emploie cette plante plus communément en Médecine; c'est pourquoi un cultivateur doit toujours avoir soin d'en avoir dans son jardin pour pouvoir y recourir au besoin; il doit même la faire couper souvent, afin d'avoir toujours des feuilles nouvelles, qui sont celles qui ont le plus de vertu : ses feuilles seches & jettées sur les charbons ardens, font le même effet que le nitre.

La buglosse a les mêmes vertus que la bourrache; on les emploie sou-

vent ensemble, ou on les substitue l'une à l'autre ; leurs fleurs tiennent le premier rang parmi les cinq fleurs nommées cordiales qui sont les roses, les fleurs de buglosse & de bourrache, de souci & de violette. On les ordonne par pincées en infusion ou en conserve, à la dose de deux gros, qu'on porte même jusqu'à une demi-once : on emploie les feuilles & les racines de cette plante dans les tisanes pectorales & les bouillons rafraichissans ; lorsqu'il est impossible, pendant les rigueurs de l'hiver, de pouvoir avoir des feuilles de cette plante, on y supplée par ses racines.

Le suc de buglosse & de bourrache exprimé & clarifié se prescrit toujours avec succès dans la pleurésie, à la dose de quatre ou cinq onces par prise, qu'on réitere trois fois par jour, & à laquelle on ajoute quelquefois une once de syrop violat, dès qu'il s'agit d'exciter des selles, & de préparer le malade à la purgation. Ce suc provoque la sueur & rétablit le mouvement libre du sang dans les parties où sa circulation est rallentie : pour le bien faire, il ne faut pas le laisser bouillir, car il arrive pour lors que la partie mucilagineuse des feuilles de buglosse se sépare en grumeaux, & qu'il ne reste qu'une eau claire qui n'a point de vertu.

Clusius assure que deux onces de suc de buglosse dépuré avec deux gros de sucre, & prises le soir pendant plusieurs jours, conviennent contre les palpitations de cœur : on assure aussi que le syrop fait avec les feuilles & les fleurs de cette plante, est très-bien indiqué dans la mélancolie & les maladies hypocondriaques : il procure au sang une circulation libre, & conséquemment rétablit les sécrétions & les excrétions qui sont pour l'ordinaire diminuées ou interrompues dans ces sortes de maladies. J. Ray attribue à cette plante une vertu anti-épileptique, ce qui mérite confirmation. M. Chomel dit avoir employé avec succès la décoction des feuilles de bourrache & de buglosse dans la dyssenterie : on fait avec cette plante un bouillon qui est très-propre pour arrêter les crachemens de sang & l'hémorrhagie.

On tire de cette plante : 1°. un suc par expression avec lequel on fait du syrop : 2°. une eau distillée, qu'on dit cordiale, & qui n'a pas plus de vertu que l'eau distillée de pluie : 3°. on se sert de ses fleurs en conserve. Quelques Modernes révoquent en doute la plupart des propriétés que nous avons indiquées dans la buglosse ; ils disent même qu'il ne faut pas s'attendre à de grands effets de la part de cette plante dans les maladies ci-dessus citées ; cependant nous avons vu de bons effets de son suc dans la pleurésie.

On donne aux animaux, dans les maladies analogues à celles de l'homme, la buglosse en boisson à la dose de deux poignées pour deux livres d'eau.

Les pétales de la buglosse donnent une teinture verte propre pour la peinture.

✻

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la bugloſſe à feuilles étroites : *Anchuſa anguſtifolia. Anchuſa racemis ſubnudis conjugatis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1 , *p.* 388. *Roy. Lugdb.* 408. *Pollich. pal. n°.* 187. *Mattuſch. ſil. n°.* 115. *Mœnch. haſſ. n°.* 152. *Mill. dict. n°.* 2. *Bugloſſum foliis linguiformibus aſperis, ſpicis ſupremis gemellis. Hall. helv. n°.* 599. *Borago ſylveſtris perennis, flore kermeſimo. zan. hiſt.* 49. *Bugloſſum anguſti-folium minus. Bauh. pin.* 256. *Moriſ. hiſt.* 3 , *p.* 438, *ſect.* 11. *Echii facie Bugloſſum minimum , flore rubente. Lob. icon.* 576. *Bugloſſa altera. Trag.* 231 , 232. Cette eſpece eſt vivace , aſſez ſemblable à la premiere , excepté ſeulement que les feuilles de la tige ſont un peu dentelées par les bords, arrondies par leur baſe, & non ovales ou en fer de lance ; les grappes de fleurs ſont preſque nues ou ont peu de feuilles , & les feuilles s'y trouvent diſperſées ſur deux rangs ; elles ont une aſſez belle couleur pourpre ; la tige de cette plante a environ deux pieds ; les feuilles radicales ſont moins larges que celles de la premiere eſpece, mais les rameaux portent plus de feuilles qui ſont beaucoup plus petites, & dont pluſieurs ſont oppoſées. Cette plante eſt figurée parmi celles de Lobel, pl. 576, dans l'Hiſtoire des Plantes, par Moriſon, tom. 3, ſect. 11. Elle croît naturellement en Lorraine, en Alſace, dans le Lyonnois, la Bretagne, le Soiſſonnois, &c. On a obſervé que ſes racines ſubſiſtoient pendant trois ou quatre ans dans les mauvaiſes terres.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt l'orcanette, la bugloſſe des Teinturiers, la bugloſſe ſauvage, l'orcanette de Montpellier : *Anchuſa tinctoria. Anchuſa tomentoſa foliis lanceolatis obtuſis , ſtaminibus corollis brevioribus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1 , *p.* 388. *mat. med. p.* 55. *Mill. dict. n°.* 8. *Mattuſch. ſil. t.* 1 , *n°.* 116. *Lithoſpermum villoſum caulibus procumbentibus ſimplicibus. Sp plant.* 1 , *p.* 132. *Anchuſa puniceis floribus. Bauh. pin.* 255. *Anchuſa monſpeliaca. Bauh. hiſt.* 3 *p.* 588. La racine de cette plante eſt rameuſe, ligneuſe & rouge ; ſes feuilles ſont velues, alternes, ſeſſiles, ſimples, entieres ; ſa fleur eſt monopétale, infundibuliforme, diviſée en cinq parties ; l'entrée du tube eſt trouée & n'a point d'écailles ; ſa corolle eſt rouge ; ſes ſemences ſont au nombre de quatre, ovales, terminées en pointe, dures, renfermées dans un large calice. Cette plante eſt figurée dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.* Elle eſt commune à la Rochelle, ſur les côtes maritimes

times de la Bretagne & du Poitou, auprès de Montpellier, au-delà du Neuf-Château à droite, proche le village de Caut, diocèse de Narbonne, & aux environs d'Aix; elle aime les terreins secs & sablonneux, & fleurit en Mars & Avril.

Les habitans des campagnes où elle croît, l'employent pour rendre leur beurre plus jaune; l'orcanette n'est employée en Pharmacie que pour teindre les graisses & les huiles; on s'en sert pour donner à l'onguent rosat, la belle couleur rouge, que les roses ne peuvent lui donner. J. Ray assure que l'huile de pétrole dans laquelle on a fait infuser cette racine, guérit les plaies récentes & les piquûres. Plusieurs Auteurs attribuent à l'orcanette une vertu béchique & incisive, qui n'est pas encore assez constatée pour l'employer à cet usage; d'autres la regardent comme astringente, & en cette qualité ils la recommandent intérieurement en décoction pour la guérison des dévoyemens & dyssenteries, & extérieurement pour la guérison des ulceres; mais il se trouve une multitude de remedes dont on peut attendre les mêmes effets avec plus de sûreté & de certitude.

Les Teinturiers employent la racine d'orcanette pour teindre des laines en rouge; on s'en sert aussi pour colorer en rouge les cires; l'huile qui en est chargée est employée pour peindre en rouge, & cette teinture est assez belle.

On prétend qu'en Espagne on en fait un rouge pour les femmes; & en effet, il n'est pas douteux que, si on mêle cette racine dans les pommades, celles-ci n'acquierent un fort beau rouge.

Toutes les buglosses se multiplient aisément par graines; mais on fera très-bien de les semer toujours dans l'automne qui précede le printemps où on les veut avoir; car celles qu'on met en terre au printemps, ne levent le plus souvent qu'en automne, ou même au printemps suivant; cependant si on les seme en Mars sur couche, & si on les arrose assez pour tenir toujours la terre humide, on doit être presqu'assuré qu'elles leveront de bonne heure dans la même année.

GENRE V.

La Cinoglosse.

La cynoglosse, la langue de chien: *Cynoglossum*, *Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice oblong, aigu, persistant, partagé en cinq: la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir, de la longueur du calice; le tube est cylindrique, plus court que le lymbe; celui-ci est à demi-fendu en cinq, obtus; l'embouchure est fermée par cinq petites écailles convexes, élevées, conniventes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, dans l'embouchure ou gueule de la co-

rolle, les antheres sont rondes, nues; les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est en forme d'alène, de la longueur des étamines, persistant; le stigmate est échancré. Il n'y a point de péricarpe, mais les quatre capsules ou arilles des semences sont applaties, rondes, plus obtuses en dehors, raboteuses, ne s'ouvrant pas, un peu planes au côté extérieur, attachées au sommet; les semences sont aussi au nombre de quatre, ovales, bossues, pointues, glabres. Nous ne connoissons en France qu'une espece de cynoglosse.

ESPECE.

Cette espece est la cynoglosse commune, la cynoglosse des boutiques: *Cynoglossum officinale. Cynoglossum staminibus corolla brevioribus, foliis lanceolatis tomentosis sessilibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 390. mat. med. 56. Blackw t. 249. Pollich. pal. n°. 188. Gmel. sib. 4, p. 74, n°. 12. Mænch. hass. n°. 131. Mattusch. sil. n°. 117. Lud. Ectyp. t. 81. Kniph. orig. cent. 6. n°. 33. Necker Gallob. p. 100. Dærr. nass. p. 92. Cynoglossum foliis ellypticis, lanceolatis, sericeis, caule folioso. Hall. helv. n°. 587. Cynoglossum fructu echinato, foliis imis petiolatis, caulinis sessilibus, amplexicaulibus. Scop. carn. 1, p. 439. n°. 2. edit. 2. 191. Cynoglossum foliis lanceolatis ovatis, corollis calicem æquantibus. Roy. Lugd. 406. flor. suec. 154, 162. Cynoglossum foliis ovatis lanceolatis. Hort. Cliff. 47. Cynoglossum majus vulgare. Bauh. pin. 257.* La racine de cette plante est pivotante en forme de navet, épaisse, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans; ses tiges s'élevent jusqu'à deux coudées, elles sont creuses, branchues; ses feuilles sont alternes, en large fer de lance, cotonneuses, sessiles; la fleur est au sommet des rameaux, monopétale, infundibuliforme, divisée en cinq parties; la corolle est plus courte que les étamines; le fruit est formé par quatre capsules un peu applaties, hérissées, fixées au style par le côté intérieur; ses semences sont aussi au nombre de quatre, solitaires, bossues, pointues, lisses; elle est annuelle, & croît naturellement dans les endroits escarpés & sur les bords des grands chemins de la France: elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 249, dans l'*Ectyp. vegetab.* de Ludwig, pl. 81, dans Kniphof, Centurie 6, n°. 33, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

La racine & les feuilles de cynoglosse s'employent comme rafraîchissantes, émollientes, pectorales, vulnéraires & astringentes. Dans la dyssenterie, le cours-de-ventre, l'ardeur d'urine & la toux convulsive, la décoction, l'infusion & la tisane faites avec la racine sont très-utiles; elles adoucissent les humeurs âcres, arrêtent les pertes de sang & toutes sortes d'hémorrhagies; elles dessechent les ulceres internes, & surtout ceux des prostates dans la gonorrhée virulente; on ajoute les feuilles dans les décoctions & les cataplasmes émolliens & résolutifs. La ra-

cine de cynogloſſe a donné ſon nom à des pilules dont la vertu eſt d'adoucir le ſang & de provoquer la ſemence : mais cette propriété eſt due à l'opium & à la ſemence du juſquiame, qui entrent dans les pilules : on doit leur préférer le *laudanum* ; la doſe ordinaire de ces pilules eſt de quatre à cinq grains, dans leſquels il y a environ un grain d'opium.

L'Auteur de la Gazette ſalutaire rapporte un effet ſingulier des pilules de cynogloſſe, que Roſinus Lentilius a obſervé. Ayant été appellé, dit cet Auteur, pour une femme veuve, d'environ quarante-cinq ans, qui avoit une toux occaſionnée par des humeurs âcres qui lui tomboient dans le goſier, je lui ordonnai, entr'autres remedes, des pilules de cynogloſſe, combinées avec quelque aromatique, l'extrait de régliſſe & de ſaffran ; cette femme en prit trois fois, & trois fois elle fut purgée à cinq ou ſix repriſes ſans tranchées, mais avec anxiétés & défaillances ; quoiqu'il n'entre dans la compoſition de ces pilules aucune drogue purgative : je lui nommai tous les ingrédiens, & elle m'aſſura qu'elle n'avoit point d'antipathie pour aucun ; enfin, je lui demandai ſi elle n'étoit pas ſujette à quelque diarrhée critique, elle me répondit qu'elle en avoit une les deux jours qui précédoient ſes regles ; mais elle avoit pris les pilules de cynogloſſe immédiatement après l'évacuation périodique. Les Auteurs de la Gazette ſalutaire ajoutent qu'ils ont obſervé le même effet dans un jeune homme, après avoir pris le *laudanum* liquide de Sydenham.

On applique auſſi à l'extérieur la plante de cynogloſſe, elle amollit & réſout les tumeurs, & eſt utile pour toutes ſortes de plaies & d'ulceres dans leſquels on l'applique en cataplaſme ou en emplâtre avec grand ſuccès. Tragus vante fort un onguent fait de ſon ſuc avec le miel & la térébenthine pour les vieux ulceres malins & fiſtuleux : quelques-uns recommandent la racine de cynogloſſe, tant intérieurement qu'extérieurement, en cataplaſme pour les écrouelles & les glandes écrouelleuſes : mais J. Ray rapporte que l'enfant d'une pauvre femme attaqué d'écrouelles & d'une grande quantité de poux à la tête & dans les habits, avoit porté au col de la racine de cynogloſſe qui avoit bien chaſſé les poux par ſa puanteur, mais qui n'avoit point guéri les écrouelles.

Quand on preſcrit les pilules de cynogloſſe, c'eſt ordinairement depuis la doſe de quatre grains juſqu'à dix ; elles conviennent pour arrêter les catharres, appaiſer la toux farineuſe & les mouvemens épileptiques des enfans, pour procurer le ſommeil & calmer toutes ſortes de douleurs.

Quelques Auteurs regardent la cynogloſſe comme un narcotique dangereux, & ils en redoutent l'uſage, mais mal-à-propos, comme J. Ray l'obſerve, puiſque le fréquent uſage que l'on fait avec ſuccès des pilules de cynogloſſe, prouve qu'on en peut uſer ſûrement à l'intérieur.

Quand on donne aux animaux la décoction des feuilles de cynogloſſe dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'eſt à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau.

GENRE VI.

La Pulmonaire.

Ce genre, connu ſous le nom botanique de *pulmonaria, Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, à cinq dents, priſmatique, pentagonal, perſiſtant; la corolle monopétale, en forme d'entonnoir; le tube eſt cylindrique, de la longueur du calice; le lymbe eſt à demi-fendu en cinq, obtus, droit, s'étendant; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq dans l'ouverture, très-courts; les antheres ſont droites, connivantes; les germes du piſtil ſont au nombre de quatre; le ſtyle eſt filiforme, plus court que le calice; le ſtigmate eſt obtus, échancré; le péricarpe n'eſt aucune choſe que le calice changé, renfermant des ſemences dans le fond : les ſemences ſont au nombre de quatre, rondes, obtuſes. Nous ne connoiſſons en France que deux eſpeces de pulmonaire.

Premiere Espece.

La premiere eſpece eſt la pulmonaire à feuilles étroites : *pulmonaria anguſti-folia* : *pulmonaria foliis radicalibus lanceolatis. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 392. *Hort. Cliff.* 44. *Flor. ſuec.* 2, 164. *Roy. Lugdb.* 404. *Dalib. Pariſ.* 60. *Œd. Dan.* 483. *Hall. helv. n°.* 598. *Gmel. ſib.* 4, *p.* 73. *Gunn. norv. n°.* 1115. *Pollich. pal. n°.* 189. *Mænch. haſſ. n°.* 144. *Mattuſch. ſil. n°.* 118. *Knipk. cent.* 1, *n°.* 70 : *pulmonaria foliis radicalibus ovato-lanceolatis inferius decurrentibus. Bœhm. lipſ.* 14; *pulmonaria alpina, argenteo-folio. Bocc. muſ.* 110; *pulmonaria* 5. *panonica. Cluſ. hiſt.* 2, *p.* 170. Cette eſpece varie par ſes fleurs blanches; elle approche ſi fort de l'eſpece ſuivante, qu'à peine peut-on en faire une eſpece; ſes feuilles étroites ſont la ſeule choſe qui la différentie : elle eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 483; dans le *Botanicon in originali* de Kniphoff, cent. 1. n°. 70; dans le *Muſæum* de Boccone, pl. 86, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.* Elle eſt vivace, & croît naturellement aux environs de Paris.

Seconde Espece.

La ſeconde eſpece eſt la pulmonaire des Boutiques : *pulmonaria officinalis; pulmonaria foliis radicalibus ovato-cordatis ſcabris. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 393. *Hort. Cliff.* 44. *Flor. ſuec.* 156, 163. *mat. med.*

56. *Roy. Lugdb.* 403. *Hall. helv. n°.* 597. *Mœnch. hasſ. n°.* 145. *Mattuſch. ſil. n°.* 145. *Dœrr. naſſ. p.* 199. *Dalib. Pariſ.* 60. *Blackw. t.* 376. *Œd. flor. dan. t.* 482. *Sabb. Hort. rom. vol.* 2, *tom.* 26. *Ludw. Ectyp. t.* 45; *pulmonaria foliis radicalibus in petiolum decurrentibus, caulibus ſeſſilibus, ſemi-amplexicaulibus. Scop. edit.* 1, *p.* 412. *ed.* 2, *n°* 194; *pulmonaria altera. Matth.* 840. *Camer. epit.* 784; *pulmonaria maculoſa. Lob. icon.* 586. *Symphytum maculoſum, ſeu pulmonaria latifolia. Bauh. pin.* 259; *pulmonaria vulgaris latifolia, flore albo. Tourn. inſt.* 136; *pulmonaria non maculoſo folio. Cluſ. hiſt.* 2, *p.* 168. *Bauh. pin.* 259. *Knorr. del. t.* 2, *p.* 2. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 72. La racine de cette plante eſt blanche, garnie de groſſes fibres, nouée, empreinte d'un ſel viſqueux, d'où naiſſent pluſieurs feuilles oblongues, couvertes de duvet, de couleur verte, marquées de taches blanchâtres, larges d'environ deux pouces, terminées en pointe & attachées à deux queues fort longues. Il s'éleve d'entr'elles une tige ronde, velue, ornée de feuilles plus petites que les précédentes, qui porte à ſon ſommet un bouquet de pluſieurs fleurs attachées à un même pédicule; chaque fleur eſt faite en forme de tuyau, bleu ou purpurin, percé dans ſon fond, évaſé & découpé par le haut en cinq parties arrondies, ſoutenue par un autre tuyau verd, velu, dentelé qui lui ſert de calice & qui contient, quand la fleur eſt paſſée, quatre ſemences oblongues jointes enſemble. Cette plante fleurit en Avril; elle croît aux lieux ombrageux, dans les bois : on en voit aux environs de Paris, dans la Lorraine & dans la plupart des Provinces de France : elle eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 482; dans le ſecond volume de l'*Hortus Romanus*, pl. 26; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 376; dans l'*Ectypa vegetab.* de Ludwig, pl. 45; dans Lobel, pl. 586; dans les Délices des Jardins par Knorr. tom. 2, p. P. 2; dans la premiere Centurie de Kniphof, n°. 72, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

La pulmonaire ſe multiplie de plantes enracinées, au mois de Mars. Les Anglois la cultivent parmi leurs plantes potageres; ils l'appellent la *Sauge de Jéruſalem* ou de *Bethléem*, & la mettent pour l'ordinaire dans une terre graſſe & bien cultivée, où elle croît avec force. On attribue à la pulmonaire beaucoup de vertus dans les maladies du poumon; on l'ordonne ſouvent avec ſuccès dans les tiſanes ou les bouillons de mou de veau, pour le crachement de ſang & la pleuréſie. On fait avec ſes racines & ſes feuilles, un ſyrop qu'on aſſocie avec les apozêmes, les potions & les tiſanes pectorales, à la doſe d'une once ou de deux pour ces maladies.



GENRE VII.

La grande Consoude.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Symphytum. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, droit, pentagonal, aigu, persistant; la corolle est monopétale, campanulée; le tube est très-court; le lymbe est tubulé, gonflé, un peu plus gros que le tube, ayant le bord à cinq dents, obtus, réfléchi; l'embouchure ou gueule est munie de cinq rayons en forme d'alène, plus courts que le lymbe, se rassemblant en cône; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, alternes avec les rayons de l'embouchure; les antheres sont aiguës, elevées, couvertes; les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est simple; le péricarpe n'est autre chose que le calice plus grand, gonflé: les semences sont au nombre de quatre, bossues, pointues, conniventes par le sommet. On en trouve deux especes en France.

Premiere Espece.

La premiere espece est la consoude, la grande consire, la grande consoude, l'oreille d'âne, la langue de vache, l'herbe-à-compere: *Symphytum officinale. Symphytum foliis ovato lanceolatis decurrentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 394. *Hort. Cliff.* 47. *Flor. suec.* 155, 165. *Mat. med. p.* 56. *Roy Lugdb.* 407. *Hall. Helv. n°.* 600. *Gmel. sib.* 4, *p.* 76. *Scop. carn.* 2, *n°.* 195. *de Necker Gallob. p.* 101. *Mænch. hass. n°.* 148. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 85. *Ludw. Ect. t.* 80. *Sabb. hort. vol.* 2, *t.* 30, *Black. t.* 252 *Mattusch. sil. n°.* 120. *Flor. dan. t.* 664. *Dœrr. nass. p.* 228. *Symphitum consolida major. Bauh. pin.* 259. *Symphytum majus flore purpureo tabern. p.* 559. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 86. *Mattusch. L. C.* La racine de cette plante est épaisse, fibreuse, charnue, noire en dehors, blanche en dedans, visqueuse, gluante; sa tige s'éleve à-peu-près à la hauteur d'un pied & demi, elle est fistuleuse, velue, rude; ses feuilles sont alternes, ovales, lancéolées, courantes sur la tige, rudes; ses fleurs sont monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq parties, dont le lymbe de leur corolle est tubulé & gonflé: on la trouve aux lieux humides; elle est vivace: j'en ai trouvé une quantité sur les bords de la Seine aux environs de Marly, dans la Généralité des trois Evêchés, & en plusieurs autres endroits de la France, notamment dans la Flandre

Françoise, l'Alsace, la Lorraine, le Nivernois, l'Orléanois, &c. Elle est représentée dans le *Botanicon in originali*, de Kniphof, cent. 1, nos 85 & 86; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 80; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 30; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 252; dans le *Flora Danica*, pl. 664, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. La racine de la grande consoude resserre, consolide, épaissit & corrige la sérosité âcre & salée du sang; on l'emploie avec succès dans les diarrhées, la dyssenterie & le crachement de sang. On la prescrit, pulvérisée, à la dose d'un gros, &, en infusion, depuis une demi-once jusqu'à une once par pinte d'eau : il faut observer que cette infusion ne doit pas être trop forte, car elle seroit mucilagineuse & gluante, & par conséquent désagréable au goût & pesante sur l'estomach. On recommande cette même racine dans l'ulcere des poumons & dans les autres maladies qui viennent d'une lymphe ténue, âcre & subtile qu'il faut adoucir; cette racine convient généralement dans toutes les hémorrhagies; elle arrête au même instant l'écoulement du sang; elle guérit les ulceres des reins & de la vessie. Quelques Médecins assurent que les fleurs de cette plante bouillies dans du vin, sont aussi un excellent remede contre le pissement de sang : on en prend deux fois le jour quatre ou six onces chaque fois : extérieurement la racine de consoude appliquée sur les plaies, en procure la réunion, appaise les douleurs, & consolide la fracture des os; elle est encore très-utile dans les hernies, les luxations & les entorses. On donne aux chevaux la racine en poudre à la dose d'une demi-once; &, en infusion, à celle de deux sur deux livres d'eau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la grande consoude tubéreuse : *Symphytum tuberosum. Symphytum foliis semi-decurrentibus, summis oppositis. Jacq. obs. 3, p. 12, t. 63. Aust. t. 225. Scop. carn. 2, n°. 196. Kniph. cent. 1, n°. 87. Sabb. hort. 2, t. 31. Symphytum majus tuberosa radice. Bauh. pin. 259. Symphytum radice tuberosa. cam. epit. 101. Symphitum tuberosum. Clus. hist. 166. Bauh. hist. 3, p. 593.* Cette espece est peut-être une variété de la précédente; sa racine est blanche, sans être noire à l'exterieur, comme dans la premiere espece : elle est représentée dans la troisieme partie des Observations de Jacquin, pl. 63; dans le *Flora Austriaca*, pl. 225; dans la premiere Centurie de Kniphof, n°. 87; dans l'*Hortus Romanus*, tom. 2, pl. 30. Elle croît naturellement dans le Languedoc aux environs de Montpellier, & dans la Provence aux environs d'Aix.

GENRE VIII.

La Bourrache.

La bourrache : *Borrago. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, persistant ; sa corolle est monopétale, en roue, de la longueur du calice ; le tube est plus court que le calice ; le lymbe est partagé en cinq, en roue, plane ; la bouche ou ouverture est couronnée par cinq protubérances échancrées, obtuses ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alêne, se réunissant ; les antheres sont oblongues, attachées par le milieu, au côté intérieur des filamens, se réunissant ; les germes du pistil sont au nombre de quatre ; le style est filiforme, plus long que les étamines ; le stigmate est simple ; le péricarpe n'est autre chose que le calice plus grand, gonflé ; les semences sont au nombre de quatre, obrondes, ridées en forme de carêne en dehors, par le sommet, globuleuses à la base, insérées longitudinalement à un réceptacle excavé ; les déchiquetures du calice pour la figure & le tube de la corolle pour la grandeur, varient beaucoup. Nous ne connoissons en France qu'une seule espece de bourrache, encore n'y est elle pas naturalisée.

ESPECE.

Cette espece est la bourrache commune : *Borrago officinalis. Borrago foliis omnibus alternis, calicibus patentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 397. Hort. Upf. 34. Mat. med. p. 57. Dœrr. nass. p. 59. Blacw. t. 36. Mill. dict. n°. 1. Kniph. cent. 3 ; n°. 22. Ludw. Ectyp. t. 3. Sabb. Hort. Rom. 2, t. 20. Knorr. delic. 1, t. B. 1. Borrago foliis asperis lanceolatis palisflorum duplicatis. Hall. helv. n°. 607. Borrago silvestris. Trag. 278. Buglossum, fusch. 142. Borrago calicibus patentibus. Hort. Cliff. 44. Roy. Lugdb. 403. Dalib. Paris. 61. Buglossum latifolium, Borrago. Bauh. pin. 256.* La tige de cette espece s'éleve à la hauteur d'une coudée ; velue, branchue, creuse, cylindrique ; ses fleurs naissent au sommet des rameaux, & sont portées plusieurs ensemble sur des péduncules longs d'un pouce au moins ; elles s'inclinent vers la terre, sont monopétales, infundibuliformes, divisées en cinq segmens pointus, & varient en blanc ou couleur de chair ; ses feuilles sont toujours alternes, larges, arrondies, rudes, ridées, courbées sur terre, hérissées de poils assez durs : les graines sont au nombre de quatre, nouées, larges à leur base, terminées en pointe, ridées, noirâtres dans leur maturité, contenues dans le calice gonflé. Cette plante est annuelle ; on la dit originaire d'Alep ; elle vient actuellement dans la Normandie, & même dans toute la France où elle est naturalisée : elle est représentée dans le *Botanicon in originali* de Kniph. cent. 3. n°. 22.

n°. 22 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 3 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 36 ; dans l'*Hortus Romanus*, *t.* 2, pl. 20 & 21 ; dans les Délices de Knott, t. 1, pl. B, 1, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France*.

On cultive cette plante dans les potagers ; elle s'y multiplie par graines qu'on peut ſemer en tout temps ſans beaucoup de préparation ; elle leve très-facilement & promptement, elle ſe plaît naturellement dans les endroits où il y en a déja eu, & on a même bien de la peine à pouvoir la détruire ; elle monte en ſemence, preſqu'auſſi-tôt qu'elle eſt levée : c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt de la prudence d'un jardinier d'en ſemer tous les mois, s'il ſe trouve dans le cas d'en avoir beſoin. La graine de cette plante eſt fort difficile à recueillir ; elle n'eſt pas plutôt mûre, que ſouvent elle tombe & devient la proie des oiſeaux & des mulets qui en ſont avides. Pour y obvier, on coupe ſa tige, quoique verte, on la fait ſecher au ſoleil ſur un drap, ou on étend quelques mauvais linges ſur la plante pour la recevoir ; c'eſt-là le ſeul moyen de pouvoir s'en procurer de la graine : on peut la conſerver pendant deux ans.

On trouve ſur la bourrache la chenille de la phalene, que M. le Chevalier de Linné nomme *phalena noctua gemma*, la phalene gemma : la bourrache ſeche fuſe, comme la nôtre, ſur les charbons ardens, & en effet elle contient un ſel eſſentiel, nitreux, ammoniacal, tel qu'il reſulteroit du mélange de l'eſprit de nître & de l'eſprit d'urine ; mais comme le ſel moyen ne prendroit jamais la forme ſaline, de même l'acide nitreux qui eſt dans la bourrache, ne fait point avec le ſel urineux un ſel eſſentiel, ou plutôt un ſel nitreux, à moins qu'on n'y joigne de la chaux ou quelque ſel alkali fixe, leſquels s'uniſſent avidement avec un ſel acide nitreux, & font un ſel urineux.

Le ſuc des racines de bourrache rougit la teinture du tourneſol ; le ſuc des fleurs donne à cette même teinture une couleur rouge plus légere ; mais le ſuc des feuilles n'y apporte aucun changement ; d'où l'on peut conclure que l'acide eſt plus développé dans les racines, moins dans les fleurs, & qu'il eſt très-enveloppé dans les feuilles par le ſoufre & la terre. Pluſieurs Auteurs prétendent que la bourrache fortifie le cœur & excite la joie, chaſſe la mélancolie & purifie le ſang. C. Hoffman lui conteſte ces vertus ; cependant Geoffroy, dans ſa *Matiere médicale*, ſoutient que cette plante diſſout, diviſe & atténue les humeurs épaiſſes, tenaces & groſſieres ; qu'elle rend le ſang plus fluide, leve les obſtructions, rétablit les ſécrétions, excite les urines, les ſueurs & l'expectoration : auſſi l'ordonne-t'il dans la pleuréſie, la péripneumonie, & au commencement des maladies inflammatoires, dans celles qui viennent de la bile noire, telle que la mélancolie, les affections hypocondriaques & hiſtériques, dans la palpitation, la cachexie & la ſuppreſſion des regles qui reconnoît pour cauſe l'épaiſſiſſement des ſucs ou l'irritation des membranes. On preſcrit ordinairement les racines de bourrache, ſes feuilles & ſes fleurs

dans les décoctions & les bouillons altérans ; on ordonne souvent le suc dépuré de ses feuilles depuis deux onces jusqu'à trois, quatre ou cinq, qu'on associe avec les sucs de buglosse, de cerfeuil & de chicorée sauvage, & auquel on ajoute quelquefois du syrop pectoral ou relâchant, suivant les circonstances.

Fuller, dans sa *Pharmacopée*, nous apprend le moyen de conserver le suc de bourrache pendant l'hiver : versez dessus, dit il, de l'huile d'olives, vous l'empêcherez de moisir ou de s'aigrir, on faites-en évaporer le phlegme en le remuant ; ensuite faites-le bouillir jusqu'à ce qu'il soit réduit aux trois quarts ; ajoutez y deux ou trois onces d'esprit de-vin sur chaque livre de sucre, ou bien mettez vos sucs de bourrache clarifiés par le seul repos, dans des vaisseaux dont les parois soient enduites de fleurs de soufre.

Les fleurs de bourrache passent pour être cordiales, & on les met dans le nombre des cinq fleurs qui portent ce nom ; cependant cette prétendue qualité paroît très-douteuse, attendu qu'elles ont très peu & même point d'odeur ni de saveur : elles paroissent par conséquent devoir être bannies de cette classe. La buglosse & la bourrache ont à-peu-près les mêmes vertus : on tire de la bourrache une eau distillée, on fait un syrop de son suc, & une conserve avec ses fleurs.

On donne aux animaux dans les cas analogues à ceux de l'homme ; des boissons avec quatre onces de suc ou deux poignées de bourrache en décoction.

GENRE VIII.

La Rapette.

Ce genre, connu sous le nom botanique d'*Asperugo*, *Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, découpé en cinq ou six petites dents droites, & persistant jusqu'à la maturité du fruit : la corolle est monopétale, en forme d'entonnoir, dont le lymbe est découpé par la moitié en cinq, obtus, petit ; le tube cylindrique très-court, ayant son embouchure fermée par cinq petites écailles convexes, relevées, conniventes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, placés à l'entrée du tube ; les antheres un peu longues, couvertes ; le pistil est formé par quatre embryons comprimés par un style filiforme, court, & par un stigmate obtus ; le calice fait l'office du péricarpe, il est très-grand, droit, comprimé, connivant ; les semences sont au nombre de quatre, oblongues, comprimées à pareille distance. On n'en connoît en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Cette espece est la tapette, proprement dite *la porte-feuille : Asperugo procumbens. Asperugo calicibus fructus compressis. Linn syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 399. *Flor. lapp.* 76. *Flor. suec.* 159, 166. *Hort. Cliff.* 44. *Roy. Lugdb.* 404. *Dalib. Paris.* 61. *Hall. helv. n°.* 606. *Mill. dict. Scop. carn. ed. n°.* 199. *Gunn. norv. n°.* 508. *Mattusch. sil. n°.* 121. *Œd. t.* 552. *Kniph. cent.* 3, *n°.* 16. *Sabb. hort. t* 2. *t.* 25 *Buglossum sylvestre, caulibus procumbentibus. Bauh. pin.* 257. *Moris. hist.* 3, *p.* 439, *sect.* 11. *Aperine major Plinii. Tabern.* 788. Cette espece est annuelle, sa racine est rameuse, sa tige est herbacée, rameuse, foible, garnie de poils; ses feuilles sont sessiles, simples, entieres, rudes au toucher; les alternes varient, elles sont opposées quelquefois trois à trois ou quatre à quatre, dentelées en forme de scie, ou crennelées; ses fleurs sont axillaires, presque solitaires, monopétales, infundibuliformes, à cinq segmens obtus.

Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 552; dans la troisieme Centurie de Kniphoff, n°. 16; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 25; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 3, sect. 11, pl. 26. fig. 13.

Elle croît dans les terreins incultes & gras de la Provence; elle est très-commune à la Thomassine, & à Fenouillers; on la multiplie par graines qu'on seme en automne, car si on differe jusqu'au printemps, elles ne réussissent pas si bien : la plante fleurit en Mai, ses semences sont mûres en Juin; elle réussit parfaitement, si on laisse les graines se semer d'elles-mêmes : quand il s'en trouve même une fois dans un jardin, elle y revient toujours : la plante, une fois levée, on en nétoie les mauvaises herbes. Au rapport de Colomna, les paysans de la Pouille mangent cette plante dans la soupe : cet Auteur pense qu'elle approche beaucoup de la nature de la bourrache; on lui attribue une vertu béchique & incisive.

GENRE IX.

La Vipéroïde.

Le caractere de ce genre, connu sous le nom de *Lycopsis*, *Linn.* est d'avoir le périanthe du calice droit, persistant, partagé en cinq lobes, en forme d'alène, droits; la corolle est monopétale, campanulée; le tube est très-court; le lymbe est à demi-partagé en cinq, obtus; la gueule est fermée à cinq petites écailles convexes, élevées, conni-

vantes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-petits; vers la courbure du tube de la corolle; les antheres sont petites, couvertes, les germes du pistil sont au nombre de quatre; le style est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus, fendu en deux: il n'y a point de péricarpe; le calice est très-grand, gonflé; les semences sont au nombre de quatre, oblongues; l'essence de ce genre consiste dans la courbure du tube de la corolle. Il ne s'en trouve qu'une espece en France.

ESPECE.

Cette espece est la vipétoïde des champs. *Lycopsis arvensis. Lycopsis foliis lanceolatis hispidis, calicibus florescentibus erectis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 400. *Flor. lapp.* 77. *Flor. suec.* 157, 167. *Hort. Cliff.* 44. *Roy Lugdb.* 404. *Gron. virg.* 20. *Dalib. Paris.* 61. *Œd. dan.* 435. *Pollich. pall. n°.* 192. *Gunn norw. n°.* 498. *de Necker. Gallob. p.* 102. *Mattusch. n°.* 122. *Mænch. hass. n°.* 150. *Kniph. cent.* 3, *n°.* 61. *Dœrr. nass. p.* 146. *Echium alis spiciferis, foliis asperis lingulatis, calicibus hirsutis. Hall. helv. n°.* 603. *Echioides rivin. t.* 7. *Buglossum minus sylvestre. Bauh. pin.* 257. *Blackw. t.* 234. Ses feuilles sont lancéolées, hérissées; les calices qui fleurissent sont droits; les corolles sont bleues: il y a une variété à corolles blanches; elle est annuelle, & croît naturellement dans les champs, presque par toute la France: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 435; dans la troisieme Centurie de Kniphorf, n°. 61; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 234, & dans Rivin, pl. 7e.

GENRE XI.

La Viperine.

Le caractere de ce genre de plante, connu en botanique sous le nom d'*Echium*, *Linn.* est d'avoir le périanthe du calice droit, persistant, partagé en cinq lobes en forme d'alène & droits; la corolle est monopétale, campanulée; le tube est très-court; le lymbe est droit, s'élargissant insensiblement, obtus, fendu en cinq lobes, le plus souvent inégaux; les deux supérieurs sont plus longs, celui d'en-bas est plus petit, aigu, réfléchi: la gueule est ouverte; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alene, de la longueur de la corolle, inclinés, inégaux: les antheres sont oblongues, couchées; les germes du pistil sont au nombre de quatre, le style est filiforme, de la longueur des étamines; le stigmate est obtus, fendu en deux; le calice devient plus roide, sert de péricarpe, & renferme dans son sein les semences:

celles-ci ſont au nombre de quatre, rondes, pointues obliquement. On connoît en France trois eſpeces de viperine.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt la viperine des Pyrénées : *Echium lævigatum. Echium pyrenaicum vulgò. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 402. *Mant.* 334. *Echium majus & aſperius, flore dilutè purpureo. Tourn. inſt.* 135. *Lycopſis monſpeliaca, flore dilutè purpureo. Moriſ. hiſt.* 284. Cette eſpece eſt très-ſemblable à la ſuivante & eſt hériſſée ; ſa corolle n'eſt pas plus large que le calice, inhérante, en forme d'entonnoir, preſque réguliere, deux fois plus longue que le calice, poileuſe en dehors & plus pâle : les filamens ſont deux fois plus longs, d'un rouge foncé, les antheres ſont bleues; les ſemences ſont liſſes, à trois dents au ſommet, dont celle du milieu ou l'intérieure eſt plus avancée : elle eſt vivace & croît aux environs de Montpellier, ſur les Pyrénées.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la viperine d'Italie : *Echium Italicum. Echium caule erecto piloſo, ſpicis hirſutis, corollis ſubæqualibus, ſtaminibus longiſſimis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 403. *Murray prodr.* 143. *Mill. dict. n°.* 3. *Pal. t.* 3. *p.* 626. *Echium Anglic. Hudſ. Angl.* 70. *Echium foliis hirſutis, lingulatis, calicibus pungentibus, ſpicis laxis paniculatis. Hall. helv. n°.* 604. *Echium corollis vix calicem excedentibus, margine villoſis. Hort. Upſ.* 35. *Sp. pl.* 1, 139. *Echium majus & aſperius, albo-flore. Bauh. pin.* 254. *Echium flore albo. Cam. epit.* 738. La tige de cette plante eſt droite, poileuſe; les épis ſont hériſſés, lâches, paniculés; les feuilles ſont pareillement hériſſées, en forme de langue ; les calices piquent; les corolles ſont blanches, elles excedent à peine le calice, & ſont velues aux bords; les étamines ſont très-longues : elle croît naturellement dans les collines ſeches, aux environs de Montpellier : elle eſt repréſentée dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.*

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt la viperine commune : *Echium vulgare. Echium caule tuberculato-hiſpido, foliis caulinis lanceolatis hiſpidis, flo-*

ribus spicatis lateralibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1. *p.* 403. *Hort. Cliff.* 43. *Flor. suec.* 158, 168. *Roy. Lugdb.* 407. *Dalib. Paris.* 61. *Œd. dan. t.* 445. *Blackw. t.* 299. *Pollich. pal.* n°. 193. *de Neck. Gallob.* 203. *Kniph. cent.* 1, n°. 27. *Knor. del. vol.* 2. *t. E. Dœrr. nass. p.* 99, *Echium alis spiciferis, foliis asperis lingulatis calicibus, hirsutis. Hall. helv.* n°. 603. *Echium spicis lateralibus, foliis lanceolatis hispidis. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 446. *edit.* 2, n°. 200. *Echium vulgare. Bauh. pin.* 254. *Clus. hist.* 2. *p.* 143. La racine de cette espece est longue, ligneuse, rameuse; sa tige est de la hauteur de deux pieds, velue, ronde, ferme, marquetée de points rudes, noirs ou rouges. Les feuilles sont caulinaires, lancéolées, rudes au toucher, tachetées, placées sans ordre, longues, velues : les fleurs sont en épis, placées sur les côtés, monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq parties inégales, la supérieure étant la plus longue. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 449; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 299; dans la premiere Centurie de Kniphof, n°. 27; dans les Délices de la Nature, par Knorr, tom. 2, pl E, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Cette plante varie par ses fleurs blanches & ses fleurs rouges : elle croît naturellement le long des champs & des chemins, par toute la France; elle est bisannuelle; son infusion est bonne dans la petite vérole, elle a la même vertu que la buglosse, à laquelle on peut la substituer, mais néanmoins dans un moindre degré.

GENRE XI.

La Primevere.

Ce genre, connu sous le nom de *Primula. Linn. Primula veris. Tourn. Auricula ursi. Tourn.* a l'enveloppe de son calice à plusieurs feuilles, à plusieurs fleurs & très-petit; le périanthe est monophile, tubulé, pentagonal, à cinq dents, aigu, droit, persistant. La corolle est monopétale, le tube est cylindrique, de la longueur du calice, terminé par un col petit, hémisphérique; lelymphe s'ouvre, est à demi fendu en cinq lobes en forme de cœur, échancrés, obtus, l'ouverture ou bouche est étendue. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, entre le col de la corolle : les antheres sont pointues, élevées, connivantes, renfermées : le germe du pistil est globuleux; le style est filiforme, de la longueur du calice; le stigmate est globuleux; le péricarpe est une capsule cylindrique, presque de la longueur du périanthe, couvert, à une loge, s'ouvrant par le sommet qui est à dix dentelures; les semences sont nombreuses, rondes; le receptacle est oval, oblong, libre. Nous n'en connoissons en France que trois especes.

Premiere Espece.

La premiere espece est la primevere, la primerole, l'herbe de la paralysie, l'herbe de Saint Paul, dont on distingue plusieurs variétés qui approchent si près les unes des autres, que nous n'y aurons aucunement égard ici : elle se nomme chez les Botanistes, *primula veris. Primula foliis dentatis rugosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1. *p.* 411. *Hort. Cliff.* 51. *Flor suec.* 161, 171. *Roy Lugdb.* 415. *Dalib Paris.* 62. *Mill. dict. no.* 1. *Pollich. pal. n°.* 195. *Mattusch. sil. n°.* 124. *Manch. hass. n°.* 160. *Blackw. t.* 52. *Ludw. t.* 43. *Knorr. del. hort. t.* 1, *T. S.* 9. *Sabb. Hort.* 2, *t* 2, 3. *Kniph. cent.* 3, *n°.* 72. *Dœrr. nass. p.* 189. *Primula floribus subumbellatis, foliis rugosis, hirsutis. Scop. carn.* 1, *p.* 293. *n°.* 2. *edit.* 2, *n°.* 205. *Primula officinalis. Linn. mat. medic.* 57. Le lymbe des corolles est concave. *Primula foliis rugosis dentatis, hirsutis, scapis multifloris, floribus omnibus nutantibus. Hall. helv. n°.* 610. *Œd. dan.* 433. *Primula viris odorato flore luteo simplici. Bauh. hist.* 3, *p.* 495. *Verbascum pratense odoratum. Bauh. pin.* 241. *Alisma pratorum. Colum. phyt. p.* 11. *Primula elatia. Linn.* Le lymbe des corolles est plane. *Primula foliis rugosis dentatis, scapis multifloris, floribus exterioribus nutantibus. Hall. helv. n°.* 609. *Œd. dan.* 434. *Mill.* 12. *Verbascum pratense* vel *sylvaticum inodorum. Bauh. pin.* 421. *Primula silvestris tertia. Tabern. p.* 210. *Primula veris altera. Camer. epit.* 884. *Primula veris pallido flore, elatior. Clus. hist.* 1. *p.* 361. *Primula acalis scapo nullo. Œd. dan. t.* 154. *Primula foliis hirsutis rugosis dentatis, scapis unifloris. Hall. helv. n°.* 608. *Primula veris (silvestris) pedunculis radicalibus, unifloris. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 93, *n°.* 1. *edit.* 2, *n°.* 204. *Primula veris, pallido flore humilis. Clus. hist.* 1, *p.* 302. *Sylvarum primula lob. icon.* 508. *Alisma silvaticum. Colum. phit.* 10. *Verbascum silvestre majus, singulari flore. Bauh.* 241. La racine de cette plante est fibreuse, écailleuse, rougeâtre; sa tige s'éleve du milieu des feuilles, à la hauteur d'un demi pied, nue, portant ses fleurs en ombelles; ses feuilles sont radicales, sessiles, dentelées, sillonées, sa fleur est monopétale, en soucoupe, dentelée; sa corolle est jaune, quelquefois pâle : elle est vivace, & croît dans les prairies de la France. Elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 52; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 43. dans les Délices de Knorr, cent. 3, n°. 12; dans le *Flora Danica*, pl. 433, 434 & 194; dans Lobel, pl. 58, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Les feuilles & les fleurs du primevere se prennent en infusion en guise de thé, ou dans des bouillons à la dose d'une petite poignée pour chaque bouillon; les fleurs sont très agréables en conserve : on en tire,

par la distillation, une eau dont on fait usage intérieurement depuis quatre onces jusqu'à six.

Cette plante convient dans les rhumatismes, les catharres, les maladies des jointures, les douleurs des nerfs, & même dans la paralysie légere : on la donne comme spécifique pour la paralysie de la langue ; elle est aussi narcotique, elle calme les vapeurs & dissipe la migraine & les vertiges des filles en cas de suppression. On vante beaucoup dans la paralysie une fomentation faite avec l'eau-de-vie de froment dans laquelle on a fait bouillir la primevere.

Les Suédois mettent les fleurs de primevere dans le vin pour le rendre plus agréable : on mange, dans plusieurs cantons d'Angleterre, les feuilles de cette plante cuites avec les autres herbes potageres, ou crues en salade. On prétend que le suc des fleurs efface les rides & les taches de la peau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la primevere farineuse : *Primula farinosa. Primula foliis crenatis glabris, florum lymbo plano. Linn. syst. plant. edit. Reich, t. 1, p. 412. Hort. Cliff. 50. Flor suec. 162, 172. Œd. dan. t. 125. Gmel. sib. 4. p. 83, t. 44. Gunn. norv. n°. 26. Mill. dict. n°. 2. Reyg. Geden. t. 2, p. 52. Scop. carn. edit. 2, n°. 206. Kniph. cent. 9, n°. 80. Aretia foliis glabris, ellipticis, rugosis, subtus farinosis, floribus umbellatis. Hall. helv. n° 613. Primula foliis crenatis glabris, vir. Cliff. 12. Roy. Lugdb. 415. Primula foliis erectis fastigiatis. Flor. lapp. 79. Primula veris rubro flore. Clus. pann. 340. Verbascum umbellatum alpinum minus. Bauh. pin. 242.* Les feuilles de cette espece sont couchées, glabres, ellyptiques, ridées, farineuses en dessous ; les fleurs sont à ombelles ; la corolle est rouge ou blanche ; le lymbe est plane : cette espece est représentée dans nos *Dons merveilleux de la Nature dans le Regne végétal*, part. 1, pl. & dans notre *Herbier de l'Europe* ; dans le *Flora Danica*, pl. 125 ; dans le *Flora Siberia* de Gmelin, t. 4, pl. 44, fig. 3 & 4 ; dans la neuvieme centurie de Kniphof, n°. 80. Elle vient dans les Alpes : on en trouve en Franche-Comté & en Dauphiné. On cultive dans nos jardins les différentes variétés de primeveres, à cause de la beauté de leurs fleurs.

On met les variétés au bas des palissades, & dans les allées où il y a beaucoup d'ombres ; elles y produisent une agréable décoration au printemps : on transplante ces plantes vers la fin de Septembre ; elles se plaisent singulierement dans une terre forte & substantielle, mais elles réussissent dans presque toutes les autres, pourvu qu'elles soient à l'ombre. Le moyen de se procurer du beau en fait de primevere, est de semer

ſemer beaucoup; on doit conſerver pour graines, les pieds dont la tige eſt droite, forte & bien garnie de fleurs, grandes, très-ouvertes, & de belles nuances: on tient les caiſſes ou terrines où on les ſeme, à l'expoſition du levant: le ſoleil du midi feroit périr les jeunes plantes à meſure qu'elles ſortiroient de terre; ſi le printemps eſt ſec, on les mouille à propos: à meſure que le ſoleil prend de la force, on les rapproche de l'ombre, en ſorte que ſucceſſivement il y donne moins long-temps.

Vers la mi-Mai, on peut lever les jeunes plantes, & les mettre en planches ombragées; on les y eſpace à environ quatre pouces, où l'on a ſoin de leur donner de l'eau juſqu'à ce qu'elles aient bien repris; il ſuffit enſuite de les entretenir nettes d'herbes: à la fin d'Août, on les met dans d'autres planches expoſées au levant: on les eſpace par rangées à ſix pouces l'une de l'autre; on les mouille, quand le temps eſt ſec; ſi elles paroiſſent lentes à reprendre, elles y fleuriſſent au printemps de l'année ſuivante.

Les pieds que l'on ôte du voiſinage de ceux dont on veut ménager la graine, ſont bons à garnir d'autres endroits, où ils feront toujours bien; on ne doit pas oublier de les mettre à l'ombre. Ceux qui promettent beaucoup, & dont on ne veut pas encore avoir de graines, peuvent être levés, dès que leur fleur eſt paſſée, & miſe en place dans une bonne terre; il faut les laiſſer reprendre ſans leur donner d'eau. On levera les primeveres tous les ans pour en écarter les racines, & on renouvellera la terre des planches pour les empêcher de dégénérer. Lorſque la ſaiſon eſt ſeche, il faut arroſer de temps en temps les pieds deſtinés à donner de la graine, ce qui la fait groſſir conſidérablement, & la rend même plus abondante; cette graine eſt preſque toujours mûre au mois de Juin; ſa maturité ſe manifeſte par les couleurs brunes des capſules, & par l'ouverture que l'on apperçoit à leur partie ſupérieure: à meſure qu'elles mûriſſent, on les cueille, on acheve de les faire ſécher ſur du papier, puis on les ſerre dans un lieu ſec, juſqu'au temps d'en faire uſage.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt l'oreille d'ours, *Primula auricula. Primula foliis ſerratis glabris. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 412. *Virid. Cliff.* 12. *Hort. Upſ.* 36. *Roy. Lugdb.* 415. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 207. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 67. *Sabb. hort.* 1, *t.* 98. *Primula umbellifera, foliis ſerratis, glabris, carnoſis. Hall. helv n°.* 612. *Primula foliis ſerratis carnoſis glabris. Hort. Cliff.* 50. *Sanicula alpina lutea. Bauh. pin.* 242. *Auricula urſi. Camer. epit.* 706. *Mill. dict. Sanicula alpina purpurea. Bauh. pin.* 242. *Sanicula alpina, foliis rotundis. Bauh pin.* 242. *Sanicula alpina, flore variegato Bauh. pin.* 243. *Sanicula alpina anguſti-folia. Bauh. pin.* 243. *Sanicula alpina, foliis quaſi farina adſperſis. Bauh. pin.* 243.

Les feuilles de l'oreille-d'ours sont longues de deux ou trois pouces, polies, grasses, tantôt dentelées, tantôt entieres, & d'un goût amer; il s'éleve du milieu des feuilles un ou plusieurs pédicules à la hauteur de trois ou quatre travers de doigt, soutenant en leur milieu des fleurs composées de tuyaux, évasés par le haut, & divisés en cinq quartiers : ces fleurs sont belles, agréables, de couleur jaunâtre, ayant dans leur fond quatre ou cinq étamines à sommets jaunâtres. Le calice qui est attaché par des pédicules fort courts, est dentelé vers le haut, & contient, lorsque la fleur est passée, une coque ronde, qui renferme des semences menues, de couleur brune; sa racine est grosse comme le petit doigt, garnie de fibres, d'un goût stiptique & astringent. Cette plante fleurit en Avril, quelquefois aussi en Automne; elle croît naturellement dans les Alpes; elle est représentée dans nos *Dons merveilleux, & diversement coloriés dans le Regne végétal*, *pl.* 95, & dans notre *Herbier de l'Europe* : elle est aussi représentée dans la premiere Centurie de Kniphof, n°. 67, & dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 98. Elle varie à l'infini par la culture, & fait l'ornement des jardins des Fleuristes : c'est une des plantes les plus agréables par la varieté de ses especes, la beauté de ses couleurs, l'odeur suave de ses fleurs, & la durée de ses bouquets : elle mérite les soins de l'Amateur de la belle Nature; on contemple avec plaisir les richesses de son pinceau sur un théâtre garni de différentes especes d'oreilles-d'ours.

Les Fleuristes distinguent ordinairement trois sortes d'oreilles-d'ours : la pure, la panachée & la bisarre. La pure est celle qui n'a qu'une couleur, comme rouge, cramoisi, violet, pourpre, &c. On préfere les pures, parce qu'elles sont plus grandes, plus étoffées & plus veloutées; les panachées ont leurs partisans; on exige que leurs panaches soient nets; les panaches d'un blanc de lait & d'un jaune doré sont les plus beaux: les bisarres ont diverses couleurs opposées, comme le blanc au noir dans le même fleuron; les especes nombreuses de ces fleurs ont été décorées par les Fleuristes des noms & des titres des personnes de la premiere distinction.

Le caractere d'une belle oreille-d'ours est d'avoir, 1°. la tige qui porte la fleur, forte & résistante : 2°. les pédicules des fleurs courts & capables de soutenir la fleur bien droite : 3°. le tuyau ou le col de chaque fleur bien court : 4°. les fleurs grandes & régulieres : 5°. les couleurs vives & bien nuancées : 6°. l'œil grand, rond & d'un beau blanc : 7°. les fleurs étendues à plat, & ne formant jamais le godet : 8°. les fleurs en bonne quantité & également étendues sur la tige. On doit conserver la graine d'oreille-d'ours qui ont ces perfections, pour les semer & les perpétuer. On recueille les graines de ces fleurs dès que les tiges sont jaunes, & les gousses parvenues à leur grosseur. Pour conserver leurs graines, aussi bien que celles des autres plantes, on arrache toutes les gousses avec la tige, & on les garde dans cet état jusqu'au temps de les semer : rien ne contribue tant à la force & à la vigueur des plantes qu'on veut multiplier de graines, que la méthode de conserver la graine dans sa capsule jusqu'au

temps de la semaille, & rien ne peut donner de meilleures instructions à cet égard que la nature elle-même : il faut cueillir dans une matinée seche la graine d'oreille-d'ours, & l'exposer pendant deux mois au soleil sur des feuilles de papier, trois heures par jour, jusqu'à ce qu'elle soit hors d'état de moisir ; on la conserve pour lors dans des endroits secs jusqu'à la fin de Février ; on la nettoie & on la seme de la maniere suivante.

On prépare une caisse de bois de chêne ou de sapin, de quatre pieds de longueur, de deux de largeur & de six de profondeur, dont le fonds soit percé de trous éloignés de six pouces les uns des autres ; on met au fond quelques pierres au-dessus des trous, pour faciliter l'écoulement de l'eau, & on remplit la caisse de terre de taupiniere, mêlée avec du terreau par parties égales ; on seme ensuite la graine sans la couvrir de terre, on se contente seulement de la presser avec un bout de planche, afin de l'affaisser, en sorte que la terre ne déborde pas la caisse. Il faut arroser continuellement cette pépiniere, & avoir soin qu'elle ne soit jamais seche ; car sans une continuelle humidité la graine ne leveroit point. Il faut couvrir la caisse avec un réseau, afin que les oiseaux ne puissent pas lui nuire, & la placer dans un endroit à l'ombre depuis le temps qu'on seme jusqu'en Avril, pour empêcher le soleil de dessécher les jeunes plantes : s'il arrivoit, faute d'arrosement, que la graine ne levât pas la premiere année, il faudroit conserver la caisse jusqu'à l'année suivante, car souvent elle ne pousse que la seconde année.

Les plantes venues de graines, sont assez fortes pour être transplantées aux mois de Juillet & Août suivant : on les met à environ quatre pouces de distance dans des carreaux de terre légere, bien criblés & exposés au soleil du levant, ayant soin de les défendre des ardeurs du soleil les quinze premiers jours qu'on les a plantés : au mois d'Avril suivant, il y a espérance que quelques-unes pourront commencer à fleurir : si elles ont les bonnes qualités rapportées ci-dessus, on les transplante à demeure dans des pots, on choisit les plus belles. Avec quels délices le Fleuriste ne voit-il pas éclore alors, par ses soins, de nouvelles beautés jusqu'alors inconnues ! Par combien de titres l'oreille-d'ours ne mérite-t-elle pas ses hommages ! Elle le dispute à la tulipe par son brillant, par son étoffe veloutée ; elle a une odeur suave, & un air fin. La terre dont on remplit les pots, est préparée avec de la terre de prés, de bois pourri & du terreau, le tout bien criblé & bien mélangé.

Pour faire fleurir les oreilles-d'ours, on met les pots sur des tablettes les uns au-dessus des autres, dans un endroit du jardin uniquement exposé au soleil levant : à mesure que les fleurs commencent à se couvrir d'une espece de duvet velouté qui contribue beaucoup à en augmenter la beauté, il faut couvrir les fleurs, pour empêcher que la pluie n'en détruise le duvet.

Le Fleuriste aura sans contredit, par le moyen de la graine, des variétés

charmantes, s'il a l'attention de placer ensemble les oreilles d'ours les plus diversement coloriées, tandis qu'elles sont en fleurs, parce que par ce moyen les pystiles de l'une reçoivent l'*aura seminalis* de l'autre, & peuvent conséquemment nous donner un mélange agréable de couleurs; on multiplie encore les oreilles-d'ours par œilletons, ce qui se fait en séparant dans la longueur de toute la racine, les œilletons avec le doigt ou avec un couteau de buis; on choisit ordinairement, pour cette opération, le temps de la fleur ou la fin de Juillet.

Tout œilleton qui a un peu de racine, est bon à planter; on le met jusqu'au collet en terre, en sorte qu'il n'y ait que les feuilles qui passent: on l'arrose ensuite, & on lui donne de l'ombre, jusqu'à ce qu'il soit entiérement repris: un Fleuriste attentif enduit la blessure avec de la térébenthine de Venise, qui empêche l'eau de pénétrer ou de pourrir la racine; il faut dépoter tout œilleton dont les feuilles se recoquillent, afin de le garantir de la pourriture, car c'en est une marque infaillible; on y remédie en coupant le nœud jusqu'au vif.

On met les oreilles-d'ours pendant l'hiver dans un endroit sec, on retranche les feuilles pourries, & on ôte toutes les années la terre usée pour en substituer de nouvelle: il faut sur-tout avoir grand soin de ne pas trop arroser cette plante pendant l'hiver.

Ses feuilles sont vulnéraires, astringentes: on les emploie en cataplasme & en décoction. Les Espagnols distillent avec toute la plante une eau qu'ils recommandent pour la toux.

GENRE XIII.

La Soldanelle.

La soldanelle: *Soldanella. Linn. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice partagé en cinq lobes lancéolés, persistant, droit: la corolle est monopétale, campanulée, insensiblement élargie, droite, à bord déchiré fendu en plusieurs parties, aigu: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène: les antheres sont simples, en fleche, le germe du pystil est rond: le style est filiforme, de la longueur de la corolle, persistant; le stigmate est simple: le péricarpe est une capsule oblongue, cylindrique, striée obliquement à une loge, s'ouvrant par le sommet qui est à plusieurs dents: les semences sont nombreuses, pointues, très-petites: le réceptacle est colomnaire, libre: on ne connoît en Botanique qu'une seule espece de ce genre, & cette espece se trouve sur nos hautes montagnes.

ESPECE.

Elle se nomme la soldanelle des Alpes : *Soldanella alpina. Soldanella. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 414. *Hort. Cliff.* 49. *Roy. Lugdb.* 414.*Hall. helv. n°.* 624. *Jacq. Aust. t.* 13. *Mill. dict. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 210. *Sabb. hort.* 1. *Soldanella alpina rotundifolia. Bauh. pin.* 295. *Moris. hist.* 2, *p.* 295. *Sect.* 3. *Scheuz. alp.* 1, *p.* 5. *Soldanella alpina, cam. epit.* 254. *Clus. pann.* 354 *Soldanella minore folio. Clus. dann.* 355. Les feuilles de cette plante sont radicales, rondes, l'hampe est à deux fleurs; sa corolle est rouge ou blanche. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 13; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 16, dans l'*Histoire des Plantes*, par Morison, tom. 2, sect. 3, pl. 15, fig. 8, & dans notre septieme Partie de l'*Histoire Naturelle gravée de la France.* Elle est vivace, & croît naturellement sur les montagnes des Alpes, des Pyrénées; on en voit en Dauphiné & en Franche-Comté: elle mérite d'être cultivée dans nos jardins pour sa fleur.

GENRE XIV.

Le Pain-de-pourceau.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Cyclamen. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à demi-fendu en cinq, rond, persistant, ayant ses lobes ovales; la corolle est monopétale; le tube est globuleux, deux fois plus grand que le calice, petit, flottant; le lymbe est réfléchi & haut, très-grand, partagé en cinq lobes lancéolés; le collet déborde; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-petits dans le tube de la corolle; les antheres sont droites, aiguës, conniventes dans le col de la corolle; le germe du pistil est rond; le style est filiforme, droit, plus long que les étamines, le stigmate est aigu; le péricarpe est une baye globuleuse, à une loge, s'ouvrant de cinq côtés par le sommet, recouverte d'une coque capsulaire; les semences sont nombreuses, ovales, anguleuses; le réceptacle est ovale, libre. Nous n'en connoissons en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Cette espece est le pain-de-pourceau d'Europe : *Cyclamen Europeum. Cyclamen corolla retroflexa. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 415. *Mat. med. p.* 57. *Mill. dict. n°.* 1. *Kniph. cent.* 3, *n°.* 35, & *cent.* 4, *n°.* 25. *Knorr. del. vol.* 1, *T, S*, 16, *Sabb. hort.* 2, *t.* 68.

Cyclamen flore cernuo, segmentis revolutis. Hall. helv. n°. 635. *Cyclamen foliis cordatis, corolla reflexa. Hort. Ups.* 47. *Cyclamen. Hort. Cliff.* 49. *Roy. Lugdb.* 414. *Cyclamina omnia*, 1, 13. *Bauh. pin.* 307. *Cyclaminus Camer. epit.* 35. *Cyclaminus Europeus. Scop. carn.* 2, *n°.* 211. *Cyclaminus odorato purpureo flore. Clus. pann.* 253. *Artanica Cyclamen. Blackw. t.* 147. La racine de cette espece est tubéreuse, quelquefois ronde, souvent irréguliere, noire en dehors, blanche dans l'intérieur; la tige part de la racine, elle est roulée en spirale, ne porte qu'une fleur à son sommet; elle est droite, pendant que la fleur subsiste, courbée, lorsque le fruit est formé; les feuilles sont radicales, presque rondes, entieres, vertes en dessus, rougeâtres en dessous, portées par de longs pétioles; les fleurs sont monopétales, en forme de roue; le tube globuleux est deux fois plus grand que le calice; le lymbe est replié en dessus, divisé en cinq parties, très-grand; toute la corolle est rougeâtre; le fruit est une baie globuleuse, à une loge membraneuse, s'ouvrant en cinq parties, renfermant des semences ovales, anguleuses, reposant sur un réceptacle ovale. Les variétés de cette plante s'approchent si fort les unes des autres, qu'à peine peut-on les distinguer; elle est représentée dans notre *Collection coloriée & précieuse des fleurs qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe*, part. 2, pl. 62; dans le *Botanicon in originali* de Kniphof, cent. 3, n°. 35, & cent. 4, n°. 25; dans les Délices de Knorr, t. 1. pl. S, 16; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 68, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 147. Elle est vivace & croît dans les endroits secs, ombrageux; on en trouve en Franche-Comté; les racines de pain-de-pourceau, gardées dans la chambre, poussent des feuilles & des fleurs, sans eau ni soin.

Les Fleuristes cultivent les différentes variétés de pain-de-pourceau, à cause de leurs fleurs, qui se succedent successivement les uns aux autres dans toutes les saisons de l'année, suivant leurs variétés.

On les multiplie par graines, qu'on seme en Septembre & Octobre; il faut le faire dans de grands pots remplis de terre fort légere, mais substantieuse, mêlée de terreau. La semence est mûre & en état d'être cueillie, lorsque les feuilles sont tombées, & que le péduncule qui soutient le fruit, se contourne en spirale & s'abaisse contre terre. Au printemps on seme les cyclamens de cette saison, & en automne ceux d'automne; il suffit que la semence soit couverte d'un ou tout au plus de deux doigts de terre: les beaux cyclamens reçoivent beaucoup de dommages du froid; ceux d'automne réussissent très bien à l'ombre, & dans les endroits où ils n'ont que très-peu de soleil; ceux du printemps demandent une exposition plus chaude; on arrose les uns & les autres, quand ils en ont besoin; ce n'est que trois ans après qu'ils ont été semés, qu'on les transplante communément; l'indice qui peut servir de regle pour cela, est lorsqu'on voit que la plante a jetté quantité de feuilles qui excédent le pot où on l'a semée; en les transplantant, on doit

avoir ſoin d'enlever la terre voiſine où ſe ſont diſtribués les chevelus ; on ne les met qu'à deux doigts de profondeur : ceux d'automne ſe tranſplantent au mois de Mai, & les printaniers à la fin de Juin.

Une autre maniere de multiplier ces plantes, eſt de faire pluſieurs morceaux d'une ſeule racine ; on attend pour cela que les feuilles ſoient tombées ; en ſéparant la racine, on a ſoin que chaque morceau ait un air ſain & entier, après quoi on les conſerve ſeulement dans un lieu frais juſqu'à ce qu'il ſe forme une membrane épaiſſe ſur les endroits qui ont été découverts par l'opération ; on y applique pour lors un enduit de cire & de térébenthine, après quoi on dépoſe cette racine dans un pot avec de la terre, lorſque la ſaiſon eſt venue, obſervant toujours de les mettre inclinés du côté de la pluie, afin que l'humidité ne l'obſede point ; on ne met auſſi de ce côté que de la terre fort aride & maigre, que l'on environne enſuite de bonne terre ; on n'arroſe la plante que dans le temps où elle commence à pouſſer. On place la racine de pain-de-pourceau parmi les purgatifs violens ; elle évacue la bile & les ſéroſités ; quoiqu'elle purge avec beaucoup de violence, cependant elle agit lentement à cauſe de ſes particules terreſtres. Les payſans robuſtes en prennent un gros en poudre, & une demi-once en décoction. On la corrige avec des aromates & des ſtomachiques, & on l'*aiguillonne* avec le cabaret, la diagrede ou la crême de tartre ; mais ſon uſage interne eſt peu sûr, car elle excite des inflammations à la gorge, à l'eſtomac, aux inteſtins & à l'anus.

On fait plus d'uſage de cette racine à l'extérieur, & avec moins de danger : elle inciſe, réſout & déterge puiſſamment ; on la pile toute fraiche, & on l'applique utilement en forme de cataplaſme ſur les tumeurs dures, ſchirreuſes & écrouelleuſes, & ſur la rate durcie & gonflée. Si on frotte le ventre avec le ſuc de cette racine, il fait aller à la ſelle, évacue les eaux des hydropiques, fait revenir les regles, chaſſe quelquefois le fœtus, & tue les vers. Le même ſuc eſt utile pour amollir & réſoudre les ſchirres & les tumeurs dures, & pour les tumeurs écrouelleuſes & celles des parties externes ; c'eſt pourquoi quelques-uns le font épaiſſir avec la gomme ammoniaque, & cailler juſqu'à la conſiſtance d'emplâtre ; il entre dans pluſieurs emplâtres & onguens émolliens & réſolutifs.

On fait avec le ſuc de cette racine le célebre onguent de *Arthanita*, que l'on recommande appliqué extérieurement ſur le ventre, pour amollir ſur-tout les tumeurs ſchirreuſes, & fait ſortir les eaux des hydropiques. Cet onguent fait vomir étant appliqué ſur la région de l'eſtomac, purge quand on le met ſur le ventre, & excite les urines, appliqué ſur les reins, ſur-tout ſi on y mêle de l'huile exprimé des grains de pignons d'inde.

Mathiole rapporte que l'eau diſtillée du pain-de-pourceau, tirée par les narines, arrête le ſang, & il aſſure qu'étant bue au poids de ſix

onces avec une once de ſucre, elle arrête merveilleuſement le ſang qui ſort de la poitrine, du foie & de l'eſtomac.

GENRE XV.

Le Treſle d'eau.

Le trefle d'eau, connu en Botanique ſous le nom de *Menyanthes. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de ſon calice monophylle, droit, perſiſtant, partagé en cinq; la corolle eſt monopétale, en forme d'entonnoir; le tube eſt cylindrique, court; le lymbe eſt fendu au-delà du milieu en cinq lobes réfléchis, s'ouvrants, obtus, viſibles par leurs poils; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alène, courts; les antheres ſont aiguës, fendues en deux par la baſe, droites; le germe du piſtil eſt conique; le ſtyle eſt cylindrique, preſque de la longueur de la corolle; le ſtigmate eſt fendu en deux, applati; le péricarpe eſt une capſule ovale, environnée de calices, à une loge; les ſemences ſont nombreuſes, ovales, pointues. On en connoît en France deux eſpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le trefle d'eau, en forme de nénuphar: *Menyanthes nymphoïdes*, *Menyanthes foliis cordatis integerrimis, corollis ciliatis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 414. *Œd. flor. dan. t.* 339, *Gmel. ſib.* 4, *p.* 67. *Lepech. it.* 1, *p.* 259. *De Neck. Gallob. p.* 105. *Pollich. pal. n°.* 196. *Sabb. hort. vol.* 2, *t.* 67. *Dœrr. naſſ. p.* 553, *t.* 1. *Limnenthemum peltatum. Gmel. act. petrop.* 1779. *vol.* 14, *p.* 527, *t.* 17. 17. *Menyanthes foliis orbiculatis, corollis margine-laceris. Hort. Cliff.* 53. *Roy. Lugd.* 430. *Dalib. Pariſ.* 62. *Nymphœa lutea minor, flore umbricato. Bauh. pin.* 194. Les feuilles de cette eſpece ſont en forme de cœur, très-entieres; l'ombelle eſt ſimple, ſeſſile du côté du pétiole; les corolles des fleurs ſont jaunes, ciliées, & ne ſont pas hériſſées à la ſuperficie, ce qui la diſtingue des autres eſpeces de trefle d'eau; cette plante eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 339; dans l'*Hortus Romanus*, *t.* 2, p. 67; dans les Mémoires de Petersbourg, t. 14, pl. 17, fig. 2: elle ſe trouve aux environs de Paris, dans la Flandre Françoiſe, & dans les endroits aquatiques.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le trefle-d'eau commun. *Menyanthes trifoliata. Menyanthes foliis ternatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p*. 416. *Flor. lapp.* 80. *Flor suec.* 163, 173. *Hort. Cliff.* 52. *Mat. med.* 58. *Roy. Lugdb.* 430. *Hall. Helv. n°.* 633. *Œd. flor. dan.* 541. *Gmel. sib.* 4, *t.* 97. *De Neck. Gallob.* 105. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 212. *Pollich. pal. n°.* 197. *Pall. it.* 1, *p.* 72. *Mœnch. hass. n°.* 16. *Mattusch. sil. n°.* 127. *Sabl. hort.* 1, *t.* 88. *Trifolium majus. Tabernæm. p.* 520. *Trifolium palust. Bauh. pin.* 327. *Cord. hist.* 96. *Blackw*, *t.* 474. La racine de cette espece est horisontale, articulée, la tige est grêle, cylindrique ; elle s'éleve du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & demi ; ses feuilles sont radicales ; elles ont leurs petioles en forme de gaîne, & sont disposées trois à trois, ayant leurs folioles ovales, entieres ; les fleurs sont rassemblées en bouquet ; elles ont leurs feuilles florales en forme de filets, entieres, amplexiacales ; elles sont infundibuliformes, découpées profondément en cinq parties égales, pointues ; elles sont velues, recourbées, ouvertes ; le fruit est une capsule ovale, entourée du calice, à une loge, renfermant plusieurs semences ovales & pointues. Cette espece est représentée dans le *Flora Sib.* de Gmelin, t. 4, pl. 97 ; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 88, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* Elle est vivace & croît dans les marais, on en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, de Chartres, dans l'Orléannois, la Lorraine, la Bourgogne, l'Alsace, le Languedoc, à Lesperou & dans l'Auvergne, la Saintonge : on lui attribue une vertu résolutive, détersive, savoneuse, diurétique, tonique & fébrifuge ; on la regarde sur-tout comme un excellent antiscorbutique ; sa semence est expectorante : on tire de son herbe une eau distillée, un suc, une conserve, une essence ; on en fait des décoctions qu'on emploie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; on l'associe pour l'ordinaire avec d'autres plantes. En 1682, M. Duclos, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a fait part à sa Compagnie des vertus de la décoction du trefle d'eau pour guérir le scorbut ; & en 1675, J. Val. Willius, Danois de nation, a publié les expériences qu'il a faites à son occasion pour la cure de plusieurs maladies.

La premiere maladie pour laquelle il s'en est servi, est le scorbut : plusieurs personnes, qui en étoient attaquées, de l'un & de l'autre sexe, se sont, dit-il, présentées pour être traitées ; elles avoient les jambes ulcérées & si douloureuses, que malgré l'inclination naturelle, que nous avons pour la vie, à peine s'en soucioient-elles : le trefle aquatique fut le seul remede auquel Willius eut recours : il faisoit, en conséquence,

bouillir dans de la petite bierre un peu vieille, quelques poignées de ses feuilles, lorsque c'étoit la saison de l'été ou de l'automne. Il prescrit à ses malades, trois fois par jour, une once de cette décoction le matin, à midi, & en se couchant; il leur faisoit en même-temps laver les jambes avec une décoction tiede de toute la plante dans de l'eau de la mer, en cas néanmoins qu'il ne se trouvât pas trop d'inflammation; il leur conseilloit en outre d'appliquer sur leurs ulceres des feuilles vertes de cette même plante, & à défaut de fraiches, d'employer les seches, après les avoir laissé macérer pendant deux jours dans de l'eau distillée aussi de la même plante; de tous les scorbutiques traités avec cette seule méthode, il ne s'en est trouvé aucun qui n'ait été guéri, les uns dans l'espace de huit jours, & les autres un peu plus tard. La servante du Meûnier de Drabrie, au rapport de Villius, avoit depuis un an & demi toute la jambe droite rongée d'un ulcere; elle consulta ce Médecin sur son état, il ne lui prescrivit, pour tout remede intérieur, que la décoction du trefle aquatique dans de la bierre; & il lui dit en même temps d'appliquer sur l'ulcere qui se trouvoit être de la grandeur de la main, des feuilles pilées de la même plante, avec celles de plantin, d'alliaire & de millepertuis. La malade recouvra, par ces seuls remedes, une santé parfaite.

Le domestique du Pasteur de Schudlave portoit depuis fort longtems dans l'aine, une tumeur considérable qui s'étoit ouverte, & avoit formé un ulcere scorbutique de très-mauvais caractere; il fit usage de la décoction de trefle aquatique, s'en bassina l'ulcere, & se procura en même temps une sueur abondante, par le moyen de quinze gouttes d'essence de corne de cerf, qu'il associa à une once & demi d'eau distillée de la plante dont il s'agit; en peu de temps il se trouva parfaitement rétabli.

Le scorbut est encore salutaire dans l'hydropisie même invétérée; un domestique de Drabrie, dit Willius, qui avoit eu trois ans auparavant, une hydropisie ascite, dont il avoit été guéri, retomba dans la même maladie au commencement de l'hiver 1674; insensiblement ses jambes s'enflerent, son ventre se remplit; il perdit l'appétit; il lui survint des anxiétés dans la région précordiale; la difficulté de respirer augmenta, tout son corps fut exténué, & ses forces manquerent au point qu'il fut obligé de garder le lit aux approches du printemps. Willius fut appellé au mois d'Avril pour le traiter, il lui prescrivit l'infusion suivante.

Prenez trefle d'eau, trois poignées, racines d'aunée, & de raifort sauvage de chacun une poignée, des feuilles de domptevenin & des fleurs de buglosse aussi de chacune une poignée: après avoir coupé, haché & lavé toutes les plantes, faites-les infuser à chaud dans cinq pots de petit lait, & donnez-en par jour au malade trois bons verres, environ de sept à huit onces. Quinze jours après que le malade eut commencé l'usage de ce remede, Willius le trouva dans les champs; il travailloit avec ses camarades aux différens ouvrages de la campagne, en sorte

qu'on n'eût pas dit qu'il fût malade : après avoir fait mille remercimens au Docteur Willius, il lui assura que dès la premiere prise de l'infusion susdite, il s'étoit apperçu d'un changement total ; que depuis ce temps il n'avoit cessé de rendre de l'urine en abondance ; qu'actuellement il respiroit avec toute liberté, & ne sentoit nulle incommodité, ayant pour tout mal un appétit dévorant ; cependant Willius lui conseilla beaucoup de ménagement, & la continuation de l'usage de l'infusion, seulement à la dose de deux verres par jour ; c'est ainsi que le malade parvint à recouvrer son état de santé.

Le trefle d'eau est en outre un excellent remede, pour les fiévres intermittentes, suivant Willius ; il en régnoit, en 1674, de différens caracteres, tant simples que composées, qui attaquoient indistinctement toutes personnes de quelque sexe & de quelqu'état qu'elles fussent ; ce Docteur faisoit prendre à son malade, le jour de l'intermission, un grand verre de petite bierre dans laquelle il avoit fait bouillir précédemment quelques poignées de trefle d'eau, & de jeunes pousses de sureau, ou même de l'écorce moyenne de cet arbre ; par le moyen de cette décoction, il purgeoit copieusement la plupart de ses malades ; quelques-uns même vomirent plusieurs fois ; étant ainsi purgés, il leur prescrivoit, aux approches du paroxisme, la poudre suivante, ayant l'attention d'en varier la dose selon les différens âges.

Prenez de trefle d'eau pulvérisé, un demi gros ; du crystal minéral, un scrupule ; mêlez & donnez au malade, un peu avant l'accès, dans un verre de décoction chaude de trefle d'eau.

Par le moyen de ce traitement, il parvint à guérir plusieurs de ses malades, mais tous ne le furent pas ; il éprouva pour lors plus d'efficacité dans la lessive des cendres de trefle d'eau, que dans aucun autre remede ; de vingt-trois malades auxquels il donna de cette lessive pour leurs fievres intermittentes, cinq seulement se trouverent obligés d'en prendre trois fois ; deux d'entr'eux furent guéris par trois prises, & tous les autres n'eurent besoin d'en faire usage qu'une seule fois. Pour préparer ce remede si efficace, Willius prenoit deux poignées de cendres de la plante, il les faisoit infuser pendant un mois entier dans six onces de l'eau distillée de la même plante ; il filtroit ensuite cette lessive, & la cohoboroit plusieurs fois de suite : le jour de l'intermission, après avoir donné à ses malades un verre de la décoction rapportée plus haut, il leur faisoit prendre de cette lessive tiede, à la dose de deux ou trois onces pour un enfant, & de trois ou quatre pour un adulte. De tous ceux qui en prenoient, il n'y en avoit aucun qui ne suât abondamment ; quelques-uns rendirent même plus d'urine qu'à l'ordinaire, & tous en général eurent un accès plus court ; il permettoit néanmoins à ses malades de boire pour se désaltérer dans le chaud de la fievre, mais uniquement de la décoction de trefle d'eau.

Outre les fievres intermittentes bénignes qui regnerent pendant le

cours de l'année 1674, il y eut encore des fievres malignes à la fin de l'hiver; & c'est aussi par le moyen du trefle d'eau que le Docteur Willius les a traitées, ce qui lui a parfaitement réussi.

Voici la façon avec laquelle il le préparoit pour ces maladies : on prend, dit-il, à volonté de la rapure de corne-de-cerf; on verse pardessus de la lessive de trefle d'eau en quantité suffisante pour que toute la rapure s'en trouve bien imbibée; on place ce mêlange dans un endroit tempéré pendant un jour; il se change pour lors en un mucilage gelatineux; on coupe ce mucilage par petits morceaux, on étend ces morceaux sur du papier, & on les y fait sécher lentement, après quoi on les réduit en poudre; on imbibe de nouveau cette poudre de la lessive susdite pour en former une pâte mucilagineuse qu'on fait sécher, qu'on réduit encore en poudre, & qu'on humecte de nouveau; cette opération se réitere même jusqu'à trois fois : on a pour lors un excellent remede dans les fievres malignes; sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros & même quatre scrupules dans l'eau distilleé de la même plante.

La paralysie est une maladie assez difficile à traiter; cependant le Docteur Willius en a guéri plusieurs par le moyen du trefle d'eau : un seul exemple suffit pour prouver les bons effets de cette plante dans cette maladie. Un jeune homme de vingt-cinq ans, dit Willius, qui avoit passé tout l'été de 1674, sans se ménager d'aucune maniere, fut saisi de froid sur la fin de Septembre pour avoir eu l'imprudence de sortir par un mauvais temps en habit d'été; il perdit tout-à coup le mouvement de toutes les parties du côté droit, qui devintent froides, & il sentit, dès l'instant, de grandes douleurs dans l'épaule, dans le coude, dans le poignet, la hanche, le genouil & sur le coup-de-pied; dès que le malade fut de retour chez lui, il lui fit garder le lit, & en même-temps bassiner le côté malade avec la décoction suivante.

On prit pour cette décoction trois poignées de trefle-d'eau, & une poignée d'yvette; on fit bouillir le tout dans environ quatre pintes d'eau de mer, & on ajouta à la colature huit onces d'eau-de-vie de grains; on lui prescrivit ensuite intérieurement une forte dose de décoction de trefle-d'eau dans de la bierre; le malade sua en quantité pendant la nuit; le lendemain ses douleurs furent entiérement calmées, & le mouvement lui étoit tellement revenu, qu'il pouvoit déjà se tenir un peu sur ses jambes, s'asseoir & écrire; cependant il but encore le matin un verre de la décoction de la même plante dans de l'eau, & se fit bassiner les parties affectées comme la veille.

Le même Auteur rapporte qu'il s'est encore servi pour lui-même du trefle d'eau dans les catharres; il en fumoit pour lors les feuilles en guise de tabac, & elles lui réussissoient si bien, qu'après avoir expectoré beaucoup de phlegme, sa tête en devenoit plus libre, plus légere & plus propre à l'étude. Plusieurs personnes, ajoute-t-il, ont essayé, à mon exemple, de fumer de cette plante, & s'en sont si bien trouvées,

qu'elles en faisoient même leurs délices. Willius prétend encore que l'eau distillée du trefle-d'eau, convient dans les maladies des yeux.

Un Vieillard de 60 ans qui étoit devenu un peu sourd depuis trois semaines, recouvra l'ouie, tant par l'usage intérieur de la décoction de trefle-d'eau qu'en insérant dans les oreilles un peu de coton imbibé de quelques gouttes d'huile essentielle de la même plante.

Un Menuisier, âgé de trente ans, vers la fin de Septembre 1674, sentit une légere douleur dans l'oreille droite. Il en sortit aussi-tôt une grande quantité de matiere sanieuse & purulente; la douleur cessa pour lors, mais il n'entendoit plus du tout de cette même oreille : le seul soulagement qu'il put trouver à cette surdité, fut de fumer souvent du trefle-d'eau en guise de tabac; cependant il mettoit en même temps dans son oreille de l'huile essentielle de cette plante, mêlée avec celle de corne-de-cerf, & prenoit aussi intérieurement de l'infusion de trefle aquatique dans de la bierre.

Outre les propriétés détaillées du trefle-d'eau, il a encore celle d'être cathartique; il purge souvent par haut & par bas; Willius en rapporte plusieurs exemples; il donne aussi cette plante comme un remede souverain pour faciliter l'accouchement; mais comme par l'exemple que l'Auteur rapporte, il paroît qu'il a associé le trefle-d'eau à d'autres remedes, dont les vertus sont universellement reconnues pour cette maladie; c'est plutôt à ces remedes qu'au trefle-d'eau, que la femme dont il est question, a dû être redevable de son soulagement.

Le Continuateur de la Matiere médicale de Géoffroy, dit que cette plante contient du sel ammoniacal, enveloppé de souffre & de parties terrestres : c'est pour cette raison qu'il prétend qu'elle est propre contre le scorbut, la goutte, la cachexie & l'hydropysie. Dans le proxisme de la goutte, le malade boira, de quatre heures en quatre heures, un verre de sa décoction, ayant en même temps la précaution d'appliquer le mare sur la partie affectée. Sa semence, ajoute cet Auteur, s'emploie contre la toux invétérée & l'asthme humide; elle incise puissamment & détache les humeurs glaireuses qui farcissent les bronches du poumon.

Simon Pauli lui donne la préférence sur le cochléaria pour guérir le scorbut; il en donnoit ordinairement le suc mêlé avec le petit lait dans cette maladie, de même que dans l'hydropisie & la goutte : on tire encore de la même plante un extrait, un sel, & l'on en fait aussi un syrop : toutes ces préparations ont les mêmes qualités, & se prennent commodément sans causer de dégoût aux malades.

Les Médecins d'Allemagne regardent le trefle-d'eau comme une panacée dans presque toutes les maladies désespérées, & ils emploient non-seulement les feuilles de la tige, mais encore les racines : quand ils prescrivent les racines, c'est sous la formule suivante.

Prenez des racines de trefle-d'eau lavées & ratissées une once, faites-les bouillir doucement dans trois livres d'eau que vous réduirez à deux,

ajoutez-y sur la fin des feuilles de cette plante & de cresson de fontaine, de chacun une poignée, retirez le vaisseau de dessus le feu après quelques bouillons, & passez la liqueur par un linge, pour prendre tiede de quatre heures en quatre heures, à la dose d'un verre dans le scorbut, la goutte & l'hydropisie.

GENRE XVI.

La Plume d'eau.

Ce genre, connu sous le nom d'*Hottonia. Linn. Stratiotes. Vaill.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice monophylle, partagé en cinq lobes linéaires, droits, ouverts; la corolle est monopétale, en forme de tasse; le tube est de la longueur du calice; le lymbe est fendu en cinq, plans; les découpures sont ovales, oblongues, échancrées; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alêne, courtes, droites, opposées aux decoupures de la corolle, posés sur leur tube; les antheres sont oblongues; le germe du pistil est globuleux, pointu; le styler est filiforme, court; le stigmate est globuleux; le péricarpe est une capsule globuleuse, pointue, à une loge, posée sur le calice; les semences sont nombreuses, globuleuses; le réceptacle est globuleux, grand. On ne connoît en France qu'une seule espece de Plume-d'eau.

ESPÈCE.

Cette espece est la Plume-d'eau des marais. *Hottonia palustris. Hottonia pedunculis verticillato-multi floris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 416. Bœrrh. Lugdb. 207. Hort. Cliff. 51. Flor. suec. 164, 174. Roy. Lugd. 41. Dalib. Paris. 93. Œd. flor. Dan. t. 487. Gort. ing. p. 30. Necker Gallob. p. 108. Scop. carn. edit. 2, n°. 213. Mattusch. sil. n°. 128. Pollich. palat. n°. 198. Hottonia florum verticillis spicatis. Hall. helv. n°. 632. Stratiotes vulgare. Vaill. Paris. 1718. p. 20. Millefolium aquaticum, seu viola aquatica, caule nudo. Bauh. pin. 141. Millefolium aquaticum equisetifolium, caule nudo. Bauh. pin. 141. Myriophillum aquaticum aquisetifolium, caule nudo. Bauh. pin. 141. Myriophyllum alterum. Matth. 1168. Viola aquatilis. Dodon. purg. 230. Millefolium aquaticum, dictum viola aquatica, secundum. Bauh. pin. 141.*

C'est une espece de millefeuille aquatique; sa tige est nue; ses feuilles ressemblent à celles de la prêle; les péduncules de ses fleurs sont verticillés & en soutiennent beaucoup. Cette plante est représentée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1719, pl. 1,

fig. 4 ; dans le *Flora Danica*, pl. 487, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France.* Elle fe trouve aux environs de Paris, dans les mares de Bondy, de Sainte-Clair, de Rouffigni & dans celle de la forêt de Montfort-Lamauty. M. de Necker en a découvert dans la Flandre françoife. La plume-d'eau, par la beauté de fes feuilles, qui reffemblent à des plumes plongées dans l'eau, & par fes fleurs violettes, mérite d'être cultivée dans les bofquets de plantes aquatiques, ou, encore mieux, dans des baffins ou petits étangs.

GENRE XVII.

La Lyfimachie.

Ce genre, connu fous le nom de *Lyfimachia*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à cinq parties, aigu, droit, perfiftant ; la corolle eft monopétale, en roue ; le lymbe eft partagé en cinq lobes ovales, oblongs, planes ; les filamens des étamines font au nombre de cinq, en forme d'alêne ; les antheres font pointues ; le germe du piftil eft rond, le ftylet eft filiforme, de la longueur des étamines ; le ftigmate eft obtus ; le péricarpe eft une capfule globuleufe, à une loge, à dix valves ; les femences font nombreufes, anguleufes ; le réceptacle eft globuleux, très-grand, pointillé. On en diftingue en France cinq ou fix efpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere efpece eft la corneille, la lyfimachie commune. *Lyfimachia vulgaris. Lyfimachia paniculata, racemis terminalibus. Linn. fyft. nat. edit. Reich. t.* 1, *p.* 419. *Mill. dict. n°.* 1, *Blackw. t.* 278. *Neck. Gallob.* 110 *Pollich. flor. palat. n°* 199. *Leers herborn, n°.* 140. *Mænch. haff. n°.* 157. *Mattufch. fil. n°.* 129. *Kniph. Cent.* 7, *n°.* 89. *Sabb. hort.* 2. *Flor. Dan. t.* 689. *Dærr. aff. p.* 147. *Lyfimachia foliis ovato-lanceolatis, fpicis paniculatis. Hall. Helv. n°.* 630. *Lyfimachia foliis lanceolatis, racemo compofito terminali. virid. Cliff.* 415. *Flor. fuec.* 166, 175. *Roy. Lugdb.* 416. *Lyfimachia foliis lanceolatis, corymbo terminali. Flor. Lapp.* 81. *Hort. Cliff.* 50. *Lyfimachia racemis lateralibus, caule fubuto. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 182, *edit.* 2, *n°.* 214. *Lyfimachia lutea major. Bauh. pin.* 245. *Matth.* 349.

La racine de cette efpece eft horifontale, pouffant de petites racines perpendiculaires ; la tige s'éleve à la hauteur de deux pieds, eft ligneufe, branchue ; les fleurs naiffent en panicule au fommet des tiges, elles font

axillaires, soutenues par des péduncules de la longueur des feuilles, monopétales, infundibuliformes, découpées en cinq segmens ovales, oblongs, en forme de rond, sans tube; les feuilles sont souvent opposées sur les tiges, ternes ou quaternes, pointues, entieres, sessiles, avec des nervures sur les bords; le fruit est une capsule sphérique, terminé en pointe, à dix valvules & à une loge. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 276; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 41, 42; dans le *Flora Danica*, pl. 689, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît le long de la plupart des étangs & des ruisseaux de la France, aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, &c. on en voit aussi sur les bords des rivieres, qu'elle décore fort bien en été par ses fleurs jaunes & abondantes; elle se multiplie facilement par ses racines qu'on partage en automne; il lui faut un terrein humide & aquatique; les semences de cette plante sont d'un goût amere, son herbe est astringente, vulnéraire, mucilagineuse : on ne se sert communément que de l'herbe en décoction, comme de la consoude : elle donne, suivant Lindern, une teinture jaune propre aux laines : on peut l'élever, au nord, dans les jardins, elle y figure très-bien par la beauté de son port, de ses feuillages & de ses fleurs.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Lysimachie en bouquet. *Lysimachia thyrsiflora. Lysimachia racemis lateralibus pedunculatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 420. *Gmel. sib.* 4, *p.* 87, *n°.* 36. *Mill. dict. n°.* 2, *Œd. dan. t.* 577. *Pollich. pal. n°.* 200. *Gunn. norv. n°.* 82. *Scholl. Barb, n°.* 157. *Mattusch. sil. n°.* 130. *Web. Spicil. flor. gœtt. p.* 8. *Lysimachia racemis alaribus, densissimis, folio brevioribus. Hall. helv. n°.* 631. *Lysimachia racemis simplicibus lateralibus. virid. Cliff.* 13. *Flor. Suec.* 167, 177. *Roy. Lugdb.* 416. *Lysimachia ex alis foliorum thyrsiflora. Flor. lapp.* 82. *Hort. Cliff.* 52. *Lysimachia bifolia, flore globoso luteo. Bauh. pin.* 242. *Lysimachia lutea. Clus. hist.* 2, 53, *fig.* 12. Cette plante a toujours la tige simple, elle est singuliere par ses grappes latérales sur une tige droite, par sa corolle partagée jusqu'à la base, avec des dents intermédiaires très-courtes; par les sommets du pétale, pointillés de points rousseâtres; ses fleurs sont jaunes, globuleuses : elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 517; dans l'Histoire des Plantes, par l'Ecluse, t. 2, fig. 12; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement en France dans les marais, sur-tout dans nos Provinces septentrionales, telles que la Lorraine, l'Alsace; sa racine est traçante; elle fleurit en Juin & Juillet

Juillet; mais elle donne rarement des ſemences, ſes racines s'étendent ſi fort qu'elle en devient ſtérile; cependant on la multiplie par graine, mais plus communément par ſes racines : il lui faut un terrein humide.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt la Lyſimachie lin étoilé : *Lyſimachia linum ſtellatum. Lyſimachia calycibus corollam ſuperantibus, caule erecto ramoſiſſimo. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 421. *Roy. Lugdb.* 816. *Hort. Upſ.* 37. *Sauv. Monſp.* 130. *Linum minimum ſtellatum Bauh. pin.* 214. *Prod.* 107. *Magn. Monſp.* 163. La tige eſt droite, très-rameuſe, les calices de la fleur ſurpaſſent la corolle, celle-ci eſt fendue en cinq, le fruit eſt à cinq vulves. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Botanicon Monſp.* de Magnol, pl. 162 : elle eſt annuelle, & croît naturellement dans les colines de la France : on en voit aux environs de Montpellier.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme eſpece eſt la Lyſimachie des bois : *Lyſimachia nemorum. Lyſimachia foliis ovatis acutis, floribus ſolitariis, caule procumbente. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 421. *Hort. Cliff.* 52. *Roy. Lugdb.* 416. *Œd. Flor. Dan.* 174. *Pollich. pal. n°.* 201. *Mill. Dict. n°.* 9, *de Necker Gallob. p.* 108. *Mœnch. Haſſ. n°.* 158. *Mattuſch. ſil. n°.* 131. *Dœrr. naſſ. p.* 147. *Lyſimachia caule decumbente, foliis ovato-lanceolatis, petiolis alaribus unifloris. Hall. helv. n°.* 628. *Anagallis alpina ramoſa lutea muralt.* 703. *Anagallis lutea nemorum. Bauh. pin.* 252. *Moriſ. hiſt.* 2, *p.* 569, *ſect.* 5. Cette plante, par ſon port, ſa corolle & ſon calice, paroît plutôt appartenir au genre de l'anagallis ou mouron, qu'à celui de la Lyſimachie; cependant, comme les étamines ſont glabres, comme la capſule eſt à cinq côtes différentes, & comme d'ailleurs ſes étamines ne ſont pas barbues, & que ſa capſule ne s'ouvre pas horiſontalement, de même que dans l'anagallis, nous croyons devoir la rapporter avec Tournefort & le Chevalier de Linné, aux Lyſimachies; d'ailleurs, il n'y a aucune différence générique entre l'Anagallis & les Lyſimachies. Cette plante eſt repréſentée dans l'Hiſtoire des Plantes, par Moriſon, tom. 3, ſect. 5, pl. 26, fig. 5; dans le *Flora Danica*, pl. 174. & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire noturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les bois graveleux, en Franche-Comté, en Bourgogne, en Flandre, en Lorraine, en Auvergne, &c.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme & derniere espece, est la Lysimachie nummulaire, l'herbe aux écus, l'herbe à cent maux. *Lysimachia nummularia. Lysimachia foliis subcordatis, floribus solitariis, caule repente. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 422. *Virid. Cliff.* 13. *Hort. Cliff.* 52. *Flor. suec.* 168. *Mat. med.* 58. *Roy. Lugdb.* 416. *Œd. Dan. t.* 493. *Mill. dict. n°.* 7. *Reyg. Ged.* 1, *p.* 68, *n°.* 3. *De Neck. gallob. p.* 109. *Pollich. pall. n°.* 202. *Mattusch. sil. n°.* 132. *Mønch. hass. n°.* 159. *Blackw. t.* 542. *Kniph. cent.* 8, *n°.* 64. *Ludw. ectyp. t.* 148. *Sabb. Hor.* 2, *t.* 44. *Dærr. nass. p.* 147. *Lysimachia caule prostrato, foliis subrotundis, petiolis alaribus unifloris. Hall. helv. n°.* 629. *Lysimachia pedunculis axillaribus, angulatis, solitariis, foliis ovatis, caule repente. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 283, *n°.* 3, *edit.* 2, *n°.* 216. *hirundinaria, seù nummularia major & minor. Tabernæm.* 874. *Nummularia major lutea. Bauh. pin.* 309. *Anagallis maj. Cam. epit.* 394.

La racine de cette plante est traçante, menue, fibreuse; ses tiges sont herbacées, rampantes, grêles, anguleuses, rameuses: les feuilles sont opposées deux à deux, presque rondes, luisantes, un peu crépues, avec un très-court pétiole; ses fleurs sont axillaires, soutenues par des péduncules de la longueur des feuilles, monopétales, infundibuliformes, à peu-près semblables à celles de la corneille ou lisimachie; son fruit est sphérique, contenant des semences très-menues, à peine visibles. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 493; dans la nouvelle Edition de Blackwel, pl. 542; dans la huitieme Centurie de Kniphof, n°. 64; dans l'*Ectypa vegetabilium*, pl. 148; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 44; dans *Tabernæmontanus*, pl. 874, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les prés, les fossés & les terreins humides; elle se multiplie par ses racines qui tracent beaucoup; ses feuilles sont d'un goût aigrelet & styptique, légérement astringentes, détersives & vulnéraires: on les recommande intérieurement en décoction, & on les applique extérieurement en cataplasme. Cette plante consolide les plaies & les ulceres, convient dans les blessures, même de la poitrine, dans les hernies des enfans, les pertes & la dyssenterie.

GENRE XVIII.

Le Mouron.

Ce genre de plante, connu sous le nom botanique d'*Anagallis*, a pour caractere d'avoir le calice à cinq divisions aiguës, en nacelle & qui accompagne le fruit jusqu'à la maturité ; la corolle de la fleur est monopétale, en roue, sans tube ; le lymbe de cette corolle est plane, à cinq divisions ovoïdes, orbiculaires, & les onglets sont réunis : on remarque dans cette corolle cinq étamines formées par autant de filamens droits, plus courts que la corolle, velus par le bas, surmontés d'antheres simples ; le pistil est composé d'un ovaire rond, d'un style filiforme, légérement incliné & d'un stigmate en tête : le fruit est une capsule sphérique qui s'ouvre horisontalement, & qui se trouve rempli de semences menues, anguleuses, ridées, brunes & attachées au placenta ; le réceptacle est rond & très-grand : nous ne connoissons en France que deux especes de mouron.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le mouron des champs : *Anagallis arvensis. Anagallis foliis indivisis, caule procumbente. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 422. *de Neeck. Gallob. p.* 110. *Pollich. palat. n°.* 203. *Reich. Fl. Mœno-franc. n°.* 121. *Leers herborn, n°.* 139. *Mœnch. hass. n°.* 156. *Blackw. t.* 274. *Sabb. hort.* 2. *t.* 46. *Cent. flor. Lond. fasc.* 1. *Dœrr. nass. p.* 40. *Anagallis phœnicea. Scop. carn.* 2. *n°.* 217. On nomme cette plante en plusieurs Provinces de France, *manuet rouge*, *manahon rouge.* Cette espece est annuelle, ses tiges sont rampantes, de la longueur de quatre ou six pouces, herbacées, lisses, tendres, quarrées, rameuses ; ses feuilles sont simples, opposées, très-entieres, sessiles, ovoïdes, piquetées de rouge en dessous ; ses fleurs sont axillaires, les pédicules presqu'aussi larges que les feuilles.

On distingue deux variétés, l'une à fleur rouge qui se nomme le *mouron mâle*, & l'autre à fleur bleue, que l'on appelle le *mouron femelle* ; les variétés paroissent se perpétuer constamment dans leur couleur ; le bleu a la fleur & la feuille un peu plus grande, & le fruit un peu plus oval. Aux environs de Nice, il se trouve une sous-variété de celle à fleur bleue, le bleu de cette seule variété en est plus foncé que celui du mouron femelle commun, cette nuance se perpétue toujours ; il se trouve encore des variétés à fleurs blanches & de couleur de chair.

La variété à fleurs bleues est connue en Botanique sous les phrases d'*Anagallis flore ceruleo ; anagallis caule procumbente, foliis ovato-lanceolatis, petalis serratis, calicis segmentis subulatis. Hall. helv. n°. 626. Anagallis cærulea. Schr. spicil. Flor. Lipf. p. 5. Anagallis foliis indivisis, Roy. Lugdb.* 416. *Flor. suec.* 169, 178. *Anagallis foliis ovatis. Hort. Cliff.* 52. *Anagallis fœmina. Camer epit.* 395. *Mill. dict. n°.* 2.

La variété à fleurs rouges a pour phrases botaniques *Anagallis pheniceo flore. Bauh. pin.* 252. *Linn. mat. med.* 58. *Mattusch. sil. n°.* 133. *Kniph. cent.* 6, *n°.* 6. *Mill. dict. n°.* 1. *Anagallis caule procumbente, foliis ovato-lanceolatis, calicis segmentis lanceolatis. Hall. helv n°.* 625. *Anagallis terrestris mas. Blackw. t.* 43. *Œd. Dan. t.* 88. *Sabb. hort.* 2. T. 45. Dans les deux variétés la corolle est crenelée.

La premiere variété differe par ses feuilles ternes, quaternes ; & la seconde, par sa fleur blanche, a ombilic pourpre : l'espece principale est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 274 ; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 46 ; dans le premier Cahier du Flora de Londres de Williams Curtis : & la seconde variété, dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 6 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 43 ; dans le *Flora Danica*, pl. 88 ; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 45. L'espece, avec ses deux variétés est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elles se réveillent toutes vers les huit heures du matin, & dorment après-midi ; elles se plaisent dans les champs, les vignes & les jardins ; on en trouve aux environs de Paris & dans toutes les provinces de la France.

Toute la plante a une saveur d'herbe, un peu salée & austere ; son suc donne la couleur rouge au papier blanc, d'où l'on peut conclure que le sel essentiel de cette plante approche fort de la terre foliée de tartre, mêlée avec quelques portions de sel ammoniacal & de beaucoup d'huile. Il y a des pays où les pauvres l'emploient en salade. Le mouron rouge est une plante vulnéraire, astringente : on l'emploie dans la peste & autres maladies malignes ; on fait bouillir une poignée de ses feuilles écrasées dans un verre de bon vin ; on exprime bien le tout, & on le donne au malade bien couvert dans son lit ; on se sert du suc de cette plante & de son eau distillée, contre la morsure des chiens enragés ; on en prend intérieurement en même-temps qu'on l'applique sur le mal. Suivant les expériences rapportées dans le Recueil de la Société économique de Berne, ce remede fait des merveilles dans ce cas ; on le prend pour cet effet en poudre à la dose de deux gros : Haller doute de cette vertu, il assure même l'avoir vu employer sans aucun effet.

Rien n'est meilleur, dit-on, pour calmer la douleur des dents, qu'un gargarisme fait avec le suc de cette plante ; on l'aspire par le nez pour décharger le cerveau trop humide ; on ordonne aussi ce suc pour l'hydropisie ; si on le mêle avec du miel, il consolide les plaies ; on applique la plante pilée sur les yeux, en cas d'inflammation ; on en met aussi

ſur les plaies récentes & ſur les verrues; il les fait paſſer, à ce qu'on dit, ſi on a la précaution auparavant de les fendre en quatre.

Tragus aſſure que cette plante eſt d'un grand ſecours contre la peſte, il faut qu'on la prenne en décoction dans une petite quantité de vin. Il faut enſuite coucher le malade & le couvrir bien pour le faire ſuer; cette même décoction excite les regles. J. Ray recommande, comme un remede éprouvé pluſieurs fois, l'eau diſtillée du mouron mâle, mêlée avec une égale quantité de lait de vache, ou adoucie avec un peu de ſucre, priſe matin & ſoir à la doſe de ſix onces pour la phthyſie, la conſomption du poumon & le crachement fétide & purulent; au ſurplus, on fera très-bien de ne pas trop ſe repoſer ſur cette plante pour la guériſon de cette maladie & d'autres dans leſquelles on la donne comme ſpecifique, & s'il y a quelques effets à en eſpérer, ce n'eſt que par l'uſage du ſuc, qu'on retire de la plante, après l'avoir pilée & exprimée; ce ſuc peut avoir, à quelques degrés, les effets des dépuratifs des plantes potageres à peu près comme les épinards.

Le mouron bleu doit faire le même effet que le mouron rouge: on peut ſe ſervir, ſelon quelques Auteurs, de la teinture de ſes fleurs dans l'épilepſie; on l'aſſocie pour lors avec la teinture de millepertuis; on fait entrer le mouron dans le modificatif d'Ache.

Le cataplaſme de mouron, bouilli dans de l'urine, paſſe pour un remede excellent appliqué ſur les pieds & les mains des goutteux.

Les poules & le plupart des oiſeaux de voliere aiment beaucoup cette plante. Lorſqu'on donne aux animaux enragés de la poudre du mouron à fleur rouge, c'eſt toujours à la doſe d'une once; on fait avec cette plante une eau coſmétique, ſi ſouveraine, dit-on, pour le teint, qu'elle devroit ſe trouver ſeule ſur la toilette des dames.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt le mouron très-tendre. *Anagallis tenella. Anagallis foliis ovatis acutiuſculis, caule repente. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 424. Syſt. veget. edit. 13. Murray, 165. Lyſimachia tenella. Sp. 2, p. 211. Mill. dict. n°. 8. Lyſimachia foliis ſubrotundis, floribus ſolitariis longe pedunculatis. Guett. ſtamp. 2, p. 119. Lyſimachia foliis orbiculatis planis, floribus ſolitariis rubellis, caule repente. Sauv. Monſp. 135. Nummularia minor, purpuraſcente flore. Bauh. pin. 310. Prod. 139. Moriſ. hiſt. 2. p. 567. Sect. 5.* La tige de cette eſpece eſt traçante, ſes feuilles ſont ovales, un peu aiguës; ſes fleurs ſont ſolitaires, à longs péduncules pourprés; ſes étamines ſont velues, la capſule eſt découpée autour: cette plante ſe trouve aux environs d'Etampes & de Montpellier: elle eſt repréſentée dans le ſecond volume de Moriſon, ſect. 5, pl. 26, fig. 2, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

GENRE XIX.

La Dentelaire.

La dentelaire, connue ſous le nom de *Plumbago*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, oval, oblong, tubulé, pentagonal, raboteux, perſiſtant, à cinq dents; la corolle eſt monopétale, en forme d'entonnoir; le tube eſt cylindrique, ſupérieurement plus étroit, plus long que le calice; le lymbe eſt fendu en cinq, élevé, s'étendant, à découpures ovales; le nectaire eſt formé de cinq valvules pointues, très-petites dans le fond de la corolle, renfermant le germe; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alene, libres entre le tube de la corolle, s'appuyant ſur les valvules du nectaire; les anthères ſont petites, oblongues, verſatiles; le germe du piſtil eſt oval, très-petit; le ſtile eſt ſimple, de la longueur du tube; le ſtigmate eſt fendu en cinq, menu: il n'y a point de péricarpe; la ſemence eſt unique, oblongue, ou fermée; ce genre ne renferme qu'une ſeule eſpece.

ESPECE.

Cette eſpece eſt la dentelaire d'Europe, l'herbe au cancer, la malsherbe, *Plumbago Europea; Plumbago foliis amplexicaulibus, lanceolatis, ſcabris. Linn. ſp. plant. edit. Reich, t.* 429. *Hort. Cliff.* 53. *Mat. med. p.* 59. *Roy. Lugdb.* 417. *Sauvag. Monſp.* 63. *Sabb. hort.* 2, *t.* 39 & 40. *Lepidium dentillaria dictum. Bauh. pin.* 97. *Tripolium Dioſcoridis. Col. Ecph.* 1, *p.* 160. Elle eſt vivace; ſa racine eſt rameuſe; ſa tige eſt herbacée, cylindrique, cannelée, haute de deux pieds; ſes feuilles ſont alternes, ſimples, entierës, embraſſant la tige bordée de poils; ſes fleurs ſont placées au ſommet des tiges, ramaſſées en bouquet. Cette plante eſt repréſentée dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, p. 39 & 40, & dans l'Ecphraſis de Colomna, t. 1, pl. 161: on en trouve dans les Provinces méridionales de la France, ſur-tout aux environs de Narbonne, de Montpellier & à l'hermitage de Fotteval.

Cette plante eſt eſtimée propre à guérir les cors des pieds & les durillons qui ſe forment proche le fondement en allant à cheval. Rondelet prétend que c'eſt un puiſſant cauſtique, & perſonne n'ignore l'hiſtoire de cette fille qui ſe trouva écorchée vive pour s'en avoir frottée, dans le deſſein de ſe guérir de la galle; on tire avantage de la vertu cauſtique de la dentelaire, pour guérir les cancers invétérés & cenſés incurables par leur adhérence à des parties oſſeuſes; on en fait infuſer les feuilles dans de l'huile d'olive, dont on oint trois fois par jour les

ulceres chancreux, jusqu'à ce que l'écorce noire soit encroutée, pour que la malade ne souffre plus de vives douleurs par cette application, ce qui va à quinze jours ou environ; la racine de cette plante est salivaire, & imprime une couleur plombée aux dents; on l'emploie en topique de même que la feuille pour le cancer & les maux de dents.

GENRE XX.

Le Liseron.

Ce genre de plante, connu en Botanique sous le nom de *Convolvulus. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, connivent, oval, obtus, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, en cloche, s'ouvrant, grande, pliée, à cinq lobes pressés : les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alene, de moitié plus courts que la corolle; les antheres sont ovales, applaties, le germe du pistil est rond; le style est filiforme, de la longueur des étamines, les stigmates sont au nombre de deux, oblongs, un peu larges; le péricarpe est une capsule enveloppée par le calice, à une, deux ou trois valves; les semences sout au nombre de deux, rondes. M. le Chevalier de Linné en distingue de cinquante-sept especes; mais en France, on n'en trouve que quelques-unes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le liseron des champs : *Convolvulus arvensis. Convolvulus foliis sagittatis, utrinque acutis, pedunculis subunifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1 *p.* 834. *Flor. suec.* 173, 181. *Dalib. Paris.* 65. *Œd. dan. t.* 459 : *Pollich. palat. n°.* 204. *Gmel. sib.* 4, *p.* 95. *De Neeck. Gallob. p.* 111. *Scop. carn.* 2, *n°.* 219. *Lers herb. n°.* 245. *Mench. hass. n°.* 164. *Mattusch. sil. n°.* 134. *Kniph. cent.* 12, *n°.* 31. *Knorr. del.* 1, *t.* 6. *Dœrr. nass. p.* 88. *Convolvulus foliis sagittatis latescentibus, petiolis unifloris, stipulis remotis subulatis. Hall. helv. n°* 664. *Convolvulus foliis sagittatis utrinque acutis. Hort. Cliff.* 66. *Roy. Lugdb.* 427. *Convolvulus minor arvensis. Bauh. pin.* 294. *Smilax levis minor. Dodon. purg.* 213. *Helxine foliis sagittatis, cissempalos Matth.* 1011. *Camer. epit.* 753. La racine de cette espece est longue, menue, rampante, peu fibreuse; ses tiges sont grêles, foibles, & s'entortillent; ses feuilles sont lisses, en forme de fer de fleche, aiguës de tout côté; les pétioles sont plus courts que les feuilles; les fleurs sont axil-

laires, & leur péduncule est presqu'égal aux feuilles; elles sont monopétales, campaniformes, pointues, de couleur de rose ou blanches; le fruit est arrondi, menu; les semences sont anguleuses. Cette espece est representée dans le *Flora Danica*, pl. 459; dans la douzieme Centurie de Kniphof, n°. 31; dans les Délices de la Nature, par Knorr, pl. 6. & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece, la plante connue sous la phrase de *Convolvulus minima, angusto, auriculato-folio. Bocc. mus.* Cette variété est représentée dans la Planche trentroisieme du *Musæum* de Boccone. L'espece & la variété croissent naturellement dans les champs de la France, elles sont vivaces; on en voit aux environs de Paris, de Lyon, d'Aix, de Strasbourg, de Nancy, d'Orléans, d'Etampes, de Montpellier & ailleurs.

MM. Tournefort & Garidel assurent que les paysans de Provence emploient le liseton comme vulnétaire, en l'appliquant extérieurement après l'avoir pilé entre deux cailloux : le premier de ces Botanistes doute qu'il soit purgatif : on l'emploie en cataplasme après une légere coction; quelques Auteurs le conseillent pour les tumeurs menacées d'inflammation; il est résolutif. On peut se servir pour la même fin, de l'espece suivante, ou grand liseton; mais il est moins efficace. Emmanuel Toenig dit même que cette plante est anodine & déterfive, & que sa décoction est utile dans les coliques. Cet Auteur ajoute que ses feuilles cuites dans l'huile, appaisent les douleurs de la goutte en graissant la partie souffrante avec cette drogue; ses fleurs, en cloches blanches, & le plus souvent rayonnées de couleur de rose, ornent très-joliment les lieux champêtres : on doit l'arracher avec soin dans les vignes, les jardins & les champs, comme nuisible, à cause de ses racines traçantes; mais on peut la laisser multiplier sur les lisieres des bois.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le grand liseron, le liset, le liseron des hayes: *Convolvulus sepium. Convolvulus foliis sagittatis, postice truncatis, pedunculis tetragonis unifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 434. *Roy. Lugdb.* 427. *Flor. suec.* 174, 182. *Dalib. Paris.* 65. *Œd. dan. t.* 458. *Lercher. nov. act. A. N. C. t.* 5, *app.* 169. *Scop. carn.* 2, *n°.* 220. *Neck. Gallob. p.* 112. *Willich. in nov. art. A. N. C. tom.* 4, *p.* 111. *Pollich. palat. n°.* 205. *De Læers. herborn. n°.* 146. *Mænch. hass. n°.* 165. *Mattusch. sil. n°.* 135. *Blackw. t.* 39. *Kniph. cent.* 12, *n°.* 33. *Knorr. dal.* 1, *t.* VI. 1. *Dœrr. nass. p.* 88. *Convolvulus foliis sagittatis, hamis emerginatis, angulosis, petiolis unifloris stipulis cordatis maximis. Hall. helv. n°.* 663. *Convolvulus foliis sagittatis, postice truncatis. Hort. Cliff.* 66.

66. *Involutis cordatis. Virid. Cliff.* 18. *Convolvulus foliis sagittato acuminatis, posticè auriculatis, floribus ex foliorum alis solitariis. Gmel. sib.* 4, *p.* 96, *n°.* 54, *t.* 48. *Secundùm Pall. Smilax levis major. Dod. purg* 210. *Volubilis major. Tabern.* 875. *Convolvulus major albus. Bauh. pin.* 294. Les racines de cette espece sont longues, blanches, fibreuses; elle pousse des tiges longues, grêles, rameuses, tortues, qui grimpent fort haut, & qui s'attachent par leurs vrilles aux arbres & aux arbrisseaux voisins; ses feuilles sont presque semblables à celles du lierre par leur forme; elles sont triangulaires, lisses, vertes, attachées à de longs pédicules; ses fleurs ont la figure d'une cloche, & la blancheur de la neige; elles sont portées sur un assez long pédicule qui sort des aisselles des feuilles, soutenues par un calice oval, partagé en cinq, au milieu duquel on remarque cinq étamines & un pistil composé d'un embryon obrond, d'un style en forme de filet de la longueur des étamines & de deux stigmates oblongs, un peu larges; lorsque la fleur est passée, il lui succede un fruit presque rond, membraneux, qui renferme des semences anguleuses, noirâtres ou rougeâtres. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 458; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 38; dans le premier Volume des Délices par Knorr, pl. 6; dans le quatrieme Volume du *Flora Sibirica* de Gmelin, pl. 48; dans notre *Collection précieuse & coloriée des fleurs qui se cultivent tant dans les jardins de la Chine, que dans ceux de l'Europe, II. Partie*; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît dans les haies, les buissons, aux bords des vignes; elle est fort commune par toute la France; on en voit aux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier, sur-tout à Castelnau & dans les prés d'Arêne; on en trouve aussi beaucoup aux environs de Lyon, dans l'Orléanois, le long de la Loire, dans l'Alsace, la Provence, auprès d'Aix, & dans plusieurs autres endroits; elle fleurit en Juin, Juillet & Août; sa semence mûrit en automne.

Le nom latin de *convolvulus* qu'on a donné à cette plante, tire son étymologie du verbe *convolvere*, parce que cette plante s'entortille, en grimpant autour des plantes voisines; on trouve sur son feuillage deux sortes d'insectes, dont l'un se nomme *Sphinx à cornes de bœuf; Sphinx convolvuli, Sphinx alis integris; posticis nigro-fasciatis, margine posticâ albo punctatis, abdomine rubro, cingulis atris, Linn. syst. pl. edit. XII*, 798; & l'autre le *Pterophore brun : Phalæna alucita didactyla. Phalæna alucita alis patentibus, fissis, fuscis; strigis albis, anticis bifidis, posticis tripartitis. Linn. syst. nat. edit. XII.* 899. Nous donnerons la description de ces insectes dans notre *Faune François.*

Jean Bauhin assure que les pourceaux sont fort friands de sa racine, ce qui est d'autant plus étonnant, suivant Ray, que cette racine est purgative. On prétend que sa semence, prise intérieurement, occasionne des songes affreux; on attribue à cette plante une vertu purgative, ré-

folutive & vulnéraire ; cependant le liseron n'est pas d'un usage bien fréquent en Médecine, quoique le suc laiteux & résineux qu'il fournit, approche beaucoup de la scammonée pour purger les sérosités ; on peut même le substituer à cette derniere ; pourvu qu'on en augmente la dose, & qu'on la porte jusqu'à vingt ou trente grains.

Jean Prevost, dans sa Médecine des Pauvres, ordonne huit onces de décoction d'une ou de deux poignées de ses feuilles pour purger la bile, & ce proportionnellement à la force du sujet. Antoine Constantin, dans sa Pharmacopée Provinciale, prescrit depuis un gros jusqu'à trois, l'infusion de ses fleurs & de ses feuilles pilées légérement pour évacuer par les selles les sérosités du bas-ventre.

Le liseron est propre à former des portiques, à couvrir des berceaux, & sur-tout à garnir des murailles des jardins de ville, où toute autre plante grimpante périroit faute d'air.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le liseron à forme d'*althaa. Convolvulus althaoides. Convolvulus foliis cordatis sinuatis sericeis : lobis repandis, pedunculis bifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 441. *Syst. veget. p.* 169. *Kniph. cent.* 7, *n°.* 13. *Convolvulus foliis cordatis palmatis sericeis, lobis repandis, pedunculis subbifloris : sp. plant.* 2, *p.* 222. *Convolvulus foliis cordato-digitatis, sericeis : foliolis linearibus, intermediis duplo longioribus : Virid. Cliff.* 18. *Roy. Lugdb.* 429. *Sauv. Monsp.* 202. *Convolvulus foliis ovatis divisis, basi truncatis, laciniis intermediis duplo longioribus. Hort. Cliff.* 97. *Convolvulus argenteus, folio altheæ, Bauh. pin.* 295. *Convolvulus botanicæ althaaque foliis, repens argenteus, Barr. rar.* 5, *t.* 312. Ce liseron est rampant, il a les feuilles en forme de cœur, palmées, soyeuses, leurs lobes sont courbes, linéaires ; ceux du milieu sont deux fois plus longs ; on diroit qu'ils sont argentés ; les péduncules sont à deux fleurs ; cette espece est représentée dans la septieme Centurie de Kniphof, pl. 13 ; dans les Plantes rares de Barrelier, pl. 312, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement aux environs de Montpellier ; on en trouve aussi dans les endroits montueux & stériles de la Provence méridionale, aux environs de Toulouse & d'Albe, de même qu'aux environs de Narbonne. M. le Monnier l'a observé dans le diocèse de cette Ville & dans le Roussillon, le long des chemins, sur-tout autour du moulin de las Gaittes ; elle fleurit en Juin, Juillet & Août ; mais ses semences mûrissent rarement aux environs de Paris ; sa racine est vivace ; elle pousse des rejets par lesquels on la multiplie ; on les sépare au commencement de Mai, & on les met pendant l'hiver dans la serre.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme efpece eft le liferon rayé : *Convolvulus lineatus. Convolvulus foliis lanceolatis fericeïs lineatis petiolatis, pedunculis bifloris, calicibus fericeis fubfoliaceis. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t.* 1., *p.* 444. *Mill. dict. n°.* 26. *Allion. Taur.* 55. *Convolvulus minor repens, rupellenfis, flore rubro. Monfp. hift.* 2, *p.* 17. *fect.* 1. *Convolvulus marinus repens, argenteo & oblongo folio, flore purpureo. Barr. rar.* 31. *Convolvulus ferpens maritimus, fpica foliis, Triumf. obf.* 91, *t.* 91. Les tiges de cette efpece font longues d'un demi pied, couchées, flexibles ; fes feuilles font éloignées, lancéolées, plus étroites à la bafe, foyeufes, aiguës, rayées, à angles aigus ; les péduncules font plus courts que la feuille, à deux bractées, plus longs que le calice ; les calices font foliacés, fans poils, mais foyeux ; les corolles font hériffées en dehors. Cette efpece eft repréfentée dans l'Hiftoire des Plantes, par Morifon, pl. 4, fig. 2 ; dans les Plantes rares de Barrelier, pl. 1131, & dans les Obfervations de Triumfeti, pl. 91, fig. 2. Elle eft vivace, & croît fur les bords de la Méditerranée ; on la multiplie abondamment par fes racines ; elle fe plaît dans une terre légere & féche, & n'exige d'autres foins que d'être débarraffée des mauvaifes herbes ; on peut la tranfplanter au printemps ou en automne.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme efpece eft le liferon à feuilles de linaire : *Convolvulus cantabrica. Convolvulus foliis lineari-lanceolatis, acutis, caule ramofo erectiufculo, calicibus pilofis, pedunculis fubbifloris. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 445. *Syft. veget. p.* 170. *Convolvulus foliis linearibus acutis, caule ramofo fubdichotomo, calicibus pilofis, Sp. pl.* 225. *Hort. Cliff.* 68. *Sauvag. Monfp.* 56. *Gmel. fib.* 4, *p.* 95, *n°.* 51. *Mill. dict. n°.* 25. *Kram. auft.* 45. *Jacq. Auft. t.* 296. *Scop. carn.* 2, *n°* 221. *Convolvulus foliis lineari-lanceolatis acutis, caule ramofo erectiufculo, pedunculis fubbifloris, Ger. prov.* 318. *Convolvulus ramofus, erectus, argenteus, minimus. Amm. Ruth. p.* 5, *n°.* 6. *Gmel. Convolvulus minimus, fpicæfolius. Morif. hift.* 2, *p.* 17, *fect.* 1. *Convolvulus linariæ folio. Bauh. pin.* 295. *Cantabrica quorumd. Cluf. hift.* 2, *p.* 49. La tige de cette efpece eft rameufe ; un peu droite ; fes feuilles font linéaires, lancéolées, aiguës ; fes péduncules font à deux fleurs ; fes calices font poileux. Cette efpece eft repréfentée dans l'Hiftoire des Plantes de Morifon,

sect. 1, pl. 4, fig. 3, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement aux environs de Narbonne, & dans les lieux stériles & secs de la Provence. M. Garidel dit qu'elle se trouve dans tous les endroits de la Provence, qu'on appelle *Gariguez du Montaigues, de Barret, des Perretes, de Mauret*, &c.

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece la plante connue sous le nom de liseron terrestre : *Convolvulus terrestris. Convolvulus foliis linearibus særiceis, pedunculis subbiflоris, calicibus hirsutis mucronatis, sp. 2. p. 224. Volvulus terrestris, Dalech. hist.* 1425. *Bauh. hist. 2, p.* 160. Les feuilles de cette variété sont linéaires, soyeuses; ses péduncules sont à trois fleurs, ses calices sont hérissés, pointus; elle est vivace, & croît naturellement dans nos Provinces méridionales: l'espece principale se multiplie par graines qu'on tire des pays où elle croît naturellement; on la seme à demeure dans une plate-bande bien exposée & aride, car il n'est pas possible de la transplanter, parce que ses racines s'enfoncent profondément, lorsque les jeunes plantes qui en proviennent, commencent à grandir, on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, & on les débarrasse des mauvaises herbes; c'est-là toute la culture qu'elles exigent; leurs tiges meurent en automne, mais leurs racines subsistent pendant plusieurs années; & quand le terrein où elles se trouvent est sec & bien exposé, elles résistent très-bien aux froids de l'hiver, sans être même couvertes.

Sixieme Espece.

La sixieme espece est le liseron soldanelle : *Convolvulus soldanella. Convolvulus foliis reniformibus, pedunculis unifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 447. *Hort. Cliff.* 67. *Mat. med.* 61. *Roy. Lugdb.* 428. *Mill. dict. n°.* 29. *Scop. carn.* 2, *n°.* 222. *Kniph. Cent.* 6, *n°.* 30. *Soldanella maritima minor. Bauh. pin.* 295. *Brassica marina seu Soldanella. Bauh.* 2, *p.* 166, *Cord. hist.* 205. La racine de cette espece est menue, fibreuse, il en sort des tiges grêles, pliantes, sarmenteuses, rampantes, rougeâtres; ses feuilles sont semblables à celles de la petite chelidoine, arrondies, lisses, épaisses, luisantes, remplies d'un suc laiteux, soutenues par de longs pédicules; ses fleurs sont en cloche, assez amples, purpurines, elles se changent en des fruits arrondis, où sont contenues des graines anguleuses, & pour l'ordinaire noires : elle est représentée dans la sixieme Centurie de Kniphof, pl. 30, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturellement à Montpellier, dans le Languedoc & la Provence; elle fleurit en Juin & Juillet; on ne peut la conserver long tems dans les jardins : toute

la plante abonde en un suc laiteux; sa saveur est amere, âcre, & un peu salée; elle est mise au nombre des purgatifs hydragogues : séchée, on la donne en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros dans l'hydropisie, la paralysie & les rhumatismes. Cette poudre peut se prendre dans un bouillon à la dose de deux gros : on en tire aussi un suc par expression, qu'on prescrit à la dose d'une demi-once : comme cette plante est nuisible à l'estomac, il est à propos d'y ajouter pour correctif un peu de canelle pulvérisée, ou bien de faire macérer ses feuilles dans le vinaigre, avec la crême de tartre. A l'extérieur ses feuilles fraiches diminuent l'œdeme des pieds : les personnes robustes se purgent fort bien, si elles en mangent une once.

GENRE XXI.

La Campanule.

Ce genre de plantes, connu sous le nom de *Campanula. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, aigu, s'ouvrant, droit, élevé, la corolle est monopétale, en cloche, sans être ouverte par la base, fendue en cinq jusqu'à la moitié, se fanant, ayant ses découpures larges, aiguës & ovales; le nectaire est dans le fond de la corolle, formé par cinq valvules aiguës, conniventes, cachant le réceptacle. Les filamens sont au nombre de cinq, capillaires, très courts, insérés au sommet des valvules du nectaire; les antheres sont plus longues que les filamens, applaties. L'embryon du pystil est anguleux, placé en bas, le style est filiforme, plus long que les étamines, le stigmate est partagé en trois, oblong, un peu épais, ayant ses déchiquetures repliées; la capsule est obronde, anguleuse, à trois ou cinq loges, laissant sortir ses semences par autant d'ouvertures latérales; ses semences sont nombreuses, petites; son réceptacle est en colonne : il s'en trouve en France plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la campanule à feuilles rondes : *Campanula rotundi-folia. Campanula foliis radicalibus, reniformibus, caulinis linearibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 455. Flor. Lapp. 83. Flor. suec. 176, 184. Hort. Cliff. 65. Roy. Lugdb. 247. Dalib. paris. 66. Pollich. pal. n°. 206. Scop. carn. edit. 2, n°. 124. Gmel. sib. 3, p. 161. de Neck. gallob. n°. 115. Reyg. Ged. 2, p. 54. Mænch. hass. n°. 181. Mattusch. sil. 1, n°. 136. Dœrr. nass. p. 64. Campanula foliis serratis, radicalibus, cordatis, caulinis lanceolatis. Hall. helv. n°. 701. Campanula minor alpina rotundioribus imis foliis, Dodon, p. 167. Campanula mi-*

nor rotundi-folia vulgaris. Bauh. pin. 93. Rapunculus sylvestris minor. Tabarn. p. 409, ex Hallero. Rapunculus sylvestris, flore ex purpuro candido. Tabarnem. 410. Les feuilles radicales de cette espece sont en forme de reins, celles de la tige sont linéaires, la corolle est d'un bleu pourpre.

Outre cette espece, M. le Chevalier de Linné distingue deux variétés : la premiere est celle qu'on connoît en Botanique sous les phrases de *Campanula minor, rotundi-folia alpina. Bauh. pin.* 93. *Prod.* 34. *Campanula foliis serratis radicalibus cordatis, caulinis linearibus. Hall. helv. n°.* 702. La seconde variété a pour phrases : *Campanula alpina linifolia rara carulea. Bauh. hist.* 2, *pag.* 797. *Pin.* 93. *flor. Lapp.* 84. *It Gotl.* 229, *Magn. Monsp.* 47. *Œd. dan.* 189. *Campanula caule simplici, foliis subhirsutis, linearibus, petiolis unifloris. Hall. n°.* 70. *Campanula alpina minima foliis linaria ad caulem stipatis. Bocc muf. t.* 103. *Campanula montana angustifolia Barr. icon.* 457. L'espece principale est représentée dans *Tabernamontanus*, p 409 & 410. La premiere variété est figurée dans le *Prodromus* de Bauhin, pl. 34 ; la seconde dans le *Botanicon Monspeliense*, de Magnol, pl. 46 ; dans le *Flora Danica*, pl. 189 ; dans le *Musæum* de Boccone, pl. 103 ; dans Barrelier, pl. 457. Les unes & les autres sont représentées dans le septieme Cahier de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* On trouve l'espece principale aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine : la premiere variété sur les hautes montagnes de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Auvergne, & la seconde aux environs de Montpellier.

On prépare avec les fleurs de la campanule à feuilles rondes, une couleur verte ; cette espece orne parfaitement les bords des champs lorsque les fleurs des pommiers sont passées.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la campanule raiponce : *Campanula rapunculus. Campanula foliis undulatis, radiculibus lanceolato-ovalibus, panicula coarctata. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 456. *Hort. Upf.* 40. *Pollich. palat. n°.* 208. *Mill. dict. n°.* 6. *Neck. Gallob. p.* 116. *Scop. carn. edit.* 2. *n°.* 231. *Scholl. Barb. n°.* 179. *Mænch. Flor. hass. n.* 183. *Kniph. cent.* 11. *n°.* 22. *Dœrr. nass. p.* 64. *Campanula foliis ellipticis, serratis, subhirsutis, caule aspero, floribus paniculatis. Hall. helv. n°.* 699. *Campanula foliis radicalibus, lanceolato-ovalibus, caule ramosissimo patulo. Hort. Cliff.* 65. *Dalib. Paris.* 68. *Rapunculus esculentus. Bauh. pin.* 92. *Rapunculus Dod. pempt.* 165. *Rapunculus sylvestris. Fuchs.* 214, *erinus nicandri. Colum. ecph.* 225. Les feuilles de cette espece sont lancéolées ; la grappe est terminale ; les rameaux sont simples, plus courts, élevés, les péduncules sont le plus souvent ternes ; l'intermédiaire est

plus long, la tige est anguleuse, raboteuse; toute la plante est laiteuse. Elle est représentée dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 22, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, aux environs de Nancy, de Montpellier & dans plusieurs provinces de France; elle est bisannuelle, elle se plaît dans les champs stériles; on la cultive dans les jardins, on l'y multiplie par graines, que l'on seme dans une plate-bande ombragée, pour le plus tard à la fin de Mai. Lorsque les jeunes plantes ont environ un pouce de hauteur, on les sarcle, & on les espacie à quatre ou cinq pouces de distance l'une de l'autre, ainsi qu'on fait pour les oignons; on choisit, pour cette opération, les temps secs; on la réitere trois ou quatre fois jusqu'à l'hiver, qui est la saison où l'on fait usage de la racine: ou les leve pour lors de terre; celles qui y restent, poussent dès le mois d'Avril, des tiges, deviennent dures, & ne sont plus bonnes à manger. Il en est de même de celles qui ont déja fleuri, car on ne peut employer en aliment que les jeunes racines: conséquemment, lorsqu'on seme la graine trop tôt, les plantes fleurissent souvent la même année, ce qui épuise leurs racines. Cependant elles donnent pour l'ordinaire des fleurs en Juin & Juillet, & leurs semences sont mûres en automne.

On mange les feuilles & les racines de la raiponce, avant qu'elle ne donne ses tiges; c'est une salade d'hiver; on la mêle le plus souvent avec la doucette ou la mache; on la doit choisir jeune, tendre & d'un bon goût. Elle fortifie l'estomac, aide à la digestion, est apéritive, propre contre la pierre & la gravelle. Dodoëns en recommande la décoction au commencement de l'inflammation de la gorge. Un Auteur assure qu'elle augmente le lait des nourrices; au reste, elle est de peu d'usage en Médecine.

Troisieme Espece.

La troisieme espece qu'on trouve en France, est la campanule à feuilles de pêcher. *Campanula persici-folia. Campanula foliis radicalibus obovatis, caulinis lanceolato-linearibus subserratis sessilibus ramosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 456. Flor. suec. 179, 187. Dalib. Paris. 67. Pollich. n°. 209. Gmel. sib. 3, p. 161, n°. 29. Reyg. Ged. 2, p. 55. Manch. hass. n°. 184. Mattusch. 1. n°. 137. Gmel. Tub. p. 56. Kniph. Cent. 11, n°. 21. Knorr. Del. vol. 1, t. 5, p. 1. Dærr. nass. p. 64. Campanula foliis radicalibus ovatis, caulinis linearibus, petiolis longissimis paucifloris. Hall. helv. n°. 697. Campanula decurrens. Mill. dict. n°. 2. Campanula foliis lineari-lanceolatis crenatis, caule longissimo simplicissimo, floribus raris. Virid. Cliff. 17. Hort. Cliff. 65. Roy. Lugdb.*

246. *Campanula caule unifloro, tereti, foliis imis subovatis; superioribus lanceolatis. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 261, *edit.* 2, *p.* 218. *Rapunculus persifolius, magno flore. Bauh. pin.* 93. *Rapunculus campanulatus nerii foliis* 111. *Thalius R. Rapunculus numerosus* 11. *Tabern. p.* 411. *B. Rapunculus numerosus angustifolius, magno flore. Bauh. pin.* 93. *Gmel. L. C. B. Mattusch. L. C. B.*

Les feuilles radicales sont ovales, celles de la tige sont lancéolées, linéaires, sessiles, dentelées en forme de scie, éloignées les unes des autres, assez semblables à celles du pécher; la tige est très-longue, & ses fleurs sont en petite quantité; cette plante est vivace & croît dans les endroits escarpés de nos provinces septentrionales : on en voit aux environs de Paris; elle est représentée dans le second volume des Délices de Knorr. planche 5, fig. 1; & dans la septieme partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Muller en distingue quatre variétés : la simple bleue, la simple blanche, la double à fleurs bleues, & la double à fleurs blanches, on les emploie pour garnir les platebandes des jardins à fleurs. Elles se multiplient facilement par ses racines qu'on partage en automne; elles sont si peu délicates, qu'elles réussissent dans toutes sortes de terreins, & à toute sorte d'exposition; elles fleurissent en Juin & Juillet; & quand les saisons sont humides, quelques-unes continuent de fleurir une grande partie du mois d'Août.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la campanule en forme de raiponce. *Campanula rapunculoides. Campanula foliis cordato-lanceolatis, caule ramoso, floribus secundis, sparsis, calicibus reflexis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 458. *Hort. Cliff.* 17. *Roy. Lugdb.* 249. *Dalib. Paris.* 66. *Pollich. palat. n°.* 210. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 56. *Weig. Pomer. Ruy. n°.* 140. *Mænch. hass. n°.* 185. *Mattusch. sil. n°.* 138. *Dærr. nass. p.* 65. *Campanula foliis cordato lanceolatis, subhirsutis, petiolis unifloris. Hall. helv. n°.* 692. *Campanula foliis ovatis crenatis, floribus per caulem uno versu sparsis; Hort. Cliff.* 64. *Campanula hortensis, rapunculi radice. Bauh. pin.* 94. *Moris hist.* 2. *p.* 460. *Suec.* 5. *Campanula urticæ foliis oblongis minus asperis. Bauh. pin.* 94. *Campanula repens, floreo cæruleo minore. Bauh. hist.* 2. *p.* 816. Les feuilles de cette espece sont en forme de cœur, lancéolées; la tige est rameuse, les fleurs secondaires sont disposées le long de la tige. Elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 2, sect. 5, pl. 1, fig. 32. Elle croît naturellement aux environs de Paris, & par toute la France.

CINQUIEME

CNQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le trachelium des boutiques, les gants de Notre-Dame, la violette de mer, l'ortie bleue. *Campanula trachelium. Campanula caule angulato, foliis petiolatis, calicibus ciliatis, pedunculis trifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 460. *Virid. Cliff.* 16. *Flor. suec.* 181, 189. *Roy. Lugdb.* 245. *Dalib. Paris.* 66. *Mill. dict.* 4. *Pollich. pal. n°.* 211. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 55. *Neck. Gallob. p.* 114. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 234. *Mænch. hass. n°.* 186. *Mattusch. sil. n°.* 39. *Dœrr. nass. p.* 65. *Campanula foliis cordato-lanceolatis, acutè serratis, hirsutis, petiolis, ex alis paucifloris, calicibus hispidis. Hall. helv. n°.* 690. *Campanula foliis radicalibus cordatis, calicibus ciliatis. Hort. Cliff.* 64. *Campanula vulgatior, foliis urticæ, vel major & asperior. Bauh. pin.* 94. *Cervicària major. Tabærn. p.* 412. *Cervicaria major.* II. *Tabærn. p.* 413. *Rapum sylvestre alterùm, cervicaria major, Dod. cer.* 31, 32. La racine de cette espece est fusiforme, grosse, longue & fibreuse; ses tiges sont anguleuses, cannelées, creuses, rougeâtres, velues; ses feuilles sont ovales, en forme de cœur, pétiolées, alternes, larges, dures au toucher; celles du bas de la tige sont soutenues par de longs pétioles; celles du haut par de plus petits; les fleurs sont axillaires, leur calice est cilié, leurs péduncules sont fendus en trois, & en supportent trois; cette plante varie par sa fleur bleue & blanche, simple & double; elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 2, sect. 5, pl. 3, fig. 28; dans *Tabernæmontanus*, p. 412 & 413: elle est vivace & croît naturellement par toute la France, dans les haies, les bois escarpés & pierreux; elle fleurit en Juin; ses semences sont mûres en automne: on multiplie la variété double par les racines qu'on partage en automne, régulierement toutes les années, si on ne veut pas que la fleur dégénere en simple; la terre où on la plantera, ne doit être ni trop légere ni trop grasse; il lui faut seulement une terre forte & argilleuse, c'est-là précisement où elle se plaît le plus, & où elle parvient à sa plus grande perfection: au surplus, comme cette plante n'est pas délicate, on peut la planter à toute sorte d'exposition.

On regarde en Médecine sa racine comme rafraîchissante & astringente, on la mange en salade comme les raiponces; cette plante passe encore pour vulnéraire & détersive: elle est très-efficace pour dissiper l'inflammation des plaies & l'ophtalmie, écrasée & appliquée en cataplasme; on lui attribue une vertu singuliere pour les accidens de la luette, & pour les ulceres & autres maladies du col & de la gorge. On la fait cuire dans l'eau pour les convulsions, ruptures, courte-haleine, toux invétérée, difficulté d'uriner, & suppression menstruelle; la poudre de sa racine ap-

paise la colique néphrérique ; la dose est d'un gros dans un verre de vin; on la prend de même pour la jaunisse ; on fait avec la semence concassée & bouillie dans l'eau d'orge, des gargarismes pour le scorbut des gencives & pour les ulceres de la squinancie; la teinture de ses fleurs, tirée avec l'esprit-de-vin, est très-propre à affermir les gencives.

On cultive dans les jardins, pour l'ornement, les variétés à fleurs doubles; elles y figurent très-bien : la racine de cette campanule a une bonne odeur ; elle est par conséquent très-propre à mettre dans les coffres.

Sixieme Espece.

La sixieme espece est la campanule conglomerée : *Campanula glomerata. Campanula caule angulato, simplici, floribus sessilibus, capitulo terminali. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 460. *Vir. Cliff.* 16. *Flor. suec.* 182, 190. *It. Goth.* 196. *It. Scan.* 306. *Roy. Lugdb.* 245. *Dalib. Paris.* 67. *Gmel. sib.* 3, *p.* 157. *n°.* 25. *Mill. Dict. n°.* 7. *Reyg. Ged.* 2, *n°.* 55. *Scop. carn.* 2, *n°.* 212. *Mænch. hass. n°.* 187. *Mattusch. sil. n°.* 140. *Pollich. palat. n°.* 212. *Kniph. cent.* 6, *n°.* 19. *Dœrr. nass.* 66. *Campanula foliis lanceolato-ovatis crenatis, ramis capitulo florali terminatis. Hort. Cliff.* 64. *Campanula caule simplici, aspero, foliis amplexicaulibus, floribus capitatis. Hall. helv. n°.* 685. *Campanula pratensis, flore conglomerato. Bauh. pin.* 94. *Trachelium alpinum, floribus conglomeratis, foliis asarinæ, rigidis & hirsutis. Herm. parad.* 235. *Trachelium minus multis. Bauh. hist.* 2, *p.* 300. *Rapunculus cæruleus, umbellatus. Trag. ic.* 3. *n.°* 2. *& Barrel. icon.* 523, *n°.* 111. *Trachelium oblongo folio alpinum. Bocc. Mus.* 70. Les feuilles de cette espece sont ovales, oblongues, sessiles, un peu obtuses : ses fleurs sont au nombre de trois, sessiles aux aisselles des feuilles. La petite tête est terminale. Elle est représentée dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 19 ; dans le *Paradisus* d'Herman, n°. 235 ; dans Tragus, pl. 8, n°. 2, & dans Barrelier, pl. 523 ; dans le *Musæum* de Boccone, pl. 58, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les prés arides de la France : on en trouve aux environs de Paris, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, la Lorraine, &c. On la multiplie aisément ou par semences, ou par racines qu'on partage. Elle croît dans toute sorte de terre & à toute sorte d'exposition ; elle fleurit en Juin ; ses semences sont mûres en automne.

SEPTIEME ESPECE.

La ſeptieme eſpece eſt le miroir de Vénus : *Campanula ſpeculum. Campanula caule ramoſiſſimo diffuſo foliis oblongis ſubcrenatis, floribus ſolitariis, capſulis priſmaticis. Linn. ſyſt. plant. edit Reich. t. 1, p. 466. Hort. Upſ.* 41. *Pollich. pal. n°.* 214. *Mill. dict. n°.* 8. *Scop. carn.* 2, *n°.* 237. *de Necker Gallob.* 117. *Mœnch. haſſ. n°.* 189. *Kniph. cent.* 8, *n°.* 22. *Dœrr. naſſ. p.* 66. *Campanula caule procumbente fructibus primaticis, floribus ſolitariis, rotatis, longiſſimè petiolatis. Hall. helv. n°.* 705. *Campanula caule ramoſo, foliis ovato-oblongis crenatis. Hort. Cliff.* 65. *Campanula caule angulato, ramoſo; calicibus corolla longioribus, capſulis priſmaticis. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 263, *n°.* 9. *Campanula calicibus corollam ſupurantibus, capſulis columnaribus. Virid. Cliff.* 17. *Roy. Lugdb.* 247. *Dalib. Pariſ.* 68. *Onobrychis arvenſis, ſeù campanula arvenſis erecta. Bauh. pin.* 215. *Tourn. Pariſ.* 112. *Campanula arvenſis minima. Dod. Coro. p.* 38. Les tiges de cette eſpece ne ſont hautes à-peu-près que de huit à dix pouces; les premieres feuilles ſont arrondies & les autres ovales, toutes attachées comme la tige par leur baſe, ſans pédicules; les fleurs naiſſent au ſommet des tiges, elles ſont tantôt gris-de-lin, tantôt blanches ou violettes, & repréſentent, en ſe formant, une eſpece de vaſe, marquée de cinq angles très-ſenſibles; il y a des variétés de cette plante droites, d'autres couchées; elle eſt repréſentée dans la huitieme Centurie de Kniphof, n°. 22, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France*: elle croît naturellement dans les champs de bled, elle eſt annuelle; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, le Pays Meſſin, le Soiſſonnois & ailleurs.

Cette plante ne retient qu'imparfaitement la terre des platebandes, & ne dure guère plus de deux mois; on peut en ſemer à demeure parmi d'autres plantes plus hautes, & le faire en deux ou trois ſaiſons différentes pour en avoir toujours en fleurs pendant quelque tems; ſi on ſeme, par exemple, en automne, elles fleuriſſent pour lors au commencement de Mai, d'autres au printemps pour la mi-Juin, enfin à la mi-Mai, pour avoir des fleurs en Août; mais les dernieres n'auront peut être pas le tems de conduire leurs graines à leur maturité; cette plante feroit ſans contredit de jolies bordures dans les jardins, ſi on étoit dans l'uſage de l'y multiplier; elle paſſe pour vulnéraire, aſtringente, propre pour les plaies.

*

HUITIEME ESPECE.

La huitieme espece est la campanule bâtarde : *Campanula hybrida. Campanula caule basi subramoso stricto, foliis oblongis crenatis, calicibus aggregatis, corolla longioribus, capsulis prismaticis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 466. Campanula caule erecto, fructibus prismaticis, floribus rotatis sessilibus, congestis. Hall. helv. n°. 704. Campanula arvensis, minima erecta. Moris. hist. 2, p. 457. sect. 5, t. 2. Speculum veneris minus. Rai. hist. 743. Pentagonium, viola pentagonia Tabern. p. 316, Onbrychis altera Belgarum & Dodonæi. Lob.* 418. Cette espece differe de la précédente, qui est, à proprement parler, la même par sa tige, qui est seulement rameuse par sa base, élevée supérieurement, à peine rameuse, serrée; par ses fleurs sessiles, trois ou quatre ensemble; par ses corolles qui sont le plus souvent cachées dans le rudiment de la plante, & qui ne sont pas développées; il est probable que cette espece vient originairement de la précédente; elle est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 2, part. 457, sect. 5, pl. 2, fig. 22; dans *Tabernæmontanus*, p. 316; dans Lobel, pl. 418, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

NEUVIEME ESPECE.

La neuvieme espece est la campanule à feuilles de lierre : *Campanula hederacea. Campanula foliis cordatis quinquelobis petiolatis glabris, caule laxo. Linn. syst. plant. edit. Reich, t. 1, p. 468. Dalib. Paris.* 68. *Œd. Dan. tom.* 330. *Campanula foliis subrotundis quinquangularibus basi marginatis glabris, floribus solitariis. Lœs. it. 127. Campanula cymbalariæ vel hederæ folio. Bauh. pin. 93. Prodr. 84. Moris. hist. 2, pag. 456, sect. 5. Pluk. Phyt.* 23. Les feuilles de cette espece sont en forme de cœur, à cinq lobes, petiolées, glabres, dechiquetées par la base, semblables à celles de la cymbalaire ou du lierre, sa tige est lâche; ses fleurs sont solitaires : elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, sect. 5, pl. 4, fig. 18; dans le *Phytographia* de Plukenet, pl. 23, fig. 1; dans le *Flora Danica*, pl. 330; & dans notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les endroits ombrageux & un peu humides de la France, aux environs de Caen; c'est un très-bon remede pour la guérison des verrues; on en broie les feuilles, & on en frotte les parties malades.

DIXIEME ESPECE.

La dixieme espece est la petite raiponce : *Campanula erinus. Campanula caule dichotomo, foliis sessilibus, superioribus oppositis tridentatis. Linn. syst. nat. edit. Reich. p.* 469. *Syst. veg.* 176. *Campanula caule dichotomo, foliis sessilibus, utrinque dentatis, floralibus oppositis. Sp.* 2. *p.* 240. *Hort. Cliff.* 65. *Roy. Lugdb.* 247. *Guett. stamp.* 429. *Mill. dict. n°.* 9. *Campanula caule quadrangulo patulo scabro, calicibus sessilibus axillaribus corollæ tubulosæ æqualibus. Lœs. it.* 127. *Erini seu rapunculi minimum genus. Colum. Phytob.* 122. *Rapunculus minor, foliis incisis. Bauh. pin.* 92. *Alsine oblongo serrato folio, flore cœruleo. Bauh. hist.* 3, *p.* 367. La ramification de cette espece est opposée ; la corolle est réguliere, plus petite que le calice ; le stigmate est fendu en trois ; tout le reste est propre à la campanule ; les feuilles sont sessiles, dentées de chaque côté ; les supérieures sont opposées à trois dents, la tige est quadrangulaire : cette espece est annuelle, & est représentée dans le *Phytobasanos* de Colomna, pl. 28. Elle croît naturellement aux environs de Narbonne, dans le Poitou, & peut servir de décoration dans les jardins.

On trouve ordinairement sur les différentes campanules, un insecte qu'on nomme *Charanson de Campanule. Curculio campanulæ. Curculio longirostris, niger, ovatus, elytris strictis. Linn. syst. nat. edit. XII*, 607. Tout le corps de cet insecte est noir ; il est de la grosseur d'un poux ; ses cuisses sont pointues.

GENRE XXII.

La Raiponce.

La raiponce, connue par les Botanistes sous les noms de *Rapunculus. Tourn. Phyteuma. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice monophylle, partagé en cinq, aigu, droit, s'étendant, supérieur : la corolle est monopétale, en forme de roue, s'étendant, partagée en cinq lobes linéaires, aigus, recourbés. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, plus courts que la corolle ; les antheres sont oblongues, le germe du pistil est inférieur, le style est filiforme, de la longueur de la corolle, recourbé. Le stigmate est fendu en deux ou trois, oblong, entortillé, le péricarpe est une capsule ronde, à deux ou trois loges, ses semences sont nombreuses, petites, rondes : on n'en trouve pour l'ordinaire que deux especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere est la raiponce orbiculaire : *Phyteuma orbicularis. Phyteuma capitulo subrotundo, foliis serratis : radicalibus cordatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 471. Grim Ifen. in. nov. act. A. N. C. t. 3, app. p. 280. Mœnch. hass. n°. 179. Dœrr. nass. p. 174 Rapunculus foliis imis cordatis oblongis, caulinis sessilibus acutis, bracteis ovato-lanceolatis. Hall. helv. n°. 631. Rapunculus orbicularis. Mill. dict. n°. 5. Scop. carn. 2, p. 239. Phyteuma, foliis oblongis spica orbiculari. Guett. stamp. 1, p. 34. Dalib. Paris. 67. Rapunculus folio oblongo, spica orbiculari. Bauh. pin. 92. Moris. hist. 2, p. 46; sect. 5. Rapunculus major & minor cæruleus italicus. Barrel. icon. 526. Rapuntium montanum rarius corniculatum. Column. ecph. 1, p. 22*. La racine de cette espece est conique, la tige est droite, sans être rameuse, mais feuillée d'un pied, terminée par un épi; les feuilles radicales sont à longs pétioles, en forme de cœur, mais plus longues, obtuses, glabres, nerveuses, découpées à dents de scie rondes; vers la tige elles sont amplexicaules, plus aiguës; au-dessous de l'épi floral, les feuilles sont ovales, lancéolées; des feuilles mêmes à longues queues, hérissées & de plus petites semblables distinguent l'épi étant au-dessous des fleurs; l'épi est hémisphérique, ensuite ovale; les fleurs sont d'un bleu foncé, avec une trompe fendue en trois; le calice est court, à segmens repliés; cinq pétales un peu obliques, à onglets larges, à petite langue longue, s'ouvrant lorsqu'ils sont mûrs; les onglets des étamines sont larges, rassemblés en tube, les filamens sont étroits; le fruit est à trois loges, silloné, perforé; les semences sont luisantes, ovales, pointues. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 2, sect. 5, pl. 5, fig. 4; dans Barrelier, pl. 526; dans l'*Ecphrasis* de Colomna, pl. 224, & dans la septime Partie de nôtre *Histoire Naturelle gravée de la France.* On trouve cette plante aux environs de Paris, d'Etampes, dans la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Dauphiné, &c.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la raiponce en épi : *Phyteuma spicata. Phyteuma spica oblonga, capsulis bilocularibus, foliis radicalibus, cordatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1. p. 471. Œd. dan. 362. Pollich. pal. n°. 215. Mattuseh. sil. n°. 141. Gmel. Tub. p. 58. Dœrr. nass. p. 174. Rapunculus foliis radicalibus cordatis, tubis bicornibus revolutis. Hall. helv.*

n°. 684. Rapunculus spicatus. Mill. dict. n°. 1. Scop. carn. edit. 2, n° 238. Phyteuma spica oblonga nuda, foliis caulinis lanceolatis serratis. Aman. Acad. 1, *p.* 149. *Phyteuma foliis cordatis lanceolatis, spica oblonga. Guett. Stamp.* 11, *p.* 34. *Dalib. Paris.* 69. *Rapunculus spicatus. Bauh. pin.* 92. *Cæruleus, Prodr.* 32. *Rapunculus foliis cordatis, spica florum oblonga. Monnier observ.* 130. *Rapunculus corniculatus spicatus, seù alopecuroides, flore albo & cæruleo. Moris. hist.* 2, *p.* 463, *sect.* 5. La racine de cette espece est longue, cylindrique, bonne à manger; les feuilles radicales sont à longs pétioles, en forme de cœur, à bords découpés à dents de scie obtuses; les feuilles de la tige sont très-étroites, longues, ellyptiques, lancéolées, sessiles, les bractées sont linéaires, étroites; l'épi est long, cylindrique, beaucoup plus long dans sa maturité; le fruit est à deux loges, ridé, perforé; les semences sont luisantes, la fleur est cornue, la trompe est longue, bleue, à deux cornes repliées, même à trois; cette espece varie par sa fleur fendue en quatre, par son épi double & par ses feuilles maculées: elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 362; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 2, sect. 5, pl. 5, fig. 46, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* On en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, de Nancy, de Besançon, & ailleurs.

GENRE XXIII.

Le Mouron aquatique.

Ce genre, connu en Botanique sous le nom de *Samolus, Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice supérieur, obtus à la base, partagé en cinq lobes droits, persistants. La corolle est monopétale en forme de tasse; le tube est très-court, de la longueur du calice, ouvert; le lymbe est plane, partagé en cinq, obtus; les petites écailles sont très-petites vers la base du sinus du lymbe, conniventes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, courts, munis des petites écailles du calice; les antheres sont conniventes, couvertes; le germe du pistil est inférieur; le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est en tête; le péricarpe est une capsule ovale, enveloppée du calice, à une loge, & à cinq demi-valvules; les semences sont nombreuses, ovales, petites; le réceptacle est globuleux, grand. M. le Chevalier de Linné ne rapporte qu'une seule espece de cette plante, & cette espece se trouve en France.

ESPECE.

Cette espece est le mouron aquatique à feuilles rondes : *Samolus valerandi. Samolus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 472. *Hort. Cliff.* 51. *Hort. Ups.* 12. *Flor. suec.* 165, 192. *Roy. Lugdb.* 249. *Gron. Virg.* 23. *Dalib. Paris.* 69. *Hall. helv. n°.* 707. *Pollich. pal. n°.* 216. *Necker. Gallob. p.* 117. *Kniph. cent.* 4, *n°.* 71. *Sabb. Hort.* 2, *t.* 47. *Œd. Dan.* 198. *Weber. spicil. flor. goet. p.* 7. *Anagallis aquatica, rotundo folio non renato. Bauh. pin.* 252. *Alsine aquatica, foliis rotundis beccabungæ. Moris. hist.* 2, *p.* 323, *sect.* 3. La racine est fibreuse, la tige est droite, feuillée, menue, rameuse, haute d'un pied, d'une coudée; les fleurs sont blanches, disposées en épis peu garnis comme dans les cressons; les feuilles sont périolées, ovales, obtuses, très-glabres, semblables à celles du beccabunga : cette plante est représentée dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 47; dans le *Flora Danica*, p. 198; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 2, sect. 3, pl. 24, fig. 28, & dans la septieme Partie de notre *Histoire Naturelle gravée de la France.* Elle est bisannuelle, se trouve aux environs des fontaines & des rivages; on en voit auprès de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, la Franche-Comté, le Nivernois & ailleurs : ses propriétés sont à-peu-près les mêmes que celles du *Beccabunga.*

GENRE XXIV.

La Lonicere.

Ce genre est connu par les Botanistes sous les noms de *Lonicera. Linn. caprifolium, periclymenum, chamæcerasus, xylosteum, Tourn.* Son caractere distinctif est d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, supérieur, petit; la corolle est monopétale, tubuleuse; le tube est oblong, bossu; le lymbe est partagé en cinq lobes repliés, dont l'un est séparé plus profondément; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alene, presque de la longueur de la corolle; les antheres sont oblongues; le germe du pistil est rond, inférieur; le style est filiforme, de la longueur de la corolle; le stigmate est obtus, en tête; le péricarpe est une baie ombeliquée, à deux loges; les semences sont rondes, applaties : on en trouve en France de quelques especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la lonicere-chevrefeuille, ou le chevrefeuille. *Lonicera caprifolium. Lonicera floribus verticillatis terminalibus sessilibus, foliis*

foliis summis, connato-perfoliatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 480. *Hort. Cliff.* 45. *Hort. Upf.* 42. *Virid. Cliff.* 12. *Roy. Lugdb.* 237. *Sauv. Monsp.* 439. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 283. *Jacq. Aust. t.* 357. *de Roy. Harpk.* 1, *p.* 385. *Kniph. Cent.* 3, *n°.* 85. *Pollich. palat. n°.* 217. *Knor. Delic.* 1, *t.* 5, *p.* 4. *Periclymenum perfoliatum. Bauh. pin.* 302. *Peryclimenum italicum. Mill. dict. n°.* 5. *Caprifolium italicum. Dod. pempt.* 411. *Hort. Angl. t.* 5, *fol.* 1, 2, 3, *Duham. arb.* 3. *des Geisblat. Linn. pfl. syst.* 3, *p.* 176. C'est un arbrisseau, dont la racine est ligneuse, rampante, & donne des drageons ; ses tiges s'entortillent & grimpent autour des arbres, en les serrant fortement ; ses rameaux sont plians, grêles, verdâtres ; ses feuilles sont opposées, sessiles, simples, très-entieres, ovales, douces au toucher ; celles des sommets sont perfeuillées, formant au haut des tiges une espece de coupe ; plusieurs fleurs sont disposées aux sommets des rameaux, verticillées, sessiles, entourées d'une feuille perforée ; elles sont toutes monopétales, ayant le tube très-alongé, courbé ; le lymbe est divisé en cinq parties recourbées en dehors, dont l'une des cinq est profondément découpée ; le calice petit, divisé en cinq, posé sur le germe, à cinq étamines ; le fruit est un germe posé sous le réceptacle qui devient une baie ombiliquée, à deux loges, renfermant pour l'ordinaire deux semences ovales, applaties d'un côté. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 357 ; dans la troisieme Centurie de Kniphof, n°. 58 ; dans le troisieme Volume des Délices de Knorr. pl. 54 ; dans les petits Jardins, pl. 5, fig. 1, 2 & 3. Cet arbrisseau croît naturellement dans la partie méridionale de la France, dans les bois & dans les haies : on en voit aux environs de Montpellier, dans le Languedoc & la Provence ; on le cultive dans nos jardins, il se multiplie facilement par marcottes, & même par boutures ; quoiqu'il se plaise dans les terreins humides, il s'accommode de toutes sortes de terres : on remarque sur le chevrefeuille une chenille qui se métamorphose en ptérophere en éventail, & que Geoffroy nomme *Pterophorus cinereus* : nous en parlerons dans notre *Faune françois*.

Les feuilles de chevrefeuille sont stiptiques, d'une odeur désagréable, ainsi que sa racine ; son écorce est âcre, pareillement stiptique, salée, puante ; ses feuilles, ses fleurs & ses baies sont diurétiques ; le suc exprimé de ses feuilles est vulnéraire & détersif ; les fleurs se donnent en décoction, ainsi que les feuilles : cette décoction s'emploie pour calmer les coliques ou tranchées qui surviennent après l'accouchement : l'eau distillée des fleurs est ophthalmique.

Le chevrefeuille est susceptible de toute sorte de forme par la tonte : on en fait des buissons pour en décorer les bosquets du printemps ; on peut aussi le faire grimper sur d'autres arbres qu'il orne de ses fleurs ; mais il a le désagrément d'être presque tous les ans dévoré par la chenille

dont nous avons parlé ci-dessus, & mêmement par des cantharides & des pucerons qui lui font pareillement la guerre.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la lonicere périclymene, le périclymene commun : *Lonicera periclymenum. Lonicera capitulis ovatis imbricatis terminalibus, foliis omnibus distinctis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 481. *Hort. Cliff.* 58. *Hort. Ups.* 42. *Flor. suec.* 191, 163. *Roy. Lugdb.* 237. *Dalib. Paris.* 69. *Sauv. Monsp.* 1,9. *It. scan.* 305. *Mat. med.* 62. *Hall. Helv.* 673. *du Roy. harph.* 1, *p.* 382. *Pollich. pal. n°.* 218. *Mænch. hass.* 190. *Curt. Lond. fascic.* 1. *Blackw. t.* 25. *Dœrr. nass. p.* 261, *Periclymenum (vulgare) floribus corymbosis terminalibus, foliis hirsutis distinctis, viminibus tenuioribus. Mill. dict. n°.* 6. *Periclymenum Fuchs* 646; *Periclymenum non perfoliatum germanicum. Bauh. pin.* 302. La tige de cette espece s'entortille, est pourpre, & se desséche la plus grande partie de l'hiver; les feuilles sont opposées sans être jointes ; le pédoncule est velu ; les fleurs sont en tête, extérieurement pourpres, intérieurement blanches, divisées jusqu'au milieu en deux levres, dont la supérieure est jaune, fendue en quatre, l'inférieure est linéaire, réfléchie; les feuilles & les tiges sont poileuses. M. le Chevalier de Linné rapporte deux variétés de cette plante ; l'une connue sous les phrases de *Caprifolium non perfoliatum. Hort. Angl. t.* 6 & 8. *Kniph. cent.* 8, *n°.* 61 : *Periclymenum germanicum. Mill. dict. n°.* 4. *Caprifolium germanicum. flore rubello, serotinum. Tour. inst.* 226. *Mill. t.* 79. *Riv. irreg. t.* 122. *Duhamel arb.* 2; & l'autre variété sous les noms de *caprifolinm non perfoliatum foliis sinuosis. Tourn. inst. Duhamel arb.* 6. L'espece & les variétés sont représentées dans le premier Cahier des Plantes de Londres par Curtis ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 25 ; dans les petits Jardins d'Angleterre, pl. 6 & 8, fig. 1 & 2 ; dans la huitiéme Centurie de Kniphof, n°. 61 ; dans les Planches de Miller, pl. 79 ; dans Rivin, Plantes irrégulieres, pl. 122, & dans le Traité des Arbres de Duhamel. On trouve cette plante aux environs de Paris, & presque par toute la France, dans les haies & les bois ; elle est très-propre à garnir des tonnelles & des petits murs de terrasse ; ses feuilles sont d'un très-beau verd, & ses fleurs répandent une odeur des plus agréables.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la lonicere noire, le faux cerisier des Alpes à fruits noirs : *Lonicera nigra. Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis,*

foliis ellipticis, integerrimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 481. *Roy. Lugdb.* 238. *Sauv. Monsp.* 140. *Mill. dict. n°.* 4. *Jacq. Aust. t.* 314. *Caprifolium foliis ovato-lanceolatis glabris, baccis gemellis, calice quinquefido. Hall. helv. n°.* 676. *Chamacerosus alpina, fructu nigro gemino. Bauh. pin.* 451. *Periclymenum alpinum nigrum. Gesn. fasc.* 37. *Periclymenum rectum, folio serrato. Bauh. hist.* 2, *p.* 107. *Periclymenum rectum.* 2 *Clus. hist.* 1, *p.* 58. Les feuilles les plus jeunes de cette espece, sont hérissées, très-entieres, repliées; on les cueille cependant le plus souvent découpées à dents de scie, & rongées par la chenille du papillon camille, dont nous parlerons dans notre Faune François. Les stipules sont ovales, lancéolées; les bractées sont à deux écailles arides & à trois folioles transverses, larges; le calice est un peu large; la corolle est pourpre; les semences sont au nombre de cinq. Cette espece est représentée dans le *Flora* d'Autriche, par Jacquin, & dans les *Fascicules* de Gesner, pl. 8, fig. 48: elle croît naturellement dans le Dauphiné, la Franche-Comté, les montagnes des Vosges: on la multiplie par graines, & par marcottes qui prennent facilement racines; on peut la tailler au ciseau. Les fruits passent pour purgatifs: on prétend même qu'ils excitent le vomissement; on ne les emploie pas en Médecine; les oiseaux se nourrissent de ses baies, ce qui fait qu'on en plante dans les remises.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la lonicere xylosteon, le faux cerisier à fruit rouge & jumeau: *Lonicera xylosteum. Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis integerrimis pubescentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 482. *Roy. Lugdb.* 238. *Flor. suec.* 192, 194. *Dalib. Paris.* 69. *Sauv Monsp.* 140. *Duhamel, arb. II, t.* 54. *Pollich. pal. n°.* 219. *Scop. carn.* 2, *n°* 144. *Manch. hass. n°.* 191. *Mattusch. sil. n°.* 142. *Gmel. Tub. p.* 59. *de Roy. Harpk.* 1, *p.* 388. *Dœrr. nass. p.* 262. *Caprifolium foliis ovatis acuminatis, subhirsutis, baccis gemellis. Hall. helv. n°.* 677. *Lonicera pedunculis bifloris, foliis ovatis, obtusis integris. Hort. Cliff.* 55. *Chamacerasus dumetorum, fructu gem. rubro. Bauh. pin.* 451. *Allobrogum peryclimenum, seu periclymenum rectum. Lob. ic.* 633. *Xylosteum. Dod. pempt.* 412. *Mill. dict. n°.* 1. *Riv. irreg. t.* 120. *Chamacerasus alpina, fructu nigro gemino. Bauh. pin.* 451. *Gmelin, l. c.* Cet arbrisseau ressemble à celui de la seconde espece; la seule différence qu'on y remarque, c'est qu'il se soutient de lui-même, il pousse des tiges médiocres en grosseur: son bois est blanc & parfaitement dur; ses rameaux sont ronds, revêtus d'une écorce d'abord rougeâtre, qui devient ensuite blanchâtre; ses feuilles sont ovales, plus larges vers les extrémités, que

du côté de la branche, blanchâtres, unies, opposées l'une à l'autre; ses fleurs sont blanches, attachées deux à deux sur un même pédicule, dont le pétale blanc est un tuyau divisé en cinq parties égales, & soutient un calice pareillement divisé en cinq, dans l'intérieur duquel on trouve cinq étamines & un pistil, qui se change dans une baie ronde, succulente & terminée par un ombilic garni de quelques semences applaties & presqu'ovales. Cette espece est représentée dans Lobel, pl. 633; dans les plantes irrégulieres de Rivin, pl. 120, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : cet arbrisseau croît dans les haies; on en trouve aux environs de Paris, sur les monts Pyrenées, les montagnes de la Lorraine & de l'Alsace, surnommées les *Vosges*, aux environs de Montpellier, à l'Esperou, à Villemagne, à Fougeres, à Meirans, aux sommets des Alpes, principalement à l'Arche, dans la Franche-Comté, la Bourgogne, &c. On le multiplie facilement par boutures & par marcottes; ses baies sont purgatives, & quelquefois vomitives, aussi n'en mange-t-on point; son bois est très-dur, on en fait des peignes de Tisserands, des dents de rateaux à faner : dans le pays où tout le monde fume, les paysans font des tuyaux de pipes avec ses branches creusées; il fleurit à la fin de Mai, & mérite, par ses fleurs, une place dans les bosquets; le seul désagrément qu'on a, en le cultivant, c'est de le voir souvent dévoré par des cantharides.

Cinquieme Espece.

La cinquieme espece est la lonicere des Pyrénées : *Lonicera pyrenaica. Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis, foliis oblongis glabris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 483. Mill. dict. 6. Pall. it. 2. n°. 568. Lonicera pedunculis bifloris, baccis distinctis, floribus infundibuliformibus, ramis divaricatis. Roy. Lugdb. 238. Xylosteum pyrenaicum. Tourn. inst. 609. Magn. hort. 209. Rai. Dend. 29. Duham. arb. 2, p. 274.* Cette espece differe de la précédente par ses corolles régulieres, par ses rameaux écartés & par ses feuilles glabres; elle est représentée dans le Jardin de Magnol, pl. 209; dans le seconde Volume du Traité des Arbres & Arbustes, par M. Duhamel, pl. 110; dans notre Collection des Arbres & des Arbustes qui se cultivent en France, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée du Royaume.* Elle croît naturellement sur les montagnes des Pyrenées.

Sixieme Espece.

La sixieme espece est la lonicere des Alpes : *Lonicera alpigena. Lonicera pedunculis bifloris, baccis coadunatis, didymis, foliis ovali-lanceola-*

tis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, *p.* 483. *Mill. dict.* 167. *fig.* 2. *Scop. carn.* 2, *n°.* 145. *Jacq. Austr. t.* 274. *de Roy. harp.* 1, *p.* 392. *Caprifolium foliis ovato-lanceolatis, subhirsutis, bacca singulari, bicolli, biflora. Hall. helv. n°.* 675. *Lonicera pedunculis bifloris, foliis ovatis acutis integris. Hort. Cliff.* 58. *Sauv. Monsp.* 140. *Lonicera baccis bifloris concretis, floribus bilabiatis. Roy. Lugdb.* 238. *Chamæcerasus Gesn. fasc.* 33. *Chamæcerasus alpina, fructu rubro gemino, duobus punctis notato. Bauh. pin.* 451. *Periclymenum rectum quartum. Clus. hist.* 1, *p.* 59. *Periclymenum rectum.* 3. *Tabern.* 900. *Xylosteum fructu cerasi. Riv. irreg. t.* 121. Cet arbrisseau a les feuilles d'un beau verd & longues, elles augmentent de largeur vers l'extrémité, se terminent en pointes, & ne sont point dentelées; ses fleurs sont d'un beau rouge; ses fruits sont rouges & jumeaux, marqués de deux points noirs. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 274; dans les Fascicules de Gesner, pl. 14, fig. 44; dans les Plantes irrégulieres de Rivin, pl. 121. On la trouve sur les montagnes des Pyrénées, des Alpes & des Vosges, de même qu'aux environs de Montpellier; on les multiplie par graines & par marcottes qui poussent facilement des racines; cet arbuste est très-joli lorsqu'il est en fleur & en fruit; il mérite une place honorable dans nos bosquets.

Septieme Espece.

La septieme & derniere espece est la lonicere bleue, le faux cerisier à un seul fruit bleu: *Lonicera cærulea. Lonicera pedunculis bifloris, baccis coadunatis globosis, stylis indivisis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 484. *Syst. veg. p.* 180. *Gmel. sib.* 3, *p.* 131, *n°.* 6. *Mill. dict. n°.* 3. *Scop. carn.* 2, *n°.* 246. *du Roy. Harpk.* 1, *p.* 394. *Caprifolium foliis ovatis, bacca singulari, ovata, biflora. Hall. helv. n°.* 674. *Lonicera pedunculis bifloris bilabiatis, bacca singulari globosa integerrima. Roy. Lugdb.* 239. *Chamæcerasus montana, fructu singulari cæruleo. Bauh. pin.* 451. *Duhamel, arb.* 4. *Periclymenum rectum, fructu cæruleo. Clus. pan.* 35. *Bauh. hist.* 2. *p.* 108. *Rai. hist.* 1492. Les rameaux de cette espece sont cylindriques, roides, rouges; les feuilles sont ovales, entieres; les boutons sont deux ou trois l'un sur l'autre, comme deux épines, en forme d'alene, applaties, horisontales. Les pédoncules, sortant des oppositions inférieures des feuilles, sont penchés, très-courts; le germe est unique, sans périanthe visible, en deux corolles fendues en cinq, régulieres, blanches; l'écorce est très-jaune: les semences sont souvent au nombre de dix; les fleurs sont jaunes: cette espece croît sur les montagnes des Alpes & des Vosges; elle figure très-bien dans nos bosquets; elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

GENRE XXV.

La Consoude maritime.

Le caractere de ce genre de plante, connu sous le nom de *Coris. Linn.* est d'avoir le périanthe du calice monophyle, gonflé, connivent, à cinq dents, couronné à l'extérieur de cinq épines, dont les supérieures sont simples, les inférieures dentelées; la corolle est monopétale, irréguliere; le tube est de la longueur du calice, cylindrique; le lymbe est plane, partagé en cinq lobes oblongs, échancrés, obtus; les deux inférieurs sont plus courts, plus éloignés; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, soyeux, de la longueur de la corolle, inclinés; les antheres sont simples; le germe du pistil est rond; le style est filiforme, de la longueur des étamines, incliné; le stigmate est un peu gros; le péricarpe est une capsule globuleuse, posée au fond du calice, à une loge & à cinq valves; les semences sont nombreuses, ovales, petites: on ne connoît qu'une seule espece de ce genre en France.

ESPECE.

Cette espece est la consoude maritime de Montpellier. *Coris Monspeliensis. Coris. Linn. syst. nat. edit. Reich. t.* 1, *p.* 491. *Hort. Cliff.* 83. *Hort. Ups.* 46. *Mat. med. p.* 63. *Roy. Lugdb. p.* 304. *Sauv. Monsp.* 46. *Kniph. cent.* 9, *n°.* 27. *Coris cærulea maritima. Bauh. pin.* 280. *Symphytum petræum. Cam. epit.* 699. La tige est rouge, les feuilles sont alternes, linéaires, un peu grosses, s'étendant; les fleurs sont en épis, le stigmate est simple, & non pas fendu en neuf, suivant Forskall. Cette espece est représentée dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 27, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est annuelle, & croît naturellement aux environs de Montpellier, dans la plupart de nos Provinces méridionales. On la multiplie par graines, qu'on seme au printems sur couche; & lorsque les jeunes plantes qui en proviennent, sont parvenues à la hauteur d'environ un pied, on les transplante dans une platebande bien exposée; elles y résistent très-bien au froid de nos hivers; cependant elles y périssent quelquefois, lorsque les hivers sont rudes, aussi en met-on quelques pieds dans des pots, pour les garantir des intempéries des saisons; on met les pots dans l'orangerie, mais on leur donne de tems en tems de l'air quand il fait beau. Cette plante est amere, a une vertu nauseuse, agissant à l'extérieur; on emploie sa décoction, mais rarement dans les maladies vénériennes; elle s'éleve, à plus de six pieds de haut, sur la surface de la terre, comme la bruyere; au mois de Juin, elle fait le plus bel effet, elle se trouve pour lors chargée de fleurs.

GENRE XXVI.

Le Bouillon-blanc.

Ce genre, connu ſous le nom botanique de *Verbaſcum. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, petit, perſiſtant, découpé en cinq lobes droits, aigus. La corolle eſt monopétale, en roue, inégale; le tube eſt cylindrique, très-court; le lymbe s'étend, eſt partagé en cinq lobes ovales, obtus; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alene, plus courts que la corolle; les antheres ſont rondes, applaties, élevées; le germe du piſtil eſt rond; le ſtyle eſt filiforme, de la longueur des étamines, incliné; le ſtigmate eſt un peu gros, obtus; le péricarpe eſt une capſule ronde, à deux loges, à deux valves, s'ouvrant ſupérieurement; les réceptacles ſont à demi-ovales, attachés à la cloiſon ou ſéparation: on ne trouve en France que quelques eſpeces de bouillon-blanc.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le bouillon-blanc à larges feuilles: *Verbaſcum thapſus. Verbaſcum foliis decurrentibus utrinque tomentoſis, caule ſimplici. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 492. *virid. Cliff.* 13. *Flor. ſuec.* 186, 195. *Mat. med.* 63. *Roy. Lugdb.* 421. *Dalib. Pariſ.* 71. *Mill. dict. Gmel. ſib.* 4, *p.* 91. *Hall. helv. n°.* 581. *Blackwel, t.* 3, & 502. *Pollich. pal. n°.* 220. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 53. *Scop. carn.* 2, *n°.* 247. *Leers herborn. n°.* 149. *Mænch. haſſ. n°.* 168. *Mattuſch. ſil. n°.* 143. *Kniph. cent.* 9, *n°.* 99. *Ludw. ectyp. t.* 142. *Knorr. Delic.* 2, *t. V. Œd. dan.* 631. *de Neck. gallob.* 121. *Gmel. Tub.* 60. *Dœrr. naſſ. p.* 243. *Verbaſcum caule ſimplici, ſuperne floribus ſeſſilibus clavato, foliis utrinque lanigeris. Hort. Cliff.* 55. *Verbaſcum foliis incanis, mas latifolium, floribus luteis, arctè caulibus adhærentibus. Moriſ. hiſt.* 2, *p.* 483, *ſect.* 5, *verbaſcum latifolium luteum. Bauh. pin.* 239. *Verbaſcum latius. Dod. pempt.* 153. *Sab. Hort. Rom.* 2, *t.* 53. En françois, *le Bonhomme, la Molene, l'Herbe de Saint Fiacre.*

La racine de cette eſpece eſt oblongue, ligneuſe, blanche & rameuſe; ſa tige s'éleve à la hauteur de quatre à cinq pieds, groſſe, ronde, ligneuſe; ſes feuilles ſont grandes, longues, larges, molles, ſeſſiles, courantes, cotoneuſes des deux côtés; les radicales ſont éparſes ſur la terre; celles de la tige ſont alternes; ſes fleurs entourent la plus grande par-

tie de la tige, elles sont monopétales; les deux filamens inférieurs des étamines sont plus longs que les autres, & les trois supérieurs sont d'un bleu velu. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 3, & 502; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 99. dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 124; dans les Délices de Knorr, tom. 2, pl. V; dans le *Flora Danica*, pl. 641; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 2, sect. 2, pl. 9, fig. 1, R.; dans l'*Hortus Romanus*, t, 2, pl. 53; dans nos *Dons merveilleux & diversement coloriés de la Nature dans le Regne végétal*, cent. 1, pl. 3; dans notre *Herbier de l'Europe*, premiere Decade, & dans la septieme Partie de l'*Histoire naturelle gravée de la France, concernant les végetaux*: elle se plaît dans les endroits secs, sablonneux, les terres récemment remuées, les champs; on en voit à Dieulouard, dans le Verdunois, dans le Lyonnois, à Cette & Castelnau, dans le Languedoc, aux environs d'Aix, dans l'Alsace, aux environs de Paris, dans l'Orléanois, auprès de Cambray en Picardie, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Flandres, & ailleurs par la France.

On trouve sur le bouillon blanc une phalene à seize pattes, de couleur jaune, avec des points & des taches noires. Cette chenille se change en une phalene qu'on nomme la *Striée brune du Verbascum*; nous en parlerons dans notre *Faune françois*.

Les feuilles & les fleurs de bouillon-blanc sont anodines, adoucissantes & vulnéraires. Schrodet les estime pour les maladies de poitrine, la toux, le crachement de sang, les douleurs de ventre; la décoction des feuilles & des fleurs de cette plante, avec du lait, est très-bonne pour calmer les douleurs des hémorrhoïdes, & le ténesme qui succede à la dyssenrerie, si on en donne des lavemens & si on en fait des fomentations sut le ventre. Tournefort & Muller rapportent d'après Sennert & Schrodet, que les feuilles & les fleurs de bouillon-blanc pilées & renfermées dans des vaisseaux bien bouchés avec du plâtre, après avoir été trois mois en cet état, donnent une liqueur excellente pour calmer les douleurs des hémorrhoïdes & de la goutte; on emploie aussi la décoction des feuilles & des fleurs de cette plante dans de l'eau de forges des Maréchaux, pour arrêter la dyssenterie & le flux immodéré des hémorrhoïdes.

Pierre Borel nous assure qu'un paysan, ayant été mordu par un serpent à la région de l'estomac, fut soulagé incontinent par l'application des feuilles pilées de cette plante; ce qui confirme le sentiment des Anciens, à l'occasion de la belette qui a recours à cette plante, comme à sa véritable guérison, lorsqu'elle est mordue d'un serpent; les gens de la campagne se servent, pour les plaies récentes, des feuilles de bouillon-blanc pilées & réduites en une espece d'onguent avec de l'huile.

On se sert de l'eau des feuilles distillées contre les maladies cutanées; les Médécins modernes emploient en infusion théiforme les fleurs

de

du bouillon-blanc pour les maladies de poitrine; quand on les prescrit aux chevaux, c'est à la dose d'une poignée dans une pinte d'eau.

Les longs épis de fleurs jaunes du bouillon blanc, & ses feuilles blanchâtres & véloutées, feroient très-bien dans de grands parterres; mais comme cette plante est très-commune & médicinale, elle ne trouve gueres place que dans les jardins où l'on veut étaler les vraies richesses de la nature.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le bouillon-blanc en forme de lichnïde. *Verbascum lichnitis. Verbascum foliis cuneiformi-oblongis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 493. *Hort. Ups.* 45. *Flor. suec.* 2, *p.* 196. *Mill. Dict. n°.* 2. *Scop. carn.* 2. *n°.* 248. *Scoll. Barb. n°.* 169. *Leers herb. n°.* 150. *Pollich. pal. n°.* 221. *Mænch. hass. n°.* 169. *Mattusch. sil. n°.* 144. *Gmel. Tub. p.* 61. *Œd. dan. t.* 586. *Kniph. cent.* 6, *n°.* 98. *Dœrr. nass.* 244. *Verbascum spicâ ramosâ, foliis ovato-lanceolatis, inferioribus petiolatis. Hall. helv. n°.* 583. *Verbascum foliis ovato-acutis subtus villosis, crenatis, spicis laxis lateralibus & terminalibus. Hort. Cliff.* 54. *Roy. Lugd.* 421. *Dalib. Paris.* 71. *Verbascum pulverulentum flore luteo parvo. Bauh. hist. p.* 812. *Rai. hist.* 1094. *Verbascum mas, angustioribus foliis, floribus pallidis. Bauh. pin.* 239. *Verbascum luteum. Tabern.* 565. Les feuilles de cette espece sont en forme de cinq, oblongues, les épis sont lâches, latéraux & terminaux; les fleurs sont d'un pâle jaune: tous les filamens sont égaux, velus. On donne pour variété de cette espece le bouillon-blanc. *Verbascum album, Verbascum foliis cordato oblongis subtus incanis, spicis racemosis. Mill. dict. n°.* 3. *Verbascum flore albo, perperam verbascum fœmina vulgo. Lob.* 563. *Verbascum album secundum. Tabern.* 864. *Verbascum flore albo parvo. Bauh. pin.* 240. *Verbascum candidum fœmina. Fusch. hist.* 847. Les feuilles sont en forme de cœur, oblongues, blanchâtres en dessous, les épis sont en grappes; l'espece principale est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 536; dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 98, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve aux environs de Paris, auprès de Clevant dans la Lorraine, en Bourgogne, en Alsace & ailleurs.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le bouillon noir: *Verbascum nigrum. Verbascum foliis cordato oblongis petiolatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 494. *Mat. Med. p.* 63. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 53. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.*

249. *Pollich. pal. n°. 222. Mænch. haſſ. n°. 171. De Leers herborn. n°. 151. Mattuſch. ſil. n°. 145. Dœrr. naſſ. p. 244. Verbaſcum foliis imis petiolatis, cordato-lanceolatis, ſuperioribus ſeſſilibus, ovato-lanceolatis. Hall. helv. n°. 584. Verbaſcum foliis ovatis crenatis ſubtus tomentoſis, caule angulato. Virid. Cliff. 13. Flore ſuec. 187, 197. Roy. Lugdb. 42:. Dalib. Pariſ. 91. Verbaſcum foliis ovatis ſubtus crenatis, ſpicâ laxâ rariùs ramoſâ. Hort. Cliff. 54. Verbaſcum nigrum, flore ex luteo purpuraſcente. Bauh. pin. 240. Verbaſcum nigrum flore parvo, apicibus purpureis. Bauh. hiſt. 3, p. 870. Verbaſcum nigrum tragi. p. 217.* La tige de cette eſpece eſt anguleuſe; les feuilles d'en-bas ſont pétiolées, en forme de cœur, lancéolées, cotonneuſes en deſſous: les ſupérieures ſont ſeſſiles: la fleur eſt petite, d'un jaune pourpre, les filamens ſont égaux, tout velus, pourpres; il s'en trouve une variété à fleurs blanches. Cette eſpece eſt vivace; on en trouve en France à l'entrée des villages, le long des chemins: elle eſt repréſentée dans le huitieme Volume du Regne végétal de Hill. pl. 37, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme eſpece eſt la blattaire, l'herbe aux mittes. *Verbaſcum blattaria. Verbaſcum foliis amplexicaulibus, oblongis glabris, pedunculis ſolitariis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 495. Hort. Upſ. 46. Mill. dict. n°. 9. Scoll. barb. n°. 172. Pall. it. 1. p. 200. Pollich. pal. n. 223. Mattuſch. ſil. 1, n° 146. Kniph. cent. 2, n°. 97. Sabb. hort. 2, t. 56. Verbaſcum ſpicâ rariſſimâ, foliis glabris ſerratis; cordato lanceolatis, imis ſemipinnatis, ſuperioribus amplexicaulibus. Hall. helv. n°. 585. Verbaſcum annuum, foliis oblongis, ſinuatis, obtuſis. Hort. Cliff. 15. Guett. ſtamp. 2, p. 309. Verbaſcum foliis glabris; imis petiolatis, ſinuatis, ſuperioribus ſeſſilibus, floribus ſolitariis. Scop. carn. edit. 1, p. 285, n°. 3, edit. 2, n°. 251. Verbaſcum foliis glabris ſerrato dentatis, radicalibus ſinuatis. Roy. Lugdb. 421. Dalib. Pariſ. 72. Sauv. Monſp. 276. Blattaria lutea folio longo laciniato, 241.* Cette eſpece eſt annuelle; il s'en trouve une variété à fleurs blanches. *Blattaria alba. Bauh. pin. 241.* Sa racine eſt ligneuſe & rameuſe; ſa tige s'éleve à-peu-près à la hauteur de deux pieds; ſes feuilles radicales ſont ſinuées; à la baſe des feuilles, on voit deux nervures élevées qui courent ſur la tige; les caulinaires ſont amplexicaules, oblongues, liſſes, dentées en maniere de ſcie; ſes fleurs ſont portées ſur des pédoncules axillaires, ſolitaires, elles ſont ſemblables à celles du bouillon-blanc, de même que ſon fruit. Cette plante eſt repréſentée dans l'onzieme Centurie de Kniphof, n°. 97; dans notre *Jardin d'Eden*, quatrieme Cahier; dans notre *Herbier colorié de l'Europe*, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle aime les terres glaiſeuſes; on en trouve

en Alsace, en Provence; dans le Lyonnois auprès de Ligny; dans le Barrois, & de Thiaucourt en Lorraine, & dans plusieurs autres Provinces de la France: elle peut servir d'ornement dans les jardins; dans la Médecine on n'emploie que ses feuilles qui passent pour émollientes, on s'en sert néanmoins fort peu: on prétend que cette plante a la propriété de tuer l'espece de vermine connue sous le nom de *mitte*, laquelle ronge les habits, d'où est venu à cette plante le nom d'*herbe-aux-mittes.*

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le bouillon-blanc sinué: *Verbascum sinuatum. Verbascum foliis radicalibus, pinnatifido-repandis tomentosis, caulinis amplexicaulibus nudiusculis, ramesis primis oppositis. Linn. syst. nat. edit. Reich. t. 1, p. 496. Mill. dict. n°. 7. Verbascum foliis pinnato-sinuatis hirsutis, subtus tomentosis. Roy. Lugdb.* 421. *Sauv. Monsp.* 276. *Verbascum nigrum, foliis papaveris corniculati. Bauh. pin.* 240. *Cam. hist.* 403. Les feuilles radicales de cette espece sont obtuses, sinuées, ailées; celles de la tige sont oblongues, ondulées, un peu décurrentes de chaque côté à la base; celles des rameaux sont ovales ou en forme de cœur, un peu décurrentes: les premieres de ces feuilles sont opposées, les autres sont alternes. Cette espece est représentée dans Camerarius. pl. 403; dans le voyage de Tournefort, t. 1, p. 335, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle est bisannuelle: on en trouve aux environs de Montpellier.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le bouillon-blanc de Mycon: *Verbascum Myconi. Verbascum foliis lanatis radicalibus, scapo nudo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 496. Mill. dict. n°. 13 & icon. t. 277. Trew. ehret.* 26. *Cortusa foliis ovatis sessilibus. Hort. Cliff. Roy. Lugdb.* 417. *Sanicula alpina, foliis borraginis, villosis. Bauh. pin.* 243. *Auricula ursi mi coni. Dalech. hist.* 837. *Bauh. hist.* 3, *p.* 869. Cette plante est vivace; sa hampe est nue; ses feuilles sont laineuses, radicales, semblables à celles de la bourrache: elle croît naturellement sur les Alpes & les Pyrénées; elle se multiplie par rejets que les vieilles plantes poussent latéralement: on les sépare en automne, & on les met dans de petits pots remplis de terreau mêlangé de sable, & on les place à l'ombre, car ces sortes de plantes meurent, lorsquelles sont exposées au soleil. On les trouve représentées dans le Dictionnaire de Miller, pl. 277, dans les plantes de Trew, pl. 57, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

GENRE XXVII.

La Jusquiame.

Ce genre connu sous le nom de *hyoscyamus*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, persistant, tubuleux, inférieurement gonflé, à bord fendu en cinq, aigu, la corolle est monopétale, le tube est cylindrique, court, le lymbe s'ouvre en trois, à demi-fendu en cinq lobes obtus, dont l'un est plus large ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, inclinés ; les antheres sont rondes, le germe du pistil est rond, le style filiforme, de la longueur des étamines ; le stygmate en tête, le péricarpe est une capsule ovale, obtuse, sculptée de chaque côté par une ligne, à deux loges, à deux capsules rapprochées étroitement, & enveloppées autour par un opercule qui s'ouvre horisontalement ; les réceptacles sont à demi-ovales, attachés à une cloison ; les semences sont nombreuses, inégales : on n'en connoît en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Elle se nomme la jusquiame noire, l'hanebone, la potelée, *hyoscyamus niger. Hyoscyamus foliis amplexicaulibus, sinuatis, floribus sessilibus. Linn. syst. nat. edit. Reich- t.* 1, *p.* 499. *Hort. Cliff.* 56. *Flor. suec.* 184, 199. *Mat. med.* 64. *Roy. Lugdb.* 422. *Dalib. Paris.* 70. *Hall. helv. n°.* 580. *Gmel. sib.* 4. *p.* 93, *it.* 1, *p.* 8. *Scop. carn.* 2, *n°.* 253. *Pollich. palat. n°.* 225. *Mænch. hass. n°.* 167. *Mattusch. sil. n°.* 167. *Blackwel, t.* 550. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 44. *Ludw. Ectyp. t.* 85. *Knorr. Delic.* 1, *T. P.* 3. *Dœrr. nass. p.* 130. *Hyoscyamus vulgaris & niger. Bauh. pin.* 169. *Hyoscyamus, Camer. epit.* 807. *Riv. irreg. t.* 102. *Hyoscyamus, flavus Fusch.* 837. La racine de cette plante est grosse, ridée, longue, en forme de nœud, brune en dehors, blanche en dedans ; les tiges sont hautes d'une coudée, grosses, cylindriques, convertes d'un duvet épais ; les feuilles sont alternes, quelquefois placées sans ordre sur la tige, amples, molles, cotonneuses, découpées profondément en leurs bords, amplexicaules ; les fleurs sont entourées de feuilles, en forme d'entonnoir, divisées en cinq lobes obtus, jaunâtres à leurs bords, d'un pourpre noir dans le milieu ; le fruit est une capsule cachée dans un calice de la figure d'une marmitte, & deux loges surmontées d'un couvercle qui retient des semences arrondies, ridées, petites, applaties, inégales.

Cette plante est bisannuelle : elle croît dans les endroits gras & scar-

pés : on en en trouve aux environs de Paris, & par toute la France : elle est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 550; dans la premiere Centurie de Kniphof, n° 414; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 85; dans les Délices de Knorr, T. P. 8; dans les plantes irrégulieres de Rivin, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

La jusquiame, appliquée extérieurement, est fort émolliente & résolutive; soit qu'on l'applique à l'extérieur, soit qu'on la prenne intérieurement, elle fait dormir, appaise la douleur, adoucit l'acrimonie des humeurs, comme fait le pavot; mais elle trouble beaucoup l'esprit, & cause des rêves ridicules pleins de fantômes & d'extases; en particulier elle dispose aux querelles & aux altercations, sur-tout dans les tempéramens bilieux; en quoi elle differe de l'opium & des pavots, qui procurent souvent le sommeil & l'assoupissement sans aliénation d'esprit.

Cette plante excite du trouble dans l'ame, de quelque maniere qu'on en use, soit qu'on en prenne les racines, les feuilles ou les graines intérieurement, soit qu'on les fasse bouillir & qu'on en donne la décoction en lavement, soit qu'on les fasse rôtir & qu'on en tire la fumée par les narines, & même elle naît par les seules exhalaisons de ses particules mises en mouvement par la chaleur de l'air. On trouve dans les Auteurs beaucoup d'observations qui font voir sa qualité vénéneuse; ceux, dit Scribonius Largus, qui boivent de l'eau de cette plante, ont la tête pesante & les veines distendues; ils perdent la raison, & se laissent aller à des altercations; enfin, ils s'assoupissent, sont privés de tous leurs sens, & leurs membres deviennent livides; on ne doit donc jamais faire usage de cette plante qu'à l'extérieur

Cependant M. Storck, qui a su si bien manier les poisons, la prescrit en plusieurs cas; & il n'y trouve aucun danger, pourvu néanmoins qu'elle soit administrée avec beaucoup de circonspection & par une main adroite; au surplus, il n'est pas le seul qui l'ait prescrite; Craton, Fortis, Helidanus, Hennius & Platerus ont vanté la graine comme un remede très-efficace, sur-tout pour le crachement de sang; ils la donnent à la dose depuis un demi-scrupule jusqu'à un scrupule, seule ou mêlée avec d'autres remedes convenables : on emploie encore quelquefois les graines & les racines de jusquiame pour les catharres séreux & autres qui tombent de la tête sur la poitrine.

Théodore Turquet de Mayerne vante, comme un remede excellent, la graine de jusquiame contre l'épilepsie : on en prend pendant quarante jours & plus, en commençant par six ou huit grains, & en montant par degrés jusqu'à un scrupule ou vingt-quatre grains le matin à jeûn, dans une cuillerée de suc de joubarbe récemment exprimé : il est néanmoins toujours à craindre que la graine de jusquiame, en émoussant le sentiment des nerfs, ne soit plutôt un remede palliatif, qu'un véritable remede curatif; mais nous ne pouvons assez répéter qu'un pareil

remede est très-dangereux; que si, par nécessité, on est obligé de l'employer à l'intérieur, il faut s'en abstenir dès que les grands symptômes sont appaisés, ou lorsqu'on s'apperçoit de l'aliénation de l'esprit, ou de quelqu'engourdissement des sens.

La jusquiame appliquée à l'extérieur, est rafraîchissante & émolliente; selon Géoffroy, elle résout puissamment & appaise les douleurs: Ettmuller recommande fort un cataplasme fait de feuilles de jusquiame, pour appaiser les douleurs scorbutiques en quelqu'endroit qu'elles soient. On emploie les feuilles & les graines de jusquiame, ou seules ou mêlées avec d'autres remedes, dans les cataplasmes anodins & résolutifs, pour adoucir & résoudre les tumeurs douloureuses & inflammatoires.

Quelques-uns prescrivent des fomentations & des cataplasmes faits de feuilles de jusquiame, pour appaiser les douleurs de la goutte; mais ces secours ne sont gueres sûrs; ils sont bien capables d'assoupir la douleur, mais ils n'en peuvent détruire la cause & la chasser hors du corps. Ces mêmes feuilles amollies sur la cendre chaude, appliquées sur les mamelles des femmes nouvellement accouchées, sont très-bonnes pour en détourner le lait.

Quelques-uns, pour guérir les démangeaisons incommodes & les engelûres des pieds & des mains, les exposent à la fumée des fruits ou des graines de jusquiame que l'on fait brûler sur les charbons; & Tournefort observe que la lymphe épaissie sous la peau, en sort sous la figure de petits vermisseaux, quand on la presse avec les doigts.

Les Charlatans vantent beaucoup la fumée de la graine de jusquiame jettée sur les charbons ardens, pour les maux de tête & de dents; quoique cette fumée ait une odeur insupportable, on la reçoit dans les narines & dans la bouche, par le moyen d'un entonnoir, ce qui chasse les vers qui naissent quelquefois dans le nez ou dans les dents, & ils les font cracher dans un bassin plein d'eau, pour qu'on les voie mieux; mais *Matthæus Jacobæus in actis Hafnensibus*, t. 1, observ. 14, p. 209, observe que cette fumigation est nuisible.

Dans l'usage de la jusquiame, soit intérieure, soit extérieure, il faut apporter les mêmes précautions que pour les autres narcotiques, & sur-tout pour l'*opium*. Si on a fait prendre de la jusquiame par imprudence ou par malice, & qu'elle commence à exercer ses qualités nuisibles, il faut prescrire aussi-tôt un vomitif, ensuite recourir aux antidotes des narcotiques, qui sont les acides que tous les Médecins conviennent être très-propres pour réprimer les mauvaises qualités de la jusquiame; enfin il faut fortifier l'estomac & le cerveau par quelques remedes stomachiques & céphaliques.

Le fameux Juncker regarde l'usage intérieur de la jusquiame comme dangereux; il rapporte avoir vu un homme tomber dans la folie après avoir fait un trop grand usage de la semence de jusquiame, pour guérir une douleur de sciatique dont il étoit tourmenté; les douleurs cesse-

rent à la vérité pendant quelque temps, mais elles revinrent bien plus fortes qu'auparavant, & le malade mourut un an après dans le marasme : on ne sçauroit donc douter que l'usage intérieur de cette plante ne soit sujet à beaucoup d'inconvéniens, & il paroît qu'il est plus sage de suivre le sentiment du College des Médecins de Londres, qui la retranche du *philonium* : on fait néanmoins entrer la semence de jusquiame dans les pillules de cynoglosse, mais elle entre en si petite quantité qu'on n'en doit redouter aucun effet dangereux ; ses feuilles entrent dans l'onguent *populeum* & le baume tranquille du Dispensaire de Paris : on tire de la graine de jusquiame une huile semblable à des graines de pavot qu'on dit propre à calmer, adoucir & relâcher.

La vapeur de cette plante a fait ressentir les effets de l'ivresse à Boerhaave & à un de ses amis, en travaillant ensemble à la composition de l'onguent de jusquiame. M. Haller rapporte qu'un de ses compagnons, disciple, comme lui, de Boerhaave, à Leyde, choisissoit, cueilloit, mangeoit de toutes les especes de plantes vénéneuses du jardin de Botanique ; qu'il faisoit ses délices des napels, des apocyns & des bayes de *belladona*, mais qu'il ne put manger impunément de la jusquiame qui lui ôta la raison, & le rendit paralytique d'une jambe ; accident dont son maître le guérit.

La racine de jusquiame doit être nécessairement rangée dans la classe des poisons ; elle trouble toutes les fonctions du cerveau : suivant Gmelin, & suivant Barrere, elle occasionne une hydrophobie mortelle ; sa semence, dit Sloane, cause les vertiges, le délire, l'obscurcissement de la vue & un sommeil profond ; quelquefois même elle procure des mouvemens épileptiques, la stupeur & l'insensibilité, quoiqu'elle ait été donnée à petite dose d'un demi-scrupule, par exemple, en poudre, ou en infusion, à la dose d'un scrupule ; de sorte que Zwelfer & Hoffman veulent qu'elle soit absolument bannie de la liste des médicamens.

GENRE XXVIII.

La Belladone.

Ce genre de plante, connu sous le nom d'*atropa*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, partagé en cinq, bossu, ayant ses découpures aiguës & persistantes ; sa corolle est monopétale, campanulée ; son tube est très-court, le lymbe est ventru-ovale, plus long que le calice, à bouche petite, découpée en cinq, ouverte, ayant ses découpures égales ; les étamines sont au nombre de cinq, formées par autant de filamens en forme d'alène, sortant de la base de la corolle & de sa longueur, rassemblées par la base, s'écartant supérieurement en dehors & en forme d'arcs, & par des antheres un peu

épaisses qui s'élevent; le pystil est composé d'un germe semi-ovale, d'un stilet en forme de filet, de la longueur des étamines & incliné, & d'un stygmate en tête, droit, transverse & oblong; le péricarpe est une baie globuleuse qui s'appuie sur le plus grand calice & qui a deux loges; son réceptacle est charnu, convexe de chaque côté & en forme de reins; ses semences sont nombreuses, en forme de reins : on ne trouve en France qu'une espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est la belladone commune, la belledame, le bouton noir : *Atropa belladona, atropa caule herbaceo, foliis ovatis integris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 504. *Mill. dict. n°.* 1 *& ic.* 62. *Mat. med.* 65. *Jacq. Austr.* 4. *Mœnch. hass. n°.* 177. *Pollich. pal. n°.* 226. *Mattusch. sil. n°.* 149. *Blackw. t.* 564. *Kniph. cent.* 9. *Ludw. Ectyp. t.* 128. *Sabb. hort.* 1. *Dœrr. nass. p.* 53. *Belladona caule herbaceo, brachiato, foliis ovato-lanceolatis integerrimis. Hall. helv. n°.* 579. *Belladona trichotoma. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 255. *Atropa. Hort. Cliff.* 57. *Hort. Ups.* 45. *Roy. Lugdb.* 423. *Solanum melanocerasus. Bauh. pin.* 166. *Solanum lethale. Clus. hist.* 2, *p.* 86. *Solanum majus. Camer. epit.* 817. *Dod. pemp.* 360. La racine de cette espece est pivotante, un peu grosse; ses tiges sont cylindriques, hautes de deux ou trois pieds, un peu molles & velues, feuillées, rameuses; ses feuilles sont ovales, entieres; ses fleurs sont axillaires, monopétales, campaniformes, découpées en cinq parties; son fruit est mou, divisé intérieurement en deux loges qui contiennent les semences, & qui sont remplies d'un suc vineux. Cette plante est représentée dans le Dictionnaire de Miller, pl. 62; dans le Flora d'Autriche par Jacquin, pl. 309; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 564; dans la neuvieme Centurie de Kniphof, pl. 16; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl 128; dans l'*Hortus Romanus*, t. 1, pl. 3, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement sur les montagnes des Alpes, du Bugey, du Pila & des Cévennes; à Chantilly, autour de la fontaine de Sylvie; à Raiz, auprès de l'Abbaye de Joyenval; dans les Aunaies, à Juilly, à six lieues de Paris, dans la forêt de Villers-Cotterets, à Hailly en Picardie; elle croît aussi dans le Randonnay au Berry, sur le mont d'or en Auvergne, à l'Esperou, aux environs de Montpellier, dans l'Alsace & la Lorraine, auprès de Commercy, de Verdun & de Pont-à-Mousson.

Elle est vivace; & lorsqu'il y a eu une fois de cette plante dans un terrein, elle y revient facilement d'elle-même : on la multiplie par graines, qu'on seme en automne & au printemps.

La belladone est mise au rang des plantes somniferes, vénéneuses & malignes; ses baies machées mettent l'homme dans un danger de perdre la

la vie, elles causent souvent la mort aux personnes délicates; les symptômes ordinaires de ceux qui ont fait usage de ses baies, de ses feuilles & d'autres de ses parties, sont communément le délire, & quelquefois un sommeil accompagné de convulsions violentes. On lit dans les observations de Bromsfeild sur les vertus de la Belladone, que ses feuilles prises en infusion à la dose d'un grain produisent des vomissemens & des coliques, qu'elles purgent avec violence, & qu'elles attaquent les yeux & la tête.

Outre les évacuations ordinaires, le vinaigre est regardé comme l'antidote de cette plante, & on l'emploie avec succès : il y a beaucoup d'apparence que les autres acides végétaux, tel que celui du citron, &c. auroient les mêmes effets, & seroient capables de surmonter les accidens qui arrivent à ceux qui ont usé de la belladone, de même que les acides moderent les actions de l'opium.

Quoique les baies de la belladone soient dangereuses & mortelles, cependant Gesner dit que leur suc exprimé & réduit à la consistance de syrop avec un peu de sucre, est efficace, à la dose d'une petite cuillerée, pour faire dormir, arrêter les fluxions, calmer les douleurs & faire cesser les dyssenteries. Un Ministre de Jutland, province de Danemarck, en faisoit prendre l'infusion à ceux qui étoient attaqués de la dyssenterie, maladie fort rebelle dans ce pays : nonobstant ces autorités, nous pensons qu'il est plus prudent de retrancher ces baies de la classe des médicamens, que de les employer dans les maladies indiquées par cet Auteur, avec d'autant plus de raison, qu'elles causent souvent un plus grand danger que la maladie ne le fait elle-même; les feuilles de belladone, prises intérieurement, ne sont pas moins dangereuses que le fruit; cependant, malgré cette qualité vénéneuse qui en est inséparable, quelques Médecins ont tenté de nos jours de les donner dans des maladies désespérées dans lesquelles elles leur paroissoient indiquées. On trouve dans le Journal de Médecine, du mois de Mai 1757, une observation de M. Lambergen, Professeur de Médecine à Gothingen, qui rapporte avoir guéri un cancer ulceré à la mamelle, en se servant de l'infusion de feuilles seches de la belladone : il faisoit infuser un scrupule de ces feuilles dans dix tasses d'eau, & prescrivoit une tasse de cette infusion à la malade qui n'éprouva qu'un peu de vertiges pendant quelque temps & de la sécheresse à la bouche; ce traitement dura dix-sept mois, & la malade ayant pris en tout six gros de belladone, se trouva guérie. Ce remede a été employé depuis à Paris, par quelques personnes qui en ont vanté les succès, & l'ont annoncé comme un spécifique contre les cancers; mais on sait combien on doit se défier de tous les remedes qui portent ce nom; il n'y a point d'année où l'on n'en voie quelqu'un toujours plus exalté que ceux qui l'ont précédé; mais bientôt aussi le spécifique retombe dans l'oubli, & fait place à un autre. L'enthousiasme est un des plus grands obstacles à l'observation; souvent tel remede que la préven-

tion fait regarder comme ſpécifique, ſeroit très-bon, ſi l'engouement où l'on eſt, laiſſoit aſſez de liberté pour diſtinguer les circonſtances dans leſquelles il peut être employé avec ſuccès d'avec celles dans leſquelles il eſt inutile & même dangereux. Il y a déja long-temps que cette plante a été miſe en uſage; Junckет dit avoir vu de bons effets de l'uſage des feuilles de la belladone, données en très-petite doſe dans les cancers qui paroiſſoient incurables; mais ce Médecin, auſſi ſage qu'éclairé, ajoute en même-temps, qu'ayant vu la belladonne ne pas produire les mêmes effets dans d'autres occaſions, il eſt plus prudent de ne pas recommander l'uſage d'une plante auſſi dangereuſe, juſqu'à ce que des expériences multipliées aient fait connoître d'une façon certaine de quelle utilité elle peut être.

On trouve dans la Gazette ſalutaire de 1761, une obſervation de M. Marteau, Médecin à Aumale, ſur la guériſon d'un cancer à la mamelle par l'uſage de la belladone, avec une nouvelle façon de préparer ce remede.

Après avoir rapporté les ſentimens de pluſieurs Médecins dont les uns interdiſent les feuilles de belladone, tandis que d'autres les preſcrivent, nous penſons qu'il vaut mieux ſe priver d'un remede pour notre guériſon, que d'employer ce qui pourroit devenir un vrai poiſon.

On emploie extérieurement, avec toute aſſurance, les feuilles de cette plante; elles ſont adouciſſantes & réſolutives; on en fait, comme avec celles de morelle ordinaire, un cataplaſme qu'on applique ſur les hémorrhoïdes & ſur les cancers: on peut les faire bouillir avec le ſaindoux, on emploie leur ſuc avec autant d'eſprit-de-vin pour les tumeurs des mamelles; on fait chauffer les feuilles ſur des cendres chaudes, & on les applique ſur le mal: J. Ray eſtime cette plante propre contre les ulceres carcinomateux & les durillons des mamelles.

M. Munch, de la Ville de Cloetze, a publié, il y a quelques années, des expériences qu'il a faites ſur la belladone dans différentes maladies des beſtiaux; dès l'année 1760 cet Auteur fit uſage de cette plante pour la guériſon du bétail, & publia en 1770 & 1771, ſes premieres découvertes ſur les propriétés de la belladone. Depuis ce temps il n'a ceſſé de faire de nouvelles expériences & de pouſſer plus loin ſes obſervations: pour en faire prendre au bétail la doſe néceſſaire, on la met dans du foin, de l'herbe ou des feuilles de choux: on ouvre de force la bouche de l'animal, & l'on enfonce la priſe auſſi avant qu'il eſt poſſible. Comme aucune eſpece de bétail n'aime cette plante, il faut prendre garde que la bête malade ne garde la doſe de la belladone ſous la langue pour la rejetter enſuite: lorſque le remede eſt avalé, on attache l'animal, ou on le ſépare des autres pour qu'il ne mange pas de ſix, ſept, & même huit heures, après quoi on peut le laiſſer tranquille: ſi trois doſes n'operent pas la guériſon du mal, on en donnera encore au malade trois ou quatre; mais de l'une à l'autre de ces deux dernieres priſes, il faut

qu'il y ait un intervalle de deux ou trois jours ; cependant tout ceci dépend de l'état de l'animal ; il y a des cas où après lui avoir fait prendre trois doses pendant trois jours consécutifs, une dose à chaque fois, on recommence après un intervalle de deux ou trois jours, on le traite de la même maniere que dans le commencement de la maladie ; si la belladone purge prodigieusement l'animal, & lui occasionne une diarrhée forte, il faut interrompre pour lors le remede pendant deux ou trois jours.

Voici comme on fixe les doses : pour un veau depuis six à douze semaines d'âge, la premiere dose sera d'un gros poids de Hanovre ; la seconde de deux gros, & la troisieme de trois gros, jusqu'à un lot : pour un veau âgé d'un mois & demi & même plus, la premiere dose doit être depuis deux jusqu'a trois gros ; on augmente ainsi jusqu'à un lot & un lot & un gros ; il faut à un jeune bœuf, ou à une vache qui n'est pas bien forte, trois gros pour la premiere prise ; si cela ne suffit pas, on va par dégré jusqu'à un lot & demi : on fait prendre pour la premiere fois à une vache forte, trois gros & même plus, & l'on va en augmentant jusqu'à un lot & demi & quelques gros : on ne risque rien de donner à un bœuf entiérement formé un lot ou un lot & demi pour la premiere prise ; l'on peut augmenter, s'il est nécessaire, jusqu'à deux lots. Toutes ces instructions garanties par M. Munch, sont le résultat des expériences qu'il a faites pendant plusieurs années sur son propre bétail.

La belladone est d'une efficacité admirable pour les animaux qui ont été mordus par des chiens enragés ; on peut donner à la bête mordue, de quelque espece qu'elle soit, une petite dose de la racine de cette plante. En 1768. M. Munch guérit par son moyen huit animaux enragés : comme quelques porcs qu'il avoit ainsi guéris, eurent de nouveaux accès de rage, il eut recours à la feuille de la belladone, & il la leur fit prendre pour remede à la place de la racine pulvérisée de cette plante, ils furent parfaitement guéris, & la rage ne revint plus ; depuis cette époque, il n'a plus employé que des feuilles. En 1771, il fit prendre à deux bœufs qui avoient été mordus par un chien enragé, trois doses de feuilles de belladone, pendant trois jours consécutifs ; la premiere dose étoit de trois gros, & les deux autres d'un lot : ces deux bœufs parvinrent bientôt à une parfaite guérison, & ne firent aucun mal aux autres animaux renfermés dans la même étable. La même année, trente-deux animaux enragés, ou mordus, furent guéris tous ensemble, chacun par trois doses du même remede. Il donna à la personne qui leur administra le remede, trois doses de la racine de belladone pour elle-même ; la premiere & la seconde de douze grains, & la troisieme de treize ; elle fut préservée par-là de tout accident.

Avec le même remede, M. Munch guérit dans une occasion neuf bêtes à cornes, cinq chevaux & quatre porcs ; pour les chevaux & les

bêtes à cornes, les trois doses de feuilles de la belladone furent l'une d'un lot, l'autre d'un lot & un gros, & la troisieme d'un lot & de trois gros; on n'employa pour les porcs que la racine de cette plante mise en poudre. La guérison de tous ces animaux fut constaté au bout de trois jours; la même expérience fut renouvellée avec un pareil succès sur deux vaches, un agneau & un chien.

En 1772, plusieurs bœufs ayant été mordus par des bêtes entagées, périrent tous, à l'exception d'un seul; on vint demander à M. Munch son remede pour celui qui restoit, il donna trois doses qui n'eurent pas leurs effets. Il vit que le mal étoit invétéré, & qu'il en falloit venir à des doses plus fortes, & il en prescrivit trois autres: la premiere d'un lot, la seconde d'un lot & demi, & la troisieme de trois lots. On lui rapporta que dans la même étable, il y avoit dix-sept autres bœufs qui venoient d'être attaqués de la même maladie, mais celle-ci n'étoit pas, à beaucoup-près, aussi envénimée que celle du bœuf qu'on avoit négligé pendant très-long temps; ce dernier mourut, le remede avoit été employé trop tard; les dix-sept autres bœufs furent guéris radicalement. Il résulte de ces expériences que la belladone dont le fruit est si pernicieux, a la vertu de préserver & de guérir de la rage; c'est ce que M. Munch prétend, avec juste raison: il assure aussi que les propriétés de cette plante ne se bornent pas à la guérison de cette maladie, mais encore qu'elle est excellente contre les maladies qui arrivent au bétail: il ajoute que le même remede, administré comme il le faut aux vaches, corrige le défaut de leur lait, lorsque celui-ci est bleuâtre, & ne donne point de crême; il certifie que c'est un admirable spécifique pour les animaux qui ont mangé de mauvaises herbes, des plantes empoisonnées & de celles où il se trouveroit des insectes vénéneux: la belladone dissout les tumeurs qui surviennent aux pieds des vaches, & celles qui proviennent de la suite de quelques coups. Si on en croit M. l'Abbé Rosier, quand on donne aux animaux les feuilles de la belladone, c'est toujours depuis une demi-once jusqu'à une once.

En Italie, les Dames employent, comme un fard, l'eau distillée de la belladone, d'où lui est venu son nom: on peut la faire servir d'ornement dans le milieu des parterres; son feuillage est fort beau, il fait opposition avec ses fruits qui sont noirs & luisans vers la fin de l'été.

GENRE XXIX.

Le Coqueret.

Ce genre dénommé sous le nom de *Physalis* par le Chevalier de Linné, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, ventru, à demi-fendu en cinq, petit, pentagonal, ayant ses lobes pointus, persis-

tans; la corolle eſt monopétale, en roue, le tube très-court, le lymbe à demi fendu en cinq, grand, replié, ayant ſes lobes larges, aigus : les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alène, très-petits, connivens : les antheres ſont droites, conniventes : le germe du piſtil eſt rond, le ſtyle filiforme, preſque plus long que les étamines, le ſtigmate obtus ; le péricarpe eſt une baie globuleuſe, à deux loges, petite, entre un calice très-grand, gonflée, fermée, pantogonalée, colorée ; le réceptacle eſt en forme de reins, doublé ; les ſemences ſont en forme de reins, nombreuſes, applaties.

ESPECE.

Cette eſpece eſt l'alkekenge, le vrai coqueret, la coquerette : *Phyſalis alkekengi. Phyſalis foliis geminis integris, acutis, caule herbaceo, infirme ſubramoſo. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 508. *Mat. med. p.* 65. *Phyſalis foliis conjugatis, cordatis, ſinuatis, caule ramoſo. Hall. helv. n°.* 577. *Phyſalis caule ſimplici annuo, foliis integerrimis geminatis, floribus ſolitariis. Hort. Cliff.* 62. *Hort. Upſ.* 49. *Dalib. Pariſ.* 73. *Mill. dict. n°.* 1. *Gmel. it.* 1, *p.* 158. *Pollich. palat. n°.* 227. *Mœnch. haſſ. n°.* 176. *Blackw. t.* 161. *Kniph. Cent.* 7, *n°.* 71. *Knorr. delic.* 1. *t.* 1, *p.* 4. *Sabb. hort.* 2, *t.* 63. *Ludw. Ectyp. t.* 151, *Phyſalis halicacabum, Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 286. *Phyſalis radice perenni, foliis lanceolato-cordatis. Virid. Cliff.* 16. *Roy. Lugdb.* 426. *Solanum veſicarium. Bauh. pin.* 166. *Dod. pempt.* 454. La racine de cette eſpece eſt blanche, menue, garnie de fibres ; ſes tiges s'élevent à la hauteur d'environ deux pieds, rondes, velues, nouées, rougeâtres en quelques endroits, quelquefois rameuſes, ayant à chaque nœud des feuilles oblongues, aſſez larges, d'un verd obſcur, d'un goût amer, portées par de longues queues, ſemblables aux feuilles de la morelle, mais plus grandes & non crenelées à leurs bords ; il naît aux aiſſelles de ces feuilles des pédicules verds, velus & fort courts, qui ſoutiennent chacun une fleur blanche en forme de baſſin à cinq angles, contenant en ſon milieu pluſieurs étamines ; ſon calice ſe diviſe auſſi en cinq quartiers, du fond duquel s'éleve un piſtil ou bouton verd & oblong ; le calice ſe dilate, s'enfle & ſe change dans la ſuite en une veſſie ronde, membraneuſe, de couleur d'écarlate, qui contient un fruit mol, rouge & jaunâtre, gros comme une ceriſe, empreint d'un ſuc aigrelet & très-peu amer, rempli de ſemences rondes, blanchâtres, applaties. Cette plante eſt repréſentée dans la ſeptieme Centurie de Kniphof, n°. 71 ; dans les Délices de Knorr. t. 1, pl. 1, fig. 4 ; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 63 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludw. pl. 151, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France* ; elle croît naturellement dans les vignobles : on en voit aux environs de Dormans, de même que ſur la route de cette ville à Château-Thierry ; on en trouve auſſi aux environs de Paris, dans l'Al-

face, à Saint Jean-de-la-Salle, aux environs d'Aix en Provence, à Frontignan & Miraval près de Montpellier, dans les vignes d'auprès d'Orléans & à Etampes dans les vignes de Gaudeluches & de Ducoudrais, auprès de Baugency, aussi bien qu'en Lorraine dans les vignes d'Euvexin, à une lieue de Thiaucourt; j'en ai trouvé aux environs de Saint-Germain-en-Laie: on la cultive aussi dans les jardins, aux lieux ombrageux, proche les murailles. Elle fleurit en Juin, Juillet & Août; son fruit mûrit en Septembre & Octobre: son nom *alkekengi* est Arabe, & celui d'*alicacabum* vient de deux mots grecs qui signifient *vaisseau de mer*, parce qu'on prétend que ce fruit lui ressemble.

Les fruits de l'alkekenge sont sa seule partie usitée en Médecine; on leur attribue une propriété diurétique; on les donne infusés dans le vin ou l'eau: on exprime le suc de ces fruits, & on les prescrit à la dose d'une once dans les potions diurétiques; on ne doit jamais les conseiller dans les cas inflammatoires, à cause de la grande âcreté.

Arnauld de Villeneuve est un des premiers qui en a rétabli l'usage qui avoit été négligé pendant fort long-temps. J. Faber & Schroder ont aussi rétabli l'usage de ces fruits pour la guérison de la jaunisse, que Dioscoride avoit entiérement conseillé. Faber en prépara une essence qui est merveilleuse, à ce qu'il dit, pour cette derniere maladie.

Rien n'est mieux indiqué dans la rétention d'urine & l'hydropisie que trois ou quatre baies de coquererre écrasées dans du vin. On ordonne à ceux qui ont la gravelle, le vin d'alkekenge; il se prépare ainsi: pendant les vendanges, on laisse cuver avec le mout, une quantité de ces fruits pareille à celle des raisins; on exprime ensuite le tout, & on le conserve pour l'usage.

Un des secours les plus prompts dans la colique néphrérique, est une émulsion ordinaire, dans laquelle on fait entrer cinq ou six grains du coquerer; le suc tiré par expression & clarifié, s'emploie à la dose d'une once dans la même maladie. Un savant Médecin assure qu'une personne qui souffroit de cruelles douleurs de néphrétique, fut guérie par l'usage de ce suc. M. de Nobleville, Médecin à Orléans, croit néanmoins qu'il est plus prudent de ne s'en servir que dans les intervalles des accès de cette colique, & non pas dans l'accès même qui ne demande que des adoucissans, parce que les diurétiques, proprement dits, entraînent souvent avec les urines une si grande quantité de graviers, qu'ils déchirent les conduits par où ils passent, augmentent les douleurs & causent quelquefois des pissemens de sang. Quand on réduit le suc des fruits d'alkekenge en extrait, on l'ordonne au plus à la dose d'une demi-once. Lémery donne une préparation de trochiques avec les fruits d'alkekenge. Jean Ray rapporte qu'un Bourgeois de Strasbourg fut guéri de la goutte, en mangeant à chaque changement de lune, huit baies d'alkekenge; Ettmuller assure que la fumée de ces baies pilées avec de la cire, & jettées sur une platine de fer rougie au feu, avoit fait sor-

tir une quantité de vers des dents avec une salive abondante, ce qui avoit procuré au malade une prompte guérison; on donne aux animaux le suc simple de coqueret à la dose de deux onces, & fermenté avec du mout à la dose de six onces.

On se sert en plusieurs endroits, pour teindre le beurre, des calices rougeâtres qui entourent ses baies en forme de vessie; ces calices en automne font un très-joli effet, sur-tout de loin, & méritent eux-seuls qu'on fasse de cette plante une décoration dans les parterres; mais comme l'alkekenge est traçant, il faut le contenir dans des bosquets.

GENRE XXX.

Le Solanum.

Ce genre connu en Botanique sous le nom de *Solanum*, *Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, à demi-fendu en cinq, droit, aigu, persistant; la corolle est monopétale en forme de roue; le tube est très-court, le lymbe est grand, à demi-fendu en cinq; réfléchi plane, replié; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, très-petits; les antheres sont oblongues, conniventes, s'ouvrent au sommet par deux pores; le germe du pistil est rond, le style est filiforme, plus long que les étamines, le stigmate est obtus; le péricarpe est une baie ronde, glabre, marquée par un sommet pointillé, à deux loges, à réceptacles convexes de chaque côté, charnu, les semences sont nombreuses, rondes, se nichent: nous ne connoissons en France que deux especes de *Solanum*.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la douce-amere: *Solanum dulcamara. Solanum caule inermi fructescente flexuoso, foliis superioribus hastatis, racemis cymosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 511. *Hort. Cliff.* 60. *Flor. suec.* 189, 201. *Mat. med.* 66. *Roy. Lugdb.* 424. *Dalib. Paris.* 73. *Gmel. sib.* 4, *p.* 94. *Gunn. norw. n°.* 23. *Mœnch. hass. n°.* 174. *Pollich. palat. n°.* 228. *Mattusch. sil. n°.* 150. *Duham. arb.* 2, *t.* 72. *Œd. flor. dan.* 607. *Blackw. t.* 34. *Ludw. Ectyp. t.* 58. *Kniph. Cent.* 3, *n°.* 85, *& Cent.* 1, *n°.* 81. *Knor. Del.* 1. *T. H.* 3, *Curt. Lond. fascic.* 1. *Dœrr. nass. p.* 221. *Solanum caule flexuoso, frutescente, foliis cordatis & tripartitis, racemis dichotomis, oppositis. Scop. carn.* 1, *p.* 286, *n°.* 1. *edit.* 2, *n.* 257. *Solanum scandens, seù dulcamara. Bauh. pin.* 167. En françois la morelle grimpante, la coque, la vigne de Judée.

Sa racine est petite & fibreuse ; ses branches sont grêles, longues de cinq à six pieds, & grimpent sur les haies ou sur les arbrisseaux. Dans les jeunes branches, l'écorce est verte, dans les vieilles, elle est gersée & cendrée & d'un goût amer: son bois renferme une moëlle fongueuse & cassante ; ses feuilles sont oblongues, lisses, pointues & rangées alternativement le long des branches, assez semblables à celles de la morelle ordinaire, de couleur verte-brune, d'une saveur fade & d'une odeur narcotique : ses feuilles sont petites & naissent en bouquet, d'une odeur disgracieuse, mais elles sont assez agréables à la vue ; chacune des fleurs est une rosette découpée en cinq parties ; à ces fleurs succedent des baies ovales, molles, succulentes, rougeâtres, visqueuses, d'une saveur vineuse, & contenant plusieurs semences applaties & blanchâtres ; cette plante est vivace & croît naturellement dans les endroits humides, les haies & les buissons ; on en voit aux environs de Paris, d'Aix, de Lyon, dans la Bourgogne, l'Alsace & ailleurs. Elle est représentée dans le Traité des arbres & arbustes par M. Duhamel, pl. 72. dans le *Flora Danica*, pl. 607 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 34 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 58 ; dans la troisieme Centurie de Kniphof, n°. 85, & Centurie 1, n°. 81 ; dans les Délices de Knorr, tom. 1. planche H 3 ; dans le premier Cahier des Plantes de Londres, par Curtis : elle est diurétique ; elle dissout le sang extravasé & grumelé dans les visceres, & purge quelquefois violemment par les selles & les urines qu'elle rend noires. J. Ray rapporte que le cataplasme fait avec les feuilles de cette plante & la semence de lin bouillies dans du vin muscat, est excellent pour résoudre toute sorte de tumeurs & pour dissiper les contusions. Selizius dit aussi que cette plante portée & appliquée en cataplasme sur les tumeurs des mamelles qui proviennent de l'épaississement du lait, les résout facilement. Les dames de Toscane employoient autrefois le suc des graines de la douce-amere pour se farder & enlever les taches du visage. Cette plante peut servir, en la palissant, à garnir le bas des tonnelles & des petits murs de terrasses ; elle donne en été une quantité de petites fleurs violettes ou blanches, très-jolies & rassemblées en aigrettes d'une forme agréable ; en automne, ses fruits rouges forment un coup-d'œil admirable : nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en rapportant ce que nous avons inséré sur la douce-amere dans notre *Nature considérée*, année 1781 ; ce sont une dissertation en forme de Lettres, & quelques fragmens pour servir à son Histoire médicale, par M. Villemer.

Dissertation : dans l'art. concernant la douce-amere, autrement la vigne de Judée, inseré dans mes ouvrages, je n'ai parlé, que des propriétés les plus connues de cette plante ; mais on vient de lui en découvrir une nouvelle infiniment plus intéressante que toutes celles qu'on lui a attribuées jusqu'à présent. Je ne vous rapporterai pas ici sa description ; vous la trouverez ci-dessus :

ci-dessus : mais je ne puis passer sous silence sa vertu anti-scorbutique. Je m'empresse à vous en faire part, ne l'ayant pas encore fait dans aucun de mes Ouvrages. M. le Chev. de Linné est le premier qui a fait cette découverte, comme il paroît par une des Theses qu'il a fait soutenir en 1752 dans la Faculté de Médecine d'Upsal ; & M. Razout, Médecin à Nîmes, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, est aussi le premier qui en ait fait usage en France. Ce sont ses observations que je vous rapporterai ici ; elles sont des plus importantes ; la premiere est consignée dans les Mémoires de l'Académie de 1761, & les autres sont détaillées dans le Journal de Médecine de 1765.

Mlle. ***, âgée de vingt-deux ans, dit M. Razout dans sa premiere Observation, ne jouissoit pas depuis quelque temps d'une santé parfaite ; elle maigrissoit tous les jours ; elle souffroit de temps en temps des douleurs vagues aux articulations ; il lui survenoit des lassitudes spontanées ; elle étoit sujette à des fluxions aux dents & au visage, à des catharres, &c. Au mois de Mai 1758, elle fut attaquée d'une toux continuelle, jointe à un mal de gorge violent & à une fievre aiguë, qui redoubloit tous les soirs. Cet état alarmoit avec raison. Cependant cet orage, qui n'étoit que le prélude des maux auxquels elle alloit être exposée, céda au traitement méthodique & au lait de chevre que prescrivit M. Razout. La malade se remit assez bien ; & aux lassitudes douloureuses près, qui se firent sentir de temps en temps, elle jouît, au moins en apparence, d'une assez bonne santé jusqu'au printemps de l'année suivante 1759, que le mal se déclara dans toute sa force, & que M. Razout fut appellé pour la secourir. Voici l'état dans lequel il la trouva : elle avoit un chancre scorbutique des plus malins à la levre supérieure, il en occupoit le dessous & le dehors ; les bords en étoient blancs, calleux, & même carcinomateux ; la sanie ou liqueur ichoreuse qui en couloit étoit très-fétide, & la levre avoit plus d'un pouce d'épaisseur. Un second chancre occupoit la levre inférieure ; il étoit de la même nature que le premier, mais moins considérable ; les gencives étoient mollasses, pâles, quelque peu livides & saignantes ; trois dents s'étoient détachées presque d'elles-mêmes de leurs alvéoles ; il y avoit plusieurs ulceres dans la bouche & au gosier ; l'habitude du corps étoit parsemée de taches violettes, rouges & brunes : la malade avoit une petite fievre qui redoubloit tous les soirs, & le redoublement étoit marqué par un frisson assez fort.

Tel étoit l'état de la malade, lorsque je fus appellé ; bientôt des douleurs violentes se firent sentir, comme elle le disoit elle-même, dans la moëlle des os, & parvinrent au point de la rendre entiérement percluse ; il parut des exostoses à la croûte du tibia & à la partie moyenne de l'avant-bras de l'un & de l'autre côté ; elles égalerent en grosseur une demi-coque de noix, & la partie où elles se montrerent devint d'une sensibilité sans égale, quoiqu'elle ne parut pas avoir changé de couleur. Le sang

étoit totalement infecté ; du moins il parut tel dans deux saignées que je fis faire par complaisance pour la malade, qui croyoit en recevoir du soulagement : on ne voyoit dans la palette qu'une pellicule épaisse de quelques lignes, & d'un violet très-foncé, nageant dans une sérosité claire & tenace.

Les remedes les plus efficaces en pareil cas furent employés ; syrops acidules, minoratifs, esprit de cochléaria, petit-lait altéré avec le cresson, tout fut mis en usage ; j'essayai même les frictions mercurielles, qui ne firent qu'augmenter le mal. J'attaquai les exostoses avec les linimens, les baumes & même la pommade mercurielle ; je fis panser les chancres avec les digestifs animés, le *basilicum* imprégné de différentes teintures fortes, & le baume verd. Je faisois employer le précipité pour détruire les chairs baveuses, & je faisois faire usage pour les gencives & pour les ulceres de la bouche, du collyre de Lanfranc. Malgré tous ces remedes, si naturellement indiqués, le mal augmentoit toujours, & la malade en étoit venue au point de n'avoir de repos ni jour ni nuit, sans que le syrop de pavots & les autres narcotiques qu'on lui indiquoit, pussent lui en procurer. L'état dans lequel elle étoit pour lors, paroissoit le dernier période de la maladie ; & en effet, on ne pouvoit gueres en imaginer un plus triste, ni un plus désespéré. Ce fut dans ces circonstances que M. Sauvages, qui se trouva pour lors à Nîmes, me conseilla d'employer la simple décoction de *solanum scandens*, ou *dulca-mara*, qui lui avoit été indiquée par Linnæus comme un spécifique contre ces sortes de maladies scorbutiques. J'eus beaucoup de peine à y faire consentir les parens de la Demoiselle malade, parce qu'on leur avoit insinué que cette plante étoit un violent poison. Cependant, je vins à bout de les déterminer, & la malade commença à en faire usage le 9 Juillet, d'abord à très-petite dose, & ensuite en augmentant peu-à-peu.

Les premiers essais n'en furent pas heureux ; les douleurs dans les extrémités devinrent excessives & insupportables ; il s'y joignit des élancemens si vifs dans la tête, que la malade disoit qu'il lui sembloit qu'on lui arrachât les yeux. En effet, ces élancemens augmenterent, les quinze premiers jours, à un tel point, que les yeux se troublerent, devinrent vitrés, c'est-à-dire, demi-opaques & bleuâtres, & qu'elle perdit absolument la vue. Je ne me décourageai point par ce mauvais succès ; je fis continuer le remede avec beaucoup de soin, & j'eus enfin la satisfaction de voir, dès les premiers jours d'Août, une diminution bien marquée des symptômes de la maladie ; les douleurs diminuerent, les chancres donnerent une bonne suppuration, les vésicatoires coulerent abondamment, les élancemens de tête furent moins vifs & moins fréquens, les yeux reprirent leur couleur naturelle & leurs fonctions, les ulceres se cicatriserent, les taches disparurent, aussi-bien que la fievre ; l'estomac se rétablit, & la malade revint peu-à-peu aux alimens solides qu'elle

n'avoit pu soutenir depuis long-temps. L'usage du *solanum*, continué jusqu'à la fin de Septembre, fit insensiblement disparoître les exostoses; les douleurs s'évanouirent, le sommeil naturel revint, les chancres & les ulceres se guérirent totalement, les gencives reprirent leur fermeté & leur couleur naturelle; enfin, la malade passa d'un état presque désespéré à une entiere guérison, sans autre remede que le *solanum dulcamara*, si ce n'est que lorsqu'elle en cessa l'usage, je lui substituai le lait d'ânesse pendant quelque temps; & ce qui est digne de remarque, c'est qu'il n'est survenu aucun inconvénient pendant l'usage de ce remede; il n'a produit ni vertige fâcheux, ni ardeur de gosier, ni aucun autre fâcheux symptôme; il n'a produit aucune évacuation, ni par les selles, ni par les urines, ni par les sueurs. Un jour seulement la dose du remede ayant été mal-à-propos augmentée, la malade ressentit une douleur dans l'estomac, qui fut suivie de nausées & de vomissemens; mais elle en fut quitte pour cesser l'usage du remede pendant vingt-quatre heures, & tous les accidens disparurent. La personne dont il s'agit, ajoute M. Razout, & qui étoit dans l'état le plus triste & le plus déplorable, lorsqu'elle se servit de la douce-amere, jouit d'une meilleure santé aujourd'hui, qu'elle n'avoit fait avant l'époque de cette observation. Elle s'est mariée, il y a environ deux ans, & elle est accouchée depuis peu d'un enfant bien constitué (en 1765).

Quoique la douce-amere soit ligneuse, elle s'étend trop en longueur pour pouvoir être supportée par une tige aussi mince & aussi fragile que la sienne; aussi rampe-t-elle sur terre, ou s'accroche-t-elle aux buissons qu'elle rencontre. Les rejetons les plus vieux de cette plante sont couverts d'une écorce de couleur brune-pâle; mais les plus jeunes ont l'écorce verte. Les feuilles varient suivant les différentes parties de la plante: celles d'en-bas ont à leur base deux appendices semblables à de petites feuilles; au contraire, celles d'en-haut sont simples, d'ailleurs elles sont oblongues, médiocrement larges & pointues, de même que la plus grande partie de celles qui répondent au bas de la tige; leurs pédicules sont longs, tendres & d'une couleur pâle, qui n'est pas désagréable. Les fleurs sont disposées en grappes, comme dans le solanum commun, & leur ressemblent pour la forme: mais leur couleur est d'un bleu tirant sur le violet; elles ont dans leur milieu le même bouton jaune, composé de l'union des étamines, qui surmontent les cinq filamens. La corolle de ces fleurs est profonde, dentelée & partagée en cinq parties étroites, qui paroissent former cinq pétales différens; le pédicule qui leur est commun est tendre & long; chaque fleur en a aussi un qui lui est particulier, & dont la longueur est assez considérable. Les grappes des fleurs sont disposées d'une maniere agréable à la vue; chaque fleur est suivie d'une baie oblongue & de couleur rouge, quand elle est parvenue à sa maturité. Le calice reste avec les baies, & conserve sa grandeur natu-

relle. Les anciens Auteurs l'appellent *ſolanum ſcandens*, *dulca-mara*; & *glicipitros*. Linnæus l'a dénommé ſous la phraſe de *ſolanum caule inermi, fruteſcente, flexuoſo, foliis ſuperioribus haſtatis, racemoſis & cymoſis*. Cette phraſe équivaut à une deſcription complette de la plante; elle ſignifie en François Solanum, dont la tige eſt foible, courbée, ſarmenteuſe, dont les feuilles d'en-haut reſſemblent à des feuilles de lance, & qui a des fleurs diſpoſées en grappes, portées ſur des pédicules qui ſe ſubdiviſent & s'écartent les uns des autres. Peut-on une meilleure deſcription? Telles ſont preſque toutes les phraſes botaniques que Linnæus donne à chaque plante.

La douce-amere eſt vivace; elle ſe plaît naturellement dans les endroits humides, dans les haies, les buiſſons; vous en trouverez preſque par toute l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France; elle eſt ſurtout fort commune aux environs de cette Capitale, d'Aix, de Lyon, d'Orléans, &c. En Toſcane, on ne voit preſqu'aucune haie, où elle ne ſe rencontre: auſſi cette plante y étoit autrefois d'un grand uſage pour les toilettes. Les Dames de ce pays-là employoient le ſuc de ſes grains pour ſe farder & enlever les taches du viſage.

Vous connoiſſez actuellement l'endroit le plus favorable à la douce-amere; il faut auſſi vous en donner la culture: elle ſe multiplie aiſément par drageons enracinés qui ſe trouvent au bas des gros pieds: on en fait encore des marcottes & des boutures: on les ſevre au printemps pour les planter dans un terrein humide; elles s'y enracinent fort vîte, après quoi on les tranſporte aux endroits où on les deſtine: elles réuſſiſſent dans preſque toute ſorte de terres. J'ai vu des boutures de douce-amere dans des carafes d'eau, que l'on tenoit dans une chambre; elles y pouſſent des feuilles & des branches, & conſervent long-temps leur verdure.

Nous connoiſſons différentes variétés de ces plantes; les unes ont des feuilles panachées, d'autres ont des fleurs doubles, & quelques-unes des fruits jaunes, quoique d'ordinaire ils ſont rouges. Les Jardiniers font ſouvent uſage de la douce-amere pour garnir le bas des tonnelles & des petits murs de terraſſe. Comme elle eſt ſarmenteuſe, ils la paliſſent. Ses fleurs & ſes fruits plaiſent à la vue; ils font par conſéquent très-bien dans les remiſes, tant en été qu'en automne. La douce-amere, dont les feuilles ſont panachées, a un mérite de plus que la commune pour les remiſes. On connoît dans les jardins cette plante, plutôt ſous le nom de *vigne de Judée*, de *Morelle grimpante*, de *loque*, que ſous celui dont je me ſuis ſervi juſqu'à préſent pour vous la déſigner.

Les Chymiſtes ont analyſé la douce-amere; ils en ont preſque tiré les mêmes principes que de la morelle vulgaire: ſes feuilles rougiſſent à peine le papier bleu; elles ont une ſaveur fade & une odeur narcotique; mais ſon fruit a une ſaveur vineuſe & rougit fort le papier blanc. Cette

plante contient un ſel ammoniac qui, dans les plantes, eſt enveloppé de beaucoup de ſoufre groſſier & narcotique : mais dans les fruits, la partie acide ſe trouve plus développée ; auſſi les fruits ſont plus rafraîchiſſans & répercuſſifs, & les feuilles ſont plus réſolutives & déterſives. Suivant M. Geoffroy, la douce-amere, priſe intérieurement, eſt très-efficace pour réſoudre les obſtructions du foie & de la rate. On dit qu'elle eſt auſſi diurétique, & qu'elle eſt conſéquemment utile dans l'hydropiſie. Quelques Auteurs prétendent que ſon ſuc convient à ceux qui ſont tombés d'un lieu élevé. Il diſſout, à ce qu'on croit, le ſang grumelé dans les viſceres, & procure la guériſon des parties bleſſées. Nous avons un remede plus sûr que celui-là en pareil cas, c'eſt la fleur d'arnica. M. le Camus, Médecin de Paris, m'a dit l'avoir employé avec ſuccès dans un mal de tête, qui étoit la ſuite d'un coup violent ; il l'a même annoncé dans ſon Traité de Médecine-pratique.

Parkinſon dit que toutes les fois qu'il a ordonné la douce-amere par ordonnance du Médecin, il a reconnu qu'elle purgeoit violemment. Prevoſt, dans ſon Traité de la Médecine des Pauvres, attribue à la décoction du bois de la morelle grimpante, le premier rang parmi les remedes qui évacuent la bile. Tragus conſeilloit cette décoction dans la jauniſſe, ſur-tout dans celle qui eſt invétérée. Voici, la formule ſous laquelle on la preſcrivoit, & qui ſe trouve dans la Matiere Médicale de Geoffroy.

Prenez bois de morelle coupé par morceaux ſemblables à des dés à jouer ; mettez-le dans un pot de terre neuf, avec une pinte de vin blanc, couvrez bien le pot avec ſon couvercle, percé d'un trou au milieu, & luttez avec de la pâte ; faites bouillir à un feu doux, juſqu'à réduction au tiers. Cette liqueur, dont on prend un verre ordinaire le matin avant de ſe lever, & le ſoir en ſe couchant, chaſſe doucement la cauſe de la jauniſſe, en faiſant paſſer par les ſelles & les urines la bile viſqueuſe.

Une autre formule où entre cette plante, & que rapporte encore M. Geoffroy, eſt l'infuſion vulnéraire ſuivante :

Prenez tiges vertes de morelle coupées, quatre onces ; cochenille, un ſcrupule ; vin blanc, deux livres ; infuſez pendant la nuit ſur la cendre chaude ; ajoutez à la colature ſyrop de lierre terreſtre, quatre onces ; thériaque, une demi-once : la doſe eſt de quatre onces deux ou trois fois le jour.

Fuller recommande, d'une maniere ſinguliere, cette infuſion dans les chûtes d'un lieu élevé & dans les contuſions ; elle diſſout merveilleuſement, ſelon lui, le ſang extravaſé & grumelé ; elle le fait rentrer & circuler dans les grands vaiſſeaux, & elle le chaſſe en partie par la tranſpiration, par les urines, & quelquefois par les ſelles. Elle opere ſi puiſſamment & d'une maniere ſi ſpécifique, que quelquefois, ajoute cet

Auteur, j'ai remarqué avec étonnement, qu'elle rend l'urine entiérement noire, à cause des grumeaux qui y sont dissous & mêlés avec la sérosité.

M. le Clerc, dans son Histoire de l'homme malade, rapporte que M. Watlhoff s'est bien trouvé de la douce-amere dans l'ulcere des poumons, autre propriété de cette plante, qui est aussi très-importante. Pourquoi ne pas éprouver ce remede, ajoute M. le Clerc? M. Watlhoff faisoit bouillir une demi-once de la tige de morelle grimpante dans trois livres d'eau réduites à une; il y ajoutoit un peu de sucre, & il en faisoit prendre au malade deux cuillerées à bouche, de deux heures en deux heures. On pourroit, dit M. le Clerc, se servir dans pareil cas de la douce-amere, sous la formule suivante:

Prenez deux gros de tige de douce-amere découpée & légérement concassée; faites infuser, pendant une demi-heure, dans une suffisante quantité d'eau chaude; ensuite, au moment de l'ébullition, passez la liqueur, & ajoutez à une livre & demie de sa colature de l'oxymel simple & du syrop de fleurs de pavot, de chacune une once; donnez-en au malade, de trois en trois heures, deux ou trois onces.

Malgré toutes les propriétés que les anciens Praticiens ont reconnues dans la douce-amere, cette plante a paru dans ces derniers temps retranchée totalement de la classe des médicamens internes; il ne falloit rienmoins que l'autorité de M. Linnæus, ce grand Botaniste de l'Univers, pour la remettre en vigueur. Vous avez vu les belles cures que M. Razout a opérées par son moyen dans une des maladies les plus rebelles à la Médecine. Feu M. Sauvage, célebre Professeur de Médecine à Montpellier, est le premier François qui a fait reparoître la douce-amere parmi les plantes médicinales & usuelles. Quelle reconnoissance ne devons-nous donc pas à ces grands Médecins, pour avoir fait connoître une plante aussi salutaire! Et vous-même en particulier, qui possédez des domaines où elle est si commune, & où elle peut être si utile, puisque la plupart de vos Vassaux sont scorbutiques, exercez par son moyen votre zele envers les pauvres de ces contrées, & continuez de mériter, comme vous avez si bien commencé, le nom de pere de vos Vassaux, plutôt que celui de leur Seigneur.

Pour ne rien vous laisser à desirer sur cette plante, permettez-moi de vous rapporter les propres termes du savant Botaniste Suédois à son sujet; ce qu'il en dit se trouve consigné dans une these intitulée: *Obstacula Medicinæ. Stipium dulcæ-maræ*, lit-on dans cette these, *vis sanguinem mundificandi latuit, usquequò D. Præses ejus declararet præstantiam: anteà enim Pharmacopolæ solani annui herbam, vel dulcæ-maræ folia exhibuere; hujus autem vires egregias percepêre pauci, cùm ferè infrà justam dosim adhuc substiterimus.* Ce même Botaniste a proposé dans une autre Dissertation, l'extrait de *dulca-mara*, qu'on n'avoit ordonné

auparavant qu'en décoction. En 1742, Barthélemi Schobinger a fait imprimer à Heidelberg une excellente Dissertation sur les vertus du *dulcamara* pris intérieurement ; M. Durande, Professeur de Botanique à Dijon, a fait une mention honorable de cette plante, dans son Discours d'Inauguration.

Depuis quelques années, les Médecins de Geneve en ont singuliérement accrédité l'usage dans différentes maladies chroniques, même les plus rébelles & les plus invétérées, telles que les anciens ulceres aux jambes ; ils l'ont adapté même plus souvent aux affections rhumatismales, dans lesquelles ce remede paroît avoir eu les meilleurs effets. Ils font bouillir une demi-once de bois de la plante dans quatre livres d'eau jusqu'à deux livres, & l'on fait prendre cette quantité au malade dans l'espace de vingt-quatre heures. Ils augmentent par degré la proportion du solanum jusqu'à deux onces. On dit qu'entre les mains de ces Médecins, ce remede a opéré des cures prodigieuses.

M. Fouquet de Montpellier s'en sert souvent dans l'Hôpital dont il est Médecin ; il prescrit les tiges fraîches de la plante dépouillées de feuilles, fleurs, &c. un gros ou deux, selon les circonstances. Après les avoir un peu contusées, il veut qu'on les fasse bouillir dans environ seize onces d'eau de fontaine jusqu'à réduction de la moitié. Il emploie cette décoction dans plusieurs cas de scorbut, d'éruptions & de maladies de la peau, principalement de dartres, de maladies vénériennes rébelles, & même dans quelques maladies de poitrine. A l'Hôpital militaire de Montpellier, les vénériens, les écrouelleux, & en général tous les Soldats attaqués de maladies chroniques, ne prennent presque pas d'autre boisson ; ils en avalent quelquefois de pleins brocs dans la journée, ce qui ne peut être que l'effet d'une tradition favorable à ce remede.

Mais les propriétés de la douce-amere ne se terminent pas à l'usage intérieur, elles s'étendent encore à l'extérieur. Cette plante, appliquée extérieurement est douée d'une vertu anodine & résolutive des mieux constatées. Sabizius dit que si on la pile & si on l'applique en cataplasme, elle adoucir les douleurs des mamelles, amollit les duretés & dissout le lait qui y est grumelé. J. Ray rapporte que le cataplasme fait avec quatre poignées de feuilles de douce-amere pilées, & quatre onces de graines de lin en poudre, bouillies dans du vin muscat de Candie, ou avec du lard, & appliqué tout chaud, a résout dans une nuit des tumeurs de la grosseur de la tête, & a guéri des contusions de muscles désespérées. Les Auteurs des Essais Botaniques, Chymiques & Pharmaceutiques (*MM. Coste & Villemette*), disent que leur étant arrivé quelquefois, en herborisant, des écorchures ou des blessures légeres, ils s'en étoient guéris à l'instant, au moyen de quelques feuilles de douce-amere, contuses & appliquées sur le mal. M. Carrere vient de lire, dans une Séance publique de la Société Royale de Médecine, une Dissertation sur

la douce-amere, qu'il a fait imprimer. Vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que les Lettres que je vous écris au sujet de cette plante, ne different que très-peu de celles que je vous ai écrites sur le même sujet en 1770, & que ce que M. Carrere en peut dire, n'est autre chose qu'une répétition du contenu dans ces Lettres. Cependant s'il s'y trouve quelques faits nouveaux, je ne manquerai pas de vous en instruire.

Au reste, tous ceux qui pratiquent la Médecine avec les plantes, l'exercent toujours en sûreté & agréablement, & procurent à leurs malades une prompte guérison. Vous ne devez pas les négliger.

Outre la douce-amere, qui est une espece de *solanum*, & dont la Matiere Médicale peut actuellement s'enrichir, il se trouve une autre espece de *solanum*, plus connue sous le nom de *belladona*, dont on a vanté depuis quelques années la vertu pour guérir le cancer. Cette derniere a toujours passé pour un poison, & réellement elle en est un véritable : mais comme actuellement on a introduit dans la pratique de la Médecine tous les poisons, même les plus actifs, on n'a eu garde de n'en pas faire usage. Des enfans qui avoient mangé du *belladona*, sont morts ; & des adultes sont devenus fous, & ne se sont rétablis qu'avec beaucoup de difficulté. Malgré ces accidens, il y a eu depuis fort long-temps des Praticiens entreprenans, tels que Dioscoride, qui ont poussé fort loin leurs expériences pour découvrir ses propriétés médicinales. Ils ont commencé d'abord par se servir de son eau distillée : ils en ont fixé la dose à trois cuillerées, & ils ont assuré qu'en la donnant à cette quantité, elle étoit excellente contre les inflammations des visceres, & qu'il n'en résultoit aucun inconvénient ; ensuite, ils l'ont employée extérieurement dans les inflammations, dans les squirres & dans les cancers. J. Ray fait mention de son usage extérieure dans cette derniere maladie, & il attribue la premiere connoissance de cette propriété singuliere à M. Percival Willugbhy. Depuis ce temps, personne n'en a rien dit, jusqu'au moment que M. Lambergen fit soutenir une These sur les vertus spécifiques de cette plante, donnée intérieurement dans les maladies cancereuses ; il y rapporte l'histoire d'une cure qu'il a opérée par son moyen. On a fait ensuite plusieurs autres expériences sur la belladona, principalement en Angleterre ; je vous en ai donné les détails dans les différens Ouvrages de Botanique que j'ai publiés.

2°. *Fragmens sur la douce-amere.* En lisant le Mémoire de M. Carrere sur la douce-amere, j'ai été frappé de ce qu'il assure *qu'on n'a jamais considéré cette plante comme propre à opérer une dépuration de la masse du sang. . . . . qu'il ne connoît aucun Médecin qui, soit avant, soit après Linné, se soit attaché particuliérement à découvrir les vraies propriétés de ce végétal.* Malgré ces assertions, je me suis souvenu qu'une grande quantité d'Auteurs qui ont traité de la matiere médicale & des plantes

plantes, avoient parlé des propriétés de la douce-amere. En effet, j'ai trouvé; ſavoir :

1°. Tragus, mort en 1554, vante, dans ſon *Hiſtoire des Plantes*, la douce-amere contre la jauniſſe.

2°. Lobel, environ un ſiecle après, recommande la décoction de la tige ligneuſe de cette plante contre l'hydropiſie, & employoit le ſuc des feuilles à l'extérieur pour les cancers & les inflammations.

3°. M. Welſch, Médecin allemand, mort en 1677, preſcrivoit la douce-amere, comme étant le premier dépuratif du ſang très-propre à en adoucir l'acrimonie : il l'égaloit à cet effet en vertus à la ſquine & à la ſalſepareille. Les obſervations qu'il a compoſées à ce ſujet ſont conſignées dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, centurie 3, années 4 & 5; elles ſont intitulées : *Mictomimematum.*

4°. Hermann, dans ſon *Cynoſura*, prétend que la douce-amere eſt puiſſamment anodine, réſolutive, déterſive, digeſtive, vermifuge, fébrifuge, émolliente; qu'elle doit être recommandée pour les hernies; qu'étant priſe en décoction dans l'eau ou le vin, elle convient pour les obſtructions du foie & de la rate, pour diſſoudre le ſang grumelé, exciter les mois, les urines; contre l'aſthme & la toux; que l'herbe pilée & appliquée ſur les mamelles, en adoucit les douleurs, fait diſſoudre les duretés, & délaie le ſang coagulé.

5°. Blair, Médecin Anglois, rapporte que l'infuſion de la tige de la douce-amere, eſt admirable dans la pleuréſie & la péripneumonie muqueuſe.

6°. Le grand Boerhaave aſſure que le ſuc de la douce-amere eſt très-pénétrant, ſavonneux & déterſif; qu'il convient contre le ſang extravaſé & coagulé à la ſuite des chûtes & des coups; qu'il eſt d'ailleurs diurétique, ſudorifique, expulſe le ſable des reins; qu'employé en lotion, c'eſt un excellent remede contre le cancer; mêlé avec de l'eſprit-de-vin rectifié, il convient alors contre les éréſypeles & contre les maladies cutanées; que ſa décoction eſt dépurative, atténuante, diviſe le ſang épais; qu'elle convient contre la pulmonie & les inflammations; que la boiſſon préparée avec la douce-amere & la régliſſe, eſt ſouveraine contre les maladies de poitrine, & toutes celles qui proviennent des obſtructions; que l'uſage interne & externe de cette plante eſt ſalutaire pour le ſcorbut, la vérole & les ulceres; & enfin, qu'appliquée en topique, elle calme les douleurs vives de la goutte.

7°. Prevôt, dans ſa *Pharmacopée des Pauvres*, ordonne la décoction d'une ou deux onces de tige ligneuſe de douce-amere, pour purger.

8°. Lewis recommande les parties de cette plante comme des médicamens propres à diſſiper les obſtructions, rendre fluide le ſang coagulé, & dit, d'après les autres, qu'elles occaſionnent communément une évacuation conſidérable, ſoit par les ſueurs, ſoit par les urines, ou par les ſelles, & ſur-tout par les dernieres.

9°. Hamnerin, Médecin Suédois, assure, dans un Ouvrage qu'il a publié à Upsal en 1737, sur les vertus médicinales de plusieurs plantes indigenes, que l'infusion de l'herbe de douce-amere lui a constamment réussi pour guérir les rhumatismes vagues.

10°. Buchwald, Médecin, vante le même remede contre les maladies arthritiques.

11°. Hill, Naturaliste Anglois, dit, dans *son Herbier Britannique*, que la douce-amere est diurétique; que l'on peut en user pour combattre la jaunisse, l'asthme & les rhumatismes.

12°. Crantz range la douce-amere dans la classe des *venins stupéfians* de sa *Matiere Médicale*, & croit que c'est un grand savonneux mondifiant & diurétique.

13°. Le Baron de Haller, dans son excellente Histoire des Plantes indigenes de la Suisse; rapporte différentes propriétés de cette plante, d'après plusieurs Auteurs que nous venons de citer.

14°. M. Durande, savant Médecin Botaniste, & Chymiste à Dijon, a prononcé, le 29 Mai 1774, au Sallon du Jardin des Plantes, un Discours pour l'ouverture du Cours de Botanique, qui est imprimé dans le Journal de Physique, tom. 4, dans lequel il est beaucoup question de la douce-amere. Parmi les plantes, dit M. Durande, qui croissent spontanément dans la Bourgogne, on doit compter la morelle grimpante. Les Negres du Sénégal s'en servent contre les maladies vénériennes. J'ai employé la décoction de cette plante avec succès, ainsi que M. Maret le Médecin, contre ces affections. Quoiqu'elle soit beaucoup inférieure en vertus au mercure, elle seconde l'effet de ce minéral, suspend le progrès de la maladie, & a suffi pour arrêter un écoulement vénérien qui avoit résisté aux frictions & aux autres remedes. Plusieurs observations heureuses ont confirmé à M. Durande l'utilité de cette plante sur la fin des fievres catharrales, de même que pour les dartres, & particuliérement contre celles qui sont scorbutiques, contre l'engorgement des glandes du sein. Ce Médecin a préparé les extraits gommeux & résineux de ce végétal, en a fait prendre trente-neuf grains à un jeune chien, qui n'en a pas ressenti la moindre incommodité.

Pourquoi donc M. Carrere ayant traité spécialement de la douce-amere, n'est-il pas entré dans des détails relatifs aux fragmens que nous venons d'exposer.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la morelle : *Solanum nigrum. Solanum caule inermi herbaceo, foliis ovatis dentato-angulatis, racemis distichis nutantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 514. *Mat. med. p.* 66. *Hall.*

helv. n°. 576. Pollich. pal. n°. 229. Mœnch. n°. 175. Mattusch. sil. n°. 151. Œd. dan. t. 460. Blackwel, t. 107. Ludw. Ectyp. t. 172. Knorr. Delic. 2, T. S. 3. Sabb. hort. 2, t. 60. Dœrr. nass. p. 221. Solanum caule inermi, herbaceo ancipiti, foliis ovatis angulatis, umbellis solitariis, cernuis. Scop. carn. 1, p. 287, edit. 2, n°. 258. Solanum foliis dentato-angulatis, umbellis cymosis, frutescentibus pendulis. De Neek. gallob. p. 118. Solanum vulgatum. Solanum caule inermi herbaceo, foliis ovatis angulatis. Virid. Cliff. 15. Hort. Cliff. 60. Hort. Upf. 48. Flor. suec. 188. 200. Gron. Virg. 24. Roy. Lugdb. p. 433. Dalib. Paris. 72. Solanum officinarum. Bauh. pin. 166. Cette plante est annuelle & croît dans les endroits incultes, les vignes, aux bords des chemins: il s'en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre & presque par toute la France; sa racine est longue, déliée, fibreuse, chevelue; sa tige s'éleve à la hauteur d'un pied & même plus, sans support; elle est herbacée, anguleuse, branchue; ses feuilles sont deux à deux, l'une à côté de l'autre, quelquefois solitaires, ainsi que les peduncules; sa fleur est en rosette, divisée en cinq parties, dont le tube est court, le lymbe large, replié, plane & plissé; son fruit est une baie ronde, noire, lisse, marquée d'un point au sommet, biloculaire, remplie de plusieurs semences obrondes, brillantes & jaunâtres: la morelle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 460; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 107; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 172; dans le second volume des Delices de Knorr, pl. S, 3; dans l'*Hortus Romanus*, t. 2, pl. 60, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On emploie cette plante en Médecine, comme adoucissante & anodine; elle convient très-bien dans les cas où il faut modérer l'inflammation & relâcher les fibres qui sont trop tendues; on n'en fait user qu'extérieurement, l'usage intérieur de cette plante est nuisible. On pile cette herbe, & on l'applique sur les hémorrhoïdes, ou bien on bassine les parties affectées avec son suc tiédi: on malaxe aussi ce suc pendant quelque temps dans un mortier de plomb, pour en bassiner ensuite les cancers ulcérés.

Avant de finir l'article des solanums, nous rapporterons ici quelques observations sur les vertus de ces plantes, que nous avons extraites d'un petit Traité que nous ont donné MM. Bromfeilds sur les différens solanums, dont les effets sont l'yvresse, la folie & la mort.

Le Solanum est une plante dont il y a plusieurs especes; les principales sont la *Belladona*, la *Morelle* & la *Douce-amere* : nous en avons parlé ci-dessus; il est par conséquent inutile de nous étendre ici sur leurs descriptions; *voyez ces articles*. Nous donnerons seulement dans celui-ci quelques observations sur les vertus de ces plantes, que nous avons extraites d'un petit traité que nous ont donné MM. Bromfeild sur les différens solanums. Les anciens, disent-ils, ont fait mention d'une espece particuliere de solanum, dont les effets sont l'ivresse, la

folie & la mort. Faber & plusieurs autres supposent qu'ils ont voulu parler du *Solanum lethale* ou *Belladona ;* mais il a été démontré que ce n'étoit pas cette plante qu'ils ont décrite ; bien plus, elle ne paroît pas leur avoir été connue. Les Auteurs qui ont écrit sur la morelle n'ont fait que répéter ce qu'en a dit Dioscoride. Ils la regardent comme rafraîchissante & anodine, & la recommandent extérieurement en plusieurs cas, & spécialement dans les inflammations où ils croient qu'on peut s'en servir avec sûreté : il est surprenant à l'occasion de cette plante, que les anciens aient pensé qu'on pouvoit en user comme d'aliment. Dioscoride en parle sur ce ton, & prétend qu'elle ne fait aucun mal ; mais l'expérience, continuent MM. Bromfreild, nous a fait voir qu'on ne doit pas les en croire à ce sujet. On en a fait usage en Angleterre, par méprise dans les commencemens, pour les cancers, & ses effets ont été très-marqués, même à la dose d'un demi-grain. A l'égard du *Solanum scandens* ou de la douce-amere, on en a toujours parlé comme d'une plante dont on n'a rien à craindre, ou plutôt dont les effets sont salutaires. Sebfzius la dit émolliente & résolutive; l'expérience a confirmé depuis peu ces vérités. On la regarde aussi comme un puissant diurétique, qui fait très-bien dans les hydropisies ; on se sert pour lors de sa partie ligneuse en infusion. Tragus rapporte qu'employée sous cette forme, elle pousse les urines & lâche le ventre, & il la vante dans la jaunisse. Prevotius en fait mention comme d'un remede cathartique, & Parkinson confirme cette vertu par sa propre expérience.

Malgré ces excellentes propriétés, la douce-amere étoit négligée depuis quelque temps; mais elle vient d'être mise de nouveau en usage sous les puissans auspices de Linneus.

Nous ne devons nous attendre à aucune connoissance des vertus de la belladone de la part des anciens Auteurs, elle ne leur étoit pas connue; les premiers qui en ont parlé ont dit qu'elle étoit vénéneuse. Des enfans qui ont mangé de ses baies sont morts, des adultes sont devenus fous, & ne se sont rétablis qu'avec beaucoup de difficulté.

Il y a eu des praticiens entreprenans qui ont poussé fort loin leurs expériences pour découvrir ses propriétés médicinales : ils ont commencé par faire usage de son eau distillée ; ils en ont fixé la dose à trois cuillerées, & ils ont dit qu'en la donnant à cette quantité, elle étoit excellente contre les inflammations des visceres, & qu'il n'en résultoit aucun inconvénient ; ensuite ils l'ont employée extérieurement dans les inflammations, les skirres & les cancers. Mathiole est le premier qui a parlé de l'usage de cette plante. Ray dans son histoire des Plantes, fait mention de son usage extérieur dans les maladies cancereuses ; mais il attribue la premiere connoissance de cette propriété singuliere à M. Percival Willugby.

Depuis cet Auteur, personne n'a rien dit à ce sujet, jusqu'à M. Lambergen, qui dans une these a parlé des vertus de ce solanum donné intérieurement dans cette terrible maladie, & y a rapporté les circonstances

d'une cure qu'il a obtenue par son moyen ; ce qui a donné occasion d'en faire usage en Angleterre : nous allons rapporter les différentes observations qui ont été faites sur le solanum.

Premiere Observation. Elisabeth West avoit depuis quelque temps un ulcere sordide à l'une des jambes près la malléole, & un gonflement dans les glandes du col. Ces indispositions la firent recevoir à l'hôpital Saint-Georges. Le 15 du mois de Juin 1761, elle prit un grain de *Solanum des Jardins* ou de morelle, en infusion, en se mettant au lit; elle continua la même chose les trois jours suivans : ce remede lui causa chaque fois beaucoup de douleurs à la jambe malade, augmenta la transpiration, & poussa les urines en plus grande quantité qu'à l'ordinaire; il lui lâcha aussi le ventre, & lui donna de temps en temps des envies de vomir. Depuis le 18 Juin jusqu'au 3 du mois d'Août suivant, elle prit la même dose de *Solanum* matin & soir. Pendant ce temps ses douleurs devinrent un peu moins vives, & le pus que son ulcere rendoit, prit une meilleure qualité; mais ce calme ne fut pas de longue durée, & il lui survint bientôt après des nausées, des maux de tête, des éblouissemens, de la chaleur & des rougeurs à la peau, & son ulcere commença à s'étendre; c'est pourquoi on jugea à propos de lui en faire discontinuer l'usage: on lui prescrivit, à la place, des remedes rafraîchissans jusqu'à ce que l'inflammation fût dissipée, & que l'ulcere fût en meilleur état. Le 16 du mois d'Août elle commença à prendre matin & soir une infusion de *Solanum lethale*, autrement *Belladona*, à la même dose que ci-devant; elle continua jusqu'au 12 Septembre sans éprouver aucun changement avantageux dans son état; au contraire sa santé se trouva fort altérée. Il lui survint de la fievre; elle se plaignit de tournoiemens de tête, & sa vue diminua au point qu'elle ne pouvoit distinguer une lettre de l'autre, ni travailler de l'aiguille, quoiqu'avant elle lût & travaillât parfaitement bien. On jugea que l'épreuve du solanum dans ce cas étoit suffisante, & l'on administra à la malade des remedes, au moyen desquels l'ulcere & l'engorgement des glandes diminuerent.

Seconde Observation. Elisabeth Handel, âgée de cinquante-cinq ans, vint à l'Hôpital Saint Georges au mois de Janvier 1760, demander des conseils à l'occasion d'une éruption scorbutique dont son visage étoit affecté, accompagnée d'un gonflement considérable à la levre supérieure; elle avoit cessé d'être réglée à l'âge de dix-huit ans. Comme elle étoit d'un tempérament robuste, elle négligea pour lors de se faire saigner & de prendre des précautions ordinaires. Elle conserva néanmoins sa bonne santé pendant plus d'un an; mais l'année suivante elle eut des maux de tête assez violens pour lui occasionner du délire. Environ deux ans après la perte de ses regles, elle fut attaquée de fortes douleurs de tête, à l'estomac, au dos & aux extrémités, de bâillemens, de frissons & des autres symptômes qui précédent ordinairement les fievres éruptives. Ils continuerent avec violence pendant quatre ou cinq jours, au

bout desquels elle se plaignit d'une grande chaleur au côté droit du visage. il s'éleva bientôt une pustule enflammée & fort large au-dessous de l'œil de ce côté ; la fievre, la chaleur des joues & la pustule se dissiperent en peu de jours. Mais ces accidens revintent pendant sept mois de suite avec des périodes réglés ; ils duroient pendant quelques jours & se dissipoient ensuite au moyen des évacuations convenables. Depuis environ cinq ans, l'éruption s'étoit répandue sur tout le visage ; cependant elle occupoit particuliérement la levre supérieure. On lui conseilla l'usage de plusieurs remedes, tels que les mercuriaux, les antimoniaux, les altérans de toute espece, & enfin l'eau de la mer. Deux ans avant, on lui avoit fait un seton à la nuque, & c'étoit la seule chose dont elle eut reçu du soulagement ; mais comme il se sécha, on fut obligé de lui substituer un cautere au bras, qui n'eut pas à beaucoup près le même effet.

Le dixieme Juin, on lui ordonna de se faire faire un autre seton près le lieu où avoit été le premier ; la suppuration s'y établit fort bien. Le 17 du même mois, on lui dit de prendre deux fois par jour de l'éponge brulée avec du nitre dans de l'eau de chaux, & de se purger avec des sels cathartiques deux fois la semaine. Ce traitement fut continué jusqu'au 9 de Juillet, & la malade se trouva beaucoup mieux, puisque la chaleur & la rougeur du visage, ainsi que le gonflement de la levre, étoient considérablement diminués. Mais ayant été reçue à l'hôpital, & le solanum étant dans la plus grande réputation, on laissa tout de côté, & on lui donna un grain des feuilles de cette plante en infusion, matin & soir. Comme ce remede lui causoit du délire, des tournoiemens de tête & de l'obscurcissement dans la vue, on lui en fit prendre le soir seulement, ce qu'elle continua jusqu'au 29 du même mois ; il la purgeoit doucement, mais il n'augmentoit pas ses sueurs, ni ses urines. Son visage paroissoit moins enflammé & moins douloureux, mais les symptômes revenoient de temps en temps pour quatre ou cinq jours, avec la même force que par le passé ; l'infusion fut interrompue, pour essayer si la suppuration que le seton produisoit ne la soulageroit pas. L'inflammation de son visage se dissipa un peu, & sa levre diminua, quoiqu'elle ne prît rien pendant une semaine, & même pendant dix jours ; mais la rougeur étant revenue, la malade recommença le 13 du mois d'août à prendre un grain de la plante en infusion à l'heure du coucher, & continua sans interruption jusqu'au 7 de septembre : pour lors la dose fut augmentée jusqu'à deux grains, & la malade continua d'en prendre jusqu'au 14 d'Octobre. Ce remede lui donna beaucoup de chaleur & de soif, & lui occasionna une suppression de salive. Il ne se fit aucun changement dans la secrétion des sueurs ni des urines, mais le ventre s'ouvrit plus souvent qu'à l'ordinaire. L'état de la malade étoit le même qu'avant qu'elle fit usage de l'infusion, mais on fut obligé de la discontinuer le 17 Octobre, parce qu'elle fut attaquée de difficulté de respirer.

Troisieme Observation. Sarah Cowley, âgée de trente ans, avoit le

même mal que celle dont on vient de donner l'histoire, mais à un dégré moindre. Elle essaya de prendre l'infusion de Solanum en petite quantité & à des intervalles convenables; mais elle lui donna des douleurs de colique si fortes, & la purgea avec tant de violence, qu'elle fut obligée de la discontinuer après en avoir pris deux ou trois fois : ce remede lui attaquoit les yeux, & ne diminuoit en rien le mauvais état de son visage.

Quatrieme Observation. Sarah Edouard, âgée de trente-cinq ans, fut reçue dans l'hôpital Saint Georges, pour un ulcere sordide à la jambe, de la grandeur d'un petit écu. Le 18 Juillet 1761, elle prit un grain de *Solanum lethale* en infusion, en se mettant au lit. En moins d'une demi-heure le vomissement & le dévoiement suivirent avec violence, & ces accidens durerent sept ou huit heures sans interruption. Elle reprit quatre fois le même remede à deux ou trois jours d'intervalle; mais les efforts en furent aussi violents & aussi subits qu'à la premiere fois, & à la fin sa tête & ses yeux en furent affectés. L'ulcere devint encore plus sordide qu'auparavant, & la malade ne fut soulagée en rien : on a essayé depuis de lui donner le solanum mêlé avec quelques fébrifuges; mais on a été obligé de le quitter, parce qu'elle en étoit également incommodée.

Je passe sous silence les autres observations qui sont rapportées dans le traité de MM. Bromfeild, & qui s'y trouvent en grand nombre; ces observations prouvent combien le solanum est incertain dans ses effets, & combien peu il est possible de compter sur cette plante comme un remede purgatif, émétique, sudotifique ou diurétique.

Quoique les mauvais effets des différentes especes de solanum, disent MM. Bromfeild, n'aient pas été de longue durée chez quelques malades, ils ont cependant été trop violents pour que nous devions risquer d'en faire de nouveaux essais. En rapprochant les faits les uns des autres, on voit qu'elles ont excité la sueur de temps en temps, que quelques malades en ont été purgés, & que d'autres ont eu des vomissemens excessifs, jusqu'au point de vomir le sang; mais il y en a peu qui aient rendu plus d'urine qu'à l'ordinaire : ces plantes ont donné des nausées à plusieurs malades, ont fait perdre l'appetit à d'autres, ou ont causé de la stupeur, des maux de tête, des étourdissemens, de la diminution dans la vue, de la difficulté d'avaler & de respirer, du gonflement au bas-ventre, de l'engourdissement dans les membres, & d'autres symptômes de paralysie. Quelques personnes ont senti des douleurs plus violentes dans leurs ulceres, ou dans les autres parties malades, après avoir pris du solanum. Dans d'autres, les ulceres paroissoient avoir plus de disposition à s'étendre après l'usage de ce remede. Ceux-ci ont eu la fievre; ceux-là, & c'est le plus grand nombre, ont été constipés, & ont rendu moins d'urine que de coutume, ce qui vient sans doute de chaleur & de spasme. Il paroît par

le résultat des différentes observations qu'on a faites sur l'usage intérieur du *solanum ;* que cette plante fait l'effet d'un poison, même la morelle ou le solanum des jardins, quoiqu'on ne l'ait donné qu'à la dose d'un grain chaque fois. MM. Bromfeild ajoutent que l'infusion de *solanum lethale* a même avancé la mort de plusieurs personnes par l'usage qu'elles en ont fait. On a souvent donné l'infusion de ces deux plantes sans aucun effet sensible, quoique la quantité en ait été portée, en prenant les précautions nécessaires, aussi loin que la prudence pouvoit le permettre. Plusieurs malades qui avoient d'abord fondé de grandes espérances sur ce genre de remede, se sont d'abord crus soulagés par son moyen, quoiqu'il n'eût rien changé aux évacuations ordinaires ; mais le temps les a détrompés, & leurs maladies sont revenues avec toutes leurs forces. Les yeux ont souvent été affectés par l'usage des différentes especes de solanum; quelquefois ils ne l'ont été que légérement ; quelquefois au contraire, ils l'ont été avec tant de violence, & pendant si long temps, qu'il y avoit tout lieu de craindre la perte de la vue. De tout ce que nous venons de dire, on doit conclure nécessairement qu'il faut rejeter les solanums de la classe des remedes intérieurs.

GENRE XXXI.

Le Nerprun.

Ce genre connu sous le nom de *rhamnus. Linn. Tour. Frangula*, *paliurus*, *alaternus*, *ziziphus. Tourn. Cervspina. Dill.* Son caractere est de n'avoir point de calice, à moins de prendre la corolle pour le calice ; le pétale de son calice est imperforé, extérieurement rude, intérieurement colorié, en forme d'entonnoir ; le tube est turbiné, cylindrique, le lymbe est ouvert, divisé, aigu, les petites écailles sont au nombre de cinq, très-petites, chacune a chaque division vers la base, conniventes en dedans ; les filamens des étamines sont en aussi grand nombre qu'il y a de déchiquetures de la corolle, en forme d'alène, insérés au pétale sous la petite écaille ; les antheres sont petites ; le germe du pistil est rond, le style est filiforme, de la longueur des étamines ; le stigmate est obtus, divisé en moins de déchiquetures que la corolle ; le péricarpe est une baie ronde, nue, divisée en moins de parties internes que la corolle ; les semences sont solitaires, nues, bossues d'un côté, applaties de l'autre : on en connoît en France quelques especes.



PREMIERE

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le vrai nerprun ; le noirprun ou bourg-épine : *Rhamnus catharticus. Rhamnus spicis terminalibus, floribus quadrifidis divisis, foliis ovatis Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 589. Hort. Cliff. 70. Flor. suec. 193, 202. Mat. med. 68. Roy. Lugdb. 224. Gmel. sib. 3, p. 106. Duham. arb. 1, t. 2, t. 50. Blackw. t. 135. Pollich. palat. n°. 230. Pall. it. 1, p. 192. Leers. herb. n°. 166. Manch. hass. n°. 192. Mattusch. sil. n. 152. Scop. carn. edit. 2, n°. 259. Dærr. nass. p. 266. Rhamnus foliis spinosis, ovato-lanceolatis, serratis. Hall. helv. n°. 834. Rhamnus floribus axillaribus, foliis ovato-lanceolatis, serratis nervosis. Mill. dict. n. 1. Rhamnus solutivus. Dod. pempt. 756. Rhamnus catharticus. Bauh. pin. 478. Cervi spina. Cord. hist. 175. Spina infectoria. Cam. epit. 82. Matth.. 158. Lob. ic. 181.* Cet arbrisseau croît quelquefois à la hauteur d'un arbre ; sa racine est longue, dure & ligneuse ; son tronc est couvert d'une écorce grise au-dehors, & jaunâtre au-dedans, approchant de celle du cerisier ; ses branches sont armées de quelques épines pointues & assez longues ; ses feuilles sont assez petites, entieres, ordinairement brillantes, finement dentelées par les bords, souvent oppoposées sur les branches, & quelquefois alternes ; ses fleurs ont un calice d'une seule piece en entonnoir, colorié en dedans, & ordinairement découpé en cinq par les bords, le nombre varie, mais à chaque division il y a de très-petites pétales, en forme d'amandes qui se renversant vers le centre de la fleur, couvrent les étamines. On apperçoit autant d'étamines qu'il y a de divisions au calice, & l'insertion des étamines est sous les petites pétales ; elles sont terminées par des sommets fort petits ; au milieu des étamines se trouve le pystil formé d'un embryon arrondi, & d'un style terminé par un stigmate obtus, divisé en trois lanieres ; l'embryon devient une baie ronde, divisée intérieurement en plusieurs parties ; cette baie contient plusieurs semences applaties d'un côté & bombées de l'autre. Cette espece est représentée dans le Traité des Arbres, par M. Duhamel, t. 2, pl. 50 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 135 ; dans Lobel, pl. 181, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Cet arbre croît dans le bois de Montmorency, Généralité de Paris, aux environs de Montpellier, à Salazon, dans l'Alsace, dans le Comté de Sault, dans le territoire de Colmar, dans la Provence ; on en trouve aussi en Lorraine, en Picardie & en Bourgogne, aux environs de Reims, dans les bois de Nuisaman, à Taisy.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le petit nerprun, la graine d'Avignon : *Rhamnus infectorius. Rhamnus spicis terminalibus, floribus quadrifidis divisis, caulibus procumbentibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 539. *Ger. prov.* 462. *Scop. ann.* 2, *p.* 44. *Rhamnus catharticus minor. Bauh. pin.* 418. *Arduin. Memoir.* 1, *p.* 78. *Duham. arb.* 2, *p.* 214, *n°.* 2. *Rhamnus lycium. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 260. *Lycium gallicum. Bauh. pin.* 478. *Bauh. hist.* 1, *p.* 58. *Spina infectoria pumila*, 1. *Clus. hist.* 1, *p.* 111. Cette espece est petite; ses tiges sont couchées, ses épines sont terminales, ses fleurs sont fendues en quatre, dioïques : elle est représentée dans les Mémoires d'Arduin, t. 1, pl. 14, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les Provinces méridionales de la France, sur-tout aux environs d'Avignon & d'Aix.

Le nerprun s'éleve facilement de semences & de drageons enracinés qui se trouvent auprès des gros pieds; ces arbrisseaux ne sont nullement délicats sur le terrein, ils réussissent cependant mieux dans un sol riche & léger, sur-tout au-bas des montagnes ; pour les élever de semences, il faut en cueillir le fruit en automne quand il est mûr, & le semer immédiatement dans des tranchées peu profondes, en un sol riche & léger; dès que les jeunes plants paroissent, on doit les arroser un peu si la saison est seche, & nettoyer le terrein de toutes les herbes : quand ils sont assez forts, on les met sur place ; on les mêle ordinairement parmi les arbrisseaux propres à former une haie vive, à la distance d'un pied & demi l'un de l'autre.

Les baies de nerprun sont purgatives : elles conviennent dans les maladies chroniques, principalement dans celles qui proviennent d'un sang trop séreux & dissous, c'est pourquoi on les prescrit ordinairement dans la goutte, l'hydropisie, la cachexie, la paralysie, les rhumatismes & la sciatique. On les fait prendre en poudre, à la dose d'un gros ou d'un gros & demi, qu'on incorpore avec un peu de conserve de fleurs d'orange, ou avec du savon de Gênes.

Solenander s'en est toujours servi, ainsi préparées, avec succès dans les gouttes & le calcul ; ou bien, lorsquelles sont séches, on les fait bouillir, au nombre de vingt ou vingt-cinq dans un bouillon ordinaire, en y ajoutant un demi-gros de crême de tartre : on passe le bouillon avant de le donner au malade; cette décoction purge doucement & sans tranchées. Quelques-uns conseillent aussi ce bouillon dans les pâles couleurs; dans ce cas on dissout dans le bouillon deux gros de teinture de mars; autrement on fait bouillir ce fruit avec une demi-once de limaille de fer renfermée dans un nouet.

L'usage le plus ordinaire des baies de nerprun, est d'en faire un syrop, qu'on ordonne depuis une demi-once jusqu'à une once, même deux, quelquefois trois, s'il est nécessaire, soit seul, soit avec d'autres purgatifs; on en fait aussi un extrait qu'on prescrit dans les opiates apéritives; les tempéramens délicats & susceptibles d'irritation doivent préférer le syrop.

M. Chomel, dans son Traité des Plantes usuelles, dit en avoir donné à des malades prodigieusement enflés; il en a guéri entr'autres deux qui avoient une quantité d'eaux épanchées dans la capacité du bas-ventre; il leur en faisoit prendre jusqu'à quatre fois de deux jours l'un, une once à chaque fois, avec autant de manne dissoute dans une décoction convenable.

Sydenham a observé que le syrop de nerprun occasionnoit toujours aux malades une soif considérable, principalement quand on le prescrit seul; pour éviter cet inconvénient, il faut manger un potage immédiatement après.

Si on greffoit des cerisiers & des pruniers sur le nerprun, on auroit des cerises & des prunes purgatives. Plusieurs Auteurs, notamment Mizauld, vantent beaucoup ces especes de fruits pour se purger; ils ne sont cependant pas sans inconvénient. M. Garidel rapporte qu'un particulier, qui avoit dans son jardin un prunier greffé sur le nerprun, a été obligé de le faire couper; parce que les fruits qui en provenoient occasionnoient toujours des superpurgations & des vomissemens considérables à ceux qui en mangeoient.

On fait encore avec le suc des baies de nerprun un rob, en le faisant cuire à un feu modéré jusqu'à consistance de miel. Les feuilles de nerprun sont détersives & vulnéraires, mais on s'en sert rarement en médecine. Sydenham rapporte qu'étant encore jeune médecin, il fut appelé pour traiter une dame attaquée d'hydropisie; il lui ordonna une once de syrop de nerprun, ce qui procura à cette dame une grande évacuation par les selles, sans cependant l'affoiblir. Il réitéra plusieurs fois ce remede en laissant deux ou trois jours d'intervalle, suivant la force de la malade; par cette méthode il la guérit parfaitement: cet heureux succès lui fit prescrire le même remede, ainsi qu'il l'avoue ingénuement, à une femme attaquée d'hydropisie à la suite d'une fievre quarte: mais ce remede, loin de procurer à la malade sa guérison, augmenta considérablement son hydropisie: elle congédia son jeune Médecin, pour en appeler un autre qui fut plus heureux, & qui lui procura, par d'autres remedes plus efficaces, un parfait rétablissement; dans la suite Sydenham n'a plus prescrit le syrop de nerprun seul, sinon aux personnes faciles à émouvoir, il l'a toujours associé à d'autres catarctiques; il ordonnoit six gros de tamarins & deux gros de feuilles de séné, dont il faisoit une décoction dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; dans la colature, il ajoutoit de la manne une once, du syrop de nerprun une demi-once, & de l'élec-

tuaire de suc de roses deux gros pour faire une potion purgative à prendre le matin. On prescrit l'extrait de nerprun aux animaux à la dose d'une once, ou ses baies à celle d'une poignée.

Ces mêmes baies ne sont pas seulement utiles dans la médecine, elles servent encore pour la teinture : on en prépare une pâte dure, qu'on appelle vulgairement *verd de vessie*. Pour la faire, il faut choisir les baies bien mûres & bien nourries, noires, luisantes, glutineuses & succulentes. Aussi-tôt qu'elles sont cueillies, vous les mettez à la presse, vous en tirez un suc visqueux & noir, vous le faites évaporer à petit feu, sans l'avoir fait dépurer, vous y ajoutez un peu d'alun de roche dissous dans l'eau, afin de le rendre d'une couleur plus noire & plus foncée ; vous continuez de laisser ce suc sur le feu, jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance de miel ; vous le mettez ensuite dans des vessies de porc ou de bœuf, d'où lui est venu le nom de *verd de vessie*. Vous suspendez ces vessies à la cheminée ou dans un lieu chaud, afin de durcir le suc qui y est contenu. Les teinturiers & les peintres se servent beaucoup de verd de vessie ; le meilleur est celui qui est dur & compact, pesant, de couleur verte, brune ou noire, luisante extérieurement, mais qui, lorsqu'il est écrasé, devient parfaitement verd & d'un goût douceâtre.

Les baies de nerprun donnent trois sortes de couleurs suivant leur différente maturité ; 1°. quand on les cueille vers la moisson, & qu'on les les fait sécher & macérer dans de l'eau & de l'alun, on a une couleur jaune ou saffranée ; 2°. lorsqu'on les ramasse en automne, elles donnent, étant broyées, une couleur verte très-brune & très-usitée pour la peinture ; 3°. si on ne les cueille que vers la Saint Martin, elles rendent une couleur d'écarlatte propre pour teindre les cuirs & enluminer les cartes à jouer.

Les baies du petit nerprun ou du *Rhamnus catharticus minor*, nous fournissent la graine d'Avignon, qui sert à teindre la soie de couleur jaune, ou de couleur d'or : on prépare aussi avec ces baies le *stil de grain*, en faisant tremper & bouillir cette graine ; on y joint ensuite des cendres de sarment ou de blanc de craie, pour lui donner un corps comme à la laque, & on passe le tout à travers un linge fort fin. M. Garidel rapporte que M. Honoré d'André, homme très-curieux en peinture, faisoit une préparation avec ces baies, qui l'emportoit de beaucoup dans l'usage sur la laque jaune, & qui résistoit des années entieres au soleil, tandis que la laque jaune n'y résiste pas plus de huit jours.

L'écorce du nerprun sert pareillement à faire une couleur jaune pour la teinture ; M. Linnæus, dans son voyage au nord de la Suede, en a trouvé l'usage fort répandu. La couleur que donne cet arbrisseau, est un jaune fort & brillant, qui contient aussi une nuance de pourpre qu'on peut augmenter ou diminuer selon la manipulation de l'écorce & les autres ingrédiens qu'on y mêle. Cette couleur est aussi belle qu'elle est singuliere ; voici la maniere de la préparer : détachez du bois & du

milieu des branches de nerprun la quantité d'environ trois livres d'une écorce fine & nouvelle, hachez-la & la broyez dans un mortier de marbre, & par dégré mêlez-y environ deux pintes & demie d'eau commune, en battant & broyant bien l'écorce à chaque fois que vous y versez de l'eau nouvelle, jusqu'à ce que le tout en soit fortement imprégné. Après l'avoir laissé reposer pendant six heures, versez-y une once d'huile de tartre par défaillance, & mettez le tout dans un grand vaisseau de terre, placez-le sur un feu doux, & une heure & demie après faites-le bouillir en remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire. Quand il aura bouilli doucement pendant un quart-d'heure, pressez légérement la liqueur hors de l'écorce, & filtrez-la à travers un papier gris, elle vous donnera une couleur claire d'un jaune très-fort : tandis que la liqueur se filtre, faites disloudre un peu d'alun commun dans de l'eau claire, après quoi versez la liqueur dans un bassin, & peu-à-peu mêlez-y votre dissolution d'alun ; la liqueur se perle par dégré, la matiere jaune se sépare, & au bout de quelque temps on met cette liqueur dans un entonnoir tapissé de papier gris pour y filtrer. Quand toute la liqueur a passé il reste une matiere jaune, belle & foncée ; versez-y de l'eau nouvelle sans la retirer du filtre, & la liqueur étant passée, reversez-y encore de l'eau, juqu'à ce qu'en sortant du filtre elle n'ait plus aucun goût d'alun ; il vons restera alors dans le papier de l'entonnoir une substance pulpeuse d'un jaune extrêmement beau. Mettez le papier avec ce qu'il contient sur une pierre de craie, qui sur le champ boit presque toute l'humidité ; ensuite l'ôtant de dessus le papier avec le couteau d'ivoire, mettez-la sur un autre, & posez-la sur la pierre de craie jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement séchée, vous obtiendrez par-là une belle peinture, la même en jaune que le carmin est en rouge ; cette couleur est excellente pour peindre les fleurs ; elle n'est sujette à aucune altération, & mérite d'être connue des curieux.

Le nerprun n'a aucun éclat par ses fleurs, c'est cependant un assez joli arbrisseau : on peut le mettre dans les bosquets d'été, & préférablement dans les remises, à cause que les oiseaux se nourrissent de son fruit.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le *frangula*, la bourgene, la bourdaine, l'aune noir, la rhubarbe des paysans : *Rhamnus frangula ; rhamnus inermis, floribus monogynis, hermaphroditis, foliis integerrimis, Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 543. *Hort. Cliff.* 70. *Flor. suec.* 194, 203. *Mat. Med.* 98. *Roy. Lugd.* 224. *Œd. Dan. t.* 278. *Blackw. t.* 272. *Duham. arb.* 1, *t.* 100. *Gmel. sib.* 3, *p.* 307. *Reyg. ged. t.* 1, *p.* 76. *Pall. it.* 1, *p.* 62. *Neck. Gallob. p.* 132. *Scop. carn.* 2, *n°.* 263 *Gunn. norv. n°.* 18.

Pollich. pal. n°. 231. *Du Roi Harpk.* 2. *p.* 285. *Mænch. haſſ.* 194. *Mattuſch. ſil.* 153. *Kniph. Cent.* 5, n°. 75. *Ludw. Ectyp. t.* 82. *Dœrr. naſſ. p.* 266. *Rhamnus inermis, foliis ovato-lanceolatis, integris, floribus quinquefidis, androgynis. Hall. helv.* n°. 821. *Frangula alnus. Mill. dict.* n°. 1. *Rhamnus inermis, foliis annuis, Flor. Lapp.* 60. *Alnus niger baccifera. Bauh. pin.* 428. *Frangula. Dod. pempt.* 784. *Camer. epit.* 978. *Matth.* 1271. Cet arbriſſeau s'éleve à la hauteur d'un homme; ſon tronc & ſes rameaux ſont couverts d'une écorce brune, noirâtre, marquée de petites tâches blanches; ſes feuilles ſont vertes, oblongues, nerveuſes, luiſantes, plus petites que celles du ceriſier; ſes fleurs ſont verdâtres, faites en petit baſſin, découpées par le haut en cinq parties; elles renferment cinq étamines blanches & un bouton qui ſe change dans la ſuite en un fruit d'abord verd, puis rouge, enſuite noir; lorſqu'il eſt parvenu à ſa maturité, il devient mou, rempli d'un ſuc noir, douçâtre; on trouve dans ſon intérieur deux ou trois ſemences ou pepins, jaunâtres, applatis, & d'un goût amer. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 278; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 272; dans le Traité des Arbres, par Duhamel, t. 1, pl. 100; dans la cinquieme Centurie de Kniphof, n°. 75; dans l'*Ectyp. veget.* de Ludwig, pl. 82, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.*

La bourgene tire l'étymologie de ſon nom latin *frangula*, du verbe latin *frangere*, parce que ſon bois eſt facile à rompre : il fleurit ordinairement en Juin & Juillet; ſon fruit eſt mûr ſur la fin de l'été. On trouve cet arbriſſeau ſous les grands arbres des forêts humides : on en voit aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy, dans la partie ſeptentrionale de la Provence, dans la Bourgogne & la Champagne, au bois de Nuiſſemont, à Laiſſy.

Cet arbuſte croît naturellement ſans culture; il aime les lieux humides : on peut le multiplier par ſemences, par marcottes & par drageons enracinés qui ſe trouvent auprès des gros pieds; c'eſt ſur les feuilles de bourgene que ſe nourrit la chenille de l'argus bleu; ce papillon a tout le deſſus d'un beau bleu, le deſſous eſt d'un gris-blanc, parſemé de petits yeux noirs bordés de blanc, avec une rangée de taches fauves triangulaires, qui termine les aîles; ces taches ſont peu apparentes ſur les aîles ſupérieures, mais ſur les inférieures elles ſont plus marquées & plus vives; le bord de ſes aîles a une belle frange blanche : on nomme ce papillon chez les Naturaliſtes *Papilio alis rotundatis integerrimis cæruleis, ſubtus ocellis numeroſis.* Geoff. 61. On le voit ſouvent voltiger dans les prairies où il eſt fort commun.

La ſeconde écorce de l'aune noir, principalement celle de ſa racine, eſt vomitive, lorſqu'elle eſt récente, & purgative, quand elle eſt ſéche. Matthiole, pour éviter les nauſées, veut qu'on garde la décoction de cette écorce, quoique ſéche, pendant deux ou trois jours, avant d'en faire

ufage. On doit la féparer au commencement du printemps & la faire fécher à l'ombre; on la donne en fubftance à la dofe d'un gros, & en infufion jufqu'à deux dans du vin blanc, auquel on ajoute quelque aromate ou ftomachique pour correctif, telle que la canelle ou l'anis, ou le fel d'abfinthe, ou quelqu'autre fel fixe : les gens de la campagne font ufage de cette écorce dans les fievres intermittentes, & fouvent avec fuccès, parce que ce remede les purge violemment tant par la bouche que par les felles. On l'ordonne fouvent auffi dans l'hydropifie, la cachexie & la jauniffe; elle refferre, elle fortifie & leve les obftructions des vifceres. Matthiole, lorfqu'il la prefcrivoit, la faifoit bouillir légerement dans une décoction d'eupatoire, d'abfynthe, d'aigremoine, de cufcute, de houblon, de fenouil, de perfil, de racines de chicorée & de canelle. Simon Pauli recommande aux jeunes Médecins de ne fervir de ce purgatif qu'avec beaucoup de précaution. Tragus & Dodonée affurent que cette même écorce, broyée dans du vinaigre, guérit radicalement la galle & les maladies de la peau en peu de temps, fi l'on s'en frotte deux fois par jour. On fe fert auffi de fa décoction dans du vinaigre pour nettoyer les gencives des fcorbutiques, & pour préferver les dents de la pourriture : c'eft avec cette même écorce & celle de nerprun qu'on fait l'onguent de Minderer, fi vanté contre la gratelle, & qui l'emporte, fuivant plufieurs Auteurs, fur tous les mercuriaux.

L'aune noir eft encore très-utile dans l'économie champêtre : fes feuilles font une très-bonne nourriture pour les vaches : on a même obfervé que quand elles en mangeoient, elles donnoient beaucoup de lait.

Dans plufieurs villes du royaume, les cordonniers font ufage de l'aune noir pour faire les chevilles des talons qu'ils fabriquent. On en fait auffi un charbon qu'on préfere à tout autre pour la compofition de la poudre à canon.

Ce charbon fe fait ainfi : on coupe le bois de bourgene par morceaux de quatre pieds de long, & on leve l'écorce dans le temps de la feve; lorfque le bois eft à demi fec, on l'arrange debout dans un foffé qu'on a creufé en terre; on le brûle à flamme vive, & quand il eft affez confumé, on étouffe la braife avec de la terre fans eau. D'un quintal de bois on n'en tire qu'environ douze livres de charbon. Il faut que ce bois ait au moins trois ou quatre ans de coupe avant de l'employer; c'eft alors que les entrepreneurs des poudres ont le droit de le faire exploiter partout où ils en peuvent trouver, après cependant en avoir obtenu précédemment la permiffion des Officiers des Eaux & Forêts, & toujours en préfence des Gardes-bois, à qui ils font obligés de payer leurs journées.

On pourroit encore tirer des baies de cet arbriffeau, ainfi qu'on fait de celles du nerprun, une couleur verte qui feroit très-propre pour colorer les étoffes de laine; auffi la plupart de ceux qui recueillent les baies de nerprun pour vendre, y mêlent fouvent celles de l'aune noir, qui ont prefque la même propriété. L'écorce du bourgene donne auffi une belle couleur jaune qui mériteroit bien un effai dans la teinture.

Quatrieme Espece.

La quatrieme espece est l'alaterne : *Rhamnus alaternus. Rhamnus inermis, floribus divisis, stigmate simplici, foliis serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 544 *Vir. Cliff.* 19. *Hort. Ups.* 47. *Sauv. Monsp.* 95. *Kniph. Cent.* 7, *n°.* 75. *Mas. Rhamnus inermis, floribus polygamis, stigmate triplici, foliis serratis. Hort. Cliff.* 70. *Roy. Lugdb.* 225. *Alaternus (phylica) foliis ovatis, marginibus crenatis glabris. Mill. Dict. n°.* 1. *Phylica elatior. Bauh. pin.* 417. *Phylica humilior. Bauh. pin.* 477. *Alaternus* 1, 2. *Clus. hist.* 1, *p.* 50. C'est un petit arbrisseau de la grandeur du troëne ; ses feuilles sont alternes, fermes, roides, ovales, & quelquefois alongées suivant l'espece, accompagnées de stipules très-petites & très-pointues; ses fleurs sont rassemblées en forme de petites grappes; il y a des fleurs mâles & des fleurs femelles sur différens individus; il s'y trouve néanmoins quelques fleurs hermaphrodites sur chacun de ces individus. Les fleurs mâles sont composées d'un calice en entonnoir découpé en cinq ou six par les bords : aux échancrures de ce calice sont attachés cinq ou six petits pétales qu'on ne peut découvrir aisément qu'avec le secours de la loupe, souvent même on n'en apperçoit qu'un ou deux ; du pédicule de chacun de ces pétales part une étamine, en sorte qu'il y a au calice autant d'étamines que d'échancrures; elles sont terminées par des sommets arrondis. Les fleurs femelles ressemblent beaucoup aux fleurs mâles, excepté qu'au lieu d'étamines, on y trouve un pistil qui s'éleve du fond du calice ; ce pistil est composé d'un embryon & de trois stiles surmontés par des stigmates arrondis ; l'embryon devient ensuite une baie molle, qui contient trois semences arrondies & bombées seulement sur un de leurs côtés.

Il est représenté dans la septieme Centurie de Kniphof, n°. 75, & dans la septieme Partie de *notre Histoire naturelle gravée de la France* : on en voit en Provence, en Roussillon & dans le Languedoc. Il craint les gelées fortes ; pour le conserver en pleine terre à Paris & dans les provinces adjacentes, il faut couvrir ses racines avec de la litiere, parce qu'étant ainsi à l'abri, si les branches meurent, la souche repousse, & fait en très-peu de temps un nouvel arbre. On peut le multiplier par les marcottes, & l'élever de sa semence que l'on tire des pays méridionaux. On en seme la graine dans des terrines que l'on enterre dans des couches chaudes ; il arrive quelquefois qu'elle ne paroît que la seconde annee. On peut aussi greffer les alaternes par approche, les uns sur les autres.

L'alaterne figure très-bien dans les bosquets verds ; son bois ressemble à celui du chêne verd ; on s'en sert pour faire de fort jolis ouvrages d'ébénisterie,

d'ébénisterie. Les teinturiers en Portugal se servent de la décoction de ce même bois pour teindre les étoffes en bleu-noirâtre.

On regarde en médecine l'alaterne comme astringent ; on l'emploie dans les gargarismes contre les maux de gorge ; plusieurs Médecins de Provence se servent de la décoction de sa racine pour guérir la vérole.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le paliure, le porte-chapeau, *en Provençal*, le *Dur-naveau*, *en Languedocien*, *Lous-capelets. Rhamnus paliurus. Rhamnus aculeis germinatis, inferiore reflexo, floribus digynis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 544. *Hort. Cliff. Hort. Ups.* 47. *Roy. Lugdb.* 244. *Sauv. Monsp.* 306. *Scop. carn.* 212, 264. *Gmel. sib.* 3, *p.* 106. *Willich. obs.* 10. *Du Roi harpk.* 2, *p.* 233. *Medic. inst. obs. seu œconom. Lutr.* 1774, *p.* 259. *Kniph. Cent.* 6, *n*°. 76. *Paliurus, spina Christi. Mill. dict. Rhamnus seu paliurus folio jujubino. Bauh. hist.* 1, *p.* 35. C'est un arbrisseau fort joli, dont la racine est ligneuse & rameuse ; ses tiges sont horizontales, recourbées, armées à leur insertion d'épines inégales, droites ou crochues ; ses feuilles sont alternes, pétiolées, ovales, entieres, presque dentées, marquées en dessous par trois nervures, d'un vert clair ; ses fleurs sont portées sur des péduncules solitaires, disposées le long des rameaux, à l'aisselle des feuilles ; elles sont composées d'un calice en forme de poire, divisé par les bords en cinq parties fort évasées. Dans les échancrures on apperçoit cinq petits pétales en forme d'écailles, au-dessous desquelles sortent cinq étamines, chargées de sommets assez gros ; le pistil est composé d'un embryon applati, de la forme d'un dôme orné de gaudrons, du milieu duquel s'élevent trois stiles couronnés de stigmates obtus. L'embryon devient un fruit applati, ou une baie divisée en trois loges qui contiennent trois semences : cette baie est bordée à l'extérieur d'une membrane assez large, disposée en rond ; ce qui lui donne la forme d'un bouclier ou d'un chapeau dont les aîles sont rabattues, d'où est venu à cet arbrisseau le nom de *Porte-chapeau*.

Il est représenté dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 76, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Il croît naturellement dans les haies de la Provence & du Languedoc, & se cultive en plein air dans plusieurs autres provinces de la France : on l'y éleve de semences ; il supporte très-bien les hivers, & seroit très-bon pour faire des haies ; ses épines incommodent beaucoup ceux qui en approchent de trop près ; les oiseaux se nourrissent de son fruit ; il est très-diurétique, & facilite l'expectoration dans l'asthme humide ; sa semence passe pour un spécifique contre la pierre & la gravelle ; sa racine, ses tiges & ses feuilles prises en décoction, arrêtent le

flux de ventre; on pile toute la plante excepté le fruit; & on l'applique en cataplasme pour les cloux, les furoncles & autres tumeurs de ce genre, qui s'élevent à la superficie de la peau.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le jujubier : *Rhamnus zizyphus. Rhamnus aculeis germinatis ; altero recurvo, floribus digynis, foliis ovato oblongis. Linn. Syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 546. *Sist. veget.* 196. *Hort. Cliff.* 69. *Mat. Med.* 68. *Roy. Lugdb.* 225. *Sauv. Monsp.* 39. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 265. *Ziziphus jujuba. Mill. dict. n°.* 1. *Jujuba sylvestris. Bauh. pin.* 446. *Ziziphus, Dod. pempt.* 807. C'est un grand arbrisseau dont la racine est ligneuse & rameuse ; son écorce est rude & gercée ; sa tige est tortueuse ; ses jeunes branches sont pliantes, garnies à leurs insertions de deux aiguillons durs, piquans, presqu'égaux ; ses feuilles sont alternes, distribuées le long d'une jeune branche, pétiolées, ovales, oblongues, simples, à trois nervures, dentées en maniere de scie, luisantes, unies, d'un vert clair ; ses fleurs sont axillaires, attachées à de de courts pétioles & semblables à celles du nerprun ; son fruit est aussi en tout semblable au fruit du nerprun.

Il croît dans la Provence & le Languedoc ; il n'exige pas beaucoup de culture; on le multiplie de semence ; toute terre lui convient, pourvu qu'elle soit meuble, & qu'elle ait une bonne exposition. Le jujubier donne beaucoup de fruit lorsqu'il vient dans la marne ; il se seme au mois d'Octobre : avant de semer la graine, on la fait tremper dans l'eau, puis on la seme en rayons profonds d'environ trois doigts, qu'on tire au cordeau sur une planche. Quand les jujubiers sont levés, on les sarcle soigneusement; on les arrose, & lorsqu'ils sont assez forts pour être mis sur place, on les plante au mois d'Octobre ou de Novembre, en quelqu'endroit écarté d'un grand jardin où il y a des bosquets couverts.

On cueille les jujubes sur la fin du mois de Septembre lorsqu'elles sont mûres ; ce fruit se conserve dans un lieu sec pendant quelque temps; on l'emploie pour les électuaires & les boissons contre la toux ; on en met une douzaine dans une pinte de tisane ; on l'ordonne communément avec les sebestes, les dattes & les autres fruits pectoraux ; mais il faut prendre garde à la dose ; car au lieu d'une tisane légere, qui se distribue facilement dans le sang pour le délayer, on fait souvent une décoction trop épaisse & trop chargée, qui dégoûte le malade, fatigue son estomac & le gonfle, & par conséquent augmente souvent l'oppression & la difficulté de respirer, loin de l'adoucir : quand la tisane se trouve trop épaisse, il faut y ajouter de l'eau.

Les jujubes nouvelles, grasses, bien nourries, charnues & bien séches, sont les meilleures, & celles qu'il faut choisir ; elles ne se conservent au plus que deux ans.

GENRE XXXII.

Le Fusain.

Ce genre de plante est connu sous le nom botanique d'*Evonymus. Linn.* Son caractere est d'avoir le périanthe du calice monophylle, plane à cinq dents rondes, concaves : les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, ovales, planes, s'étendant, plus longs que le calice ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, droits, plus courts que la corolle, placés sur le germe comme sur un réceptacle ; les antheres sont didymes ; le germe du pistil est pointu ; le style est court, simple ; le stigmate est obtus ; le péricarpe est une capsule succulente, coloriée, pentagonale à cinq angles, à cinq loges & à cinq valves : les semences sont solitaires, enveloppées d'un épiderme en baie : on n'en connoît en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Cette espece est le fusain d'Europe, le bonnet-de-prêtre, le bois à faire des lardoires. *Evonymus europeus. Evonymus floribus plerisque quadrifidis, foliis sessilibus. Linn. syst. plant. edit. Reich.* 554. *Gmel. sib.* 4, *p.* 116. *de Neck. gallob.* 124. *Mattusch. sil.* 1. *n°.* 154. *Kniph. Cent.* 5, *n°.* 36. *Dœrr. nass. p.* 258. *Evonymus foliis oblongo-ovatis. Hort. Cliff.* 38. *Flor suec.* 133. 204. *Roy. Lugdb.* 436. *Evonymus tenuifolius. Pollich. palat. n°.* 232. *Evonymus vulgaris* ; *Evonymus pedunculis solitariis, petalis oblongis, fructibus apteris. Scop. carn.* 2, *n°.* 267. *Mænch. hass. n°.* 195, *Du Roi harpk.* 1, *p.* 222. *Evonymus* (*vulgaris*) *foliis lanceolatis, floribus tetrandris, fructu tetragono. Mill. dict. n°.* 1. *Evonymus foliis ovato-lanceolatis, serratis, racemis tetragonis. Hall. helv. n°.* 829. *Evonymus vulgaris, granis rubentibus. Bauh. pin.* 428. *Evonymus multis aliis, tetragonia. Bauh. hist.* 3, *part.* 2, *p.* 202. *Carpinus Theophrasti. trag.* 983. *Evonymus* 2. *Clus. hist.* 1. 57. *Camer. epit. p.* 102. *Dod. pempt.* 783. *Evonymus latifolius. Jacq. Aust. t.* 289. *Evonymus pedunculis lateralibus, patulis, foliis subrotundis, fructibus alatis. Scop. carn.* 1, *p.* 315. *Hall helv. n°.* 830. *Evonymus* (*latifolius*) *pedunculis alaribus, petalis subrotundis, fructibus alatis. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 266. *Mænch. hass. n°.* 196. *Du Roi Harpk.* 1, *p.* 2 6. *Evonymus foliis ovato lanceolatis, floribus petandris, fructu pentagono, pedunculis longissimis. Mill. dict.* 2. *Evonymus latifolius. Bauh. pin.* 428. *Evonymus* 1, *seu la-*

tifolia. Cluſ. hiſt. 1, *p.* 56. Cet arbriſſeau eſt paſſablement grand, de la hauteur de quatre ou cinq coudées & même plus. Sa racine eſt longue, forte & ligneuſe; ſon bois eſt dur, facile à fendre, d'un jaune clair, couvert d'une écorce verte. Ses branches paroiſſent être d'une forme quadrangulaire, à cauſe des étamines qui ſe trouvent dans leurs écorces. Ses feuilles ſont entieres, ovales, plus ou moins oblongues, dentelées légérement ſur leurs bords, & diſpoſées deux à deux. Ses fleurs ſont compoſées d'un calice applati, diviſé en cinq parties, au milieu duquel on remarque une eſpece de roſette qui eſt l'embryon du piſtil, d'où partent quatre ou cinq pétales, autant d'étamines & un ſtyle. L'embryon ſe change en un fruit quarré ou pentagonal, partagé en quatre ou cinq loges, dans chacune deſquelles eſt une ſemence ovale, ſolide, de couleur ſafranée en dehors, garnie d'une moëlle blanche, ainſi que le chenevis, d'un goût amer & déſagréable.

Cette eſpece eſt repréſentée dans la cinquieme Centurie de Kniphoff, n°. 36; dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 289, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement par toute la France; il s'en trouve beaucoup aux environs de Paris, de Montpellier, d'Orléans, d'Etampes, dans la garenne de Villemartin, dans la Bourgogne, la Champagne, au bois de Nuiſſemont, à Laiſſy, dans le Lyonnois, la Provence, principalement dans les haies de Fenouillieres, de la Thomaſſine, de la Beauvoiſine, de Thabonnet, dans l'Alſace & la Lorraine.

Le fuſain n'eſt pas délicat; il s'éleve facilement par ſemences & par marcotres, trace & fournit des drageons enracinés, fleurit aux mois de Mai & de Juin. Son fruit mûrit en automne. On prétend que deux ou trois de ſes feuilles purgent abondamment par haut & par bas; les gens de la campagne les réduiſent en poudre & en ſaupoudrent la tête des enfans pour faire mourir les poux; ils ſe ſervent auſſi extérieurement de la décoction pour rendre les cheveux blonds, & pour guérir la gratelle.

Rien n'eſt meilleur pour détruire radicalement la gale des chevaux & des chiens, que le vinaigre dans lequel on a fait bouillir pluſieurs fruits ou baies de fuſain. Matthiole, d'après Théophraſte, dit que cet arbriſſeau eſt nuiſible aux beſtiaux, & Ruel aſſure que la brebis & la chevre n'en approchent point (Cluſius prétend le contraire) à cauſe de la mauvaiſe qualité & de l'odeur déſagréable de cet arbriſſeau.

Les Teinturiers en font un grand uſage; ils s'en ſervent pour trois couleurs, le vert, le jaune & le roux. Pour avoir la premiere, on en fait bouillir les graines encore vertes, avec un peu d'alun; ſon bois eſt propre pour faire des fuſeaux, des cure-dents, lardoires & autres inſtrumens; en Suiſſe & en Lorraine, on fait avec ſes branches des goupillons & des chaſſe-mouches, en les diviſant par petits copeaux longs & étroits, friſés réguliérement & avec une adreſſe ſinguliere. Les Deſſinateurs font auſſi grand uſage de ſon charbon, qui eſt un très-bon crayon,

On fend une tige de fusain par morceaux de la grosseur du doigt ; on en remplit un canon de fer, qu'on fait rougir ; on le laisse ensuite refroidir, & on en retire un charbon très-tendre & très-commode pour faire des esquisses; au lieu de morceaux refendus, on peut se servir de baguettes de brins ; elles sont même préférables, pourvu que l'on fasse la pointe du crayon sur un des côtés, à côté de la moëlle. Ces crayons sont droits, au lieu que ceux qui proviennent des morceaux de bois refendus, sont souvent rompus ou très-courbés ; ce qui vient de ce que la circonférence de ces morceaux se retire plus que le centre.

Le fusain mérite une place dans les bosquets, par la beauté de son fruit qui conserve sa belle couleur rouge ou violette jusqu'aux gelées.

GENRE XXXIII.

Le Groseillier.

Ce genre connu sous les noms botaniques de *Ribes. Linn. Grossularia. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophyle, à demi-fendu en cinq, gonflé, ayant ses lobes oblongs, concaves, coloriés, réfléchis persistant; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, petits, obtus, droits, attachés au bord du calice. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, droits, insérés au calice ; les antheres sont couchées, applaties, s'ouvrant au bord. Le germe du pistil est rond, inférieur, le style est fendu en deux ; les stigmates sont obtus ; le péricarpe est une baie globuleuse, ombiliquée, à une loge, à deux réceptacles latéraux, opposés, longitudinaux ; les semensont nombreuses, rondes, applaties : on en trouve de six especes en France, dont les unes sont cultivées & les autres indigenes, ayant aussi les unes des épines, & d'autres se trouvent sans épines.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le groseillier rouge ; le groseillier à grappe : *Ribes rubrum. Ribes inerme, racemis glabris pendulis floribus planiusculis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 564. Gmel. sib. 3, p. 173. Pollich. pal. n°. 233. Blackw. t. 285. de Necker Gallob. 125. Du Roi harpk, p. 309. Leers herborn. n°. 169. Mænch. hass. n°. 197. Mattusc. sil. 153. Ludw. Ectyp. t. 92. Kniph. Cent. 2, n°. 73. Knorr. Delic. 1. t. I, 5. Dœrr. nass. p. 266. Ribes inerme foliis planiusculis, stipulis minimis. Hall. helv. n°. 818. Ribes inerme, floribus planiusculis, racemis pendulis. Hort. Cliff. 82. Flor. suec. 197, 205. Hort. Ups. 51. Mat. Med. 99.*

Virid. Cliff. 21. *Roy. Lugdb.* 270. *Dalib Parif.* 75. *Ribes vulgare acidum Bauh. hift.* 2, *p.* 97. *Flor. Lapp.* 68. *Ribes vulgaris fructu rubro. Cluf. pann.* 119. *Hift.* 119. *Ribes montana oxyacanthæ fapore. Bauh. prodr.* 160. *Groffularia rubra. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 269. *Groffularia muliplici acino, feù non fpinofa hortenfis rubra. Bauh. pin.* 455. *Duham. arb. fruct.* 1, *t.* 1. *Groffularia hortenfis, fructu margaritis fimilii. Bauh. pin.* 455. Cette efpece eft un arbriffeau ; fa racine eft ligneufe ; fes tiges font nombreufes & rameufes, elle n'a point d'épines ; fes feuilles font un peu planes, grandes & figurées comme celles de la vigne, ou plutôt comme celles de l'obier, échancrées, dentelées par les bords & fupportées par de longues queues, pofées alternativement fur les branches ; les fleurs font difpofées en grappes pendantes, fes pétales font fendues en deux ; fon ftyle eft partagé en deux, réfléchi. Cette efpece eft repréfentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl 285 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 92 ; dans les Délices de Knorr, t. 1, pl, 1, 5 ; dans les arbres fruitiers de Duhamel, t. 1, pl. 1, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France.*

Le grofeillier à grappes vient mieux de boutures que de plant, pour que les grofeilles deviennent belles, on amende & on laboure l'arbriffeau ; on lui donne de tige un pied & demi, on l'attache à un échalas & on ne lui laiffe rien pouffer du pied ; la premiere année on en fait un buiffon de forme ronde, bien évidé dans le dedans ; fa tige doit être touffue dans le bas, & plus ou moins groffe ; la feconde année, les branches qui fortent du pied, fervent à former le corps du buiffon. Les deux premieres années on ne les taille point, afin de conferver le jeune bois qui donne du fruit ; mais les fuivantes on doit faire cette opération. La bonne maniere de tailler les grofeilliers, eft de couper toujours les branches fort courtes, afin d'avoir du bois qui ne manque pas d'avoir du fruit l'année d'aprés, & de produire un fruit plus gros, mieux nourri, & bien moins fujet à couler.

La terre propre pour les grofeilliers doit être fablonneufe, graffe & humide ; on doit renouveller le plan de dix ans en dix ans pour avoir des grofeilles toujours belles : il y a des grofeilliers en grappes qui nous viennent de la Hollande, & qui font de grand profit ; ils veulent être plantés de diftance en diftance, & on en forme des buiffons ; on leur donne deux ou trois labours tous les ans, afin que le fruit ait le dégré de perfection qui lui eft effentiel, car il deviendroit infipide, fi, par une trop grande confufion de branches, il ne pouvoit jouir des rayons du foleil ; on y remédie par le moyen de la taille qu'on donne aux grofeillers ; cette taille, ainfi qu'aux arbres, leur eft néceffaire pour les obliger à donner de plus beaux fruits, & pour les rendre en tout temps plus agréables à la vue.

Les grofeilles peuvent décorer nos tables, non-feulement dans leur nouveauté, mais même jufqu'aux gelées, en mettant le plant à l'ombre

entre deux buiſſons aſſez grands, pour qu'il ſoit moins frappé du ſoleil; ſi l'ombrage de ces buiſſons ne ſuffit pas, on les couvre de paille, & on a le plaiſir de manger fort tard de ce fruit.

Le fruit du groſeillier à grappes eſt très-eſtimé; il a un goût aigrelet qui eſt fort agréable quand il eſt corrigé par le ſucre : on prépare avec les groſeilles, l'eau & le ſucre, une boiſſon appellée *Eau de groſeilles*, dont on ſe ſert dans les chaleurs de l'été pour rafraîchir & pour humecter; on fait encore avec les groſeilles un ſirop très-uſité en Médecine, & même parmi les alimens; il eſt rafraîchiſſant, humectant, fort agréable au goût; on le mêle dans l'eau, & on le fait boire aux fébricitans. Les groſeilles en grappes conviennent dans l'effervescence du ſang ou de la bile; elles ſont modérément aſtringentes, fortifient l'eſtomac, ôtent le dégoût & adouciſſent le mal de gorge; elles ſont très-bonnes dans les vomiſſemens, les diarrhées & les maladies contagieuſes; cependant l'excès en eſt nuiſible; il excite la toux; & eſt très-contraire à la poitrine. A la campagne, on fait avec les branches de ces groſeillers, les afficots des Tricoteuſes. On trouve ſur les groſeilliers une chenille arpenteuſe, à dix pattes, de couleur blanche, tachetée de rouge & de noir; cette chenille ſe change en une phalène qu'on nomme la *mouchetée* : *Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis patentibus albis, maculis inæqualibus nigris plurimis, faſciaque tranſverſa lutea*. Geoff. 136.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt le groſeillier des Alpes : *Ribes alpinum. Ribes inerme, racemis erectis, bracteis flore longioribus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 565. *Gmel. ſib.* 3, *p.* 173. *Mill. dict. n°.* 2. *Gunn. norv. II. t.* 2. *Jacq. Auſt. t.* 47. *du Roi. harpk.* 2, *p.* 213. *de Leers herb. n°.* 171. *Mænch. haſſ. n°.* 198. *Mattuſch. n°.* 156. *Pollich. pal. n°.* 234. *Dœrr. naſſ. p.* 267. *Ribes inerme, floribus planis, ſtipulis florum longitudine. Hall. helv. n°.* 817. *Ribes inerme, floribus planiuſculis, racemis erectis. Hort. Cliff.* 82. *Flor. ſuec.* 198, 206. *Ribes alpinum dulce. Bauh. hiſt.* 2, *p.* 93. *Flor. lapp.* 97. *Ribes montana altera. Bauh. prodr.* 160. *Groſſularia vulgaris, fructu dulci. Bauh. pin.* 455. *Groſſularia diſtinctis baccis. Bauh. pin.* 455. Cette eſpece eſt ſans épine; ſes grappes ſont droites, ſes bractées ſont plus longues que la fleur : un fameux Botaniſte prétend que cet arbriſſeau eſt conſtamment dioïque. On en trouve en Franche-Comté, en Bourgogne, en Lorraine & en Alſace ſur les montagnes des Voſges. Cet arbriſſeau eſt repréſenté dans le *Flora Norvegica* de Gunner, t. 2, pl. 2, fig. 1 & 2; dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 47.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le groseillier noir, le cassis, le cassetier des Poitevins : *Ribes nigrum. Ribes inerme, racemis pilosis, floribus oblongis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 565. Mat. med. 69. Œd. dan. t. 556. Gmel. sib. 3, p. 173. Mill. dict. n°. 3. du Roi harpk. n°. 2, p. 315. Leers herb. n°. 170. Pollich. pal. n°. 235. Ludw. ectyp. t. 91. Kniph. cent. 2, n°. 72. Knorr. Delic. 1, t. 1, 6. Mattusch. sil. n°. 157. Blackw. t. 285. Ribes inerme, olidum calice oblongo, petalis ovatis. Hall. helv. n°. 819. Ribes inerme; floribus oblongis. Hort. Cliff. 269. Hort. Ups. 51. Flor. suec. 196, 207. Roy. Lugdb. 269. Dalib. Paris. 74. Ribes vulgaris, fructu nigro. Rudb. vall. 32. Flor. Lapp 99. Ribes nigrum vulgò dictum, folio olente. Bauh. hist. 2. Grossularia non spinosa, fructu nigro. Bauh. pin.* 455. Cet un arbuste dont la racine est ligneuse; ses tiges sont droites, de couleur brune, cendrée, sans aucun aiguillon; ses feuilles sont alternes, d'une ordeur forte & désagréable, assez semblables à celles de la vigne; ses fleurs sont oblongues, semblables à celles du groseillier de la premiere espece; ses fruits sont d'un brun noirâtre, de la grosseur & de la forme de celui du groseillier blanc : il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 556; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 91; dans la seconde Centurie de Kniphof, n°. 72; dans le premier volume des Délices de Knorr, pl. 1, 6; dans Blackwel, pl. 285. Il croît naturellement dans le Poitou, la Touraine & le Languedoc: on le cultive dans les jardins; il se multiplie par marcottes & par boutures; on pourroit le placer dans les haies, en le mêlant avec d'autres arbustes. Le cassis a été regardé il y a environ un demi-siecle, comme une panacée universelle pour toutes les maladies : voici une partie des propriétés qu'on lui attribuoit, suivant un petit traité qui a été imprimé en 1712, sur cet arbuste.

C'est un remede pour toutes les fievres pourprées, pour la peste même; pour la petite vérole; il chasse les vers tant des petits enfans que des adultes, en le prenant en poudre comme le café, ou comme le thé, après lui avoir fait faire un bouillon dans de l'eau.

On s'en est servi utilement & avec succès pour guérir les fievres tierces, double-tierces, quartes & même continues, en le prenant comme ci-dessus. Plusieurs ont été guéris de toutes sortes de fievres sans autre remede que de prendre au commencement du frisson une forte dose de cassis, soit en sirop, soit en conserve, soit enfin en infusion.

Ses feuilles fraîches ou séches, trempées dans du vin blanc, & appliquées sur les parties attaquées de la goutte, les soulagent aussi-tôt.

Le cassis est un bon céphalique; mis dans les narines, il guérit la migraine

migraine & soulage toutes les douleurs de tête en y appliquant les feuilles : on s'en sert encore pour guérir les érésipeles ; on fait tremper les feuilles dans l'eau-de-vie, & on les met ainsi imbibées sur les parties érésipélateuses. On emploie pareillement le cassis comme vulnéraire pour les plaies.

C'est un grand remede pour l'estomac ; il donne de l'appétit : il est un vrai spécifique dans la jaunisse, les pâles couleurs ; il convient dans les maladies du foie & de la rate : on recommande son syrop, sa conserve, ou son infusion, soit dans du vin blanc, soit dans de l'eau, pour guérir les bouffissures & même les hydropisies commençantes.

Le cassis fortifie le cœur, & est bien indiqué dans l'hypocondriacie ; soit en infusion, soit en bol ; il faut en prendre dès le commencement de ces maladies, on est sûr qu'il ne peut nuire à personne.

On prépare avec le fruit de cassis un ratafia très-stomachique : pour le faire on met dans une bouteille moitié fruit, on la remplit d'eau-de-vie, on l'expose au soleil pendant six semaines ; sur deux pintes de cette liqueur, on fait bouillir dans une pinte d'eau trois quarterons de sucre en consistance de syrop, & on le laisse refroidir pour le mêler avec les deux pintes de ratafia. Dans la goutte un Négociant de Troyes s'est servi avec succès, en 1745, de l'infusion théiforme des feuilles de cassis, qu'il a prise intérieurement, & d'un topique du marc de ces feuilles, pilées avec l'huile d'olive, & appliquées sur les parties douloureuses.

M. Martin, curé de la paroisse de S. Gratien près S. Denys, fut guéri au mois d'Octobre d'une fievre tierce, par l'usage théiforme des feuilles de cassis.

Un jardinier de Bretagne a guéri un de ses enfans de l'hydropisie, en lui faisant seulement prendre la décoction de bois de cassis.

Un Gentilhomme de Poitou assure que les paysans de cette province se servent de l'écorce verte du cassis pour guérir leurs bestiaux ; ils prennent la seconde écorce : ils font une incision à la peau de l'animal, sur le dos, d'environ un pouce de long, & ils mettent entre cuir & chair un peu de cette écorce, qu'ils assujettissent avec un linge en forme de compresse ; ce topique attire tout le venin, & forme un gros abcès qui s'écoule par l'incision, de sorte qu'en six heures l'animal est guéri.

Le Journal économique de l'année 1762, assure que le fruit de cassis est excellent pour les affections fébriles des bestiaux, & que quand il leur survient un cours de ventre avec cette maladie, il agit très-efficacement : l'instinct dirige les bestiaux à l'aller chercher où il croît naturellement, c'est pourquoi l'Auteur de ce Journal conseille de le planter dans les haies pour le mettre plus à portée des animaux.

Le même Auteur observe que le fruit de cassis est un grand remede contre la squinancie, d'où lui vient en Angleterre le nom d'arbrisseau pour l'esquinancie : ce même Auteur prend de-là occasion d'observer que le cassis pourroit être d'un grand secours pour guérir cette maladie terrible

qui a régné tant d'années sur les bêtes à corne dans la plus grande partie de l'Europe, puisqu'elle étoit toujours accompagnée d'une inflammation de gosier, qui étendoit son effet dans tout le canal intestinal.

La plupart des vertus qu'on a attribué au cassis sont exagérées, comme l'expérience l'a fait connoître ; quant à nous, nous regardons seulement ses feuilles comme vulnéraires, & son fruit comme stomachique.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le groseillier incliné : *Ribes reclinata. Ribes ramis subaculeatis, pedunculi bractea triphylla. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, 566. *Ribes ramis subaculeatis reclinatis. Hort. Cliff.* 82. *Hort. Ups.* 51. *Roy. Lugdb.* 270. *Grossularia spinosa sativa altera, foliis latioribus. Bauh. pin.* 455. Cette espece est épineuse ; ses rameaux sont inclinés & épineux ; la bractée du péduncule est à trois feuilles : les feuilles sont plus larges que celles de l'espece suivante.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le groseillier épineux. *Ribes grossularia. Ribes ramis aculeatis, petiolorum ciliis pilosis, baccis hirsutis. Weig. rug. n°.* 158. *Manch. hass. n°.* 200. *Kniph. cent.* 1, *n°.* 74, *Knorr. Del.* 2, *T. G. du Roy. Harpk.* 2, *p.* 318. *Ribes ramis aculeatis, racemis erectis, baccis hirsutis. Hort. Cliff.* 82. *Ribes ramis aculeatis erectis, fructu hispido. Vir. Cliff.* 31. *Roy. Lugdb.* 269. *Grossularia* (*hirsuta*) *ramis aculeatis, baccis hirsutis. Mill. dict. n°.* 2. *Grossularia fructu maximo hispido, margaritarum ferè colore. Raj. hist.* 1484.

Les feuilles de cette espece sont arrondies, assez petites & découpées presque comme celles de l'épine blanche; elle porte ses fruits un à un, les épines partent une, deux ou trois du tube qui supporte les feuilles ; les pétales de sa corolle sont poileux extérieurement, hérissés intérieurement, un peu rouges, les baies sont hérissées ; la bractée est partagée en deux. Cet arbrisseau est représenté dans la premiere Centurie de Kniphof, n°. 74 ; dans le second Volume des Délices de Knorr, pl. G, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Il vient de plant enraciné, & se met ordinairement dans un lieu écarté du jardin ; la maniere de le planter, est de le mettre en rigole, comme on fait une haie vive. Il n'est point d'une nature délicate, pourvu qu'on l'entretienne de temps en temps par un labour, & il vient également bien dans quelques terres qu'on puisse le mettre ; cette espece

charge extrêmement; quand son bois s'échappe, il faut l'arrêter par la taille.

Lorsque la groseille épineuse est verte, on l'emploie dans les cuisines comme le verjus, cependant il s'en faut beaucoup, qu'elle ait un goût aussi agréable; elle a toujours quelque chose d'herbacé qui ne se remarque point dans les verjus.

Les groseilles blanches à un seul grain, avant leur maturité, sont rafraîchissantes & astringentes; elles excitent l'appétit & plaisent pour l'ordinaire aux femmes enceintes, sur-tout lorsqu'elles ont de l'aversion pour les alimens; elles conviennent dans les nausées & les flux de ventre, même dans les hémorrhagies: cuites dans le bouillon, elles sont très-bonnes pour les fébricitans; on mange celles qui sont mûres, mais elles sont sujettes à se corrompre dans l'estomac: leur suc devient vineux par la fermentation.

Ray dit que les Anglois font du vin de ces fruits mûrs, en les mettant dans un tonneau, & jettant de l'eau bouillante par-dessus; ils bouchent bien le tonneau; & le laissent dans un lieu tempéré, pendant trois ou quatre semaines, jusqu'à ce que la liqueur soit imprégnée du suc spiritueux de ces fruits qui restent pour lors insipides; on verse ensuite cette liqueur dans des bouteilles, on y met du sucre, on les bouche bien, & on les laisse jusqu'à ce que la liqueur se soit mêlée intimément avec le sucre par la fermentation, & soit changée en une liqueur pénétrante & semblable à du vin.

La racine du groseillier épineux est un très-bon remede dans l'hydropisie; elle passe par les selles & les urines.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le groseillier épineux sauvage: *Ribes uva crispa. Ribes ramis aculeatis*[1], *baccis glabris, pediculi bractea monophylla. Linn. syst. plant.* 566. *Œd. Dan.* 546. *Mill.* 3. *Blackw. t.* 277. *Pollich. palat. n°.* 236. *de Necker. Gallob.* 125. *Mænch. hass. n°.* 201. *Mattusch. sil. n°.* 158. *Ribes ramis aculeatis, foliis rotundis lobatis. Hall. helv. n°.* 820 *Ribes ramis aculeatis erectis fructu glabro. Hort. Cliff.* 82. *Flor. suec.* 195, 208 *Roy. Lugdb.* 273. *Dalib. Paris.* 74. *Grossularia simplici-acino, vel spinosa sylvestris. Bauh. pin.* 455. *Duhamel, arb.* 1, *t.* 109 *Grossularia uva crispa ramis aculeatis, baccis glabris. Mill. dict. n°.* 3. *Uva spina. Matth. p.* 167. *Uva crispa. Fuchs. Dod. pempt.* 748. Les rameaux de cette espece, sont épineux droits, les feuilles sont à lobes ronds; les baies sont glabres, la bractée est très-petite. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 546; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 277: elle croît aux environs de Paris, dans la Flandre Françoise, dans le pays Messin, &c.

GENRE XXXIV.

Le Lierre.

Ce genre connu ſous le nom d'*hedera. Linn.* a pour caractere d'avoir ſes fleurs diſpoſées en ombelle, compoſées d'un calice découpé en cinq, qui eſt aſſis ſur l'embryon, de cinq pétales & de cinq étamines formées comme des alènes; l'embryon devient une baie ronde, à une ſeule cellule, renfermant quatre ou cinq ſemences larges; convexes d'un côté & anguleuſes de l'autre: on ne connoît en France qu'une ſeule eſpece.

ESPÈCE.

Cette eſpece eſt le lierre commun. *Hedera helix. Hedera foliis ovatis lobatiſque. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 568. *Flor. Lapp.* 91. *Flor. ſuec.* 190, 209 *Hort. Cliff.* 74. *Mill. dict. n°.* 1. *Mat. med.* 70. *Roy. Lugdb.* 223. *Blackw. t.* 188. *Pollich. pal. n°.* 237. *du Roy. harp.* 1, *p.* 300. *Reyg. flor. Ged.* 1, *p.* 127. *de Neck. gallob. p.* 127. *Scop. carn. edit.* 2. *n°.* 271. *Mœnch. haſſ. n°.* 202. *Mattuſch. ſil.* 1. *n°.* 159. *Dœrr. naſſ. p.* 260. *Hedera foliis ſterilibus trilobatis, fructifidis ovato-lanceolatis. Hall. helv. n°.* 826. *Hedera arborea. Bauh. pin.* 305. *Hedera poetica. Bauh. pin.* 305. *Hedera major ſterilis. Bauh. pin.* 305. *Hedera humi-repens*, 305. C'eſt un grand arbriſſeau dont la racine eſt ligneuſe, horizontale; le bois tendre & poreux, les tiges ſarmenteuſes, grimpantes, s'attachant aux arbres & aux vieilles murailles par des vrilles rameuſes qui s'y implantent comme les racines; les feuilles ſont alternes, quelquefois panachées (ce qui ne forme que des variétés), pétiolées, fermes, luiſantes, ovales & lobées: celles de l'extrémité des branches quelquefois abſolument ovales; les inférieures preſque triangulaires; les fleurs ſont vertes, raſſemblées à l'extrémité des tiges & diſpoſées en eſpece de grappes rondes, en forme d'ombelle, dont l'enveloppe eſt dentelée, elles ſont roſacées, formées par cinq pétales oblongs, ouvertes, courbées à leur ſommet. Le périanthe ou calice propre eſt très-petit, à cinq dentelures, poſé ſur un germe; le fruit eſt une baie ronde, à une loge, renfermant cinq groſſes ſemences arrondies d'un côté, anguleuſes de l'autre. Cette eſpece eſt repréſentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 188; & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire Naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement ſur les arbres pourris & dans les haies de la France.

Ses feuilles ont une ſaveur un peu âcre, ſes baies ont un goût acidule,

Il distile de son bois un suc qui s'épaissit, on le nomme *gomme de lierre.* Sa semence est âpre & âcre; les feuilles de lierre sont astringentes, vulnéraires & détersives; ses baies sont purgatives par le haut & par le bas; sa racine est détersive & résolutive; on fait avec les feuilles des décoctions qu'on emploie dans les douleurs d'oreilles & de dents: on s'en sert aussi en cataplasme, on les applique sur les cauteres; on les met pareillement en usage pour la teigne; on emploie les baies en infusion dans du vin. En général, l'usage intérieur de cette plante est dangereux, quoique néanmoins on recommande sa racine pulvérisée contre le ver solitaire. Boyle assure, dans ses expériences physiques, que les baies de lierre ont été très-utiles dans une certaine peste qui regnoit à Londres; on les pulvérisoit dans du vinaigre; ou on les prenoit dans du vin blanc pour exciter la sueur. Palmerius est du même avis dans son Traité de la peste & des maladies contagieuses.

Le bois qu'on tire des gros troncs de lierre, est quelquefois employé par les Tourneurs; ils en font des vases à boire, auxquels on attribuoit autrefois la vertu de laisser filtrer l'eau, & retenir le vin, lorsqu'on y mettoit des deux liqueurs. Le bois de sa racine sert aux Cordonniers à ôter le morfil de leur tranchet, lorsqu'ils l'ont éguisé; la décoction de ses feuilles noircit les cheveux: dans les campagnes on en met dans la lessive pour enlever les taches d'encre & de fruit.

On fait avec le lierre de fort beaux berceaux; on en forme des guirlandes pour lier les arbres des bosquets; on l'emploie pour couvrir les murailles.

GENRE XXXV.

La Vigne.

Cette plante, connue sous le nom de *Vitis*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à cinq dents, très-petit; les pétales de la corolle sont au nombre de cinq, roides, petits, caduques; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, droites, s'étendant, caduques; les antheres sont simples; le germe du pistil est oval, sans style; le stigmate est en tête, obtus; la baie est ronde, grande, à une loge; les semences sont au nombre de cinq, osseuses, turbinées en forme de cœur, resserrées à la base, a deux loges.

ESPECE.

L'espece qu'on cultive en France, est la vigne dont on tire le vin: *Vitis vinifera. Vitis foliis lobatis sinuatis nudis. Linn. syst. plant. edit.*

Reich. t. 1, *p.* 569. *Duhamel, arb. fruit. II, t.* 1, 6. *Blackw. t.* 154. *du Roi harpk.* 2, *p.* 488. *Ludw. Ectyp. t.* 125. *Kniph. cent.* 6, *n°.* 100. *Vitis foliis palmato-angulatis. Hort. Cliff.* 78. *Hort. Upſ.* 50. *Mat. med.* 70. *Gron. virg.* 144. *Roy. Lugdb.* 221. *Vitis vinifera. Bauh. pin.* 277. La vigne, dont nous allons donner la deſcription, eſt repréſentée dans le ſecond volume des arbres fruitiers de Duhamel, pl. 1 à 6; dans la nouvelle édition de Blackwel, planche 154; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 125; dans la ſixieme Centurie de Kniphof, n°. 100, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

La vigne eſt une plante qui s'éleve à différentes hauteurs, ſuivant les lieux où on la cultive. Sa racine s'étend beaucoup, & fait pluſieurs circonvolutions dans la terre. Ses tiges ou ſarmens ſont grêles, flexibles, couverts d'une écorce rougeâtre & crevaſſée, accompagnés de feuilles d'un aſſez beau verd, grandes, découpées par les bords, poſées alternativement ſur les branches ou ſarmens; il naît le long des tiges des mains ou vrilles, par le moyen deſquelles elle s'attache à ce qu'elle rencontre. Sa fleur eſt formée par un petit calice, à cinq petites pointes ou onglets, & par cinq pétales verds, petits, & qui en ſe réuniſſant par la pointe, forment une pyramide pentagonale. Lorſque ces pétales s'ouvrent, on remarque cinq étamines terminées par de petits mammelons, & un piſtil formé d'un embryon oval, immédiatement couronné d'un ſtigmate obtus & ſans ſtyle. Cet embryon devient à la ſuite une baie ou grain rond ou oval, charnu, très-ſucculent, dans lequel on trouve quelquefois cinq ſemences ou pepins, durs, figurés en larmes; mais le plus ſouvent, on y en voit d'avortés, & l'on n'en trouve ordinairement qu'un, deux, trois ou quatre; quand les pétales ſont unis & collés les uns aux autres par la pointe, il arrive ſouvent que les étamines qui font efforr pour s'allonger, paroiſſent entre ces pétales, qui alors forment au milieu de la fleur une eſpece de pyramide; d'autres fois elles détachent les pétales, & il ne reſte que les étamines & le piſtil.

Elle ſe nomme chez les Botaniſtes *Vitis vinifera*, *Vitis ſativa.* Elle fleurit en juin; ſon fruit eſt mûr en automne. Dans les Mémoires de l'Académie de 1737, on rapporte qu'un cep de vigne planté dans un pot en 1710, produiſit en 1731, 4206 grappes de raiſins, & depuis cette année, ce cep eſt ſi prodigieuſement augmenté, qu'il occupe la face de pluſieurs maiſons ſpacieuſes, & donne annuellement des raiſins en ſi grande quantité, qu'outre les préſens qu'en fait le propriétaire, qui demeure à Beſançon, il en tire encore un demi-muid d'un très-bon vin.

On cultive la vigne dans la Champagne, la Bourgogne, l'Orléanois, la Franche-Comté, la Provence, le Languedoc, le Mantois; l'Angoumois, le Barrois, & pluſieurs autres provinces de France.

On diſtingue pluſieurs eſpeces de vignes; les plus eſtimées & les plus communes ſont les Morillons ou Pineaux, les Chaſſelas, les Muſcats,

les Corinthes, les Malvoisies, les Bourguignons, les Bourdelois, les San-Moireaux ou Prunelles, les Meliers, les Gouais & les Cioutas. On subdivise les Morillons en cinq especes; en Morillon hâtif, en Morillon taconné, en Morillon noir, en Morillon blanc & en Morillon gris.

Le Morillon hâtif ou vigne précoce. *Vitix precox columellæ* H. *reg. Parif.* donne un fruit ou raisin noir plus curieux que bon; on ne l'estime qu'autant qu'il vient de bonne heure.

Le Morillon taconné, autrement Meunier, donne un fruit beaucoup meilleur que le précédent, & charge beaucoup; ses feuilles sont blanches & farineuses. Le Morillon noir ordinaire, connu en Bourgogne sous le nom de *Pineau*, & à Orléans sous celui d'*Auvergnas*, est de toutes les especes de vigne, de même que la précédente, celle qui donne le meilleur vin. On en distingue de trois sous-especes: le Pineau proprement dit, le Pineau aigret, & le Franc-Morillon ou Lampeseau. Le Pineau proprement dit vient originairement d'Auvergne: son fruit est fort doux, sucré, noir, excellent à manger; il est entassé & a la queue fort courte.

Le Pineau aigret porte peu & donne de petits raisins; il a le bois long, gros & moëlleux, l'écorce fort rouge en dehors, & la feuille découpée en trois, en forme de patte-d'oie.

Le Franc Morillon fleurit avant les autres; il a le bois noir & le fruit de même, promet beaucoup lorsqu'il est en fleur; mais lorsqu'il est mûr, il se réduit presque à rien; il croît plus qu'aucun autre en bois. Le Morillon blanc a son mérite, quoique son fruit ait la peau plus dure que le Morillon noir ordinaire. L'Auvergnas gris n'est pas moins bon.

La seconde espece de raisin est le Chasselas, autrement dit le Muscadet, ou Bar-sur-Aube: on en distingue du blanc & du noir; le Chasselas blanc, *Vitis uvâ peramplâ, acinis albidis, dulcibus, durioribus.* Tourn. 613, donne un fruit gros, blanc & exquis, dont les grains ne sont pas pressés. Le Chasselas noir, *Vitis uvâ peramplâ, acinis albidis dulcibus, nigricantibus aut rubentibus.* Tourn. 613. est plus rare que le blanc; son fruit a les grappes plus grosses; il est très-bon à manger.

La troisieme espece est le Muscat. *Vitis apiana.* Tourn. 613. Il y en a de plusieurs sortes: le Muscat blanc, le Muscat blanc hâtif, le Muscat rouge, le Muscat noir, le Muscat violet, le Muscat de Malvoisie, &c.

La quatrieme espece est la vigne de Corinthe. *Vitis Corinthica sive apyrina.* J. B. 2. 72. Tourn. 613. Son fruit est délicieux & sucré; il a le grain fort menu & pressé, la grappe longue & sans pepins. On peut rappeller à cette espece la vigne sans pepins, ou petit Corinthe, dont le fruit ressemble beaucoup à celui du Bar-sur-Aube blanc, quoique le grain en soit moins gros & plus aigre.

La cinquieme espece est la Malvoisie: cette espece charge beaucoup;

& donne un fruit gris, qui ne le cede pas pour sa qualité à l'Auvergnas gris.

La sixieme espece est le Bourguignon qu'on subdivise en Bourguignon blanc, en Noiraut & en Ploqué. Le blanc porte un fruit à courte queue, & a la feuille forr ronde. Le Noiraut a le bois dur & fort noir, la moëlle serrée & petite, la feuille moyenne & toute ronde, le fruit noir, dont le jus reinr en cette couleur; on s'en sert pour rougir le vin. Le Ploqué ressemble beaucoup à ce dernier, mais son fruit ne teint point; c'est une espece dégénérée qu'il faut rejetter.

La septieme espece est le Bourdelois. *Vitis uvâ peramplâ, acinis ovatis, albidis.* Tourn. 613. Il y en a de trois sortes, le blanc, le rouge & le noir; il mûrit difficilement dans ce pays.

La huitieme espece est le San-Moireau, ou Rognon de coq. *Vitis pergulana acinis prunorum magnitudine & formâ.* Tourn. 613. Son fruit est noir, excellent à manger, & a le grain longuet, ferme & un peu pressé.

La neuvieme espece est le Melier blanc; il charge beaucoup, porte un fruit d'un bon suc & excellent à manger.

La dixieme espece est le Gamet; il charge en abondance, mais son fruit donne de mauvais vin.

La onzieme espece est le Gouais, dont la grappe est plus grosse & plus longue que celle du Gamet, mais qu'il n'a pas plus de vertus: il faut bien se garder de la multiplier.

La douzieme est le Cioutas. *Vitis laciniatis foliis.* Tourn. 613. La feuille de cette espece est découpée comme celle du persil, & son fruit est blanc, semblable au Chasselas, d'un goût doux & délicieux. Il y a plusieurs autres especes de vigne, qui sonr la plupart variété, & dont l'énumération seroit trop longue pour les rapporter ici.

Après avoir examiné les différentes especes de la vigne, nous allons rapporter sa culture, suivant les principales provinces de la France où on l'éleve. Nous commencerons d'abord par celle qu'on pratique en Champagne: c'est d'après le mémoire de M. Godinot, Chanoine de Reims, inséré dans le Spectacle de la nature, que nous allons parler.

La vigne a besoin d'être plantée, provignée, taillée, labourée, liée, terrée & fumée. On se garde bien de la planter dans les terres franches & propres à produire du bled. Ces terres ont à la vérité des sucs & des sels très-abondans; mais comme elles se durcissent après la pluie, à la moindre chaleur elles sont impénétrables à l'action de l'air & du soleil; leurs sucs ne se subtilisent point; ils n'acquierent ni perfection ni activité, & la vigne jaunit dans ces terres, ou n'y donne qu'une liqueur revêche ou grossiere. Une terre un peu maigre, légere, seche, plutôt qu'humide, située en pente, mélangée de petits cailloux, ou de pierres à fusil, est plus propre pour la vigne que le fonds le plus riche & le plus fertile. Je ne sais si de ces petits cailloux froissés par la culture, il ne

ne se détache pas de certains sels, ou même des particules de feu & de soufre capables de donner au vin une agréable vivacité. Mais en général, les terres douces & légeres communiquent plus de finesse & de goût à ce qu'elles produisent, parce que l'action & les influences de l'air, qui y pénétrent sans peine, y répandent & développent mieux les volatils & les principes les plus fins de la végétation. Je ne voudrois pas placer une vigne trop près d'une riviere; moins encore d'un marais : la fraîcheur qui s'en éleve & se répand dans le voisinage, donne plus de prise aux petites gelées du matin sur les feuilles de la vigne, dont la perte est toujours suivie de celle du fruit.

On plante la vigne ou de boutures, ou de plants enracinés. Les boutures sont des jets sans racine, qu'on a taillés en hiver sur des ceps de bonne nature, & qu'on conserve en bottes dans le cellier, jusqu'à ce qu'on les mette en œuvre. Sur la fin de Mars, avant que de les planter, on laisse tremper ces bottes huit jours durant dans un fossé bourbeux, puis on les plante, non en les piquant debout, mais en les couchant un peu de côté trois à trois, ou quatre à quatre dans chaque trou. Les ouvertures sont à un pied de distance l'une de l'autre. Par la suite on ôtera le trop: la bouture doit être peu enterrée, & toujours par le plus gros bout, où l'on a pris la précaution de laisser un pouce ou deux de vieux bois de deux ans.

Les plants enracinés sont les jeunes ceps qu'on a élevés depuis deux ou trois ans dans une pépiniere un peu plus maigre que la terre où ils seront replantés; ce déplacement se fait en Novembre. Il ne faut point mettre d'intervalle entre le moment où l'on leve de jeunes plants, & celui où on les transplante; leur extrême délicatesse souffriroit beaucoup du moindre délai. Ces pépinieres devroient toujours accompagner chaque héritage, l'utilité en est infinie. Les plants enracinés commencent à donner du vin dès la troisieme année, & continuent souvent pendant plus de soixante ans.

On peut encore renouveller une vigne en tout ou en partie, par le moyen des provins & des marcottes.

Provigner, c'est coucher de côté les plus beaux jets qu'il faudroit perdre par la taille, en enterrer le vieux bois dans une petite fosse un peu longue, & ne laisser sortir de terre que le jeune bois. Lorsque la partie qui est coudée en terre a pris racine, ou on la laisse attachée au maître cep pour garnir le voisinage, ou bien on la coupe sous les racines, & on leve ce nouveau cep, pour le transplanter où l'on en a besoin.

Marcotter la vigne, c'est en faire passer un beau brin au travers d'un petit panier qu'on met en terre, en y abaissant la branche; celle-ci prend racine dans le panier. En Novembre, on coupe la marcotte sous l'osier, on la leve sans l'ébranler : on la transplante ensuite avec le petit mannequin dans l'endroit qu'on veut garnir. Voilà les quatre façons de multiplier la vigne : apprenons actuellement à la tailler.

La taille doit avoir de la proportion avec la qualité du bois & de la terre qui le nourrit. Si la terre eſt extrêmement maigre & le bois un peu foible, on ne laiſſe que deux boutons, ou trois tout au plus, ſur le jeune bois de l'année, afin que la ſeve ne travaillant que ſur ce petit nombre de boutons, en tire des jets un peu forts. Si la terre eſt nourriſſante & le cep vigoureux, on laiſſe ſur le jeune bois trois & quatre boutons, pour affoiblir la ſeve par ce partage, & pour empêcher qu'elle ne jette trop de nouveau bois.

C'eſt un vieux préjugé parmi les vignerons, comme parmi les jardiniers, mais peut-être auſſi peu fondé chez les uns que chez les autres, qu'il ne faut tailler qu'au printemps. Ils ſe démentent cependant ou ſe trahiſſent eux-mêmes, puiſque pour prévenir la multitude des ouvrages, qui les empêcheroit d'avoir fait aſſez tôt, ils taillent ſouvent dès le mois de Janvier; quelque diligence qu'ils apportent, il en reſte beaucoup à faire bien avant dans le mois d'Avril. La ſeve qui travaille dès celui de Mars, groſſit d'abord, ſuivant ſon cours naturel, les boutons des extrémités qui ſont juſtement ceux qu'on retranchera. Trouvant enſuite le bout de ſes canaux tout ouverts par la taille, elle s'échappe & s'écoule en pleurs, juſqu'à ce que la chaleur la deſſéche & en arrête la perte. La ſeve ne ſe diſſiperoit, ni en pleurs, ni en boutons inutiles, ſi la taille ſe faiſoit auſſi-tôt la chûte des feuilles; c'étoit l'avis de M. de la Quintinie. On l'a eſſayé pluſieurs fois avec ſuccès, & chacun en peut riſquer l'épreuve ſur une petite portion de vigne, pour s'aſſurer que l'avantage qu'on trouveroit à placer la taille en automne, afin de labourer à l'aiſe & à propos au retour du printemps, ne ſera contredit par aucun inconvénient. On laboure la vigne au mois de Mars, quand elle eſt taillée; le labour varie ſelon la nature des vignes : nous en avons de deux ſortes; de hautes qu'on laiſſe croître dans les lieux moins fins juſqu'à cinq ou ſix pieds, & de baſſes qu'on ne laiſſe monter qu'à la hauteur de trois pieds au plus.

On laboure tous les ans le pied des vignes hautes, & tous les quinze ans, on les ravale, c'eſt-à-dire, qu'on les abaiſſe & qu'on les couche dans une foſſe de deux pieds de large, & preſqu'auſſi profonde que le pied du cep. Quand le pied du cep eſt couvert de terre, on étend de côté & d'autre les trois ou quatre plus beaux jets qui y tiennent, & on les couche dans de petits foſſés de ſix pouces de profondeur, pour faire autant de provins; le vieux bois travaillant ainſi dans une nouvelle terre, reprend une nouvelle vigueur. Cet ouvrage ſe fait en Novembre.

Il n'en eſt pas de même des baſſes vignes où l'on recueille le meilleur vin; c'eſt tous les ans qu'on les ravale, ou qu'on les enterre quelque peu en les labourant, de ſorte qu'un cep de vigne occupe ſous terre un eſpace de pluſieurs pas, ſouvent de pluſieurs toiſes, après un nombre d'années : on prend la précaution d'abaiſſer le cep toujours également, & d'empêcher qu'il ne faſſe le coude, ce qui l'expoſeroit à être coupé par le travail de l'année ſuivante.

Quand on s'apperçoit que les vignes sont trop vieilles, il faut les arracher ou les greffer : si on les arrache, on laisse écouler un an au moins avant d'y mettre de nouveaux plants, & c'est bien fait d'y semer du froment, qui y réussira à coup sûr, ou du seigle, ou quelques bleds de Mars pour dégraisser la terre & la tenir plus légere & plus proportionnée à la délicatesse de ce jeune plant, qui sans cette précaution, y trouveroit une nourriture trop forte & capable de l'étouffer.

Si la vieille vigne jette encore un bois vigoureux, mais sans fruit, au lieu de l'arracher on peut la greffer; on prend alors la précaution de coucher fortement en terre tout le vieux bois, & on ne laisse sortir que deux ou trois jets de l'année, sur lesquels la greffe réussira mieux que sur le vieux bois, qui se fend plus difficilement, & qui par sa grosseur a peu de proportion avec la greffe. La greffe de la vigne se fait en fente; l'opération en est semblable à celle des autres arbres.

Le ravalement profond qu'on donne aux vignes hautes dispense de les terrer, c'est-à-dire, d'y rapporter de nouvelles terres ; mais tous les douze ans dans les terres très-légeres, & tous les quinze ans dans les terres plus nourrissantes, on rapporte de nouvelles terres au pied des vignes basses ; il n'en faut qu'une médiocre quantité, & la regle est de mettre toujours un pied de distance entre une hottée & une autre. Une terrure plus forte pourroit dénaturer les vignes, ôter la finesse au vin, & former sur le pied une épaisseur capable de le priver de ces influences de l'air qui y portent le feu & les sucs les plus parfaits.

On met une médiocre quantité de fumier dans les vignes, savoir tous les sept ans quand la terre est extrêmement légère, & tous les douze ans quand la terre est un peu serrée ; l'abondance du fumier brûleroit le corps de la vigne, en abrégeroit la durée & altéreroit la qualité du vin. Le fumier des étables est le meilleur pour les terres légeres ; on le mêle avec celui des écuries pour les terres fortes. Celui des bergeries, quand il est éteint, fait encore beaucoup de bien aux vignes jaunissantes, pourvu qu'on l'emploie en moindre quantité que l'autre. Le vrai temps de fumer la vigne est en Novembre ; mais si l'automne est pluvieuse, de crainte que la terre & le fumier ne forment une glu pernicieuse au cep auquel elle s'attache, on remet à fumer la vigne en Février.

Le temps de lier la vigne à l'échalas, est lorsque la fleur commence à paroître : on rogne la vigne vers le même temps avant qu'elle soit liée, ou après l'avoir liée, il importe peu. *Rogner la vigne*, c'est arrêter ou couper le bout des branches, & retrancher les menus rejettons qui sortent du bas & des côtés de la souche. Le travail se réitere pour assurer une seve abondante aux fruits qui se sont déclarés. Il n'est pas moins nécessaire de renverser, ou d'arracher en deux & trois différentes fois les herbes qui naissent aux pieds des vignes, & qui usent la terre ou la refroidissent.

Mais soit pour sarcler avec la houe, soit pour labourer avec le hoyau, on se garde bien d'entrer dans la vigne après la pluie, ni après les gelées

ou les frimats. En foulant la terre après la pluie, on la rend dure & impénétrable à l'action de l'air, ce qui fait jaunir & mourir plusieurs ceps. En la remuant après la grêle ou après la gelée, on y renferme un air froid, mortel, ou capable tout au moins d'arrêter la végétation.

La seconde méthode que nous allons donner pour cultiver la vigne, est celle qui se pratique en Provence; cette méthode est insérée dans le Traité du Gentilhomme Cultivateur.

La vigne, dit l'Auteur de ce Mémoire, réussit parfaitement dans toute la basse Provence, & même dans cette partie de la haute qui est moins voisine des Alpes. Les coteaux & les terreins pierreux y sont comme ailleurs préférables aux plaines & aux fonds de grosse terre, qui donnent un vin plus grossier. Les vins des coteaux de Riez ont de la réputation; ceux de la Malgue, terroir de Toulon, les vins muscats de Cassis, les Malvoisines d'Aubagne, & les vins rouges de la Gaude, près de S. Laurent, sont toujours recherchés dans le pays.

Autrefois on plantoit la vigne à plein dans un champ; l'expérience a appris que les racines trop multipliées se nuisoient mutuellement, & que la vigne étoit d'un moindre rapport: les nouvelles plantations se firent par allées qui avoient quatre ceps de front, & laissoient une planche pour le bled, de quatre, cinq ou six toises. On s'est encore apperçu que les deux rangs de ceps du milieu produisoient beaucoup moins que les vignes du dehors, & depuis ce tems les nouvelles allées n'ont été que de deux ceps de front, & ces deux ceps rapportent presqu'autant que les quatre rapportoient auparavant.

Il y a deux manieres de planter la vigne, c'est en Octobre & en Février. La premiere consiste à faire avec la bêche un fossé profond de deux pieds ou deux pieds & demi; & à mesure qu'on creuse, on place le cep au fond du fossé, sur un demi-pied de bonne terre mouvante, en le coudant tant soit peu: si l'on veut hâter sa production, on jette dans le fossé sur cep couvert de terre, du gros fumier à demi-fait, des feuilles d'arbres, du bois haché, ou du chaume tout simplement.

L'autre maniere de planter est de défoncer tout le terrein, de faire ensuite un trou dans cette terre préparée, en y enfonçant une aiguille, ou instrument de fer d'un pouce d'épaisseur, & de trois pieds de long, au haut duquel est un manche transversal. On fait ces trous de la profondeur de deux pieds ou deux pieds & demi, le long d'un cordon tendu pour guider l'alignement; à mesure qu'on a retiré l'aiguille, on fait entrer le cep dans le trou, on replonge ensuite l'instrument par les côtés, pour presser la terre contre le cep.

L'intervalle d'un cep à l'autre doit être de trente-six pouces en tout sens, & le terrein creusé pour deux ceps, placés de front, doit avoir au moins une toise de largeur. La vigne ainsi plantée, pousse dès le mois de Mai; & pour favoriser cette pousse, on doit bêcher légérement le terrein au moins deux fois dans l'été. Il est indifférent cette premiere année

de tailler la vigne ou de ne la pas tailler; mais après la deuxieme feuille, la taille est indispensable. On doit tailler la branche le plus bas qu'il est possible, afin que le cep ayant moins de bois & de feuillages à nourrir, emploie la seve à grossir & se fortifier lui-même; on doit ensuite le bêcher. Il y en a qui se servent de la pelle de fer du jardinier, qu'ils enfoncent avec le pied; ils soulagent leurs bras, & en avançant davantage la besogne, ils prétendent la faire mieux, & ce n'est pas sans fondement, quand la nature du terrein le permet.

La troisieme feuille amene quelques grappes de raisins, & comme les branches sont foibles, il faut pour les soutenir avoir recours aux échalas. Ceux de pin, de saule ou autre bois blanc, sont bientôt vermoulus ou pourris par l'humidité de la terre; le bois qui résiste le plus est celui de l'arbousier qui croît de lui-même sur les côtes de la Méditerranée.

Quand la vigne est en rapport, la premiere façon est de la tailler d'abord après la chûte des feuilles, plutôt que d'attendre en Février ou Mars, quand la vigne déja en seve s'épuiseroit en pleurs. Il est pourtant des cantons exposés aux gelées blanches du matin, où il convient de retarder la pousse de la vigne, en ne la taillant qu'au printemps.

La taille se fait ordinairement sur le bois neuf; on retranche tout le vieux; on laisse sur chaque pied, une, deux, trois & même quatre tiges, selon qu'il est plus ou moins vieux & fort; sur chaque tige on doit laisser au moins deux bourgeons bien marqués, & un demi-bourgeon qu'on appelle *bourrillon*, & qui se trouve presqu'à la naissance de la tige.

La taille horizontale est défectueuse, en ce quelle retient les gouttes de la gelée du matin, ce qui n'arrive point à la taille faite en bec de flûte. Après la taille on bêche la vigne, & plus le premier labour est profond, plus aussi la vigne se fortifie. En élevant les racines supérieures, on fait en sorte que celles qui sont plus bas prennent toute la nourriture, grossissent davantage, & fournissent plus de seve dans le temps des grandes chaleurs.

Au premier labour, d'abord après la taille, succede l'élaguement de la vigne, qui consiste à lui ôter toutes les branches inutiles, & qui ne viennent point des bourgeons qu'on a laissés en la taillant; on peut cependant leur faire grace quand elles portent du raisin, ce qui est bien rare. Cette opération doit être confiée à des mains intelligentes, qui sachent conserver à propos une branche inutile en apparence, mais qui peut servir à remplacer les branches venues sur les bourgeons, lorsqu'elles sont trop foibles.

Quand la fleur de la vigne est tombée, & que le grain commence à se former, si l'on taille à un pied ou un pied & demi au-dessus des grappes, tout le bois qui croît quelquefois outre mesure, il arrive que toute la nourriture se porte au fruit, & que la vigne pousse de petites branches latérales avec quelques grappes tardives, on peut arracher ces

rejettons, ou les laisser croître pour avoir du verjus. On a moins de sarmens à la vérité, mais les pampres qu'on a coupés ont servis de nourriture aux animaux; le raisin a été mieux nourri, & plus exposé aux rayons du soleil. Le vigneron est dispensé alors de lier les branches & d'effeuiller, quand le temps en est venu; du moins les deux opérations essentielles pour la parfaite maturité du raisin se réduisent à très-peu de chose, quand on a retranché d'avance tout le branchage superflu.

Dans le mois de Mai, on donne à la vigne la derniere façon, & c'est ce qu'on appelle *biner*; il s'agit seulement de couper les herbes, d'écraser les mottes qu'on a laissé à dessein au premier labour, afin que la pluie les imbibe davantage, & d'applanir la surface, afin que les rayons du soleil aient moins d'accès dans l'intérieur de la terre, & que la fraîcheur s'y conserve plus long-temps. Ceux qui en donnant le premier labour, n'ont pas eu l'attention de faire couper les racines superficielles de la vigne, retardent ses progrès, en diminuent le produit, & abregent sa durée. On devroit introduire à la fin de Juillet un troisieme labour, pour détruire les herbes jusqu'aux vendanges.

La troisieme méthode est celle qui se pratique aux environs de Bordeaux; dans toutes les instructions qui ont été données sur les vignes, dit un Magistrat de ce Parlement, il semble que l'on n'a pas fait assez d'attention à certaines cultures qui dépendent de la nature du sol, surtout dans la partie méridionale du royaume, climat qui, par sa nature, paroît dans la plus grande partie principalement destiné à la production des vignes.

On distingue d'abord les fonds en sols arides, chargés de cailloux, & à veines mêlées avec quelques parties d'une terre forte & vigoureuse, dont le sol au-dessous est en certaines parties semblable à la superficie; d'autres ayant les mêmes cailloux, y contiennent, à un pied ou deux au-dessous de la superficie, une espece d'argille mêlée avec des pierres d'une consistance très-dure, & propre à faire de la chaux parfaite, & enfin ayant encore au-dessous des têtes ou billots de la même pierre également très-dure.

2°. En sols, qui en apparence ayant une semblable quantité de cailloux, ne sont mêlés qu'avec une espece d'argile, contenant en partie beaucoup de sable; au-dessous de la superficie on trouve une même argile, avec des pierres à la vérité moins dures, & contenant même plusieurs parties sablonneuses, & au-dessous enfin une espece de rocher ou pierre molle fort sablonneuse.

3°. En terres fortes, sur les bords de certaines rivieres principales, & ces fonds s'appellent *palus*. On y plante la vigne de trois manieres différentes, & dans la culture on lui donne trois ou quatre façons de bêche. Pour la plantation dans la premiere espece de sol, on la plante ou dans des tranchées qu'on fait exprès, ou dans des trous faits avec une forte pince de fer.

On trace des tranchées bien dirigées en ligne droite par le moyen d'un cordeau bien tendu ; on forme ces tranchées de deux pieds au moins de profondeur & autant de large ; au fond de ce fossé, & du côté opposé au cordeau, on y pratique avec une cuiller de fer un trou d'environ trois à quatre pouces de profondeur, dans lequel on met le bout du cep de vigne, & on l'y selle avec de bons engrais & de la terre de la superficie ; on coude ensuite ce même cep sur le fond de la fosse jusques sur l'autre du côté du cordeau, & l'on l'y scelle encore de nouveau avec de l'engrais & de la terre de superficie, & enfin on recoude ce même cep pour le ramener en montant en droite ligne du cordeau, en sorte qu'il s'éleve au-dessus de la surface du sol de cinq à six bourgeons ou nœuds; on finit par recombler toute la tranchée, observant autant qu'il se peut de mettre la terre de la superficie dessous.

On plante ainsi la vigne en ligne droite, en suivant le cordeau, & observant de ne pas mettre les ceps plus près de trois pieds l'un de l'autre.

Cette rangée ainsi finie, on passe à une autre, observant également la même distance de trois pieds entre les rangées ou sillons. Cette façon de planter la vigne, quoique la plus coûteuse, est cependant la plus avantageuse, puisque soit par l'ameublissement donné dans le fond du sol où la vigne met ses racines, soit par la qualité de la culture qu'on y donne ensuite, elle acquiert dans cinq à six ans un accroissement qu'elle ne peut pas souvent acquérir dans dix années, lorsqu'elle est plantée autrement.

La seconde façon de planter la vigne consiste à faire des trous avec la pince de fer de trois en trois pieds & de trois pieds de profondeur ou environ, en suivant le cordon bien tendu.

La rangée des trous étant faite, on y met dans chacun un cep ou bouton de vigne : on observe qu'il touche bien au fond du trou, & qu'il puisse ressortir au-dessus de la superficie du sol de cinq à six bourgeons ou nœuds. On remplit ensuite le trou avec une espece de mêlange fait avec des cendres, du fumier & de la terre; on y pose le tout bien broyé ensemble : le trou étant plein de cette matiere, on le selle aussi profond qu'il se peut avec de la terre de la superficie, par le secours d'un bâton pointu, en tenant le bout extérieur du cep avec la main, pour qu'il ne soit pas dérangé de la ligne du cordeau, & on continue ainsi les rangées, en observant toujours les distances de trois pieds.

La troisieme façon de planter la vigne, est celle qui se pratique pour les fonds appellés *palus*. Comme au-dessous de ces terreins, à un pied ou un pied & demi de ces palus, on n'y trouve ordinairement qu'un sol de glaise noire & très-inanimée qui pourriroit le cep, on a l'attention de n'y pas planter la vigne bien profonde, & c'est assez d'un pied dans ces lieux; à la vérité les rangées & les pieds de vigne y doivent être plantés à quatre pieds de distance.

La conduite de la vigne s'y fait de trois façons différentes, de même que sa culture; quand c'est une vigne qu'on veut cultiver par le labourage

avec des bœufs, on taille la vigne par une coupe très-basse, de façon que la souche ne s'éleve pas de deux ou trois pouces au-dessus de la surface du sol; de cette souche, on conduit deux principales branches, dont une sur chaque côté, au bout de laquelle on ne laisse qu'une jeune branche à fruit d'environ un pied ou un pied & demi au plus de longueur, ayant attention dans la coupe de laisser autant qu'il se peut dans le vieux bois au-dessous de la coupe, & le plus près de la souche qu'il se peut, un rejetton auquel on ne laisse qu'un bouton ou deux au plus, pour pouvoir renouveller l'année d'après la coupe, en le reprenant sur le bois nouveau, & tenir par-là sa vigne très-basse; si elle est vigoureuse, on ménage entre les deux principales branches un petit montant à fruit, que l'on tient très-court, de façon qu'il puisse s'attacher au petit échalas ou au bâton qui traverse & retient tout les petits échalas; on y attache également le bout de la branche à fruit, en lui faisant faire un demi-cercle.

Pour la vigne que l'on cultive à la bêche, la coupe s'en fait plus élevée; on lui laisse des branches relativement à sa force; on n'observe pas de la conduire en palissade, & on plie les branches à fruit en demi-cercle, le bout retourne en bas sur les échalas que l'on plante pour le soutien de chaque branche.

Dans les sols appellés *palus*, la vigne s'y conduit en treillage ou jovalle, élevée de quatre à cinq pieds de hauteur; les branches à fruit ne s'y replient pas, on les attache seulement en les étendant en éventail aux échalas qu'on met en même rangée pour le soutien des branches: pour attacher les vignes, on se sert d'osier fendu en deux ou trois brins, suivant sa grosseur.

Les coupes de la vigne ainsi distinguées, on les cultive de trois façons différentes; les vignes basses retenues très-bas, doivent être soutenues par des petits échalas de la longueur au plus de deux pieds, dont on enfonce un bout aiguisé très-profond en terre, de façon qu'il ne s'éleve au-dessus du sol que d'un pied & demi au plus; & pour les lier ensemble & mieux établir ce soutien pour la vigne, on traverse tous les petits échalas avec des latons d'un bois léger & solide, comme les branches de saule ou autres bois semblables qui sont de trois ans de pousse, & on attache chaque petit échalas à cette traverse, à laquelle on attache encore les petites branches à fruit, de façon que la vigne ne puisse pas s'écarter, & que son bois ni son fruit ne soient pas gâtés, lorsqu'on y passera pour y donner les façons de culture.

La culture se donne à ces vignes par quatre différens labours toutes les années: le premier labour consiste à conduire l'araire tirée par des bœufs qui soient bien accoutumés au labourage, auprès du pied de la vigne, pour en rejetter la terre, dans le milieu des rangées, & en former au sillon; quand ce labourage est fait, des ouvriers y repassent avec de petites bêches pour relever sur le sillon le peu de terre qui seroit resté au pied de

de la vigne, ou entre les échalas. Dans cette façon les ouvriers ont le soin d'enlever le chiendent qui est toujours très-nuisible; cette méthode de bêcher est si peu pénible, que c'est ordinairement l'ouvrage des femmes ou des enfans qui n'ont pas encore acquis une certaine force. Cette premiere façon se doit faire, autant que faire se peut, avant la premiere pousse de la vigne.

Un mois & demi après ou environ, on donne la seconde façon ou labour, qui consiste à rechausser la vigne & rejetter la terre qui formoit le sillon entre les rangées en sillon sur le pied de la vigne, de façon que le sillon doit être sur la vigne & sur les échalas.

Le troisieme labour se fait de la même façon que le premier, mais il faut avoir l'attention de le faire avant que la vigne soit en fleur.

Le quatrieme & dernier labour se fait quand le verjus est bien formé, & de la même façon que le second; on doit seulement observer qu'il faut qu'il soit fini quand la vigne commence à vérer, ou que le fruit veut changer.

S'il arrive que dans l'intervalle de ce dernier labour jusqu'à la parfaite maturité du raisin, il vienne à croître entre les rangées de grandes herbes gourmandes qui épuiseroient le sol, & par leur ombre refroidiroient la terre, alors des hommes passant entre les rangées, arrachent ces herbes avant qu'elles ne forment leurs graines, & les rejettent ainsi arrachées dans les sillons, où elles sont bientôt desséchées par l'ardeur du soleil.

Cette premiere façon de cultiver la vigne est la meilleure pour la durée & pour la qualité de la liqueur; pour sa durée, attendu que le pied ne s'épuise guère, n'ayant que peu de bois à nourrir; pour la qualité de la liqueur, en ce que le fruit est mieux nourri, qu'il parvient plus facilement à une parfaite maturité, & que la terre est mieux empreinte des influences de l'air & du soleil.

L'autre façon de cultiver les vignes est semblable, soit dans les fonds palus ou autres; on donne trois ou quatre façons de bêche dans les temps ordinaires; la forme des bêches dépend de la qualité du sol; dans les fonds appellés *palus*, il faut des bêches grandes, plates & tranchantes avec un long manche, parce qu'il ne faut pas que la bêche éleve plus de deux pouces ou environ de terre, qui se retourne ainsi par le soin du Cultivateur à chaque façon, afin que la racine des herbes ainsi renversée puisse dépérir par l'ardeur du soleil qui la voit alors : on suppose que dans la plantation de la vigne on a toujours eu attention à la bonne espece. Il faut aussi prendre garde, autant que faire se peut, que chaque pied de vigne soit de la même espece, à cause que la maturité en seroit plus égale, & que si quelque pied n'étoit pas dans sa parfaite maturité, on pourroit l'attendre sans que rien dépérît.

A mesure qu'on fait des plantations dans les pays moins chauds,

il faut avoir attention à choisir la vigne la plus hâtive pour la maturité de son fruit.

Les marques de la maturité se démontrent par plusieurs observations; savoir, lorsque le raisin noir est entiérement opaque aux rayons du soleil, & que le nouveau bois est mûr; ce qui est facilement reconnu par les gens occupés à la culture des vignes.

On reconnoît encore la maturité au goût du fruit, lorsqu'on le trouve très-doux, & que le jus du grain écrasé tient au doigt comme du sirop. Une autre marque de maturité est lorsque la partie de la grappe qui tient au cep est en partie brisée, dure & comme séche, & que le bout de la rape qui tient le grain est comme teinte en rouge.

La quatrieme méthode dont nous allons parler est celle qui se pratique à Besançon. La vigne en Franche-Comté ne rampe point; on plante en arbrisseaux & par rangs de file tout le bon plant; le gamet qui produit abondamment, mais dont le vin ne sert que pour abreuver le petit peuple, se plante sans ordre.

On ne fait dans cette province des boutures que pour de nouvelles plantes; il seroit difficile d'avoir des pieds chevelus ou racineux en assez grand nombre, sans quoi on les préféreroit, parce qu'ils portent des fruits plus tôt; géneralement on provigne en recouchant les vieux ceps; on place les ceps à un pied & demi de distance en tout sens. On y donne à la vigne trois labours, en Mai, Juin & Juillet, si la température le permet: lorsqu'elle est contraire, on est forcé de retarder cette main-d'œuvre qui est indispensable.

En taillant la vigne, on laisse tout le bois qui est en état de porter un bon plant; quant au gamet, on n'y laisse que trois ou quatre bourgeons. On l'effeuille deux fois par année; la premiere opération se fait au mois de Mai, pour ne lui laisser qu'une quantité raisonnable de fruit: à la fin de Juin, on ôte le superflu du bois, conséquemment les feuilles.

Dans les coteaux on ne laisse monter la vigne qu'à environ un pied & demi, dans les bas à trois ou quatre pieds; à Besançon dans les bas, la plupart des ceps sont palissés; dans les coteaux, on lie les échalas contre de longues perches qui traversent les rangées pour les garantir des coups de vent. Cette méthode est dispendieuse, & peu propre à remplir l'objet d'utilité qu'on cherche. Les échalas & les perches sont de jeunes bois; ils se desséchent dans très-peu de temps, le moindre coup de vent les rompt.

On a dans cette province du bois de sapin en quantité à portée des gros vignobles; les queues de ces arbres sont à très-bas prix; en les refendant, on feroit des échalas d'environ quatre pouces de tour en état de soutenir les ceps, de les garantir contre les coups de vent; ils dureroient neuf à dix ans: on se soustrairoit à une dépense qui devient im-

praticable, parce qu'il faut renouveller toutes les années près de la moitié des échalas dont on se sert pour lors, & qui donnent lieu à des dégradations considérables dans les forêts.

Depuis deux ans, dit l'Auteur qui a fourni ce Mémoire, on a essayé la méthode de planter trois échalas de bois refendu en triangle contre les ceps qu'on a coutume de palisser ; en hiver, on les tire pour les y remettre au printemps ; les ceps sont garantis non-seulement des coups de vent, mais encore de la grêle, ce qu'on a remarqué le 14 du mois de Juillet de l'année 1763. Celles cultivées de cette maniere ont beaucoup moins souffert que les autres. Les échalas dont on s'y sert sont toujours de jeunes bois de toute espece, de six, neuf lignes à un pouce & demi de tour. Voilà le précis de la méthode comtoise.

La cinquieme méthode est celle qui se pratique dans la haute Bourgogne ; elle est détaillée tout au long dans un Mémoire de M. le comte de K, que nous allons rapporter ici. Presque toutes les vignes de la haute Bourgogne sont situées sur des coteaux, c'est-à-dire, qu'elles occupent depuis le bas de la montagne ; mais on ne les plante point sur la montagne, parce qu'elles seroient trop exposées à la gelée. Le meilleur vin vient des vignes dont le coteau est exposé au midi, & qui jouit du soleil levant.

Lorsque l'on plante les vignes, il faut avoir l'attention de leur donner cette exposition, & de les mettre autant qu'on le peut à couvert du vent du nord, sans quoi elles gelent facilement. Il faut dans les vignes ainsi situées, c'est-à dire, plantées sur une pente, avoir le soin de faire au-dessus de la plantation un rempart de terre qu'en Bourgogne on nomme *chevet*, pour les garantir des effets des orages, dont les eaux qui tombent des terreins plus élevés emporteroient la terre du haut de la vigne dans la partie inférieure, & par conséquent déchausseroient les ceps de la partie supérieure, accident qui expose à beaucoup de dépenses par le transport d'autre terre, qui est absolument nécessaire pour recouvrir les ceps, puisqu'il faut malgré cette précaution qui est indispensable, porter de temps en temps, donner de la terre au haut des vignes qui en manquent toujours, attendu que les pluies ordinaires entraînent dans le bas la partie la plus substantielle, & que par le labour même que le vigneron donne, comme il est obligé de donner son coup de bêche de haut en bas, la terre s'éboule insensiblement.

Il y a des vignobles dans la haute Bourgogne qui produisent les plus grands vins, qui ne sont point en coteaux ; ces vignobles sont en plaine ; il ne faut point terrer, ou du moins on terre fort peu ces sortes de vignes, parce que les terres ne sont point emportées par les pluies, & encore moins par les labours.

Ce n'est pas seulement de la bonne exposition, soit du levant, soit du midi, que dépend le bon vin ; sa qualité dépend encore de la qualité

de la veine de terre dans laquelle la vigne est plantée, & de la façon dont on fait le vin.

Il y a de certains pays en Bourgogne, où un chemin, une muraille, ou autre clôture, ou même un sentier, met une différence considérable entre le vin d'une vigne & le vin d'une autre. Par exemple, le vin de la Romanai qui est le vin le plus excellent, se vend jusqu'à 1500 liv. les quatre cents quatre-vingts bouteilles, ce qui fait la queue de Bourgogne, & jamais moins de 1200 liv. celui de Richebour, qui touche la Romanai, puisqu'il n'en est séparé que par un sentier, ne se vend que 400 liv.

Quant aux labours qu'on donne aux vignes de la haute Bourgogne, ils se réduisent à trois ou quatre, suivant que les herbes gagnent ou dépérissent: on commence les labours au mois de Mars & on les finit dans le mois d'Août; c'est vers la fin de celui-ci que l'on donne le dernier labour.

L'instrument dont on se sert pour les labourer est fait en forme de pioche; il n'est distant du manche que d'environ six pouces, & coule le long du manche. On ne frappe point avec cet instrument; le vigneron en fait entrer la pointe dans la terre & la tire à lui; par ce moyen il ne risque point de blesser les ceps, inconvénient auquel on seroit beaucoup exposé, si on se servoit de la pioche ordinaire; il fait avec cet instrument beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'en feroit avec l'autre; il nettoie bien le pied des ceps, sans courir aucun risque de les blesser.

On commence dans la haute Bourgogne à tailler la vigne dans les beaux jours de Février; on n'y laisse qu'une certaine quantité de bois à fruit, parce que si on en laissoit trop, on altéreroit la vigne, on l'épuiseroit, & elle ne rapporteroit bientôt plus.

Lorsqu'elle est taillée, on la paisselle avec des baguettes de la grosseur du doigt, & de la hauteur de cinq à six pieds ou environ; on l'attache à cet échalas, que l'on nomme en haute Bourgogne *paisseau*, avec de petits osiers, ou avec de la paille; les osiers sont préférables: on fait faire un cercle au bois qui doit donner du fruit, ou bien un demi-cercle afin qu'il soit plus aëré & qu'il soit plus en état de profiter des rayons du soleil; on l'attache au cep de la vigne, ou à l'échalas ou paisseau. Quand la vigne a jetté son bois, & qu'il est grand, ce qui arrive ordinairement à la fin de Juillet ou environ, on coupe ce bois qui est tendre que l'on nomme pampre. Cette opération empêche que la vigne ne se fatigue en portant du bois qui n'a point de fruit; elle donne de l'air & du soleil aux raisins. On observera sur-tout de ne point mettre de fumier dans les vignes, sur-tout lorsqu'on se propose de faire des vins fins & délicats.

Voici à-peu-près la méthode la plus sûre & la meilleure que l'on puisse suivre, lorsqu'on veut renouveller une vigne à mesure qu'elle se détruit.

On fait pendant l'hiver des fosses plus ou moins grandes ; on plie le jeune bois d'un ou de plusieurs ceps ; on le couche dans ces fosses ; on le couvre de terre ; on laisse passer un bout qui sort hors de la terre d'environ six pouces & même moins, pourvu qu'il sorte un peu, cela suffit ; on coupe ce bout qui sort de la terre. Comme on taille la vigne dans ces fosses, on y fait tenir dix ou douze ceps, & même plus, suivant que la fosse est plus ou moins grande ; à mesure que ce bois que l'on nomme *provin*, grandit, le vigneron remplit la fosse de la terre qui l'environne. En garnissant de terre ces provins, on a du beau fruit au bout de trois ans ; mais le vin n'est pas bon comme celui de la vieille vigne.

On peut renouveller la vigne en l'écussonnant, ce qui est la même chose qu'enter ; on ne pratique guere cette méthode, & ce n'est pas sans raison, car elle est de toutes la moins bonne.

La sixieme méthode est celle qui se pratique dans la Lorraine, & les Trois-Evêchés : nous allons donner ici cette méthode, que nous avons extrait de notre Traité historique des Plantes de la Lorraine.

Suivant ce qui est rapporté dans cet Ouvrage, nous avons cinq choses à examiner dans la culture de la vigne : 1°. quelle est la véritable terre propre à la vigne ; 2°. quelle exposition on peut lui donner ; 3°. de combien de manieres on peut la multiplier ; 4°. en quoi consistent les travaux annuels qui la concernent ; 5°. enfin quelles sont les maladies auxquelles elle est sujette ? Pour satisfaire à cette derniere question, nous aurons recours à l'ouvrage de M. Bidet, qui a traité cette matiere *ex professo*.

1°. La meilleure terre pour la vigne est celle qui est douce, légere, plus seche qu'humide, mêlée de quelques cailloux ou de petites pierres blanchâtres ; une terre sablonneuse est aussi très-bonne. Les terres argilleuses au contraire ne valent rien, sur-tout quand l'argille est tenace, de même que les terres fortes qui tiennent de la nature des argilleuses, & les terres marneuses, à moins que sa marne ne soit à trois ou quatre pieds au-dessous. Si la vigne est plantée dans une terre trop forte ou trop humide, il la faut labourer à un demi-pied de profondeur, & répandre par-dessus un demi-pied de terre légere & sablonneuse.

2°. Pour ce qui est de l'exposition, celle du midi ou du levant est toujours la plus avantageuse, c'est pourquoi on doit la choisir par préférence, lorsqu'il s'agit de planter une vigne. Il faut aussi la planter sur des coteaux ou sur une colline un peu élevée, applatie & arrondie dessus, afin que le soleil puisse l'échauffer de toute part, & que l'eau puisse prendre facilement son cours, car la trop grande abondance d'eau est toujours contraire à la vigne.

3°. Il y a différentes manieres de multiplier la vigne : 1°. de boutures ; la bouture est un jet sans racine, ou qui en a peu, que le vigneron coupe pendant l'hiver au collet d'un cep de bon nature, & qu'il conserve

chez lui en botte & à couvert. Vers le mois de Mars on fait tremper ces boutures pendant huit jours, dans une mare ou eau bourbeuse; ensuite on les plante en les couchant un peu de côté par le plus gros bout, dans des trous d'un pied de distance l'un de l'autre, en observant de les mettre dans chaque trou trois à trois, ou quatre à quatre, & d'y laisser un ou deux pouces de vieux bois.

2°. De plants enracinés. Ce sont des jeunes ceps élevés pendant deux ou trois ans dans une pépiniere, dont la terre doit être un peu plus maigre que celle où ils doivent être replantés. On les leve en Novembre pour les transplanter aussi-tôt dans une terre nouvellement labourée & neuve, au nombre de deux dans chaque trou, à deux pieds & demi de distance d'un trou à l'autre.

3°. De marcottes. Elles se font des meilleurs brins de la vigne, on passe un de ces brins au travers d'un petit panier qu'on met en terre, on y baisse la branche dessus, on y fait entrer quatre ou cinq pouces de bois de l'année précédente, & la branche prend racine dans le panier. Au mois de Novembre on coupe la marcotte, pour la planter avec le panier dans l'endroit destiné.

4°. Enfin de provins. Ce sont des branches ou brins des plus forts & vigoureux de la vigne que l'on couche en terre à droite & à gauche, & dont on enterre un ou deux yeux pour y rester. Avant de provigner, épluchez bien le cep de toutes les branches chiffonnes & vrilles; creusez une fosse d'un pied & demi en quarré tout près du cep; couchez y le bois peu-à-peu, sans ébranler les racines, & ne laissez sortir de terre que le jeune bois, ensuite remplissez le trou de la superficie de la terre. Le provin est la méthode la plus aisée pour renouveller toute la vigne. On doit observer de ne jamais planter une jeune vigne la même année dans une terre où l'on a arraché une vieille; il faut auparavant y semer pendant deux ou trois ans, du bled ou du sainfoin. Le vrai temps pour planter la vigne est l'automne, principalement dans une terre seche & légere.

Notre quatrieme observation regarde les travaux annuels de la vie; ils consistent dans la taille & les labours. La vigne nouvellement plantée demande au par-delà quelques menus détails: nous en parlerons d'abord, & nous la suivrons dans sa culture jusqu'à l'âge de cinq ans, temps de sa perfection.

La premiere année taillez-la presqu'aussi-tôt qu'elle est enterrée, c'est-à-dire, rognez-la par le haut, & ne lui laissez que deux ou trois yeux: au mois de Mai, donnez-lui le premier labour, qui s'appelle *houerie.* La seconde année ravalez les ceps vigoureux qu'elle a poussés, laissez trois bourgeons aux plus forts, & taillez le bois en biais de l'autre côté du bourgeon. Aux mois de Mai & de Juin, ébourgeonnez votre vigne, c'est-à-dire, coupez les branches qui viennent au-dessous de la tête du cep & qui poussent en confusion. La troisieme année, taillez-la dès le

mois de Mars ; la quatrieme, taillez-la dès qu'il fait beau, même avant le mois de Mars ; mettez un échalas à chaque cep, donnez le premier labour, ensuite attachez les jeunes ceps aux échalas, & donnez le second labour, puis le troisieme, & enfin rognez les branches par le bour. La cinquieme année provignez-la, s'il est besoin, taillez-la ensuite, & réglez vos labours plus ou moins fréquens, selon la nature des terres ; c'est ordinairement vers la cinquieme année qu'elle commence à donner du fruit & à devenir vigne formée. Nous allons rapporter sa culture.

La premiere opération de la culture de la vigne est la taille ; c'est ordinairement au printemps, je veux dire, au mois de Mars qu'elle se fait, quoiqu'il soit souvent plus avantageux de la tailler en automne, parce qu'on a pour lors le temps de la labourer à l'aise au retour du printemps ; j'en excepte cependant les jeunes plants à cause de leur délicatesse, & les vignes situées dans des mauvaises expositions. Il faut observer de ne tailler la vigne que lorsque le soleil a dissipé la rosée du matin, & jamais pendant le temps de verglas ni de pluie. Les principes de la taille se réduisent à quatre.

1°. Coupez avec la serpette toutes les longues branches, à la hauteur de six ou sept boutons, suivant leur force & leur portée, à moins que trois boutons tournent au moins à fruit.

2°. Taillez l'extrémité de chaque branche uniment, & laissez près d'un pouce de bois entre l'œil & la taille.

3°. Retranchez le vieux bois de l'année précédente, c'est-à-dire, celui qu'on avoit plié, & qui a donné du fruit.

4°. Enfin ébourgeonnez votre vigne, je veux dire, levez avec l'ongle les petits yeux & bourgeons qui sortent de la souche ; ils sont pour la plupart inutiles : on laisse ordinairement deux coursons aux ceps qui ont beaucoup de bois, & seulement un à ceux qui n'ont poussés que foiblement. Les coursons sont des branches qu'on a taillées à deux ou trois yeux.

Pour ce qui est des vignes hautes, lorsque les ceps sont bien vigoureux, il faut leur donner plus de portée, c'est-à-dire, tailler les branches plus longues. Cette premiere opération de la vigne, est une des plus nécessaires : 1°. elle empêche que la vigne ne porte trop de fruit ; 2°. elle facilite la maturité du raisin ; 3°. elle donne plus de force & plus de vigueur au bois ; 3°. enfin elle lui fait reproduire de nouveaux rejettons au dessus de la tête.

La vigne une fois taillée, il faut la labourer ; c'est ordinairement au mois de Mars : il faut bien remuer la terre, même jusqu'aux racines, arracher toutes celles qui sont moisies & pourries, & couper tout le chevelu qui croît autour de la souche. Il faut aussi observer que lorsque les vignes sont situées sur les hauteurs, il faut les labourer à contre-mont, parce que les eaux entraînent les terres vers le bas.

Après quoi il faut planter les échalas ; les échalas plantés, on y attache la vigne : plusieurs attendent, pour faire cette ligature, que la fleur

soit tombée ; dans la plupart de nos vignobles, on a coutume de lier les vignes aussi-tôt que les échalas sont plantés. On courbe le bois, c'est-à-dire, on le plie en rondeur pour le lier, sans doute afin que la seve soit plus élaborée. L'utilité des échalas est de soutenir le cep, & de le garantir en partie des vents, de la gelée & de la grêle.

Lorsque la vigne a poussé, & qu'il n'y a plus de danger de faire tomber le bouton, on lui donne un second labour, qu'on appelle *biner*.

Le second labour donné, lorsque la vigne est assez grande, on la pince, c'est-à-dire, on ne nourrit que ce qui est nécessaire pour l'année suivante, je veux dire, une branche ou deux qu'on choisit pour être les plus belles ; on pince toutes celles qui ont du raisin, & on retranche toutes les autres qui sont inutiles : on laisse ainsi la vigne jusqu'à ce qu'elle soit fleurie. Pour lors quand le fruit est noué, on la nettoie de nouveau, & on retranche encore tout le bois inutile qu'elle a poussé ; on lie ensuite après l'échalas les branches qu'on n'a pas pincées, & qu'on conserve pour donner du fruit l'année suivante ; on ôte tous les tenons ou vrilles, après quoi on donne le troisieme, qui se nomme *tierce*, & enfin un quatrieme vers le mois d'Août qu'on appelle cartager ; c'est pour tenir la vigne nette de toute herbe. Au mois de Septembre, lorsque les branches réservées passent l'échalas, on les rogne à sa hauteur, afin que le bois puisse plus facilement mûrir.

Outre les travaux annuels, il y en a encore d'autres, qui, quoiqu'ils ne se pratiquent pas tous les ans, ne laissent pas d'être d'une grande nécessité, tels que le fumage, le terrage & le provin de la vigne. Je ne parle pas ici de la greffe, on n'a pas la méthode dans la Lorraine de la greffer ; quand une espece est mauvaise, on y obvie, en remplaçant une autre par provin, bouture & marcotte, ce qui est plus facile.

Le fumage. Il faut fumer les vignes au moins tous les sept ans, ce qui se pratique ordinairement au mois de Novembre, pourvu que l'automne ne soit pas pluvieux, car pour lors on est obligé de différer jusqu'au mois de Février ; il faut mille hottées de fumier par arpent. Le fumier de bœuf & de vache est préférable pour les terres maigres & légeres, & celui de cheval & de pigeon pour les terres fortes & humides. On répand ce fumier sur la superficie de la terre, & on l'enterre dès le premier labour. Il faut éviter le fumier de mouton, qui donne un mauvais goût au vin.

Il faut aussi rajeunir la vigne tous les cinq ou six ans, c'est-à-dire, la provigner. Nous avons donné plus haut la maniere de faire cette opération.

Le terrage n'est pas moins nécessaire. Il faut terrer les vignes tous les dix ou douze ans, du moins celle dont la terre est légere, c'est-à-dire, qu'il faut y apporter de la nouvelle terre, pour réparer l'épuisement des

des sels, & donner à la vigne une nouvelle nourriture. La terre seche & légere est la meilleure ; celle qu'on ramasse sur les chemins sert en même temps de fumier, pourvu qu'elle ne soit pas trop humide. Dans le pays Messin, les vignerons engraissent leurs vignes avec les ongles des pieds de moutons, qu'ils nomment *ingliottes* ; lorsqu'ils provignent, ils mettent sur chaque provin une bonne poignée de ces ongles. Dès la premiere année, on s'apperçoit facilement des sucs que ces engrais communiquent à la vigne.

J'oubliois de dire, en parlant du provin, qu'il faut avoir soin, lorsqu'on provigne, de bien compenser les ceps ; qu'ils soient disposés à pareille distance, toujours en losange, environ à un demi-pied de distance ; que le bout haut & le bout bas de la vigne soient bien garnis en rayons, & que les ceps ne se trouvent pas ramassés en tas dans un endroit, tandis qu'ils sont trop dispersés dans d'autres. C'est principalement lors du provin qu'on doit s'attacher à bien compenser une vigne ; quand on n'a pu remplir dans ce temps les places vuides, il faut nourrir double branche sur le même pied, afin que l'année suivante on puisse y remédier.

La vigne est sujette à une infinité de maladies : examinons-les, & voyons quel remede on peut y apporter. Toutes ses maladies procédent de deux causes, de *causes internes* & de *causes externes*.

Parmi les causes internes nous placerons, 1°. la vermiculation : il naît sur les feuilles de la vigne de petits vermisseaux qui détruisent les raisins depuis leur naissance jusqu'à leur maturité, que Pline, Caton, Columnelle & autres nomment *vercoquins*, vers qui piquent le raisin, & qui s'entortillent dans la feuille. Il y en a de différentes especes : on ne connoît d'autres remedes infaillibles pour parvenir à détruire ces petits vermisseaux, qu'une application du vigneron à les chercher pour les écraser ; mais c'est une opération presqu'impossible pour toute autre vigne que celle d'un jardin.

2°. La trop grande effusion de la matiere dans le bois, dite en latin *luxuria vitis*. Cette trop grande effusion de la matiere ne se fait & n'est occasionnée que par une trop forte & excessive nourriture qu'on donne à la vigne, qui ne lui fait pousser, comme aux bois des forêts, que des feuilles & du sarment.

La façon d'y rémedier est de couper très-court cette vigne, c'est-à-dire, à un pouce près de la souche. Si cependant elle continue sa même production, il convient de bien houer la terre, d'en découvrir la souche, & d'y rapporter du sable de riviere & un peu de cendre. Autrement, on peut y répandre de petits cailloux qui rafraîchiront ses racines.

3°. La trop grande effusion de la seve hors du bois, vers le printemps : on peut s'assurer de cette perte de seve, quand on voit la vigne languissante, & que ses feuilles se fanent. Cette perte n'est occasionnée que par

une trop grande abondance d'humeurs, qui prend son cours uniquement par l'ouverture de la taille, & ne se répand en aucune façon, du moins bien peu dans le sarment.

Pour y remédier, il faut avec la serpette lui couper le tronc en l'ulcérant; si cela ne produit pas l'effet qu'on desire, on peut fendre les grosses racines, ou les ulcérer en leur faisant plusieurs entailles, & enduisant les plaies de lie d'huile à demi-cuite & refroidie.

4°. La phthisie est pour les plantes une maladie qui les desséche & les consume, & en particulier pour la vigne, dont, par faute d'une nourriture convenable à sa nature, les feuilles, de même que le bois, se desséchent & se rétrécissent.

Pour guérir la vigne de cette dangereuse maladie, on doit commencer par racler la partie desséchée du cep, & la séparer de celle qui se porte mieux.

Il faut ensuite enduire la plaie de cendres fortes mêlées avec du vinaigre; la cendre du sarment est préférable à toutes autres; on évitera par-là une perte plus considérable, qui pourroit être celle de tout le cep. Il est à propos d'enduire le tronc de la vigne de la même maniere, en tranchant & séparant de ce tronc les brins de sarment qui en sont sortis.

5°. La rougeur de la feuille. Quand on voit au mois d'Août la vigne prendre un rouge poupre, on peut conclure qu'elle est bien malade & prête de mourir; cela provient de ce qu'elle a été frappée des ardeurs de la canicule, ou de quelques autres influences. On guérira la vigne de cette maladie, en perçant le bois du cep avec une tariere, & y introduisant une cheville de bois de chêne, ou en fendant & éclatant la racine qu'on recouvrira bien de terre. Au contraire quand la vigne a les feuilles blanches & seches, le sarment large & maniable, c'est un marque de caducité; il faut en frotter & arroser le pied avec des cendres mêlées & battues avec du vinaigre.

6°. L'antipathie. L'antipathie que la vigne a pour différentes plantes, tarde & arrete sa progression & sa croissance, cela est certain; mais ce qu'il y a de particulier, dit un certain Auteur, c'est qu'elle fuit tellement les choux, que si l'on en plante à côté d'elle, on s'apperçoit qu'elle s'en éloigne le plus qu'elle peut, & se tourne d'un autre côté. Ce sentiment ne mérite pas qu'on y ajoute beaucoup de foi; je crois que le plus grand tort que le choux puisse faire à la vigne, dit M. Bidet, c'est de lui soustraire sa nourriture: c'est pourquoi on doit tenir la main à ce qu'aucun vigneron n'y mette aucunes plantes légumineuses ni autres, & qu'il extirpe & détruise toutes celles qui croissent autour du cep.

7°. La stérilité n'est point, à proprement parler, une maladie de la vigne, c'est la nature du plant qui l'occasionne; il faut le renouveler.

8°. La pourriture du fruit dans sa naissance. On voit quelquefois des vignes dont le fruit pourrit aussi-tôt qu'il est noué, & avant que le sarment ait pris toute sa croissance, & qu'il ait atteint sa maturité. Je ne

pense pas, c'est toujours M. Bidet qui parle, qu'on puisse ni qu'on doive attribuer cet effet à d'autres causes qu'à cette trop grande effusion de la matiere, qui noie ces foibles productions.

On remédie à cet inconvénient avec la feuille de pourpier ; quelques-uns enduisent le tronc de farine d'orge pêtrie avec le jus de pourpier ; d'autres répandent encore sut les racines de la vieille urine d'homme. Ces différens remedes sont, à ce que je crois, fort salutaires ; mais ils sont impraticables pour des cantons spacieux plantés de vignes.

9°. Les blessures de la vigne. Il arrive fort souvent de voir plusieurs ceps de vigne malades, sans qu'on en pénétre la cause. Qu'on déterre promptement le cep jusqu'à l'extrémité de ses racines, on s'appercevra bientôt qu'elle vient de la mal-adresse du vigneron, qui, soit du taillant de sa bêche ou de sa houe, a endommagé la partie basse du tronc, ou les racines ; rien n'est plus pernicieux. Si la plaie se trouve sous terre, il faut la réparer doucement avec la serpette, sans cependant couper la racine, la recouvrir de terre douce & légere, & mêlangée de fumier de chevre ou de brebis, & ensuite la sarcler souvent.

10°. La jaunisse. Il arrive à la vigne que ses feuilles jaunissent : cette jaunisse survient quelquefois par une grande sécheresse & chaleur de saison, & par des rayons du soleil. Cette maladie se guérit d'elle-même par un temps plus favorable : l'humidité, les rosées & la pluie en sont le vrai & seul remede. Cette feuille jaune tombe infailliblement, mais la vigne n'en est pas altérée. Si cette jaunisse survient, indépendamment de cette circonstance accidentelle, le mal va en augmentant ; il n'y a d'autre remede que d'arracher le pied de la vigne, & y suppléer par un provin, après avoir amandé la terre.

11°. La gale. La gale est une extravasion de la seve, qui commence à monter du pied de la souche, & qui n'ayant pas la force de monter plus haut, se répand dans cette souche & y grossit, ce qui souvent y produit une espece de gomme.

12°. La gomme. C'est un épuisement de la seve qui n'a pas eu la force de monter, & qui par cette raison s'extravase. Cette maladie est presque toujours incurable, & oblige à arracher le cep ; s'il y a quelques remedes pour ne pas l'arracher, c'est de couper la branche attaquée jusqu'à la souche ; ou, si c'est la souche que cette gomme a attaquée, c'est de la couper jusqu'au pied : on peut encore y suppléer en enduisant la plaie avec de l'esprit de térébenthine, ou avec des autres matieres grasses.

13°. Les pluies. Si les pluies abondantes & froides surviennent dans le temps que le bois de la vigne n'est pas encore mûr, la moindre & premiere gelée de l'automne le gâte & l'empêche de parvenir à la maturité : dès-lors il est privé de la seve, & n'est plus propre pour la taille de l'année suivante ; c'est cette maladie que dans l'Orléanois on appelle *champelure d'été.*

14°. La gelée. Quand, dans l'hiver, le bois étant mouillé, il survient une gelée blanche qui s'attache au bois, & si ensuite le soleil paroît, il fait fondre cette gelée qui brûle le nouveau sarment qui croît sur le bois de la vigne après la taille, & le fait avorter. Cette maladie que dans l'Orléanois on appelle *champelure d'hiver*, est sans ressource: mais si cette gelée se fond doucement & peu-à-peu par le vent & le brouillard, le mal est guéri. Une gelée du mois de Septembre altere la qualité du vin & de la récolte celle du printemps un peu forte; nuit non-seulement à la prochaine récolte, mais même attaque le corps de la vigne, & fait périr beaucoup de ceps, en présuppofant néanmoins que terre soit mouillée; en 1767, les vignes ont été gelées d'hiver & de printemps, leur bois n'a été nourri que de pluie dans l'arriere-saison, la gélée est survenue avant sa maturité, ce qui n'a fait qu'une très-petite & très-mauvaise récolte, sans espérance d'en avoir une abondante pour la suivante.

16°. Les vents du sud-ouest, ou vents roux, sont plus à craindre que la gelée; ils brûlent les feuilles, bourgeons & fruits naissans.

17°. La grêle. Elle produit d'autres mauvais effets; le raisin qui en est frappé avant d'être mûr, continue de grossir, mais se desséche en partie & contracte de l'âcreté. Quand la grêle survient dans le temps que la vigne ne fait que de fleurir, elle diminue seulement la quantité du vin, mais elle ne nuit pas à la qualité, parce que les grains de verjus encore naissans, tombent dès qu'ils sont frappés, ou ne tardent pas à tomber, à la différence de ce verjus, quand il est plus avancé. Une grosse grêle, & dont l'impression est aidée par la force du vent, ne prive pas seulement la vigne de son fruit, mais en tout temps brise & meurtrit le bois: cet accident, qui ne se guérit que par la taille & le retranchement du bois, altere la vigne quelquefois pour plus d'un an ou deux.

18°. Les mauvaises herbes. Elles croissent plus dans les vignes qu'ailleurs; il faut les sarcler souvent, ce qui vient de ce qu'on ne donne pas les façons profondes, qui est le meilleur moyen de les détruire.

Les causes externes des maladies de la vigne proviennent de la part des hommes & des bêtes: 1°. de la part des hommes; un vigneron en néglige la culture, d'autres la cultivent avec négligence & imprudemment, lui donnent ses façons ou trop tôt ou trop tard, la travaillent en temps de pluie, de gelée, de givre, de verglas, dans un temps de rosée; façons qui lui sont tout-à-fait contraires, & dont elle souffre considérablement. Les voyageurs la ravagent aussi souvent, principalement en temps de guerre; un voisin mal-intentionné est encore très-souvent à craindre.

2°. De la part des quadrupedes, des oiseaux & des insectes. Les chevaux, les ânes, les vaches causent tous les jours de grands dommages aux vignes faute de clôture, & par la négligence des gardes; les

chevres, les boucs & les moutons sont aussi fort friands de la vigne; pour les empêcher de brouter cette plante, il faut arroser les ceps plantés aux extrêmités des vignes, avec de l'eau dans laquelle des cuirs de bœufs ou de vaches auront trempés. Les renards; les lievres, les sangliers, toutes les bêtes fauves font pareillement de grands dégâts dans les vignes, sans pouvoir presque employer aucun remede. La meseraigne, la souris domestique & le hérisson sont encore extrêmement nuisibles à la vigne; les chenilles, dans certains pays, rongent tellement la feuille de cete plante, que souvent elles l'en dépouillent entierement, ce qui fait que le bois qui n'est pas mûr, se trouvant trop exposé à l'ardeur du soleil, se desséche & périt : on nomme quelques-unes de ces chenilles *cochonnes*; elles sont rases, noires, veloutées, & ont une corne sur l'onzieme anneau, le devant de leur corps est gros & comme renflé, & leurs têtes imitent les grouins des cochons. Ces chenilles se changent en des sphinx qui ont leurs corcelets & leurs corps mêlés de verd & de rouge, de façon cependant que le verd domine en dessus; leurs antennes sont jaunâtres; leurs aîles supérieures ont des bandes transverses alternativement rouges & vertes; les inférieures sont noires à leur base & rouges vers le bout. Ces sphinx se nomment *Sphinx spirilinguis, alis viridi purpureoque fasciatis, fasciis linearibus transversis.* Geoff. 86.

Les étourneaux donnent la chasse à ces chenilles, mais en même temps ils mangent les raisins; ils vendangent quelquefois dans une nuit un arpent de vigne. La fourmi ronge la racine des vignes, & pénétre souvent jusqu'à la moëlle; il est facile de la détruire : on connoît aisément sa retraite; il s'agit, sans ouvrir la fourmilliere, de faire au-dessus un grand feu qui brûle la terre assez avant pour les faire toutes périr. Les abeilles ne font tort qu'aux raisins mûrs, sur-tout aux muscats. Les gribouris & tous les autres scarabées, le limaçon & la bêche, sont les ennemis les plus redoutables de la vigne. Le travail du vigneron pendant toute l'année, devient presque inutile s'il ne délivre la vigne de ces trois especes d'insectes, qui la détruisent en rongeant son bois, sa feuille & son fruit.

Le moyen le plus expéditif pour remédier aux ravages que pourroit occasionner le gribouri, est de semer des feves en plusieurs endroits de la vigne, & en quantité; cet insecte quittera la vigne pour ce nouveau feuillage qu'il préfere; & qu'il est facile de multiplier en peu de temps; quelque temps après on enleve doucement les feuilles de féves qu'il faut couper avec des ciseaux, de peur qu'en les arrachant les insectes ne s'échappent; on transporte dans des nappes ces feuilles hors de la vigne, on les brûle, & l'insecte qui y est logé. Le remede pour détruire les hannetons, quand ils commencent à éclore, est la suie que l'on met au pied de la vigne, après l'avoir déchaussée, ou de l'eau dans laquelle on a fait tremper pendant douze ou quinze jours des feuilles de laurier. Les bêches ou lisettes se détruisent en enlevant l'écorce extérieure

& seche de la vigne, où nichent ordinairement ces especes d'insectes ; on ramasse cette écorce dans un vase ou un linge, pour ensuite la brûler, de peur que cet animal ne revole de nouveau sur la vigne, à l'aide de ses aîles.

Avant de finir l'article de la culture de la vigne, nous observerons qu'il y a encore plusieurs autres méthodes pratiquées en France, outre celles que nous avons rapportées ; en Alsace on se sert en guise d'échalas de grandes perches ; dans le Dauphiné, on éleve les vignes sur les arbres, en forme de treille ; mais les détails où nous avons entrés, sont même déja trop étendus pour faire partie d'un dictionnaire ; nous avons cependant cru ne pouvoir nous en dispenser, tant par rapport aux différents climats de la France, qu'aux grains de terre qui demandent une culture différente ; nous prions même nos Lecteurs de nous excuser si nous sommes tombés dans quelque redite ; nous avons rapporté mots pour mots le contenu des Mémoires qui ont été fournis sur cet objet ; dans une chose aussi intéressante que la culture de la vigne, la moindre chose est de conséquence ; quand il s'agira de la façon de faire le vin dans les différentes provinces du royaume, nous aurons pareillement recours à tous ces Mémoires.

M. Duhamel, ce grand Académicien, nous propose une nouvelle maniere de cultiver la vigne ; nous allons l'expliquer le plus succinctement qu'il sera possible, & c'est par où nous finirons tout ce que nous avons à dire sur sa culture.

Il commence d'abord par donner un nouvel arrangement aux ceps ; il dispose la vigne en planches, comme il le fait pour le bled, en observant de laisser une plate-bande entre deux planches. Ces planches sont de cinq pieds de largeur, pour pouvoir y planter trois rangées de ceps, qui seront par conséquent éloignées de trente pouces l'une de l'autre ; les ceps doivent pareillement être distribués à pareille distance ; il donne aux plates-bandes cinq pieds de large : par le moyen de cette disposition des ceps, on a la facilité de faire toutes les cultures des plates-bandes avec les mêmes charrues & les mêmes cultivateurs dont on se sert pour faire celles des plates-bandes des terres labourables, suivant sa méthode de la nouvelle culture. Les plates-bandes ainsi cultivées, font environ le tiers du total ; les deux tiers restans se font à bras d'homme, comme à l'ordinaire. Cet arrangement a l'avantage de diminuer les frais de culture & de travail, d'épargner les échalas, les liens & le fumier, & de procurer l'écoulement des eaux qui sont si contraires à la vigne.

M. Duhamel fait aussi tailler sa vigne avant l'hiver ; il prétend que les ceps souffrent moins de la gelée, que les boutons poussent des sarmens plus vigoureux & produisent une plus grande quantité de raisins. Il veut aussi qu'on laboure la vigne avant l'hiver, aussi-tôt qu'elle est taillée, qu'on lui donne le second labour au mois de Mai, & le troisieme au commencement d'Août : il assure que par cette méthode on

a une plus grande quantité de vin, & qu'il se trouve meilleur.

Toutes les parties de la vigne sont en usage. La liqueur qui distille de ses sommités au printemps lorsqu'on la coupe pendant le temps de la seve, est apéritive & convient dans la gravelle prise intérieurement; on en lave aussi les yeux pour en déterger la sanie & en éclaircir la vue. Plusieurs l'emploient encore dans les dartres & les démangeaisons de la peau.

Les bourgeons & les feuilles des vignes sont astringents. Les anciens prescrivoient leur suc dans les cours de ventre & la dyssenterie. Les modernes s'en servent encore aujourd'hui pour la même fin; ils donnent la poudre de ces feuilles fraîches séchées à l'ombre, à la dose d'un gros dans un bouillon.

Le bois de la vigne pris en décoction, est très-apéritif: on met une once de cendres de sarment bien tamisées dans une pinte d'eau commune, & après l'avoir laissé rasseoir, on verse doucement l'eau qui surnage, dont on se sert pour boisson ordinaire: on augmente insensiblement la dose des cendres. Cette boisson est très-bien indiquée dans l'œdème, la leucophlegmatie & l'hydropisie ascite.

Ray prétend que cette cendre, mêlée avec du vinaigre, & appliquée en cataplasme, guérit les condilomes; si l'on y ajoute de la rhue, ce cataplasme convient contre l'inflammation de la rate.

Chomel rapporte que si l'on prend de cette cendre bien tamisée, qu'on la fasse bouillir dans du vin blanc, & qu'on applique sur les parties érésipélateuses, des servietres imbibées de cette eau, on les guérit en forr peu de temps.

Tour le monde sait l'usage qu'on fait des raisins, soit pour manger, soit pour faire du vin. Lorsqu'ils sont verds, le suc qu'on en tire se nomme *verjus*; les verjus temperent l'ardeur de l'estomac, arrêtent le cours de ventre bilieux, & rétablissent l'appétit. Si on les prend à la dose de trois ou quatre onces dans un bouillon de veau, ils purgent doucement, conviennent dans les engorgemens du foie, & guérissent la jaunisse.

On se sert encore de verjus pour l'assaisonnement des viandes & pour relever les sausses; on les confit aussi à demi-sucre, pour être présentés dans les desserts. Rien n'est plus agréable & plus rafraîchissant pendant les grandes chaleurs de l'été, sur-tout aux tempéramens bilieux, qu'une boisson faite avec le verjus, l'eau & le sucre.

Lorsque les raisins sont mûrs, on s'en sert comme aliment: ils sont l'ornement des tables; ils excitent l'appétit, lâchent le ventre, & adoucissent les âcretés de la poitrine.

Pour les avoir bons & salutaires, il faut les choisir bien nourris, mûrs, succulents, ayant une peau mince & d'un goût doux & agréable, sinon ils pourroient occasionner des coliques venteuses. Ces fruits conviennent à tout âge & à tout tempérament, quoique cependant les vieillards feroient mieux de s'en abstenir, car les raisins les affoiblissent, & aug-

mentent en eux les fluxions auxquelles ils ne sont que trop sujets.

M. Tissot rapporte dans son *Avis au Peuple*, qu'on ne trouva point d'autres remedes que dans les raisins pour guérir une armée attaquée depuis long-temps de dyssenterie; on permit aux soldats de se répandre dans les vignes dont les raisins étoient alors en pleine maturité, & d'y manger autant de raisins qu'ils pourroient, & à l'instant la maladie se dissipa.

Les pepins de raisins sont astringents : on fait sécher les raisins au soleil ou au four, & ils s'appellent *raisins passés*. Dans nos provinces méridionales, voici comme on les prépare; pour nous les envoyer, on les lie avec du filet, ou on les passe dans un filet noué par les deux bouts, & on les plonge dans de la lessive bouillante, où l'on mêle un peu d'huile jusqu'à ce que les raisins se rident; on les expose ensuite au soleil pendant six à sept jours, & on les range après dans des caisses en les pressant doucement. On prescrit les raisins secs dans les apozêmes & les tisanes pectorales, contre la toux opiniâtre & les fluxions de poitrine, après en avoir ôté les pepins; on les met à la dose d'une petite poignée sur une pinte de tisane; ils entrent aussi dans les sirops composés propres pour les maladies de poitrine. On sert communément sur nos tables, pendant la plus grande partie de l'année, des raisins secs: Riviere prétend qu'ils nourrissent & engraissent, en y joignant des amandes. Ils sont aussi très-propres pour la cachexie, pour l'hydropisie & pour lâcher le ventre. Leur pulpe mêlée avec un peu d'huile rosat, donne un onguent très-bon pour mûrir les furoncles malins, & en adoucir la douleur.

Zacutus Lusitanus prétend que la fumée de la décoction chaude de raisins pourris & pendus au plancher, reçue par l'utérus, fait sortir l'enfant mort.

On tire un suc des raisins qu'on nomme *mout*, avec lequel on fait le sapa ou rob, le raisiné & le vin cuit Le sapa se fait en coulant le mout & le faisant évaporer sur le feu jusqu'à ce qu'il soit réduit au tiers; il est un peu astringent; on s'en sert communément pour confire les coings & autres fruits. On ordonne les coings ainsi confits dans les cours de ventre : ils sont aussi très-bons pour fortifier l'estomac. On prépare la moutarde avec le rob; on y délaie sa semence pilée, ensuite on y met un fer rouge pour donner de la consistance.

Le raisiné est une préparation qu'on fait aussi avec les raisins, lorsqu'ils sont bien mûrs; on les fait bouillir dans un chaudron, on en tire le suc par expression, & on les fait évaporer sur le feu jusqu'à consistance de miel. Du Renou conseille le sapa dans les maladies de la bouche, à cause de sa stipticité.

Pour ce qui est du vin cuit, on le fait avec le suc de raisins bien mûrs & bien doux, qu'on réduit par l'évapotarion sur le feu aux deux tiers; aussi-tôt qu'on l'a retiré du feu, il faut le jeter dans un vaisseau de terre, & l'agiter avec une cuiller, tant qu'il est chaud; la bonté de ce vin dépend de la qualité des raisins. Il convient pour adoucir la poitrine, à

à cause des parties terreuses & visqueuses dont il est chargé, & facilite l'expectoration dans les tempéramens humides : il est très-nuisible aux bilieux, aux mélancoliques, & à ceux qui sont menacés d'obstructions.

Personne n'ignore que le suc de raisins, lorsqu'il est fermenté dans une cuve, nous fournit cette liqueur délicieuse, connue sous le nom de *vin* : nous en parlerons plus bas.

Le marc des raisins, lorsqu'on en a tiré le vin, est un remede efficace contre les rhumatismes & les engourdissemens des membres, à cause de la quantité de parties spiritueuses qu'il renferme ; la façon d'appliquer ce remede, est d'enfouir le membre affligé dans un tas de marc échauffé.

Ce marc, lorsqu'il est pourri en terre pendant un an, fournit aux vignes un engrais qui n'altere point la qualité du vin : on assure qu'il est très-propre pour les asperges. Dans plusieurs vignobles, on fait avec ces marcs, lorsqu'on en a tiré la quintessence, une espece de motte qui est très-bonne à brûler quand elle est séche. On se chauffe avec les sarmens que l'on coupe dans le temps de la taille ; la chaleur de ce feu passe pour être très-salutaire contre les rhumatismes.

Dans les pays de vignes, on en trouve dans les haies des pieds qui n'étant point taillés, poussent de longs sarmens : les pêcheurs du Bordelois ramassent avec soin ces sarmens ; ils les tordent sur eux-mêmes comme des harts ; ils en réunissent plusieurs ensemble, & en font des cordes qui servent à amarrer leurs canots & leurs filets.

Toutes les especes de vignes portent un très-beau feuillage, & couvrent parfaitement bien les murailles.

Avant que de passer au vin, il est à propos de donner la méthode de conserver les raisins pendant l'hiver. Mettez dans le fond d'un tonneau bien relié, un lit de son de froment séché au four, ou de cendres tamisées ; posez sur ce lit les grappes de raisins, proprement coupées sans les serrer ; observez de n'en jamais mettre deux l'une sur l'autre : sur cette couche de grappes mettez un nouveau lit de son ou de cendres, & ainsi alternativement jusqu'au haut du tonneau, de maniere qu'il soit terminé par un lit de son ; bouchez ensuite bien le tonneau pour empêcher la communication de l'air, vous conserverez ainsi les raisins pendant près d'un an. Si vous voulez ensuite leur faire reprendre leur ancienne fraîcheur, coupez le bout de la branche de la grappe, & faites-le tremper dans du vin blanc, si c'est un raisin blanc, & dans du vin rouge, si c'est un raisin noir : l'esprit-de-vin lui rendra sa premiére qualité.

Le vin est à présent la seule chose qui nous reste à examiner ; nous parlerons de ses différentes especes ; nous rapporterons les différentes méthodes de le faire suivant les différens pays ; nous traiterons de ses propriétés, & nous terminerons enfin par les différentes préparations qu'on en tire.

On distingue en France trois sortes de vin : le blanc, le gris & le rouge ; le blanc est apéritif & diurétique ; le rouge est stomachique ; le gris tient le milieu & est le meilleur pour la santé. Les vins les plus renommés de la France sont les vins de Bourgogue, de Champagne, d'Orléans, de Bordeaux & de Bar. Les vins de Bourgogne sont d'une très-bonne seve ; ils sont stomachiques & pectoraux ; les vins de Champagne sont fumeux, diurétiques & apéritifs ; le vin d'Orléans est un diminutif du vin de Bourgogne ; la plupart des Marchands de Paris le mêlangent avec le Bourgogne ; le vin de Bordeaux est un gros vin rouge, pesant, & qui n'est bon à boire que lorsqu'il a été voituré, ou qu'il a traversé la mer ; le vin de Bar est bienfaisant, léger, mais il ne se conserve pas. Nous pourrions mettre aussi dans la liste des vins de France, ceux de Rhin & de Moselle ; ils sont faits de raisins blancs, & ne sont bons qu'après trente feuilles ; ils sont pour lors d'une couleur jaunâtre.

La méthode de faire le vin de Champagne est trop bien détaillée dans le Spectacle de la Nature, pour ne pas la rapporter ici. C'est de la bonté du travail des vendangeuses, dit ce célebre Auteur, que dépend la qualité du vin ; je les fais passer à trois différentes reprises dans les mêmes vignes, pour y faire trois cueillettes. La premiere sera des raisins les moins serrés, les plus fins, les plus mûrs, dont il faudra exactement retrancher tous les grains pourris, brûlés, verds ou piqués des insectes. Je recommande à tout mon monde de couper le raisin fort court, parce que la queue en est amere, & qu'à proportion de sa longueur, elle communique au vin un goût de grappe ou de bois.

La seconde cueillette sera des gros raisins serrés & un peu moins mûrs. La troisieme sera des raisins verds, pourris, desséchés, en un mot du rebut ; de ces trois cueillettes je fais trois cuvées.

Ce premier travail, qui est de la derniere importance, se peut perfectionner par une autre attention. J'ai des vignes de différentes qualités ; l'une, située dans une terre extrêmement légere & pierreuse, donne un vin qui a beaucoup de finesse & d'odeur : une autre placée dans un fonds plus nourrissant, donne un vin qui a plus de corps. Si je veux réunir ces bonnes qualités dans un même vin, & perfectionner l'une par l'autre, je puis le faire, ou à la vigne par le mêlange des raisins de ces différens cantons, ou à la cave par le mêlange de ces différens vins que j'en aurai exprimés : si je differe à faire ce mêlange, en coupant un vin avec un autre, je cours un risque évident de tout perdre. Ces liqueurs faites ont peine à s'unir parfaitement ; celle qui est la plus foible change de couleur, & communique à l'autre son défaut, au lieu d'être corrigée par la bonne qualité de sa compagne, & le moindre mal qui y puisse arriver, quoiqu'il soit fort grand, c'est un œil louche, un nuage, une petite lie qui ternira toujours la beauté de la couleur, & lui ôtera la perfection du goût, avec ce qu'on appelle le clair-fin. Il n'en sera pas de

même

même, si je marie ce qu'il y a de raisins parfaits dans une vigne avec ce qu'il y a de raisins parfaits dans une autre. Du concours de ces différents fruits réunis tout d'abord, & façonnés ensemble, il se forme une liqueur exquise, qui a la fermeté, la délicatesse, l'odeur, la couleur vive, & qui persévère plusieurs années sans la moindre altération. Ce que je dis a été justifié par une longue expérience, & c'est la connoissance du bon effet que produisent les raisins de trois ou quatre vignes de différentes qualités, qui a porté à la perfection les fameux vins de Silleri, d'Haï & d'Hautvilliers. Aussi faut-il convenir que tous les différens agrémens qui peuvent flatter la langue, semblent s'y être réunis. Le pere Perignon, Religieux Bénédictin, d'Hautvilliers-sur-Marne, est le premier qui se soit appliqué avec succès à assortir ainsi les raisins de différentes vignes. Avant que sa méthode se fût répandue, on ne parloit que du vin de Pérignon ou d'Hautvilliers.

Le raisin blanc ne donne qu'un vin blanc qui n'a communément ni force, ni qualité, qui jaunit promptement, & tombe dès avant l'été. Le vin gris qui a l'œil si vif, & qui est d'une blancheur & d'un éclat qui imitent le cristal, provient des raisins les plus noirs, & sa blancheur ne se soutient jamais mieux que quand on a pris soin d'arracher tous les ceps de raisins blancs. Autrefois le vin d'Haï duroit à peine un an ; la liqueur des raisins blancs, dont la quantité étoit grande en ce vignoble, venant à jaunir, prenoit le dessus, & altéroit toute la masse du vin ; mais depuis que les raisins blancs n'entrent plus dans le vin de Champagne, celui de la montagne de Rheims dure huit ou dix ans, & celui de la Marne va aisément à cinq & six. Le vin de raisin noir se colore, pour ainsi dire, comme l'on veut ; quand on le souhaite parfaitement blanc, voici ce qu'on fait. Les vendangeuses entrent de grand matin dans la vigne, & font le choix des plus beaux raisins ; elles les couchent mollement dans leurs paniers, & les mettent encore plus doucement dans les hottes, pour être portés au pied de la vigne, où sans les fouler, on les met dans de grands paniers, en leur conservant l'azur & la rosée dont ils sont tous couverts. Le brouillard, aussi bien que la rosée, contribue beaucoup à la blancheur du vin. Si le soleil est un peu vif, on étend des nappes mouillées sur les paniers, parce que le raisin venant à s'échauffer, la liqueur en pourroit prendre une teinte de rouge. On charge ces paniers sur des animaux d'un naturel paisible, qui les portent lentement & sans secousse jusqu'au cellier, où le raisin demeure à couvert & fraîchement. Quand le soleil est modéré, on vendange sans danger jusqu'à onze heures ; quand il est fort & un peu ardent, on quitte à neuf. Dès que les paniers sont arrivés à la maison, (il est d'une extrême conséquence qu'elle se trouve voisine de la vigne, pour que le raisin ne s'écrase pas, ni ne s'échauffe dans le trajet) aussi-tôt sans fouler le raisin dans la cuve, on commence par le jeter sur le pressoir.

Après qu'on a donné très-promptement la premiere serre, on releve

les raisins qui se sont écartés de la masse, & on donne la seconde serre; ensuite avec une grande pelle tranchante, on taille quarrément les extrémités de la masse des raisins, on rejette par-dessus tout ce qui a été taillé des côtés, & on donne la troisieme serre, qu'on appelle pour cette raison la premiere taille; on abaisse ainsi les grands arbres du pressoir à diverses reprises, qu'on appelle de même seconde, troisieme, quatriéme & cinquieme taille.

Le vin qui sort de la premiere serre se met à part, si le raisin est bien mûr & l'année fort chaude, parce qu'alors il coule très-abondamment, & qu'on courroit risque de le rougir en le mêlant avec celui de la seconde serre: mais ce mêlange est utile, & quelquefois nécessaire, quand l'année n'est pas chaude; & que la premiere serre n'a pas rendu abondamment. On peut quelquefois mêler le vin de la premiere taille avec celui des deux premieres serres; mais bien des gens fort entendus évitent d'en courir les risques, le premier vin pourroit en être taché. Le vin de taille est excellent pour faire une boisson parfaite; on peut aussi le joindre aux vins rouges, si l'on en fait à part.

Les vins de taille vont en rougissant par degrés, parce que l'action du pressoir se fait sentir de plus en plus à la pellicule même qui enveloppe le grain: les particules qui s'en détachent sont ce qui donne la rougeur au vin. L'ardeur du soleil, ou les secousses des charrois sont quelquefois si grandes, & agissent si fortement sur les dehors des raisins, que les liqueurs qui sont dans l'enveloppe du grain étant en mouvement, se joignent dès la premiere serre au jus du raisin, & alors on ne peut faire un vin parfaitement blanc; il sera œil de perdrix, & même plus chargé. La qualité du vin n'en est pas moindre; mais le goût & la mode sont d'avoir tout un ou tout autre, une blancheur parfaite, ou un rouge vermeil & foncé.

Le vin de la sixieme se joint à celui qu'on tire des rebuts, pour les usages les moins importans.

Venons présentement au vin rouge: on sait par expérience que cette rougeur vient du mêlange plus ou moins parfait des liqueurs qui sont dans l'enveloppe, avec celles qui forment le corps du grain. C'est pour donner au vin cette forte teinture qu'on foule les raisins, & qu'on les fait cuver avant que de les pressurer. Les esprits & la chaleur qui travaillent dans la cuve, heurtent de toutes parts contre les tuniques des grains qu'on a crevés en les foulant: cette substance rouge qui loge dans le tissu de la pellicule s'en détache, est emportée par la chaleur qui pénetre tout, & se mêle à toute la masse de liqueur à proportion du séjour que fait celle-ci dans la cuve. On seroit donc sûr d'avoir un vin parfaitement rouge en le laissant cuver long-temps; mais la liqueur acide & amère qui est dans la queue de la grappe, étant emportée par la même chaleur, se mêle aussi à toute la masse, & y répand une amertume & un goût âcre qui rend le vin insupportable, sur-tout daus les années froides.

Il y a deux moyens de prévenir cet inconvénient : l'un est de vendanger sous le soleil le plus ardent ; l'action du soleil sur les dehors du grain y produit plus d'effet que ne feroient plusieurs jours de cuves, & le raisin se cuvant alors très-promptement, & s'élevant jusqu'aux bords, très-souvent en moins de vingt-quatre heures, il ne court point le risque de contracter le goût de la grappe.

Si l'année est froide, ou qu'on ne puisse avoir un beau soleil pour vendanger, on a recours à des fourches de bois à trois dents, longues de trois pieds, & en tournant autour des tonneaux dans lesquels on fera le transport des raisins de la vigne au pressoir, on en arrache les grappes qui en sortent égrenées, & qu'on met avec le rebut pour ne pas perdre cette petite goutte de liqueur qui demeure attachée à l'extrémité de la queue de chaque grain ; on jette alors le raisin dans la cuve, & on l'y laisse plusieurs jours de suite en toute sûreté. Il bout & se colore sans contracter l'amertume des grappes qui en ont été ôtées la plupart ; je dis la plupart, parce qu'il faut qu'il y en ait pour lier les grains, qui, sans ce secours, s'échapperoient de tous côtés sur le pressoir, où l'on acheve d'en exprimer tout le jus.

Le vin qu'on a tiré de la cuve se mêle ensuite avec celui qu'on a tiré du pressoir dans les deux & trois premieres serres : le vin des suivantes est de moindre qualité ; on fait bien de l'employer séparement.

Voilà le vin fait & distribué dans les tonneaux, qu'on marque selon l'ordre de la premiere, de la seconde & de la troisieme cuvée, soit de blanc, soit de rouge. Après qu'on l'a laissé bouillir à l'air un nombre de jours, qui varie selon la maturité des raisins & la température de l'année, on le bouche foiblement pour lui laisser exhaler encore quelque temps son plus grand feu ; on le conserve au cellier haut tout l'hiver, & l'on le descend dans les caves basses au retour des premieres chaleurs, pour l'en retirer sur la fin de l'automne.

Le vin de l'année ne se met guere que dans des vaisseaux neufs ; & lorsqu'on le transvase, il faut toujours que ce soit dans un vaisseau où il y ait eu du vin de la même espece, ce qui est sur-tout essentiel quand il s'agit du vin blanc, qui pourroit se tacher en passant dans un vaisseau qui a contenu du vin d'une nature toute différente, ou contracter un goût de bois en passant lorsqu'il est fait dans un vaisseau qui n'a point servi.

C'est un vieux préjugé, sans aucun fondement, que le vin se conserve mieux sur sa lie ; la lie & l'air sont les deux pestes du vin. Si les Champenois déplacent ou font relier douze fois leurs vins en quatre ans, douze fois ils le transvasent dans des tonneaux parfaitement nets, & de peur apparemment que le vin ne prenne l'évent, ils sont dans l'usage de faire brûler dans le tonneau qu'on vuide, un petit bout de mêche soufrée, d'un demi-pouce en long & en large. L'huile & l'odeur du soufre empêchent peut-être l'air de s'insinuer dans le vin en entrant

dans le tonneau à mesure qu'il se vuide, & y répandent encore des esprits qui aident à soutenir le feu & le brillant de la liqueur.

Comme la bonté & la longue durée des vins dépendent tout particuliérement du soin qu'on prend de les décrasser de leur lie, on s'est appliqué à trouver les moyens sûrs pour les clarifier. Le premier moyen est de les tirer à clair, le second est de les coller.

Tirer à clair, c'est faire passer le vin de dessus sa lie dans un autre vaisseau bien net, à l'aide d'un boyau de cuir & d'un soufflet; une des extrémités du boyau tient par un tuyau de bois au bas du vaisseau qu'on veut remplir: l'autre tient par un semblable tuyau à la grosse fontaine qui est attachée au bas du vaisseau qu'il faut vuider. La fontaine ouverte, le vin coule d'un vaisseau dans l'autre, jusqu'à ce qu'il se trouve à niveau dans tous les deux; on insere alors dans l'ouverture supérieure du tonneau qu'on vuide, l'extrémité d'un large soufflet fait exprès; l'air qu'on force par diverses reprises à y entrer, & qui n'en peut sortir, foule le vin également, & le contraint, sans le troubler, à se sauver au haut de l'autre vaisseau.

Coller le vin, c'est y verser par chaque tonneau une pinte de liqueur, où l'on fait délayer & fondre pendant quatre jours un morceau de colle de poisson, du poids de soixante ou soixante-dix grains. Ces bâtons de colle que les Hollandois nous apportent d'Archangel, doivent être clairs & transparens: on frappe la colle avec un marteau de bois pour l'effeuiller & la dissoudre plus aisément dans un peu de vin & d'eau de riviere, qui est plus pénétrante que l'eau de puits ou de fontaine; on y ajoute de temps en temps une très petite quantité de vin. On manie souvent le tout, & on le passe par un linge médiocrement fin; on en verse la quantité de trois grands verres ou d'une pinte dans un tonneau, dont on a tiré deux ou trois bouteilles. On brouille cette colle avec le vin, en y insérant un bâton courbé; la colle se répand à la surface comme un réseau, & à l'aide d'un peu d'air qu'on y admet à discrétion par l'ouverture d'un fausset, la colle se précipite, & entraîne avec elle la graisse ou l'huile superflue, & généralement tout ce qu'il y a d'impur dans le vin, sur-tout si c'est du vin gris; elle ne lui communique aucune mauvaise qualité, & elle dégage toutes les bonnes qu'il peut avoir.

On tire les vins à clair depuis le commencement de janvier, ou lorsque les gelées ont commencé à les éclaircir naturellement: on recommence quinze jours après, & si c'est un vin gris, on le colle huit jours avant que de le mettre en bouteilles.

En le tirant vers la fin de mars, lorsque la séve commence à monter à la vigne, on parvient communément à rendre le vin mousseux, en sorte qu'il blanchit comme le lait, jusqu'au fond du verre au moment qu'on le verse. On réussit encore quelquefois à faire du vin mousseux, en le tirant durant la séve d'août, ce qui semble prouver que la mousse

eſt un effet du travail de l'air & de la ſéve qui agiſſent alors fortement dans le bois de la vigne, & dans la liqueur qui en eſt provenue. Mais cette mouſſe qui eſt du goût de quelques perſonnes, paroît aux connoiſſeurs une choſe étrangere à la bonté du vin, puiſque le vin le plus verd peut mouſſer, & que le plus parfait très-ordinairement ne mouſſe point. On colle de bonne heure, & pour l'ordinaire en mars, les vins tendres, tels que ſont ceux d'Haï, d'Epernai, d'Hautvilliers & de Piéri, dont la plus grande conſommation ſe fait en France. On ſe trouve mieux d'attendre un an tout entier à coller les vins fermes, comme ſont ceux de Silleri, de Verzenay & autres de la montagne de Rheims : ces vins ſont alors en état de ſe ſoutenir par-tout pendant pluſieurs années ; ils feront l'honneur des tables de Londres, d'Amſterdam, de Copenhagne, & de tout le Nord. On aſſure même qu'ils ont paſſé pluſieurs fois la ligne impunément ; ils la paſſent deux fois pour arriver à Pondichery, où l'on en envoie.

Quand on met ces vins en bouteilles, avant qu'ils aient exhalé au travers des pores du tonneau ce qu'ils ont de dûr & de fougueux, ils caſſent une multitude de bouteilles, & la qualité n'en eſt pas ſi parfaite.

La façon de mettre le vin en bouteilles conſiſte à laiſſer un doigt de vuide entre le bouchon frappé & la liqueur ; à ficeler le bouchon pour le maintenir mieux contre l'effort du vin, à le cacheter ſi l'on veut, pour prévenir les mépriſes ou les infidélités, & à mettre le flacon ſur le côté, parce que, ſi on le poſe debout, il arrivera quelque mois après que le bouchon n'étant pas abreuvé ſe ſéchera, & que devenu plus petit il laiſſera un paſſage à l'air, qui travaillera ſur le vin, l'aigrira, & y formera à la ſurface une pellicule, ou des fleurettes, qui en annoncent la corruption.

On ne fait pas beaucoup d'uſage ni de colle ni de bouteilles pour les vins rouges, ſur-tout durant la premiere année. Les particules de l'écorce du grain qui ont teint le vin en rouge, ſe détachent de mois en mois ; les plus groſſieres s'affaiſſent promptement au fond du vaſe ; le vin rouge que vous aurez collé & mis en bouteilles, vous paroîtra d'une netteté parfaite ; mais deux mois ſeront à peine écoulés, que le premier mouvement que vous donnerez à la bouteille, ou l'air que vous y aurez admis en verſant les deux premiers verres, élevera du fond un nuage qui ternira le vin & en émouſſera tout l'agrément.

Il ne faut donc mettre de vin rouge en bouteilles que ce qu'on en veut conſommer dans l'eſpace de deux mois, autrement on riſque de trouver tout, ou perdu, ou altéré dès le troiſiéme, ſouvent plutôt ; ſoit parce que le fond de la bouteille s'épaiſſit, & oblige de tranſvaſer avec perte, à l'aide d'un petit ſyphon à deux branches ; ſoit parce que le vin rouge de l'année acquiert dans la bouteille un goût âcre qui le rend méconnoiſſable ; ſoit enfin parce qu'il y devient gras comme

l'huile, défaut dont on le guérit en agitant la bouteille; mais on l'en guériroit mieux dans le tonneau, en le roulant, & en le collant, ou en attendant un an entier.

Quand au bout d'un an & plus, les sédimens se sont faits à diverses reprises dans le vin rouge, on peut sans danger jouir de la commodité de le mettre en bouteilles, il s'y soutiendra pour lors beaucoup mieux que dans le bois, parce que les pores du verre sont plus serrés: la colle n'y feroit aucun tort; mais le vin s'étant parfaitement clarifié par ses propres efforts, elle pourroit être fort inutile.

Tant que le vin est en cercles, on le remplit tous les mois de tout ce qu'il y a de meilleur de la cave, & s'il est possible, de vin de la même cuvée. Comme le bois qui le renferme est fort poreux, le vin, tant qu'il y loge, ne peut soutenir le voisinage d'aucune odeur forte, telles que sont celles du fromage, du cidre, de la biere & du poirée. Pour dire en deux mots ce qu'on en doit écarter, il faut porter la propreté de la cave jusqu'au scrupule.

Le vin de Provence se fait ainsi: on coupe le raisin dans sa parfaite maturité, & c'est ordinairement vers la fin de septembre. On ôte tout le vert ou le pourri, que l'on donne aux cochons. Il y a au-dessus de la cuve une grande caisse ou fouloir de bois, dont une partie du fond est en forme de gril, par où s'écoule la liqueur & la pellicule du raisin, à mesure qu'il est foulé & écrasé sous les pieds d'un homme fort & vigoureux; la grappe seule reste au fond de ce grillage, dont les barreaux n'ont pas des intervalles assez larges pour la laisser passer; on la laisse égoutter, puis on la garde pour en fairede la piquette.

Les cuves ordinairement sont de bois, & ouvertes par le haut; celles qui sont de pierres & voûtées par-dessus, sont préférables; on ferme exactement l'ouverture de deux pieds en quarré du haut de la voûte, quand la cuve est pleine: lorsque le vin a jeté son feu dans la fougue de la premiere fermentation, & qu'il pourroit s'en évaporer les esprits nécessaires pour lui donner la qualité, on laisse fermenter le vin depuis huit jours jusqu'à un mois & plus. Il n'y a point sur cet article de regle fixe, la fermentation pouvant être hâtée ou retardée par la différente température des saisons & des climats, par l'espèce des raisins, & par la diverse qualité qu'on veut donner au vin. Mais en général tout vin qui n'a pas fermenté dans son temps dans la cuve ou dans le tonneau, est sujet à fermenter hors de saison, & à se gâter.

Les vins de Provence sont ordinairement assez mûrs & assez spiritueux pour être façonnés & épurés dans l'espace de deux mois ou environ. On les met alors dans les tonneaux, qu'on a soin de remplir, ou *ouiller* tant qu'ils diminuent, en déposant par le bondon; on les bouche ensuite exactement, pour n'y plus toucher que pour les mettre en perce dans leur temps.

Quand la saison n'est pas contraire (elle l'est rarement) & que les

vins sont faits avec soin, ils se gardent plusieurs années & souffrent le transport. L'usage de transvaser le vin n'y est pas commun, il n'est suivi que de ceux qui veulent avoir un vin de durée & délicat. De-là vient qu'il y a des vins tournés dans les années où le vin n'est pas de bonne qualité, & quand on manque d'attention pour les caves & pour les tonneaux.

Pour faire le vin de Bourdeaux, on laisse fermenter les raisins dans de grands foudres avec leur rape & la peau des grains, après qu'ils ont été bien foulés ; avant de les fouler, il est bon d'en ôter les grappes avec des rateaux de fer, parce que la rape trempant dans la liqueur ne peut que lui donner un certain acide & âcreté qui seroit la premiere disposition, ou comme un levain qui ne peut tendre qu'à faire tourner la liqueur avec le temps. Les vins participans de la qualité du sol qui nourrit la vigne, les vins qui sont récoltés dans les palus sont plus colorés, plus épais & même plus pesans que les autres ; ils se chargent d'une plus grande quantité de parties grossieres, qu'on appelle lie quand elle est précipitée au fond. Cette espece de vin réussit très-bien à la mer, & résiste très-parfaitement aux voyages de long cours. Après que ces différentes espèces de vins ont fermenté un certain temps dans les foudres, comme cinq, six, & quelquefois même jusqu'à dix jours, on les en tire pour en remplir les tonneaux. On observe que si la liqueur que l'on goûte de temps en temps, lorsqu'elle fermente dans les foudres, se trouvoit d'une grande maturité, tendant sur la douceur, alors on ne la laisseroit pas si long-temps en fermentation avec la rape, & on la transvaseroit au quatrieme ou cinquieme jour dans les tonneaux, de crainte qu'elle ne contractât une douceur pesante, qui dureroit plusieurs années si elle fermentoit long-temps avec la rape.

Si au contraire la liqueur tend sur l'acide, faute d'une parfaite maturité ; alors on la laisse avec sa rape, parce qu'elle y perd de son acide. On fait de ces mêmes vins une liqueur légère, comme en Bourgogne, en ne les laissant qu'une couple de jours fermenter avec la rape. Quant aux vins blancs, on met la liqueur tout de suite dans les tonneaux, & elle fait sa fermentation.

On conserve les vins, sur-tout les rouges, on les tirant plusieurs fois de dessus leur lie, & en les clarifiant avec du blanc-d'œuf & de la colle de poisson deux fois au moins par année, & quand ils sont reposés, on les soutire de dessus la colle ou le blanc-d'œuf.

A l'égard des vins de Franche-Comté, voici ce que nous avons pu recueillir. On y choisit presque toujours le beau temps pour vendanger, quoique cela ne dépend pas des cultivateurs, qui sont forcés de vendanger aux jours fixés par les seigneurs ou officiers municipaux des lieux.

On égrappe au moment de la cueillette tous les raisins, & on porte la vendange dans la cuve, à l'exception de celle destinée pour faire du

vîn blanc, qui s'égrappe également, & se porte de suite sur le pressoir pour en extraire le jus. Dans quelques vignobles du plat-pays, on porte le raisin rouge sur le pressoir au moment qu'on le coupe : le vin qu'on en extrait est léger, mais il n'est point de garde.

Les vins de cette province sont ordinairement fort en couleur ; on les fait cuver douze, quinze ou vingt jours, quelquefois & plus, selon le plus ou le moins de maturité du raisin ; ils fermentent quelquefois le même jour, quelquefois au pied de la vigne, quand il fait un temps chaud ; on pense que cette méthode occasionne trop d'évaporation, & qu'elle affoiblit le vin.

Ces vins se gardent ordinairement trois à quatre ans, même jusqu'à cinq ou six ; mais cela est rare : on n'entend parler que du bon plant ; celui-ci a du corps ; le gamet en a très-peu, & ne se conserve que deux à trois années au plus.

Les vins étant mis en tonneaux pendant les vendanges, on les y laisse jusqu'au mois de mars ; on les soutire pour lors, & ils en valent mieux ; la premiere année ils travaillent environ quinze jours, les années suivantes très peu, au mois d'avril que la vigne pousse, & lors de la fleur du raisin ; on peut évaluer le vin qu'on emploie pour remplir les tonneaux à un quarantieme par année.

En Bourgogne, pour faire le vin, point de regle particuliere, parce que les climats, les années, les terreins, les qualités des raisins, le plus ou moins de fumier que l'on donne aux vignes, le plus ou moins d'élevation à laquelle on les fait monter, varient beaucoup, avancent conséquemment ou retardent la maturité du raisin ; les années sont plus ou moins chaudes, les pays sont plus ou moins au midi : ainsi c'est aux cultivateurs à suivre les directions que la nature leur donne, & à se conduire suivant les années & les climats.

On remarque en Bourgogne que lorsque la vigne porte encore ses feuilles pendant les vendanges, il faut alors faire fort peu cuver le vin, de peur qu'il ne soit trop rouge ; lorsqu'il reste trop long-temps dans la cuve, il acquiert beaucoup de dureté.

Avant qu'on ne jette la vendange dans les cuves, on coupe les raisins, on les met dans des tonneaux destinés à cet usage, que l'on place au pied de la vigne ; on les y écrase avec le pied autant que l'on peut : quand on a de quoi charger une voiture de ces raisins ainsi foulés, on les porte dans la cuve, on l'en remplit ; lorsque la cuve est pleine, on laisse fermenter cette vendange ; ceux qui fixent le temps du cuvage sont téméraires, car cela dépend absolument du plus ou du moins de chaleur qu'il fait dans la saison, & du plus ou moins de temps que la vigne a conservé ses feuilles.

On fait entrer des hommes dans la cuve qui foulent cette vendange ; quand ils sont sortis de la cuve, & que l'on a laissé le vin fermenter pendant quelque temps, on a des verres bien nets, dans lesquels on verse

verſe du vin pour voir s'il a aſſez de rouge, & ſuivant le degré de de couleur qu'on veut lui donner. Avant que de verſer le vin dans les verres ou dans les gobelets, on met deſſus un papier qui n'a point été collé, & l'on verſe du vin ſur ce papier: par la filtration qui ſe fait à travers le papier dans le verre, on examine d'heure en heure le degré de couleur du vin; on fait cette opération de peur de forcer les vins: un trop long cuvage les charge beaucoup de couleur, les rend durs, & ſouvent les fait tourner à l'aigre.

Lorſque le vin eſt à la nuance que l'on veut, on le coule, c'eſt àdire, qu'on le tire de la cuve; ce vin s'appelle *mere-goutte*, parce qu'il eſt le premier & le meilleur; on le met dans une autre cuve où il fermente; on le remue bien, & à différens temps avec un bâton, pour qu'il ſoit tout pareil en qualité & en couleur quand il ſort de cette cuve.

Quand le temps néceſſaire pour qu'il ſoit bien mêlé, & qu'il ait aſſez fermenté pour être dans ſa perfection de couleur & de mêlange, on le coule, on le met dans des tonneaux où il fermente encore long-temps, ſur-tout lorſque l'année eſt chaude: il faut avoir l'attention de l'*ouiller*, c'eſt-àdire, de remplir le tonneau avec le même vin; lorſqu'il a ceſſé de bouillir, on met ſur la bonde des tonneaux une feuille de vigne, ſur laquelle on met une pierre plate ou une brique, pour contenir la feuille; lorſque le vin eſt abſolument tranquille, & qu'il n'a point de bouillonnement ni de fermentation ſenſible, on le met à la cave.

Quant à la vendange qui reſte à la cuve du vin dont je viens de parler, on la met dans le preſſoir que l'on ſert à pluſieurs repriſes, à meſure que le marc s'affaiſſe; on met le vin dans des tonneaux auſſi à meſure qu'il en ſort. Il faut avoir ſoin de remplir ces tonneaux quand le vin fermente; & lorſqu'il ſe fait une diſſipation, on y met, comme pour le précédent vin, de la feuille de vigne avec la brique par-deſſus.

Il eſt bien naturel que ces vins ne ſoient pas ſi bons, ni ſi délicats que les premiers; d'abord ils ſont plus chargés de rouge & beaucoup plus durs que la mere-goutte.

Les vins du pays Meſſin ſe font ainſi: vous faites porter vos raiſins dans une cuve à ce deſtinée; quand la cuve eſt pleine, vous leur faites donner deux ou trois coups de dame (c'eſt un grand poteau de chêne), enſuite vous étendez vos raiſins uniment & vous les laiſſez ainſi cinq ou ſix jours, plus ou moins, ſuivant que le temps eſt chaud. Lorſque votre vendange bout bien & qu'elle eſt dans ſa plus grande force, vous lui donnez de nouveaux coups de dame, & en aſſez grande quantité, afin de briſer entiérement les raiſins. L'opération finie, vous rangez avec un rateau les marcs uniformément; vingt-quatre heures après, vous ſoutirez le vin de la cuve, enſuite vous portez le marc ſur le preſſoir, vous lui donnez la ſerre, après quoi vous le taillez trois ou quatre

fois : vous mêlez le vin qui vient du pressoir avec celui qui vient de dessous la cuve, en proportion égale autant que faire se peut, & par ce moyen vous aurez du très-bon vin rouge Les meilleurs tonneaux pour y mettre le vin sont les plus gros ; il ne les faut pas entiérement remplir, il suffit qu'on puisse du doigt toucher aisément au vin ; quand le vin a jetté sa premiere fougue, on acheve pour lors de les remplir ; on les couvre de feuilles de vigne avec un peu de sable dessus, jusqu'à ce qu'on les bondonne, ce qui se fait ordinairement dix à douze jours après que le vin est entonné. Il faut le remplir tous les huit jours au moins jusqu'à la saint Martin, chaque quinze jours jusqu'en Janvier, & chaque mois le reste de l'année : le vin blanc se fait presque partout de même.

Quelquefois le vin se graisse : pour y remedier, il faut agiter vivement votre tonneau pendant deux ou trois heures, observant bien qu'il ne soit pas entiérement plein ; en peu de temps il se rétablit.

Quand votre vin est trop foible, il faut d'abord l'agiter par le bondon avec un bâton fendu, y verser une pinte d'eau-de-vie, & le laisser reposer dix jours avant que de le boire.

S'il ne veut pas s'éclaircir, il faut le coller avec la colle de poisson, ou bien mettre dans le tonneau une composition faite avec six onces de sucre réduit en poudre, neuf jaunes d'œufs, les coquilles bien broyées, & deux pintes du même vin que vous mêlerez exactement ; vous remuerez le tonneau, & vous laisserez reposer ce vin cinq ou six jours.

Si vous avez un vin rude & verd, vous pouvez l'adoucir, en mettant dans le tonneau une pinte d'eau-de-vie & deux livres de miel, que vous délayerez dans l'eau-de-vie, après l'avoir fait bouillir pour en tirer la cire.

Le vin est le plus excellent cordial que l'auteur de la nature nous ait donné ; il est stomachique ; il fortifie les viscères & facilite la digestion ; mais lorsqu'il est pris avec excès, il corrompt les liqueurs, produit l'ivresse, & cause beaucoup de maladies fâcheuses, telles que les fiévres, l'apoplexie, la paralysie, la léthargie & principalement l'hydropisie.

Pour avoir un vin bien faisant, il faut le choisir clair, transparent, d'une belle couleur, point trop nouveau, d'un goût doux & piquant & d'une odeur agréable.

Si on boit du vin à jeun le matin, c'est un bon vermifuge ; on s'en sert souvent en Médecine comme cardiaque & diaphorétique ; le vin rouge, de trois feuilles au moins, est très-bon dans les fiévres putrides, pourvu qu'on en prenne modérément.

Appliqué extérieurement, il est résolutif, fortifiant & cicatrisant ; on l'emploie aussi pour tirer la teinture des différentes substances ; ces vins sont connus sous les noms de vins médicinaux.

On fait dans plusieurs pays, avec le marc des raisins, une espece d'eau-

de-vie commune qu'on retire par la distillation. On ramasse ces marcs en tas, on les laisse de nouveau fermenter après les avoir bien couverts, après quoi on les distille : nous en parlerons ci-après, lorsque nous traiterons de l'eau-de vie. On fait avec ces marcs une boisson dont usent les gens de campagne ; on met ce marc dans des tonneaux, on verse de l'eau par-dessus, qui se charge de quelques principes du raisin, & devient un peu vineuse. Cette boisson est sujette à s'aigrir & convient fort peu aux estomacs foibles ; elle excite des tranchées & cause des obstructions : moins cette liqueur est chargée d'eau, & plus est grande la quantité de marc avec laquelle on la fait, moins elle est nuisible.

Les marcs des raisins servent dans la paralysie, les rhumatismes & la goutte sciatique ; on met dans ces marcs encore chauds, les parties entieres affectées de ces maladies, ce qui procure un prompt soulagement.

On emploie encore ces marcs pour faire promptement de l'excellent vinaigre ; lorsqu'il est encore frais, on en remplit une furaille, on l'y laisse échauffer pendant quelques jours, ensuite on l'arrose de plusieurs seaux de vin ; au bout de quelque temps il se convertit en excellent vinaigre. On fait un usage continuel du vinaigre dans les cuisines pour l'assaisonnement des alimens : on l'emploie dans les ragoûts, les salades, pour confire les cornichons, la perce-pierre ; il est aussi d'une très-grande utilité dans la Médecine.

Le vinaigre est un nouveau degré de fermentation, c'est un vin dont les parties salines & acides tiennent comme liées & enchaînées les parties sulfureuses & spiritueuses.

La plupart des Vinaigriers font une espece de secret du procédé qu'ils emploient pour changer le vin en vinaigre. Plusieurs emploient les lies de vinaigre sur lesquels ils versent du vin ; ils mettent ce vin dans un endroit chaud, bientôt la liqueur se trouble, le mouvement s'y excite, sa saveur s'aigrit, la liqueur s'éclaircit aussi-tôt & devient vinaigre ; il faut pour lors le mettre dans un endroit frais, de peur qu'il ne fermente de nouveau & ne se gâte. Pour en faire sur le champ, il ne s'agit que de mêler de la crême de tartre avec de la lie de vinaigre, & de verser de l'eau simple par-dessus ; vous pouvez aussi en peu de temps changer un tonneau de mauvais vin en bon vinaigre, si vous suspendez dedans un nouet contenant cinq livres de tartre cru, réduit en poudre subtile & arrosé d'une livre d'huile de vitriol, & si vous agitez de temps en temps le nouet.

Les vins spiritueux, forts & généreux, sont les plus propres à faire le bon vinaigre : les vins foibles, aqueux, peu chargés de parties spiritueuses, ne fournissent au contraire qu'un vinaigre très-foible.

Le vinaigre est anti-putride, discussif & rafraîchissant ; il se mêle facilement avec l'eau & avec toutes les liqueurs du corps humain ; il appaise la soif, il ranime les oscillations des fibres nerveuses, sans les trop

irriter ; il est très-bon dans les syncopes, les foiblesses & les langueurs hystériques. Boheraave assure avoir guéri avec le vinaigre, pris intérieurement & appliqué extérieurement sous les narines, des maladies convulsives, des affections soporeuses & hystériques, contre lesquelles il avoit inutilement employé les remedes les plus violens.

Le vinaigre est aussi d'un très-grand secours dans les hémorrhagies ; son usage extérieur est très-bon pour prévenir les inflammations ; sa fumée arrête le sang du nez ; il est aussi tres propre dans les squinancies. C'est un des meilleurs préservatifs contre les fiévres malignes, pestilentielles & la peste ; on l'emploie avec succès dans ces cas, pourvu qu'on y fasse infuser quelques plantes cordiales & alexitères, telles que la rhue, le scordium, l'angélique, la carline, l'impératoire, &c. Rien n'est meilleur pour garantir de ces maladies, qu'une éponge imbibée de ce vinaigre, & présentée au nez ; il est infiniment plus souverain que l'eau de la reine d'Hongrie. On fait un sirop, dont le vinaigre est la base, avec les framboises & les groseilles, qui est très-bien indiqué dans les fiévres putrides. Le vinaigre des quatre voleurs est trop connu pour en donner ici la préparation.

L'oxicrat est une préparation qui se fait avec une partie de vinaigre sur cinq parties d'eau ; on l'emploie dans les fomentations, les gargarismes & les lavemens.

Borel a observé que le vinaigre diminuoit l'embonpoint des personnes trop grasses ; son usage immodéré est très-pernicieux. Les personnes du sexe qui, par un goût dépravé en boivent avec excès, servent d'expériences bien funestes, puisqu'elles tombent souvent dans une maigreur & un desséchement qui les conduit à la phthisie & à la mort. Le vinaigre est par conséquent contraire aux personnes maigres & exténuées, aux poitrinaires, aux vieillards & aux mélancoliques.

On prétend qu'on a trouvé depuis peu dans le vinaigre un véritable spécifique contre la rage, ce qui demande plusieurs expériences réitérées. M. Locher prétend aussi guérir de la manie ou folie, par l'usage du vinaigre distillé. Comme les observations de ce Savant sont intéressantes & nouvelles, ou pour mieux dire, renouvelées, nous pensons ne pouvoir mieux faire que de les rapporter ici.

« Je choisis d'abord, dit cet auteur, du vinaigre ordinaire, ensuite du vinaigre distillé; je le fis prendre par cuillérées à mes maniaques, & j'eus le plaisir de voir qu'il produisoit de bons effets. Il y avoit des malades, & sur-tout des femmes qui ne pouvoient pas supporter le vinaigre étant à jeun, voici comme je m'y pris.

Les malades sur lesquels je fis mes expériences, prirent tous dans la matinée environ une livre de forte infusion de mille-pertuis ; une heure après le dîner, je leur donnai une once & demie de vinaigre distillé, mais à différentes fois, de façon qu'ils en prirent environ tous les quarts-d'heure une cuillerée.

Je començai ce traitement les premiers jours du mois de Mai 1761, & je guéris heureusement les malades suivans, les uns de leur délire mélancolique, les autres de la manie.

Le genre de la maladie ne m'a pas permis de mettre tout au long les noms des maniaques, ni celui des épileptiques, dans la crainte que cela ne fit tort à ces pauvres gens, quoique guéris; mais je donne leur nom propre ou nom de baptême, & la premiere lettre de leur surnom comme ils sont inscrits dans le registre de l'hôpital. Matthias F. a commencé à prendre le vinaigre distillé le 16 Juin, il est sorti de l'hôpital le 6 Août, &c. Toutes ces personnes se portent fort bien (il y en a neuf tant hommes que femmes) & jouissent constamment de leur bon sens: les hommes sont retournés à leurs occupations précédentes; l'un d'un est allé dans sa patrie, & s'y est marié; la plupart des femmes sont en service.

Peu de temps après que les malades ont commencé l'usage de ce nouveau remede, cet air égaré ou hagard, qui est particulier aux maniaques, disparoît enfin, ils deviennent tranquilles, & insensiblement ils recouvrent la raison.

Le remede agit principalement par les sueurs; plus les malades suent & plutôt ils sont soulagés; il favorise aussi les autres sécrétions & excrétions: chez les femmes, il rend abondantes les regles qui l'étoient peu, & fait reparoître celles qui étoient supprimées. Je n'ai pas remarqué, continue l'Auteur, que ce remede ait produit aucun accident qui ait mis dans le cas d'en interrompre l'usage. Je fais continuer l'usage du remede jusqu'à ce que les malades soient parfaitement guéris, & il faut pour quelques-uns deux ou trois mois; il y en a chez qui le remede agit plutôt. J'ai eu hors de l'hôpital un ouvrier en bois & la femme d'un fripier qui étoient maniaques, ils ont été guéris tous deux au bout de six semaines.

J'ai préparé les malades, quand il y a eu des raisons pour cela, par les saignées & les purgations, que j'ai même réitérées pendant l'usage de ce remede, & j'ai souvent fait appliquer des vésicatoires, quand cela a été nécessaire.

Je ne veux pas me donner pour Auteur de ce nouveau remede contre la manie; c'est le hasard, le raisonnement, l'expérience, qui m'ont conduit à le mettre en usage.

Je dis le hasard, parce que c'est en cherchant à découvrir la cause de la différence qui se trouvoit entre les effets de la mixture camphrée & ceux du camphre même. Le raisonnement m'a aussi servi à cela, tant parce que j'ai regardé le vinaigre comme un très-bon remede anti-phlogistique, diaphorétique & fondant, que parce que je l'ai cru propre par sa nature, à corriger l'atrabile, en quoi le grand Boerhaave fait consister la guérison de la folie. Enfin l'expérience m'a fait connoître les vertus de ce remede par ses bons effets sensibles.

J'ai cependant dans mon hôpital une jeune fille & deux autres personnes attaquées de maladies chroniques, auxquelles le vinaigre distillé n'a produit aucun soulagement, il est vrai que tous les autres remedes n'ont pas été plus utiles, & peut-être ces malades ne guériront-ils jamais, car j'ai appris par de nombreuses expériences, que quand on ne parvient pas à guérir les maniaques ou les mélancoliques dès le commencement de leurs maladies, ou dans l'espace d'une année, ils deviennent incurables, quelques remedes héroïques qu'on emploie dans la suite. Pour lors les solides sont viciés, les vaisseaux du cerveau & des membranes qui l'environnent deviennent variqueux, ce qui occasionne la lenteur & l'inégalité dans le mouvement du sang. Les vaisseaux étant trop dilatés ou se rompant, il survient une apoplexie mortelle; c'est-là le genre de mort le plus ordinaire aux mélancoliques & aux maniaques.

Je suis dans l'usage de faire prendre aux malades le vinaigre distillé, après leur dîner, & une forte infusion de mille-pertuis à jeun dans la matinée; j'ai préféré cette plante aux autres, parce que les anciens l'ont recommandé comme un spécifique dans la manie, la mélancolie, les maladies hypocondriaques.

Angelus Sala faisoit un secret de la teinture d'hypericum : lorsqu'il en manquoit, il préparoit une décoction des sommités de cette plante dans le vin du Rhin ou dans la petite bière, il la faisoit prendre avec succès aux malades; c'est là ce qui m'a engagé à éprouver moi-même la vertu si vantée du mille-pertuis; mais il s'en faut bien qu'elle m'ait fait voir les mêmes effets que le vinaigre distillé; j'ai réitéré souvent les essais de cette plante; j'ai donné à un ou à deux malades le vinaigre distillé, sans l'infusion de mille-pertuis : j'ai fait prendre à d'autres l'infusion de mille-pertuis sans le vinaigre distillé; & dans tous ces cas, l'usage seul du vinaigre distillé a produit l'effet que je desirois, ce que n'a pas fait l'infusion de mille-pertuis, & j'ai été obligé de donner à ces derniers le vinaigre distillé; ainsi on peut conclure que c'est le vinaigre distillé qui produit le même effet. Ayant observé que ces deux médicamens réunis réussissoient bien, & pensant que la vertu spécifique du mille-pertuis pouvoit agir d'une façon qui ne me fût pas sensible, j'ai continué de faire ajouter une autre infusion de cette plante au déjeûner de tous ceux qui font usage du vinaigre distillé. J'ai vu, finit cet Auteur respectable, plusieurs personnes que l'usage de ce médicament a guéri de leur folie, & ils jouissent encore de toute leur raison; cependant ces essais ne me paroissent pas suffisans pour publier que le vinaigre distillé est un nouveau spécifique : il faut pour cela un plus grand nombre d'expériences ».

M. Fabas, Chirurgien au Bourg Saint-Esprit, près de Bayonne a employé le vinaigre avec succès contre les funestes effets du cuivre: ayant été appelé chez M. Dubzoc, à Bayonne, il le trouva dans son lit avec un vomissement continuel, des crampes aux extrêmités, des mouvemens

convulſifs, & des douleurs de ventre cruelles ; ſon épouſe & ſes deux ſervantes en étoient également attaquées, ſi ce n'eſt que les accidens ne ſe montroient pas compliqués. Ces malades avouerent qu'ils avoient mangé des œufs à l'oſeille & au beurre, qui avoient été préparés dans un vaiſſeau de cuivre, où l'on découvrit beaucoup de verd-de-gris. Le Médecin, ne doutant plus de la cauſe de ces accidens, & cependant ſe trouvant dénué dans ce moment critique de reſſources, il s'eſt déterminé à donner à M. Dubzoc un bon verre de vinaigre, & à Madame, en qui les accidens n'étoient pas ſi conſidérables, un demi-verre. Une demi-heure après qu'ils eurent pris le vinaigre, les malades ſentirent dans l'eſtomac une eſpece d'effervеſcence conſidérable ; le vomiſſement s'enſuivit peu de temps après, & les accidens ſe calmerent enſuite, au moyen de beaucoup d'huile & de décoction émollientes en lavemens ; une ſervante qui n'a pas bu de vinaigre a failli de périr, malgré les eaux de poulet, les émolliens, la thériaque, &c. Ce remede eſt très-facile, il ſe trouve par-tout ſous la main ; nous ne pouvons aſſez le conſeiller.

On emploie le vinaigre dans les Arts & Métiers ; il ſert à aviver les teintures rouges, à tirer du feu une couleur jaune, & à convertir le plomb en céruſe ; il eſt auſſi d'un grand uſage dans l'artillerie pour rafraîchir les canons : quelques perſonnes en mettent dans la colle : on le mêle auſſi avec la poix lorſqu'on la fait recuire.

Le vin nous fournit, par ſa dépuration, deux corps qui ſont d'une grande utilité, le tartre & la lie. Le tartre eſt une ſubſtance ſaline, dure, acide au goût, un peu auſtere, qui s'attache aux parois des tonneaux de vin, dont on ne peut le détacher qu'à force de le racler : on en diſtingue de deux ſortes, le blanc & le rouge ; on tire le blanc d'Allemagne & le rouge de Provence. On purifie à Montpellier ces ſubſtances, pour en faire la crême de tartre ; elle entre dans pluſieurs compoſitions médicinales : les Teinturiers, les Monnoyeurs & pluſieurs autres Ouvriers en font uſage.

Pour ce qui eſt de la lie du vin, qui eſt une eſpece de tartre précipité au fond du tonneau, les Vinaigriers en font grand uſage ; ils en ſéparent la partie la plus liquide pour faire du vinaigre, ainſi que nous avons dit, & ils en font ſécher la partie qui a le plus de conſiſtance ; ils la font enſuite brûler & calciner dans des grands trous qu'ils font dans les campagnes : cette matiere calcinée ſe nomme cendre gravelée ; elle reſſemble beaucoup au tartre ordinaire calciné ; ils vendent cette cendre aux Teinturiers & Dégraiſſeurs ; ces derniers s'en ſervent en guiſe de tartre ; on lui attribue une vertu déterſive, brûlante & réſolutive. Elle entre avec la chaux dans la pierre à cautere.

Gabriel Glauderus prétend conſerver les cadavres de la corruption, en les faiſant tremper dans une liqueur empreinte de ſel ammoniac & de cendre gravelée. Cette cendre ne ſe conſerve que dans un lieu ſec, parce qu'elle s'humecte facilement à cauſe du ſel alkali qu'elle contient. La lie ſert à écurer & nettoyer la vaiſſelle & la batterie de cuiſine.

On tire encore du vin par la distillation l'eau-de-vie, & ce qu'on appelle l'esprit-de-vin; les vins les plus forts ne sont pas ceux qui donnent le plus d'eau-de-vie; ceux qui commencent à se gâter sont les meilleurs.

Pour faire l'eau-de-vie, on choisit avec attention le vin le plus convenable; on en remplit la chaudiere de l'alambic environ jusqu'au tiers, après l'avoir bien lavé & échaudé; on la couvre de son chapiteau; on le lute exactement; on dispose le réfrigérant de façon que le bec passe au travers; on fait aussi provision d'eau & de linge mouillé pour rafraîchir le chapiteau; on allume ensuite un grand feu sous la chaudiere pour la faire bouillir, & lorsqu'elle est en train, on le diminue peu-à-peu: par ce moyen on parvient à tirer la quinressence du vin.

L'eau-de-vie, pour qu'elle soit bonne, doit être nette & brillante, ni trop blanche, ni trop nébuleuse; il faut qu'elle pétille & qu'elle mousse lorsqu'on la verse dans un verre, & qu'elle se desséche promptement sur la main lorsqu'on l'a frottée. On estime beaucoup les eaux-de-vie de Coignac, d'Orléans, &c.

On distille aussi la lie de vin, on la jette dans la chaudiere, ainsi que le vin, après cependant y avoir mis auparavant de l'eau & du sable au fond, pour lui ôter tout mauvais goût: il faut observer de ne pas pousser le feu aussi vivement que pour le vin, parce que la lie est sujette à mourer.

Quand on veut tirer l'eau-de-vie des marcs, comme nous l'avons annoncé, il faut avoir une plaque de cuivre de la même circonférence que la chaudiere, percée comme une écumoire, & appuyée sur un trépied d'environ un demi-pied de haut; ensuite il faut mettre un demi-pied d'eau dans la chaudiere, de façon que l'eau passe la plaque d'un travers de doigt; on met ensuite le marc du vin sur la plaque, & on pousse le tirage à grand feu: cette eau-de-vie n'est pas toujours la meilleure.

L'eau-de-vie, prise modérément, peut contribuer à la santé; elle aide à la digestion en brisant & atténuant les parties grossieres des alimens; elle se distribue aisément par-tout à cause de sa légereté; elle rétablit les forces, & donne une nouvelle vigueur au sang; elle est très-bonne aux vieillards, aux personnes cassées, & aux tempéramens froids & phlegmatiques. Les soldats en font usage avant que d'aller au combat; elle augmente le mouvement de leurs esprits animaux, leur donne par conséquent plus de force & de vigueur pour surmonter les dangers.

Lorsqu'on use avec excès de l'eau-de-vie, loin d'être salutaire, elle est très-pernicieuse; elle enivre, elle hébête, occasionne des catarres, la goutte, l'apoplexie, la paralysie & plusieurs autres maladies.

Comme l'eau-de-vie a un goût fort désagréable, on a tâché d'y remédier en ajoutant plusieurs ingrédiens, & pour lors on lui a donné le nom de ratafiat ou de liqueur. La liqueur de Lorraine est très-estimée;

l'excès

l'excès de la liqueur est encore plus pernicieux à la santé que l'eau-de-vie simple.

L'esprit-de-vin est une eau-de-vie distillée ; il sert à conserver dans leur forme toute sorte d'animaux, même les chenilles, pour les Cabinets d'histoire naturelle ; coloré avec l'orseille, on en fait les thermomètres ; il entre dans les plus beaux vernis ; on l'emploie pour faire disparoître les marques que laisse l'essence de térébenthine après avoir enlevé les taches de dessus diverses étoffes, & pour en détacher la cire.

L'eau-de-vie & l'esprit-de-vin sont si généralement employés dans la Pharmacie & la Chirurgie, qu'il seroit inutile ici d'en parler plus au long ; le Lecteur peut s'en instruire dans les Elémens de Pharmacie de M. Baumé ; ils servent de menstrues & de véhicule à presque tous les remedes spiritueux & stimulans ; c'est pourquoi on les prescrit ordinairement dans l'apoplexie, la paralysie & la léthargie. On en fait aussi usage extérieurement pour les plaies, les contusions, les œdêmes, &c.

GENRE XXXVI.

L'Herbe aux Panaris.

Ce genre connu sous le nom botanique d'*Illecebrum. Linn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice à cinq angles & à cinq folioles colorées pointues, distantes par leurs sommets, persistantes ; il n'y a point de corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, entre le calice ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est ovale, aigu, se terminant en un style court, fendu en deux ; le stigmate est simple, obtus ; le péricarpe est une capsule ronde, pointue de chaque côté, à cinq valves, à une loge couverte par le calice ; la semence est unique, ronde, aiguë de chaque côté, très-grande : on n'en connoît en France que quatre especes, quoique le Chevalier de Linné en rapporte dix-sept.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'herbe au panaris verticillé : *Illecebrum verticillatum. Illecebrum floribus verticillatis nudis, caulibus procumbentibus. Linn syst. plant. édit. Reich. t.* 1, *p.* 581. *Scholl. Barb. n°.* 81. *Manch. hass. n°.* 202. *Mattusch. sil. n°.* 160. *Flor. Dan. ic. t.* 335. *Kniph. cent.* 12, *n°.* 60. *Illecebrum caulibus procumbentibus. Roy. Lugdb.* 214. *Dalib.*

Parif. 76. 126. Illecebrum. Hort. Cliff. 492. Paronychia ferpilli-folia paluftris. Vaill. Parif. 157. t. 15, fig. 1. Polygaal. repens nivea. Bauh. pin. 215. La fleur de cette efpece eft découpée jufques vers la bafe en cinq parties, qui fe terminent en forme de capuchon ; elles font arrondies fur le dos, de façon qu'elles font paroître cette fleur cannelée à côtes de melon ; elle eft blanche, teinte un peu de pourpre ou de couleur de chair, à l'extrémité de fes découpures ; chaque anneau eft compofé de fept à huit fleurs, & chaque fleur renferme une femence oblongue & anguleufe : cette plante fleurit en Juin, Juillet & Août ; elle eft repréfentée dans le *Flora Danica*, pl. 335, dans la douziéme Centurie de Kniphoff, n°. 60, & dans le *Botanicon Parifienfe* de Vaillant, pl. 15, fig. 1 : elle fe plaît naturellement dans les pâturages humides de l'Europe.

SECONDE ESPECE.

La feconde efpece eft l'herbe aux Panaris en bouquet : *Illecebrum cymofum. Illecebrum fpicis cymofis fecundis, caule diffufo. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 581. Morif. hift. 2, fect. 5. Ger. Prov. 337. Polygonum capitulo inter genicula echinato. Bocc. fic. 41. Ray. hift. 214. Polygoni hifpanici genus Clufii. Dalech. hift. 1125?* Cette efpece a le port du *Sedum* ou du *Polygonum* ; fa tige eft filiforme, branchue : fes feuilles font quaternes, linéaires, un péu épaiffes ; fes fleurs font raffemblées en épis fecondaires, & les épis, tant terminaux que latéraux, font en bouquets, les calices font coloriés, à cinq pétales, en voûte au fommet, à arêtes. Cette plante eft repréfentée dans l'Hiftoire des Plantes par Morifon, tom. 2, fect. 2, pl. 29 ; dans les Plantes de Sicile par Boccone, pl. 20, fig. 3. Elle eft annuelle, & croît dans la Provence & aux environs de Montpellier.

TROISIEME ESPECE.

La troifieme efpece eft l'herbe aux Panaris commune : *Illecebrum paronychia. Illecebrum floribus bracteis nitidis obvallatis, caulibus procumbentibus foliis lævibus. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t. 1, p. 582. Mill. Dict. n°. 1. Kniph. Cent. 4, n. 46. Herniaria fquamis nitidis flores fuperantibus. Hort. Cliff. 41. Hort. Upf. 54. Roy. Lugdb. 2, 5. Sauv. Monfp. 129. Paronychia hifpanica. Cluf. hift. 2, p. 183. Polygonum minus candicans. Bauh. pin. 281.* La racine de cette efpece eft cylindrique ; fa tige eft herbacée, cylindrique, très-rameufe, articulée, couchée par terre : les feuilles font oppofées, ferrées contre

la tige, sessiles, simples, entieres, ovales, aiguës, très-petites; les fleurs sont au sommet, entourées de feuilles florales, luisantes, d'une couleur de rose pâle, sans pétales, à étamines, composées de cinq étamines placées dans un calice, à cinq angles, & découpées en cinq folioles coloriées, aiguës, qui s'écartent à leur sommet; le fruit est une capsule renfermée dans le calice, obronde, aiguë de chaque côté, à cinq valvules uniloculaires, renfermant une semence assez grosse, de la forme de la capsule. Cette espece est représentée dans la premiere Centurie de Kniphoff, n°. 46. On en trouve aux environs de Narbonne & de Montpellier: elle est vivace; on la multiplie par graines, que l'on seme sur couche au commencement d'Avril; les plantes qui en proviennent, levent en Mai: on aura soin de les débarrasser des mauvaises herbes, jusqu'à ce qu'elles soient bonnes à être transplantées; on les leve pour lors avec soin, & on en enterre quelques pieds dans des pots, & d'autres dans des plate-bandes seches & arides, observant de les arroser ou de les tenir à l'ombre, jusqu'à ce qu'elles soient reprises; après quoi, celles qui sont plantées en pleine terre, n'exigent d'autre culture que d'être débarrassées des mauvaises herbes. On peut aussi multiplier cette plante par boutures, qui étant faites avec soin en Mai ou Juin, & mises dans une plate-bande ombragée, prennent racine dans deux mois: on peut pour lors les transplanter à demeure par un temps humide, & les gouverner ensuite comme les vieux pieds: cette espece est acide au goût, astringente, vulnéraire: on emploie ses feuilles & ses tiges, dont on tire une eau distillée qui entre dans les potions & les juleps vulnéraires & astringens.

La décoction des feuilles se donne en lavement; le suc & la décoction s'appliquent sur les plaies.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est l'herbe aux Panaris en tête: *Illecebrum capitatum. Illecebrum floribus bracteis nitidis occultantibus capitula terminalia caulibus erectiusculis, foliis ciliatis, subtus villosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 582. Mill. Dict. n°. 3. Herniaria erecta, squamis nitidis flores occultantibus. Sauv. Monsp. 129. Paronychia Narbonensis erecta. Tourn. inst. 508. Polygonum minus candicans, capitulis surrectis. Magn. Monsp. 209. Polygonum montanum niveum minimum. Lob. Icon. 420.* Les tiges de cette espece sont droites; les feuilles sont ciliées, velues, en dessus; des écailles luisantes cachent les fleurs: les petites têtes sont terminales. Elle est représentée parmi les plantes de Lobel, p. 426. Elle croît naturellement aux environs de Montpellier & de Narbonne; sa culture est la même que celle de l'espece précédente.

GENRE XXXVIII.

L'Herbe au Lait.

Ce genre de plante connu en Botanique, sous le nom de *glaux. Linn.* a pour caractere de n'avoir poinr de calice, à moins qu'on ne prenne la corolle pour le calice. La corolle n'a qu'un pétale partagé en cinq, campanulé, droit, persistant, ayant les lobes obtus, repliés; les filamens des étamines, font au nombre de cinq, en forme d'alène, droits, de la longueur de la corolle. Les antheres font rondes, le germe du pistil est ovale, le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est en tête: le péricarpe est une capsule globuleuse, poinrue, à une loge, à cinq valves. Les semences sonr au nombre de cinq, un peu rondes: le réceptacle est très-grand, globuleux, excavé par les semences: M. le Chevalier de Linné ne rapporte qu'une espece de ce genre qui croît en France.

ESPECE.

Cette espece est l'herbe au lait maritime: *Glaux maritima. Glaux. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 585. *Hort. Cliff.* 43. *Flor. suec.* 199, 210. *Roy. Lugdb.* 417. *Gmel. sib.* 4, *p.* 87. *Reyg. Ged.* 1, *p.* 75. *Scholl. Barb. n°.* 183. *Pollich. pal.* 238. *Mattusch. sil. n°* 161. *Flor. Dan. t.* 548. *Sabb. Hort.* 1, *t.* 51. *Glaux foliis ellyptico-oblongis. Flor. Lapp.* 72. *Glaux maritima. Bauh. pin.* 215. *Alsine bifolia, fructu coriandri, radice geniculata. Las. Flor. pruss.* 13. Les racines de cette espece sonr fibreuses, ses tiges sont grêles, basses & rampantes: elles portent des feuilles opposées & semblables à celles de l'herniole. Sa fleur est un godet blanchâtre ou purpurin, sans calice, découpé en rôsettes à cinq quartiers: il lui succede une capsule membraneuse, qui renferme des semences rougeâtres, menues, Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, p. 548, dans l'*Hortus Romanus* de Sabbati. t. 1. p. 31, dans le *Flora Prussica* de Lœsel, pl. 3, & dans l'*Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace, & croît dans les endroits salés & maritimes du royaume, sur les côtes de la Bretagne & de la Normandie.

Dans plusieurs pays, on est dans l'habitude d'en faire faire usage aux nourrices soit dans le potage, soit en décoction, pour leur augmenter le lait.

GENRE XXXVIII.

Le Linairoïde.

Ce genre, connu sous le nom de *Thesium*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice monophylle, turbiné, persistant, à demi-fendu en cinq, ayant les lobes à demi-lancéolés, élevés, obtus : il n'y a point de corolle, à moins qu'on ne prenne pour corolle le calice qui est coloré intérieurement; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, inserés à la base des découpures du calice, plus courts que le calice, les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur, inné à la base du calice; le style est filiforme, de la longueur des étamines, le stigmate est un peu gros, obtus; il n'y a point de péricarpe, le calice renferme la semence dans son fond; & il ne s'ouvre point, la semence est unique, ronde, couverte : on n'en connoît en France qu'une espece.

ESPECE.

Cette espece est la Linairoïde blanche. *Thesium linophyllum. Thesium paniculâ foliaceâ, foliis linearibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 585. *Hort. Cliff.* 41. *Dalib. Paris.* 75. *Gmel. Sib.* 3, *p.* 38. *Pollich. palat. n°.* 239. *Mœnch. Hass. n°.* 208. *Scop. Carn. n°.* 172. *Kniph. Cent.* 9, *n°.* 90. *Dœrr. nass. p.* 231. *Thesium caule erecto, paniculato, foliis lanceolatis. Hall. helv. n°.* 1573. *Thesium floribus sparsis. Sauvag. Monsp.* 48. *Linaria montana, flosculis albicantibus. Bauh. pin.* 213. *Alchemilla linariæ folio, calice florum albo. Tourn. inst.* 509. *Sesamoïdes procumbens montanum, linariæ folio, floribus albicantibus. Moris. hist.* 3. *p.* 601. *t.* 15. *Anonymos lini folio. Clus. hist.* 1, *p.* 324. La tige de cette espece est droite, en panicules feuillées, les feuilles sont linéaires, semblables à celles de la linaire; la fleur est blanche, ordinairement fendue en cinq lobes.

Il s'en trouve une variété à fleur jaune, connue en Botanique sous la phrase d'*Oobrychis IV. lutea. Bauh. pin.* 215. *Dalech. hist.* 491. Cette espece est annuelle, on en trouve aux environs de Paris & de Montpellier, & principalement en Champagne, dans les endroits secs, montueux & crétacés : elle est représentée dans la neuviéme Centurie de Kniphof, n°. 90. dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 15. pl. 1, fig. 3, & dans la septiéme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

GENRE XXXIX.

La Pervenche.

La Pervenche, la vence, le pucelage, connus en Botanique sous le nom de *Vinca*, *Linn. Pervinca. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, droit, aigu, persistant; la corolle est monopétale, en forme de tasse, le tube est plus long que le calice, cylindrique inférieurement; supérieurement plus large, insculpté à cinq lignes; à bouche pentagonale; le limbe est horizontal, partagé en cinq lobes; les lobes sont attachés au sommet du tube, plus larges par derriere, tronqués obliquement; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, très-courts, repliés en arriere; les antheres sont membraneuses, obtuses, droites, recourbées, farineuses au bord de chaque côté; les germes du pistil sont au nombre de deux, ronds, au côté desquels on remarque deux corpuscules ronds : à l'un & l'autre de ces germes, il ne se trouve qu'un seul style commun, cylindrique, de la longueur des étamines; les stigmates sont au nombre de deux; l'inférieur est orbiculé, plane; le supérieur est en tête, concave; les follicules du péricarpe sont au nombre de deux, cylindriques, longues, pointues, droites, à une vulve, s'ouvrant longitudinalement; les semences sont nombreuses, oblongues, cylindriques, sillonées, nues : on n'en connoît en France que deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la petite Pervenche : *Vinca minor Vinca caulibus procumbentibus, foliis lanceolato-ovatis, floribus pedunculatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1 593. *Mat. med.* 71. *De Neck. Gallob. p* 126. *Leers Herborn. n*°. 152. *Mænch. Hass.* 173. *Pollich. palat. n*°. 241. *Mattuch. sil. n*°. 162. *Ludv. Ectyp. veget. t.* 75. *Kniph. Cent.* 1. *n.* 97, 98, 99. *Dœrr. nass. p.* 249. *Pervinca caulibus procumbentibus, foliis ovato-lanceolatis, petiolis unifloris. Hall. Helv. n*°. 572. *Vinca foliis ovatis. Hort. Cliff.* 77. *Hort. Ups.* 63. *Roy. Lugd.* 412. *Dalib. Paris.* 75. *Mill. Dict. n*°. 1. *Pervinca minor. Scop. edit.* 2, *n*°. 273. *Clematis daphnoïdes minor. Bauh. pin.* 301 *Clematis daphnoïdes. Dod. pempt.* 405. *Blackw. t.* 59. La racine de cette espece est fibreuse & traçante; ses tiges s'élevent à peu-près à la hauteur de deux pieds; elles sont longues, rondes, nouées, vertes, flexibles : ses feuilles sont oppo-

ſées deux à deux le long des tiges ; elles ſont ovales, larges, luiſantes, ſoutenues par de longs pétioles ; ſes fleurs ſont axillaires, attachées à de courtes péduncules, infundibuliformes, en maniere de ſoucoupe, dont le tube eſt plus long que le calice, & marqué de cinq lignes ; le limbe eſt diviſé en cinq parties tronquées obliquement : on remarque dans cette fleur qui eſt pour l'ordinaire bleue, quelquefois blanche, deux nectaires ronds à la baſe du germe ; à ſes fleurs ſuccedent deux ſiliques cylindriques, univalves, qui renferment des ſemences oblongues, preſque cylindriques, ſillonnées. Cette plante eſt vivace & croît dans preſque tous les bois du royaume : elle eſt repréſentée dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig. pl. 75 ; dans la premiere Centurie de *Kniphoff*, n°. *97, 98 & 99* ; dans les plantes de Blackwel, pl. 59, & dans la ſeptiéme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

La Pervenche eſt un des plus grands vulnéraires que nous ayons, ſoit qu'on l'emploie intérieurement ou extérieurement : elle eſt auſſi aſtringente, ce qui la rend d'un fréquent uſage dans les dyſſenteries, dans le flux de ſang, les fleurs blanches & toutes ſortes d'hémorrhagies

---

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la grande Pervenche : *Vinca major. Linn. Vinca caulibus erectis, foliis ovatis, floribus pedunculatis. Mill. Dict. n°. 2. Pallas. it. 3, pl. 585. Fabric. Helmſt. edit. 2, p. 253. Pervinca caulibus erectis foliis, foliis ovato - lanceolatis ciliatis, petiolis unifloris. Hall. Helv. n°. 573. Pervinca major. Scop. Carn. edit. 2, n°. 274. Pervinca latifolia, flore cæruleo. Garid. t. 81. Clematis daphnoïdes major. Bauh. pin. 302. Dod. pemp. 406.* Cette eſpéce ne différe de l'autre que par ſes tiges qui ſont rampantes ; ſes feuilles ſont plus petites & plus lancéolées ; ſa fleur devient quelquefois double par l'épanouiſſement : on en trouve aux environs de Narbonne, en Provence ; elle eſt repréſentée dans les plantes de Provence, par Garidel : elle fait très-bien dans les jardins ; on peut l'y palliſſader.



ORDRE II.

Des Plantes pentandriques, digyniques.

Cet Ordre renferme les Plantes qui ont cinq étamines & deux pistils : on rencontre en France plusieurs Genres de cet Ordre.

GENRE I.

Le Dompte-venin.

Le caractere de ce genre de plantes, que les Botanistes nomment *Asclepias*, est d'avoir le périanthe du calice découpé en cinq, aigu, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, pliée ou réfléchie, partagée en cinq; les découpures sont ovales, pointues, légérement réfléchies, quand il fait du soleil; les nectaires sont au nombre de cinq; ils enveloppent les parties de la fructification; chacun de ces nectaires est ovale, auriculé obliquement à l'extérieur; du fond s'éleve une petite corne aiguë, réfléchie vers la fructification; un petit corpuscule tronqué cache les mêmes parties : il est couvert de cinq écailles aux côtés, & il s'ouvre de ces mêmes côtés par autant de fentes; les filamens sont presqu'imperceptibles, les antheres sont au nombre de cinq, attachées au corpuscule tronqué du nectaire entre les écailles, aiguës; le pistil est composé de deux embryons ovales, pointus, presque sans style, & de stigmates simples; le péricarpe est formé par deux follicules grandes, oblongues, pointuës, gonflées, à une loge & à une valve; les semences sont nombreuses, courbées en forme de tuile creuse, couronnées d'aigrettes; le réceptacle est membraneux, libre : on ne connoît en France, que deux especes de Dompte-venin.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Dompte-venin commun : *Asclepias vincetoxicum. Asclepias foliis ovatis, basi barbatis, caule erecto, umbellis proliferis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 611. *Mat. Med. p* 72. *Scop.*

Scop. Carn. 3, *n°.* 275. *Pollich. palat. n°.* 242. *Mænch. hasſ. n°.* 205. *Mattuſch. ſil. n°.* 163. *Ludw. Ectyp. t.* 25. *Kniph. Cent.* 3, *n°.* 15. *Dœrr. naſſ. n°.* 52. *Aſclepias ex alis racemoſa, caulibus ſimplicibus erectis, foliis ovato-lanceolatis. Hall. Helv. n°.* 571. *Aſclepias caule erecto ſimpliciſſimo herbaceo, foliis cordato lanceolatis, racemis conglomeratis alternis. Flor. ſuec.* 200, 212. *Dalib. Pariſ.* 76. *Aſclepias caule erecto annuo, foliis ovato-lanceolatis, floribus confertis. Hort. Cliff.* 78. *Aſclepias albo flore. Bauh. pin.* 303. *Dill. Giſſ. p.* 65. *Aſclepias alba. Mill. dict. n°.* 1°. *Icon. t.* 53. *Vincetoxicum. Dod. pempt.* 407. *Black. t.* 96. En Provence, *Reviromenau.* La racine de cette eſpece eſt accompagnée de beaucoup de fibres, pluſieurs ſortent de la même tige; elles ſont aſſez groſſes, longues, blanches, nauſéabondes, d'un goût âcre, un peu amer, déſagréable, & d'une odeur forte; ſes tiges ſont pliantes, hautes d'une coudée & plus, velues & noueuſes; ſes feuilles ſont oppoſées deux à deux, un peu velues à leurs bords & ſur les côtés, de la figure de celles du lierre, mais plus longues, à côtes plus relevées & portées ſur des queues courtes: de l'aiſſelle des feuilles ſortent des pédicules diviſés en pluſieurs autres qui portent des fleurs blanchâtres d'une ſeule piece, en cloches, ouvertes, partagées en cinq parties, & garnies de cinq ſommets de même couleur, diſpoſées en maniere de roſettes; leur calice eſt diviſé auſſi en cinq parties, & le piſtil eſt attaché à la partie poſtérieure de la fleur en forme de clou: cette fleur eſt chargée en dedans d'un chapiteau dentelé le plus ſouvent de cinq pointes; le piſtil ſe change en un fruit compoſé de cinq graines membraneuſes, longues de plus d'un pouce & demi, qui s'ouvrent dans leur longueur, & forment pluſieurs ſemences rouſſes, larges, applaties, garnies d'un placenta. Cette eſpece eſt repréſentée dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig, pl. 25; dans la troiſieme Centurie de Kniph. n°. 15, dans le Dictionnaire de Miller, pl. 51: dans Blackwel, pl. 96, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les endroits couverts de gravier, & eſt vivace: on en trouve aux environs de Paris, de Saint Germain-en-Laye, de Nancy, de Lyon, en Alſace, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné, en Franche-Comté, en Bourgogne, aux environs d'Etampes, dans l'Orléanois, dans les bois de Piquigny & d'Huy, à deux ou trois lieues d'Amiens, & dans le Nantois.

On multiplie cette plante par les racines qu'on partage; le temps le plus propre pour cette opération, eſt l'automne, quand les tiges commencent à mûrir: on eſpace chaque plante à trois pieds l'une de l'autre, d'autant que les racines s'étendent beaucoup. Au ſurplus cette plante ſe plaît à toutes ſortes d'expoſition, mais il lui faut un terrein ſec; ſa tige mûrit en automne, & il en pouſſe de nouvelles au printemps.

La racine de dompte-venin paſſe pour alexitere, ſudorifique, apéritive & hyſtérique; ſes feuilles ſont réſolutives. Tragus prétend qu'une

demi-livre de cette racine bouillie dans du vin, & réduite à un tiers; fait suer & soulage les hydropiques : on préfere la décoction de cette racine dans l'eau, à celle de la scorsonere, pour les fiévres malignes : M. Garidel dit en avoir éprouvé de grands succès dans ces cas ; il dit aussi s'en être servi quelquefois très-efficacement dans les fiévres intermittentes : on en fait aussi usage dans les cachexies & dans la suppression des regles, qui reconnoît pour cause l'atonie. Sa dose en poudre est depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros. Joachim-Georges-Eléonor dit que cette racine, prise intérieurement, attenue & divise les humeurs visqueuses, qui fournissent les glandes dans les écrouelles : on fait prendre aussi dans ces maladies l'extrait des racines & des feuilles de cette plante : l'herbe de dompte-venin, amortie & mise en cataplasme, amollit les tumeurs des mamelles ; sa racine en poudre est détersive & netroie les ulceres ; on la substitue quelquefois à la racine de petite aristoloche. Asclepias fut le premier Médecin qui mit cette plante en usage, d'où lui est venu un de ses noms; le Dispensaire de Paris en prépare un extrait qu'il fait entrer dans la thériaque céleste ; il emploie encore la racine de dompte-venin dans l'orviétan.

Quand on prescrit les racines de dompte-venin aux chevaux dans les maladies analogues à celles de l'homme, c'est à la dose d'une demi-once ou d'une once, & l'extrait depuis deux gros jusqu'à une demi-once.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le dompte-venin noir : *Asclepias nigra. Asclepias foliis ovatis basi barbatis, caule superne subvolubili. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, 612. *Mill. Dict. n°.* 2. *Fabric. Helmst.* 254. *Asclepias caule subvolubili herbaceo, foliis ovato-lanceolatis, floribus confertis patentissimis. Roy. Lugdb.* 410. *Hort. Ups.* 53. *Sauv. Monsp. p.* 133. *Asclepias nigro flore. Bauh. pin.* 303. *Vincetoxicum flore nigro. Camer. epit.* 560. Cette espece est vivace ; sa tige est herbacée, se repliant en haut ; ses feuilles sont ovales, lancéolées ; ses fleurs sont très-serrées & très-ouvertes ; ses nectaires, de même que ceux de l'espece précédente sont cinq cals tronqués, sans auricule, ni onglet : elle croît aux environs de Montpellier dans les collines ; sa culture & ses propriétés sont les mêmes que celles de l'espece précédente.



GENRE II.

L'Herniole.

Cette plante connue en Botanique sous le nom d'*Herniaria*, a pour caractere d'avoir le périanthe de son calice monophylle, partagé en cinq, aigu, souvent colorié intérieurement, persistant; il n'y a point de corolle. les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alêne, menus, entre les découpures du calice; les antheres sont simples: il y a encore cinq autres filamens stériles, alternes au calice; le germe du pistil est ovale, presque sans style; les stigmates sont au nombre de deux, pointus, de la longueur du style; le péricarpe est une capsule petite, au fond du calice, couverte, qui ne s'ouvre point; la semence est solitaire, ovale, pointue, luisante: on ne connoît en France que trois especes d'hernioles.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'herniaire lisse, la turquette, l'herbe de turc, l'herniole: *Herniaria glabra. Herniaria glabra, glomerulis multifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1. *p.* 615. *Mat. Med.* 72. *Hall. helv. n°.* 1552. *Œd* 529. *Pollich. palat n°.* 283. *Blackw. t.* 320. *Leers herborn. n°.* 139. *Pallas. it.* 2, *p.* 474. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 276. *Mænch. hass. n°.* 18. *Mattusch. sil. n°.* 164. *Herniaria glabra herbacea. Sp. plant.* 2. *p.* 317. *Bauh. hist* 3. *p.* 378. *Herniaria calicibus bractea nudis. Hort. Cliff.* 41. *Flor. suec.* 201, 213. *Roy. Lugdb.* 215. *Dalib. Paris.* 76. *Polygonum minus, seù millegrana major. Bauh. pin.* 281. Cette plante est basse & rampante, ses tiges s'étendent à la longueur de sept à huit pouces; elles sont rondes, vertes, nouées, rampantes, parsemées de feuilles vertes, presque rondes, inégales, plus petites que celles du serpolet; ses fleurs sont couleur d'herbe, un peu jaunâtres, à étamines; la racine est simple, blanche & fibreuse; les temps de la fleur de cette plante sont les mois de Juin, de Juillet & d'Août. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 529; dans Blackwel, pl. 321, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est annuelle, & croît naturellement dans les lieux secs & sablonneux: on en voit aux environs de Paris, d'Etampes, d'Orléans, de Metz, de Nancy, d'Aix, de Montpellier & ailleurs.

On applique avec succès l'herniole sur les panaris; on lui attribue la vertu de guérir les hernies, d'où lui est venu son nom; on l'applique

aussi dans ce cas en cataplasme, on en fait boire en même temps le suc, mais seulement dans le cas où les hernies ne sont point adhérentes, car pour lors, il faut en venir à l'opération: on prétend qu'elle est bonne pour la guérison des plaies & des ulceres, & pour provoquer les urines: les Turcs en font un grand usage. Lémery dit qu'elle est bonne pour dissoudre la pierre; lorsqu'on fait intérieurement usage de cette plante, c'est toujours en décoction ou en infusion dans de l'eau, à la dose d'une poignée sur une pinte de liqueur; on la donne aussi en poudre dans du bouillon, ou dans un opiat à la dose d'un gros. Le vin d'herniole qui se fait pendant les vendanges avec le mout, est un excellent diurétique, pourvu qu'il n'y ait point de calcul formé, quoi qu'en disent les Auteurs; car pour lors au lieu d'adoucir, il irrite. La décoction d'herniole appaise la douleur des dents, on la fait tiédir, & on s'en lave la bouche. Chomel assure que cette plante est très-bonne dans l'hydropisie, il dit s'en être servi avec succès pour un homme âgé de quarante ans, attaqué de leucophlegmatie: il la faisoit prendre, ou comme infusion théiforme, ou comme tisane. On prétend que cette plante convient aussi dans la jaunisse.

Les Parisiens appellent la turquette l'herbe de M. Hollier; parce qu'il en ordonnoit pendant neuf jours le suc exprimé, à la dose de deux ou trois onces pour les hernies. Antoine Valet raconte qu'un jeune homme qui avoit été attaqué d'une descente considérable pour avoir fait un trop grand saut, avoit été guéri par une seule prise d'eau distilée de turquette, après avoir néanmoins employé l'emplâtre suivant, la réduction étant faite.

Prenez emplâtre contre la rupture, & emplâtre de *gratiâ dei*, de chacun une once, sang de dragon, oliban & racine d'osmonde en poudre, de chacun deux gros, mêlez avec un peu d'huile de myrtille, faites amollir sur le feu, & étendez sur du chamois pour un emplâtre.

Anguillara dit que le suc de cette plante pris en boisson, ou la plante mâchée & même appliquée en cataplasme sur la plaie, est utile pour la morsure de la vipere. Jean Godefroy: *Gruhlman, in specimine publico, anno* 1706, *Genæ edito*, la vante contre l'obscurcissement de la vue, & l'appelle pour cette raison oculaire. Il la recommande aux vieillards & aux jeunes-gens dont la vue est affoiblie par la lecture assidue des livres imprimés trop menus. Il en jette la poudre sur du beurre étendu sur du pain, qu'il fait manger matin & soir, ou il en tire une essence par l'infusion ou la digestion dans l'esprit de vin, qu'il fait boire tous les matins dans du bouillon, ou dans l'eau distillée de cette même plante. Il fait aussi des dragées avec cette poudre mêlée dans du sucre, avec la racine d'aunée, les feuilles de verveine, d'euphraise, de bétoine, de grande chélidoine, de marjolaine & de rhue, & il les fait prendre avec le même succès. Quand on donne aux animaux l'herniole dans les cas analogues à ceux de l'homme, on prescrit son suc à la dose de six onces,

sa poudre à celle d'une demi-once, & sa décoction à la dose de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'herniaire hérissée. *Herniaria hirsuta. Herniaria hirsuta, glomerulis paucifloris. Linn. syst. plant. edit.* 1, 616. *Hall. helv. n°.* 1553. *Pollich. pallat. n°.* 244. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 277. *Herniaria hirsuta Rai. Zannichelli, ic.* 284. *Bauh. hist.* 3, *p.* 379. Cette espece est très semblable à la précédente; elle en est même plutôt une variété qu'une espece: elle est représentée dans Zannichelli, pl. 284.

TROISIEME ESPECE.

La troisiéme espece est l'herniaire lenticulée : *Herniaria lenticulata. Herniaria subfructicosa, foliis ovato-oblongis pilosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 616. *Herniaria caule fructicoso, foliis alternis, sessilibus ovato-lanceolatis pilosis, Burm. Ind.* 78. *Polygonum minus tenuifolium. Bauh. pin.* 281. *Polygonum minus lentifolium. Bauh. prod.* 131. *Polygonum maritimum longius radicatum nostras serpilli folio crasso nitente. Pluk. alm.* 302. *t.* 53, *fig.* 3. *pet. Herb. f.* 6. *Rai. Angl.* 3, *p.* 161. *Camphorata fructescens, foliis latis & angustis. Buxb. Cent.* 1. *p.* 18. La tige de cette espece est ligneuse; ses feuilles sont alternes, sessiles, ovales, lancéolées, poileuses; le périanthe des fleurs est partagé en cinq, aigu, à peine s'ouvrant, persistant; la corolle est très-petite, partagée en cinq les étamines sont au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont simples; le germe est rond, à peine y a-t-il un style; le stigmate est obtus, la capsule est petite, à une loge enveloppée du calice; la semence est solitaire, ovale, applatie; son port est le même que celui de l'herniaire commune, mais cette plante est très molle. Elle est représentée dans l'Almag. de Plukenet, pl. 53, fig. 3, dans l'*Herbarium* de Petiver, pl. 10, fig. 6; dans la premiere Centurie de Buxbaum, pl. 28, fig. 2. On en trouve aux environs de Montpellier.



GENRE III.

La Patte-d'Oye.

Ce genre de plante, connu en Botanique sous le nom de *Chenopodium*, a pour caractere d'avoir le périanthe du calice, convexe, persistant, à cinq pieces, ou lobes ovales, concaves, à bords membraneux; on ne remarque aucune corolle; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, opposés aux feuilles du calice & de leur longueur; les antheres sont rondes, didymes; le germe du pistil est orbiculé; le style est partagé en deux, court; les stigmates sont obtus; le péricarpe n'est autre chose que le calice fermé; il est pentagonal, à cinq angles applatis, & tombe; la semence est unique, orbiculaire, applatie. On trouve sur ce genre plusieurs insectes dont nous parlerons dans le *Faune François*. M. le Chevalier de Linné en rapporte dix-huit especes, dont on trouve la plus grande partie en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le bon-henri, l'épinars sauvage: *Chenopodium bonus-Henricus. Chenopodium foliis triangulari sagittatis integerrimis, spicis compositis aphyllis axillaribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 617. *Hort. Cliff.* 84. *Flor. Suec.* 208, 214. *Mat. Med.* 72. *Roy. Lugdb.* 278. *Dalib. Paris* 79. *Pollich pall. n°.* 245. *Mænch. hass n°.* 210. *Mattusch. sil. n°.* 265. *Œd. Dan. t.* 579. *Ludw. Ectyp. t.* 185. *Dœrr. nass. p.* 79. *Chenopodium foliis triangularibus, undulatis, integerrimis, subtus farinosis. Hall. helv. n°.* 1578. *Chenopodium foliis triangulo sagittatis alternis, summis subrhomboideis; fructificatione glomerato racemosa terminali nuda. De Neck. Gall. p.* 131. *Mercurialis. Back. t.* 311. *Lapathum unctuosum. Bauh. pin.* 115. *Bonus-Henricus. Blauh. hist.* 2, *p.* 965. *Trag.* 317. La racine de cette espece est grosse, jaunâtre, ligneuse; ses tiges sont d'un pied & demi, droites ou couchées, nombreuses, cannelées, creuses, un peu velues. Ses feuilles sont alternes, triangulaires, en forme de fer de fleche, très-entieres, lisses, sur de longs pétioles qui sont glabres par le bas, & qui embrassent la tige: son épi est composé d'une seule piece; les petits épis alternes sont sessiles; ses fleurs sont conglomérées, sessiles. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 579 dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwicg, pl. 185; dans Blackwel, p. 311, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement par toute la France, dans les endroits escarpés, & les terreins incultes.

On en mange dans les pays de montagnes, en guise d'épinars, & dans le Nord on fait frire ses tiges comme celles d'asperges. Cette plante lâche le ventre & est émolliente. Ses feuilles hachées ou pilées, appliquées extérieurement, réunissent les plaies récentes, détergent & nettoient les ulceres sordides & anciens, font mourir les vers qui y surviennent; elles sont encore digestives, résolutives, & calment les douleurs. Simon Pauli a observé que le commun du peuple emploie une ou deux fois avec un heureux succès la plante entiere en forme de cataplasme, pour adoucir les douleurs de la goutte. Il assure que ce remede n'est point dangereux, puisque cette plante n'est pas répercussive, mais résolutive & digestive; elle est de plus anodine, qualités qui se trouvent rarement réunies dans un remede simple : on emploie le bon-henri dans les décoctions, les lavemens & les fomentations.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la patte-d'oie des villes : *Chenopodium urbicum. Chenopodium foliis triangularibus subdentatis, racemis confertis, strictissimis, cauli approximatis longissimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 617. *Flor. suec.* 209, 215. *Pollich. pall. n°.* 246 *Gmel. sib.* 3, *p.* 76. *Kniph. Cent.* 9, *n°.* 21. *Chenopodium latifolium minus ramosum, petiolis longissimis ex foliorum alis confertim nascentibus. Buxb. hall.* 69. Les feuilles de cette espece sont triangulaires, dentelées; les grappes sont serrées, très-étroites, très-longues, totalement droites & approchant de la tige. Elle est représentée dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 21; dans les plantes des environs de Hales par Buxbaum, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle de la France* : elle croît naturellement le long des chemins & des rues des villes, bourgs & villages.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la patte-d'oie rouge : *Chenopodium rubrum, Chenopodium foliis cordato triangularibus obtusiusculis dentatis, racemis erectis compositis subfoliosis caule brevioribus. Linn. syst. plant. edit. Reich t.* 1, *pag.* 617. *Flor. suec.* 210, 217. *Mat. Med.* 63. *Dalib. Paris.* 78. *Gmel. sib.* 3 *p.* 70. *Reyg. Flor. Gedan.* 1, *p.* 78. *n°.* 2. *De Necker. Gallob.* 131. *Pollich. palat. n°.* 247. *Mœnch hass. n°.* 211. *Mattusch sil. n°.* 166. *Dœrr. nass. p.* 79. *Chenopodium foliis nitentibus, glabris, acutis circumdentatis. Hall. helv. n°.* 1584. *Chenopodium erectum, foliis subtriangularibus antice sinuato dentatis, racemis erectis foliosis lateralibus. Hort. Cliff.* 85. *Roy. Lugdb.* 219. *Atriplex sylvestris latifolia. Bauh. pin.*

119. *Morif. hift.* 2. *p.* 604. *Pes anferinus. Dalech. hift.* 542. *Fuchf.* 543. *Bauh. hift.* 2, *p.* 975. *Dodon.* 616. Les feuilles de cette efpece font en forme de cœur, triangulaires, un peu obtufes, dentelées, luifantes, épaiffes, fes épis font à petits pelotons de fleurs, feffiles, & ont par intervalles des folioles linéaires; quand cette plante eft dans fa force & vigueur, elle devient rouge & eft couchée. Elle eft repréfentée dans l'Hiftoire des Plantes, par Dalechamp, pl. 542; dans l'Hiftoire des Plantes par Morifon, t. 2, pl. 31, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France* : elle eft annuelle; & croît naturellement en France dans les endroits cultivés, pleins de graviers. On en voit aux environs de Paris, dans la Flandre & ailleurs.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme efpece eft la vraie patte-d'oie, la patte-d'oie des murailles : *Chenopodium murale. Chenopodium foliis ovatis nitidis, dentatis, acutis, racemis ramofis nudis. Linn fyft. plant edit. Reich. t.* 1, *p.* 618. *Flor. Suec.* 211, 216. *Dalib. Parif.* 211. *Pollich palat. n°.* 248. *Scholl. Barb. n°.* 202. *Schreb. fpici. p.* 40. *Chenopodium erectum ramofiffimum, foliis triangularibus dentatis racemis ramofis caulem fuperantibus Hort. Cliff.* 85. *Lech. Scan.* 16. *Chenopodium caule ramofiffimo, foliis fubtriangularibus dentatis, acutis; ramorum oppofitionibus æqualibus. De Neck. Gallob. p.* 130. *Chenopodium atriplicis fativæ folio & facie fpicis multis furrectis velut racemofis in foliorum alis. Rupp. ien* 3, *p.* 538. *Chenopodium* 1. *Tabern hift.* 812 *Atriplex fylveftris latifolia acutiore folio. Bauh. pin.* 119. *Atriplex dictus pes Anferinus. Bauh. hift.* 2. *p* 975. La tige de cette efpece eft haute d'environ un pied & demi, très-branchue, douce au toucher, fucculente, verte, ftriée, ayant quatre ou cinq ongles, fur laquelle font placées alternativement des feuilles uniques, larges, faites à peu-près en lofange; dont les côtés voifins de la bafe font plus courts & fans dentelure; les deux autres font oblongs, garnis de dentelures & découpures aiguë, prefque crochues & réciproquement inégales par leur profondeur. Ces feuilles tiennent à de longs pédicules, creufés en gouttiere. Dans leurs aiffelles naiffent de petites feuilles, d'entre lefquelles s'éleve un rameau garni de feuilles, comme la tige, & qui a vers fon fommet plufieurs étages de très-petites fleurs vertes, qui produifent des grappes de fruits. Cette plante eft repréfentée dans Tabernæmontanus, p. 812, fig. 1; dans le fecond volume de l'Hiftoire des Plantes, par Bauhin, pag. 975; & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France.* Elle eft annuelle & fe voit fur les murs & fur les remparts; on en voit à Lille, à Metz, à Strasbourg, &c. Fuchfe & Tragus prétendent que cette plante eft mortelle aux cochons.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est la patte-d'oie tardive. *Chenopodium serotinum. Chenopodium foliis deltoideis sinuato-dentatis rugosis glabris uniformibus, racemis terminalibus. Linn. syst. plant. edit Reich. t. 1, p.* 618. *Amœn. Acad.* 4, *p.* 309. *Pallas. it.* 1, *p.* 36. *Chenopodium foliis glabris trilobatis dentatis. Hall. Helv. n°.* 1582 *Chenopodium hispanicum procerius, folio deltoide. Tourn. inst.* 666. *Blitum ficus folio. Rai Angl.* 3, *p.* 155, *Pet. t.* 8. La tige de cette espece est de la hauteur d'un homme, très-rameuse, fleurissant pour l'ordinaire tard. Les feuilles sont d'un verd-pâle, semblables à celles de l'espece suivante, mais plus larges. Cette plante est représentée dans Petivier, pl. 8, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle & croît naturellement en France.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est la patte-d'oie blanche, la poule-grasse. *Chenopodium album. Chenopodium foliis rhomboideo-triangularibus erosis porticè integris : summis oblongis, racemis erectis. Flor. suec.* 212, 218. *Dalib. Paris.* 80. *Gmel. sib.* 3, *p.* 80. *Scholl. Barb. n°.* 203. *Pollich. palat. n°.* 589. *Manch. hass. n°.* 212. *Black. t.* 553. *Dœrr. nass. p.* 79. *Chenopodium foliis inferioribus ovatis acutis introrsum dentatis, summis lanceolatis. Vir. Cliff.* 22. *Hort. Cliff.* 85. *Gron. Virg.* 145. *Roy. Lugdb.* 219. *Chenopodium foliis subtus farinosis rhomboïdeis dentatis superioribus integerrimis. Hall. helv. n°.* 1479. *Chenopodium rhombeo triangularibus suberosis : superioribus linearibus, fructificatione recta, racemo conglomerato. de Neck. Gallob. p.* 128. *Atriplex sylvestris, folio sinuato caudicante. Bauh. pin.* 119. Cette plante blanchit lorsqu'elle mûrit; ses feuilles sont rhomboïdales, triangulaires, rongées, postérieurement entieres; les supérieures sont oblongues; ses grappes sont droites, conglobées; ses épis sont alternes, sessiles, serrés; elle est représentée dans Blackwel, pl. 553, dans Fuschius, pl. 119, & dans la septieme Partie de *l'Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est annuelle, croît naturellement en France : on en voit aux environs de Paris, en Flandre, en Lorraine, &c. Elle est excellente pour engraisser les volailles.

SEPTIEME ESPECE.

La ſeptieme eſpece eſt la patte-d'oie verte, l'atroche ſauvage. *Chenopodium viride. Chenopodium foliis rhomboïdes, dentato ſinuatis, racemis ramoſis ſubfolioſis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *pl.* 619. *Flor. ſuec.* 213, 219. *Dalib. Pariſ.* 78. *Gmel. ſib.* 3, *p.* 79. *Scholl. Barb. n°.* 204. *Pollich. palat. n°.* 250. *Mœnch. haſſ. n°.* 213. *Matthuſch. ſil. n°.* 167. *Chenopodium foliis rhomboïdes dentatis, ſubtus incanis. Hall. helv. n°.* 1580. *Chenopodium opulaceum. De Neck. Gallob. p.* 130. *Chenopodium ſylveſtre, opuli folio. Vaill. Pariſ.* 36. *Chenopodium folio oblongo integro. Dill. App.* 62. *Atriplex ſylveſtris. Bauh. hiſt.* 2, *p.* 972. Sa tige eſt droite, verte, à angles, couleur de pourpre. Ses feuilles rameuſes ſont lancéolées, très-entieres, à peine à une ou deux dents. Ses grappes ſont filiformes, diviſées, longues, nues; les calices du fruit ſont à cinq angles aigus : c'eſt probablement une variété de l'eſpece précédente. Elle eſt repréſentée dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, pl. 7. Elle eſt annuelle, & croît abondamment dans les champs cultivés & les marais chauds.

HUITIEME ESPECE.

La huitieme eſpece eſt la patte-d'oie bâtarde : *Chenopodium hybridum. Chenopodium foliis cordatis, angulato-acuminatis, racemis ramoſis nudis. Flor. ſuec.* 214, 220. *Dalib. Pariſ.* 79. *Gmel. ſib.* 3, *p.* 76. *Mattuſch. ſil. n°.* 163. *Pollich. palat. n°.* 251. *Dœrr. naſſ. p.* 80. *Chenopodium foliis triangulari-ſagittatis infrà medium ſinuatis dentatis, racemis longiſſimis. Hort. Cliff.* 84. *Roy. Lugdb.* 219. *Chenopodium foliis glabris ſeptangulis, floribus paniculatis. Hall. helv. n°.* 1581. *Chenopodium foliis ſubcordatis petiolatis ſinuato-angulоſis, fructificatione conglomerato-racemoſis ſubnudis. De Neck. Gallob. p.* 129. *Chenopodium ſtramonii folio. Vaill. Pariſ.* 36. *Rai Angl.* 4. *p.* 125. *Chenopodium ſeu pes anſerinus*, 2. *Tabærn.* 428. *Atriplex ſylveſtris major, anguloſo folio. Barr. icon.* 540. *Solanum IV. tragi* 304. *Chenopodio affinis, folio lato laciniato in longiſſimum mucronem procurrente. Rai. Supp.* 123. Les feuilles de cette eſpece ſont en forme de cœur, anguleuſes, pointues, ſemblables à celles du *ſtramonium*; les grappes ſont rameuſes, très-grandes, nues. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Botanicon Pariſienſe* de Vaillant, pl. 7, fig. 2; dans *Tabernæmontanus*, p. 428; dans Barrelier, pl. 540, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France* : elle eſt annuelle, & croît naturellement dans les endroits cultivés.

NEUVIEME ESPECE.

La neuvieme espece est l'ambrosie commune, le piment : *Chenopodium Botrys. Chenopodium foliis oblongis, sinuatis, racemis nudis, multifidis. Linn syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 660. *Hort. Cliff.* 84. *Hort. Upf.* 55. *Mat. Med. p.* 73. *Roy. Lugdb.* 219. *Sauv. Monsp.* 273. *Gmel. Sib.* 3, *p.* 81. *Kniph. cent.* 9, *n°.* 20. *Blackwel. tom* 314. *Ludw. Ectyp. t.* 32. *Chenopodium foliis oblongis, semipinnatis, viscidis, rotundis dentatis. Hall. helv. n°.* 1585. *Botrys ambrosoïdes vulgaris. Bauh. pin.* 138. *Botrys. Dod. pempt.* 34. *Fucsh.* 179. *Mattusch.* 853. *Cam. epit.* 598. La racine de cette espece est petite, blanche, perpendiculaire, peu fibreuse ; sa tige est haute d'un pied, cylindrique, ferme, droite, velue. Ses feuilles sont oblongues, alternes, situées des deux côtés, sur de longs pétioles. Ses fleurs sont au sommet, disposées en grappes nues, qui se divisent plusieurs fois. Elle est représentée dans la neuvieme Centurie de Kniphof, n°. 20 ; dans Blackw. pl. 14 ; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 32, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* ; elle est annuelle & croît naturellement dans nos provinces méridionales, aux environs de Montpellier, d'Aix, &c. elle se plaît dans les endroits un peu humides ; cependant elle réussit très-bien dans les sables assez secs, elle se plaît sur-tout dans les plantations d'olivier ; elle se multiplie par semences ; la plante périt après la maturité de sa graine ; mais si on a pour lors la précaution de couper la plante à rase-terre, & de mettre les racines sous un chassis ordinaire, elle repousse au printemps suivant.

On attribue à cette plante une vertu anti-hystérique, emmenagogue, anti-spasmodique, litontriptique & anti-vénérienne. Son infusion théiforme ou sa conserve, prise intérieurement, est très-bien indiquée dans la suppression des menstrues & des lochies ; on l'applique aussi extérieurement en forme de cataplasme sur la région de la matrice : cette plante est encore très-vantée dans l'asthme humide, & l'orthopnée. On l'ordonne pour cet effet en poudre à la dose d'un gros, incorporée avec du miel ou du sirop. Matthiole assure avoir guéri, par l'usage de ce remede, des personnes qui crachoient le pus. Hermann conseille l'eau distillée du piment pour les enfans qui ont le ventre enflé : on la leur fait prendre par cuillerée ; cette eau est encore carminative.

Camerarius dit que dans la Misnie, on la mâche, & on l'avale avec un peu de vin, ou même on en fait avec le miel un électuaire excellent dans les maladies du poumon. Ettmuller prétend que c'est un remede éprouvé dans l'inflammation des hypocondres des enfans ; on leur en donne le suc mêlé avec de la bouillie.

DIXIEME ESPECE.

La dixieme espece est la patte-d'oie d'un vert-d'eau, autrement glauque. *Chenopodium glaucum. Chenopodium foliis ovato-oblongis repandis, racemis nudis simplicibus glomeratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 621. *Flor. suec.* 215, 221. *Dalib. Paris.* 77. *Pollich. pal. n°.* 252. *Mænch. hass. n°.* 215. *Chenopodium foliis oblongis sinuatis, subtus incanis. Hall. helv. n°.* 1584. *Chenopodium foliis ovato-oblongis repande sinuatis florum racemis glomeratis ex alâ solitariis. Vir. Cliff.* 22. *Hort. Cliff.* 85. *Roy. Lugdb.* 219. *Chenopodium angustifolium laciniatum minus. Tourn. inst.* 506. *Atriplex angustifolia laciniata. Bauh. hist.* 2, *p.* 472. *Atriplex sylvestris secunda. Tabernæm. p.* 427. Les feuilles de cette espece sont ovales, oblongues, recourbées, sinuées; les grappes des fleurs sont conglomerées; elles sortent des aisselles des feuilles, & sont solitaires. Elle est représentée dans l'histoire des Plantes par Bauhin, t. 2, p. 473; dans Tabernæmontanus, pl. 427, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est annuelle; elle vient pour l'ordinaire sur les fumiers.

ONZIEME ESPECE.

L'onzieme espece est le chenopode puant, la vulvaire, l'herbe puante; l'arroche puante: *Chenopodium vulvaria. Chenopodium foliis integerrimis rhombeo-ovatis, floribus conglomeratis axillaribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 621. *Flor. suec.* 216, 222. *Mat. Med. p.* 274. *Dalib. Paris.* 77. *De Neck. Gallob. p.* 128. *Scop. carn.* 2. *n°.* 287. *Pollich. palat. n°.* 253. *Mænch. hass. n°.* 226. *Mattusch. sil. n°.* 169. *Dærr. nass. p.* 80. *Chenopodium foliis triangulari-ovatis. Hort. Cliff.* 84. *Roy. Lugdb.* 218. *Chenopodium caule diffuso, foliis obtusis lanceolatis. Hall. helv. n°* 1577. *Atriplex fœtida. Bauh. pin.* 49. *Bauh. hist.* 2, *p.* 974. *Moris. hist.* 2, *p.* 605. *Vulvaria. Dalech. hist.* 543. *Tabernæm.* 428. *Black. t.* 100. *Garosmus dod.* 616. La racine de cette plante est blanche, ligneuse, garnie de fibres; elle pousse des tiges rampantes, branchues, longues d'environ un pied, rondes & comme cendrées, accompagnées de feuilles vertes, brunes en dessus, argentées & luisantes en dessous, arrondies, inégales, de la figure des feuilles de l'arroche blanche, quoique plus petites: les fleurs de cette plante sont attachées au sommet des rameaux; elles sont sans pétales, petites, composées de plusieurs étamines & d'un pistil, renfermés dans un calice divisé en cinq parties

Sa semence est menue, lisse, noirâtre, presque ronde & applatie, contenue dans une capsule figurée en étoiles, & qui étoit l'ancien calice de la fleur : cette derniere paroît ordinairement en Juillet. Cette espece est représentée dans l'histoire des Plantes par Morison, tom. 2, pl. 31, fig. 6, dans Blackwel, pl. 100, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît le long des murailles, dans des endroits secs, elle a une odeur d'excrément, quand on la broie, aussi s'en sert-on pour attraper les jeunes Botanistes; elle est néanmoins un bon anti-hystérique; on l'emploie même avec succès en décoction & en lavement contre les vapeurs; quelquefois on en fait une conserve avec du sucre; plusieurs la prescrivent même sous une infusion théiforme. Tournefort recommande la teinture de ses feuilles dans l'esprit-de-vin, pour guérir les passions hystériques.

DOUZIEME ESPECE.

La douzieme espece est le chenopode polysperme : *Chenopodium polyspermum. Chenopodium foliis integerrimis ovatis, caule decumbente, cymis dichotomis aphyllis axillaribus. Linn. syst. plant. edit. Reich.* 621. *Gmel. sib.* 3, *p.* 82. *De Neck. Gallob. p.* 128. *Scop. carn.* 2. *n°. p.* 280. *Pollich. palat. n°.* 254. *Manch. hass. n°.* 217. *Chenopodium foliis ovatis integerrimis, caule decumbente. Virid. Cliff.* 21. *Flor. suec.* 217, 223. *Roy Lugdb.* 217. *Dalib. Paris.* 77. *Chenopodium caule erecto, foliis ovatis integris. Hall. helv. n°.* 1276. *Blitum foliis ovatis. Hort. Cliff.* 28. *Blitum majus polyspermum à seminis copiâ. Moris. hist.* 2, *p.* 599. *Blitum sylvestre. Camer. épit. p.* 237. *Blitum polyspermum. Bauh. pin.* 118. *Polisporon cassiani, bassii, angulare. Lob. hist.* 128. La tige de cette espece est couchée; ses feuilles sont très-entieres; ses bouquets de fleurs sont fourchus, axillaires, à une seule piece. Cette plante est représentée dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 2, pl. 30, fig. 6. Elle est annuelle & se trouve dans les jardins cultivés : on prétend que c'est une excellente nourriture pour les poissons.

TREIZIEME ESPECE.

La treizieme espece est la blanquette : *Chenopodium maritimum. Chenopodium foliis subulatis, semi-cylindricis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 622. *Gmel. sib.* 3. *p.* 82, *n°.* 64. *Act. Stockh*, 1743. *p.* 107. *Scop. carn.* 2, *n°.* 283. *Scholl. Barb. n°.* 209. *Flor. Dan. t.* 489. *Chenopodium foliis subulatis, supernè planis, subtus convexis. Hort. Cliff.* 86. *Flor. suec.* 218, 224. *Roy. Lugdb.* 220. *Kali minus album, semine*

ſplendente. Bauh. pin. 289. *Moriſ. hiſt.* 2, *p.* 610, *ſect.* 5. Les feuilles de cette eſpece ſont blanchâtres, en forme d'alène à demi-cylindriques, ſupérieurement planes, convexes en deſſous ; ſa ſemence eſt brillante. Elle eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 489, & dans l'Hiſtoire des Plantes, par Moriſon, ſect. 3, pl. 33, fig. 3 : on en trouve aux environs de la mer, dans nos provinces maritimes : elle eſt extrêmement ſalée, on en tire la ſoude blanche du Languedoc.

GENRE IV.

La Bette.

Ce genre, connu ſous le nom botanique de *Beta. Linn.* a pour caractere d'avoir le calice concave, perſiſtant, diviſé en cinq pieces ovales, oblongues, obtuſes, ſans corolle ; les étamines ſont au nombre de cinq ; leurs filamens ſont en forme d'alène, oppoſés aux feuilles du calice & de leur longueur ; les antheres ſont obrondes ; le piſtil eſt compoſé d'une eſpece d'embryon au bas du receptacle, de deux ſtilets très-courts élevés, & de ſtigmates aigus ; le péricarpe eſt une capſule placée entre le fond du calice, à une loge tombant ; la ſemence eſt unique, en forme de reins, applatie, enveloppée dans le calice. M. le Chevalier de Linné admet trois eſpeces de bettes qui ſe trouvent, ou du moins qu'on cultive en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt la bette commune : *Beta vulgaris. Beta floribus congeſtis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 623. *Mat. Med. p.* 74. *Mill. Dict. n°.* 3. *Beta. Hort. Cliff.* 83. *Hort. Upſ.* 56. *Roy Lugdb.* 220. *Beta rubra vulgaris. Bauh. pin.* 118. *Kniph. cent.* 12, *n°.* 14. *Blackw. t.* 235. La racine de cette eſpece eſt cylindrique, fuſiforme, longue, rouge & groſſe ; ſes feuilles ſont grandes, longues, très-entieres, ſe prolongeant ſur le pétiole qui eſt applati, épais, large & rouge : les feuilles caulinaires ſont alternes ; les tiges ſont cannelées, branchues, hautes de deux coudées ; les fleurs ſont axillaires ou au ſommet ; les folioles de leur calice ſont dentées par la baſe. Cette eſpece eſt repréſentée dans la douzieme Centurie de Kniphof, n°. 14, & dans Blackwel, pl. 235. Elle eſt biſannuelle ; on croit qu'elle vient naturellement aux bords de la mer ; les Jardiniers la cultivent comme plante potagere.

On en diſtingue chez les maraichers quatre eſpeces, qui ne ſont

que des variétés. La premiere est celle que nous venons de décrire ; la betterave rouge , *Beta rubra major ; Bauh. pin.* 118. Quoiqu'elle ne donne ordinairement sa graine que la seconde année , elle est annuelle pour l'usage (il en est de même de la plûpart des plantes potageres) : sa racine est longue de dix à douze pouces sur trois ou quatre pouces de diamètre , en dedans & en dehors , de couleur de sang ; elle doit être lisse , unie & unique , & non-divisée en plusieurs grosses racines ; ses feuilles sont grandes , peu nombreuses , d'un violet très-clair , unies par les bords , portées par de grosses queues larges & cannelées ; leur grosse arête ou côte , & toutes les parties nerveuses sont teintes d'un rouge amaranthe. Si les feuilles sont nombreuses , d'un rouge vif mêlé de vert , & si la racine est marbrée de rouge & de quelque autre couleur , la plante est dégénérée & sans qualité.

La seconde variété est la petite betterave rouge ; la betterave de Castelnaudari. *Beta rubra minor.* Dans toutes ses parties elle est beaucoup moindre que la précédente , supérieure par ses bonnes qualités & par un petit goût de noisette , ses feuilles sont moins allongées , moins grandes , & de couleur moins foncée.

La troisieme variété est la betterave jaune , *Beta lutea major. Bauh. pin:* 118. Cette variété est fort à la mode ; & ne differe de la grosse betterave , que par la couleur jaune , qui teint sa racine en dehors & en dedans , la queue , la côte & les nervures de ses feuilles ; dans le reste elle est d'un assez beau vert.

La quatrieme variété est la betterave blanche , *Beta pallida vivens major. Bauh. pin.* Tout ce qui est violet ou rouge dans la grosse betterave , est blanc ou verd-pâle dans cette variété qui est plus tendre , mais plus insipide. La betterave demande un bon terrein-meuble , ou ameubli par de profonds labours ; on la seme dès le commencement de Mars en terre chaude & légere ; quinze jours ou trois semaines plus tard en terre forte & froide ; semée en planches , ou , pour mieux dire , en bordures , elle ne demande d'autre façon que d'être éclaircie , lorsque le jeune plant pousse sa cinquieme ou sixieme feuille , de sorte que chaque pied soit éloigné de l'autre de neuf à douze pouces , d'être sarclée au besoin , & d'être quelquefois arrosée.

Au commencement de Novembre , il faut arracher les betteraves , en tondre & retrancher toutes les feuilles , les laisser un ou deux jours à l'air , s'il ne gêle point ; les bien nétoyer de terre , les enfermer dans une cave seche ou dans la serre , sans les couvrir de terre , ni de sable , ni de paille , excepté pendant les grands froids , qui pourroient pour lors pénétrer dans la serre. Au commencement de Mars suivant , si vous replantez quelques pieds de betterave , ils poussent bientôt des feuilles , & ensuite chacun une seule tige , qui parvient à la hauteur de quatre ou cinq pieds sur plus d'un pouce de diamètre à sa naissance ; elle est cannelée dans toute sa longueur , du côté du soleil , teinte de la même

couleur que sa racine, garnie d'un grand nombre de rameaux; d'une extrêmité à l'autre de ces rameaux, il se développe, à mesure qu'ils s'alongent, de petites feuilles longuettes & fort étroites, sous l'aisselle desquelles il naît deux ou trois petites fleurs, immédiatement des rameaux & sans pédicule. Lorsque la graine est mûre, toute la plante se desséche & périt; cette graine se conserve bonne à semer pendant deux ou trois ans; plus vieille, elle est sujette à dégénérer.

La racine de betterave est fort saine, & quoiqu'elle ne plaise pas à tout le monde, beaucoup de personnes s'en accommodent: on la mange en salade avec la mâche ou le céleri; cuite à l'eau, ou au four, ou sous la cendre chaude; on la mange aussi avec l'oignon cuit sous la braise, accompagné de capres, de capucines, d'anchois & de cornichons; c'est une des salades d'hiver qui fait le plus de plaisir & d'honneur sur une table bien servie: on l'apprère encore à la poële avec l'oignon roussi dans le beurre; mais ce ragoût, qui n'est guere connu qu'à Paris, a fort peu de partisans ailleurs. Les betteraves poussent dans les serres pendant l'hiver de petites feuilles dont on fait usage pour les salades de cette saison; elles sont agréables par leur couleur vive qui tranche avec le blanc. M. Margraff a tiré de la racine de betterave un suc pur & assez abondant.

Cette même racine, pilée avec du beurre frais & incorporée ensemble, est très-bonne contre les inflammations des hémorrhoïdes; on se sert de ses feuilles pour les mêmes maladies, ou on emploie celles de l'espece suivante.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la poirée: *Beta cicla. Beta floribus ternis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 623. *Mat. Med. pag.* 74. *Syst. vegetab. p.* 217. *Beta* (*hortensis*) *foliis radicalibus petiolatis caulinis sessilibus, spicis lateralibus longissimis. Mill. Dict. n°.* 2. *Beta alba vel palescens quæ cicla officinarum. Bauh. pin.* 118. *Beta communis viridis. Bauh. pin.* 118. Cette espece ne differe de la précédente que par ses racines qui sont moins grosses & blanches, & en ce que ses feuilles ne sont pas rouges; elle est pareillement annuelle pour l'usage & bisannuelle pour la graine. On donne pour sa variété la poirée à cardes. *Beta pedunculis edulibus*; on la distingue par le vert de ses feuilles qui est très-blond, & par la largeur & l'épaisseur de leurs queues & de leurs côtes. Elle est fort sensible aux fortes gelées, mais elle a une sous-variété qui supporte mieux les rigueurs de l'hiver; elle est un peu moins tendre & d'un verr moins clair. La principale variété se nomme la blonde, & la sous-variété la demi-verte. La culture de la poirée est fort aisée, & toute terre lui est bonne, en la préparant à l'ordinaire par un bon labour: on

on la seme au mois de Mars dans les terres légeres, & en Avril dans les terres fortes; c'est par volée ou par rayons qu'on répand la graine à huit pouces de diamètre d'un rayon à l'autre. Six semaines après qu'elle a été semée, on peut commencer à s'en servir; & dans cette saison où la racine est encore foible, on la coupe à fleur de terre, elle repousse de nouvelles feuilles, & plus elle est coupée souvent, plus la feuille est tendre & onctueuse; elle devient dure & seche, quand elle est vieille; on peut en semer tous les mois jusqu'en Août, & cette derniere semée est celle qui rapporte le plutôt & le plus abondant même au printemps suivant; mais aussi elle est plus délicate à passer l'hiver, il faut la couvrir, si on ne veut pas courir le risque de la perdre.

La premiere qu'on a semé en Mars, ayant plus de force, résiste mieux, mais donne plus tard; il faut couper celle-ci à fleur de terre au mois de Septembre, pour lui faire repousser de nouvelles feuilles pendant l'automne.

On découvre après les gelées, celle qui a été couverte, on lui donne un petit serfouillage, qui la met en train de pousser; & quand elle est bonne à cueillir, on éclate les feuilles à fleur de terre, sans se servir d'aucun instrument; le cœur en pousse successivement pendant deux ou trois mois; lorsqu'il commence à s'allonger pour faire son montant, on l'abandonne, la nouvelle semence supplée pour lors à la vieille.

Pour ce qui concerne la culture de la variété, c'est-à-dire, de la blonde, on ne doit la semer qu'au printemps, pour en jouir en été & en automne, passé lequel temps on la détruit, en réservant seulement quelques pieds pour graine, qu'on couvre le mieux qu'on peut pendant l'hiver. La demi-verte doit se semer à la fin de Juin, & se replanter à la mi-Août, en bordures ou en planches, à quinze pouces de distance en tout sens, après lui avoir coupé la moitié des fleurs & le bout de la racine.

L'un & l'autre, tant variété que sous-variété, demandent des arrosemens fréquens pendant la chaleur, c'est ce qui rend la côte tendre; il faut couvrir exactement la poirée pendant les gelées, avec la litiere seche, on la découvre au printemps à peu-près de la même maniere que les artichaux; sa carde est bonne à la mi-Mai: nos Maraichers coupent entiérement le pied, parce que l'usage les y force, & qu'elles ne seroient pas de vente en feuilles détachées; les Particuliers qui sont bien-aises de prolonger la durée de la vie de cette plante, se contentent seulement d'éclater les plus larges feuilles, en les tirant sur le côté; celles qui restent autour du cœur se fortifient, & sont bonnes successivement pendant un mois ou six semaines; lorsqu'enfin elles commencent à monter, on marque les pieds qu'on veut garder pour graine, & on détruit le reste.

Toutes les variétés de poirée ne se multiplient que de graine qu'on recueille au mois de Septembre sur les pieds qui ont hiverné; & comme

ils s'écartent & s'élevent fort haut, il faut les lier à des échalats pour les soutenir, sans quoi le vent les renverse; on les coupe lorsque la graine est mûre en partie, c'est-à-dire, lorsqu'elle passe du verd à une couleur cendrée ou rousseâtre; on la laisse encore au soleil pendant quelques jours, & on l'enferme tout de suite, elle se conserve bonne huit ou dix ans.

On emploie la poirée blanche dans les alimens, où on la mêle avec l'oseille pour l'adoucir, soit pour les soupes, soit pour les farces; elle est douce & fort salutaire; les cardes sont un peu fades, & ne sentent même quelquefois que la terre, aussi est-on obligé de les bien assaisonner; on les mange au jus ou au beurre, avec du fromage de gruyere ou de parmesan que l'on rape dessus; on choisit pour cet effet les plus blanches & les plus épaisses; après avoir bien ôté toutes les feuilles, on les coupe en morceaux environ de la longueur du doigt; on enleve les fibres, s'il y en a, on lave ces morceaux, & on les fait blanchir à l'eau, après quoi on les met dans une casserolle avec du jus ou de la moëlle de bœuf, on assaisonne & on fait mitonner le tout: lorsque les cardes sont cuites, on y met un filet de vinaigre, on dégraisse bien, & on les sert chaudes; on peut encore les accommoder de la même maniere que les cardes d'artichaux.

On se sert de la poirée en médecine; sa feuille est émolliente, adoucissante, laxative, dessicative & abstersive; on l'emploie dans les décoctions ordinaires & dans les lavemens; son jus en particulier, bien passé & bien purifié, donné en lavement, est très-vanté pour évacuer les matieres fécales qui résistent aux autres lavemens laxatifs; cette même feuille appliquée extérieurement sur la peau, lorsqu'elle a été rongée par les véficatoires & les caustiques, facilite l'écoulement des humeurs; on l'applique de même sur les tumeurs pour attirer la matiere, & elle aide beaucoup à les faire aboutir; on s'en sert encore contre les hémorrhoïdes enflammées; si elle ne les fait pas percer, du moins elle dissipe l'inflammation & les fait retirer; il est bon de les étuver préalablement avec le suc exprimé: le suc de cette même plante, aspiré par le nez, & mêlé avec un peu de bouillon du pot, sans sel, débouche les conduits & dissout la pituite qui s'y est épaissie: un morceau de la côte ou de la racine hâchée & pilée de même, & introduite dans les narines, procure le même effet; le suc de la racine de cette plante est aussi un bon sternutatoire; mis avec son mare dans les narines, lorsqu'on a la migraine ou le mal de tête, il soulage beaucoup en facilitant l'écoulement des sérosités; on se sert encore de la racine pour lâcher le ventre aux enfans; on en introduit pour cet effet un morceau dans le fondement après avoir soupoudré de sel.

Simon Pauli recommande le suc de la bette dans les fluxions invétérées des yeux, lesquelles causent quelquefois l'ophtalmie: cet Auteur avoit coutume de délayer ce suc avec de l'eau de marjolaine, remede

que quelques auteurs regardent comme un ſecret. Alaus Borrichius prétend que le ſuc de bette eſt dangereux, & un errhin fort nuiſible, ce qu'il confirme par l'expérience d'une fille nubile qui, en badinant, mit une certaine quantité de ce ſuc dans les narines, ſans en être d'abord incommodée, mais peu de temps après elle ſouffrit les douleurs les plus cruelles, & ſa tête enfla de telle ſorte qu'elle paroiſſoit deux fois plus groſſe que dans l'état naturel ; elle ſe plaignit pendant pluſieurs jours de vertiges, d'anxiété, d'inſomnie & de douleurs très violentes ; enfin elle fut guérie peu-à-peu de ſes maux, par les ſoins de Borrichius qui, après avoir employé les remedes généraux, lui fit un errhin contraire au précédent, compoſé de lait nouvellement tiré & encore tiéde.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt la Bette maritime : *Beta maritima. Beta floribus geminis. Linn. ſyſt. nat. edit. Reich. t.* 1, *pag.* 623. *Syſt. veget. p.* 417 *Beta caulibus decumbentibus, foliis triangularibus petiolatis. Mill. Dict. n°.* 1. *Beta ſylveſtris maritima. Bauh. pin.* 118. *Rai Angl.* 4, *p.* 127. Cette eſpece ne différe de la commune qu'en ce quelle fleurit la premiere année, que ſes feuilles ſont obliques ou verticillées, & que les folioles de ſon calice ne ſont pas égales par leur carêne, ni dentées à une dent. Cette eſpece eſt repréſentée dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France* : elle croît en Flandres ſur les bords de la mer

GENRE V.

La Soude.

Ce genre connu en Botanique ſous le nom de *ſalſola. Linn. kali. Tourn.* a pour caractere d'avoir le périanthe de ſon calice à cinq feuilles, ovales, concaves, perſiſtantes ; il n'y a point de corolle, à moins de prendre le calice pour la corolle ; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, très-courts, inſérés aux folioles du calice : le germe du piſtil eſt globuleux, le ſtyle eſt partagé en deux ou en trois, court, les ſtigmates ſont recourbés ; le péricarpe eſt une capſule ovale, enveloppée par le calice, à une loge ; la ſemence eſt unique, très-grande, ſpirale, en forme de coquille ; on en diſtingue en France trois eſpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la soude commune : *Salsola soda. Salsola herbacea patula, foliis inermibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 625. *Guett. Stamp.* 426. *Sauv. Monsp.* 7. *Mill. Dict. n°.* 3. *Jacq. Hort. t.* 68. *Salsola foliis mollibus teretibus longissimis, spicâ terminante. Gmel. sib.* 3, *p.* 83, *n°.* 63. *Kali majus cochleato semine. Bauh. pin.* 287. *Kali. Dod. pemp.* 81. *Soda, kali maxima, sedi medii folio. Lob. icon.* 374. Les feuilles de cette espece sont longues, charnues, étendues, approchant du cendré, rayées supérieurement de trois lignes vertes, étroites, ayant le bord de la base membraneux, diaphane. Cette espece est annuelle, elle est représentée dans Lobel, pl. 394, dans le jardin de Vienne, par Jacquin, pl. 68, & dans la septieme Partie de *notre Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement en Provence, aux environs de Montpellier & de Marseille ; la soude d'Espagne s'y est naturalisée ; je ne puis mieux finir ce qui concerne la soude commune, qu'en vous faisant part d'une conversation que j'eus en 1769 à Lyon, avec feu M. Fouquet, Démonstrateur en Chimie, & vice-Secrétaire de la Société d'Agriculture de cette même Ville.

« Vous avez, lui dis-je, beaucoup de terres incultes aux environs de la mer, qui ne vous font d'aucun profit ; il s'agit de découvrir quelques plantes qui puissent s'y multiplier, & qui augmentent en même-tems les revenus du domaine des particuliers. On n'a pas attendu jusqu'à présent, me répondit-il, pour s'en occuper ; la Société d'Agriculture de Rouen a travaillé sur cet objet ; M. son Secrétaire, ajouta M. Fouquet, m'a même écrit à ce sujet. En Mars 1763, j'ai lu dans une séance de l'Académie de Caen un Mémoire sur le kali, connu plus communément sous le nom de soude : j'ai démontré dans ce Mémoire que cette plante étoit la seule qui convenoit sur nos côtes, & qu'en la cultivant, nous ne manquerions pas d'en tirer de très-grands avantages. Je connois cette plante, lui repartis-je, mais la meilleure est celle qui croît sur les côtes maritimes des Royaumes de Valence, de Murcie, de Grenade, & notamment aux environs d'Alicanthe & de Carthagene ; ces pays sont très-chauds & leurs climats sont bien différens de celui de cette province. Jamais le kali d'Alicante & de Carthagene ne pourra réussir sur les côtes de Normandie ; il se plaît, me répliqua-t-il aussi-tôt, sur les côtes de Marseille & aux environs de Montpellier, il s'y est même en quelque façon naturalisé ; pourquoi ne réussiroit-il pas pareillement sur nos côtes ? Quelle différence, lui dis-je, de vos côtes à celles des provinces méridionales, pour le degré de chaleur ! soit : la semence ne viendra peut-être pas en maturité dans notre pays ; j'y con-

ſens: nous en ſerons quittes pour en faire venir annuellement des Provinces méridionales; mais nous n'en éleverons pas moins une plante utile; ce n'eſt pas uniquement ſa ſemence, mais bien toute la plante elle-même qui fournit le ſel de ſoude; le varec nous donne bien de la ſoude, celle qu'on employe à Cherbourg en provient; pourquoi, m'ajouta t-il, le kali que nous cultiverions ſur nos côtes, ne nous en fourniroit-il pas? c'eſt ſimplement dans la récolte de la ſoude, que conſiſte l'utilité du kali. Vous ne diſconviendrez pas, continua toujours M. Fouquet, en m'adreſſant la parole, que malgré la différence de nos climats à celui de Carthagene, ſi le varec de nos côtes & celui des Iles Ilieres en Angleterre, fourniſſent de la ſoude, à plus forte raiſon le kali qu'on cultiveroit ici en donneroit-il même de la meilleure & en plus grande quantité; qui nous empêche donc de cultivet cette plante? Elle ſe plaît dans des terreins maigres, ſablonneux & empreints de ſels marins; & c'eſt-là préciſément la nature du ſol des environs de nos côtes maritimes. Je ne peux m'empêcher, lui répondis-je alors, d'être de votre ſentiment, & en effet, je penſe que c'eſt-là le vrai moyen de tirer avantage de ces terreins incultes: mais une choſe m'embarraſſe, c'eſt la culture de cette plante; elle eſt des plus faciles; on recueille ſa graine quand elle eſt bien mûre: au mois de Mars ou d'Avril de l'année ſuivante, on prépare la terre qu'on lui deſtine par une légere culture, on n'emploie même pour le labour qu'une ſimple pioche, après quoi on répand la graine; en automne, lorſque la plante commence à mûrir, on la coupe, on la fait ſécher, on la ramaſſe en tas & on la brûle; voilà toute la façon. Quelques-uns ſement du kali dans leurs champs de bled, cette plante n'empêche pas la récolte de froment; elle ne commence même à pouſſer que dans le temps de la moiſſon, & par conſéquent elle ne peut lui nuire.

N'y auroit-il point encore quelqu'autre plante qui puiſſe nous fournir abondamment de la ſoude, & qui ſe plaiſe ſur nos côtes maritimes? Oui, ſans doute, il y en a, Monſieur, dit cet habile Chimiſte; l'abſynthe maritime, que vous nommez en Botanique, *Abſynthium maritimum, tenuifolium incanum*, & qui croît même naturellement ſur nos côtes, pourroit très-bien remplacer le kali; cette plante fournit de même que lui, une grande quantité d'alkali fixe minéral, & conſéquemment ne mérite pas moins d'être cultivée.

Qu'entendez-vous, lui dis-je, par alkali fixe minéral? Il me ſemble que, par la dénomination même de cette ſubſtance, il implique qu'elle ſe trouve dans les plantes. L'alkali fixe minéral eſt la même choſe que l'alkali marin; c'eſt une ſubſtance ſaline, alkaline & fixe qui ſert de baſe à l'acide du ſel commun, & qui forme avec lui le ſel neutre naturel, diſſout en grande quantité dans l'eau de la mer, & connu ſous le nom de ſel marin ou de ſel commun. Comme le ſel eſt une production de la nature, & qu'il n'appartient ni au regne végetal, ni au regne animal, on

l'a rangé dans la classe des minéraux : c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom d'alkali minéral ; ce sel n'est point deliquescent. Il passe dans le regne végétal par le moyen de la transpiration & des sucs nutritifs des plantes, & dans le regne animal par le moyen des alimens ; l'humidité de l'air en est pour l'ordinaire le véhicule ; c'est à ce sel, que les plantes que l'on cultive sur le bord de la mer, doivent leur principal accroissement ; elles s'en nourrissent, pour ainsi dire, leur aspect extérieur le démontre assez. Les mêmes plantes qui ont une couleur verte dans l'intérieur des terres, si on les transporte, & si on les cultive sur les bords de la mer, acquierent une couleur blanchâtre, & sont enveloppées d'une espece de duvet, qui jusqu'à présent en a imposé, & a fait regarder ces plantes comme une espece distincte & séparée de celles que nous cultivons dans l'intérieur des terres. Il est aisé de se convaincre de ce que j'avance. Que l'on transporte sur le bord de la mer la jacobée, l'*absynthium tenuifolium incanum* ; qu'au contraire l'on plante dans l'intérieur des terres le rhamnoide, & les deux autres plantes, on remarquera pour lors la différence visible qui se trouvera entre les uns & les autres de ces végetaux placés dans ces endroits différens, & ce qui plus est, le tamarisc, l'absynthe & quelques autres plantes cultivées sur le bord de la mer, donnent de l'alkali fixe minéral, tandis que les mêmes plantes cultivées dans l'intérieur de nos terres, ne fournissent que l'alkali végétal ; M. Duhamel l'a même observé. Passons actuellement aux vertus du kali ; les Médecins lui attribuent une vertu apéritive, diurétique, & anti-ulcéreuse ; on fait usage en cette qualité de toute la plante ; mais quand il y a inflammation dans la vessie, il faut bien se donner de garde de la prescrire ; l'âcreté de son sel l'augmenteroit infailliblement, & cette plante, loin d'être de quelqu'utilité, deviendroit pour lors très-nuisible. Quand on veut s'en servir extérieurement pour les ulceres & autres maladies de la peau, il faut la piler & l'appliquer sur la partie affectée : le principal usage du kali est d'en obtenir de la pierre qu'on nomme de soude ; pour la préparer, on coupe l'herbe quand elle est dans sa parfaite grandeur, & on la laisse sécher sur le terrein ; on la met ensuite brûler & calciner dans de grands trous faits exprès en terre, qu'on a soin de boucher de façon qu'il n'y entre de l'air, que pour entretenir le feu ; la matiere se réduit non-seulement en cendres ; mais comme il y en a beaucoup qui contiennent une bonne quantité de sel, & qu'elle est calcinée pendant long-temps par un feu de reverbere qui vient de la plante même, & qui est allumé dans le fourneau souterrain, ses parties s'unissent & s'accrochent tellement les unes aux autres, qu'il s'en forme une espece de pierre fort dure ; on est même obligé de la casser avec des marteaux ou d'autres instrumens, pour la retirer des trous, quand elle est refroidie. C'est de cette pierre dont on se sert pour le savon, pour laver & pour lessiver. La plupart des Blanchisseuses de Paris en font usage

en guiſe de cendres de bois; mais on doit obſerver que cette ſubſtance élime & détruit bientôt le linge ſi on n'a pas l'attention de proportionner une quantité convenable d'eau pour bien l'étendre ; & ſi on ménage le ſel dans la leſſive, il en arrive un autre inconvénient; le linge ſe trouve fort mal blanchi, d'autant plus que les Blanchiſſeuſes ont formé la mauvaiſe habitude de ne pas aſſez laver & frotter avec leurs mains ; quand la ſoude eſt mauvaiſe, elle fait même des taches brunes ; la meilleure ſoude eſt celle qui ſe met d'elle-même en pierre dure & ſonnante, de couleur griſe, tirant ſur le bleu, parſemée de petits trous ; la ſoude d'Alicante eſt de cette eſpece ; celle de Carthagene eſt plus noire & moins eſtimée. Pour que la ſoude ſoit bonne, il faut qu'en en mouillant un morceau avec la ſalive, elle répande une odeur de violette mêlée de volatils urineux ; on tire un ſel fixe de la pierre de ſoude ; ce ſel eſt cauſtique & ſert à faire des pierres à cautere, & pluſieurs autres préparations chimiques. Le fameux ſel de Seignette ſe prépare avec la cendre de kali.

M. Valmont de Bomare obſerve qu'ayant fait battre dans la rue & par un temps couvert, une balle de ſoude qui peſoit 858 livres, il la fit peſer de nouveau après avoir été miſe en poudre groſſiere, ſon poids ſe trouva augmenté de 13 livres, & une autre fois de 19 ; d'où il conclut qu'un Marchand ne ſe trouve par-là jamais dupe de la pouſſiere qui s'exhale, quand on pulvériſe en plein air la pierre de ſoude ; auſſi tous les débitans de ſoude ne la font piler qu'au grand air ; un ouvrier ne tiendroit pas même long-temps à cette opération, s'il opéroit dans un lieu clos.

En ſemant ſur nos côtes maritimes du kali, nous nous procurerons de la ſoude ; & en nous en procurant, nous nous trouverons en état d'établir des manufactures de ſavon, de verreries, ce qui n'eſt pas d'une petite conſéquence pour un pays, outre les remedes ſalutaires que cette plante nous fournit. On ne peut donc mieux faire que d'en introduire la culture dans nos domaines maritimes : ce ſera une branche conſidérable de commerce qu'on ouvrira pour le pays. Les habitans des Iles Ilieres ſont très pauvres ; ils n'ont pour vivre d'autre reſſource que de faire la ſoude ; ils y travaillent au mois de Juin ou de Juillet au plus tard ; ils employent pour la faire indiſtinctement toutes ſortes d'algues-marines, & principalement le varec ; nous aurons occaſion d'en parler dans la ſuite de cet ouvrage.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece de kali, eſt le kali hériſſé : *Salſola hirſuta. Salſola herbacea diffuſa foliis teretibus obtuſis tomentoſis. Linn. ſiſt. plant.*

edit. Reich. tom. 1, *p.* 626. *Œd. Flor. Dan.* 187. *Chenopodium hirsutum. Sp. pl.* 1, *p.* 221. *Kali minus villosum. Bauh. pin.* 289. *Kali parvum hispanicum. Bauh. hist.* 3, *p.* 702. Ce kali est herbacé, couché, ses feuilles sont cylindriques, obtuses, cotonneuses : il est annuel, on en trouve sur les bords de la mer, aux environs de Montpellier ; il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 187, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le kali en arbrisseau : *Salsola fruticosa. Salsola erecta fruticosa, foliis filiformibus obtusiusculis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 627. *Kniph. cent.* 11, *n°.* 20. *Chenopodium foliis linearibus teretibus carnosis, caule fruticoso. Hort. Cliff.* 86. *Sp. pl.* 1, *p.* 221. *Roy. Lugdb.* 220. *Guett. Stamp.* 2, *p.* 425. *Chenopodium, sedi folio minimo, fructescens perenne. Duhamel. arb.* 1, *p.* 163. *Lerchea foliis obtusis. Hall. Goet.* 21. *Kali species vermicularis marina arborescens. Bauh. hist.* 3, *p.* 704. *Anthyllis Chamæphythides frutescens. Bauh. pin.* 232. *Sedum minus arborescens. Munt. hist.* 469. Les tiges de cette espece sont en arbrisseau, droites ; les feuilles sont linéaires, charnues, cylindriques, supérieurement un peu planes, glabres, un peu aiguës. Les fleurs sont axillaires, au nombre de trois, sessiles ; le calice est roussâtre, concave ; les étamines sont au nombre de cinq, droites ; les antheres sont jaunes, couchées au-dehors ; le germe est cylindrique ; les styles sont au nombre de trois, pourpres. Cette espece est vivace & mise au nombre des arbustes ; elle est représentée dans l'onzieme centurie de Kniphoff, n°. 20 ; dans le Traité des Arbres & Arbustes de Duhamel, pl. 62, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle de la France* : elle croît en France sur les bords de la mer, elle demande à Paris l'orangerie pendant l'hyver.

GENRE V.

L'Orme.

Le caractere de ce genre connu sous le nom d'*ulmus*, est d'avoir le périanthe du calice monophille, turbiné, ridé ; le lymbe est fendu en cinq, droit, colorié intérieurement, persistant, on ne remarque aucune corolle ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alêne, le double plus longs que le calice ; les antheres sont à quatre sillons, droites, courtes ; le germe du pistil est orbiculé, droit, les styles

ſtyles ſont au nombre de deux, plus courts que les étamines, réfléchis; les ſtigmates ſont poileux. Le péricarpe eſt une baye ovale, grande, ſans ſillons, membraneuſe, comprimée; la ſemence eſt unique, ronde, légérement comprimée; on ne connoît en France qu'une eſpece d'orme.

ESPECE.

Cette eſpece eſt l'orme champêtre, l'ormeau, l'oumiau, l'orme-ypreau, l'ipreau, l'yvet: *Ulmus campeſtris; ulmus foliis duplicato ſerratis, baſi inæqualibus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich, tom. 1, pag.* 631. *Ulmus fructu membranaceo. Hort. Cliff.* 83. *Flor. ſuec.* 219, 226. *Mat. Med. p.* 75. *Roy. Lugd.* 223. *Dalib. Pariſ.* 82. *Gmel. it.* 1, *p.* 125. *Pall. it.* 1, *p.* 16. *Mœnch. haſſ. n°.* 219. *Mattuſch. ſil. n°.* 170. *Pollich. Pal. n°.* 255. *Œd. Flor. Dan. tom.* 632. *Dœrr. naſſ. p.* 275. *Ulmus foliis ſcabris, ovato-lanceolatis, dentibus ſerratis. Hall. helv. n°.* 1586. *Ulmus campeſtris & Theophraſti. Bauh. pin.* 246. *Ulmus Dod. pempt.* 837. *Camer. epit.* 70. *Lob. ic.* 2. *p.* 89. *Ulmus*, 1, 2, 3. *Tabernæm.* 979, 980. C'eſt un grand arbre dont la racine eſt ligneuſe, le tronc droit, l'écorce rude, brune & rougeâtre en dehors, blanche en dedans; les jeunes tiges ſont comme chargées de groſſes veſſies produites par des pucerons qui les habitent; ſes feuilles ſont ou grandes, ou petites, ou rudes, ou liſſes, ou panachées, ſuivant les variétés; elles ſont oppoſées, pétiolées, ſimples, entieres, ordinairement rudes à leur ſurface, & dentées à double rang par les bords, en maniere de ſcie, ayant les dentelures inégales vers la baſe; ſes fleurs ſont pédonculées, diſpoſées en tête au ſommet des tiges: on cultive l'orme en pluſieurs endroits de la France, ſur-tout dans les pépinieres royales; on en plante ſur les levées. Cet arbre eſt repréſenté dans le *Flora Danica*, pl. 632; dans Lobel, pl. 2. M. le Chevalier de Linné comprend ſous la même eſpece, l'orme champêtre, raboteux, cultivé de Hollande, & le petit; mais on les doit regarder comme des eſpeces diſtinctes, puiſque la culture ne les change pas.

On remarque ſur l'orme pluſieurs eſpeces d'inſectes, tels que le ſtecore rouge à étuis violets, le lupere noir à pattes rouges, la coccinelle rouge à onze points & à cercle jaune, le puceron de l'orme, le kermès de l'orme, la cochenille de l'orme, & différentes eſpeces de papillons & de phalenes dont nous aurons occaſion de parler dans notre *Faune François*.

La culture de l'orme eſt facile; ſa graine, en tombant en terre lors de ſa maturité dans les mois de Mai ou Avril, ſe ſeme d'elle-même, & produit bientôt un plant conſidérable, pourvu qu'on la défende du hâle, & qu'on la recouvre promptement d'une petite quantité de terre; en labourant & herſant bien la terre ſous les ormes dans la ſaiſon où cette graine tombe, on donne lieu à ces graines de ſe fixer par les pluies & par la roſée, & par conſéquent de lever en cet endroit. Les ormes qu'on

éleve de semences, fournissent une quantité prodigieuse de variétés ; on greffe sur les autres les especes qu'on veut multiplier ; cette greffe se fait à l'écusson, à œil dormant ; on peut aussi élever les ormes de drageons & de rejets ; ces arbres aiment à être en société, ils parviennent à une belle hauteur, & ne se dérobent point mutuellement la nourriture, pourvu qu'ils soient suffisamment espacés, & que la terre se prête aux diverses extensions des racines ; ils réussissent dans des endroits fort graveleux & caillouteux ; ils deviennent même alors plus propres au charronage ; quoiqu'ils se plaisent dans une terre humide, ils ne réussissent point dans celles qui sont froides & spongieuses ; le sol d'une prairie leur est profitable, plus la terre est meuble, mieux ils profitent. Un orme qu'on laisse croître sans l'étaler, subsiste un siecle sans que la tige se creuse, mais son tronc pourrit fort vîte quand on en fait des retards ; le retranchement répété des branches & des rameaux, fait donc un tort sensible à ces arbres, quand ils sont grands ; mais le fréquent élaguage les rend plus beaux. Quoique l'orme soit hermaphrodite, les Jardiniers en distinguent deux variétés ; ils qualifient l'une de mâle & l'autre de femelle : ils désignent le mâle sous le nom d'*ormille* ; il a de petites feuilles, mais très-touffues ; ils l'emploient pour les palissades & les boules ; ils appellent le second la prétendue femelle, ou *orme ypreau*, parce qu'il vient originairement de la ville d'Ypres ; ses feuilles sont plus larges & plus belles que celles de l'ormille : il croît aussi plus vîte, mais il ne dure pas si long-temps ; il s'éleve droit & haut, on en fait des avenues & des salles magnifiques. Le bois d'orme est très-recherché par les Constructeurs pour les carênes des vaisseaux ; les Charpentiers l'employent rarement, parce qu'il devient cassant lorsqu'il est sec ; cependant ils en font plusieurs pieces de moulins, de pressoirs & de presses ; les Menuisiers en font aussi peu d'usage, parce qu'il se tourmente beaucoup ; les Ebénistes s'en servent quelquefois en guise d'olivier, lorsqu'il est bien panaché ; les Charrons en font cas pour les moyeux & les jantes des roues ; on l'estime aussi pour les affuts de canon ; la plus grande partie des bancs de carosse sont de bois d'orme ; en Angleterre, on en fait les cercueils des Grands, parce qu'il se corrompt difficilement ; on en fait aussi de fort bons tuyaux pour la conduite des eaux & des pompes, dont on fait usage sur-tout dans la marine. Il est très-propre au chauffage, tant en bois de corde qu'en fagots & en charbon : on se sert de sa racine écrasée & pilée, & même de ses feuilles pour faire une colle très-forte, en y mêlant de l'eau ou du vinaigre ; les Tonneliers de campagne en font souvent usage.

La décoction des racines d'orme, convient à toutes sortes de pertes de sang, sur-tout de celui qui s'échappe des vaisseaux du poumon & de la matrice. Les paysans d'Italie & de Provence se servent d'une liqueur contenue dans des vessies qu'on trouve sur les feuilles d'orme, pour y faire infuser les sommités de millepertuis ; la liqueur devient rouge comme avec de l'huile d'olive, & se conserve plusieurs années ; plus elle est

vieille, meilleure elle eſt. Matthiole aſſure que la liqueur de ces veſſies, ſans aucun mêlange de millepertuis, guérit les deſcentes des enfans, ſi on leur en graiſſe les parties ; & Fallope convient qu'il n'a trouvé rien de plus ſouverain pour la réunion des chairs.

Poppius dit que le cataplaſme fait avec l'écorce de cet arbre cuite dans du vin, après l'avoir pilée, & l'avoir appliquée chaudement ſur la partie bleſſée, eſt un remede merveilleux pour l'anévriſme ; il faut l'y laiſſer juſqu'à ce que le cataplaſme devienne ſec. Ray prétend que la décoction de l'écorce faite juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance de ſyrop, en y ajoutant un tiers d'eau-de-vie, eſt très-bonne pour calmer la douleur de la ſciatique, ſi on en fait une fomentation chaude ſur la partie malade.

Un Médecin de Province a annoncé, avec emphaſe, à Paris en 1783, l'écorce d'un orme qu'il nomme *pyramidal* ; il prétend que la décoction de cette écorce, tant priſe intérieurement qu'appliquée extérieurement, guérit les humeurs dartreuſes, les maladies de la peau ; il en fait une panacée univerſelle ; il lui attribue encore la propriété de guérir les maladies vénériennes ; mais ce remede eſt tombé à Paris preſqu'auſſi-tôt qu'il y a été publié : il n'y a même eu aucun ſuccès.

GENRE VII.

La Valeze.

Le caractere de ce genre eſt d'avoir le périanthe du calice monophyle, filiforme, pentagonal, perſiſtant, dont l'ouverture eſt à cinq dents, pointue, droite, très petite : les pétales de la corolle ſont au nombre de cinq, très-courtes, échancrées à deux dents, à onglets filiformes de la longueur du calice ; les filamens des étamines ſont au nombre de cinq dans leur état naturel, ſouvent au nombre de ſix, capillaires, à peine de la longueur du calice ; les antheres ſont en forme de cœur. Le germe du piſtil eſt cylindrique, court, terminé par le réceptacle des ſtyles ; les ſtyles ſont au nombre de deux, filiformes, de la longueur des étamines ; les ſtigmates ſont ſimples. Le péricarpe eſt une capſule cylindrique, couverte, à une loge, les ſemences ſont nombreuſes, diſpoſées à ſimple rang ; on ne connoît en France, & même ailleurs, qu'une eſpece de valeze.

ESPECE.

Cette eſpece eſt la valeze roide : *Valezia rigida. Valezia. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich.* 635. *Laſ. ſyſt. veget. p.* 220. *Sylveſtris foliis ſubulatis, cauli adpreſſis, calicibus rigidis, intermedio longioribus, Sauv. Monſp.*

145. *Knawel minus, foliis caryphilleis. Buxb. cent. 2. p.* 41. *Lychnis ſylveſtris minima, exiguo flore. Bauh. pin.* 206. *Prodr.* 103. *lychnis minima rigida cherleri. Bauh. hiſt.* 3, *p.* 352. *Rai, hiſt.* 997. *Lychnis carniculata minor. Barr. Rar.* 665. *Boc. Muſ.* 2, *p.* 50. Cette plante eſt annuelle & croît aux environs de Montpellier; ſa tige eſt très-rameuſe; ſes calices ſont ſeſſiles, cylindriques, très-étroits : le lymbe des pétales eſt très-petit, tacheté vers la baſe d'une petite lune pourpre, comme dans les caryophillés. Les étamines ſont ſouvent au nombre de ſix, mais dans leur état naturel elles ne doivent être que de cinq, comme on l'a obſervé poſtérieurement. Cette plante eſt repréſentée dans la ſeconde Centurie de Buxbaum, pl. 47, dans les plantes de Barrelier, pl. 1018; dans le *Muſæum* de Boccone, t. 2, pl. 43, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.*

GENRE VIII.

De la Gentiane.

Le caractere de ce genre eſt d'avoir le périanthe du calice aigu, partagé en cinq lobes oblongs, perſiſtants; la corolle n'a qu'un pétale inférieurement tubulé, ſans être perforé, & ſupérieurement fendu en cinq, plane, ſe fanant, de figure différente. Les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, en forme d'alêne, plus courts que la corolle. Les antheres ſont ſimples, le germe du piſtil eſt oblong, cylindrique, de la longueur des étamines, ſans ſtyle. Les ſtigmates ſont au nombre de deux, ovales; le péricarpe eſt une capſule oblongue, cylindrique, pointue, légérement fendue en deux par le ſommet, à une loge & à deux valves; les ſemences ſont nombreuſes, petites; les réceptacles ſont au nombre de deux, chacun eſt joint longitudinalement à la valvule : on en connoît en France pluſieurs eſpeces.

Premiere Espece.

La premiere eſpece eſt la grande gentiane; la gentiane jaune : *Gentiana lutea. Gentiana corollis ſubquinquefidis rotatis, verticillatis, calicibus ſpathaceis. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 636. *Mat. Med. p.* 75. *Mill. dict. n°.* 1. *Scop. carn. edit. n°.* 293. *Mattuſch. ſil. n°.* 772. *Sab. Hort. t.* 1, *t.* 13. *Gentiana caule folioſo, foliis ovatis nervoſis, floribus verticillatis, rotatis. Hall. helv. n°.* 637. *Gentiana floribus lateralibus confertis pedunculatis, corollis rotatis. Hort. Cliff.* 80. *Flor. Suec.* 201,

227. *Roy. Lugdb.* 432. *Sauv. Monsp.* 136. *Gentiana major vulgaris, flore pallido. Barr. icon.* 63. *Gentiana major lutea. Bauh. pin.* 187. *Flor. Lapp.* 96. *Gentiana. Cam. ep.* 415. *Asterias. Reneaul. Specim.* 64. La racine de cette espece est grosse, charnue, spongieuse, traçante. Le tronc principal est perpendiculaire, les tiges s'élevent à la hauteur de deux coudées, elles sont simples, lisses; les feuilles sont perforées, radicales, embrassant la tige par le bas, unies & luisantes: on y voit des nervures, qui partent de la base, & vont aboutir aux extrêmités, comme les plantains, les fleurs sont verticillées, sessiles, monopétales, campaniformes, évasées ou découpées à cinq dentelures; le fruit est membraneux, oval, pointu, à une seule loge remplie de semences plates, orbiculaires, & comme feuilletées. Cette espece est représentée dans l'Hortus Romanus, tom. 1, pl. 13; dans Barrelier, pl. 63; dans le specimen de Reneaulme, pl. 63; dans nos Dons merveilleux de la Nature; dans le regne végétal; dans notre Herbier colorié de l'Europe, & dans notre Flore Françoise coloriée: elle est vivace & croît naturellement sur les Alpes, les Pyrénées, les montagnes des Alpes, de Bourgogne, de Franche-Comté, de Dauphiné; elle se plaît dans une terre légere & argilleuse, & à une exposition ombragée, elle y vient beaucoup mieux que dans un terrein sec & à une exposition découverte. On la multiplie par graines que l'on seme dans des pots; dès qu'elles sont mûres; car si on les conserve jusqu'au printemps, elles ne réussissent point: on placera ces pots à l'ombre, & on aura soin de nétoyer les mauvaises herbes, les plantes levent pour l'ordinaire au printemps, on les arrose suffisamment pendant la sécheresse, & on a la précaution de nétoyer exactement les mauvaises herbes; on les dépote en automne, ayant sur-tout l'attention de ne pas rompre ou endommager les racines. On les plante dans une platebande bien bêchée & préparée pour cet effet, garnie de terre argilleuse & à une exposition ombragée. On donne à chaque pied environ six pouces de distance, en observant que l'extrémité de la racine soit un peu au-dessous de la surface de la terre; ensuite on presse la terre autour des racines; ces plantes n'exigent plus pour lors d'autres soins que d'être débarrassées des mauvaises herbes; & si le printemps suivant est sec, on les arrose convenablement, ce qui accelere beaucoup leur végétation. On les laisse pendant deux ans dans cette platebande ou pépiniere, & pour lors elles seront assez fortes pour être transportées à demeure: on pourra les enlever en automne, dès que les feuilles se séchent: mais comme les racines de ces plantes pénétrent profondément en terre, comme les carottes, il faut avoir attention, en les déterrant, de ne pas les couper ou rompre avec la bêche, car cela les affoiblit beaucoup, si elles n'en périssent pas: quand elles sont une fois plantées à demeure, il ne faut d'autre culture que de bêcher la terre autour, au commencement du printemps, avant qu'elles commencent à pousser, & nétoyer ensuite les mauvaises herbes: les racines de ces plantes vivent plusieurs années, mais les tiges meurent toutes les automnes; les mêmes

racines ne pouſſent pas des fleurs deux ans de ſuite ; ce n'eſt, pour ordinaire, que de trois en trois ans.

La gentiane eſt une des meilleures plantes dont on puiſſe ſe ſervir en Médecine ; ſa racine eſt en uſage, elle eſt apéritive, ſtomachale, déterſive, alexitive, vermifuge. Pluſieurs croyent qu'elle eſt un auſſi bon ſpécifique contre les fievres intermittentes, que le quinquina, ſi on donne pluſieurs fois au malade un gros de ſa poudre & de ſon extrait. Simon Pauli nous avertit de ne point donner ce remede à des perſonnes maigres & deſſéchées, mais plutôt à celles d'un tempérament humide. M. Lobel nous donne cette racine comme un excellent remede contre la peſte, auſſi l'emploie-t-on dans la thériaque : elle eſt auſſi très-bonne pour dilater les ulceres ſinueux, & produit le même effet que l'éponge préparée avec le beurre. M. Coppin, Curé de Noirmont, en Franche-Comté, montagnes des Bois, diocèſe de Baſle, ſe ſert avec ſuccès de la racine de cette plante pour guérir les habitans de ſon village, attaqués de fievres intermittentes. Il prend deux onces de cette racine, il les met en poudre, il les fait cuire dans un peu de vin rouge, enſuite il en fait un ſyrop, ſuivant la méthode ordinaire ; il donne une cuillerée de ce ſyrop au malade de demi-heure en demi-heure. L'infuſion de cette plante dans du vin eſt excellente pour provoquer les mois, contre les cachexies & la goutte : les Anciens s'en ſervoient contre l'aſthme & les vents : l'expérience a appris que c'eſt un excellent antiſeptique ; on s'en ſert extérieurement dans les fievres.

La racine de gentiane entre dans l'infuſion amere, ſimple & purgative, dans le vin amer, dans les teintures ameres, dans les eſprits de ſcordium, enfin dans la thériaque & la mithridate de la pharmacopée de Londres ; elle entre encore dans la décoction amere, le ſyrop de mercuriale, le dioſcordium, l'orviétan, la teinture ſtomachique amere, l'opiate de Salmon, du Diſpenſaire de Paris.

La gentiane eſt la baſe de la poudre cordiale des Maréchaux ; on la preſcrit aux animaux depuis la doſe d'une once juſqu'à celle de deux. Quand les tiges de cette plante fleuriſſent, elles forment un aſpect aſſez joli ; & comme elle ſe plaît dans une terre ombragée & humide, où il ne peut croître que très-peu de plantes pour ſervir d'ornement, elle ne doit jamais manquer dans les beaux jardins.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la gentiane pourpre : *Gentiana purpurea. Gentiana corollis ſubquinqueſidis campanulatis verticillatis, calicibus truncatis. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. tom.* 1. *p.* 637. *Œder. Dan. t.* 50. *Gentiana foliis ovatis, lanceolatis, nervoſis, floribus campaniformibus, faſciculatis, rariter punctatis. Hall. helv. n°.* 639. *Gentiana* 1. *ſeu major purpureo*

flore. Cluſ. pann. 277, 278. *Hall. Gentiana major purpurea. Bauh. pin.* 187. *Gentiana major altera. Cam. epit.* 486. *Coilantha. Reneaulm. Spec.* 65. La racine de cette eſpece eſt très-amere ; ſa tige n'eſt pas rameuſe, elle eſt droite, haute d'un pied, même d'une coudée : ſes verticilles ou anneaux ſont ſeulement au nombre de deux dans les feuilles ſupérieures : le calice eſt en forme de ſpathe à deux valves, marqué de quelques dents, la fleur eſt campaniforme, à cinq ou ſix ſtigmates lancéolés, d'un pourpre obſcur, dilatés dans leur baſe. On y remarque des points rouges en ligne : le tube de la fleur eſt jaune, les étamines ſont réunies aux antheres. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Danica*, pl. 53, & dans les Obſervations de Jacquin, Obſerv. 2, pl. 39, dans le ſyſtême général de Hill, pl. 54, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France* : elle croît ſur les montagnes des Alpes qui ſéparent la France de la Suiſſe & de l'Italie, & ſur celles des Pyrénées qui la ſéparent de l'Eſpagne. Les propriétés ſont à peu-près les mêmes que celles de la précédente.

Troisieme Espece.

La troiſieme eſpece eſt la gentiane d'automne : *Gentiana pneumonanthe. Gentiana corollis quinquefidis, campanulatis oppoſitis pedunculatis, foliis linearibus. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich.* 638. *Gmel. ſib. t.* 51. *A. Mill. Dict. n°.* 2. *Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 295. *Pollich. palat. n°.* 256. *Mattuſch. ſil. n°.* 175. *Œd. Fl. Dan. t.* 269. *Kniph. cent.* 8, *n°.* 45. *Gentiana alis floriferis foliis linearibus. Hall. helv. n°.* 641. *Gentiana floribus terminalibus raris, corollis erectis plicatis, foliis linearibus. Hort. Cliff.* 80. *Flor. ſuec.* 202, 228. *Roy. Lugdb.* 432. *Dalib. Pariſ.* 81. *Gentiana anguſtifolia autumnalis major. Bauh. pin.* 188. *Gentiana paluſtris anguſtifolia. Bauh. pin.* 188. *Gentiana anguſtifolia. Cluſ. pinn.* 284. *Pneumonanthe. Card.* 1, *p.* 162. *Lob. ic.* 309. *Gentiana minima. Barr. ic.* 51, *n°.* 11. *Ic.* 52, *n°s* 1 & 2. *Cam. epit.* 418. *Cyanus Reneal. ſpec.* 69. La racine de cette eſpece eſt jaune, capillaire, à fibres cylindriques. Sa tige eſt haute d'un pied, droite, à peine rameuſe ; ſes feuilles ſont tantôt ellyptiques & obtuſes, tantôt linéaires, aiguës ; ſes fleurs ſont à peine ſeſſiles dans les aiſſelles des feuilles, ſolitaires ; ſon calice eſt tubuleux, comme recoupé, à ſegmens, en forme d'alêne ; la fleur eſt du plus beau bleu, campaniforme cinq ſegmens triangulaires, à tube pointillé intérieurement : entre les ſegmens de la fleur il y a des plis & cinq glandes autour du germe ; le fruit eſt gonflé au milieu ; les étamines ſont raſſemblées en un ſeul cône ; les ſemences ſont très-menues, pointues. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Sib.* de Gmelin, pl. 51 ; dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 269 ; dans la huitieme Centurie de Kniphof, n°. 45 ; dans les Plantes de Lobel, pl. 309 ; dans

les plantes de Barrelier, pl. 51 & 52; dans le *Specimen* de Reneaulme; pl. 63, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les prairies un peu humides de la France: on en voit aux environs de Paris, de Metz, de Nancy, &c. elle est vivace; elle se multiplie par graines, de la même maniere que la premiere espece; mais comme elle ne pousse pas des racines si profondes, on peut la transplanter avec moins de risque, cependant on fera bien de la lever en motte: il lui faut une terre forte, humide & argilleuse; elle fleurit rarement en une terre seche & aride. Cette plante est vulneraire, elle est bonne contre les luxations; elle donne en automne de grandes fleurs bleues sur des tiges assez courtes; elle orne très-bien les gazons & s'y plaît: depuis quelque temps on en cultive en pots dans les jardins des Fleuristes. M. Geditsch a fait de cette espece un genre nouveau sous le nom de *Pneumonanthe*, & l'a tirée du genre des gentianes.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la gentiane sans tige: *Gentiana caulis. Gentiana corolla quinquefida campanulata caulem excedente. Linn. syst. nat. edit. Reich. tom.* 1, 639. *Mill. Dict.* n°. 4. *Jacq. Aust. t.* 135. *Scop. Carn.* 2, n°. 294. *Gentiana caule unifloro, foliis lanceolatis, flore maximo campaniformi. Hall. Helv.* n°. 642. *Gentiana corolla campanulata caulem longitudine excedente. Hort. Cliff.* 81. *Roy. Lugdb.* 432. *Sauv. Monsp.* 136. *Gentiana alpina latifolia, magno flore. Bauh. pin.* 187. *Prod.* 97. *Gentianella verna major. Clus. Pann.* 284, 285. *Gentianella purpurea, violæ marianæ flore. Bocc. Mus.* 21, *t.* 6. La variété de cette espece est grande, ligneuse, à plusieurs têtes. Vers la terre, il y a une petite rose de feuilles fermes, à trois nervures ovales, lancéolées ou ellyptiques. Sa tige est presqu'entiérement couchée sur terre, n'ayant qu'une ou deux paires de folioles, à une fleur; mais cette fleur est très-grande, & est même plus grande que toute la tige, d'un bleu foncé, à tube pointillé intérieurement. Les segmens du calice sont ovales, lancéolés; la fleur est campaniforme, ventrue, à segmens lancéolés, plus larges dans la base & plus intermédiaires, blancs entre-deux. Les étamines se tenaissent par leurs antheres autour de la trompe, celle-ci est longue, fendue en deux au sommet, le fruit est en forme de fuseau; les semences sont ellyptiques, pointues de chaque côté, sillonnées de toute part; le germe est accompagné de cinq tubercules melliferes. Cette espece est représentée dans le *Flora* d'Autriche, par Jacquin, pl. 135; dans le *Musæum* de Boccone, pl. 6; dans les planches de Barrelier, n°. 47, 105, 106 & 110; dans le Systême végétal de Hill, pl. 55 & 56. Elle croît naturellement dans les montagnes d'Auvergne & les Pyrénées: elle est vivace.

M. le

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece la gentiane des Alpes à feuilles étroites, & à grandes fleurs. *Gentiana alpina angustifolia. Bauh pin.* 187. *Thylacitis. Renealm. Specim.* 70. On multiplie communément la gentiane sans tige, par ses racines qu'on partage ; mais il ne faut pas faire souvent cette opération, si on veut qu'elle fleurisse : il faut même éviter de la transplanter trop souvent : elle demande une terre molle & argilleuse, & une exposition ombragée, elle s'y plaît beaucoup & y fleurit réguliérement tous les ans. On la multiplie aussi par graines : on seme ses graines en automne dans des pots : lorsqu'on les seme en bonne terre, les plantes qui en naissent fleurissent beaucoup mieux, que celles qui sont multipliées par rejets : la fleur qui en provient, est une des plus belles qu'on connoisse ; elle mérite par conséquent une place dans nos parterres.

Cinquieme Espece.

La cinquieme espece est la gentiane du printemps : *Gentiana verna. Gentiana corolla quinquefida infundibuliformi, caulem excedente, foliis radicalibus confertis majoribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 639. *Gentiana foliis ovato-lanceolatis, caule unifloro. Hall. helv. n°.* 699. *Gentiana corolla quinquefida hypocrateriformi, segmentis crenulatis caule simplici. Scop. carn. p.* 99, *n°.* 8, *edit.* 2, *n°.* 291. *Gentiana alpina verna major. Bauh. pin.* 188. *Gentianella verna major. Clus. hist.* 315. *Gentianella quæ hippion. Bauh. hist.* 3, *p.* 527. *Ericolla. Reneal. Specim.* 75, t. 68. Elle approche beaucoup du primevere ; elle est un peu amere ; ses feuilles radicales sont serrées, plus grandes ; sa corolle est fendue en cinq, infundibuliforme, embrassant la tige ; le stigmate est unique, grand, orbiculaire, concave. Cette espece est représentée dans le *Specimen* de Renealme, pl. 68. Elle croît en Provence & en Alsace, sur les montagnes des Pyrénées & dans le Dauphiné.

Sixieme Espece.

La sixieme espece est la gentiane ponctuée : *Gentiana punctata. Gentiana corollis subquinquefidis campanulatis punctatis, calicibus quinquedentatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, 637. *Reyg. Flor. Gedan.* 1, *p.* 57. *Mattusch. fil. n°.* 173. *Gentiana foliis ovato-lanceolatis, nervosis floribus campaniformibus, fasciculatis, creberrimè punctatis. Hall. helv. n°.* 638. *Gentiana corollis campanulatis, sexfidis, septemfidisve punctatis verticillatis. Jacq. Obferv.* 2, *p.* 17. *Gentiana major, flore punc-*

tato. Bauh. pin. 187. *Gentiana major pallida, punctis distincta. Cluf. pan.* 280. Les pétales de cette espece sont pourpres, parsemés de points. Elle ne differe de la précédente que par la seule couleur de sa fleur, elle est représentée dans la seconde Observation de Jacquin, pl. 39. Elle croît naturellement en Auvergne; elle pourroit très-bien occuper une place dans nos parterres, à cause de la beauté de sa fleur.

Septieme Espece.

La septieme espece est la gentiane à feuilles d'asclépias : *Gentiana asclepiadea. Gentiana corollis quinquefidis campanulatis oppositis, sessilibus, foliis amplexicaulibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 637. *Barr. Icon.* 70. *Mill. Dict. n°.* 3. *Jacq. Aust. t.* 328. *Mattusch. n°.* 174. *Knorr. delic. t.* 1. *Tab. E.* 4. *Gentiana floribus campaniformibus, alis paucifloris, foliis ovato-lanceolatis. Hall. helv.* 640. *Gentiana floribus lateralibus solitariis sessilibus corollis erectis. Hort. Cliff.* 80. *Roy. Lugd.* 432. *Gentiana asclepiadis folio. Bauh. pin.* 187. *Dasystephana. Reneal. specim.* 67. Sa tige est haute d'un pied, sans être rameuse, sa racine est ligneuse, rameuse. Ses feuilles sont à cinq nervures, ovales, lancéolées, assez semblables à celles de l'asclepias, presqu'amplexicaules; les feuilles & la tige sont opposées en croisettes. Les fleurs sont au nombre de deux, sur des pétioles courts, appuyés sur deux feuilles; le calice est campaniforme, pentagonal, plus court que le tube de la fleur, comme recoupé, à cinq segmens en forme d'alène. La fleur est campaniforme, pentagone, bleue, à cinq segmens lancéolés; le tube de la fleur & quelquefois les segmens sont maculés. Les antheres se rassemblent autour du tuyau : celui-ci est simple, unique. Cette espece est représentée dans Barrelier, pl. 70; dans le Flora d'Autriche, par Jacquin, pl. 328; dans les Délices de Knorr, t. 2, pl. E, 4; dans le Specimen de Reneaume, pl. 68, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : on trouve une variété de cette plante à fleurs blanches : elle croît naturellement à Villemagne, Lamadou & l'Esperou dans le Languedoc; elle se multiplie par graines ainsi que la premiere espece, & demande d'être gouvernée de même, mais il lui faut un terrein humide & argilleux, autrement elle ne réussit point : on peut aussi la multiplier par rejets qu'elle pousse de sa racine. On choisit pour les détacher, l'automne, comme la saison la plus favorable. On ne doit les transplanter & séparer que chaque trois ans, si on veut les avoir en fleurs.

HUITIEME ESPECE.

La huitieme espece est la gentiane des Pyrénées ; *Gentiana Pyrenaica. Gentiana corolla decemfida infundibuliformi inæquali, laciniis exterioribus rudioribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 690. *Mantiss.* 55. *Gentiana corollis decemfidis crenatis laciniis, inæqualibus, cauliculis unifloris, ramis sterilibus. Gouan. illust.* 7. Cette espece est très-semblable à la gentiane du printems ; sa corolle n'est pas fendue en cinq, mais également en dix lobes obtus, alternes ou externes, verds en dessous, tout bleus intérieurement : les feuilles sont linéaires, ou linéaires-lancéolées ; la tige est vivace, se couchant, à rameaux droits, a une fleur de la longueur du rameau ; elle est représentée dans l'*Illustratio* de Gouan, planche 2, fig. 2 ; est vivace & croît naturellement dans les Pyrénées.

NEUVIEME ESPECE.

La neuvieme espece est la gentiane dorée : *Gentiana aurea. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus acuminatissimis, fauce imberbi, muticaque, ramis oppositis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 640. *Gentiana alpina pumila, flore aureo. Barr. icon.* 3. Sa tige est droite, haute de neuf pouces : ses rameaux sont en nombre vers la racine, petits, & les latéraux opposés sont fort droits. Les feuilles radicales sont ovales, glabres, petites, les caulinaires sont semblables, plus grandes, sessiles, un peu obtuses. Les fleurs terminales sont en petit nombre en tête ; les calices sont droits, pedunculés, divisés en cinq lobes, en forme d'alène ; les corolles sont en forme d'entonnoir, ayant le tube de la longueur du calice, le lymbe jaune, les lobes au nombre de cinq, fort pointus, très-entiers, sans dents. Cette espece est représentée dans les plantes de Barrelier, pl. 104. fig. 1. Elle croît naturellement sur les Alpes de la Bourgogne.

DIXIEME ESPECE.

La dixieme espece est la gentiane de neige : *Gentiana nivalis. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, ramis unifloris alternis. Linn. syst. plant. édit. Reich. t.* 1, *p.* 641. *Jacq. Vindeb.* 215, *Œd. Flor. Dan.* 17. *Mill. dict. n°.* 5. *Gentiana caule ramoso, foliis ovato lanceolatis, floribus infundibuliformibus. Hall. Helv. n°.* 647. *Gentiana corollis*

infundibuliformibus quinquedentatis, ramis alternis. Flor. Suec. 204, 231. *Gentiana corollâ infundibuliformi, denticulo laciniis interposito. Flor. Lapp.* 95. *Gentiana humillima, caule ramoso, tubo floris longissimo. Hall. helv.* 1, *p.* 475, *t.* 7. *Gentiana alpina æstiva, centaurii minoris folio. Bauh. pin.* 188. *Gentiana minima. Lob. adverʃ.* 131. *Gentiana* IX. *Cluʃ. pann.* 291. La racine de cette espece est fibreuse, très-petite, annuelle; la tige est simple, filiforme, en quelque façon droite ou légérement inclinée, de la grosseur d'une soie de porc, plus grande, de la longueur du doigt, distincte en quatre ou cinq nœuds, dont les supérieurs sont sensiblement plus longs. Les feuilles sont ovales, petites, sessiles, dont quatre radicales sont plus obtuses; les caulinaires sont plus pointues, opposées; le rameau est très-simple, il est inséré seul à chaque articulation de la tige dans l'aisselle des feuilles, alternativement, suivant la longueur de la tige. Les rameaux inférieurs sont plus longs, souvent plus hauts, chacun est garni d'une partie de feuilles opposées, ou de deux, plus rarement de trois; la fleur est unique, droite, & termine chaque rameau ayant le calice prismatique, pentagonal, légérement à cinq angles, à demi fendu en cinq; les découpures sont menues, droites. La corolle est en forme d'entonnoir, & le lymbe un peu partagé en cinq, souvent aigu; entre chaque découpure est une petite dent de la même couleur, mais plus droite, réfléchie légérement suivant le mouvement du soleil, de même que les déchiquetures: souvent cette plante ne monte pas à la hauteur d'un travers de doigt, sans rameaux, n'ayant seulement qu'une fleur. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl, 17; dans les *Adversaria* de Lobel, pl. 310; dans la première édition des Plantes de la Suisse, par Haller, pl. 7, fig. 5. Elle croît naturellement à Villemagne, Lamadou & l'Esperou dans le Languedoc, sur les Alpes & les Pyrenées, dans les endroits les plus élevés: elle est annuelle & réussit rarement dans les jardins: lorsqu'on veut l'y conserver, il faut nécessairement la planter dans une terre approchante de celle où elle croît naturellement.

ONZIEME ESPECE.

L'onzieme espece est la gentiane à corolle en forme de tasse: *Gentiana utriculosa. Gentiana corollis quinquefidis hypocrateriformibus, calicibus plicato-carinatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 642. *Mill. dict. n°.* 8. *Pollich. palat.* 257. *Gentiana caule ramoso, calicibus alatis. Hall. helv. n°.* 646. *Gentiana corollis quinquefidis, hypocrateriformibus, glabris, calicibus plicatis. Scop. carn.* 1, *p.* 299, *n°.* 9. *edit.* 2, *n°.* 192. *Gentiana utriculis ventricosis. Bauh. pin.* 188. *Gentiana cærulea cordata.*

Column. ecphr. 220. *Gentianella annua, azureo flore. Barr. rar.* 18. Cette espece a les calices pliés, aîlés; ses corolles sont bleues, fendues en cinq, en forme de tasse; il s'en trouve d'azurées. Elle est représentée dans l'*Ecphrasis* de Colomna, pl. 221; dans les plantes rares de Barrelier, pl. 58, & dans la *septieme Partie de notre Histoire naturele gravée de la France.* Elle est annuelle, & se trouve dans les prairies qui sont sur les montagnes.

DOUZIEME ESPECE.

La douzieme espece est la petite centaurée: *Gentiana centaurium. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, caule dichotomo, pystillo simplici. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 642 *Mat. med.* 75. *Pollich. pal. n°.* 258. *Reyg. Gedan.* 2, *p.* 59. *de Necker Gallob.* 133. *Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 293. *Manch. hass. n°.* 206. *Mattusch. sil. n°.* 176. *Œd. Dan. tab.* 607. *Black. t.* 452. *Kniph. Cent.* 8, *n°.* 44. *Knorr. delic. hort.* 1. *Tab. t.* 9. *Sabb. hort.* 1, *t.* 99. *Dœrr. nass. p.* 116. *Gentiana caule dichotomo, floribus infundibuliformibus, strictis. Hall. helv. n°.* 648. *Gentiana foliis lineari-lanceolatis, caule dichotomo, corollis infundibuliformibus quinquefidis. Hort. Cliff.* 81. *Flor. Suec.* 205, 252. *Stylis simplicibus. Vir. Cliff.* 21. *Roy. Lugdb.* 7. *Dalib. Paris.* 81. *Centaurium minus. Bauh. pin.* 276. *Dodon. purg.* 52. *Camer. epit.* 328. *Erithræa. Renealm. specim.* 77. La racine de cette espece est menue, blanche, ligneuse, fibreuse; ses tiges sont hautes d'un demi pied: elles s'élevent d'entre les feuilles, & sont anguleuses, branchues. Les fleurs sont disposées en ombelles, à trois nervures; les radicales couchées par terre; les caulinaires sont oblongues, lisses, veinées: les fleurs sont disposées en ombelle, infundibuliformes, dont le tube n'est pas perforé, le lymbe est divisé en cinq parties planes. Le fruit est une capsule oblongue, cylindrique, terminée en pointe, uniloculaire, bivalve, contenant des semences très menues. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 607: dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 452: dans la huitieme Centurie de Kniphoff, n°. 44: dans les Délices des Jardins de Knorr, tom. 1, pl. 9: dans l'*Hortus romanus*, t. 2, pl. 99: dans le *Specimen* de Renealme, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece, la plante connue en Botanique, sous les phrases de *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, caule brevissimo ramosissimo. Ger. prov.* 311. *Centaurium minus pumillum ramosissimum, It. Œl.* 157. *Rosen. Scan.* 10. *Pollich. l. C. Centaurium minus palustre ramosissimum, flore purpureo. Vaill. Paris.* 32. *t.* 6. *act. Hafn.* 2, *p.* 130. Cette variété est représentée dans le *Bot. paris.* pl. 6, fig. 1. L'espece & la variété croissent na-

turellement dens les lieux arides par toute la France, dans les bois: elles sont annuelles.

Les sommités fleuries de cette plante incisent puissamment les humeurs visqueuses, enlevent les obstructions des visceres; aussi les recommande-t-on dans les maladies chroniques & les fievres intermittentes; elles ont aussi la vertu d'ouvrir les vaisseaux hémorrhoïdaux, & de faire couler les regles: on en fait macérer une pincée ou deux dans du vin, ou on les fait bouillir dans de l'eau de chardon-bénit pour un verre de boisson: on prescrit cette plante en poudre seule à la dose d'un gros, & la conserve jusqu'à une demi-once.

Rulandus, au rapport d'Ettmuller, guérissoit presque toutes les fiévres intermittentes, après avoit fait précéder le vomissement, avec la seule décoction des fleurs, ou même de la plante: & dans les maladies chroniques il mêloit la racine de cabaret avec la petite centaurée.

Cette plante est utile pout faire revenir les écoulemens des hémorrhoïdes, soit en l'employant intérieurement, soit en faisant des frictions à l'extérieur; elle fortifie l'estomach, aide les digestions, & fait mourir les vers. Palmarius la vante comme spécifique dans les maladies contagieuses Un gros de petite centaurée en poudre, prise dans du vin, ou dans de l'eau de chardon-benit, excite une sueur modérée.

Galien a publié un livre entier sur les vertus de la petite centaurée: Simon Pauli la regarde comme un puissant secours & un vrai spécifique pour guérir les morsures des chiens enragés & des autres animaux vénimeux: c'est sans doute pour cette raison que Julien Palmarius emploie cette plante dans sa poudre fameuse contre la rage, qu'il dit être si efficace qu'il n'a vu aucun homme en faire usage, sans avoir évité le malheur funeste, qui suit cette maladie, de quelque maniere qu'il ait vécu. pourvu néanmoins que les parties de la tête qui sont au-dessus des dents, n'aient pas été blessées; car si elles l'ont été, il n'y a guere d'espérance, de même que quand on lave la partie malade après la morsure, selon la remarque du même Palmarius. Fernel recommande fort un lavement fait avec la décoction de petite centaurée pour les douleurs de la sciatique: cette plante est encore utile pour fermer les plaies récentes; elle les déterge & les séche, elle les agglutine & les remplit de chair. Simon Pauli assure qu'on ne peut trouver contre la crasse & la galle seche de la tête, un remede plus excellent que la petite centaurée bouillie dans la décoction de pois. Si on en lave la tête, cette liqueur emporte fort bien la crasse, & déterge la galle; elle fait même mourir des milliers de poux. On tire un sel des cendres de cette plante qu'on dit propre à guérir la fievre tierce, & rétablir les regles qui sont supprimées; on la donne à la dose d'un demi-gros.

On trouve de la petite centaurée mêlée parmi les autres plantes vulnéraires de la Suisse: on la cueille ordinairement en automne, qui est le temps où elle est en fleurs: on la coupe vers le milieu de sa tige,

& on prend par conséquent les feuilles qui sont attachées à cette tige & les fleurs qui sont à son extrémité : on l'enveloppe dans de petits cornets de papiers, & on la fait sécher de cette maniere : c'est la plante qui tient le premier rang parmi les médicamens amers ; aussi convient-elle dans tous les cas où les amers sont indiqués pour suppléer la bile qui peche souvent, ou par inertie ou par l'obstruction des canaux destinés à la faire couler dans le *duodenum*. Cependant on doit dans ce cas avoir attention de détendre, avant de faire usage des amers, dont on sait que l'action est toujours irritante & accompagnée de chaleur. Avant la découverte du quinquina, on ne se servoit que de la petite centaurée pour détruire les fievres intermittentes ; elle réussit même encore à present contre cette maladie, beaucoup plus efficacement que le quinquina.

TREIZIEME ESPECE.

La treizieme espece est la gentiane maritime : *Gentiana maritima : Gentiana corollis quinquefidis, infundibuliformibus, stylis geminis, caule dichotomo paucifloro. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 643. *mant.* 55. *Ger. prov.* 311. *Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, caule simplici, apice dichotomo, floribus pedunculatis, Gouan, Monsp.* 35. *Centaurium luteum pusillum non perfoliatum. Bauh. pin.* 278. *Centaurium luteum minus latifolium & augustifolium non perfoliatum, Bocc. Mus.* 2. *p. t.* 76. *Barr. icon.* 468, 469. Cette espece est semblable à la precédente, mais les fleurs sont pédunculées, jaunes ; les feuilles sont à une nervure, sans être à trois. Cette espece est annuelle, & croît naturellement sur les bords de la mer, en Provence ; elle est représentée dans le *Musæum* de Boccone, tom. 2, pl. 76, & dans Barrelier, pl. 468 & 469.

QUATORZIEME ESPECE.

La quatorzieme espece est la gentiane en épi. *Gentiana spicata. Gentiana corollis quinquefidis infundibuliformibus, floribus alternis sessilibus. Lin. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 643. *Mill. dict. n°.* 11. *Gentiana corollis infundibuliformibus quinquefidis laxè spicatis, foliis lanceolatis. Sauv. Mons.* 132. *Centaurium minus spicatum album. Bauh. pin.* 278. *Prod.* 130. *Bauh. hist.* 3, *p.* 353. *Centaurium minus album. Centaurium minus spicatum, flore rubello. Tourn. inst.* 122. Les feuilles de cette espece sont lancéolées ; les fleurs sont disposées lâchement en épis, elles sont alternes, sessiles, leur corolle est blanche, fendue en cinq, en forme d'entonnoir. Cette plante est représentée dans *Tabernæmontanus*, pl. 780.

& dans le *Prod.* de Bauhin, pl. 130. Elle est annuelle & croît naturellement aux environs de Montpellier.

QUINZIEME ESPECE.

La quinzieme espece est la gentiane amarelle : *Gentiana amarella. Gentiana corollis quinquefidis hypocrateriformibus fauce barbatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 644. *Mat. Med. p.* 76. *Gmelin sib.* 4, *p.* 106. *n°.* 73. *Œd. Flor. Dan.* 328. *Pollich. palat. n°.* 259. *Gunn. norv.* 95. *Leers herb. n°.* 178. *Mænch. hass. n°.* 207. *Kniph. Cent.* 7, *n°.* 24. *Gentiana faucibus barbatis, calicis segmentis quinis æqualibus. Hall. hel. n°.* 651. *Gentiana corollis hypocrateriformibus fauce barbatis. Hort. Cliff.* 81. *Flor. suec.* 203, 229. *Roy. Lugdb.* 432 *Dalib. Paris.* 81. *Gentiana floribus confertis faucibus, membranulâ laciniatâ clausis, foliis ovato-acuminatis. Guett. Stamp.* 303. *Gentiana pratensis, flore lanuginoso. Bauh. pin.* 188. *Gentiana autumnalis ramosa. Bauh. pin.* 188. *Opsantha. Renealm. Specim.* 71. Les feuilles de cette espece sont ovales, la corolle de ses fleurs est fendue en cinq, en forme de tasse, barbue ; il s'en trouve une varieté à fleurs blanches ; les découpures du calice sont égales. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 328, dans la septieme Centurie de Kniphof, n°. 24, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est annuelle, croît dans les prés, aux environs de Paris & ailleurs par la France ; elle est amere & douée d'une vertu tonique ; elle convient dans la pleurésie & la fiévre tierce.

SEIZIEME ESPECE.

La seizieme espece est la gentiane champêtre : *Gentiana campestris. Gentiana corollis quadrifidis, fauce barbatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1 *p.* 644. *Œd. Dan.* 367. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 59. *Pall. it.* 1, *p.* 50. *Scop. Carn. n°.* 289. *Web. spic. Fl. goëtt. p.* 9. *Dœrs nass. p.* 117, *n°.* 2. *Weig. Ruy, n°.* 178. *Mattusch. sil. n°.* 177. *Gentiana faucibus barbatis, calicis foliis quaternis, alternè majoribus. Flor. Lapp.* 94. *Fl. suec.* 203. *Gentiana purpurea minima. Colum. Ecphr. p.* 223. *Barr. icon.* 97. *Gentianella alpina verna-minor. Bauh. pin.* 188. *Cyrithalia. Renealm. Specim.* 72. Cette espece qu'on peut confondre avec la précédente, si on ne l'examine pas avec attention, a les feuilles alternes du calice plus grandes ; sa corolle est couleur de pourpre, fendue en quatre, barbue intérieurement ; il y en a une variété à fleur blanche ; dans le calice deux découpures sont toujours plus grandes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, planche 367 ; dans l'*Ecphrasis* de Colomna, planche 221 ; dans Barrelier, planche 97, fig. 2 ; dans la septieme Partie

Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle eſt annuelle, & croît dans les prairies ſeches des différentes provinces du royaume.

Dix-septieme Espece.

La dix-ſeptieme eſpece eſt la gentiane croiſette : *Gentiana cruciata. Gentiana corollis quadrifidis imberbibus floribus verticillatis ſeſſilibus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 645. *Gmel. ſib.* 4, *p.* 101. *n°.* 71. *Willich. obſ.* 88. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 59. *Mill. Dict. n°.* 6. *Scop. carn.* 2, *n°.* 288. *Pollich. palat. n°.* 261. *Leers herb. n°.* 179. *Mænch. haſſ. n°.* 209. *Mattuſch. n°.* 178. *Jacq. Auſt. t.* 372. *Dœrr. naſſ. p.* 117. *Gentiana foliis ovato lanceolatis nervoſis vaginalibus ; floribus verticillatis & umbellatis. Hall. helv. n°.* 643. *Gentiana floribus confertis terminalibus, corollis quadrifidis imberbibus, interjecto denticulo. Hort. Cliff.* 81. *Roy, Lugdb.* 432. *Dalib. Pariſ.* 80. *Gentiana cruciata. Bauh. pin.* 188. *Gentiana minor. Cam. epit.* 417. *Tretorrhiza. Renealm. Specim.* 74. Les feuilles de cette eſpece ſont lancéolées, à trois nervures, quatre à quatre. Les fleurs ſont ſeſſiles ; elles ſortent en petit nombre des aiſſelles inférieures, & ſortent plus ſerrées des ſommets de la tige. Leur calice eſt court, tronqué, à dents éloignées, courtes. Les corolles ſont bleues, fendues en quatre ſans poils. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 372 ; dans le *Specimen* de Reneaulme, pl. 73, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement ſur les montagnes eſcarpées du Dauphiné, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, de l'Auvergne, le long des chemins dans les endroits ſtériles. On la multiplie par ſemences ou par rejets : il lui faut une terre argilleuſe & une expoſition ombragée ; ſa racine eſt ſtomachique, fébrifuge : elle n'eſt preſque pas d'uſage en Médecine, quoique vantée par quelques Auteurs.

Dix-huitieme Espece.

La dix-huitieme & derniere eſpece qu'on trouve en France eſt la gentiane en forme de filet : *Gentiana filiformis. Gentiana corollis quadrifidis imberbibus, caule dichotomo filiformi. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t* 1, *p.* 646. *Willich. illuſtr.* 45. *Flor. Dan. t.* 324. *Gentiana corollis infundibuliformibus quadrifidis, pedunculis ternis, foliis linearibus. Sauv. Monſp. p.* 32. *Gentiana caule dichotomo, foliis lineari-lanceolatis, floribus infundibuliformibus, quadrifidis, longiſſimè pedunculatis. Guett. Stamp.* 1, *p.* 305. *Dalib. pariſ.* 82. *Centaurium paluſtre, luteum minimum. Ray. hiſt.*

1092. *Vaill. Parif.* 32. *Centaurium pufillum luteum. Pin.* 278. *Magn. Monfp.* 232. Cette plante eft ordinairement branchue, cependant on la trouve quelquefois à tige fimple; fa fleur eft jaune-pâle, d'une feule piece découpée fur le devant en quatre quartiers égaux & difpofés en croix. Quatre étamines naiffent des parois internes du tuyau, & fe préfentent chargées dès leurs fommets à fon ouverture; le pyftil qui eft renfermé dans ce tuyau, eft ovale & furmonté d'un ftyle : le calice eft d'une feule piece, découpé jufques vers fa bafe en quatre quartiers arrondis fur le dos; le fruit n'a qu'une feule cavité, il fe fend en quatre de la pointe à la bafe, pour laiffer échapper plufieurs femences noirâtres & très-menues: cette plante eft amere, & fleurit en Juin, Juillet & Août: elle eft repréfentée dans le *Flora Danica*, pl. 324, & dans le *Botanicon Parifienfe* de Vaillant, pl. 6, fig. 2 : elle eft annuelle & croît naturellement en France, autour des murs de Bondy, & de la forêt de Senart.

GENRE IX.

Le Panicaut.

Ce genre de plante connu fous le nom d'*Eryngium. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir le réceptacle commun conique, à lames qui diftinguent les fleurons feffiles. L'enveloppe du réceptacle eft polyphylle, plane, furpaffant les fleurons; le périanthe propre eft à cinq feuilles, droit, aigu, furpaffant la corolle, s'appuyant fur le germe : la corolle univerfelle eft uniforme, ronde. Tous les fleurons font fertiles; la corolle propre eft à cinq pétales, oblongs, à fommets réfléchis avec la bafe; ferrée longitudinalement par une ligne : les filamens des étamines font au nombre de cinq, capillaires, droits, furpaffant les fleurons : les antheres font oblongues; le germe du piftil eft hériffé, inférieur. Les ftyles font au nombre de deux, filiformes, droits, de la longueur des étamines; les ftigmates font fimples, le péricarpe eft un fruit oval, divifé de deux côtés, les femences font oblongues, cylindriques. Il y en a en France de trois efpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere efpece eft le panicaut maritime : *Eryngium maritimum. Eryngium foliis radicalibus fubrotundis plicatis fpinofis capitulis pedunculatis paleis tricufpidatis. Hort. Cliff.* 87. *Flor. Suec.* 220, 233. *Roy. Lugdb.* 93. *Mill. dict.* 1, *Reyg. Gedan.* 1, *p.* 82, *n°.* 2. *Scop. carn.*

edit. 2, *n°.* 301. *Kniph. Cent.* 9, *n°.* 36. *Eryngium maritimum. Bauh. pin.* 386. *Eryngium marinum. Cluf. hift.* 2, *p.* 169. *Cam. epit.* 448. La racine de cette efpece eft longue, rameufe, éparfe, noueufe, blanchâtre, un peu odorante, perçant profondément en terre, & s'étendant beaucoup. La tige s'éleve du milieu des feuilles à la hauteur d'un pied & plus, herbacée, branchue; les feuilles font alternes; les radicales font obrondes, pliffées, épineufes, périolées; les caulinaires font amplexicaules. Cette efpece eft repréfentée dans la neuvieme Centurie de Kniphoff, n°. 36; dans l'hiftoire des Plantes par Morifon, tom. 3, fect. 7, pl. 36, fig. 6, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement fur les côtes maritimes, dans le Languedoc, la Bretagne, le bas-Poitou; fes fleurs paroiffent en Juillet, & les tiges meurent en automne.

Le panicaut maritime vient très-bien dans les jardins, & y fleurit tous les ans, pourvu qu'on le plante dans un terrein graveleux; cependant fes racines ne viennent pas à beaucoup-près fi groffes, ou fi charnues, que quand elles viennent naturellement fur le bord de la mer, où elles font couvertes d'eau pendant la marée. Le meilleur temps pour tranfplanter les racines, eft l'automne; lorfque les feuilles tombent, les jeunes racines font beaucoup meilleures pour tranfplanter que les vieilles, d'autant que les fibres prennent plus facilement racine : quand elles font une fois affermies en terre, il ne faut à toute la plante pour culture que d'être débarraffée des mauvaifes herbes.

On confit à Londres les racines de cette plante avec du fucre, & on les emploie au même ufage que celles de l'efpece fuivante, elles leur font même préférables, & en effet cette efpece eft le vrai panicaut.

SECONDE ESPECE.

La feconde efpece eft le panicaut commun : le chardon roland : *Eryngium campeftre. Eryngium foliis radicalibus amplexicaulibus, pinnato-lanceolatis. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 649. *Hort. Cliff.* 87, *Mat. med.* 76. *Roy. Lugd.* 93. *Pollich. Palat. n°.* 263. *Mill. Dict. n°.* 2. *Jacq. Auft. t.* 155. *Crantz Auftr. p.* 229. *Manch. haff. n°.* 220. *Mattufch. fil. n°.* 179 *Flor. Dan. t.* 554. *Black. t.* 297. *Dœrr. naff. p.* 104. *Eryngium foliis femi-pinnatis, pinnulis lobatis fpinofis. Hall. helv. n°.* 735. *Eryngium. Cam. epit.* 447. *Campeftre. Dodon.* 730. *Eryngium vulgare. Bauh. pin.* 386. *Eryngium campeftre vulgare. Cluf. hift.* 2, *p.* 157. La racine de cette efpece eft longue, rameufe, molle, blanche à l'intérieur, noirâtre au dehors. Sa tige eft herbacée, droite, ftriée, rameufe, de la hauteur d'un pied ou deux. Ses feuilles font alternes, compofées, dures, d'un verd foncé, avec de fortes nervures blanchâtres; les caulinaires font amplexicaules, plufieurs fois aîlées. Les radicales font pé-

riolées ; les folioles ſubdiviſées en trois ; celles de l'extrêmité courent ſur le pétiole. Chaque dentelure eſt terminée par une épine blanche : il ſe trouve un grand nombre de fleurs ramaſſées au ſommet, en têtes arrondies & verdâtres ; imitant des têtes de chardons : elles ſont roſacées, ſeſſiles, ſur un réceptacle conique, ſéparées les unes des autres par des écailles. Les pétales ſont au nombre de cinq, oblongs, recourbés à leur extrémité ; l'enveloppe du réceptacle eſt polyphylle, plane, en forme d'alène, plus long que le réceptacle : le périanthe des fleurs eſt inſéré au germe, découpé en cinq folioles droites, aiguës, plus longues que la corolle ; le fruit eſt oval, ſe diviſant en deux parties, ſes ſemences ſont oblongues, cylindriques. Cette plante eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 155 ; dans le *Flora Danica*, pl. 554 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 297 ; & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France*. Elle croît ſans culture par toute la France, le long des chemins, aux bords des champs, aux lieux pierreux & ſablonneux ; on en voit beaucoup aux environs de Paris, à Albret en Picardie, auprès de Nancy & de Metz, aux environs de Straſbourg, d'Aix, d'Orléans, d'Etampes & de Montpellier.

On trouve ſur le panicaut deux eſpeces de punaiſes, dont la premiere ſe nomme *punaiſe rouge* à taches triangulaires, & la ſeconde *punaiſe chartreuſe* ; nous en donnerons la deſcription dans notre Faune François.

Les racines du panicaut ſont apéritives & diurétiques : on les emploie dans les bouillons, dans les tiſanes & les apoſêmes ; on les aſſocie quelquefois avec le fer, & le fruit d'alkekenge ; on met cette racine au nombre des cinq racines apéritives mineures, qui ſont le chiendent, le caprier, la garance, l'arrête-bœuf & la plante dont il eſt queſtion.

Simon Pauli lui attribue une vertu emmenagogue ; auſſi la recommande-t-il pour les femmes, lorſque les regles ſont tardives & dérangées. Ettmuller conſeille la décoction de la même plante pour les maladies chroniques. Quelques-uns prétendent auſſi que le chardon-roland excite à l'amour : on préfere dans ce cas la graine à la racine. Velſcius aſſure que les racines de chardon-roland confites avec miel & ſucre, ſont très-propres pour la gonorrhée. Si on en croit J. Ray, & après lui Simon Simonius, ancien Profeſſeur à Leypſick, la racine de chardon-roland, appliquée en forme de cataplaſme ſur le nombril, eſt uſitée en Italie par les femmes pour empêcher l'avortement. Emmanuel Tonig dit qu'il la faut pour lors faire bouillir dans du vin.

J. Ray attribue auſſi à la décoction de cette plante dans du vin, la vertu d'arrêter les pertes des femmes. On lave avec cette décoction la malade ſoir & matin, & on applique ſur la partie affectée des linges qui en ſont imbibés. Ce remede opere plus par l'efficacité du vin, que par la vertu de la plante qui, priſe intérieurement, agit même d'une façon tout-à-fait différente ; il ſeroit encore plus à propos de faire cuire cette plante dans du vinaigre.

Le même J. Ray dit qu'on commence la lotion ci-dessus prescrite, derriere les oreilles de la malade, ensuite sur le col, & le long de l'épine jusqu'à l'os *sacrum*, & ensuite sur les flancs : quelques femmes ont été guéries, dit-il, en trois jours par cette lotion.

Cette plante est aussi diurétique & antinéphrétique. Mappus assure que sa racine confite avec du sucre, convient dans la phtysie : elle a une saveur douce comme le panais.

A l'égard des racines du panicaut de mer, quoiqu'elles soient peu usitées en France, plusieurs personnes les préferent à celles du chardon-roland, comme étant meilleures. Outre les vertus qu'elles ont de commun avec le chardon-roland, J. Ray les croit utiles contre la peste & la contagion de l'air, prises le matin à jeûn, confites avec du sucre. Il ajoute qu'elles sont utiles aux personnes maigres & desséchées, & qu'elles guérissent la vérole.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le panicaut des Alpes : *Eryngium alpinum. Eryngium foliis digitatis, laciniatis suborbiculatis, capitulo oblongo polyphyllo, paleis setaceis trifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 650 *Mant.* 349. *Mill. dict. n°.* 9. *Lepech. it.* 1, *p.* 264. *Scop. Carn.* 2. *n°.* 300. *Knorr. Del.* 1, *t. M* 8. *Eryngium foliis radicalibus petiolatis cordatis involucro pinnato ciliato. Hall. helv. n°.* 736. *Eryngium alpinum spinis horridum, dipsaci capitulo longiore. Tourn. Inst.* 327. *Spina alba. Dalech. hist.* 1462. *Eryngium alpinum cæruleum, capitulis dipsaci. Bauh. pin.* 386. *Eryngium alpinum latis foliis, magno capite oblongo cæruleo. Bauh. hist.* 3, *p.* 1, *p.* 88. *Eryngium cæruleum Genevense. Lob. icon.* 2, *p.* 23. Les feuilles qui environnent cette plante sont presqu'orbiculées, partagées en cinq lobes bifourchus, épais, planes ; les pédoncules sortent de la sommité sans bifourchure parfaite ; les enveloppes sont plus longues que la petite tête, nombreuses, aîlées, épineuses ; la petite tête est oblongue, à lames soyeuses, fendues en trois. Cette espece est représentée dans Lobel, pl. 2, & dans les Délices de la Nature, par Knorr, t. 1, pl. M. 4. Elle vient naturellement sur les montagnes élevées du Dauphiné & de la Franche-Comté : elle est vivace.



GENRE X.

L'Ecuelle d'eau.

Ce genre connu sous le nom d'*hydrocotyle*, a pour caractere d'avoir l'ombelle du calice simple; l'enveloppe est le plus souvent à quatre feuilles, petites; il n'a presque point de périanthe : la corolle universelle est uniforme par la figure, mais non pas par sa position : tous les fleurons sont fertiles : la corolle propre est à cinq pétales ovales, aigus, s'ouvrant, entiers : les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, plus courts que la corolle; les antheres sont très-petites; le germe du pistil est droit, applati, orbiculé en forme de bouclier : les styles sont au nombre de deux, en forme d'alène, très-courts; les stigmates sont simples, le péricarpe est un fruit orbiculé, applati, transversalement partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, applaties, à demi orbiculées. On n'en connoît qu'une espece en France.

ESPECE.

Cette espece est l'écuelle d'eau commune, *Hydrocotyle vulgaris. Hydrocotyle foliis peltatis, umbellis quinquefloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 651. Œd. Dan. t. 90. Reyg. Ged. 136. Lindern. Alsf. t. 12, Pollich. pal. 264. Mattusch. sil. n°. 180. Hydrocotyle foliis rotundis emarginatis, petiolis centralibus, umbellis fastigiatis. Hall. helv. n°. 812. Hydrocotyle foliis peltatis orbiculatis undique emarginatis. Hort. Cliff.* 88. *Flor. Suec.* 221, 434. *Roy. Lugdb.* 93. *Dalib. Parif.* 83. *Ranunculus aquaticus, cotyledonis folio. Bauh. pin.* 180. *Cotyledon aquatica. Lob. icon.* 387. *Palustris Dod. pemp.* 133. La racine de cette espece est horisontale, noueuse, elle donne des drageons divisés en petites racines perpendiculaires; sa tige aquatique est une hampe sans aucun support; ses feuilles sont pétiolées en rondache, radicales, solitaires, entieres, orbiculées, imitant celles du nombril de Vénus; l'ombelle est simple, prolifere, partant du centre, les styles sont au nombre de deux, distans. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 90; dans le *Tournefortius Alsaticus* de Lindern, pl. 12; dans Lobel, pl. 387, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle est vivace & croît naturellement dans les endroits qui ont été inondés : on en voit aux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier, en Alsace & ailleurs; elle est vulnéraire & détersive à l'extérieur, & apéritive intérieurement; on s'en sert en décoction & en cataplasme; mais elle est peu usitée. Gleditsch dit que cette plante est amere & nuisible, qu'elle occasionne des inflammations & une urine sanguinolente aux brebis.

GENRE XI.

Le Sanicle.

Le ſanicle connu ſous le nom botanique de *Sanicula. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle du calice à un très-petit nombre de rayons, ordinairement quatre ; & la partielle à pluſieurs rayons rapprochés en forme de tête ; l'enveloppe univerſelle eſt partagée par la moitié & placée en dehors, la partielle enveloppe de toute part, & eſt plus courte que les fleurons. Le périanthe eſt à peine viſible ; la corolle univerſelle eſt uniforme, les fleurons du diſque ſont ſtériles ; la corolle propre eſt à cinq pétales, applatis, repliés, formant la fleur : les filamens des étamines ſont au nombre de cinq, ſimples, deux fois plus longs que les petites corolles, élevés ; les antheres ſont rondes ; le germe du piſtil eſt hériſſé, inférieur ; les ſtyles ſont au nombre de deux, en forme d'alène, réfléchis, les ſtigmates ſont aigus : il n'y a point de péricarpe, le fruit eſt oval, aigu, raboteux, partagé en deux ; les ſemences ſont au nombre de deux, convexes d'un côté, en forme de chauſſe-trappe, planes de l'autre ; nous n'en connoiſſons en France qu'une ſeule eſpece.

ESPECE.

Cette eſpece eſt le ſanicle d'Europe : *Sanicula europæa. Sanicula foliis radicalibus ſimplicibus, floſculis omnibus ſeſſilibus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *pag.* 652. *Flor. Suec.* 222, 235. *Mat. Med.* 76. *Œd. Flor. Dan.* 283. *Black. t.* 63. *Pollich. palat. n°.* 265. *Scop. carn.* 2, *n°,* 304. *Mænch. haſſ. n°.* 221. *Mattuſch. ſil. n°.* 181. *Reyg. Ged.* 1, *p.* 83. *Dœrr. naſſ. p.* 202. *Sanicula foliis radicalibus trilobatis, lateralibus lobis tripartitis, umbellis globoſis. Hall. helv. n°.* 737. *Sanicula (officinarum) foliis inferioribus palmato digitatis, petiolatis : ſuperioribus ſeſſilibus ſubſolitariis. De Neck. Gallob. p.* 137. *Caucalatis (ſanicula) floſculis omnibus ſeſſilibus, umbellis ſubcapitatis, ſubſolitariis. Crantz. Auſt. p.* 228. *Sideritis tertia Dioſcoridis. Colum. Phyt.* 7, 71. *Sideritis floſculis omnibus ſeſſilibus. Gron. Virg.* 147. *Sanicula. Hort. Cliff.* 88. *Roy. Lugdb.* 93. *Riv. t.* 30. *Sanicula officinarum, Bauh. pin.* 319. *Diapenſia. Cam. epit.* 763. Le ſanicle ou l'herbe de Saint Laurent eſt une plante dont la racine eſt napiforme, blanche dans l'intérieur, noirâtre au dehors ; ſes tiges ſont herbacées, preſque nues, ſimples ; ſes feuilles ſont ſimples, palmées, digitées, découpées en cinq lobes, ovales, lancéolées ; les radicales ſont pétiolées ; les caulinaires preſque ſeſſiles, ordinairement ſolitaires, & la feuille ſéminale ovale ou cruciforme ; ſes fleurs ſont ſeſſiles au ſommet, roſacées, en ombelle, ayant cinq pétales comprimés, recourbés,

découpés en deux à leur sommet, dont l'enveloppe universelle est placée extérieurement, la partielle entourant les petites ombelles, est plus courte que les fleurs ; le fruit est, ainsi qu'il est décrit dans le Genre ; il est rude au toucher. Cette plante est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 283 ; dans l'*Herbarium* de Blackwel, édit. nouv. pl. 63 ; dans Rivin, pl. 30, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace, & croît dans presque tous les bois de la France : on peut la multiplier, en éclatant les racines depuis le mois de Septembre jusqu'en Mars, mais toujours préférablement avant l'hiver : il lui faut un sol & de l'ombre. Le sanicle est astringent, déterſif, vulnéraire & consolidant. On emploie ses feuilles dans les tisanes, apofèmes & potions qu'on ordonne contre les hémorrhagies & le crachement de sang, la dyssenterie, les fleurs blanches & les pertes de sang des femmes. Le suc des feuilles pris à deux ou trois onces, a les mêmes vertus ; on en fait usage dans les maux de gorge, dans les ulceres & chancres de la bouche ; on y ajoute un peu de miel rosat ; on en fait des injections dans les plaies profondes ; on emploie ordinairement le sanicle en infusion théiforme : on en met une pincée infuser dans un demi-septier d'eau bouillante pendant un demi quart-d'heure ; on passe ensuite la liqueur, & on y ajoute un peu de sucre. Cette infusion est excellente pour les pertes & les ulceres internes accompagnés de fievre lente ; j'en ai ordonné plusieurs fois coupé avec du lait, ce qui m'a toujours réussi : on tire du sanicle une eau distillée, dont la vertu est la même, mais dans un degré moindre : cette eau s'emploie depuis quatre onces jusqu'à six, dans les juleps & les potions vulnéraires.

Quelques Auteurs prétendent que le cataplasme de sanicle bouilli dans du vin, résoud l'exomphale dans sa naissance. Ray assure avoir vu une infinité d'enfans guéris en peu de temps du gonflement du nombril par l'application de ce cataplasme maintenu par un bandage serré. Il faut en même temps appliquer sur les lombes, vis-à-vis la région ombilicale, un cataplasme de racines pilées de grande consoude ; les feuilles de cette plante appliquées sur les blessures récentes, les guérissent sans suppuration ; on donne aux animaux les feuilles de sanicle dans les décoctions vulnéraires, à la dose d'une poignée sur une livre d'eau.



GENRE

GENRE XII.

Le Sanicle femelle.

Cette plante connue ſous le nom d'*Aſtrantia*, *Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle univerſelle de ſon calice à très-peu de rayons, ſouvent trois, & la partielle à un très-grand nombre; l'enveloppe générale eſt à petites feuilles repliées vers les rayons, & la partielle eſt à environ vingt petites feuilles lancéolées, ſouvent égales, coloriées, plus longues que les petites ombelles; le périanthe propre eſt à cinq dents, aigu, droit, perſiſtant juſqu'à la maturité de la ſemence: la corolle univerſelle eſt uniforme; les fleurons ſont des rayons avortés; la particuliere eſt à cinq pétales droits, réfléchis, découpés en deux; les étamines ſont formées par cinq filamens ſimples, de la longueur de la petite corolle, ſurmontés par des antheres ſimples; le piſtil eſt compoſé d'un germe oblong, placé inférieurement, de deux ſtiles droits, en forme de filets, & de ſtigmates ſimples, s'ouvrant; le péricarpe eſt un fruit oval, obtus, couronné, ſtrié, partagé en deux parties; les ſemences ſont au nombre de deux, ovales, oblongues, couvertes par la croute du péricarpe, ridées. On en connoît deux eſpeces ſur les Alpes & les Pyrenées, qui ſéparent la France de l'Italie & de l'Eſpagne, de même que ſur les montagnes du Dauphiné, des Voſges & de la Provence.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le grand ſanicle femelle: *Aſtrantia major. Aſtrantia foliis quinquelobatis; lobis trifidis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 653. *Hall. helv. n°.* 790. *Hort. Cliff.* 88. *Crantz, Auſtr. p.* 218. *Kniph. Cent.* 2, *n°.* 7. *Mattuſch. fil. n°.* 182. *Aſtrantia* (*nigra*) *floribus pedunculatis*, *ſeminum angulis denticulatis. Scop. Carn.* 1, *p.* 337, *n°.* 3, *edit.* 2, *n°.* 306. *Aſtrantia candida. Mill. dict. n°.* 2. *Aſtrantia nigra. Black. t.* 470. *Helleborus niger*, *ſaniculæ folio. Bauh. pin.* 186. *Veratrum nigrum. Dod. pempt.* 387; & la variété eſt connue ſous les phraſes d'*Aſtrantia nigra minor. Moriſ. Umb.* 2. *Hiſt.* 3, *p.* 279, *ſect.* 9, *t.* 4. *Aſtrantia alpina*, *Munt. Phyt. t.* 3. *minor. Scheuz. Alp.* 4, *p.* 331. La variété de cette eſpece eſt ligneuſe, raboteuſe, rameuſe; ſa tige eſt haute d'une coudée, un peu rameuſe; ſes feuilles ſont luiſantes, pétiolées, découpées profondément en cinq parties, quelquefois ſept, ayant les lobes découpés de nouveau en trois, & dentés aiguement en forme de ſcie; les rayons ſont pourpres, auſſi bleus. Cette eſpece eſt repréſentée dans Rivin, pl. 67, dans Hill. pl. 18, dans

Garidel, pl. 46; dans Kniphof, Cent. 2, n°. 7; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 470; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 4, & dans le *Phytographia* de Muntigius, pl. 111.

On multiplie cette espece, de même que la suivante, ou par graines ou par racines qu'on sépare; quand c'est par graines, on les seme en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une planche à l'ombre; & lorsque les jeunes plantes poussent, on a grand soin d'en ôter les mauvaises herbes, & d'en arracher quelques pieds dans les endroits où elles sont trop épaisses; vers la fin de Septembre, on les transplante à demeure, à l'ombre, & au moins à une distance de trois pieds l'une de l'autre, car ces sortes de plantes s'étendent beaucoup. La troisieme ou la quatrieme année, on leve les pieds pour en partager les racines; & on les replante après les avoir ainsi partagées : la racine du sanicle femelle est âcre, presque semblable pour l'odeur & la saveur à la racine de contrayerva, elle lâche le ventre, est plus douce que l'ellébore; cependant l'extrait qu'on en prépare, purge. Panotus qui a vécu pendant quelque temps en Suisse, qui y est même mort, tiroit de cette racine une eau distillée assez forte, & une huile.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le petit sanicle femelle : *Astrantia minor. Astrantia foliis digitatis, serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 654! Willich. illustr. n°. 41. Astrantia foliis septenis, digitatis, serratis. Hall. Helv. n°. 791. Astrantia floribus pedunculatis, seminum angulis alato-plicatis. Scop. carn. 1, p. 337, n°. 4, edit. 2, n°. 305. Astrantia alpina minima. Sceuchz. alp. 6, p. 453. Helleborus saniculæ facie, minor. Bauh. pin. 186. Prodr. 97. Rai. hist. 475. Helleborus minimus alpinus, Astrantiæ flore. Boccon. sic.* 10. Cette espece differe beaucoup de la précédente, elle est plus petite; ses feuilles ne sont pas confluentes, mais distinctes, au nombre de six ou de neuf, rassemblées dans un seul pétiole, longues, étroites, découpées tout autour en forme de scie, plus aiguement, sans être à trois lobes; les premieres cinq feuilles sont quelquefois plus larges, toujours simples, sans être confluentes, l'ombelle est beaucoup plus petite, toujours blanche; les rayons de l'enveloppe sont entiers, sans être à trois dents; la racine est noire & fibreuse : elle est représentée dans les Plantes rares de la Sicile, par Boccone, pl. 5, fig. 3; dans Hill. tom. 5, pl. 18; dans la seconde édition de *Flora Carniolica* de Scopoli, pl. 7, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

GENRE XIII.

L'Oreille de Lievre.

Ce genre connu sous le nom de *Buplevrum. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice, au moins de dix rayons; la partielle à peine a dix rayons, droite, s'ouvrant; l'enveloppe universelle est à plusieurs piéces; la partielle est plus grande, a cinq pieces ou folioles qui s'ouvrent, & qui sont ovales & aigues; le périanthe propre paroît fané; la corolle universelle est uniforme. Tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales repliés, entiers, très-courts. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples; les antheres sont rondes. Le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, petits; les stigmates sont très-petits: le fruit est rond, applati, strié, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, convexes & striées d'un côté, planes de l'autre: dans plusieurs especes, de petites enveloppes surpassent souvent la petite corolle. Quoique les Botanistes reconnoissent dix-huit especes d'oreilles-de-lievre, il ne s'en trouve que très-peu en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'oreille-de-lievre des rochers: *Buplevrum petræum. Buplevrum involucellis coadunatis, universali pentaphyllo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, pl. 655. Hall. Helv. n°. 773. Ger. Pro. 232. Perfoliata alpina gramineo folio. Bauh. pin. 277. Sedum petræum Buplevri folio. Pon. Bald. 247.* Les feuilles de cette espece sont linéaires, sessiles; les folioles de l'enveloppe universelle sont au nombre de cinq, plus larges; celles des partielles sont pareillement au nombre de cinq, rassemblées vers le milieu. Cette espece est vivace; & croît naturellement dans la Provence, au rapport de M. Gerard; elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'oreille-de-lievre anguleuse: *Buplevrum angulosum. Buplevrum involucellis pentaphyllis, orbiculatis, universali triphyllo-ovato, foliis amplexicaulibus, cordato-lanceolatis. Linn. syst. plant.*

edit. Reich. t. 1, *p.* 655. *Mill. Dict. n°.* 2. *Buplevrum foliis radicalibus gramineis, caulinis ovato-lanceolatis, amplexicaulibus, calicibus umbellarum quinquefoliis. Hall. Helv. n°.* 770. *Perfoliata alpina, angustifolia major, folio angulofo. Bauh. pin.* 277. *Prodr.* 129. *Burf. VI*, 4. *Perfoliata alpina angustifolia minor. Bauh. pin.* 277. *Prodr.* 129. *Burf. VI*, 6. Dans cette espece, il s'en trouve dont les feuilles sont très-étroites, striées, & d'autres dont les feuilles sont lancéolées, sans être nerveuses ni striées; ses petites enveloppes sont ovales, de la longueur de la petite ombelle. Cette plante croît sur les Pyrénées, & sur les montagnes du Dauphiné.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est l'oreille-de-lievre à feuilles longues: *Buplevrum longifolium. Buplevrum involucellis pentaphyllis ovatis, universali subpentaphyllo, foliis amplexicaulibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 656. *Grim. Fl. Isen. innov. Act. Nat. Curi.* 41. *Append. p.* 290. *De Neck Gallob. p.* 553. *Mænch. Hass. n°.* 231. *Pallas. It.* 1, *p.* 450. *Buplevrum foliis imis petiolatis, ovatis, superioribus amplexicaulibus, ovato-lanceolatis. Hall. Helv. n°.* 768. *Perfoliata alpina magna longifolia. Bauh. hist.* 3. *p.* 198. *Perfoliata montana. Cam. Hort.* 120. Les feuilles de cette espece sont ovales, embrassant profondément la tige; les radicales sont pétiolées; l'enveloppe universelle est à trois ou cinq pieces; la partielle est à cinq pieces, de la longueur des fleurons; la tige est haute d'une coudée, sans être rameuse: cette espece est représentée dans le *Camerarii Hortus.* pl. 38, & dans le Systême végétal, pl. 17. Elle croît naturellement dans la Flandre françoise, suivant M. de Necker.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est l'oreille-de lievre en forme de faulx: *Buplevrum falcatum. Buplevrum involucellis pentaphyllis acutis, universali subpentaphyllo, foliis lanceolatis, caule flexuoso. Scop. Carn.* 2, *n°.* 247. *Jacq. Aust. t.* 168. *Pollich. palat. n°.* 267. *Mænch. hass. n°.* 232. *Kniph. Cent.* 12, *n°.* 19. *Crantz. Austr. pag.* 203. *Dœrr. nass. p.* 62. *Buplevrum foliis radicalibus pedunculatis: summo subrotundo, caulinis linearibus sessilibus. Guett. Stamp.* 59. *Buplevrum foliis radicalibus petiolatis, ellyptico-lanceolatis, caulinis foliatis, caule flexuoso. Hall. helv. n°.* 776. *Buplevrum latiore & angustiore folio. Tabern.* 872. *Buplevrum folio subrotundo, seu vulgatissimum. Bauh. pin.* 278. *Buplevrum riv.*

pent. 44. *Auricula leporis umbellâ luteâ. Bauh. hiſt.* 3, *p.* 200. *fol.* 1. *Herba vulnerata. Trag.* 451. *Iſophyllum. cord. hiſt.* 69. Sa tige eſt flexible, pourpre, toute paniculée; ſes feuilles radicales ſont à longs pétioles, lancéolées; les caulinaires ſont linéaires, feſſiles; les ombelles ſont d'un jaune foncé, les petites ombelles ſont le plus ſouvent au nombre de ſept; l'enveloppe univerſelle eſt à 5 piéces, ſouvent à deux inégales; la partielle eſt à cinq piéces, pointues : cette plante eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 158; dans la douzieme Centurie de Kniphof, n° 19; dans Rivin, pl. 44; & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* On en trouve aux environs d'Etampes, de Nancy & ailleurs, dans quelques Provinces de la France.

Cinquieme Espece.

La cinquieme eſpece eſt l'oreille-de-lievre à feuilles à demi compoſées. *Buplevrum ſemi-compoſitum. Buplevrum umbellis compoſitis, ſimulque ſimplicibus. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *pl.* 657. *Amœn. Acad.* 3, *p.* 405. *Buplevrum caule herbaceo foliis lanceolatis, umbellis terminalibus, axillaribuſque, ſeminibus ſcabris. Gouan. Illuſtr.* 9. Cette eſpece a à peine neuf pouces de hauteur, ſes rameaux ſont écartés plus haut; ſes feuilles ſont lancéolées; l'ombelle compoſée eſt à cinq rayons, & ſon enveloppe eſt à cinq pieces; dans ſa longueur l'ombelle partielle eſt à pluſieurs pedoncules ſimples, à une fleur, excepté celles qui portent des petites ombelles; les petales ſont pourpres : elle eſt repréſentée dans l'*Illuſtratio* de Gouan, pl. 9; elle eſt annuelle & croît aux environs de Montpellier.

Sixieme Espece.

La ſixieme eſpece eſt l'oreille-de-lievre en forme de renoncule : *Buplevrum ranunculoides. Buplevrum involucellis pentaphyllis, lanceolatis longioribus : univerſali triphyllo, foliis caulinis lanceolatis. Linn. ſiſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 657. *Mant.* 349. *Gmel. ſib.* 1, *p.* 203, *n°.* 23. *Buplevrum foliis amplexicaulibus, interioribus linearibus, ſummo cordato oblongo. Hort. Cliff.* 104. *Roy. Lugd.* 110. *Buplevrum montanum, gramineo folio. Scheuch. Alp.* 1, p. 31. *Perſoliata minor foliis gramineis. Bauh. Hiſt.* 3, *p.* 199. *Perſoliata alpina anguſtifolia minima. Bauh. pin.* 277. *Prodr.* 130 *Burſ. XVI.* 8, *Perſoliatum gramineum helveticum, alpinum, pumilum, facie ranunculi. Lob. illuſt.* 137. *Park. Theatr.* 335. La racine de cette eſpece eſt traçante, ſa tige eſt haute d'une palme, ſimple; ſes

feuilles sont comme celles des chiendents, découpées à dents de scie; l'ombelle est inégale; l'enveloppe est à trois pieces, ovale, aiguë, courte; les petites enveloppes sont à feuilles égales, au nombre de cinq, ovales, aiguës; les petites ombelles sont égales, petites, de la longueur de la petite enveloppe. Gouan a observé que les enveloppes en sont diterrapentaphylles, souvent inégales, & que les petites enveloppes étoient le plus souvent au nombre de cinq; mais aussi qu'il y en avoit à six & à sept. Cette plante est représentée dans le *Theatrum* de Parkinson, pl. 338, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturellement sur les montagnes des Pyrénées; elle est vivace.

Septieme Espece.

La septieme espece est l'oreille-de-lievre roide. *Buplevrum rigidum. Buplevrum caule dichotomo subnudo, involucris minimis acutis. Linn. syst. plant.* 648. *Mill. Dict. n°.* 4. *Buplevrum foliis lanceolatis rigidis, radicalibus obtusis, caulinis acutis. Roy. Lugdb.* 110. *Sauv. Monsp.* 76. *Buplevrum folio rigido. Bauh. pin.* 278. *Buplevrum alterum latifolium. Dod. pempt.* 633. Toutes les feuilles de cette espece sont lancéolées, nerveuses, roides, pétiolées; l'enveloppe est à trois feuilles en forme d'alène, très-courte; les petites enveloppes sont soyeuses, courtes: cette espece croît aux environs de Montpellier, & est vivace.

Huitieme Espece.

La huitieme espece est l'oreille-de-lievre très-menue: *Buplevrum tenuissimum. Buplevrum umbellis simplicibus alternis pentaphyllis subtrifloris. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 658. *Mill. dict. n°.* 5. | *Crantz Aust. p.* 204. *Scholl. Barb. n°.* 226. *Buplevrum caule ramosissimo, umbellis alaribus, paucifloris, involucris pentaphyllis, lanceolatis, petiolo longioribus. Hall. Helv. n°.* 774. *Buplevrum foliis linearibus acutis sessilibus. Hort. Cliff.* 104. *Roy. Lugdb.* 110. *Buplevrum tertium minimum. Column. Ecph.* 1, *p.* 85. *Moris. hist.* 3, *p.* 300, *sect.* 9. *Buplevrum angustissimo folio. Bauh. pin.* 278. *Auricula leporis minima. Bauh. hist.* 3, *p.* 201. La tige est très-rameuse, à rameaux alternes; les feuilles sont linéaires, aiguës; l'enveloppe est à trois pieces, courte; les petites enveloppes sont soyeuses, courtes; les petites ombelles sont axillaires, courtes; cette espece est représentée dans le *Columna Ecphrasis*, pl. 247; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, pl. 14, fig. 3: elle est annuelle & croît par toute la France.

NEUVIEME ESPECE.

La neuvieme espece est l'oreille-de-lievre en forme de jonc : *Buplevrum junceum. Buplevrum caule erecto paniculato, foliis linearibus, involucris triphyllis, involucellis pentaphyllis. Linn. syst. plant. édit. Reich. v.* 658. *Pollich. palat. n°.* 268. *Buplevrum caule ramosissimo, umbellis petiolatis, involucris pentaphyllis, petiolo brevioribus. Hall. helv. n°.* 775. *Buplevrum involucris & involucellis pentaphyllis, foliis lineari-subulatis. Ger. Prov.* 233. *Buplevrum annuum angustifolium. Magn. Monsp.* 42. *Allion. nic.* 192. *Buplevrum minus angustifolium Monspeliense. Rai hist.* 474. *Buplevrum angustifolium. Dod. pempt.* 474. *Bauh. Basil.* 81. La tige est haute de six pieds en forme de jonc, lisse; les rameaux sont alternes, droits; les feuilles sont graminées, fendues en deux, lisses, donnant du lait; l'enveloppe est lancéolée, de la longueur de l'ombelle, les petites enveloppes sont plus petites; l'ombelle est à quatre rayons, la petite ombelle a cinq ou six fleurons jaunes. Cette espece est représentée dans le *Flora Gallop.* de Gerard, pl. 9, est annuelle & croît naturellement dans la Provence & aux environs de Montpellier.

DIXIEME ESPECE.

La dixieme & derniere espece est l'oreille-de-lievre en arbrisseau : *Buplevrum fructicosum. Buplevrum frutescens, foliis obovatis integerrimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 659. *Mill. dict. n°.* 6. *Buplevrum foliis observè ovatis in petiolum attenuatis. Hort. Cliff.* 104. *Roy. Lugdb.* 109. *Sauv. Monsp.* 60. *Gron. Orient.* 77. *Seseli Æthiopicum, salicis folio. Bauh. pin.* 161. *Seseli Æthiopicum frutex. Dod. pempt.* 312. Cet arbrisseau forme un gros buisson chargé de feuilles assez grandes, fermes comme celles du laurier, posées alternativement sur les branches, d'une couleur bleuâtre en dessous, & d'un verd foncé en dessus; elles ont une odeur d'anis très-gracieuse; les feuilles sont longues, ovales, arrondies par le bout, convexes en dessus, où l'on voit qu'elles sont relevées d'une seule nervure qui s'étend dans toute la longueur de la feuille; l'écorce des jeunes branches est verte d'un côté, & violette de l'autre. Cette espece est représentée dans le Traité des Arbres & Arbustes, par Duhamel, tom. 1, planche 110, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*; elle croît naturellement dans nos Provinces méridionales, aux environs de Montpellier : elle se plaît sur-tout au bord de la mer, dans les endroits caillouteux,

fur les rochers; on la multiplie par boutures que l'on fait dans des pots garnis de terre argilleuse fraiche : en hiver, on les met à l'abri sous un chassis de couche chaude : elles prennent racine au printems suivant, mais on attendra jusqu'à l'automne pour les transplanter ; on placera ces pots en été à l'ombre, & on les arrosera pendant la sécheresse : on pourra mettre les jeunes plants pour lors en pépiniere, dans une platebande, à deux pieds de distance l'un de l'autre ; on les y laisse un an ou deux, ils y acquierent de la force, & pour lors on les plante à demeure ; on peut aussi les multiplier par semences.

Cet arbrisseau, froissé entre les doigts, répand une odeur forte ; son goût est âcre, aromatique, désagréable, sa vertu carminative ; on l'emploie en décoction & en infusion : on recommande l'usage de ses semences, comme un antidote éprouvé, contre la morsure des bêtes venimeuses.

Comme cet arbrisseau ne perd point ses feuilles en hiver, on peut le placer dans les bosquets de cette saison ; il fait encore assez bien dans les remises, non-seulement parce qu'il forme des buissons touffus, mais encore parce que ses graines attirent les oiseaux.

GENRE XIV.

La Porte-épine.

Le caractere de la porte-épine : *Echinophora. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons, dont les intermédiaires sont plus courts ; la partielle est à fleurons sessiles, nombreux, recevant les germes entre les petits pédicules ; l'enveloppe universelle est à quelques rayons aigus ; la partielle est turbinée, monophylle, fendue en six, aiguë, inégale. Le périanthe propre est à cinq dents, persistant, très-petit ; la corolle universelle est difforme, rayonnée : les fleurons avortent : la corolle propre est à cinq pétales inégaux, ouverts : les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples ; les antheres sont rondes ; le germe du pistil est oblong, inférieur entre l'enveloppe : les stiles sont au nombre de deux, simples. Les stigmates sont simples : l'enveloppe qui se durcit & qui est pointue, tient lieu de péricarpe, les semences sont oblongues, au nombre de deux, différens fleurons avortent ou sont mâles : nous ne connoissons en France qu'une espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est la porte-épine marine : *Echinophora spinosa. Echinophora foliolis subulato-spinosis, integerrimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 660. Mill. dict. n°. 1. Turn. Farset. 7. Echinophora foliis decompositis*

decompositis. Wach. ultr. 200. *Caucalis caule lignoso, foliis subulato-spinosis integerrimis. Roy. Lugdb.* 96. *Sauv. Monsp.* 248. *Crithmum maritimum spinosum. Bauh.* 288. *Crithmum spinosum. Dod. pempt.* 705. Les racines sont vivaces & traçantes : la tige est ligneuse, les feuilles sont décomposées, & ont leurs folioles en alêne, épineuses, très-entieres : cette plante est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît sur les bords de la Méditerranée, on en voit dans la Provence & le Languedoc. On la multiplie par ses racines : le meilleur temps pour les transplanter, est le mois de Mars, un peu avant qu'elles poussent ; on plante les racines dans une terre graveleuse, ou sablonneuse, & à une bonne exposition. On les couvre pendant l'hiver pour les empêcher de pourrir pendant la gelée.

GENRE XV.

La Tordyle.

Le caractere de la Tordyle, *Tordylium. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, double ; la partielle inégale, double, très-courte & plane. L'enveloppe universelle est à plusieurs folioles, menues, sans division, de la longueur le plus souvent de l'ombelle ; la partielle n'est que de moitié, en dehors, plus longue que la petite ombelle ; le périanthe propre est à cinq dents ; la corolle universelle est difforme, radiée ; tous les fleurons sont fertiles ; la corolle propre du disque est à cinq pétales réfléchis en forme de cœur, égaux ; la corolle propre du rayon est semblable, mais elle à son pétale extérieur plus grand, partagé en deux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, les antheres sont simples ; le germe du pistil est rond, inférieur, les styles sont au nombre de deux, petits ; les stigmates sont obtus ; le fruit du péricarpe est orbiculé, applati, cannellé par le bord, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, presque planes, ayant leurs bords élevés, cannelés ; on n'en connoît en France que quatre especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece se nomme Tordyle des Boutiques, le Seseli de Crete : *Tordylium officinale. Tordylium involucris partialibus, longitudine florum, foliolis ovatis laciniatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 661. *Hort. Cliff.* 90. *Hort. Upf.* 58. *Roy. Lugdb.* 95. *Mat. Med.* 77. *Sauv. Monsp.* 230. *Mill. Dict. n°.* 2. *Seseli Creticum minus. Bauh. pin.*

161. *Seseli Creticum. Dod. pempt.* 314. Dans cette espece les enveloppes partielles sont de la longueur des fleurs, les folioles sont ovales, laciniées; elle est annuelle & se trouve aux environs de Narbonne, de Montpellier & dans la Provence : on la multiplie par graines que l'on seme en automne, peu après leur maturité; les jeunes plantes paroissent aussi-tôt & sont très-dures, aussi n'exigent-elles que d'être garanties des mauvaises herbes; on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, à six pouces de distance l'une de l'autre; elles fleurissent au mois de Juin suivant; leurs semences mûrissent en Août, & on les laisse tomber d'elles-mêmes; elles produisent une quantité de jeunes plantes sans autre soin : si on garde les semences hors du temps, jusqu'au printemps, elles réussissent rarement, car si on leve quelques pieds, ils périssent pour l'ordinaire avant la maturité de leurs semences; tandis que si on les seme en automne, les plantes qui en proviennent, réussissent presque toujours; toutes sortes de terrein & d'exposition conviennent à ces plantes; aussi les place-t-on dans les endroits du jardin qui sont de peu de conséquence : on ne se sert que très-rarement de cette plante en Médecine.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Tordyle très-grande : *Tordylium maximum. Tordylium umbellis confertis radiatis, foliis lanceolatis inciso-serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 662. *Hort. Cliff.* 90. *Roy. Lugdb.* 97. *Sauv. Monsp.* 230, 259. *Mill. dict. n°.* 1. *Crantz Austr.* 153. *Jacq. Aust. t.* 142. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 319. *Scoll. Barb. n°.* 219. *Tordylium foliis pinnatis, pinnis semi-pinnatis, seminis lymbo levi. Hall. helv. n°.* 811. *Tordylium. Riv. part.* 1. *Tordylium helveticum elatius flore albo. Moris. hist.* 3, *p.* 516. *Caucalis major, semine minus pulchro hirsuto. Bauh. hist.* 3, *p.* 85. *Caucalis maxima, sphondylii aculeato semine. Bauh. pin.* 152. *Caucalis major. Clus. hist.* 2, *p.* 101. *Seseli Creticum majus. Bauh. pin.* 161. La tige de cette espece est striée, hérissée de poils roides, réfléchis; les feuilles sont aîlées, à sept folioles découpées, poileuses, dont l'impaire est deux fois plus grande; les pédoncules sont serrés, beaucoup plus longs que les feuilles; les ombelles sont peu nombreuses, un peu roides, raboteuses, ayant le plus souvent neuf petites ombelles; l'enveloppe est à cinq feuilles, en forme d'alène, de la longueur de la petite ombelle, dont les deux folioles intérieures sont plus petites; la corolle est rayonnée, blanche, rouge en dessous, toutes les fleurs sont fertiles, les semences sont orbiculées, applaties, hérissées, à bord rouge, en forme de chausse-trappe. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 142, & dans la septieme Par-

tie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croît dans les hayes & les endroits raboteux; sa culture est la même que celle de l'espece précédente; elle mérite d'occuper une place dans un parterre par la beauté de sa fleur; on en trouve aux environs de Montpellier & dans nos provinces adjacentes de la Suisse.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la Tordyle à fleurs rouges : *Tordylium antriscus. Tordylium umbellis confertis, foliis ovato-lanceolatis pinnatifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 663. Hort. Cliff. 90. Flor. Suec. 224, 236. Roy. Lugdb. 94. Mill. dict. n°. 7. De Leers herb. n°. 196. Pollich. palat. n°. 296. Jacq. Aust. tom. 261. Gmel. Tub. 80. Mattusch. sil. n°. 184. Kniph. Cent. 10. n°. 84. Dœrr. nass. p. 233. Caucalis foliis duplicato pinnatis, nervo multoties latioribus. Hall. helv. n°. 741. Caucalis (antriscus) laciniis foliorum latis, seminis ovati aculeis rectis. Crantz Austr. p. 226. Caucalis antriscus. Scop. Carn. 2, n°. 311. Mœnch. hass. n°. 226. Caucalis umbella conferta, foliolis ovato lanceolatis pinnatifidis. Guett. Stamp. 1, p. 81. Caucalis semine aspero, flosculis rubentibus. Bauh. pin. 152. Prodr. 80. Caucalis minor, flore rubente. Moris. hist. 3, p. 308, sect. 9.* La tige de cette espece est raboteuse, à poils applatis par derriere; mais les rayons de l'ombelle sont à poils élevés, le germe est velu, rougeâtre, l'ombelle est rayonnée; les fleurons du disque des ombelles sont mâles. M. Haller a trouvé des fleurs femelles sans étamines : cette espece est bisannuelle, on en trouve dans les champs de la Lorraine, des trois Evêchés, M. Guettard en a trouvé aux environs d'Etampes : elle est représentée dans le *Flora Austriaca*, p. 261, dans la dixieme Centurie de Kniphof, *n°*. 88; dans le troisieme volume de l'histoire des Plantes, par Morison, sect. 9, pl 14, fig. 8, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la Tordyle noueuse : *Tordylium nodosum. Tordylium umbellis simplicibus sessilibus, seminibus exterioribus nodosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1 p. 663. Mill. dict. n°. 6. Caucalis nodosa. Scop. Carn. edit. 2, n°. 313. Caucalis umbellis sessilibus simplicibus. Hort. Ups. 58. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugd. 95. Dalib. Paris. 85. Caucalis nodosa echinato semine. Bauh. pin. 153 Prodr. 80. Bauh. hist 3, p. 83.* Cette espece est noueuse, les ombelles sont simples, sessiles, les semences

extérieures sont velues ; elle est annuelle, on la trouve le long des chemins, aux environs de Paris, & ailleurs par la France.

GENRE XVI.

La Girouille

Ce genre connu sous le nom générique de *Caucalis. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, & à un petit nombre de rayons ; la partielle est pareillement inégale, mais avec une plus grande quantité de rayons, dont cinq extérieurs sont plus grands ; l'enveloppe universelle a autant de folioles que de rayons sans être divisées. Elles sont lancéolées, membraneuses par le bord, ovales, courtes. La partielle est à folioles semblables, plus longues que les rayons, le plus souvent au nombre de cinq ; le périanthe propre est à cinq dents ; la corolle universelle est difforme, rayonnée ; les fleurons du disque avortent, la corolle propre du disque est mâle, petite, à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, égaux. La corolle propre du rayon est hermaphrodite, à cinq pétales pliés, en forme de cœur, inégaux, dont l'extérieur est plus grand, fendu en deux dans toutes ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires ; les antheres sont petites ; le germe du rayon est oblong, raboseux, inférieur : les styles sont au nombre de deux, en forme d'alène ; les stigmates sont aussi au nombre de deux, s'ouvrant, obtus ; le fruit est oval, oblong, à stries longitudinales, hérissé de petites soyes rondes ; les semences sont au nombre de deux, oblongues, convexes d'un côté, armées de pointes en forme d'alène, le long des stries, & planes de l'autre : on en connoît en France de quatre especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Girouille à grandes fleurs : *Caucalis grandiflora. Caucalis involucris singulis pentaphyllis : foliolo unico duplo-majore. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *pag.* 664. *Hort. Cliff.* 91. *Roy. Lugdb.* 95. *Sauvag. Monsp.* 158. *Pollich. palat. n°.* 270. *Mænch. hass. n°.* 224. *Crantz. Au[illegible]* 228. *Jacq. Austr. t.* 54. *Dœrr. nass. p.* 71. *Caucalis umbellis planis, petalis extremis & involucris maximis. Hall. helv. n°.* 740. *Caucalis involucro regulari, pentaphyllo ; petalo exteriore maximo. Scop. carn. edit.* 1, *p.* 327. *Caucalis umbellâ confertâ, petalis exterioribus, involucro longioribus. Ger. Prov.* 237. *Caucalis involucro universali pinnatifido, partialibus indivisis, umbellâ multifidâ. Flor. Suec.*

225. *Dalib. Parif.* 84. *Caucalis arvenfis, echinata, magno flore. Bauh. pin.* 152. *Daucus grandi-florus. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 308. *Echinaphora flore magno. Riv. pent.* 25. *Echinophora pycaocarpos. Column. Ecphr.* 1, *p.* 91. La tige de cette efpece eft très-liffe; les feuilles reffemblent à celles de carotte, font liffes, raboteufes en deffous. Les enveloppes font à cinq feuilles, blanches aux bords; l'ombelle (non pas les petites ombelles) eft rayonnée, blanche; les fleurons du difque font ftériles, nombreux; les ftyles font au nombre de deux, s'étendant, plus longs que les pétales les plus petits; les femences font ovales, convexes, à pointes éparfes, afcendantes. Cette efpece croît aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy, dans la Provence: elle eft repréfentée dans le *Flora Auftriaca* de Jacquin, pl. 54; dans le *Columna Ecphrafis*, t. 1, pl. 94, & dans la feptieme Partie de notre *Hiftoire naturelle gravée de la France.* Elle eft annuelle, & croît parmi les bleds, dans les champs. On feme fes graines toutes les années en automne, dès qu'elles font mûres; car fi on differe cette opération jufqu'au printemps, rarement les femences qui proviennent de ces plantes, mûriffent: la culture eft la même pour toutes les efpeces fuivantes. Matthiole regarde cette plante comme un bon apéritif, mais elle eft de peu d'ufage.

SECONDE ESPECE.

La feconde efpece eft la Girouille en forme de carotte: *Caucalis daucoïdes. Caucalis umbellis trifidis aphyllis, umbellulis trifpermis triphyllis. Linn. fyft. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 665. *Hort. Cliff.* 91. *Hort. Upf.* 58. *Ger. Prov.* 236. *Leers, Flor. Herb. n°.* 194. *Jacq. Auftr. t.* 147. *Caucalis foliis triplicato-pinnatis, involucris lingulatis, univerfali unifolio. Hall. helv. n°.* 739. *Caucalis leptophylla. Dœrr. naff. p.* 71. *Jacq. Vind.* 46. *Crantz Auftr.* 225. *Mœnch. haff. n°.* 225. *Daucus leptophyllus. Scop. Carn.* 2, *n°.* 309. *Echinophora. Riv. pent. t.* 24. *Echinophora* 3. *leptophylla purpurea. Colum. Ecph.* 1. *p.* 96. La tige de cette plante eft trèsécartée, couchée, anguleufe, ftriée, hériffée. Ses feuilles font femblables à celles de la carotte, mais elles font en moindre quantité: fes pédoncules font liffes, très longs; fon ombelle eft fendue en trois ou en cinq; les petites ombelles font feffiles, le plus fouvent au nombre de trois. Cette plante n'a point d'enveloppe, la petite enveloppe eft à trois pieces; les fleurons font égaux, fans être rayonnés, rougeâtres, la plupart font ftériles. Les fruits de la petite ombelle, font pour l'ordinaire au nombre de trois, écartés, couronnés du périanthe, oblongs, à pointes crochues, éloignées, liffes. Cette efpece eft repréfentée dans le *Flora Auftriaca* de Jacquin, pl. 157; dans le *Columna Ecphrafis*, pl. 97, & dans

la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est annuelle, & croît aux environs de Montpellier, dans la Provence, le Dauphiné.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la Girouille à larges feuilles : *Caucalis latifolia. Caucalis umbellâ universali trifidâ partialibus pentaspermis, foliis pinnatis serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 665. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugdb. 95. Dalib. Parif. 84. Sauv. Monsp. 236. Gron. Orient. 80. Pollich. Palat. n°. 271. Jacq. Hort. t. 128. Tordylium latifolium. Linn. Spec. plant. edit 2, p. 345. Mill. Dict. t. 8. Caucalis foliis asperis, pinnatis, pinnis serratis, involucris ovato-lanceolatis. Hall. helv. n°. 736. Caucalis involucris & involucellis pentaphyllis, foliis pinnatis. Ger. Prov 237. Caucalis arvensis echinata latifolia. Bauh. pin. 152. Luppula canaria latifolia. Bauh. hist. 1, p. 81. Echinophora major phtyphyllos purpurea. Colum. Ecphr. 97, 98.* La tige est anguleuse, raboteuse par des stries, ainsi que toute la plante & les petioles. Les folioles sont lancéolées, découpées à dents de scie, raboteuses; le pédoncule est raboteux, l'ombelle est trois ou quatre fois radiée; les petites ombelles sont sessiles, toutes les enveloppes sont ovales, galleuses, égales par les rayons; l'universelle est à trois ou cinq folioles, les partielles sont au nombre de cinq, les fleurons sont égaux, blancs, plusieurs sont stériles : les fruits de la petite ombelle sont au nombre de cinq, serrés, ovales, raboteux, à pointes pourpres très-raboteuses, à petites pointes réfléchies. Cette espece croît aux environs de Paris, de Montpellier, dans la Provence, la Lorraine &c. Elle est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, pl. 128, dans l'*Ecphrasis* de Columna, pl. 97, 98, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*,

---

QUATRIEME ESPECE,

La quatrieme espece est la Girouille à doubles aîles : *Caucalis leptophylla. Caucalis involucro universali subnullo, umbellâ bifidâ, involucellis pentaphyllis. Linn. sist. plant. edit. Reich. t. 1, p. 666. Ger. Prov. 236. Caucalis foliis duplicato pinnatis, pinnulis longe confluentibus. Hall. helv. n°. 742. Caucalis seminum acutis triglochidibus uncinatis pilis, verticilato-hispidis. Guett. Stamp. 80 Dalib. Parif. 85. Caucalis procumbens. Rivin. pentap. t. 33. Caucalis arvensis echinata parvo-flore & fructu. Bauh. pin. 152. Scandix infesta. Jacq. Aust t. 46. De la Chenal. Act. Hel. n. 8, p. 144. Lappula canaria, flore minore tenuifolia, Moris. hist. 3, p. 305, sect. 9.*

La tige de cette espece est basse, cylindrique, raboteuse par derriere. Ses feuilles sont doublement aîlées, raboteuses, à poils : l'ombelle est fendue en deux, sans enveloppe ; les petites ombelles sont à cinq fleurs sans être rayonnées, d'un blanc pourpre, dont l'un ou l'autre fleuron est stérile. La petite enveloppe est à cinq pieces, petite. Le fruit est oval, à pointes verticillées, hérissées, triglochides au sommet, c'est-à-dire, au nombre de trois. Cette plante est représentée dans les plantes pentandriques de Rivin, pl. 33 ; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 46 ; dans l'Histoire de Plantes par Morison, t. 3, pl. 13, fig. 3, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve aux environs de Paris, d'Etampes, & ailleurs par la France.

GENRE XVII.

La Carotte.

Ce genre connu sous le nom de *Daucus*, a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice double, plane, lorsqu'elle est en fleurs, concave, connivente, lorsqu'elle donne des fruits ; la partielle est double, semblable ; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles de la longueur de l'ombelle : les feuilles sont linéaires, découpées en aîle ; l'enveloppe partielle est plus petite, de la longueur de la petite ombelle ; le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est difforme, radiée, les fleurons du disque avortent ; la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, les extérieurs sont plus grands ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, les antheres sont simples, le germe du pistil est inférieur, petit, les styles sont au nombre de deux, réfléchis ; les stigmates sont obtus ; il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, hérissé, couvert de chaque côté de poils roides, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes d'un côté, hérissées, planes de l'autre : on connoit en France plusieurs especes de carottes.

PREMIERE ESPECE

La premiere espece est la Carotte commune, la Carotte sauvage, le chirouis : *Daucus carotta. Daucus seminibus hispidis petiolis subtus nervosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 667. Hort. Cliff. 89. Hort. Ups. 59. Flor. Suec. 223, 237. Mat. med. 77. Roy. Lugd. 97. Gron. Virg. 31. Dalib. Paris. 85. Pollich. pal. n°. 273. Mill. dict. n°. 1, 2. Mattusch. sil. n°. 185. Scop. Carn. edit. 2. n°. 307. Dœrr. nass. p. 93.*

Daucus involucris cavis communibus pinnatis, peculiaribus lineari-lanceolatis. Hall. helv. n°. 746. Daucus vulgaris. Clus. hist. 2, p. 198. Neck. Gallob. p. 139. Caucalis-daucus. officin. Crantz Aust. p. 227. Pastinaca sylvestris. Camer. epit. p. 508. Pastinaca tenuifolia sylvestris dioscoridis. Bauh. pin. 151. Cette espece ressemble aux panais, mais sa racine est plus petite & plus âcre ; ses tiges qui s'élevent à la hauteur d'un pied & demi, sont branchues, velues, canelées ; ses feuilles sont finement découpées, d'un verd foncé, velues en-dessous ; ses fleurs disposées en parasols, sont en rose à cinq pétales blancs, celles du rayon sont souvent stériles, souvent seulement femelles, les fleurs du disque sont hermaphrodites : cette espece est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement par toute la France dans les champs arides ; le menu peuple mange sa racine au printemps ; sa semence est carminative, apéritive, hystérique, stomachique & alexitere. On la substitue à celle du *daucus* ou carotte de Candie, elle est une des quatre petites semences chaudes. Tragus assure que les pieds de cette plante qui ont la fleur rouge dans le centre de l'ombelle, sont excellens pour l'épilepsie ; l'infusion de sa semence, à la même dose que celle de la carotte commune, dans quelques liqueurs appropriées, est très-vantée pour les vapeurs ; son huile essentielle, à la dose de huit à dix gouttes, fait le même effet : on recommande sur-tout cette semence dans la néphrétique pituiteuse, sablonneuse, la strangurie & les douleurs après l'accouchement. Un homme attaqué de la pierre, dit Vanhelmont, ayant fait usage de la semence de carotte sauvage, vécut plusieurs années sans être incommodé de cette maladie ; le Continuateur de la matiere médicale, dit Geoffroy, doute très fort de la vertu lithontriptique de cette semence ; cependant on en fait usage en Angleterre. Nous allons rapporter quelques observations sur l'effet merveilleux de cette plante dans la néphrétique & le calcul. M. Butler ayant souffert, pendant quatorze ans, les douleurs les plus vives causées par une pierre qui s'étoit formée dans les reins, prit dans l'espace de deux mois au moins quatre-vingt doses de remedes prétendus salutaires de M[lle]. Stephens, mais sans avoir senti de soulagement, au contraire le mal empira toujours : ayant consulté l'ouvrage de Ray, il vit avec bien du plaisir que cet Auteur recommande beaucoup l'usage des carottes sauvages contre les douleurs de la pierre : il faut cueillir cette plante dans le mois d'Août, & la faire sécher à l'ombre : il ne faut se servir que de ses ombelles ou semences : mettre six ou sept ombelles dans la théiere, & verser dessus de l'eau bouillante, laisser déposer pendant quelques minutes les feuilles de carotte ; on en prendra avec du sucre un demi-septier le matin & même le soir, pendant trois, quatre, cinq ou six semaines, ou même plus long-temps, s'il est nécessaire. Il seroit bon, suivant le conseil du Médecin Anglois, de s'abstenir de toutes sortes d'alimens salés, & de bierre forte, mais on peut user modérément

modérément de vin ou boire de la bierre douce à sa soif. M. Butler, par l'usage de ces ombelles, a été parfaitement guéri, & a cessé d'uriner du sang & des eaux noirâtres.

M. Fletcher, attaqué également depuis plusieurs années de douleurs néphrétiques, avoit inutilement épuisé tous les remedes connus; mais ayant fait usage de la carotte sauvage, il en a éprouvé une prompte guérison : comme son estomach étoit fort affoibli par les savoneux & les lixiviels caustiques, il ne lui fut pas possible de la prendre en infusion; il eut recours à un habile Chymiste, pour extraire de cette plante une huile essentielle, dont il mit deux onces avec une pinte d'esprit de miel, préparé par la distillation d'un quart d'eau-de-vie de France, mêlée avec deux livres de miel; il ajouta à cette boisson six cuillerées de jus de cerises & deux cuillerées de miel; il prit quatre tasses par jour de l'infusion de carottes sauvages, en mettant dans chaque tasse, trois cuillerées du mêlange mentionné ci-dessus.

Plusieurs personnes en France, ont fait usage de cette semence avec succès dans le calcul & la gravelle, entr'autres le sieur Bernier, Laboureur à Gray près de Claye, qui a été guéri de cette maladie, après avoir fait usage de cette infusion pendant sept à huit mois.

M. le Chevalier de Linné donne pour variété de cette espece : 1°. la carotte cultivée à racines jaunes. *Pastinaca tenuifolia sativa, radice luteâ. Bauh. pin.* 151. *Black. t.* 546. *Ludw Ectyp. t.* 9. *Kniph. Cent.* 5, *n°.* 27. 2°. la carotte cultivée à racines d'un noir rouge. *Daucus sylvestris, radice nigro-rubente Tourn. Inst.* 307. La premiere variété est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 546; dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig, pl. 9; dans la cinquieme Centurie de Kniphof, n°. 27, & la seconde, de même que la premiere, dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

La carotte cultivée est une plante dont la racine est fusiforme, jaune, ou rouge, suivant l'une ou l'autre variété; sa tige est herbacée, canelée, rameuse, velue; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, aîlées, ayant ses folioles aussi aîlées & très-découpées; ses fleurs sont rosacées, en ombelles, placées à l'extrêmité des branches, composées chacune de cinq pétales en cœur, recourbés, dont les pétales extérieurs sont plus grands que les intérieurs; l'ombelle universelle de la fleur, ainsi que la partielle est formée d'un grand nombre de rayons presqu'égaux, un peu plus courts que le centre; l'enveloppe générale a plusieurs folioles linéaires & aîlées, de la longueur de l'ombelle, l'enveloppe partielle est simple ou de la longueur des petites ombelles.

On cultive la carotte dans les jardins potagers & dans les champs, sa graine se seme en deux temps; au printemps & à la fin de Septembre; celle qu'on seme au printemps, doit se semer lorsque la terre est légere, à la mi-Mars ou à la mi-Avril seulement, lorsque la terre est

forte, à cause des insectes qui dévorent cette plante quand elle leve; la seconde semence se fait du 15 au 30 Septembre; on la sarcle à la Toussaint, & on la couvre avec de la grande litiere, ou des feuilles seches aux approches des gelées. Au mois de Mars suivant, quand elle commence à pousser, on l'éclaircit si elle est trop épaisse, & on la visite souvent pour arracher aussi-tôt qu'on s'en apperçoit, celles qui montent, car les Maraichers prétendent qu'elles communiquent aux autres leur disposition naturelle à monter, si on ne les arrache pas. Pour éviter que cette graine ne monte trop tôt, on ne seme que de la graine vieille préférablement à la nouvelle. Les carottes semées au mois de Septembre, sont bonnes à manger sur la fin d'Avril suivant, & fournissent jusqu'à ce que celles qu'on a semées au commencement du printemps soient assez fortes; mais comme cette plante est sujette à monter dès le mois de Juin, & qu'elle ne sert que pour remplacer l'intervalle de celle qu'on seme au printemps, il n'en faut semer qu'à proportion de la consommation qu'on peut faire.

On ne doit semer la carotte qu'après deux bons labours; elle ne réussit jamais mieux que dans les terres nouvellement défrîchées: on la seme à la volée ou par rayon; on la marche quelques heures après qu'elle a été semée; pourvu qu'il fasse beau, & que la terre se hâle un peu; pour la faire grossir, il faut souvent la sarcler & la mouiller dans sa jeunesse, & sur-tout l'espacer convenablement. Il faut pour cet effet l'éclaircir le plutôt qu'on peut, & laisser cinq à six pouces d'intervalle en tout sens de l'une à l'autre; plus elle est écartée, plus elle reçoit de nourriture; pour les faire encore plus grossir, il faut couper deux fois pendant l'été sa fane, autrement ses feuilles. Le seul ennemi de cette plante est le ver du hanneton, il en coupe souvent les racines; on ne peut le détruire qu'en le cherchant aux pieds des carottes qu'on voit languissantes, & pour ainsi dire mortes.

Aux approches de Noël, on arrache une partie des carottes, on les met en serre pour fournir pendant l'hiver; après les avoir lavées & laissées ressuyer, on se contente de les ranger les unes sur les autres, la tête en dehors, sans les couvrir de sable: il ne faut pas que la serre soit trop chaude, il suffit seulement que la gelée ne pénétre pas dans le lieu où on les met; on sépare les plus grosses, les plus unies & les plus droites, pour les replanter à la fin de Février, à un pied de distance les unes des autres & en échiquier. La carotte étant replantée monte au mois de Mai: sa graine est mûre sur la fin d'Août, on la ramasse en plusieurs temps, à mesure qu'elle seche; celle qui vient sur les premiers parasols en ombelles, est la meilleure & la plus franche. Avant de la nettoyer & de l'enfermer, on la laisse se perfectionner au soleil pendant quelques jours, & quand on la veut semer, il faut la froisser entre les mains, afin de faire tomber toutes les petites parties dont elle

eſt revêtue ; elle ſe ſeme alors plus aiſément & plus également : la ſemence des carottes ſe conſerve bien pendant deux ans.

On éleve rarement la carotte ſur couche : cependant il y a des Jardiniers qui l'y cultivent ; ils préparent, dès le commencement de Janvier, une couche qu'ils chargent de huit à dix pouces de terreau. Quand la couche eſt prête à être ſemée, on ſeme la graine ſous cloche fort claire ; on la ſoigne comme les autres ſemences de cette ſaiſon, en lui donnant de l'air à propos, & en la couvrant ſuivant le beſoin, ſur la fin de Mars, on peut commencer d'en jouir : il y a des pays où l'on remplit des champs entiers de carottes ; les champs ainſi ſemés, ſont d'un grand rapport pour les Laboureurs ; ils choiſiſſent parmi leurs champs, ceux dont le grain de terre eſt léger & peu ſablonneux, ſans être trop froid, & profond pour le moins de ſept à huit pieds ; ils ſement ordinairement leurs carottes dans des anciens prés qu'ils défrichent par différens labours ; c'eſt là où les plantes fourniſſent de groſſes racines ; les Laboureurs donnent deux labours à leur champ, l'un au commencement de l'hiver, profond de ſeize à dix-huit pouces, & l'autre très-léger au printemps ; ils ſement la graine auſſi épaiſſe que le bled, & paſſent la herſe par-deſſus très-légérement ; enſuite ils y font rouler un gros cylindre pour un peu applanir la terre, & faire le même effet que ſi on avoit marché deſſus ; ils ſarclent enſuite cette plante de bonne heure pour la faire groſſir, & ont ſoin de l'arroſer à fond dans les temps de ſécheresſe, en détournant ſur la ſuperficie du champ les eaux de quelques ruiſſeaux voiſins.

Pour conſerver les carottes pendant l'hiver, ils ne les mettent pas en ſerre, mais ils les enterrent (cette méthode eſt uſitée aux environs de Metz) : voici comment ils s'y prennent, ils arrachent les racines de carotte avant les grandes gelées, dans un temps bien ſec ; ils pratiquent enſuite, dans le champ même, des foſſes de 7 ou 8 pieds de profondeur ; ils jettent un peu de paille dans le fond du trou, & arrangent les carottes par couche & à côté les unes des autres, en les entremêlant d'un peu de paille, & ainſi de ſuite, juſqu'à la hauteur de trois ou quatre pieds : cela fait, ils recomblent le trou avec la terre qu'ils en ont ôtée, en obſervant toujours qu'il y ait trois ou quatre pieds d'épaiſſeur par-deſſus les carottes, & ils la pilent bien pour empêcher les gelées de pénétrer juſqu'à elles.

La racine de carotte qui eſt la principale partie de cette plante, dont on fait uſage, eſt miſe au nombre des alimens ; elle donne un fort bon goût au bouillon, & le rend doré ; c'eſt de toutes les racines la plus utile dans la cuiſine, & le goût ménagé en plaît généralement, quoique beaucoup de perſonnes n'aiment pas à la manger ſéparément.

On fait avec les carottes, au temps des vendanges, une excellente confiture : elle ſe prépare ainſi : prenez des carottes ce que vous jugerez

à propos, ratissez-les parfaitement, & coupez-les de la même longueur & grosseur que l'on fait pour les mettre dans le pot : mettez de l'eau dans un chaudron sur le feu, & lorsqu'elle bouillira, jettez-y les carottes, & les y laissez un bon quart-d'heure, (c'est ce qu'on appelle *blanchir*); tirez ensuite & faites-les égoûter & sécher sur des claies d'osier; les carottes étant ainsi préparées, ayez du vin doux, plus il sera doux, plus la confiture sera bonne : faites bouillir le vin, en l'écumant exactement, ensuite mettez-y les carottes en assez grande quantité pour que le vin surnage le fond de la hauteur d'une main; laissez ensuite bien cuire le tout sur un feu doux, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de jus que ce qui est nécessaire ponr conserver la confiture : la marque pour connoître si le jus est à son juste degré de cuisson, est lorsqu'il s'épaissit ou brunit quand il commence à se refroidir; aussi-tôt que vous aurez mis les carottes cuire dans le vin, jettez-y de la canelle en branche, & mêlez-y de bon miel, après l'avoir auparavant fait raffiner.

Quelques Cuisiniers font sécher des carottes qu'ils employent pour donner une couleur de roux à leur jus, après les avoir fait blanchir de la façon que nous venons de dire pour les confitures; ils les mettent sécher au four sur des claies d'osier, & quand elles sont bien séches, ils les gardent pour s'en servir au besoin.

La carotte ne sert pas seulement de nourriture à l'homme, mais encore aux animaux : on ne peut rien trouver de meilleur que cette racine pour engraisser les bœufs, en y joignant un peu de foin, & en les détenant dans l'étable : quand les bœufs ont de la peine à les manger crues, on les habitue insensiblement à cette nourriture, en les faisant d'abord bien cuire, & en diminuant insensiblement de jour à autre le dégré de cuisson, jusqu'à ce qu'enfin ils puissent les avaler avant d'être cuites.

Les carottes sont aussi excellentes pour les vaches, elles augmentent leur lait, sur-tout pendant l'hiver & au commencement du printemps, quand l'herbe est encore rare : on peut encore employer les carottes pour engraisser les moutons & les brebis, les cochons sont pareillement fort friands de cette racine; cette nourriture les remplit promptement de chair & de graisse : on peut encore les employer pour nourrir les chiens de chasse : on les fait cuire avec un peu de lait écrêmé ou de farine d'orge; on peut même se passer de lait écrêmé, & n'user simplement que de l'eau : les chiens qui mangent de cette nourriture, sont toujours en bon état, en haleine & presque jamais malades.

La carotte est une des nourritures les plus fortifiantes pour les chevaux coureurs : on en peut aussi donner indistinctement aux chevaux de labour & de harnois : ces racines sont encore très-propres à donner aux chevaux l'haleine longue, les Maquignons en font manger pour cet effet aux chevaux poussifs, quelque temps avant de les vendre. Rien ne convient mieux aux bêtes hétiques & qui ont souffert de la faim, que les carottes; elles

les engraissent bien vîte, & les mettent en état d'être vendues : mais il faut bien se garder d'employer les animaux ainsi nourris, sur-tout les chevaux, à quelque travail pénible, parce qu'ils pourroient en peu de temps devenir poussifs & quelquefois pires : on doit auparavant tout les habituer à une nourriture seche, afin de les fortifier, & de les rendre par-là plus propres à résister à tout travail raisonnable. Tout le monde sait que rien n'est plus propre, pour engraisser promptement la volaille, qu'une pâte faite avec des carottes cuites, de la farine de bled de Turquie, de seigle, de bled noir, d'orge ou même de son & un peu d'eau chaude ; les feuilles de carottes ne sont pas moins bonnes aux vaches que les racines : enfin on estime toute la plante, comme une nourriture très-succulente pour les bêtes à cornes.

La carotte est aussi quelquefois d'usage en Médecine ; sa racine est très-bonne pour la poitrine, on la réduit en pâte, & on en exprime le jus ; elle est encore apéritive, on l'associe pour lors avec la semence : on prétend qu'associées ensemble, elles aident à faire sortir la pierre, & provoquent les mois aux femmes : on les fait bouillir à cette fin dans l'eau, & on en présente aux malades quelques verres par jour ; on assure que la semence guérit dans l'homme les accès hypocondriaques : la dose est de deux gros, macérés dans du vin blanc : on attribue aux feuilles de cette plante une vertu vulnéraire & sudorifique.

On fait avec les carottes un topique pour la guérison des cancers ulcérés : on prend à cet effet des carottes récentes, on les rape avec une rape à chapeler le pain, on en exprime le jus, ou le presse dans la main seulement ; on fait chauffer le marc dans un poëlon de terre, ou sur une assiette ; on l'applique sur l'ulcere en guise de cataplasme bien épais. S'il y a des enfoncemens, des clapiers, &c. il faut les en remplir, de façon que le remede touche immédiatement les chairs dans tous leurs points. On couvre le tout d'une serviette bien seche, & un peu chaude ; on renouvelle le pansement deux fois en vingt-quatre heures, on enleve à chaque fois le vieux cataplasme, on lave & on nétoie en même temps l'ulcere avec un pinceau de charpie détrempée dans la décoction chaude de ciguë, *cicuta major fœtida*. L'effet de ce topique est de calmer les douleurs & de détruire en peu de temps l'odeur insupportable que rendent les ulceres cancereux ; la suppuration diminue, & la plaie ne rend plus qu'un pus louable. A la longue les bords durs & calleux de l'ulcere se ramollissent, la tumeur diminue & disparoît peu-à-peu, les chairs se régénerent, la cicatrice se ferme, enfin l'ulcere est guéri, la guérison est lente, mais sûre ; on pourroit la hâter, si, pendant l'usage des carottes à l'extérieur, on faisoit prendre au malade, en petite dose, l'extrait de ciguë, de belladona, le quinquina ou quelqu'autre altérant indiqué pour la constitution du malade ou pour le caractere de la maladie. L'Auteur qui nous a communiqué ce remede, s'est

contenté de faire manger à ses malades des carottes cuites au lait : au surplus nous n'y ajoutons pas beaucoup de foi.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Visnage, le fenouil annuel, le curedent d'Espagne, l'herbe aux gencives. *Daucus visnaga. Daucus seminibus lævibus, umbellâ universali basi coalitâ. Linn. syst. plant. edit. Reich*, *t.* 1, *p.* 668. *Mant.* 352. *Daucus seminibus nudis. Hort. Cliff.* 89. *Roy. Lugdb.* 97. *Sauv. Monsp.* 257. *Gron. flor. Orient.* 83. *Mill. dict. n°.* 7. *Kniph. Cent.* 6. *n°.* 34. *Gingidium umbellâ oblongâ. Bauh. pin.* 151. *Gingidium alterum. Dod. pempt.* 792. La tige de cette espece est lisse ; la base de l'ombelle est un réceptacle commun, solide, rond ; l'enveloppe qui est comme monophylle à la base, est polyphylle, unie avec le réceptacle, ayant ses folioles fendues en trois ; la petite enveloppe est polyphylle sans division ; les petites ombelles sont très-nombreuses ; les fleurs sont égales, hermaphrodites ; les pétales sont réfléchis, à deux lobes blancs ; les antheres sont pourpres ; les réceptacles propres sont d'un brun pourpre ; le fruit est applati transversalement, oblong, strié, lisse : cette espece est représentée dans la sixieme Centurie de Kniphof, n°. 34 : elle croît naturellement aux environs de Montpellier : on lui attribue les mêmes propriétés médicinales, qu'au fenouil ; quand les pédicules de ses ombelles sont sechés, ils deviennent fermes, & il y a beaucoup de personnes, sur-tout en Espagne, qui s'en servent en guise de curedents, on choisit ceux qui sont lisses, de couleur jaunâtre, d'un goût assez agréable & d'une odeur douce.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la carotte à feuilles luisantes : *Daucus gingidium. Daucus radiis involucri planis, laciniis recurvis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 668. *Roy. Lugdb.* 97. *Mill. Dict. n°.* 3. *Daucus montanus lucidus. Tourn. inst.* 307. *Gingidium folio chærophylli. Bauh. pin.* 151. *Gingidium. Matth. Com.* 372. *Pastinaca tenuifolia marina, foliis obscurè virentibus, & quasi lucidis ; Magn. Monsp.* 199. *Pastinaca folio œnanthes Boccon. sic.* 74. *Moris. hist. sect.* 9. Cette espece s'éleve beaucoup, ses tiges sont moins velues que celles de la premiere espece : ses feuilles sont découpées en lobes larges, épais, charnus & ordinairement très-luisans : elle est représentée dans Matthiole sous le nom de *Gingidium.* ; elle est aussi figurée dans les Plantes de Sicile, par Boccone,

pl. 40, & dans l'Histoire des Plantes par Morison, sect. 9, pl. 9, fig. 10. Elle est fort commune sur les bords de la Méditerranée, aux environs de Montpellier : sa culture est fort facile, elle réussit très-bien, pourvu qu'on la seme en automne.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la carotte ou le daucus en forme de chausse-trappe. *Daucus muricatus. Daucus seminibus triglochidi-aculeatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, pag. 669. Mantis.* 352. *Artedia muricata seminibus aculeatis. Hort. Cliff.* 89. *sp. pl.* 1, *p.* 242. *Caucalis major. Daucoides tingitana. Moris. hist.* 3, *pl.* 308, *sect.* 9. *Rai. hist.* 469. *Herm. parad.* 111. *Echinophora tingitana. Riv. pent.* 27. *Caucalis Monspeliaca, echinato magno fructu. Bauh. pin.* 153. *Caucalis umbellâ bifidâ, umbellatis dispermis, involucellis semine brevioribus linearibus. Gouan. Hort. Monsp.* 135. *Caucalis involucro universali diphyllo, partialibus pentaphyllis. Ger. Prov.* 237. *Caucalis pumila maritima. Bauh. pin.* 153. *Lappula canaria, seu caucalis maritima. Bauh. hist.* 3. Cette espece est très-semblable à la carotte par sa tige, ses feuilles, ses enveloppes, ses petites enveloppes & son ombelle resserré lors de sa maturité; trois ou cinq fleurons des petites ombelles sont feconds, les autres sont stériles; les fleurs ne sont pas rayonnées; les semences sont à quatre côtes longitudinales, rouges avant leur maturité. Cette espece est représentée dans le *Flora Gallo-provincialis* de Gerard; elle est bisannuelle : on en trouve en Provence & aux environs de Montpellier, sur les bords de la mer Méditerranée. A moins qu'on ne seme ses graines en automne, rarement elle mûrit dans notre climat : comme elle est fort tendre, les gelées d'automne viennent le plus souvent avant leur maturité, ce qui fait périr la plante.

GENRE XVIII.

De l'Ammi.

La plante dont il s'agit dans ce genre, se nomme *Ammi. Diosc. Tourn. Linn. Bulonion. Hyppoc. Ammi, selinum. Tabarn.* Son caractere est d'être à ombelle, dont la générale est très-composée; souvent même de cinquante rayons; la partielle est courte, ramassée ou pressée; l'enveloppe générale est composée d'un nombre de folioles linéaires, aiguës, qui égalent à peine l'ombelle en longueur; l'enveloppe particuliere est

composée aussi de plusieurs folioles linéaires, aîlées, aiguës, simples; plus courtes que l'ombelle; le calice de chaque fleur peut à peine s'appercevoir; sa corolle commune est uniforme, & tous les fleurons sont fertiles: la corolle particuliere est à cinq pétales en cœur, recourbés en dedans, inégaux en grandeur à la circonférence, & égaux dans le bouton; les étamines sont au nombre de cinq qui sont autant de filamens capillaires, surmontés d'antheres arrondies; le pistil est formé par un ovale placé sous la fleur, & deux stylets recourbés & terminés par des stigmates obtus; le fruit qui succede à la fleur est ovale, cannelé, petit & composé de deux semences convexes d'un côté & cannelées, applaties & lisses de l'autre : nous ne connoissons en France que deux especes d'Ammi.

PREMIERE ESPECE.

Cette espece est l'Ammi commun : *Ammi majus. Ammi foliis linearibus lanceolatis serratis, superioribus multifidis linearibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 670. *Hort. Ups.* 59. *Mill. Dict. n°.* 1. *Black. t.* 447. *Kniph. Cent.* 8, *n°.* 8. *Ammi laciniis foliorum caulis lanceolatis. Hort. Cliff.* 89. *Roy. Lugdb.* 96. *Sauv. Monsp.* 232. *Apium ammi. Crantz Aust.* 217, *n°.* 6. *Ammi majus. Bauh. pin.* 159. *Ammi vulgare. Dod. pempt.* 415. Cette plante est annuelle, sa racine est fusiforme; ses tiges sont hautes de deux ou trois pieds, herbacées, droites, rondes, cannelées, rameuses, noueuses; les feuilles d'en bas sont alternes, aîlées, composées de plusieurs folioles, & terminées par une seule; celles-ci sont rangées par paire, opposées, minces, faites en fer de lance, à dents de scie, longues de six à douze lignes, & en navette. Les folioles impaires & terminales sont rhomboïdes; les feuilles supérieures sont découpées en plusieurs lobes longs, étroits, écartés; la foliole impaire est rhomboïde: les pédicules des feuilles entourent presqu'en entier la tige; les fleurs sont petites & blanches. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 447; dans la huitieme Centurie de Kniphoff, n°. 8, & dans la *septieme Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France.* On trouve cette espece dans les Provinces méridionales de la France, & même aux environs de Paris.

L'Ammi se multiplie par graines, on le seme dans la place où il doit rester; quand il est assez fort, on éclaircit le plant, de façon que les pieds soient éloignés de quatre à cinq pouces, ou même davantage si la terre est bonne. On ne lui donne plus dans la suite que des labours légers pour nettoyer les mauvaises herbes. Cette plante fleurit en Juin, les semences mûrissent en Juillet: dès qu'elles sont mûres on en fait la récolte, de peur qu'elles

qu'elles ne tombent. Toute forte de terrein convient à cette plante, mais il la faut placer en plein air ; cependant elle réussit mieux dans les terres légeres sabloneuses : quand on ne seme l'Ammi qu'au printemps, il leve rarement la même année, & s'il vient à lever, le plant est foible, & ne donne que très-peu de graines.

L'Ammi est aromatique, âcre, piquant au goût, stomachique, emmenagogue, diurétique & un excellent carminatif. On ne se sert que de ses semences, on les recommande contre les tranchées des femmes & la suppression des lochies. Si on en croit Matthiole, cette semence donnée à prendre dans du bouillon ou dans du vin, de deux jours l'un, donne la fécondité aux femmes stériles : Simon Pauli s'en servoit pour guérir les fleurs blanches ; elle se donne en substance à la dose d'un gros, ou en décoction ou en infusion intérieurement. On se sert aussi de l'infusion & de la décoction en lavement, & en injection pour les matrices.

On emploie cette semence pour les animaux, dans les mêmes cas que pour l'homme : la dose en substance, est pour lors de deux gros.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'Ammi vivace : *Ammi glaucifolium. Ammi foliorum omnium lacinulis lanceolatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 670. *Guett. Stamp.* 2, *p.* 433. *Mill. Dict. n°.* 2. *Ammi petræum glaucifolium perenne. Moris. hist.* 3, *p.* 295. *Daucus petræus glaucifolius. Bauh. hist.* 3, *p.* 53. Cette plante est vivace & lisse ; il sort du collet de chacune de ses racines plusieurs tiges striées qui se ramifient ; ses feuilles sont découpées, terminées par une petite pointe blanche, & bordées d'un filet membraneux blanc. L'enveloppe générale est composée de feuilles simples ; les semences & le haut des pédicules particuliers, deviennent d'un rouge sale, & même les pétales : excepté ses parties, toutes les autres sont d'un verd-de-mer. Elle croît naturellement en Bretagne, en Provence, en Languedoc & dans le Bas-Poitou.

On multiplie cette plante par graines que l'on seme en automne : celles que l'on seme au printemps, levent rarement la premiere année. Cette espece croît en pleine terre, est très-dure, & se plaît dans un terrein humide.



GENRE XIX.

De la Terre-noix.

Ce genre connu en Botanique sous le nom de *Bulbocastanum. Tourn.* & *Bunium. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice doubie, à vingt rayons plus petits ; la partielle très-courte, serrée ; l'enveloppe universelle a plusieurs piéces, linéaire, courte ; la partielle soyeuse, de la longueur d'une petite ombelle ; le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme, tous les filamens sont fertiles ; la corolle propre est à cinq pétales pliés en forme de cœur, inégaux. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples ; les antheres sont obrondes ; le germe du pistil est inférieur avec deux stiles, réfléchis, & des stigmates obtus. Le fruit est globuleux, à cinq stries, cannelé & partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, convexes d'un côté, presque hémisphériques, striées, planes de l'autre : on n'en connoît qu'une seule espece en France.

ESPECE.

Cette espece est la châtaigne de terre : *Bunium bulbocastanum. Bunium involucro polyphyllo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 671. Hort. Cliff. 91. Roy. Lugdb. 107. Mill. dict. n°. 1. Hall Helv. n°. 783. Œd. Flor. Dan. 220. Pollich. palat. n°. 274. Dœrr. nass. p. 61. Bunium bulbo globoso. Sauv. Monsp. 256. Bulbocastanum majus, folio apii. Bauh. pin. 162. Bauh. hist. 3, p. 30. Nucula terrestris. Lob. hist. 429.* La racine de cette espece est bulbeuse, solide : sa tige est herbacée, foible, ses feuilles sont alternes, amplexicaules, aîlées, composées de folioles linéaires & très-divisées, semblables aux feuilles de persil ; ses fleurs sont rosacées en ombelles, avec cinq pétales en forme de cœur recourbé, presque égaux : l'ombelle générale a plus de vingt rayons, ceux de la partielle sont très-courts, & rassemblés ; l'enveloppe générale est divisée en plusieurs folioles courtes & linéaires, ainsi que la partielle qui est de la longueur des petites ombelles ; le fruit est ovoïde, composé de deux semences convexes d'un côté, & applaties de l'autre. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 220, & dans l'Histoire des Plantes par Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 2, fig. 1. Elle croît naturellement dans les pâturages des plus hautes montagnes ; elle se trouve en très-grande quantité dans la Champagne. On multiplie cette plante par semences & par racines : comme elle croît dans les pâturages, il seroit beaucoup plus facile de la multiplier dans les jardins : on en dé-

terre souvent la racine : les pauvres gens la mangent crue ; elle est d'un goût approchant celui de la châtaigne ; cette même racine bouillie est agréable au goût : on croit même qu'elle fournit une nourriture très-saine, & d'autant plus que cette racine est fort facile à digérer à cause des parties aromatiques & savoureuses qu'elle contient : on en fait un fréquent usage dans la Champagne ; on y mange sa racine comme des navets ; quelques-uns la coupent pour la faire cuire au four, & sous la cendre chaude pour la manger ensuite en salade comme la betterave : ne pourroit-on pas aussi la sécher & la mettre en poudre pour en préparer une bouillie, comme on fait le semoule & même du pain, qui seroit plus aisé à digérer que celui des pommes de terre ; sa graine étoit autrefois d'usage pour assaisonner le pain comme celle du carvi.

Les cochons sont très-friands des racines de cette plante ; ils les déterrent lorsqu'on les laisse aller dans les endroits où elle croît, & ils s'engraissent bien vîte en se nourrissant de ces racines ; la semence est âcre au goût : on l'emploie en Médecine, mais rarement.

GENRE XX.

Le Conion.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Cicuta. Tourn.* & *Conium. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons qui s'ouvrent ; la partielle est semblable, l'enveloppe universelle est à plusieurs piéces, très-courtes, inégales ; le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; la propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, inégaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples ; les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur, ses stiles sont au nombre de deux, réfléchis ; leurs stigmates sont obtus ; le péricarpe est un fruit globuleux, à cinq stries, cannelé, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, convexes d'un côté, à peine hémisphériques, striées, planes de l'autre : on n'en connoît en France qu'une espece.

ESPECE.

Cette espece est la Ciguë de Storck, la grande Ciguë : *Conium maculatum. Conium seminibus striatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *pag.* 672. *Hort. Cliff.* 92. *Roy. Lugdb.* 107. *Flor. Suec.* 226, 238. *Mill. Dict. n°.* 1. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 61. *Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 340. *Jacq. Aust. t.* 156. *Leers herb. n°.* 198. *Pollich. palat. n°.* 275. *Manch. hass. n°.* 229. *Mattusch. sil. n°.* 186. *Kniph. Cent.* 11, *n°.* 33. *Dærr. nass.* 86. *Conium cicuta. De Neck. Gallob. p.* 142. *Cicuta. Hall. helv. n°.* 766.

• *Riv. pent. t.* 74. *Black. t.* 451 *& t.* 573, *a. b. Tabern. p.* 782. *Dod. Purg.* 375. *Coriandrum cicuta. offic. Crantz Aust. p.* 211. *Cicuta domestica. Moris. umb. p.* 18. *c. b. Cicuta major. Bauh. pin.* 160. *Morand. hist. stirp. p.* 16. *t.* 11, *fig.* 4. *Quer.* 4. *Cituraria major vulgaris. Clus. hist.* 2, *p.* 200. La racine de cette espece est fusiforme, jaunâtre en dehors, blanche en dedans; sa tige s'éleve à la hauteur d'un homme; elle est lisse, branchue, marquetée de quelques taches; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, aîlées dans chacune de leurs divisions, très-multipliées & très-fines, ayant la surface lisse; ses fleurs viennent au sommet en ombelles; elles sont rosacées, aiguës, cinq pétales en cœur recourbé; les ombelles ont plusieurs rayons ouverts. L'enveloppe générale de ces fleurs est composée de plusieurs folioles très-courtes, ainsi que la partielle. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 156; dans l'onzieme Centurie de Kniphof, pl. 33; dans les Petrandriques de Rivin, pl. 74; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 451 & 573; dans l'*Historia stirpium* de Morand, pl. 11, fig. 4; dans le *Florigerium* de Quer, pl. 40; dans la Dissertation de la Ciguë, par M. Storck, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement dans plusieurs Provinces de France, principalement dans la Flandre : on en voit aux environs de Paris & de Nancy. Elle n'a besoin pour toute culture que d'être plantée dans l'endroit où elle croît naturellement; on peut la laisser se multiplier d'elle-même, & croître sans la labourer; tout ce qu'il y a à craindre, c'est qu'elle ne se multiplie à l'excès.

Les sentimens sont fort partagés sur les bons ou les mauvais effets de cette plante, peut-être faute de convenir sur son caractere distinctif: car il paroît que le nom de *Cicutaria* que plusieurs Auteurs lui ont donné, & qui appartient également à des plantes d'autres Genres, a pu donner lieu de la confondre, sur-tout avec le Cicutaire que G. Bauhin appelle spécialement *Cicutaria*, & qui a en effet beaucoup de ressemblance avec cette Ciguë, quant aux taches de la tige, mais elle n'en a pas l'odeur : ses graines sont plus grosses, profondément cannelées, faites comme un arc, & étant écrasées rendent une odeur désagréable, un peu aromatique. La *Cicutaria latifolia fœtida. Bauh. pin.* est presque la plus grande des ombelliferes par son écart & par le volume de ses feuilles; elle est vivace, on en enterre les feuilles pour les manger comme le céleri. Voy. le genre connu sous nom de *Ligusticum*. On cite Scaliger & Anguillara pour dire qu'à présent, on fait grand cas des jeunes pousses de la ciguë dont il s'agit ici, pour les salades du printemps, & qu'il y a des pauvres d'Italie qui les mangent avec du pain comme des asperges. Scaliger prétend que lui-même en a mangé les racines auxquelles il estime le goût de chervis, sans avoir eu ensuite aucune incommodité. Si l'on prétend avec Matthiole & Rhodius, que la ciguë d'Italie soit fort dangereuse,

M. Garidel répond que cela n'est vrai qu'à l'égard de certains endroits de l'Italie, mais qu'Amatus, Lusitanus, Cardan & Scaliger, nous rapportent des exemples qui prouvent qu'elle n'est point plus vénimeuse en Italie qu'ailleurs. On convient, dit M. Garidel, que la ciguë est plus vénimeuse dans l'Asie qu'en Grèce; & celle qui naît aux environs de Suse, ancienne ville des Parthes, l'emporte sur toutes les autres.

Deux gouttes de lait exprimées de la racine de ciguë, rendirent aussitôt la langue de M. Storck, roide, enflée & très-douloureuse; il dissipa ces accidens avec le suc de citron. Ray rapporte que Petiver ayant vu un homme manger impunément trois ou quatre onces de racines de ciguë, (il ne dit point si elle étoit fraîche ou séche), s'enhardit à en manger lui-même environ une demi-once, n'en sentit aucun mal, & que les deux hommes y trouverent également à peu-près le goût du céleri. M. Storck, qui avoit été incommodé du suc laiteux de la racine fraîche de ciguë, dit avoir quelquefois pris sans accident environ deux grains de racine pulvérisée.

Les Mémoires de l'Académie des Curieux de la Nature, présentent des Observations de Harder, intitulées: *de noxis cicutæ terrestris*, & un Mémoire de Hanneaman, *de Cicutâ sine noxâ comestâ*. Jungius rapporte qu'un Homme de Lettres qui avoit des rougeurs au visage, voulut les faire passer, en prenant le matin pendant huit jours de suite, trois onces du suc de cette plante, qu'il ne se guérit point, & qu'il n'éprouva d'autres symptômes qu'une grande foiblesse.

Enfin, selon Ray, le Peuple d'Angleterre croit communément que les vestiges qui passent pour être les effets de la racine de ciguë, ne viennent que des racines des panais qui ont restées plusieurs années en terre, & dont ensuite, on n'en mange pas sans éprouver des accidens; aussi ce Peuple nomme-t-il ces vieilles racines *modneps*, pour désigner l'espece de frénésie qu'elles causent.

Galien dit que la ciguë ne peut devenir poison, que quand on en prend une certaine quantité. On lit dans une lettre de Saint Jérôme, que des Prêtres Egyptiens faisoient habituellement usage d'un peu de ciguë pour mieux garder la continence. Mercuriel conseilloit la décoction de cette plante prise intérieurement, pour diminuer la lasciveté de quelques femmes. Saint Basile rapporte aussi que l'usage intérieur de la ciguë guérissoit de la fureur utérine. Dioscoride, qui attribue à cette plante une vertu anti-aphrodisiaque, pense qu'elle opere suffisamment, étant employée comme topique sur les parties de la génération.

Les observations sur les effets de la ciguë dans les autres animaux, ne sont encore qu'en très-petit nombre: tout le monde connoît cet endroit de Cicéron:

.... Videre licet pinguescere sæpè Cicuta,
Barbigeras pecudes homini quæ est acre venenum;

Le Docteur Wood rapporte qu'un cheval, à qui on avoit donné inutilement divers remedes pour le farçin, fut promptement & parfaitement guéri en mangeant beaucoup de ciguë. Au reste, il ne s'agit peut-être que de la ciguë aquatique de Wepfer; car ce Médecin Suisse observe qu'on dit que les chevaux & autres gros animaux ne mangent pas cette ciguë lorsqu'elle est verte, & que s'ils en trouvent de séches dans les fourrages, ils n'y touchent que quand ils sont bien affamés; les vaches ne s'en nourrissent point dans les endroits où il se trouve à discrétion d'autres herbes. On prétend que l'oison se jette sur la ciguë, la prenant pour le persil, & que ce poison lui est mortel: Ray a vu des especes de grives ou des merles très-avides de la graine de ciguë, la préferant même au froment: Galien dit que l'étourneau se nourrit de ciguë. Storck a donné plusieurs jours de suite un scrupule du suc de cette plante, épaissi en consistance d'extrait, à un petit chien de bon appetit, en mêlant cet extrait avec un peu de viande; cet animal ne parut en recevoir ni bons ni mauvais effets. Tous les Médecins conviennent que la grande ciguë appliquée extérieurement, est résolutive, fondante & produit souvent de très-bons effets; quelques Médecins l'ont aussi employée intérieurement. Hypocrate & Galien l'ont indiquée pour plusieurs maladies, mais en petite dose: ce dernier rapporte même comme un fait très-certain & très connu, qu'une femme d'Orléans étoit parvenue par degré à boire une grande quantité de suc de ciguë, sans en éprouver aucun mal. Réneaulme, Médecin de Blois, dit avoir guéri plusieurs obstructions du foie avec la graine de ciguë, dont il donnoit la décoction, ou qu'il fit infuser dans du vin. F. Hoffmann rapporte que vers la fin du dix-septieme siecle, lorsqu'il écrivoit, on recommandoit comme un excellent antiscorbutique, de manger la racine de cette plante, soit crue, soit cuite, avec d'autres alimens.

Ray fait mention de cette même racine, donnée en poudre, au poids de vingt grains, avant l'accès de fievre quarte, & dans les fievres malignes; & il ajoute qu'il n'a jamais connu d'aussi puissant diaphorétique.

M. Storck, premier Médecin de l'Empereur, après avoir éprouvé les effets de la ciguë sur un chien, comme nous l'avons déjà dit, en fit l'essai sur lui-même; n'en ayant reçu aucune espece d'incommodité, il osa en faire prendre à des gens, à qui il appliquoit déjà, avec une sorte de succès, cette plante extérieurement pour les maladies que l'on a coutume de regarder comme très-difficile à guérir. Il augmenta les doses peu-à-peu, ou il les diminua, suivant que les circonstances le lui suggererent, il n'employa intérieurement que le suc de la plante, épaissi en consistance d'extrait, & la plante même pulvérisée. Les maladies contre lesquelles il a réussi par les fermentations extérieures, & par l'usage interne, sont des gangrenes de très-mauvaise qualité, dont il a arrêté le pro-

grès, & féparé le mort d'avec le vif; des gouttes dont les douleurs ont été promptement foulagées, & les nodus enfuite détruits; des rhumatifmes invétérés; des glandes endurcies dans les mammelles; des cancers bien caractérifés & des plus dangéreux, même ulcérés; des fuites affreufes du virus vénérien qui avoit formé des carcinomes, des fquirrhes & des glandes aux parotides & ailleurs, qui avoient réfifté aux plus grands fondans & difcuffifs: voyez la Differtation de M. Storck, traduite du latin en françois, & imprimée à Paris en 1760, fous format *in*-12. c'eft une efpece de journal, où on peut obferver la marche & l'adminiftration du remede & de fes effets, tantôt complets, tantôt bornés à donner du foulagement, jamais nuifibles: M. Storck rapporte les uns & les autres avec ingénuité.

Ayant continué la pratique de ce remede, il a affez multiplié les expériences pour pouvoir en former un nouveau Journal, dont on a donné à Paris la traduction en 1762, fous le titre d'*Obfervations nouvelles fur l'ufage de la Ciguë.* Il y indique les précautions dont on doit ufer dans la préparation de l'extrait & dans le traitement des malades, à défaut de quoi fon adminiftration peut être privée d'une partie de fes vertus: on voit encore dans ce Recueil des faits étonnans, une multitude de tumeurs & de fquirrhes fondus & abfolument détruits; des ulceres chancreux & invétérés parfaitement guéris; des cancers malins, foit occultes foit couverts, traités avec des foins & une affiduité admirable, guéris enfin fans retour: une forte infufion de ciguë, injectée dans la poitrine & fur le poumon privé de fes membranes, après l'opération de l'empyeme, n'excita aucun défordre, aucune anxiété; la cachexie, le métafme, la goutte, le *fpina ventofa*, une gale affreufe, des maladies rebelles dans la matrice & le *fcrotum*, le rachitis, la cataracte, le rhumatifme, la goutte fereine, de terribles fuites de virus vénérien, la teigne, &c. céderent à l'ufage de la ciguë. M. Storck a joint à ces Obfervations, un fupplément, où il infifte encore fur de nouveaux faits, & protefte qu'il n'a rien avancé que de conforme à la plus exacte vérité; il s'y exprime en homme de bien, que les intérêts de l'humanité touchent effentiellement; d'ailleurs il s'appuie du témoignage de M. le Baron de Van-Swieten, qui a vu la plupart de ces malades avant & après la guérifon, & a fouvent même été attentif à s'informer journellement du fuccès; il rapporte en outre des atteftations de Médecins & de Chirurgiens, entre les mains defquels la ciguë a guéri des cancers, des fquirrhes, des ulceres internes & externes, la phthyfie, la goutte, la galle, les écrouelles, la cataracte, la gonorrhée, la confomption, l'épilepfie, &c. Nous ne rapporterons ici qu'une cure opérée par cet extrait, dont nous avons été témoin; elle a été dirigée par M. Cupers, Médecin Lorrain; la perfonne fur laquelle elle fut opérée, étoit une Demoifelle de Nancy, d'une famille illuftre dans la robe, âgée d'environ qua-

rante ans ; elle avoit depuis long-temps une tumeur au sein qui menaçoit d'un cancer ; elle fit usage pendant cinq ou six mois de l'extrait de ciguë, à la dose prescrite par M. Storck, & suivant le conseil de son Médecin, elle observa pendant ce temps le régime le plus striète, mais elle en fut bien dédommagée par la diminution insensible de ses glandes engorgées, qui disparurent entiérement, & qui n'ont plus reparu dans la suite.

M. Roquille, ancien Chirurgien Major des Grenadiers de France, nous a dit avoir guéri, par le moyen de l'extrait de ciguë, un Grenadier dont les glandes du cou étoient considérablement tuméfiées, cependant cet extrait n'est plus d'usage à Paris ; les Médecins de cette Capitale prétendent qu'elle n'y produit aucun effet sensible ; cela provient peut-être de ce que les malades, ainsi que nous en avons été témoin plusieurs fois, ne veulent pas s'astreindre à un régime aussi gênant, aussi long qu'on est obligé de garder, lorsqu'on prend ce remede, car il n'agit qu'à la longue. Le fait que nous allons rapporter, prouve la vérité de cette proposition.

Un Graveur de Paris, ami de M. Machy, Apothicaire de cette Ville, avoit la plus grande partie de ses glandes toutes engorgées & extrêmement tuméfiées ; M. Machy lui indiqua pour remede les pillules de M. Storck : ce Graveur en a fait usage pendant plus de deux ans, avec toute la constance possible & le plus grand régime ; mais ce ne fut pas infructueusement ; les tumeurs ont entiérement disparues. J'ai appris ce fait par une personne de probité & même de l'Art.

La seconde raison qu'on pourroit encore en donner & bien valablement du peu d'effet de la ciguë dans cette capitale, c'est que plusieurs Herboristes n'ont pas connu cette plante, & lui ont souvent substitué le *myrrhis* sauvage avec lequel elle a beaucoup d'affinité.

De tout ce que nous avons dit, on peut donc conclure par forme de corollaire, que l'extrait de ciguë est un excellent remede contre plusieurs maladies ; c'est ce qui résulte des observations de plusieurs Médecins & notamment de celles de M. Storck qui a fait sur d'autres plantes non moins dangereuses, des essais semblables avec la même circonspection & le même succès.

2°. On doit nécessairement conclure que les poisons se présentent naturellement avec des titres qu'on ne leur connoissoit pas anciennement, & vont faire oublier en quelque sorte leurs mauvaises qualités. Il est certain que nul poison dans tous les cas, à parler rigoureusement, ne mérite ce nom ; il faut pour en éprouver les mauvais effets, en avoir pris une certaine quantité. Tout le monde sait que les purgatifs les plus usités peuvent devenir même des poisons, si on les prend à trop forte dose : de même les plantes qui passent avec le plus de raison pour être des poisons, peuvent, données à très-petites doses, devenir des médicamens salutaires.

taires. Il n'eſt donc pas étonnant que la pratique de la Médecine les réclame quelquefois pour l'uſage intérieur : cependant n'employons ces nouveaux remedes, je ne puis aſſez le répéter, qu'avec la plus grande circonſpection ; gardons-nous de nous y livrer indiſcrettement ; ils nous puniroient infailliblement de notre confiance aveugle ; ſemblables en quelque ſorte à ces animaux naturellement malfaiſans, qui plus traitables en apparence, parce qu'on les a privé en grande partie du pouvoir de nuire, ne laiſſent pas même dans cet état de nous faire éprouver qu'il n'eſt pas trop sûr de ſe jouer avec eux.

3°. Il devient actuellement peu important d'examiner ſi la plante dont il s'agit, eſt la ciguë qui ſervoit de ſupplice à Athènes. La prudente retenue avec laquelle Hippocrate, Gallien & d'autres Médecins, conſtammenr habiles, ont donné la ciguë comme remede, ſemble ſuppoſer qu'on la regardoit effectivement comme dangereuſe. Quelques Auteurs ont dir que le breuvage Athénien étoit le ſuc exprimé du bout de la tige avant la fermentation des fleurs. Selon Théophraſte, la ciguë deſtinée aux criminels, étoit préparée de maniere à donner promptement la mort ſans faire ſouffrir ; au lieu que Dioſcoride & Pline diſent que la ciguë, priſe dans ſon état naturel, ne fait mourir qu'après avoir occaſionné des ſyncopes, délires, convulſions, &c. d'où vient que l'on diſoit que ceux qui en étoient empoiſonnés, mouroient en riant, à cauſe de quelque grimace que la violence de la ciguë leur faiſoit faire. Certains Critiques ont avancé que Socrate, Demoſthene & d'autres ne prirent autre choſe que de l'opium dans du vin : on a même ſoutenu que le mot grec *conion*, appliqué à la ciguë, a ſignifié originairement toute potion capable de donner la mort. Wepfer, convaincu du peu de certitude des faits qui rendoient formidable l'uſage interne de la ciguë ordinaire, imagina que tout ce qu'il y avoit d'odieux dans le mot de ciguë, devoit retomber ſur une autre plante, & il en chargea la ciguë aquatique.

Nous allons actuellement rapporter la méthode de faire l'extrait & les pillules de ciguë, ſuivant M. Storck. Toutes les parries de la plante y ſervent, excepté la racine : on prend la ciguë, avant que les fleurs ſoient épanouies ; le ſuc étant exprimé dans un vaſe de terre verniſſé, on le tient ſur un feu doux, & on l'y remue ſouvent juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance d'extrait épais : M. Storck préfere l'extrait groſſier & preſque pulpeux à celui qui eſt fait du ſuc trop épais ; ſi on ſe ſert de la planre ſéche pour en obtenir le ſuc par la lotion dans l'eau, l'extrait a beaucoup moins de vertus ; l'extrait fait, on y ajoute une ſuffiſante quantité de poudre de ciguë, pour en faire une maſſe dont on fera des pillules ; & afin d'en éviter la mauvaiſe odeur, on peut les dorer, argenter, ou couvrir de différentes poudres ; il faut toujours boire une taſſe de quelque infuſion chaude par-deſſus.

On a traité à Lyon un mulet morveux avec la ciguë ; on a commencé par un gros ; on a été graduellement, pendant l'espace de vingt jours, jusqu'à deux gros ; cette derniere dose a un peu purgé l'animal ; on a continué pendant cinq jours, chaque jour la purgation diminuoit : au vingt-sixiéme on a donné quatorze gros, ce qui a occasionné des tranchées assez vives : deux onces n'ont ensuite rien produit jusqu'au trente-unieme, mais au trente-deuxiéme pareille dose a excité une sueur générale, l'animal avoit les oreilles froides, & il fut dégoûté ; on a continué la même dose jusqu'au quarantiéme jour, & la dose de trois onces jusqu'au quarante-quatriéme, le tout sans effet.

GENRE XXI.

De la Seline.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Selinum. Linn. & Thysselinum. Tourn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice double, plane, s'étendant, la partielle est semblable ; l'enveloppe universelle est à plusieurs folioles lancéolées, linéaires, réfléchies ; la partielle est semblable, s'étendant, de la longueur de la petite corolle, le périanthe propre peut à peine se remarquer. La corolle universelle est uniforme : les fleurons sont très-fertiles. La corolle propre est à cinq pétales en forme de cœur, égaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires ; les antheres sont rondes ; le germe du pistil est inférieur, les styles sont au nombre de deux, réflechis ; les stigmates sont simples, il n'y a point de péricarpe ; le fruit est applati, plane, oval, oblong, strié au milieu de chaque côté, se partageant en deux ; les semences sont au nombre de deux, ovales, oblongues, planes de chaque côté, striées au milieu, à côtés membraneux. Ces semences varient par la figure, les enveloppes par le nombre des feuilles : les especes de seline qu'on trouve en France sont :

PREMIERE ESPECE

La Seline sauvage, le persil des marais : *Selinum sylvestre. Selinum radice fusiformi multiplici. Linn. sist. plant.* 673. *Hort. Cliff.* 93. *Hort. Upf.* 59. *Roy. Lugdb.* 106. *Flor. Dan. t.* 412. *Selinum lutescens caule aspero, foliis triplicato pinnatis. Hall. helv. n°.* 800. *Apium sylvestre Dodonai. Thysselinum quorumd. Bauh. hist.* 3, *p.* 2, *p.* 188. *Apium sylvestre, lacteo succo turgens. Bauh. pin.* 153 *Tysselinum Plinii. Lob. hist.* 409. *Morif. hist.* 3, *p.* 319, *sect.* 9. Cette herbe donne du lait ; ses tiges sont nombreuses, lisses, sans être striées ; ses folioles sont linéai-

res ; l'ombelle est un peu ouverte ; les petites ombelles sont écartées ; les semences sont ovales, oblongues ; les sillons sont au nombre de trois, élevés, obtus, approchés, il y a deux enveloppes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 412 ; dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 17, fig. 2 ; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle croît naturellement en France.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Seline des marais, le persil laiteux : *Selinum sylvestre. Selinum sublactescens, radice unicâ. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 673. Œd. Dan. 257. Jacq. Vind. 49. Pollich. palat. n°. 276. Scop. carn. 2, n°. 232. Gmel. sib. 1, p. 204. Selinum sublactescens, leve, foliis quadruplicato pinnatis, linearibus. Hall. helv. n°. 799. Selinum sylvestre. Jacq. Austr. p. 170. Selinum thysselinum. Selinum sulcis caulis hispidis, umbellâ retusâ. Crantz. Aust. p. 170. Thysselinum angustifolium. Riv. 13. Seseli palustre lactescens, acre, foliis ferulaceis, flore albo, semine lato. Bauh. hist. 3, p. 2, p. 188. Selinum foliis & lacinulis oblongo-linearibus. Guett. Stamp. 2, p. 70. Selinum palustre lactescens. Bauh. pin. 162. Prod. 85.* Cette plante est laiteuse, sa tige est le plus souvent solitaire, plus dure, striée profondément ; ses folioles sont terminales, allongées ; sa racine est brûlante : elle croît aux environs d'Etampes : elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 257 ; dans les Plantes d'Autriche, par Jacquin, pl. 152 ; dans Rivin, pl. 13, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Les Russes se servent de la racine de cette plante en guise de gingembre.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est la Seline de Monnier : *Selinum monnieri. Selinum umbellis confertis, involucro universali reflexo. Selinum costis quinque membranaceis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 675. Amœn. Med. 4, p. 269. Jacq. Hort. t. 62. Gouan. Illust. 11.* Cette espece est annuelle, par ses semences.

On la prendroit pour un *Laserpitium*, leurs côtes étant au nombre de cinq, membraneuses ; mais son port & tout le reste de la plante la font placer dans le genre des Selines ; ses ombelles sont serrées ; l'en-

veloppe universelle est réfléchie. Cette plante est représentée dans le Jardin de Vienne, pl. 62, & croît dans nos Provinces méridionales, aux environs de Narbonne.

GENRE XXII.

De l'Athamante.

Cette plante, connue sous le nom d'*Athamantha*, a pour caractere générique d'avoir l'ombelle générale composée de plusieurs rayons, ouverte, la partielle n'en a que très-peu; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles, linéaires, un peu plus courte que les rayons; la partielle est linéaire, à rayons égaux, le périanthe propre est fané; sa corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre a cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, un peu inégaux; les étamines sont au nombre de cinq, composées d'autant de fleurons capillaires, de la longueur de la corolle, & d'antheres obrondes; le pistil est formé d'un embryon inférieur, de deux stiles distans l'un de l'autre, & de stigmates obtus : on ne remarque point de péricarpe dans cette plante; son fruit est ovale, oblong, strié, partagé en deux; ses semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté & planes de l'autre : il y a en France plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le grand persil des montagnes : *Athamanta libanotis. Athamanta foliis bipinnatis planis, umbellâ hemisphericâ, seminibus hirsutis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 675. *Flor Suec.* 229, 240. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 63. *Gouan. illustr. p.* 12 *Jacq. Aust. tom.* 392. *Dœrr. nass. p.* 55. *Ligusticum foliis triplicato-pinnatis, pinnulis primis decussatis, seminibus hirsutis. Hall. hel.* 744. *n°.* 757. *Opusc. Bot.* 250. *Libanotis riviana. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 316. *Apium petræum, seù montanum album. Bauh. hist.* 3, *p.* 105. *Libanotis apii folio, minor. Bauh. pin.* 157. *Prod.* 77. *Daucus montanus, pimpinellæ saxifragæ hircinæ folio. Pluk. alm.* 124. La racine de cette espece est fusiforme, blanche en dehors, noirâtre en dedans, succulente; sa tige est haute de quatre ou cinq pieds, cannelée, divisée; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, deux fois aîlées, planes, lisses, imitant les feuilles de persil ordinaire, ses fleurs sont rosacées, en ombelle, placées au sommet. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 392, dans l'*Almag.*

de Plukenet, pl. 173, fig. 1, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle eſt vivace & croît dans les prairies ſeches & eſcarpées de nos provinces ſeptentrionales, en Lorraine, en Franche-Comté & ailleurs. Sa ſemence a un goût amer & aromatique, ainſi que la racine ; la ſemence eſt ſur-tout carminative, diurétique, emmenagogue, communément on n'emploie que la ſemence & rarement les racines ; ſa ſemence ſe prend en infuſion ou en décoction ; on mâche la racine : quand on donne aux animaux ſa ſemence, comme douée des vertus ci-deſſus, c'eſt à la doſe de deux onces en poudre.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la grande carotte des montagnes à fleurs de perſil : *Athamantha cervaria. Athamantha foliolis pinnatis decuſſatis, inciſo angulatis ſeminibus nudis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 676. Mill. dict. n°. 5. Jacq. Auſt. t. 69. Mattuſch. ſil. n°. 189. Pollich. pal. n°. 278. Selinum foliis radicalibus ovatis inæqualiter ſerratis. Hort. Cliff. 92. Hort. Upſ. 49. Selinum foliis duplicato pinnatis, pinnis ſemilobatis, circumſerratis. Hall. helv. n°. 804. Selinum cervaria. Scop. Carn. edit. 2, n°. 331. Selinum cervaria, ſelinum foliis cartilagineis, infernis appendiculatis, circumſerratis, ſerris denticulatis. Crantz. Auſt. 167. Libanotis Theophraſti nigra. Tabern. 108. Seſeli panonicum, 1. Cluſ. pin. 691, 692. Daucus montanus, apii folio, major. Bauh. pin. 150. Dauci tertium genus. Fuchſ. hiſt. 233. Cervaria. Riv. pent. 12.* Les feuilles de cette eſpece ſont doublement aîlées, ſemblables à celles de l'ache ; les radicales ſont ovales, découpées inégalement, à dents de ſcie ; ſes ſemences ſont nues ; ſa racine eſt vivace, elle fleurit en Juillet, & ſes ſemences ſont mûres en automne : elle ſe multiplie par graine qu'on ſeme en automne, auſſi-tôt qu'elle eſt mûre ; les plantes levent au printemps ſuivant, on l'élague quand elle eſt trop épaiſſe, & on en nettoie les mauvaiſes herbes ; le ſecond été elle fleurit & donne de la ſemence qui mûrit : quant aux racines, elles ſubſiſtent pendant pluſieurs années dans les endroits où on les a une fois plantées. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 69 ; dans les plantes d'Autriche, par Crantz, pl. 3, fig. 1, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Son odeur annonce ſes vertus : quelques Auteurs la vantent contre la goutte. Au rapport de Kramer, les payſans de Styrie l'employent contre les fievres intermittentes. Elle croît naturellement dans les montagnes de Provence, d'Alſace, de la Lorraine, du Dauphiné.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le persil des montagnes à feuilles plus larges: *Athamanta oreoselinum. Athamantha foliolis divaricatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 677. *Flor. Suec.* 2, *n°.* 241. *Mill. Dict. n°.* 4. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 63. *Jacq. Austr.* 68. *Pollich. palat. n°.* 279. *Mattusch. sil. n°.* 190. *Selinum foliis triplicato-pinnatis infractis. Hall. helv. n°.* 803. *Selinum foliolis ovato acutis acutè serratis & incisis. Hort. Cliff.* 92. *Roy. Lugdb.* 106. *Selinum foliolis lacinulisque oblongo-linearibus. Guett. Stamp.* 1, *p.* 70. *Selinum pinnis ad angulos obtusos pinnatis, pinnulis incisis non serratis. Flor. Suec. n°.* 228. *Selinum oreo-selinum. Selinum foliolis costâ refractâ, divaricatis, caule æquali subnudo, Crantz Austr. p.* 169. *Selinum oreo-selinum. Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 330. *Apium montanum, folio ampliore. Bauh. pin.* 153. *Apium montanum nigrum. Bauh. pin.* 153. *Seg. Veron.* 2, *p.* 31. *Oreoselinum Clus. hist.* 2, *p.* 195. *Riv. pent.* 8.

Les feuilles de cette espece sont aîlées, à angles obtus, ayant leurs folioles découpées sans être à dents de scie, ses pétioles partiaux sont écarrés comme dans le *phellandrium*, & pliés en forme d'arc; la tige est nue, égale. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 68, dans Rivin, pl. 8, & dans les plantes ombelliferes de Morison, pl. 10. Elle croît naturellement dans les collines séches de la France; on en trouve aux environs d'Etampes, en Lorraine & ailleurs; elle fleurit en Juillet, ses semences sont mûres en automne; elle est agréable & aromatique; l'eau distillée de toute la plante est odorante & volatile; la semence donne une huile aussi très-volatile; l'infusion de l'herbe est très-agréable, elle passe pour diurétique & sudorifique, mais les propriétés de cette plante ne sont pas encore bien connues en médecine.

GENRE XXIII.

De la Queue du pourceau.

Ce genre, connu sous le nom de *peucedanum. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, très-longue, menue, la partielle s'étend & s'ouvre; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles linéaires, petite, réfléchie; la partielle est plus petite; le périanthe propre est à cinq dents, très petit; la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque avortent; la corolle propre est à cinq pétales égaux, oblongs, recourbés, entiers; les filamens des étamines sont

au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont simples, le germe du pistil est oblong, inférieur; les stiles sont au nombre de deux, petits; les stigmates sont obtus, il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, aîlé, strié de chaque côté, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, oblongues, applaties d'un côté, plus convexes de l'autre, marquées de trois stries élevées, le bord est environné d'une longue membrane entiere; le sommet est échancré: on en connoît en France trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le fenouil du porc, la queue de pourceau des boutiques: *Peucedanum officinale. Peucedanum foliis quinquies tripartitis filiformibus linearibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 679. *Pollich. Palat. n°.* 280. *Peucedanum foliis quinquies tripartitis lineari subulatis integerrimis. Hort. Ups.* 60. *Hort. Cliff.* 93. *Mat. Med.* 78. *Roy. Lugd.* 98. *Sauv. Monsp.* 182. 257. *Mill. dict. n°.* 1. *Gmel. sib.* 1, *p.* 188. *Peucedanum. Bauh. hist.* 3, *p.* 36. *Rai hist.* 416. *Peucedanum germanicum. Bauh. pin.* 889. La queue de pourceau est une plante dont la racine est longue, grosse, chevelue, blanche en dedans, & noire en dehors, abondante en suc, qui se distille, quand on fait des incisions, sous la forme d'une liqueur virulente ou puante: de cette racine sort une tige haute d'environ deux pieds, creuse, cannelée & branchue; les feuilles de cette plante sont laciniées, à peu-près semblables à celles de froment, mais plus grandes; les fleurs sont en ombelle, à l'extrémité de la tige & des branches, composées chacune de plusieurs petites fleurs jaunes, à cinq pétales disposés en rose: à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, presque ovales, rangées sur le dos & bordées d'un feuillet membraneux. Cette espece est représentée dans le *Flora Sibirica* de Gmelin, t. 1, p. 41; & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace & croît naturellement dans les prairies grasses de la partie méridionale de l'Europe, aux environs de Montpellier; nous en avons vu aussi aux environs de Paris. On la multiplie par graines que l'on seme en automne, dès qu'elles sont mûres, car celles qu'on differe de semer jusqu'au printemps, levent rarement, ou si elles levent, ce n'est que l'année suivante: lorsqu'elles sont levées, on nettoye les mauvaises herbes, & l'automne suivant, on la transplante à demeure. Elles aiment une terre humide & un emplacement ombragé, mais elles ne vivent pas sous les arbres.

La plupart des Auteurs attribuent, sans aucune division de sentimens, à la queue de pourceau une vertu incisive, apéritive, bechique & hys-

tique : on ne fait usage en Médecine que de sa racine ; le vrai temps pour la tirer de terre est le printemps, on ne l'arrache qu'avec beaucoup de peine.

On tire par incision de cette racine, un suc qu'on fait épaissir sur le feu ou au soleil ; il est résineux & gommeux. On recommande ce suc dans la toux opiniâtre & dans la difficulté d'uriner : on le fait réduire en poudre, & on l'incorpore avec du miel blanc, sa dose est d'un gros sur une once de miel ; la conserve qu'on fait de cette racine, est excellente pour pousser les mois & les vuidanges.

Cette racine s'emploie encore extérieurement pour nettoyer les plaies & les ulceres. Schroder la prescrit en cataplasme pour guérir la migraine : tous les anciens Médecins la conseillent dans les maladies des nerfs, mais les modernes n'en font aucun usage, sans doute à cause de son odeur désagréable.

Seconde Espece.

La seconde espece est la queue de pourceau des prés ; *Peucedanum silum. Peucedanum foliis pinnatifidis, laciniis oppositis, involucro universali diphyllo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 679. *Hort. Cliff.* 94. *Roy. Lugdb.* 98. *Sauv. Monsp.* 257. *Leis. hel.* 232. *Pollich. palat. n°.* 281. *Gmel. sib.* 1, *p.* 184. *Neck. Gallob.* 134. *Jacq. Austr. t.* 15. *De Leers. Herborn. n°.* 197. *Mattusch. sil. n°.* 191. *Peucedanum foliis triplicato pinnatis, pinnulis nervo distinctis, lanceolatis, imparibus trilobatis. Hall. helv. n°.* 797. *Seseli pratense, seseli pinnis pinnatifidis, planis, ovato-lanceolatis. Crantz Austr.* 209. *Seseli pratense. Bauh. pin.* 162. *Raï. Angl.* 3, *p.* 206. *Riv. t.* 59. *Siler alterum pratense. Dod. pemp.* 310. La tige de cette espece est haute de deux pieds au plus, anguleuse ; les folioles sont lancéolées comme en carêne ; les antérieures sont réunies, les fleurs sont jaunes, extérieurement blanches. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, de Jacquin, pl. 15, dans les plantes d'Autriche, par Crantz, pl. 6, fig. 1, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve dans la Flandre françoise & aux environs de Narbonne.

Troisieme Espece.

La troisieme espece est la queue de pourceau d'Alsace : *Peucedanum Alsaticum. Peucedanum foliolis pinnatifidis, lacinulis trifidis obtusiusculis. Linn. syst. plant.* 680. *De Neck. in act. Palat. vol.* 2, *p.* 470. *Jacq. Aust. t.* 70.

t. 70. *Pollich. palat. n°.* 282. *Selinum foliolis pinnatis laciniatis, lacinulis trifidis obtusis. Hort. Cliff.* 9. *Selinum foliolis quadruplicato pinnatis, nervis canaliculatis. Hall. helv. n°.* 798. *Selinum caule folioso, ramis ramosis virgatis. Crantz Austr. p.* 159. *Daucus Alsaticus, Bauh. prod.* 77. *Hall. opusc.* 318. *Umbellifera Alsatica magnâ umbellâ parvâ subluteâ. Bauh. hist.* 3, *p.* 106. *Rai. hist.* 414. Cette espece n'a qu'une seule racine âcre: sa tige est de la hauteur d'un homme, sillonnée, rameuse, abondante en larges graines; ses feuilles radicales sont hautes d'une coudée, fermes, glabres, aromatiques, à petioles cannelés, à peine ligneux. Elles sont quatre fois aîlées, les dernieres découpées sont à trois lobes, dont ceux de côté ont trois ou quatre dents, celui du milieu en a cinq; les fleurs sont d'un verd jaune, même blanchâtre. Cette plante est représentée dans le second volume des Mémoires de l'Academie de Manheim, pl. 3, fig. 11, & dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 70. Elle croît naturellement dans les endroits un peu humides de l'Alsace.

GENRE XXIV.

La Passepierre.

Ce genre, connu sous le nom botanique de *Crithmum. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice double, hémisphérique, & la partielle semblable: l'enveloppe universelle est à plusieurs folioles lancéolées, obtuses, réfléchies; la partielle est lancéolée, linéaire, de la longueur de la petite ombelle; le périanthe propre est à peine visible; la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; le propre est à cinq pétales ovales, réfléchis, presqu'égaux; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs que le calice; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus; le fruit est ovale, applati, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ellyptiques, applaties, planes, striées: on en distingue deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le fenouil marin: *Crithmum maritimum. Crithmum foliolis lanceolatis, carnosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, p. 680. *Hort. Ups.* 61. *Roy. Lugd.* 98. *Sauv. Monsp.* 258. *Mill. Dict. n°.* 1. *Jacq. Hort. t.* 187. *Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 367. *Kniph, Cent,*

41, n°. 24, & 8, n°. 33. *Crithmum fœniculum maritimum minus. Bauh. pin.* 288. *Fœniculum maritimum, seù empetrum, seù calcifraga. Lob. icon.* 392. Les tiges de cette espece sont lisses, très-simples, ses feuilles sont trois fois ternées, dont celle du milieu est à cinq feuilles; les folioles sont linéaires, aiguës, charnues, luisantes; le pétiole est de l'épaisseur d'une foliole; l'enveloppe est à cinq feuilles; les petites enveloppes sont aussi à cinq feuilles, courtes. Cette espece est représentée dans l'*Hortus Vindebonensis*, pl. 187; dans la quatrieme Centurie de Kniphof, n°. 14, & dans la huitieme du même, n°. 33; dans Lobel, pl. 392, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Cette plante croît naturellement sur les bords de l'Océan en Bretagne, en Normandie; on la cultive dans les jardins; elle s'y multiplie par graines qu'on seme sur couche au mois de Mars; quand elle est assez forte, on la transplante au pied d'un mur, à l'exposition du midi ou du levant; le grand air & le froid lui sont pernicieux: il faut la couvrir de feuillages pendant les gelées; on coupe ses feuilles sur la fin de l'été.

On les confit au vinaigre de la même façon que les cornichons; on les mange ensuite en salade, & on les mêle dans certains mêts, pour réveiller l'appétit. Cette plante n'est pas beaucoup d'usage en Pharmacie: on la regarde comme apéritive & propre pour emporter les obstructions des visceres: on prétend aussi qu'elle est bonne pour la gravelle.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Percepierre des Pyrénées. *Crithmum Pyrenaïcum. Crithmum foliolis lateralibus bis trifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 681. *Hort. Cliff.* 98. *Roy. Lugdb.* 58. *Mill. Dict. n°.* 2. *Apium Pyrenaicum, thapsiæ facie. Tourn. inst.* 305. Haller prétend que cette plante n'est autre chose que l'*Athamanthe libanotis*, lorsqu'il vieillit, les folioles sont latérales, fendues en deux ou trois: on trouve cette plante sur les montagnes des Pyrénées qui séparent la France de l'Espagne.

GENRE XXV.

L'Armarinthe.

Ce genre, connu en Botanique, sous le nom de *Cachrys. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, la partielle semblable; l'enveloppe universelle polyphylle, linéaire, lancéolée; la partielle semblable; le périanthe propre est à peine visible;

la corolle universelle est uniforme ; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales lancéolés, un peu droits, égaux, un peu planes; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est turbiné, inférieur ; les styles sont au nombre de deux, simples, de la longueur de la corolle ; les stigmates sont en tête ; le fruit est oval, un peu rond, anguleux, obtus, très-grand, ayant une écorce en forme de liége, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, très-grandes, très-convexes d'un côté, & planes de l'autre, fongueuses, renfermant des noyaux solitaires, ovales & oblongs. On n'en connoît en France qu'une espece.

ESPECE.

Cette espece est l'Armarinthe libanote : *Cachrys libanotis. Cachrys foliis bipinnatis, foliolis acutis multifidis, seminibus sulcatis lævibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 681. *Hort. Cliff.* 94. *Roy. Lugdb.* 99. *Sauv. Monsp.* 105. *Mill. dict. n°.* 3. *Cachrys foliis supradecompositis, foliolis acutis, seminibus sulcatis lævibus. Gouan. illust. p.* 12. *Cachrys semine fungoso sulcato plano minore, foliis peucedani angustis. Moris. hist.* 3, *p.* 267. *sect.* 9. *Libanotis, ferulæ folio, semine anguloso. Bauh. pin.* 148. La variété de cette plante est fusiforme ; ses tiges sont lancéolées, rameuses, striées, ses feuilles sont alternes, amplexicaules, aîlées, ayant leurs folioles aiguës, divisées en plusieurs parties ; les fleurs sont au sommet, rosacées, en ombelle, les pétales sont au nombre de cinq, jaunes, lancéolés, droits, égaux, l'enveloppe universelle est polyphylle ; ses folioles sont linéaires, lancéolées, la partielle est de même ; l'ombelle universelle, ainsi que la partielle, est composée de plusieurs rayons ; le fruit est oval, obrond, anguleux, obtus, divisé en deux semences très-grandes, planes d'un côté, très-convexes de l'autre, fongueuses, remplies de noyaux solitaires, ovales & oblongs.

Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 1, fig. 5 & 6 : elle est vivace, & croît naturellement dans nos provinces méridionales, aux environs de Montpellier ; sa semence est âcre ; toute la plante a une odeur aromatique & d'encens ; elle est échauffante, astringente, antihystérique ; on emploie rarement la semence à cause de son âcreté : on applique sur les contusions les feuilles comme celles du persil & du cerfeuil ; on fait infuser la racine dans du vin, & on peut douter de toutes les autres vertus que lui supposent Dodoëns & Dalechamp.

GENRE XXVI.

La Férule.

Ce genre de plante, connu sous le nom de *Ferula. Plin. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, globuleuse, la partielle semblable; l'enveloppe universelle caduque; l'enveloppe partielle polyphylle, linéaire, petite; le périanthe propre est à peine visible; la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales oblongs, un peu droits, égaux: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, de la longueur de la corolle; les antheres sont simples; le germe du pistil est turbiné, inférieur: les stiles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus; le fruit est ellyptique, plane, applati, marqué de chaque côté de trois lignes élevées, partagées en deux; les semences sont au nombre de deux, très-grandes, planes de chaque côté, marquées de trois stries distinctes: on ne connoît en France qu'une espece de ce genre.

ESPECE.

Cette espece est la Férule commune: *Ferula communis. Ferula foliolis linearibus, longissimis simplicibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *pag.* 682. *Hort. Cliff.* 95. *Hort. Ups.* 60. *Roy. Lugdb.* 99. *Sauv. Monsp.* 257. *Mill. dict. n°.* 1. *Ferula fœmina Plinii. Bauh. pin.* 138. *Ferula. Dod. pempt.* 321. La racine de cette plante est vivace; sa tige s'éleve fort haut, sur-tout lorsqu'elle se trouve dans une bonne terre; ses feuilles sont ailées, ses folioles sont linéaires, très-longues, simples: cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 15, fig. 5, & dans les Ombelliferes de Morison, pl. 1, fig. 2. Elle croît dans nos Provinces méridionales: on en trouve sur le chemin qui conduit de Montpellier à Frontignan.

On la multiplie par graines que l'on seme en automne: car si on les conserve hors de terre jusqu'au printemps, elles sont très-sujettes à avorter, & celles qui réussissent restent un an en terre avant de lever; on seme ces graines en rigoles: on laissera un pied de distance d'une rigole à l'autre, & on jettera dans chaque rigole les graines à 2 ou 3 pouces de distance entr'elles. Quand elles sont levées, il faut avoir soin de débarrasser les mauvaises herbes; on les éclaircit dans les endroits où elles sont trop épaisses, pour qu'elles puissent avoir assez de place pour croître: deux ans après, on les transplante à demeure: on fait cette opération en automne, quand les feuilles sont desséchées; on arrache les racines pour ne pas les couper, & on les plante dans l'endroit qui leur est destiné: il

leur faut une terre grasse, argilleuse, sans être trop humide, ratement les gelées les plus fortes leur sont nuisibles.

Quand les tiges sont séches, elles sont remplies d'une moëlle légere qui prend facilement feu. Ray dit qu'en Sicile le peuple se sert de cette moëlle en guise d'amadou : c'est sans doute à cause de cet ancien usage que les Poëtes ont feint que Prométhée déroba le feu du ciel, & l'apporta sur la terre dans les parties creuses d'une férule.

GENRE XXVII.

Le Laser.

Le caractere de ce genre, connu sous le nom de *Laserpitium*, *Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice très-grande, depuis vingt jusqu'à quarante rayons ; la partielle a plusieurs rayons planes ; l'enveloppe universelle est polyphyile, petite, de même que la partielle ; le périanthe propre est à cinq dents, fané ; sa corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles ; sa corolle propre est à cinq pétales réfléchis en forme de cœur, égaux, s'ouvrant. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, soyeux, de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est rond, inférieur ; les styles sont au nombre de deux, un peu gros, pointus, écartés ; les stigmates sont obtus, s'étendant : il n'y a point de péricarpe, le fruit est oblong, anguleux, à membranes longitudinales, partageables en deux ; les semences sont au nombre de deux, très-grandes, oblongues, à demi-cylindriques, planes d'un côté, & garnies au bord & au dos de quatre membranes. On en connoît en France de plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Laser à larges feuilles : *Laserpitium latifolium. Laserpitium foliolis cordatis inciso-serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, p. 683. Hort. Cliff. 96. Flor. suec. 230, 242. Mat. Med. 79. Roy. Lugd. 101. Hall. helv. n°. 492. Riv. pent. t. 21. Scop. Carn. edit. 2, n°. 320. Gouan illust. p. 13. Mænch. hass. n°. 228. Pollich. pal. n°. 283. Mattusch. sil. n°. 192. Jacq. Aust. t. 146. Laserpitium glabrum & asperum. Crantz. Aust. p. 179, 182. Libanotis Theophrasti major. Lob. icon. 707. Libanotis latifolia semine crispo. Moris. hist. 3, p. 320. Libanotis alpina latifolia semine crispo. Boccon. Libanotis latifolia altera seu vulgaris. Bauh. pin. 157. Seseli æthiopicum herba. Dod. pempt. 312.*

La racine de cette plante est grosse, cylindrique, couronnée de soies; résineuse, odorante; sa tige est branchue, haute d'une coudée & un pied, les gaines des feuilles sont amples & les plus grandes de toute la classe : elles sont doublement aîlées, ayant les paires des aîles presqu'au nombre de quatre, & les petites aîles au nombre de cinq ou de trois : elles sont toutes fermes, d'un verd d'eau, glabres, obliquement en forme de cœur, découpées autour, à dents de scie, à deux demi-lobes & à dents barbues : les ombelles sont très-amples; les feuilles de l'enveloppe universelle sont larges, longues, lancéolées, au nombre de 8; les feuilles de l'enveloppe particuliere sont plus étroites, en plus petit nombre; les aîles des semences sont tantôt coupées, tantôt planes; les pétales extérieurs sont blancs, réfléchis, en forme de cœur, légérement inégaux; les intérieurs sont égaux, les tubes sont longs, recourbés. Cette espece est représentée dans Lobel, pl. 704, dans Rivin, pl. 21; dans le *Musæum* de Boccone, pl. 3; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 146, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle est vivace & croît naturellement dans les bois secs du Royaume, principalement dans la province de Lorraine.

M. le Chevalier de Linné, dans sa Matiere médicale, dit que cette plante est douée d'une qualité âcre & chaude, & que sa vertu est diurétique, résolutive, emmenagogue & stomachique : sa racine entre dans la médecine des paysans. Hill dit avoir remarqué des racines de cette plante parmi celles de Turbith.

Seconde Espece.

La seconde espece est le Laser de France : *Laserpitium gallicum. Laserpitium foliis cuneiformibus furcatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 684. *Mill. dict. n°.* 4. *Laserpitium foliis ramulosis sessilibus. Roy. Lugd.* 101. *Laserpitium foliis quinque lobis. Hort. Cliff.* 90. *Laserpitium gallicum. Bauh. pin.* 156. *Rai. hist.* 426. *Laserpitium foliolis angustioribus dilutè virentibus, conjugatis, dispositis. Rai. hist.* 426. *Laserpitium è regione massiliæ allatum. Bauh. hist.* 3, *p.* 137. Cette espece a les folioles en forme de coin, sessiles, à cinq lobes, d'un verd clair : elle est représentée dans notre *Histoire naturelle gravée de la France*, Partie septieme : elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Marseille.

Troisieme Espece.

La troisieme espece est le Laser seseli. *Laserpitium siler. Laserpitium foliis ovali-lanceolatis integerrimis petiolatis. Linn. syst. plant. edit,*

Reich. t. 1, p. 685. Hort. Cliff. 96. Mat. Med. 79. Mill. dict. n°. 10. Jacq. Aust. t. 145. Scop. carn. edit. 2, n°. 322. Laserpitium foliis duplicato pinnatis, pinnulis integerrimis lanceolatis, simplicibus & ternatis. Hall. helv n°. 794. Blackw. t. 426. Siler montanum. Moris. hist. 3, p. 276, sect. 9. Dod. purg. 484. Crantz. Aust. p. 185. Ligusticum quod seseli officinarum. Bauh. pin. 162. Laserpitium seù siler montanum angustifolium. Bauh. pin. 162. La racine de cette espece qui est grosse comme un doigt, s'enfonce profondément en terre, elle est ridée, blanche, odorante; il s'en éleve, à la hauteur de six pieds, une tige rameuse, mince, noueuse: à de longs pédicules qui embrassent sa tige, sont attachées des feuilles divisées ordinairement en trois segmens oblongs, assez larges, terminées par une pointe mousse; sur de larges parasols sont portées des fleurs en rose, à cinq pétales blancs; le calice devient un fruit composé de deux semences oblongues, convexes, cannelées profondément sans petites membranes, d'une semence âcre, un peu amere, aromatique. Cette espece est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, sect. 9. pl. 3, fig. 1; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 145; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 426; & dans la *septieme Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace & croît naturellement dans la plupart des Provinces de France, principalement celles du midi; sa graine, prise en poudre depuis quinze grains, jusqu'à un demi gros, ou son infusion dans du vin, facilite l'écoulement des urines & des graviers, provoque les regles, fait sortir les vents, appaise les douleurs qui surviennent après l'accouchement, aide à la digestion; elle évacue les eaux des hydropiques: on en fait peu d'usage.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le Laser chiron: *Laserpitium chironium. Laserpitium foliis obliquè cordatis, petiolis hirsutis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom. 1, pag. 686. Mill. Dict. n°. 11. Black. t. 434. Panax heracleum. Moris. hist. 3. p. 315, sect. 9, Panax pastinacæ foliis. Bauh. pin. 156. Panaces peregrinum. Dod. pempt. 309.* Les feuilles de cette espece sont entieres, en forme de cœur, à lobe supérieur plus court, cannelées, obtuses: les pétioles sont très-hérissés, l'enveloppe est petite, tant l'universelle que la partielle. Elle est représentée dans l'Histoire des Plantes, par Morison, t. 3, p. 315, sect. 9, pl. 17, fig. 1: elle est vivace & croît naturellement aux environs de Montpellier. Toutes sortes de terreins & d'expositions conviennent en général à toutes les especes que nous venons de décrire: on les multiplie par graines que l'on seme en automne; elle leve au printemps suivant; mais si on differe de les

semer jusqu'au printemps, les semences sont un an en terre avant de lever : on les transplante l'automne suivant dans un endroit à demeure, car elles poussent des racines longues & profondes, qui se cassent souvent en les transplantant, quand elles sont grosses : lorsqu'on les transplante, c'est pour l'ordinaire à trois pieds de distance les unes des autres, pour leur laisser un espace suffisant pour s'étendre. Au surplus elles n'exigent pour toute culture que de les débarrasser des mauvaises herbes, & de bêcher, tous les printemps, la terre où on les a plantés : on trouve sur ces especes la plupart des insectes qu'on trouve sur les autres plantes ombelliferes.

GENRE XXVIII.

La Berce.

Ce genre, connu sous le nom d'*Heracleum. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice double, très-grande, la partielle plane; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles, caduque; la partielle est à moitié en dehors; ses folioles sont depuis trois jusqu'à sept, linéaires, lancéolées, les extérieures plus longues; le périanthe est fané: la corolle universelle est difforme, à rayons; les fleurons sont presque tous fertiles. La corolle propre du disque est égale, à cinq pétales, réfléchis, en forme de crochets échancrés; la corolle propre du rayon est inégale, à cinq pétales égaux, lancéolés, un peu planes, recourbés, caduques; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs que la corolle; les antheres sont simples. Le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus : il n'y a point de péricarpe, le fruit est rond, anguleux, solitaire, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, planes d'un côté, environnées d'une bordure, convexes de l'autre, à trois sillons : on en distingue en France deux especes.

PREMIÉRE ESPECE.

La premiere espece est la fausse branche ursine : *Heracleum sphondylium. Heracleum foliolis pinnatifidis lævibus, floribus uniformibus. Linn. syst. plant, edit. Reich. t. 1, p. 686. Hort. Cliff.* 103. *Flor. Suec.* 231, 243. *Roy. Lugdb.* 113. *Gmel. sib.* 1, *p.* 213. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 64. *Neck. Gallob, p.* 185. *Pollich. palat. n°.* 284. *Mænch. hass. n°.* 222. *Leers herb. n°.* 192. *Mattusch. sil. n°.* 194. *Black. t.* 540. *Kniph. Cent.* 11, *n°.* 55. *Dœrr. nass. p.* 124. *Sphondylium foliis hirsutis pinnatis, pinnis*

pinnis quinquefidis. Hall. helv. n°. 809. *Sphondylium. Riv. t.* 4. *Sphondylium branca. Scop. carn. edit* 2, n°. 338. *Sphondylium vulgare hirsutum. Bauh. pin.* 157. *Dod. pempt.* 307. La racine de cette espece est fusiforme, charnue, blanche, remplie d'un suc jaunâtre; sa tige est haute de trois ou quatre pieds, droite, ronde, noueuse, velue, creuse, rameuse; ses feuilles sont hérissées & raboteuses de chaque côté, alternes, amplexicaules, aîlées, larges, ayant leurs folioles découpées en maniere d'aîles; les fleurs sont au sommet, rosacées, en ombelle, & ont cinq pétales. Les pétales des fleurs du disque sont recourbés, crochus; les pétales extérieurs des fleurs de la circonférence sont plus grands, divisés en deux, oblongs, recourbés : cette espece n'a quelquefois aucune enveloppe : elle est représentée dans l'onzieme Centurie de Kniphoff, n°. 55; dans les Plantes de Blackwel, edit. de Schmidel, pl. 540; dans Rivin, pl. 4, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est bisannuelle, & croît dans les prés, en Flandres & ailleurs, par le Royaume; le suc de sa racine a un goût âcre, un peu amer, les semences ont une odeur désagréable.

On substitue les feuilles de Berce à celles de l'acanthe, Dioscoride & Galien prétendent que ses racines & sa semence sont incisives & apéritives, propres aux maladies du foie & à l'épilepsie, aux suffocations de matrice & aux maladies du cerveau. Il faut appliquer en fomentation le sommet de cette plante concassée & mêlée avec l'huile d'olive, en consistance de cataplasme. Tabernæmontanus prétend que la décoction des feuilles ou de la racine de berce est laxative, & qu'elle soulage les personnes sujettes aux vapeurs : quelques-uns assurent que cette racine pilée & appliquée, dissipe les carnosités. Les Polonois se servent intérieurement & extérieurement de cette plante pour guérir une maladie qu'ils nomment *Plica-polonica.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la Berce des Alpes : *Heracleum alpinum. Heracleum foliis simplicibus, floribus radiatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 684. *Sphondylium foliis subrotundis glabris, obtusè semitrilobis. Hall. helv. n°.* 810. *Heracleum foliis pinnatifidis. Ger. Prov.* 216. *Sphondylium alpinum glabrum. Bauh. pin.* 157. *Prod.* 83. *Sphondylium alpinum glabrum flore albo. Barr. icon.* 55. La hampe de cette espece est nue, les feuillets ressemblent par leur figure à celles du figuier; elles sont simples, les fleurs sont rayonnées : elle est représentée dans le *Prodromus* de Bauhin, pl. 83; dans Barrelier, pl. 55, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Il s'en trouve dans le Dauphiné.

GENRE XXIX.

De la Livesche.

La Livesche, *Ligusticum. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle multiple, la partielle de même; l'enveloppe universelle est membraneuse, inégale, à sept feuilles; la partielle est pareillement membraneuse, à peine de quatre feuilles; le périanthe propre est à cinq dents, fané; la corolle universelle est uniforme: les fleurons sont très-fertiles; la corolle propre est à cinq pétales égaux, entortillés, planes, entiers, à carene en dehors; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, plus courts que les corolles; les antheres sont simples; le germe du pistil est inférieur; les styles sont au nombre de deux, près l'un de l'autre; les stigmates sont simples: il n'y a point de péricarpe; le fruit est oblong, anguleux, à cinq sillons; partagé en deux; les semences sont ou nombre de deux, oblongues, glabres, tantôt planes, tantôt marquées de cinq stries élevées.

ESPECE.

La seule espece qu'on connoisse en France, est la Livesche commune: *Ligusticum levisticum. Ligusticum foliis multiplicibus, foliis supernè incisis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 688. *Hort. Cliff.* 97. *Hort. Ups.* 62. *Mat. Med.* 80. *Roy. Lugdb.* 104. *Sauv. Monsp.* 261. *Mill. Dict. n°.* 1. *Black. t.* 275. *Lud. Ect. t.* 164. *Ligusticum vulgare. Bauh. pin.* 157. *Levisticum vulgare. Moris. hist.* 3, *p.* 275. *sect.* 9. La racine de cette espece est fusiforme, rameuse; les tiges sont de la hauteur d'un homme, nombreuses, noueuses, épaisses, creuses, cannelées, rameuses; les feuilles sont alternes, amplexicaules, deux fois aîlées: leurs folioles sont opposées, sessiles, simples, découpées à leur sommet; les fleurs sont rosacées, en ombelle, ayant cinq pétales égaux, recourbés au sommet, planes, creusés en forme de gouttiere: l'enveloppe générale a sept folioles inégales, la partielle quatre au plus: l'ombelle générale est composée de plusieurs rayons, ainsi que la partielle; le fruit est anguleux, sillonné, divisé en deux semences oblongues, glabres, profondement cannelées d'un côté & applaties de l'autre. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 275; dans l'*Ectypa vegetabilium* de Ludwig, pl. 164; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom 3, sect. 9, pl. 3, fig. 1. Elle croît naturellement sur les Alpes, l'Esperon, le Mont Pila & sur les montagnes des Vosges.

Elle fleurit en Juillet, ses semences mûrissent en automne: on les

multiplie facilement par graines que l'on seme en automne, dès qu'elles sont mûres; car quand on les conserve jusqu'au printemps, elles levent rarement la premiere année : lorsque les jeunes plantes qui en proviennent sont assez fortes pour être transplantées, on les met dans une platebande humide & grasse, à environ trois pieds de distance l'une de l'autre : quand elles sont reprises, elles n'exigent point d'autre soin que d'être débarrassées des mauvaises herbes : les racines vivent plusieurs années, & quand on laisse tomber les semences d'elles-mêmes, les plantes viennent sans aucun soin.

La Livesche est alexipharmaque, carminative, diurétique, utérine & vulnéraire : quelques-uns ordonnent de faire macérer la racine dans du vinaigre, & de la mâcher pour se préserver de l'infection de l'air : elle fortifie l'estomac, aide la digestion, dissipe les vents, divise les humeurs visqueuses, calme les douleurs de la colique, procure du soulagement aux asthmatiques, ouvre les obstructions du foie & de la ratte : on la regarde comme spécifique dans la jaunisse, sur-tout lorsqu'elle est causée par une bile épaisse visqueuse : elle fait paroître les lochies qui tardent trop après les couches, & chasse le fœtus mort & le placenta : on en prescrit la racine en poudre jusqu'à un demi-gros ou un gros : la graine a les mêmes vertus, & on la donne depuis un scrupule, jusqu'à un demi-gros. Forestus a regardé comme un secret le suc des feuilles fraiches de Livesche, lorsque l'arriere-faix est arrêté; il le donnoit jusqu'à trois onces seul ou avec de l'eau d'armoise, & en hiver il en prescrivoit la graine dans de l'eau d'armoise, jusqu'à un demi-gros; après l'avoir pilée & lui avoir fait jetter un bouillon, il en faisoit la colature.

Un célebre exemple rapporté par Gabelchover, fait connoître quelles sont les vertus des feuilles de Livesche : une Dame de distinction, ayant appris que son frere avoit été tué à la chasse, fut saisie tout d'un coup, & ses regles s'arrêterent; elle ne fit que manger quelques feuilles de Livesche, & elle fut guérie sur le champ, quoiqu'auparavant elle fut sujette à une grande douleur de reins & de matrice. Dans la suite, toutes les fois que ses regles s'arrêtoient, elle faisoit usage de ces feuilles avec un heureux succès. On fait usage extérieurement de la Livesche dans les cataplasmes pour la matrice & la jaunisse, dans les emplâtres vulnéraires. Ettmuller rapporte qu'il y a des personnes qui disent que la graine de Livesche, prise intérieurement seule ou mêlée avec d'autres médicamens, donne une couleur noire aux urines.

Quand on prescrit la racine de cette plante aux animaux dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'est depuis une demi-once jusqu'à une once.



GENRE XXX.

De l'Angélique.

L'Angélique, *Angelica*, a pour caractere d'avoir ses fleurs en rose, axillaires, terminales & en ombelles; son ombelle commune est arrondie & formée par plusieurs rayons : la partielle est sphérique; l'enveloppe commune est petite & composée de trois ou cinq feuilles, la partielle est aussi petite, mais elle est formée par huit feuilles; le calice particulier à chaque fleur est à peine visible; il est à cinq dentelures; la corolle commune est uniforme; les fleurons sont fertiles; la corolle particuliere est formée par cinq pétales faits en forme de fer de lance, plats dans la plus grande partie de leur étendue, & légérement courbés vers le sommet; ils tombent avant la maturité de la graine : on remarque dans chaque fleuron cinq étamines, qui sont formées par autant de filamens simples, plus longs que la corolle, & par des antheres aussi simples; le pistil est composé d'un ovaire au dessous de la fleur, de deux styles recourbés en dehors, & de deux stigmates obtus. Le fruit est arrondi, anguleux, solide & se partage en deux graines ovales, applaties & entourées d'une bordure membraneuse, convexes de l'autre côté, & portant trois sillons. On ne découvre à cette plante aucun péricarpe; le pédicule de cette feuille a un sillon : on connoît en France deux especes d'Angélique.

Premiere Espece.

La premiere espece est l'Angélique des jardins : *Angelica archangelica. Angelica foliorum impari lobato. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 691. *Flor. Lapp.* 101. *Flor. Suec.* 233, 245. *Mat. Med.* 80. *Hort. Cliff.* 37. *Roy Lugdb.* 107. *Œd. Dan. t.* 206. *Reyg. Ged.* 2, *pl.* 64. *Weig. Flor. pom. Rug. n°.* 189. *Scop. carn. n°.* 326. *Grun. Norv. n°.* 98. *Crantz. Aust p.* 178. *Black. t.* 496. *Kniph. Cent.* 4. *n°.* 6 *&* 7. *Angelica foliis duplicato-pinnatis, ovato-lanceolatis, serratis. Hall. helv. n°.* 807. *Angelica sativa. Bauh. pin.* 155. *Mill. Dict. n°.* 1. *Angelica major Dod. pempt.* 318. *Smyrnium Cord. Lob. ic.* 699. Cette espece est bisannuelle, ses racines sont longues, noires en dehors & blanches en dedans, garnies de quelques folioles; ses tiges s'élevent souvent à la hauteur d'un homme, elles sont rondes, creuses, nouées, rameuses, rougeâtres en quelques endroits, assez grosses, revêtues de feuilles alternes, grandes, pointues, cannelées sur leurs bords, en dents de scie, en aîles, terminées par une

foliole impaire, ayant les autres folioles attachées deux à deux le long d'une côte creuse & rameuse qui embrasse la tige par une espece de membrane dure & nerveuse : il naît aux sommets des tiges & des rameaux des ombelles de fleurs rosacées, composées chacune de cinq pétales lancéolés, un peu recourbés, d'un jaune pâle, & qui tombent bientôt ; l'enveloppe universelle des fleurs est petite, divisée en trois ou cinq folioles ; la partielle en huit ; l'ombelle générale est obronde, composée de plusieurs rayons, la partielle exactement sphérique ; lorsque la fleur est passée, il lui succede une fruit obrond, anguleux, divisé en deux semences ovales, planes d'un côté & entourées d'un rebord, convexes de l'autre, & marquées de trois lignes. Cette espece est représentée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 296 ; dans la nouvelle édition de Blackwel, p. 896 ; dans la quatrieme Centurie de Kniphof, pl. 6 & 7 ; dans Lobel, pl. 699, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle croît naturellement près des ruisseaux sur les montagnes des Alpes, des Pyrenées & d'Auvergne ; on en voit en Bourgogne, près de Nantoux, on la cultive aussi dans les jardins.

Elle aime les endroits humides & ne réussit jamais mieux, que sur les bords d'un fossé, ou d'un étang, où on peut la transplanter, lorsqu'elle est parvenue à six pouces de hauteur : on espace chaque plant à deux pieds l'un de l'autre, à cause de l'étendue des feuilles de la plante ; dès que la graine de l'angélique est mûre, elle demande d'être semée aussi-tôt, elle ne leveroit pas, si on ne la semoit qu'au printemps ; elle ne vient même jamais mieux que lorsqu'elle tombe d'elle-même : à mesure que la graine mûrit, le pied de la plante périt, & se desséche ; aussi quand on veut conserver les mêmes pieds pendant plusieurs années, on coupe dès le mois de Mai l'extrémité des tiges, cela empêche la plante de grainer, & par ce moyen on la rajeunit. Les Naturalistes ont observé sur les fleurs de l'angélique, de même que sur la plupart des plantes ombelliferes, deux sortes d'insectes, l'un qui est du genre des scarabées, & qu'on nomme *drap mortuaire*, & l'autre est un dermeste surnommé dermeste, à étuis transparens, nous en parlerons dans notre *Faune François*.

Les bonnes qualités qu'on a remarquées dans l'angélique, l'ont fait placer parmi les alimens : les Confiseurs employent ses tiges, pour confire lorsqu'elles sont encore tendres, dans le mois de Mai, & avant qu'elles soient montées en graines ; ils les coupent d'une longueur convenable ; ils les blanchissent en les faisant bouillir dans l'eau, jusqu'à ce qu'elles s'écrasent entre les doigts : ils les mettent ensuite, après avoir laissé écouler l'eau, dans une bassine avec du sucre clarifié : ils leur font prendre dix ou douze bouillons en les écumant ; après quoi ils les tirent du syrop & les mettent dans des vases qui leur sont destinés : ces tiges

ainsi confites, outre qu'elles sont agréables au goût par leur saveur aromatique, sont aussi très-bonnes pour fortifier l'estomach & aider à la digestion, aussi sont-elles admises dans les desserts. Niort, en Poitou, est renommé pour confire cette plante : on fait encore avec la même plante des liqueurs & des ratafiats.

L'angélique, ainsi nommée, à cause des grandes qualités que les Anciens lui attribuoient, passe pour stomachique, cordiale, sudorifique, carminative, vulnéraire, apéritive, emmenagogue, antivermineuse & alexipharmaque. On se sert en Médecine de sa racine, de ses feuilles & de sa semence : on fait de la racine fraiche un extrait, de la racine seche une poudre, de l'herbe en général de l'eau distillée, & avec les semences, on compose une eau spiritueuse, une huile, un baume. La décoction de la racine seche se donne à la dose d'une once en substance, & en poudre à la dose de dix grains dans un demi verre de vin ou autre liqueur appropriée.

Quoique toutes les parties de l'angélique soient d'usage en Médecine, cependant la racine est celle qu'on préfere ; il faut prendre garde qu'elle ne soit ni cariée ni vermoulue, accidens auxquels elle est sujette, lorsqu'on la garde long-temps : elle est très-vantée contre les pestes, on l'a fait macérer dans du vinaigre, & on l'approche seulement des narines, ou on la tient sous la langue & on la mache, ou on boit à jeûn le vinaigre dans lequel elle a macéré ; c'est un excellent préservatif contre cette maladie : on pulvérise cette racine, & on la jette sur les habits pour la même fin.

M. Chomel dit que la décoction de la racine de cette plante prise par verrées, lui a souvent réussi dans les fiévres pourprées ; c'est un excellent sudorifique dans ces cas, & un très-bon cordial : on emploie aussi cette décoction pour exciter les regles, & dans les coliques convulsives ; elle procure quelquefois du soulagement aux asthmatiques, toutes les fois qu'il s'agira d'exciter légérement le ton & les oscillations des vaisseaux, & ranimer les forces de la digestion : on peut prescrire la racine de cette plante, c'est un aromatique qui tient le premier rang parmi les médicamens qu'on emploie dans les compositions alexipharmaques, telles que la thériaque, l'orviétan, &c. Cette même racine machée pour le scorbut, empêche les progrès de la putréfaction des gencives, & corrige la mauvaise odeur de la bouche : elle convient très-bien dans ces cas.

Lorsqu'on prescrit aux animaux la poudre des racines d'angélique, c'est pour l'ordinaire à la dose de deux onces : on la leur donne comme alexipharmaque.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est l'angélique sauvage : *Angelica sylvestris. Angelica foliolis aequalibus ovato-lanceolatis serratis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 691. *Hort. Cliff.* 97. *Flor. Suec.* 234, 246. *Mat. Med.* 80. *Gron. Virg.* 31. *Roy. Lugd.* 103. *Mill. Dict. n°.* 3. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 64. *Weig. Flor. Pom. Reyg. n°.* 190. *Scop. carn. n°.* 327. *Pollich. pall. n°.* 285. *Manch. hass. n°.* 236. *Mattusch. sil. n°.* 196. *Lud. Ect. t.* 178, 179. *Dærr. nass. p.* 42. *Angelica foliis duplicato pinnatis, ovatis serratis. Hall. helv.* 806. *Angelica* (*imperatoria*) *foliis pinnato-pinnatis alternis : foliis serratis, ellipticis sessilibus. De Neck Gallob. p.* 145. *Selinum sylvestre. Crantz Aust. p.* 177 *Angelica sylvestre major. Bauh. pin.* 155. *Angelica sylvestris. Dod. pempt.* 318. *Flor. Lapp.* 102. *Palustris. Riv. t.* 17.

Cette espece est vivace ; sa racine est très-grosse, branchue, très-âcre & contient un suc très-jaune, sa tige est de la grosseur d'un pouce de la hauteur de quatre ou six pieds, gonflée à la naissance des feuilles ; les feuilles sont très-grandes, aîlées, impaires, composées de trois ou cinq folioles ; la plupart des folioles sont ovales, en dents de scie ; la foliole terminale est la plus grande de toutes ; il se trouve des folioles rhomboïdales, oblongues, pointues & de plusieurs autres formes ; les pétales sont le plus souvent rougeâtres & quelquefois rouges. Cette espece est représentée dans Rivin, pl. 17 ; dans l'*Ectypa* de Ludwig, pl. 178, 179, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle est commune en Auvergne, au Mont d'or, sur-tout au bas de la Cascade ; on en trouve aussi dans l'Orléanois, notamment dans les fossés autour d'Aigrefin, proche Saint Martin d'Abat : elle croît encore aux environs de Montpellier, aux lieux nommés l'Espérou & Brancher, de même que dans quelques endroits humides de la Lorraine, de l'Alsace, de la Flandres : elle aime beaucoup les terreins marécageux & humides ; on la multiplie de graines, on la seme avec les précautions ordinaires pour la réussite des semences : si on veut l'avoir dans son état naturel, il faut la transplanter dans un terrein humide.

On substitue quelquefois dans les Boutiques, à la racine d'angélique des jardins, celle de la sauvage ; plusieurs Particuliers recommandent même cette derniere comme un excellent remede contre l'épilepsie, à la dose d'un gros en poudre dans un verre de vin blanc, le matin à jeûn ; l'angélique sauvage est encore résolutive ; une poignée de ses feuilles broyées & appliquées sur les loupes, en les remuant deux fois

par jour, les dissipe peu-à-peu : on recommandera l'eau distillée d'angélique contre les piqûures des animaux vénimeux, sur-tout si on y applique ses feuilles pilées avec autant de celles de rhue & du miel.

GENRE XXXI.

De la Berle.

Cette plante, connue en Botanique sous le nom de *Sium*, a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle différente dans ses différentes especes ; la partielle est plane, s'étendant ; l'enveloppe universelle est polyphylle, réfléchie, plus courte que l'ombelle, à folioles lancéolées ; la partielle est polyphille, linéaire, petite, le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; tous les fleurons sont fertiles, la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, égaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq ; les antheres sont simples, le germe du pistil est très-petit, inférieur ; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus : on distingue en France plusieurs especes de Berle.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Berle marécageuse : *Sium latifolium. Sium foliis pinnatis, umbellâ terminali. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 693. *Hort. Cliff.* 98. *Flor. Suec.* 235, 247. *Roy. Lugdb.* 104. *Œd. Dan. t.* 246. *Gmel. sib.* 1, *p.* 200. *Reyg. Ged.* 144. *Willich. Illust. n°.* 39. *Jacq. Aust. t.* 66. *Manch. hass. n°.* 233. *Mattusch. sil. n°.* 197. *Pollich. palat. n°.* 286. *Sium foliis pinnatis, argutè dentatis, umbellis erectis. Hall. Helv. n°.* 777. *Sium latifolium. Bauh. pin.* 154. *Sium medium. Bauh. hist.* 3, *p.* 173. *Sium maximum latifolium. id. p.* 175. *Sium. Riv. Pent.* 77. *Dod. Cer.* 248. *Pempt.* 589. *Coriandrum* (*latifolium*) *caule argute angulato, foliis latis pinnatis serratis. Crantz. Aust. p.* 212. Cette espece de Berle est élevée, haute de trois pieds ; les feuilles sont molles, aîlées, ellyptiques par le contour des aîles qui sont découpées tout autour à dents de scie aiguës : il n'y a point d'enveloppe à l'ombelle universelle, les ombelles terminent le haut de la tige & les rameaux ; les pétales sont en forme de cœur : le fruit est briévement oval, applati de chaque côté entouré d'aîles assez éminentes à la convexité du dos ; cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 661, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Elle

Elle eſt vivace & croît naturellement dans les petits ruiſſeaux & dans les marais par toute la France ; elle eſt vénéneuſe, & occaſionne aux vaches & aux veaux qui en mangent, des étourdiſſemens.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt la Berle à feuilles étroites : *Sium anguſtifolium. Sium foliis pinnatis, umbellis axillaribus pedunculatis, involucro univerſali pinnatifido. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 693. Jacq. Auſt. t. 67. Pollich. palat. n°. 287. Leers herb. n°. 202. Mænch. haſſ. n°. 234 Sium erectum. Lud. Angl. 103. Sium berula. Gouan. Monſp. 218. Sium nudiflorum. Flor. Dan. t. 247. Sium minus. Riv. pent. t. 79. Sium foliis radicalibus ovatis, pinnulis dentatis, caulinis appendiculatis, umbellis alaribus.* Hall. *helv. n°. 778. Apium (ſium) foliis pinnatis, inferioribus ſimplicibus, ſuperioribus ſemi-trilobis : omnibus ſerratis. Crantz. Auſtr. p. 215. Sium ſeù Apium paluſtre, foliis oblongis. Bauh. pin. 154. Sium verum Matthioli. Dalech. hiſt. 1012.*

La ſeconde paire des aîles des feuilles eſt ſi éloignée de la premiere, qu'elle paroît manquer ; les ombelles ſont à feuilles oppoſées, axillaires, pédunculées, l'enveloppe univerſelle eſt découpée en aîles. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 67 ; dans le *Flora Danica*, pl. 247, dans Rivin, pl. 79, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle croît aux environs de Montpellier, dans les endroits aqueux, & ne s'éleve jamais au-delà des eaux.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt la Berle qui porte des fleurs aux nœuds : *Sium nodiflorum. Sium foliis pinnatis, umbellis axillaribus ſeſſilibus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t. 1, p. 694. Hort. Cliff. 98. Flor. ſuec. 2. n°. 248. Roy. Lugdb. 105. Sauv. Monſp. 231. Reyg. Ged. 144. Weig. obſ. p. 26. Pollich. palat. n°. 288. Dærr. naſſ. 220. Seſeli nodiflorum. Scop. Carn. 2. n°. 353. Sium aquaticum procumbens, ad alas floridum. Moriſ. hiſt. 3, p. 283, ſect. 9.* Les feuilles de cette eſpece ſont aîlées, ſes ombelles ſont axillaires, ſeſſiles ; l'enveloppe univerſelle manque ſouvent dans cette plante qui ſe couche naturellement : elle eſt repréſentée dans l'Hiſtoire des Plantes par Moriſon, tom. 3, ſect. 9, pl. 5, fig. 3 : on la trouve ſur le bord des fleuves & rivieres.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est la Berle traçante : *Sium falcaria. Sium foliolis linearibus decurrentibus connatis. Lin. syst. plant. edit. Reich. t.* 1 , *p.* 694. *Hort. Cliff.* 98. *Roy. Lugdb.* 105. *Sauv. Monsp.* 232. *Gmel. sib.* 1 , *p.* 201. *Mill. dict. n°.* 5. *Jacq. Aust. t.* 257. *Mattusch. sil. n°.* 189. *Pollich. palat. n°.* 289. *Dœrr. nass. p.* 220. *Sium foliis firmis , serratis , pinnatis , nervo folioso latescente. Hall. helv. n°.* 782. *Seseli falcaria. Crantz. Aust. p.* 208. *Scop. carn. edit.* 2 , *n°.* 354. *Falcaria. Riv. pent. t.* 47. *Eryngium arvense , foliis serratis. Bauh. pin.* 386. *Eryngium IV. Dodon.* 732. *Ammi perenne repens. Moris. hist.* 3 . *p.* 294 , *sect.* 9. La tige de cette espece est branchue , rameuse , haute d'une coudée , & même plus ; ses feuilles sont dures , glauques, aîlées , à nervure laiteuse ; les dernieres aîles sont fendues en trois , elles sont toutes ellyptiques , lancéolées , découpées à dents de scie aiguës ; les enveloppes universelles & particulieres sont formées par plusieurs folioles très-grêles , M. Haller en a cependant vue une qui n'étoit composée que d'un seule foliole , & même n'en avoit aucune. Les pétales sont blancs , en forme de cœur , egaux ; la semence est oblongue , applatie de chaque côté : cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin , pl. 257 ; dans Rivin , pl. 47. ; dans le troisieme volume de Morison , sect. 9 , pl. 8 , fig. 1 : Elle est vivace, & croît naturellemnnt dans la Flandre , l'Alsace , la Lorraine , & plusieurs Provinces de France.

GENRE XXXII.

Le Sison.

Le Sison , *Sison. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle à six rayons , inégaux , la partielle à dix rayons inégaux , l'enveloppe universelle est à quatre feuilles , inégale ; la partielle est semblable , le périanthe est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme , tous les fleurons sont fertiles. La corolle propre est égale , les pétales sont au nombre de cinq , lancéolés , réfléchis , un peu planes. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq , capillaires , de la longueur de la corolle ; les antheres sont simples ; le germe du pistil est oval , inférieur ; les styles sont au nombre de deux , réfléchis , les stigmates sont obtus : il n'y a point de péricarpe , le fruit est oval , strié , partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux , ovales , convexes , striées d'un côté , planes de l'autre : il y en a en France plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Sison, l'Amomum d'Angleterre : *Sison amomum. Sison foliis pinnatis, umbellis erectis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 695. *Roy. Lugdb.* 105. *Sauv. Monsp.* 232. *Mill. dict. n°.* 1. *Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 355. *Black. t.* 442. *Sison foliis pinnatis. Hort. Cliff.* 98. *Sison quod amomum officinis nostris. Bauh. pin.* 154. *Petroselinum macedonicum Fuchsii. Dod. pempt.* 697. La tige de cette espece est filiforme, droite, striée, les feuilles sont aîlées, les folioles ovales, découpées, à dents de scie, celles d'en-haut ou les supérieures sont divisées plus menu. L'ombelle est élevée, l'universelle est fendue en quatre, ayant le quatrieme rayon central, l'enveloppe est à trois feuilles; la petite enveloppe est à cinq feuilles très-petites. Cette espece est représentée dans *Blackwel*, *pl.* 442, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît aux environs de Paris & de Montpellier. La semence de cette plante entre dans la thériaque de Venise, à défaut du vrai *Amomum.*

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Sison des champs. *Sison segetum. Sison foliis pinnatis, umbellis cernuis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 696. *Roy. Lugdb.* 105. *Hort. Ups.* 63. *Mill. dict. n°.* 2. *Hall. helv. n°.* 779. *Jacq. Hort. t.* 134. *Sium terrestre, umbellis rarioribus. Morif. hist.* 3, *p.* 283, *sect.* 9. La tige de cette espece est élevée, glauque, branchue; les ombelles sont à un petit nombre de fleurs; l'enveloppe universelle est presqu'à trois feuilles, un peu large; la partielle est à cinq feuilles, grêle, inégale. Les pétales sont blancs, égaux, entiers, à sommet replié ; le calice particulier est très-petit. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 134 ; dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 3, sect. 9. pl. 5, fig. 6, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est bisannuelle & croît dans les champs parmi les bleds : elle est fort commune aux environs de Paris.



TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le Sison inondé : *Sison inundatum. Sison repens, umbellis bifidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 696. *Flor. Suec.* n°. 249. *It. Scan.* 379. *Gort. ing. p.* 43. *Œd. Dan. t.* 89. *Sium foliis radicalibus, capillaribus multifidis, caulinis natis, ultimâ pinnâ trilobatâ. Hall. helv.* n°. 780. *Sium foliis submersis capillaribus, emersis pinnatis. Roy. Lugdb.* 105. *Sauv. Method.* 232. *Sium minimum, foliis imis ferulaceis. Moris. hist.* 3, *p.* 223, *sect.* 9. *Sium minimum umbellatum, folio varians. Pluk. Phytog.* 61. Cette plante est petite & basse. La racine est très-longue dans l'eau, à fibres capillaires, ses feuilles sont petites, à une ou deux paires d'aîles; celle du milieu est la plus grande, & a trois demi lobes, toutes sont découpées à dents de scie : de la graine sort une feuille de la tige, supérieure, sessile, à trois lobes; les ombelles sont très-petites, sortent des aisselles des feuilles à rayons un peu longs; l'enveloppe universelle & la particuliere sont vertes, à larges feuilles, réfléchies, les ombelles sont à trois fleurs, blanches. Cette espece est representée dans le *Flora Danica* d'Œder, pl. 89; dans la Phytographie de Plukenet, pl. 61, fig. 1; dans l'Histoire des Plantes de Morison, tome 3, sect. 9, pl. 9, fig. 3. Elle croît dans les endroits inondés des différentes provinces de la France.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le Sison verticillé : *Sison verticillatum. Sison foliolis verticillatis, capillaribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, 697. *Mill. dict.* n°. 4. *Carum foliolis setaceis verticillatis, radice napi formi. Sauv. Monsp.* 168. *Bunium bulbis oblongis. Sauv. Monsp.* 256. *Œnanthe foliis pinnatis; foliolis leariter laciniatis. Dalib. Paris.* 90. *Daucus pratensis millefolii palustris folio. Bauh. pin.* 150. *Daucus pratensis Dalech. hist.* 718. *Carvi foliis tenuissimis, asphodeli radice. Tourn. Inst.* 90. La racine de cette espece est en forme de navet; elle a une enveloppe universelle & partielle; ses folioles sont disposées en anneau sur une pétiole commun. Cette espece est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît aux environs de Paris, de Montpellier, de Nancy & sur les Pyrénées : elle est vivace.

GENRE XXXIII.

L'Œnanthe.

L'Œnanthe, *Œnanthe. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice à un petit nombre de rayons, la partielle est rassemblée à plusieurs rayons si courts qu'ils ne paroissent presque pas; l'enveloppe universelle est à plusieurs feuilles simples, plus courts que l'ombelle ; l'enveloppe partielle est aussi à plusieurs feuilles, petite; le périanthe propre est à cinq dents, en forme d'alène, persistant; la corolle universelle est difforme, rayonnée ; les fleurons des rayons sont stériles, la corolle propre du disque est hermaphrodite, à cinq pétales, en forme de cœur, réfléchis, égaux; la corolle propre du rayon est mâle, à cinq pétales très grands, inégaux, réfléchis, fendus en deux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples ; les antheres sont rondes, le germe du pystil est inférieur ; les stiles sont au nombre de deux, en forme d'alène, persistant ; les stigmates sont obtus, il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, couronné par le périanthe, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes d'un côté & striées, planes de l'autre, à sommet dentelé : il y a en France plusieurs especes de ce genre.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'Œnanthe aquatique, l'Œnanthe fistuleux : *Œnanthe fistulosa. Œnanthe stolonifera, foliis caulinis pinnatis filiformibus fistulosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 699. *Crantz. Aust.* 201. *De Neck. Gallob.* 150. *Pollich. pal. n°.* 290. *Mœnch. hass. n°.* 223. *Mattusch. sil. n°.* 199. *Kniph. Cent.* 5, *n°.* 60. *Dœrr. nass. p.* 160. *Œnanthe foliis caulinis fistulosis teretibus. Hort. Cliff.* 99. *Flor suec.* 236, 250. *Roy. Lugdb.* 108. *Œnanthe foliis radicalibus rotundè lobatis, planis, caulinis fistulosis. Hall. helv. n°.* 755. *Œnanthe aquatica triflora. Moris. hist.* 3, *p.* 269, *sect.* 9. *Œnanthe aquatica. Bauh. pin.* 162. *It. Scan.* 243. *Œnanthe. Riv. pint.* 66. *Camer. epit.* 611. *Juncus odoratus. Dodon. Cer.* 242. Les racines de cette espece se répandent au loin dans les eaux & les marais ; elles sont garnies de fibres, qui forment dans les jardins de petites bulbes ; au-dessus de l'eau la tige est droite, foible, cependant branchue, presque dénuée de feuilles, fistuleuse ; les feuilles inférieures sont totalement différentes, un peu larges, doublement aîlées;

les aîles sont formées de trois ou quatre paires, à petits lobes divisés en quatre autres lobes ou en trois, obtus. Les feuilles de la tige ont une nervure sistuleuse, sont aîlées, à petites aîles, insensiblement plus étroites, retenant cependant quelque chose de leur largeur, l'ombelle universelle ne porte ordinairement que très-peu d'ombelles particulieres, le plus souvent trois; l'enveloppe universelle est à une feuille ou même sans feuille: l'enveloppe particuliere a depuis trois feuilles jusqu'à dix, un peu larges, blanches, occupant un côté de l'ombelle; les fleurs extérieures ont de longs pétioles, sont mâles, très-difformes; les trois segmens extérieurs du calice sont très-longs, il n'y a point de fruits, ou ils sont très-petits; les fleurs intérieures sont androgynes, à calice uniforme, à petales moins irréguliers, à tubes longs, persistans: les pétales dans l'une & dans l'autre de ces fleurs, sont blancs, un peu rouges en dehors, le sommet se retirant en dedans, ce qui les fait paroître en forme de cœur; les semences sont pentagonales, à deux loges, dispermiques, rayées, pyramidales, renversées en dessus par la base, cornues.

Cette espece est représentée dans la cinquieme Centurie de Kniphof, pl. 60; dans les Plantes de Rivin, pl. 65, & dans l'Histoire des Plantes de Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 7, fig. 8. Elle est vivace, & croît naturellement dans les fossés & les marais des différentes Provinces de France; on en trouve aux environs de Paris, dans la Flandre, la Lorraine, &c.

Elle se multiplie par graines, on les seme en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une terre humide; elles y levent à merveille, & les plantes qui en proviennent, y poussent vigoureusement l'été suivant: il ne leur faut plus ensuite d'autre culture que d'être débarrassées des mauvaises herbes. On prétend que cette plante est un poison mortel; mais cependant dans un degré moindre que l'espece suivante; elle cause dans l'estomach une ardeur très-douloureuse; elle trouble la vue & l'esprit, donne des convulsions, excite des hoquets, & fait faire des efforts inutiles pour vomir, occasionne des hémorrhagies, une tension considérable vers la région de l'estomach, & en cautérise la tunique nerveuse. Les remedes à ce poison sont le beurre fondu, le lait & d'autres liqueurs onctueuses qui puissent adoucir le suc rongeant de cette plante, & l'évacuer par haut & par bas.

Haller rapporte, d'après Brich, qu'un chien est mort en trois jours pour avoir avalé de la racine de cette plante: aussi les habitans de la Bretagne l'employent très-efficacement pour détruire les taupes, en donnant à manger à ces animaux des noix qu'ils ont fait bouillir avec cette plante.

❀

SECONDE ESPECE.

La seconde espêce est l'Œnanthe à suc jaunâtre : *Œnanthe crocata. Œnanthe foliis omnibus multifidis obtusis, subæqualibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 699. Hort. Cliff. 99. Flor. Suec. 237, 251. Roy. Lugdb. 107. Mill. Dict n°. 1. Blackw. t. 575. Œnanthe chærophylli foliis. Bauh. pin. 162. Œnanthe cicutæ facie, succo viroso crocante. Lob. adv. 326. Act. Angl. 1747, n°. 480. p. 235.* La tige de cette espece est roussâtre ; parmi ses feuilles les unes sont aîlées, d'autres sont même le plus souvent doublement aîlées ; les folioles sont en forme de coins, découpées, lisses, rayées, les pédoncules sont anguleux, striés ; il n'y a point d'enveloppe universelle, les pétales sont blancs, réfléchis, cependant aigus ; les antheres sont brunâtres. Cette espece est représentée parmi les Plantes de Blackwel, pl. 575, & dans les Transactions philosophiques, année 1747, n°. 480. pl. 3. Elle est vivace & croît naturellement dans nos marais. Les tiges étant cassées, il en sort un suc jaune & fétide : comme ses racines ont quelque ressemblance avec celles de la panais, plusieurs personnes en font malheureusement cuire, & s'empoisonnent elles & toute leur famille : c'est un poison des plus violens ; la qualité vénéneuse de cette plante a faire croire que c'étoit la ciguë des anciens, mais Wepfer prétend que c'est le *sium alterum olusatri facie* de Lobel, comme on peut le voir au long dans le Traité de la ciguë de cet Auteur.

Dans le n°. 238. des Transactions Philosophiques, M. Vaughan, en parlant de cette plante, dit que de jeunes garçons en ayant mangé beaucoup le long d'un ruisseau, ayant pris ses racines pour celles du *sium aquaticum*, plusieurs en moururent des convulsions à l'instant même ; l'un de ces garçons courut tout effrayé pour retourner chez lui, & but sur la route quantité de lait nouvellement trait, ce qui le fit suer, & chasser tout le venin. M. Vaughan rapporte aussi qu'un Hollandois fut empoisonné pour avoir mangé dans du potage des sommités de cette plante.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est l'Œnanthe en forme de pimprenelle : *Œnanthe pimpinelloides. Œnanthe foliolis radicalibus cuneatis fissis ; caulinis integris linearibus longissimis simplicibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 700. Hort. Cliff. 99. Roy. Lugdb. 108. Sauv. Monsp. 259. Jacq. Aust. t. 394. Crantz Aust. p. 201. Scop. carn. 2, n°. 364. Pollich. palat.*

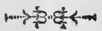
nº. 291. *Mill. dict.* nº. 3. *Kniph. Cent.* 8, nº. 74. *Œnanthe apii folio. Bauh. pin.* 162. *Œnanthe pastinaca sylvestris folio semine atriplicis. Bauh. pin.* 162. *Œnanthe aquatica pimpinellæ saxifragæ divisurâ Pluk. Almag.* 268. *t.* 49. La tige de cette espece est haute d'un demi-pied, anguleuse; les feuilles radicales sont totalement comme celles du persil, mais plus épaisses, doublement aîlées, larges; les folioles sont en forme d'alène, découpées, divisées; les feuilles caulinaires sont moins composées, à peine doublement aîlées, ayant leurs folioles linéaires, cannelées, très-longues. L'ombelle est inégale, l'enveloppe universelle & les partielles sont en forme d'alène, soyeuses; les corolles sont blanches, un peu rayonnées. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 394; dans la huitieme Centurie de Kniphof, nº. 74; dans l'Almag de Plukener, pl. 49, fig. 4, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : la racine est d'usage en Médecine : on la regarde avec raison, comme détersive, apéritive & diurétique. Magnol, dans le Catalogue des Plantes des environs de Montpellier, assure qu'elle a les mêmes vertus que le filipendule ordinaire.

Il faut prendre garde de la confondre avec les deux précédentes qui sont vénéneuses.

GENRE XXXIV.

De la Phellandre.

La Phellandre : *Phellandrium. Tourn. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle multiple ; la partielle semblable : il n'y a point d'enveloppe universelle ; la partielle est à sept folioles aiguës, de la longueur de la petite ombelle; le périanthe propre est à cinq dents, persistant ; la corolle universelle est presqu'uniforme, tous les fleurons sont fertiles : les disques plus petits ; la corolle propre est inégale, à cinq pétales pointus, en forme de cœur, réfléchis : les filamens des étamines sont au nombre de cinq ; capillaires, plus longs que la corolle ; les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur, les stiles sont au nombre de deux, en forme d'alène, droits, persistans, les stigmates sont obtus. Il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, lisse, couronné par le périanthe & les pistiles, partageable en deux ; les semences sont au nombre de deux, ovales, glabres : on n'en connoît en France qu'une espece.



ESPECE,

ESPECE.

Cette espece est la Phellandre aquatique : *Phellandrium aquaticum. Phellandrium foliorum vermificationibus divaricatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1. p. 701. Gmel. sib. 1. p. 208. Reyg. Ged. 2, p. 65. De Neck. Galob. p. 149. Scop. carn. edit. 2, n°. 363. Gmel. it. 1, p. 162. Pollich. palat. n°. 293. Leers herb. n°. 216. Manch. hass. n°. 246. Mattusch. sil. n°. 200. Blackw. t. 570. Dœrr. nass. 174. Phellandrium foliis refractis. Hall. hel. n°. 757. Phellandrium. Hort. Cliff. 100. Flor. suec. 238, 252. Roy. Lugdb. 108. Dod. pempt. 591. Riv. pent. t, 64. Ligusticum phellandrium. Crantz. Aust. p. 200. Cicutaria palustris tenuifolia. Bauh. pin. 161. Tabern. 783. Lob. icon 735.* La tige est très grosse, elle a un pouce de diametre, ses feuilles sont très-amples, trois fois aîlées; les aîles & les petites aîles sont rameuses aux angles obtus avec un nerf qui déborde; les petites aîles sont à demi-aîlées, les derniers petits lobes sont un peu plus larges que le nerf, lancéolés, obtus; le calice propre est petit. On donne pour variété de cette plante la mille-feuille aquatique. *Millefolium aquaticum umbellatum, coriandri folio. Bauh. pin. 216. Millefolium aquaticum. Matth. Diosc. 2, p. 484.* Cette plante est représentée dans les Plantes de Blackwel, pl. 570; dans Rivin, pl. 64; dans Lobel, pl. 735. Elle est bisannuelle, & croît naturellement en France dans les fossés; la variété se trouve dans les rivieres les plus plus profondes & les plus larges. La phellandre aquatique est soupçonnée d'être vénéneuse & d'occasionner des convulsions mortelles. M. le Chevalier de Linné prétend que c'est certainement un venin pour les chevaux, & il attribue à cette plante la maladie épizootique de ces animaux: & en effet il est certain que les racines des plantes aquatiques sont très-souvent âcres & malfaisantes : cependant après bien des recherches, Linæus a trouvé que cette maladie épizootique des chevaux étoit occasionnée par un insecte qui habite la tige du phellandre, & non pas par le phellandre qui de lui-même n'est pas nuisible : la semence a quelque chose d'aromatique avec une acrimonie plus constante, anciennement on en faisoit usage pour guérir les ulceres invétérés & les schirres. Ruisch vante sa semence en cataplasme avec le vin & la mie de pain, contre la gangrene : la même semence prise intérieurement avec de la grande consoude, a guéri le cancer des mammelles : on l'a vanté à juste titre dans les maladies de poitrine : souvent on a guéri par son moyen, l'hemophtysie accompagnée d'une crainte de phthysie, la dose étoit d'une once de sa semence : Heister n'en ordonnoit qu'un gros : l'esprit de la phellandre provoque les sueurs; on le dit aussi fébrifuge.

GENRE XXXV.

La Ciguë.

Le caractere de ce genre de plante connue en Botanique sous le nom de *Cicuta. Linn.* est d'avoir l'ombelle de son calice obronde, à plusieurs rayons égaux; la partielle est obronde, ayant aussi plusieurs rayons égaux & soyeux; on ne remarque à cette plante aucune enveloppe universelle, mais seulement une partielle qui est à plusieurs piéces ou feuilles soyeuses & courtes; le périanthe propre est à peine visible: la corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont féconds; la corolle propre est à cinq pétales ovales, réfléchis, égaux. Les filamens sont au nombre de cinq, capillaires, plus longs que la corolle; les antheres sont simples; le pistil est composé d'un germe inférieur, de deux stiles en forme de filets plus longs que la corolle & persistant, & des stigmates en forme de tête: on ne remarque dans cette plante aucun péricarpe; son fruit est oval, strié, sillonneux, partagé en deux; ses semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre.

Linnæus fait trois genres de la ciguë, & conserve seulement le nom de ciguë à celle qui croît dans l'eau: il a donné à la ciguë terrestre le nom générique de *Conium*, & à celle des jardins celui d'*Æthusa*: la ciguë dont il s'agit ici, est donc la ciguë proprement dite du Chevalier de Linné: on n'en connoît en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Cette espece est la ciguë aquatique: *Cicuta virosa. Cicuta umbellis oppositi foliis, petiolis marginatis obtusis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 702. *Munt.* 355. *Gmel. sib.* 1, *p.* 202. *Mill. dict. n°.* 1, *Gunn. flor. Norw. n°.* 41. *Œd. Dan. t.* 203. *Mat. med.* 82. *Pollich. palat. n°.* 294. *Mench. hass. n°.* 247. *Mattusch. sil. n°.* 61. *Blackw. t.* 574. *Sium foliis duplicato pinnatis, pinnulis acutis serratis, trifidis & simplicibus. Hall. helv. n°.* 781. *Cicuta. Hort. Cliff.* 100. *Flor. Suec.* 239, 253. *Roy. Lugdb.* 109. *Cicuta aquatica. Flor. Lapp.* 103. *Gesn. Wepf. trew. comm. Nur.* 1740. *p.* 378. *Cicutaria. Riv. pent. t.* 76. *Sium aquaticum, foliis rugosis, trifidis dentatis. Moris. umb.* 63. *Sium erucæ folio. Bauh. pin.* 154. *Sium alterum. Dod.* 589. La tige de cette espece est cylindrique, fistuleuse, ses feuilles sont aîlées, composées de folioles ternées, lancéolées, à dents de scie, ayant les dentelures blanches à leur sommet; l'ombelle s'étend & est rouge à sa base; la petite enveloppe est à plusieurs

feuilles, soyeuse, courte; les fleurs sont blanches, hermaphrodites, uniformes; les pétales sont ovales, réfléchis; les stiles sont au nombre de deux, élevés, droits, persistans, s'écartant dans le fruit, les stigmates sont simples; le fruit est oval, applati, lisse, tronqué, s'ouvrant transversalement. Cette plante est représentée dans le *Flora Norwegica*, pl. 2; dans le *Flora Danica*, pl. 203; dans Blackwel, pl. 574; dans Rivin, pl. 76; dans les Ombelliferes de Morison, pl. 5, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace & croît naturellement dans les marais stériles du Royaume : on en trouve sur-tout aux environs d'Amiens.

Wepfer dit que ses mains ont souvent été pendant long-temps humectées du suc de cette plante & de ses racines, sans en avoir éprouvé les moindres incommodités; mais l'usage interne, soit de leur usage, soit de leur substance, occasionnent des convulsions & des mouvemens violens, des accidens épileptiques & divers autres symptômes funestes qui se terminent par la mort, lorsqu'on n'a pas évacué tout ce qu'on a pris de cette plante. Wepfer observe qu'en général ses effets sont les mêmes que ceux du napel, de la noix vomique, de l'arsenic, & qu'elles ont beaucoup d'affinité avec les rubefians, les vésicatoires, les corrosifs, & les septiques. Le lait, le bouillon & autres liqueurs grasses en temperent l'acrimonie, de sorte qu'elles en rendent quelquefois le poison presque sans effet; & qu'elles font ordinairement rejetter toute cette substance pernicieuse. La gentiane avalée avec le vin d'absynthe, ou la thériaque mêlée dans du vin, sont d'excellens remedes contre le poison de la ciguë, principalement les vomitifs & les lavemens pour bien évacuer ce qui peut se trouver, tant dans l'estomach que dans les intestins; on échauffera en outre bien le malade, en lui mettant des linges chauds sur toutes les parties du corps & principalement sur le ventre; on le fera aussi promener & même courir autant que le mal peut le permettre : cette plante est un vrai poison pour les bœufs, aussi bien que pour l'homme. Au printemps de 1744, dit Linnæus, on vit sur les bords de la mer des racines de ciguë qui y avoient été apportées par l'eau, & qui se trouvoient dépouillées de leur épiderme, trois bœufs exactement gras, en approcherent avec leurs pâtres; ils les devorerent, mais ils moururent aussi-tôt. On apporta cette racine à Linnæus qui la reconnut bien vîte pour la racine de ciguë. Ce fait est rapporté dans le *Flora Suecica*: aussi Linnæus attribue-t-il à cette plante dans son *Flora Lapponica*, une épizootie qui a regné parmi les bœufs à Tornoa : ces animaux, après un long hiver, furent conduits au premier printemps dans les pâturages, ils n'y furent pas plutôt qu'ils y mouroient par centaine. Le célebre Botaniste Suédois rechercha les différentes causes qui pouvoient avoir donné lieu à cette mortalité, & il ne la trouva que dans la ciguë dont les prairies où on conduisoit ces animaux se trouvoient remplies : cependant il se

fait à ce sujet une objection très-sensée ; ces animaux, par un certain instinct, ne touchent pas aux plantes vénéneuses, & ils les distinguent très bien des plantes salutaires, l'expérience nous l'apprend, cela est vrai sans contredit pour toute saison, autant que pour celle du printemps ; mais dans celle-ci, les animaux ayant été renfermés pendant un long hiver, & étant épuisés par la faim, ils mangent indistinctement, & avec voracité, tout ce qu'ils rencontrent sous leurs pas ; mais d'abord qu'ils ont une fois contenté leur faim, pour lors ils choisissent ce qui leur est salutaire : il faut donc arracher cette plante des prés aussi-tôt qu'on la trouve, ou bien au moins empêcher les bœufs de paître en ces sortes de prés, jusqu'à ce qu'ils ayent auparavant appaisé leur faim dans d'autres pâturages.

Cette plante, qui est si pernicieuse aux hommes & aux bœufs, fournit une nourriture salutaire & agréable pour les chèvres ; elle sert même à les engraisser.

GENRE XXXVI.

L'Éthuse.

L'Ethuse *Æthusa Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle de son calice qui s'étend, & dont les rayons intérieurs sont par degrés plus courts ; l'ombelle partielle est petite, s'étend pareillement ; il n'y a point d'enveloppe universelle, la partielle divisée par la moitié, placée en dehors, a trois ou cinq folioles très-longues, linéaires, suspendues ; le périanthe propre est à peine visible. La corolle universelle est uniforme, les fleurons sont tous fertiles ; la partielle est à cinq pétales réfléchis, en forme de cœur, inégaux. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples : les antheres sont rondes : le germe du pistil est inférieur ; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus ; il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, rond, strié, partagé en deux ; les semences sont au nombre de deux, rondes, striées, & de-là planes vers le tiers : on en connoît en France trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la petite ciguë : *Æthusa cynapium. Æthusa foliis conformibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 703. Hort. Cliff.* 100. *Flor. suec.* 240, 254. *Roy. Lugdb.* 109. *Hall. helv. n°.* 765. *De Neck Galiob.* 146. *Scop. carn.* 2, *n°.* 319. *Weig. Reig. n°.* 195. *Pollich. pal. n°.* 295. *Leers herb. n°.* 207. *Mænch. hass. n°.* 237. *Mattusch.*

fil. n°. 202. Blackw. t. 517. Kniph. Cent. 12. n°. 2. Dœrr naff p. 55. Coriandrium (Cynapium) caule distorto, involucellis dimidiatis pendulis. Crantz. Aust. p. 211. Cynapium. Riv. pent. t. 75. Cicutaria terrestris minor. Comm. nor. 1740. Hebd. 49. Cicutaria apii folio. Bauh. hist. 3. p. 179. Cicuta minor petro selino similis. Bauh. pin. 160. Cicutaria fatua. Lob. ic. 280.

Cette plante est annuelle, sa racine est en nœud, ses tiges herbacées, cannelées, rameuses; ses feuilles sont alternes, grandes, embrassant la tige, deux fois aîlées, composées de deux ou trois petites folioles sans queue, très-découpées & terminées par une impaire; ses fleurs sont en ombelle, blanches, plus petites au centre qu'à la circonférence, terminales, opposées aux feuilles, plates, sans enveloppe universelle: cette plante croît dans les jardins, parmi les plantes potageres: elle est représentée dans Blackwel, pl. 517; dans la douzieme Centurie de Kniphof, n°. 2; dans Rivin, pl. 75; dans Lobel, pl. 280, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Toute la plante a une saveur d'ail, elle est résolutive, calmante, fondante à l'extérieur: la même plante prise intérieurement, occasionne des nausées, c'est un caustique très-dangereux; quand on la prend en grande quantité; elle produit les mêmes accidens que la ciguë aquatique: c'est un poison mortel pour les oies qui en mangent.

Lorsqu'on épouve des envies de vomir, des vomissemens, des coliques, des engourdissemens, quelque temps après avoir eu le malheur de manger de cette plante, il est à propos de faire vomir le malade, & de lui donner ensuite quelques cuillerées de vin vieux; de vin de liqueur, un peu de thériaque, quand la stupeur, les vertiges & étourdissemens, l'engourdissement, surviennent, les acides doivent pour lors être préférés aux remedes échauffants; le vinaigre, le jus de limon sont préférables dans ces cas; quand les irritations internes, les coliques, les nausées ne viennent à se déclarer que long-temps après avoir mangé, & quand il y a tout lieu de penser que la plante n'est plus dans l'estomach, on aura recours aux lavemens, à un laxatif doux, aux médicamens échauffans, notamment au vin, à la thériaque, aux élixirs, s'il y a des douleurs, ou seulement au petit lait, à l'eau acidulée avec du vinaigre, au jus de limon, ou à d'autres acides, s'il y a vertiges & engourdissemens: ces médicamens se peuvent pareillement prendre en lavemens.

Une fille de Servian, diocèse de Béziers, âgée de huit à neuf ans, fit bouillir une poignée de petite ciguë, qu'elle ne connoissoit point, coupée menu, pour en faire, avec de la mie de pain, une farce à des œufs. Le pere & la mere, venant du travail, mangerent avec leur famille de cette farce, sans y trouver aucun mauvais goût; le lendemain le pere fut incommodé d'un grand mal de tête, avec assoupissement; il ne pouvoit demeurer debout; cet accident fut suivi d'un vomissement,

& d'un flux de ventre; le poux étoit fréquent; tous les autres se trouverent en même temps plus ou moins malades; les remedes qu'ils prirent, ne les soulagerent point, & le surlendemain une petite fille de sept à huit ans mourut la premiere : le pere, âgé de quarante-cinq ans, ne lui survécut que d'un jour. Il eut avant de mourir les extrêmités froides & le pouls presqu'imperceptible : on ouvrit le cadavre, & on trouva une sérosité noirâtre dans l'estomach, le foie dur & tirant sur le jaune, & le reste de couleur livide; le corps n'étoit point enflé, la bouche étoit noire. Le lendemain de cette mort, une autre fille de seize à dix-huit ans, mourut aussi, après avoir souffert de grandes inquiétudes, & avoir eu le mal de tête, le vomissement & la fiévre comme les autres: la mere & trois autres enfans qui lui restoient, dont elle nourrissoit le plus jeune, éprouverent les mêmes accidens, mais ils eurent le bonheur d'y résister; ils avoient sans doute moins mangé du fatal ragoût: quoi qu'il en soit, ils furent guéris tous quatre par une prise de bonne thériaque mêlée avec de l'eau-de-vie; remede assez connu, qu'une personne charitable leur donna; peut-être que les autres se seroient tirés d'affaire, s'ils eussent pris le même contre-poison.

Le 11 Mars 1723, M. Marquet, Médecin de Nancy, fut appellé à une heure après minuit, par la fille du nommé le Febvre, Tourneur de la même Ville, pour secourir cinq personnes empoisonnées : ne sachant ni la nature, ni la qualité du poison qu'ils avoient avalé, il s'informa auprès de la Commissionnaire de ce qu'ils avoient mangé à leur souper, elle lui répondit que c'étoient des panais; qu'elle n'en avoit pas voulu manger, parce qu'elle ne les aimoit pas : ce Médecin s'étant fait apporter des sarclures des racines en question, il remarqua par l'odeur & par le goût, plusieurs morceaux de ciguë qu'il enveloppa soigneusement dans un cornet de papier. Ne doutant donc plus de la nature & de la qualité du poison, M. Marquet fit prendre à l'instant cinq grains de tartre émétique, au pere de famille, âgé du cinquante ans; quatre grains à sa femme & autant à son compagnon, âgé de dix-huit ans; trois grains à chacun des enfans, délayés dans du vin de Bourgogne; environ une demi heure après, la femme, les enfans & le compagnon commencerent à vomir, & dans chaque intervalle que laissoit le vomissement, M. Marquet faisoit prendre à chacun un gobelet de vin de Bourgogne; ils lui déclarerent qu'ils étoient tellement engourdis que leurs bras, leurs jambes & tous leurs membres paroissoient aussi pesans que le plomb.

Pour le pere de famille, comme il avoit mangé beaucoup plus de panais que les autres, il avoit perdu la connoissance & la parole; il étoit tombé dans des convulsions affreuses; il avoit la bouche & les yeux tournés de travers, & faisoit avec ses membres des mouvemens & des gesticulations semblables à ceux qui sont dans les accès épilèptiques.

Voyant donc que l'émétique n'opéroit pas, M. Marquet redoubla la

dose une heure après, deux heures étant passées sans effet, il donna une troisieme prise, & enfin après trois heures, il en hasarda une quatrieme, qui faisaient en tout la quantité de vingt grains; pour lors le malade commença à vomir; M. Marquet continua à lui donner du vin jusqu'après l'opération du remede; il remarqua que le pouls de ces cinq malades empoisonnés fut toujours naturel, reglé & tempeié sans aucun dérangement dans la circulation, ce qui nous fait voir que le poison narcotique de la cigüe, ne s'attache qu'au genre nerveux.

Le pere de famille fut cruellement tourmenté par le vomissement, parce qu'il étoit vieux, maigre & fort délicat; mais ce remede étoit un mal nécessaire : après l'effet du vomitif, M. Marquet fut obligé, pour appaiser l'inflammation & la fievre qui survinrent au malade, de le faire saigner plusieurs fois, de lui prescrire des juleps rafraîchissans & de la tisanne faite avec les racines d'Althea, de nenuphar, de chicorée, la réglisse & l'orge; enfin sept ou huit jours après, ils furent tous parfaitement guéris.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la carotte à feuilles de persil : *Æthusa bunius. Æthusa foliis radicalibus pinnatis, caulinis multipartito-setaceis. Linn. syst. nat. edit. Reich. t. 1, p. 703. Syst. veget. 236. Carum bunius. Syst. nat. 12. p. 733. Jacq. Hort. t. 198. Carum (Bunius) umbellis septemfidis foliis radicalibus ternatis, quinatisve, caulinis bipinnatis linearibus, summis setaceis. Gouan. illust. 20. Daucus petro-selini seù coriandri folio. Morif. hist. 3, p. 274, sect. 9. Bunius. Dalech. hist. 274. Bauh. hist. 3, p. 29. Daucus pyrenaicus tenuifolius, foliis odore citri. Pluk. t. 173.* Les feuilles radicales de cette espece sont aîlées, à folioles ovales, fendues aussi en aîles, découpées, luisantes : les feuilles de la tige sont doublement aîlées, linéaires, très-étroites; les pétioles sont en gaîne entortillés par le bord; les enveloppes du côté extérieur sont le plus souvent ternes, soyeuses, plus longues que les fleurons; les ombelles sont divisées en sept; les petites ombelles sont à quatre fleurs, les fleurs sont blanches, égales, sujettes à s'avorter; les semences sont un peu oblongues, sillonnées par trois côtes dorsales, membraneuses, comprimées. Cette espece croît dans les Pyrénées & est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, dans l'Histoire des Plantes, par Morison, tom. 3, sect. 9, pl. 2, fig. 16, & dans Plukenet, pl. 173.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le meum : *Æthusa meum. Æthusa foliis omnibus multipartito setaceis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 704. syst. Veget. 237. Athamantha (meum) foliolis capillaribus, seminibus glabris, striatis. spec. plant. Hort. Cliff. 93. Hort. Ups 60. Mat. Med. 78. Roy. Lugdb. 97. Sauv. Monsp. 257. Hall. helv. n°. 761. Mill. Dict. n°. 1, Pall. it. 2, p. 28. Kniph. Cent. 4, n°. 10. Meum Athamantium. Jacq. Aust. t. 303. Ligusticum (meum) foliolis capillaribus. Crantz. Austr. p. 199, Seseli meum. Scop. Carn. 2, n°. 352. Meum foliis Anethi. Bauh. pin. 178. Meum. Riv. t. 62. Dod. pempt. 305, Purg. 978.* La racine de cette plante est grosse, vivace, à plusieurs jets, couronnée par des soies; les feuilles ne sont pas éparses si amplement que celles du fenouil, elles sont aussi moins amples, les premieres aîles sont plus grandes & faites en sautoir aux environs du nerf; elles sont toutes très-étroites, de la longueur du nerf, elles sont presque quatre fois aîlées; les petites aîles troisiemes jettent sur-tout d'un seul côté des découpures capillaires, oblongues, simples ou bifourquées, elles sont courtes, & se ramassent en faisceaux autour du nerf, la tige est haute d'un pied, la fleur est d'un blanc-verd. Cette plante est représentée dans la quatrieme Centurie de Kniphoff, pl. 10; dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. *303*; dans Rivin, pl. *62*; dans les plantes purgatives de Dodoens, pl. *62*; dans Blackwel, pl. 525; dans l'*Ectypa* de Ludwig, pl. *66* : elle croît aux environs de Montpellier, sur les montagnes des Vosges en Lorraine, sur celles d'Auvergne.

La saveur & l'odeur des semences sont âcres, presque semblables à celles du Mélilot odorant : on vante beaucoup les vertus diurétiques de cette plante : on recommande un gros de ses racines avec l'esprit de vin, contre les douleurs hystériques, même la seule racine suffit : il est probable que cette plante est emmenagogue, & qu'elle peut convenir dans les maladies froides. En Angleterre on prend son infusion comme febrifuge : la décoction de meum, de la gentiane rouge & du polygala amara a été d'un grand secours en Moravie dans les maladies épizootiques des vaches; dans la basse Carinthie, on en donne aux vaches phthisiques; ceux qui s'appliquent à l'Art vétérinaire se servent plus souvent de ses racines, que les Médecins.



GENRE

GENRE XXXVII.

De la Coriandre.

Le caractere de ce genre, *Coriandrum. Tourn. & Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle à un petit nombre de rayons, & la partielle à un grand nombre; l'enveloppe universelle est à peine monophylle; la partielle est à trois feuilles linéaires : le périanthe propre est à cinq dents, la corolle universelle est difforme, rayonnée, les fleurons du disque sont stériles : la corolle propre du disque est hermaphrodite; les pétales sont au nombre de cinq, recourbés en forme de cœur, inégaux, dont l'extérieur est très-grand, partagé en deux : les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples : les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur, les stiles sont au nombre de deux, éloignés : les stigmates du rayon sont en tête : le fruit est sphérique, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, hémisphériques, concaves : on en trouve en France deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la coriandre cultivée : *Coriandrum sativum. Coriandrum fructibus globosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 704. Hort. Cliff. 100. Hort. Ups. 63. Mat. Med. 63. Roy. Lugdb. 109. Sauv. Monsp. 260. Mill. dict. n°. 1. Hall. helv. n°. 764. Dœrr. nass. p. 90. Coriandrum majus. Bauh. pin. 158 Riv. t. 70. Coriandrum. Cam. epit. 523. Blacw. t. 176. Ludw. Ect. t. 37. Kniph. Cent. 10, n°. 26.* La racine de cette espece est menue, blanche & garnie de quelques fibres : sa tige est cylindrique, simple, lisse & moëlleuse; elle s'éleve à 18 ou 20 pouces : ses feuilles inférieures sont arrondies & dentelées; les supérieures sont plus profondément découpées & divisées en lanieres très-étroites, les fleurs sont au haut des rameaux, disposées en parasols, formées en rose, composées de cinq pétales inégaux, échancrés, de couleur blanche, purpurine, & d'un calice qui se change en deux graines, qui jointes ensemble font une sphere entiere, d'abord verte, ensuite d'un jaune pâle : l'odeur de toute la plante, mais particuliérement des graines fraiches, est forte & puante, cependant elle s'adoucit en séchant, & les graines acquierent une saveur douce & agréable, elles sont grises, rondes, de la grosseur d'un petit pois. Cette plante est représentée dans Rivin, pl. 70; dans Blackwel, pl. 176; dans Ludwig, pl. 37, & dans la dixieme Centurie de Kniphof, n. 26. Elle croît naturellement dans les champs aux

environs de Montpellier : elle eſt annuelle, on la cultive facilement dans les jardins, elle vient en toute ſorte de terreins cultivés, & les campagnes en ſont couvertes aux environs de Paris, du côté d'Aubervilliers. On ſeme la graine au mois de Mars, & on ſarcle le plan ſix ſemaines après, ſi les mauvaiſes herbes prennent le deſſus; on s'en diſpenſe pour l'ordinaire, on recueille ſa graine à la fin d'Août, on arrache ou on coupe toute la plante; & comme cette graine ſe détache au moindre ébranlement, pour ne pas en perdre autant qu'on en tireroit, il faut faire porter ſur le champ des draps qu'on coud enſemble, ſur leſquels on la poſe auſſi-tôt qu'elle eſt coupée, & on la bat tout de ſuite. Une ſeconde précaution à prendre, qui n'eſt pas moins néceſſaire, c'eſt de faire cette moiſſon le matin à la roſée, les graines ſe conſervent bonnes à ſemer pendant deux ans.

Les Braſſeurs mettent quelquefois de la coriandre dans la compoſition de la bierre, pour lui donner un bon goût : cette graine a les mêmes vertus que l'anis, on s'en ſert pour en faire de petites dragées : elle fait auſſi la baſe d'une liqueur qu'on nomme pour cette raiſon *Eau de Coriandre*, qui eſt fort agréable à boire & aſſez ſalutaire.

La feuille de la coriandre cuite avec de la mie de pain, eſt bonne en cataplaſme contre les tumeurs enflammées; ſa graine eſt carminative & ſtomachique. Les Auteurs ſe diſputent ſur la vertu médecinale de cette plante : la plupart des Arabes & des Grecs lui attribuent une vertu narcotique, froide, étant diſſoute, & déſobſtructive. Matthiole eſt du même ſentiment : il prétend qu'on ne doit jamais ſe ſervir de ſa graine, ſoit en Médecine, ſoit dans les alimens, avant de l'avoir macérée dans du vinaigre. Tragus avertit auſſi les Droguiſtes de ne point vendre de cette graine ſans être préparée de la forme ci-deſſus, ou bien avec le ſuc, à moins qu'ils ne veuillent prendre du poiſon à la place de remede.

Lobel & Alpinus ſont d'un ſentiment contraire : ce dernier aſſure que les Egyptiens font un grand uſage de cette plante encore verte; il en eſt de même des Eſpagnols, ſelon Amatus, ils en uſent très-fréquemment & la regardent comme un cordial. Cependant l'expérience a appris aux Moines qui ont fait des Commentaires ſur Meſuë, que beaucoup d'Eſpagnols deviennent foux pour faire uſage de cette plante, & que c'eſt pour avoir ſoin de ces malades, qu'on voit un ſi grand nombre d'hôpitaux. La puanteur que l'on ſent quand on la briſe dans les doigts, fait voir qu'elle contient de la malignité : quoi qu'il en ſoit, J. Bauhin croit qu'il ne faut pas uſer témérairement, ſur-tout ſans préparation, de ce remede, à cauſe de la malignité que beaucoup de gens lui attribuent, fondés ſans doute ſur l'expérience.

Mais Zwelfer croit que la qualité nuiſible de la graine de coriandre, ſi toutes fois elle en a, lui vient de ſon humidité excrémentielle; & de l'uſage immodéré qu'on en fait; car cette graine verte répand une odeur

puante qui se dissipe quand elle seche, c'est pourquoi il examine si cette dangereuse qualité se corrige mieux par le vinaigre, qu'on verse dessus, que par le simple desséchement ; & enfin il conclut pour ce dernier moyen, parce qu'il ne détruit pas la vertu carminative & balsamique, au contraire, il la conserve & l'augmente : car les huiles essentielles se développent beaucoup par le desséchement dans plusieurs aromates : mais le vinaigre dépouille cette graine de sa vertu principale, car il fige les parties huileuses, volatiles & spiritueIles, & fait un autre composé, comme l'expérience le fait voir. S. Pauli, F. Hoffmann, Etmuller, P. Herman, éclairés par l'expérience journaliere, sont dans le même sentiment ; la graine de coriandre divise les sucs gluans de l'estomach, & dissipe les vents & les rots qui sont les suites de l'épaississement : on les recommande fort à ceux qui ont mal à la tête par sympathie avec l'estomach ; elle est aussi un peu astringente, & c'est par-là qu'elle aide à la digestion : elle est utile dans le crachement de sang, dans les regles trop abondantes & dans les flux de ventre : de plus on croit qu'elle dissipe les écrouelles : on la vante extérieurement dans les hernies produites par les vents. Quelques Médecins recommandent les dragées de coriandre à ceux qui boivent des eaux minérales froides : l'abus qu'on feroit de cette semence, disposeroit néanmoins à l'inflammation, ainsi que les autres remedes de cette espece. Les semences de coriandre entrent dans l'eau chaude de la Pharmacopée de Londres : elles entrent dans la décoction antivénérienne laxative, l'eau de mélisse & de menthe composée de la Pharmacopée de Paris.

Quand on prescrit la coriandre aux animaux dans les cas analogues à ceux des hommes, c'est à la dose d'une demi-once.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est la coriandre testiculée : *Coriandrum testiculatum. Coriandrum fructibus didymis. Hort. Cliff.* 100. *Roy. Lugd.* 109. *Sauv. Monsp.* 260. *Mill. Dict. n°.* 2. *Coriandrum minus testiculatum. Bauh. pin.* 158. *Pluk. Almag.* 120. *Coriandrum minus odorum. Bauh. hist.* 3, *p.* 91. *Coriandrum sylvestre fœtidissimum. Bauh. pin.* 158. *Segr. Veron*, *p.* 228. L'odeur de cette espece est plus puante que celle de la cultivée, sa tige est anguleuse, son ombelle est le plus souvent simple : le plus rarement composée ; l'enveloppe universelle est à une fleur : il n'y a point de partielle ; les pétales ne sont pas radiés, les antheres sont pourpres ; les germes sont inférieurement didymes. Cette espece est représentée dans l'*Almagestum* de Plukenet, pl. 169, fig. 2, & dans la *septieme Partie de notre Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement aux environs de Montpellier ; elle est annuelle.

GENRE XXXVIII.

Le Scandix.

Le caractere du Scandix est d'avoir l'ombelle universelle du calice longue, à peu de rayons, la partielle plus abondante en rayons ; il n'y a point d'enveloppe générale ; la partielle est à cinq feuilles, de la longueur de la petite ombelle ; le périanthe propre est fané ; la corolle universelle est difforme, rayonnée ; les fleurons du disque sont stériles ; la corolle propre est à cinq pétales, réfléchis, échancrés, les intérieurs sont plus petits, l'exterieur est plus grand. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires ; les antheres sont rondes ; le germe du pistil est oblong, inférieur, les styles sont au nombre de deux, en forme d'alène, de la longueur du plus petit pétale, distans, persistans ; les stigmates sont obtus à fleurons rayonnans. Il n'y a point de péricarpe, c'est un fruit très-long, en forme d'alène, qui se partage en deux ; les semences sont au nombre de deux, en forme d'alène, convexes, sillonnées d'un côté, planes de l'autre : il y a en France plusieurs especes de Scandix.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le peigne de Vénus : *Scandix pecten. Scandix seminibus rostro longissimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 705. *Hort. Cliff.* 101. *Hort. Ups.* 64. *Roy. Lugdb.* 111. *Jacq. Aust. t.* 263. *Scop. carn.* 2, *n°.* 349. *Pollich. Palat. n°.* 296. *Neck. Gallob.* 150. *Leers herb. n°.* 209. *Mœnch. hass. n°.* 239. *Mattusch. sil. n°.* 203. *Dœrr. nass, p.* 267. *Myrrhis seminis cornu longissimo. Hall. helv. n°.* 754. *Chærophylum pecten veneris. Crantz. Aust. p.* 189. *Scandix. Riv. pent. t.* 37. *Dod. purg.* 502. *Pempt.* 701. *Scandix, semine rostrato, vulgaris. Bauh. pin.* 152. *Pecten veneris. Cam. epit.* 302. *Bauh. hist.* 3, *p.* 71. Sa tige est haute d'un pied, ses feuilles sont longues, hérissées, divisées très-mincement, à aîles aîlées ; les petites aîles sont partagées en deux ou en trois très-profondément, lancéolées, étroites ; les ombelles sont très-simples, presqu'à deux rayons, les particulieres sont aussi à peu de fleurs : il n'y a point d'enveloppe universelle, la partielle a depuis cinq jusqu'à sept feuilles larges ; les fleurs sont blanches, les extérieures sont très-difformes, le pétale le plus extérieur est très-grand ; les pétales des fleurs intérieures, sur-tout des mâles, sont presqu'égaux ; le fruit de la base est cylindri-

que, ſtrié, mais à corne très-longue, ſimple. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca*, pl. 263 ; dans Rivin, pl. 37, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle eſt annuelle & croît naturellement dans les champs par toute la France.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece eſt le cerfeuil muſqué, la cicutaire odorante : *Scandix odorata. Scandix ſeminibus ſulcatis angulatis. Hort. Cliff.* 101. *Hort. Upſ.* 64. *Roy. Lugd.* 111. *Mænch. haſſ. n°.* 228. *Black. t.* 243. *Kniph. Cent.* 4, *n°.* 74. *Myrrhis foliis triplicato pinnatis, mollibus, ſeminibus ſulcatis, maximis. Hall. helv. n°.* 753. *Myrrhis odorata. Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 341. *Odorata. Riv. t.* 56. *Myrrhis major, Cicutaria odorata. Bauh. pin.* 160. *Myrrhis. Dod. pempt.* 701. Cette eſpece reſſemble aſſez au cerfeuil ordinaire, (Voyez la troiſieme eſpece) par la forme & la découpure de ſes feuilles : mais elle eſt plus velue, exhalant une odeur aromatique, tirant ſur celle de l'anis, le pied eſt gros & jette une quantité de feuilles, qui font un grand écart ; quelquefois il pouſſe une tige, & quelquefois il n'en pouſſe point : cette tige eſt groſſe & cannelée, garnie de quelques rameaux, dont les ſommités ſont terminées par des bouquets de fleurs en paraſol, auxquelles ſuccedent des graines groſſes & longues, convexes & applaties d'un côté, cannelées de l'autre, de couleur de café. Cette plante eſt commune dans les Alpes, les montagnes du Dauphiné & de la Provence, de même que ſur celles d'Auvergne. Elle eſt repréſentée dans Blackwel, pl. 243 ; dans Kniph. Cent. 4, n°. 74, dans Rivin, pl. 56, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Le cerfeuil muſqué ne ſe ſeme qu'au printemps, ſoit ſur couches, ſoit ſur terre ; il faut attendre patiemment qu'il ſoit levé, car la graine demeure quelquefois des mois entiers ſans paroître ; cependant il faut avoir ſoin de tenir l'endroit où l'on a ſemé, net de mauvaiſes herbes, & l'arroſer ſouvent : le cerfeuil muſqué a les mêmes propriétés que le cerfeuil ordinaire, il a de plus une propriété béchique ; fumé avec le tabac, il ſoulage les aſthmatiques : ſa décoction eſt emménagogue.

TROISIEME ESPECE.

La troiſieme eſpece eſt le cerfeuil cultivé : *Scandix cerefolium, ſcandix ſeminibus nitidis ovato-ſubulatis, umbellis ſeſſilibus lateralibus. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 706. *Hort. Cliff.* 100. *Flor. Suec.* 242,

255. *Mat. Med.* 83. *Gron. Virg.* 32. *Roy Lugdb.* 111. *Jacq. Aust. t.* 390. *Manch. hass. n°.* 240. *Cærefolium foliis glabris, triplicato pinnatis, lobulis obtusis. Hall. helv. n°.* 747. *Chærophyllum (cerefolium) caule lævi glabro, seminibus levibus nigris. Crantz. Aust. p.* 191. *Chærophyllum seminibus lævibus, umbellis ad nodos sessilibus. Bauh. hist.* 492. *Chærophillum sativum. Bauh. pin.* 152. *Knorr. del. Hort.* 2, *t. c.* 8. *Cærefolium. Dod. pempt.* 700. *Blackw. t.* 236. *Riv. t.* 42. Cette espece est annuelle, je la crois exotique, mais elle est si commune en France, quoique cultivée, qu'il n'est guere possible de n'en pas parler ici. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 390; dans les Délices de Knorr, t. 2, pl. c. 8; dans Blackwel, pl. 236; dans Rivin, pl. 42, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Sa culture est fort simple: on la seme en toute saison depuis le printemps jusqu'au mois d'Août, mais elle monte trois semaines après, ensorte qu'il n'en faut semer que très-peu à la fois, à proportion de son besoin; pour ne pas manquer de cerfeuil, il faut être attentif d'en semer tous les quinze jours, & pendant les mois de chaleur: il faut le semer à l'ombre de quelques murs, & l'arroser tous les jours, sans quoi il jaunit & durcit.

On le seme également à la volée & par rayons, mais cette derniere maniere vaut mieux, on le coupe plus promptement; pour en avoir plutôt au printemps, il faut en semer quelques bordures au pied de quelque mur bien exposé, lorsqu'on n'a pas de couches pour en semer sous cloches.

La grande semaille pour l'automne & pour l'hiver, se fait depuis la fin d'Août jusqu'au commencement d'Octobre; le dernier semé est celui qui monte le plus tard en graine au printemps, & qui fournit par conséquent le plus long-temps. Il réussit dans toute terre, pourvu qu'elle soit séparée; la semence de cerfeuil ne se conserve bonne que deux ans, encore décline-t'elle les secondes années. Il faut couper le cerfeuil le matin à la rosée, quand sa semence paroît noircir en plus grande partie, & la laisser sécher encore quelques jours au soleil sur un drap; on la froisse avec la main, on la remue, & on la renferme; l'usage qu'on fait du cerfeuil pour la cuisine se réduit aux salades, dont il est une des principales fournitures; aux soupes & aux farces dans lesquelles on le mêle avec d'autres herbes; mais on doit observer de ne le mettre dans le bouillon qu'un demi-quart d'heure avant qu'on le prenne, sans quoi, il perdroit son goût & sa vertu. Il est beaucoup plus employé dans la Médecine; on s'en sert dans les bouillons rafraichissans & les décoctions apéritives; il purifie le sang & aide à la circulation. Son jus exprimé, pris à trois ou quatre onces avec autant de bouillon de veau, est très vanté pour la jaunisse & les pâles couleurs; sa feuille bouillie avec le lait, est un excel-

lent remède contre les hémorrhoïdes ; on met cette infusion dans le bassin d'une chaise percée, on s'assied dessus, & on s'expose à la vapeur, que l'on souffre aussi chaud qu'il est possible ; elle amollit & détend les parties gonflées, on les bassine ensuite avec l'infusion même, quand la plus grande chaleur est passée : il n'est point d'hémorrhoïdes externes que cela ne guérisse ou ne soulage beaucoup, répété trois ou quatre fois : l'effet n'est pas si prompt ni si sûr pour celles qui sont internes ; mais on en reçoit toujours quelques soulagemens. Un habile Médecin assure qu'en se faisant seringuer à plusieurs reprises avec cette infusion, lorsqu'on peut introduire une petite canule, assez souvent la guérison s'ensuit.

La décoction de cette plante est aussi utile extérieurement qu'intérieurement, on l'applique sur le ventre en fomentation pour la colique, & sur les parties menacées d'inflammation : cette même décoction mêlée avec un peu d'eau-de-vie, adoucit & mondifie les éréſypeles ; le marc appliqué de même sur les meurtrissûres, dissout le sang coagulé, & empêche son épanchement. Sa feuille prise en boisson, après avoir trempé quelques heures, provoque les urines & rafraichit en même temps, outre qu'elle aide à la digestion, en sorte qu'elle est toute à la fois vulnéraire, détersive & apéritive. Son suc seul ou mêlé avec du nitre purifié, & le sirop des cinq racines, pris assidûment de quatre heures en quatre heures, est fort utile dans toutes sortes d'hydropisies : il rétablit les urines supprimées & les rend moins troubles, moins boueuses & moins rouges ; c'est un doux diurétique qui n'irrite pas, & qui calme au contraire & appaise l'inflammation ; ce remede est spécifique, & s'il ne guérit pas un hydropique, on en trouve rarement un aussi bon. La feuille de cerfeuil a encore la vertu de dissiper les loupes commençantes ; on la fait amortir sur une pelle chaude, & on l'applique en cataplasme sur la loupe, ce qu'on réitere trois ou quatre fois : un verre du jus de cette feuille est souverain pour guérir les pleurésies : les femmes se servent très-souvent de l'infusion pour leurs bains de propreté. Quand on prescrit le suc de cette plante aux animaux, c'est à la dose d'une demi livre.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme est le Myrrhis sauvage à semences rudes : *Scandix antriscus. Scandix seminibus ovatis hispidis, corollis uniformibus, caule lævi. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 706. Jacq. Aust. t. 154. Reyg. Ged. 2, p. 66. Pollich. palat. n°. 297. Gouan, illust. pag. 14 Leers herborn. n°. 211. Mattusch. sil. n°. 204. Caucalis vaginis lanuginosis, foliis triplicato-pinnatis, seminibus rostratis. Bauh. pin. 190. Myrrhis sylvestris*

aquicolorum. Column. Ecph. 1, *p.* 100: C'est une jolie plante haute de neuf pouces, ou d'un pied ou d'une coudée, foible & tendre; sa tige est courte, rameuse, peu élevée; ses gaines sont grandes, ciliées; les feuilles sont hérissées, trois fois aîlées, ayant leur nerf un peu large, leurs derniers petits lobes plus larges que le nerf, lancéolés, simples ou briévement dentelés; les ombelles sont rares & petites. Il n'y a point d'enveloppe universelle, la partielle a quatre ou cinq folioles lancéolées, un peu larges. Il y a antant de fleurs, toutes fertiles; les pétales sont un peu difformes, blancs, réfléchis, de façon qu'ils paroissent en forme de cœur, le dernier pétale très-grand, ceux du milieu médiocres, les intérieurs très-petits, les semences sont en forme de cœur, hérissées, supérieurement glabres; les tubes sonr persistans, droits, applatis l'un sur l'autre: cette plante est annuelle; on la trouve aux environs de Montpellier. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 154; dans Rivin, pl. 34, & dans l'*Ecphrasis* de Columna, pl. 112.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le Myrthis de Crete: *Scandix australis. Scandix seminibus subulatis hispidis, floribus radiatis, caulibus lævibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 707. *Mill. dict.* n°. 2. *Scandix seminibus rostratis petalis pedunculo brevioribus. Sauv. Monsp.* 260. *Scandix Creticus minor. Bauh. pin.* 152. *Scandix semine rostrato, italica. Bauh. Prod.* 78. *Anisomarathrum. Column. Ecph.* 1, *p.* 89. Les tiges sont lisses, les fleurs sont radiées, les semences sont hérissées, en forme d'alène. Gérard dans son *Flora Gallo-Provincialis* prétend que c'est une variété du peigne de Vénus: elle est annuelle, & croît aux environs de Montpellier, dans la Provence; & est représentée dans le Columnæ Ecphrasis, pl. 60.

GENRE XXXIX.

Le Cerfeuil.

Le caractere de ce genre de plante *Chærophyllum. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle qui s'étend, & la partielle presqu'égale par le nombre des rayons; on ne remarque aucune enveloppe universelle; mais la partielle est à cinq folioles lancéolées, concaves, réfléchies; presque de la longueur de la petite ombelle, le périanthe propre est fané, la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque sont stériles. La corolle propre est à cinq petales réfléchis, en forme de cœur, un peu plane, à pointe

pointe réfléchie; les extérieures sont un peu plus grandes, les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, de la longueur de la petite ombelle, les antheres sont rondes, le germe du pistil est inférieur, les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus; le péricarpe est un fruit oval, oblong, pointu, lisse, partagé en deux; les semences sont au nombre de deux, oblongues, supérieurement amincies, convexes d'un côté & planes de l'autre; les semences du disque avortent souvent: il s'en trouve quelques especes en France.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le cerfeuil sauvage: *Cærophyllum sylvestre. Chærophyllum caule stricto geniculis tumidiusculis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 708. *Flor. suec.* 2, *n°.* 257. *Mat. Med.* 83. *Mill. Dict. n°.* 1, *Jacq. Aust. t.* 149. *De Neck. Gallob. n°.* 148. *Scop. carn.* 2, *n°.* 366. *Pollich. pal. n°.* 241. *Mænch. hass. n°.* 241. *Mattusch. sil. n°.* 205. *Dœrr. nass. p.* 75. *Chærophyllum flosculis omnibus fertilibus, caule æquali. Sp. plant.* 1. *p.* 258. *Chærophyllum seminibus lævibus, nitidis petiolis, rameis æqualibus. Hort. Cliff.* 101. *Flor. suec.* 248, 247. *Roy. Lugdb.* 112. *Chærophyllum sylvestre perenne, cicutæ folio. Tourn. inst.* 114. *Flor. Lapp.* 104. *Chærophyllum caule sulcato, seminibus levibus, non striatis nigris. Crantz. Aust. p.* 192. *Cerefolium foliis triplicato pinnatis acutè dentatis, glabris, nervis hirsutis. Hall. Helv. n°.* 748. *Cerefolium sylvestre. Riv. t.* 43. *Myrrhis sylvestris seminibus levibus. Bauh. pin.* 160. *Cicutaria vulgaris. Dod. pempt.* 701. *Bauh. hist.* 3, *p.* 181. La tige de cette espece est sillonnée; le périanthe commun est cylindrique, les pétales sont entiers, planes, les extérieurs sont plus grands, l'ombelle est rayonnée; les fleurs sont flosculeuses, fertiles. Cette plante est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 149; dans Rivin, pl. 43; dans les Ombelliferes par Morison, pl. 1, fig. 41, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement dans les vergers, les lieux cultivés; elle est vivace: l'âne en est très-friand, c'est même le seul animal qui en mange: Miller prétend que cette plante produit les mêmes effets que la ciguë, mais avec moins d'activité. M. le Chevalier de Linné croit que les vertus qu'on lui attribue sont douteuses, & la soupçonne vénéneuse; au surplus elle est amere & âcre au goût, quelques Auteurs la regardent comme résolutive: on l'emploie pour arrêter les progrès de la gangrene.

Seconde Espece.

La seconde espece est le cerfeuil bulbeux : *Chærophyllum bulbosum. Chærophyllum caule lævi, geniculis tumido; basi hirto. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 709. Leys. hal. 258. Gmel. sib. 1, p. 211. Mill. Dict. n°. 2. Jacq. Aust. t. 63. Reyg. Ged. 2, p. 66. Scholl. Barb. n°. 238. Pollich. palat. n°. 299. Mænch. hass. n°. 242. Mattusch. sil. n°. 206. Kniph. Cent. 8. n°. 25. Dœrr. nass. p. 25. Myrrhis radice bulbosâ, caule inferne hirto, superne lævi, foliis triplicato pinnatis, acute incisis. Hall. helv. n°. 752. Chærophyllum foliis suprà decem positis : caulibus articulis lævibus supernè incrassatis. Hort. Ups. 64. Chærophyllum radice turbinatâ carnosâ. Hort. Cliff. 102. Roy. Lugdb. 112. Chærophyllum caule maculato, infernè hispido, supernè glabro, radice bulbosâ. Crantz. Aust. p. 189, n°. 2. Myrrhis caule infernè hirsutissimo, supernè glabro. Willich. Diss. 7. & obs. p. 43. Bulbocastanum minus. Bauh. pin. 162. Cicutaria bulbosa. Bauh. pin. 161. Bauh. hist. 3, p. 183. Myrrhis annua semine striato lævi, tuberosa nodosa, coniophyllon. Pluk. Almag.* 249. La racine de cette espece est turbinée ou ovale; la tige est haute de six pieds, lisse, maculée de roux; les articulations sont glabres, gonflées au sommet : celles d'en bas sont poileuses; les feuilles sont découpées, supérieurement glabres, à pétioles & à carêne parsemées en dessus de poils blancs vagues : La petite enveloppe est à cinq ou sept folioles en forme d'alêne, inégales, presque réunies par la base; les pétales sont blancs, en forme de cœur, inégaux, quelques fleurons du disque sont stériles. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 63, dans la huitieme Centurie de Kniphoff, n°. 25; dans l'*Almag.* de Plukenet, pl. 206, fig. 2 : elle est bisannuelle & croît naturellement en Alsace, en Dauphiné, en Franche-Comté : on en mange au commencement du printemps la racine.

Troisieme Espece.

La troisieme espece est le cerfeuil à fleurs panachées : *Chærophyllum temulum. Chærophyllum caule scabro, geniculis tumidis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 710. Jacq. Aust. t. 65. Pal. it 3, p. 195. Scholl. Barb. n°. 239. Leers. n. 214. Pollich. palat. n°. 300. Mænch. n°. 243. Mattusch. sil. n°. 207. Dœrr. nass. p. 76. Myrrhis foliis hirsutis, laciniis obtusis, caule geniculato. Hall. helv. 750. Riv. t. 49. Chærophyllum caule maculato, geniculis tumidis. Hort. Cliff. 102. Flor. Suec. 244, 258. Roy. Lugdb. 112. Gort. Galv. 54. Chærophyllum caule maculato,*

ſcabro, geniculis tumidis, umbellis floridis declinatis. Crantz Auſt. p. 190. *Chærophyllum floſculis marginalibus monoclinis; centralibus abortivis. De Neck. Gallob.* 147. *Chærophyllum ſylveſtre. Bauh. pin.* 152. *Tabern.* 94. *Myrrhis annua vulgaris, caule fuſco. Moriſ. hiſt.* 3, *p.* 301. *ſect.* 9. Sa tige eſt raboteuſe, maculée; ſes nœuds ſont gonflés, ſes ombelles ſont panachées, ſes petites ombelles avortent au milieu; ſa ſemence eſt liſſe. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca* de Jacquin, pl. 65; dans Rivin, pl. 49; dans l'Hiſtoire des Plantes, par Moriſon, t. 3, ſect. 9, pl. 10, fig. 7, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle eſt biſannuelle, & ſe trouve par toute la France le long des champs, des chemins & des hayes: M. de Necker en a trouvé en Flandre.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme eſpece eſt le cerfeuil hériſſé: *Chærophyllum hirſutum. Chærophyllum caule æquali, foliolis inciſis acutis, fructibus biariſtatis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 710. *Mill. Dict. n°.* 5. *Jacq. Auſt. t.* 148. *Gouan. illuſt. p.* 15. *Leers herb. n°.* 215. *Manch. haſſ. n°.* 244. *Mattuſch. ſil. n°.* 208. *Dœrr. naſſ. p.* 76. *Myrrhis radice prælongâ, foliis triplicato pinnatis, acutis, ſeminibus cylindricis. Hall. helv. n°.* 751. *Chærophyllum foliolis diſſectis, petiolis ramifidis, univerſalibus utrinque membranâ acutis. Hort. Cliff.* 101. *Roy. Lugdb.* 111. *Sauv. Monſp.* 262. *Chærophyllum caule inæquali, ſeminum ſtriatorum corniculis maximè diſtantibus. Crantz Auſt. p.* 194. *Scandix hirſuta. Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 350. *Cærefolium latifolium hirſutum album & rubrum. Moriſ. hiſt.* 3, *p.* 304, *ſect.* 9. *Cicutaria latifolia hirſuta. Bauh hiſt.* 3, *p.* 182. *Cicutaria paluſtris latifolia alba. Bauh. pin.* 161. *Cicutaria paluſtris latifolia rubra. Bauh. pin.* 161. *Myrrhis paluſtris. Riv. pent.* 50. *Myrrhis Broccenburgenſis. Bauh. pin.* 160. *Hall. opuſc.* 182. *Bauh. hiſt.* 3, *p.* 78. *Seſeli montanum cicutæ folio ſubhirſutum. Bauh.* 161. *Prodr.* 81. La plante eſt poileuſe: la tige eſt fiſtuleuſe, cylindrique, très-hériſſée, à poils un peu roides; les feuilles ſont découpées, un peu nues, raboteuſes en deſſus, à veines ciliées; les folioles ſont à peine au delà de cinq dans chaque petit rameau des feuilles; les feuilles ſont à points blancs au-deſſus des petites dents: l'ombelle eſt convexe, ſe penchant avant ſa floraiſon; la petite enveloppe eſt à cinq feuilles, lancéolées, pointues, vertes, de la longueur de la petite ombelle; les fleurs ſont blanches ſans être rayonnées, pluſieurs ſont ſtériles; les pétales ſont réfléchis en forme de cœur; les étamines ſont élevées, plus longues que la corolle; les fruits ſont cylindriques, légérement ſtriés, terminés par deux arrêtes diſtinctes, droites,

obtuses au sommet, roides. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 148; dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 10, fig. 6. Elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Montpellier.

GENRE XL.

De l'Impératoire.

Le caractere de l'Impératoire : *Imperatoria. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle étendue, plane; la partielle inégale : il n'y a point d'enveloppe universelle; la partielle a une ou deux folioles, très-menues, presque de la longueur de la petite ombelle, le périanthe propre est fané. La corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales réfléchis, échancrés, égaux: les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, réfléchis; les stigmates sont obtus; il n'y a point de péricarpe; le fruit est rond, applati, à moitié bossu, échancré, partagé en deux, les semences sont au nombre de deux, ovales, doublement sillonnées, environnées d'un bord leger : il n'y en a qu'une espece.

ESPECE.

Cette espece est la grande Impératoire : *Imperatoria ostruthium. Imperatoria. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 712. Hort. Cliff.* 103. *Hort. Upf.* 65. *Mat. Med.* 84. *Mill. Dict. n°.* 1. *Hall. helv. n°.* 805. *Black. t.* 279. *Riv. pent. t.* 7. *Bauh. pin.* 156. *Camar. epit.* 532. *Scop. carn.* 2, *n°.* 328. *Mattusch. sil. n°.* 210. *Selinum* (*Imperatoria*) *foliis tripartito divisis & subdivisis. Crantz Aust. p.* 174. *Astrantia. Dod. purg.* 500. *Imperatoria major. Garidel ic.* 55. *Scheuch. Alp.* 2, *p.* 156. *Magistrantia. Cam. epit.* 592. La racine de cette espece est oblongue, grosse, ridée, articulée, se propageant par rejettons, jaune en dehors, blanche en dedans: la tige est haute de deux pieds, au sommet de laquelle naît une large ombelle blanche: les feuilles sont radicales, divisées en trois folioles larges, ovales, à grandes dentelures, quelquefois trois fois ternées : la plante a à peu-près le port de l'angélique, mais moins rameuse & moins fistuleuse : les fleurs sont rosacées, en ombelle; elles ont cinq pétales en cœur, recourbés, presque égaux : il n'y a point d'enveloppe universelle; la partielle est composée de plusieurs folioles menues, de la longueur de la petite ombelle; l'ombelle universelle est composée

de plusieurs rayons, plane; la partielle est inégale; le fruit est obrond, comprimé, se divisant en deux semences arrondies, marquées de deux sillons, entourées d'un léger rebord. Cette plante est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, planche 279; dans Rivin, pl. 7, dans les Plantes de Provence, par Garidel, pl. 55, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle croît naturellement aux pieds des Alpes & des montagnes d'Auvergne: elle est vivace. Elle fleurit en Juin, ses graines sont mûres en automne; elle se multiplie par graines ou par ses racines qu'on partage; dans le premier cas, on seme les graines en automne, dès qu'elles sont mûres, dans une platebande, à une exposition ombragée, ayant la précaution de ne pas les semer trop épaisses, ni de les enterrer trop profondément; elles levent au printemps suivant; on débarrasse pour lors les jeunes plantes des mauvaises herbes; & lorsque la saison est trop seche, on les arrose de temps en temps, ce qui accelere beaucoup leur végétation. Vers le commencement de Mai, si on trouve que les plantes soient trop près les unes des autres, on prépare une planche humide & ombragée; on éclaircit soigneusement les plantes en les laissant environ à six pouces de distance; ensuite on plante dans la planche préparée celles qu'on a arrachées, à la même distance, on les arrose convenablement, si le temps est sec, jusqu'à ce qu'elles soient reprises, après quoi il ne faut pour ces plantes d'autres soins, que de les débarrasser des mauvaises herbes, & de donner de temps en temps une légere culture à la terre: l'automne suivant, on les transplante dans une terre grasse & humide, à une exposition ombragée; elles y profitent beaucoup plus que si elles étoient trop exposées au soleil ou dans un terrein sec: c'est pourquoi dans les endroits où on n'a pas cet avantage, il faut les arroser souvent dans les temps secs, autrement elles ne croissent que très lentement: on les espace à deux pieds en tous sens dans les terreins convenables, parce qu'elles s'y étendent beaucoup & s'y accroissent, quand elles sont bien reprises, on les débarrasse de mauvaises herbes, & au printemps suivant on donne un labour à la terre, moyennant quoi, les plantes vivent plusieurs années, & donnent quantité de semences.

Si on veut les multiplier par rejets, il faut partager les racines à la Saint-Michel, & les planter à une exposition ombragée, à la même distance que celles venues de graines, observant de les arroser jusqu'à ce qu'elles aient pris racine, après quoi on les écarte comme les plantes venues de graines. On attribue à cette plante une vertu carminative, chaude, stomachique & sudorifique; on les met au nombre des remedes alexipharmaques: sa racine s'emploie en décoction à la dose d'une once, on en prend à la dose d'un gros; on s'en sert à peu près dans les mêmes cas que l'angélique.

M. Chomel assure avoir vu de bons effets de sa tisane dans la rétention d'urine & la néphrétique: on en prend une poignée lorsqu'elle est cueil-

lie fraîchement ; on la fait bouillir dans deux pintes d'eau pendant un quart-d'heure, & on en fait boire au malade par verres : quelques-uns en font infuser une demi-once dans une chopine de vin blanc, pendant la nuit ; un verre de cette infusion est sudorifique & quelquefois diurétique : une demi poignée de ses feuilles infusées dans une pinte de vin dans un vaisseau bien bouché, est un remede utile aux enfans épileptiques : on leur en donne un petit verre le matin à jeûn : ce vin est aussi très-bon pour l'asthme, la colique venteuse & l'hydropisie : on se sert pour fébrifuge de la racine d'impératoire avec le quinquina. Hoffman recommande la racine de cette plante, comme un remede très bon pour rétablir les regles des femmes, & pour guérir la stérilité & la froideur des hommes : son principal usage est dans les maladies occasionnées par les poisons ; on la recommande aussi contre l'apopléxie : on l'emploie en gargarisme dans les affections scorbutiques de la bouche. On a même conseillé de tenir dans sa bouche un morceau de cette racine, pour augmenter la salivation, & pour se garantir de la contagion. On tire une huile essentielle des racines de l'impératoire, qu'on donne jusqu'à six gouttes ; l'extrait se prescrit jusqu'à deux gros, & le vinaigre dans lequel on les a fait infuser, jusqu'à deux onces.

Lorsqu'on fait une incision dans la racine, les feuilles & la tige de l'impératoire, il en découle une liqueur huileuse, d'un goût aussi âcre que le lait de tirhymale.

GENRE XLI.

Du Seseli.

Le caractere de ce genre de plante, *Seseli. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle roide ; la partielle très courte, multiple, globuleuse. Il n'y a point d'enveloppe universelle ; la partielle est à une ou deux feuilles, linéaires, pointues, de la longueur de la petite ombelle : le périanthe est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles : la corolle propre est à cinq pétales, réfléchis, en forme de cœur, un peu plane : les filamens sont au nombre de cinq, en forme d'alêne : les antheres sont simples ; le germe du pistil est inférieur, les stiles sont au nombre de deux, distans, les stigmates sont obtus : il n'y a point de péricarpe, le fruit est oval, petit, strié, partageable en deux, les semences sont au nombre de deux, ovales, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre. Il y a en France plusieurs especes de séseli.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le séseli des montagnes : *Seseli montanum. Seseli petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliis caulinis angustissimis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 715. Hort Cliff 102. Roy. Lugd. 11. Dalib. Paris. 92. Sauv. Monsp. 286. Mill. dict. n°. 1. Gouan, illustrat. p. 17. Black. t. 426. Siler (montanum) foliis integris glabris longè ellypticis, sine aculeatis Crantz Aust. p. 185. Fœniculum sylvestre elatius, ferulæ folio breviore & longiore. Tourn. ex Gouan. Meum latifolium adulterinum Bauh. pin. 148. Saxifraga montana minor italica foliis in breviores partes divisis. Moris. hist. 3 p. 272. Carvifolia. Vaill. Paris. t. 5, fig. 2.* La tige est haute d'un pied, cylindrique, lisse : les feuilles radicales sont plus courtes, semblables à celles de la carotte, deux fois aîlées, souvent en croix vers la côte, à folioles partagées en trois ; les feuilles de la tige sont à gaine pétiolaire, entieres, aîlées, les folioles des aîles sont ternées ; les aîles sont partagées en trois, linéaires, un peu aiguës, un peu éloignées, plus longues, cannelées ; les ombelles sont à pédicules courts ; les semences sont poileuses. Cette espece est représentée dans Blackwel, pl. 426 ; dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 5, fig 2, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est vivace, & se trouve sur les collines eux environs de Paris, de Nancy, de Montpellier & ailleurs.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le Seseli annuel : *Seseli annuum. Seseli petiolis rameis membranaceis ventricosis, emarginatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 714. Hort. Cliff. 103. Roy. Lugd. 112. Sauv. Monsp. 256. Jacq. Vind. 225. Austr. t. 55. Scop. carn. 2, n°. 356. Gouan. illustrat. p. 15. Scholl. Barb. n°. 246. Seseli foliis linearibus, triplicato-pinnatis, caule vaginoso. Hall. helv. n°. 762. De la Chenal. Seseli bienne caule recto, admodum folioso. Crantz. Aust. p. 204. Fœniculum sylvestre annuum, tragoselini odore, umbellâ albâ. Vaill. Paris. 54. Libanotis ternifolia germanica. Bauh. pin. 158.* La tige est serrée, de la hauteur de neuf pouces, & menue au dehors, striée ; les feuilles sont deux fois aîlées, les fleurs sont d'un blanc-violet ; les petites enveloppes sont élevées au-dessus des ombelles. Cette plante est représentée dans le *Botanicon Parisiense* de Vaillant, pl. 9, fig. 4. On la trouve aux environs de Paris, de Montpellier & ailleurs.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le Seseli glauque : *Seseli glaucum. Seseli petiolis ramiferis membranaceis , oblongis integris ; foliolis singularibus , binatisque canaliculatis lævibus petiolo longioribus. Guett. Stamp.* 64. *Jacq. Austr. t.* 144. *Gouan Illust. p.* 17 , *n°.* 7. *Scop. carn. edit.* 2 , *n°.* 357. *Seseli petiolis ramiferis membranaceis oblongis , integris , foliolis filiformibus , petiolo longioribus. Ger. Prov.* 253. *Seseli (osseum) caule alato ; ramoso patente , geniculis osseis , ramis & semine striis argenteis. Crantz. Austr.* 207. *Fæniculum sylvestre , glauco folio. Tourn. Inst.* 311. *Daucus , glauco folio , similis fæniculo tortuoso. Bauh. hist.* 3 , *p.* 16. *Saxifraga montana minor glauca & rigidior. Moris. hist.* 3 , *p.* 273. Les pétioles qui portent les rameaux sont membraneux, oblongs, entiers ; les folioles sont filiformes plus longues que le pétiole ; les fleurs, avant leur épanouissement, sont pourpres, & quand elles sont épanouies, elles sont blanches à antheres pourpres. Cette espece se trouve aux environs d'Etampes, dans la Provence, le Languedoc, &c. Elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 44.

QUATRIEME ESPECE.

La quatrieme espece est le Seseli tortueux : *Seseli tortuosum. Seseli caule alto rigido , foliolis linearibus fasciculatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 715. *Gmel. sib.* 1 , *p.* 206. *Mill. dict. n°.* 5. *Pollich. palat. n°.* 302. *Œnanthe striata rigida. Hort. Cliff.* 99. *Sauv. Monsp.* 257. *Seseli Massiliense, fæniculi folio. Bauh. pin.* 101. *Fæniculum tortuosum. Bauh. hist.* 3 , *p.* 16. La tige est roide, presque ligneuse, beaucoup plus large que les feuilles ; les folioles partielles ne sont pas seulement opposées deux à deux, mais le plus souvent quatre : les intérieures sont plus petites, ce qui les rend fasciculées. Cette espece est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France* : elle est vivace & se trouve aux environs de Montpellier.

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est le Seseli des Pyrénées : *Seseli pyrenaicum. Seseli foliis duplicato pinnatis ; foliolis incisis acutis , involucellis setaceis , umbellulâ longioribus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1 , *p.* 716.

Selinum

Selinum caule simplici, involucro universali nullo, umbellis sex radiatis inæqualibus. Gouan illust. p. 11, t. 5. Selinum vaginis foliorum amplis, foliis triplicato pinnatis, lobulis ultimis lanceolatis linearibus, acutis, mucronatis. De la Chenal, in act. Helv. VII, *p.* 332. *Carvi alpinum. Bauh. pin.* 158. *Prodr.* 84. *Burs.* VIII, 36. *Moris. hist.* 3, *p.* 297, *sect.* 9. La tige de cette espece est haute d'un pied, cylindrique, striée; les feuilles sont radicales, doublement aîlées, lâches, un peu écartées; les folioles aîlées sont découpées longitudinalement, pointues en forme de coing: il n'y a souvent qu'une feuille sur la tige, il sort de son aisselle un rameau; les pétioles radicaux sont simples, celui de la tige est large, membraneux; l'ombelle universelle est nue, oblongue, à huit pédoncules ou environ; la partielle est serrée, très-courte, uniforme; la petite enveloppe a plusieurs feuilles, elle est soyeuse, plus large que les petites ombelles. Cette plante est représentée dans les Mémoires de l'Académie de Suisse, t. 7, p. 12, dans l'Histoire des Plantes par Morison, t. 3, sect. 9, pl. 9, fig. 2, & dans la septième Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*: elle croît sur les Montagnes des Pyrénées.

SIXIEME ESPECE.

La sixieme espece est le Seseli élevé: *Seseli elatum. Seseli caule elongato, geniculis callosis, foliis pinnatis: pinnis linearibus distantibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 717. *Mant.* 357. *Seseli caule filiformi rigido, foliis biternatis, foliolis teretibus, fructibus scabris. Gouan. illust.* 16. *Fœniculum sylvestre elatius, ferulæ folio longiore. Magn. Monsp.* 298. *Apium montanum, folio tenuiore. Bauh. pin.* 153. La tige est haute d'un demi pied, de la grosseur d'une plume de pigeon, fourchuë, ayant ses rameaux écartés, les plus hauts étant très étroits, les feuilles sont surdécomposées, les supérieures sont seulement ternées; les folioles sont linéaires, de la grosseur d'un poil de cheval, longues d'un pouce, cylindriques; les ombelles sont fendues en trois, les petites ombelles sont serrées, à huit fleurs blanches; les petites-enveloppes sont très-menues, ses semences sont tuberculées. Cette espece est représentée par Gouan dans ses *Illustrationes*, pl. 8. Elle est vivace, & croît naturellement aux environs de Paris, de Montpellier.



GENRE XLII.

De la Thapsie.

Cette plante, connue sous le nom botanique de *Thapsia. Linn.* a pour caractere d'avoir l'ombelle universelle du calice grande d'environ vingt rayons, d'une longueur presqu'égale, la partielle a autant de rayons presqu'égaux: il n'y a point d'enveloppe universelle, non plus que de partielle; le périanthe propre est à peine visible. La corolle universelle est uniforme; tous les fleurons sont fertiles; la corolle propre est à cinq pétales, lancéolés, recourbés, les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, de la longueur de la corolle. Les antheres sont simples; le germe du pistil est oblong, inférieur: les stiles sont au nombre de deux, courts, les stigmates sont obtus: il n'y a point de péricarpe, le fruit est oblong, environné longitudinalement d'une membrane partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, très grandes, oblongues, convexes, pointues de chaque côté, environnées d'un bord plane de chaque côté, entier & grand, tronquées au sommet & à la base.

On n'en connoît en France qu'une espece.

ESPECE.

Cette espece est la Thapsie velue: *Thapsia villosa. Thapsia foliolis dentatis villosis basi coadunatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 717. *Hort. Cliff.* 105. *Roy. Lugdb.* 113. *Mill. dict. n°.* 1. *Thapsia latifolia villosa. Bauh. pin.* 148. *Thapsia. Clus. hist.* 2, *p.* 192. Cette plante est vivace, croît naturellement aux bords de la mer, dans nos provinces méridionales, principalement en Provence: sa racine est fusiforme, sa tige est herbacée, rameuse, striée, velue; ses feuilles sont alternes, velues, amplexicaules, deux fois aîlées, ayant leurs folioles dentelées, réunies à leur base. Ses fleurs sont au sommet, rosacées, en ombelle, ayant cinq pétales lancéolés, recourbés, sans aucune enveloppe; l'ombelle générale est grande, composée d'environ deux rayons, d'une hauteur à peu-près égale; la partielle est de même: son fruit est oblong, entouré d'une membrane longitudinale, divisé en deux grandes semences oblongues, pointues aux deux extrémités, entourées d'un large rebord plane, tronqué à la base & à la pointe. Elle est représentée dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* En Espagne, on teint la laine en couleur jaune avec l'ombelle de sa fleur.

GENRE XLIII.

Le Panais.

Le caractere de ce genre : *Pastinaca. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice multiple, plane ; la partielle aussi multiple : il n'y a ni enveloppe universelle ni partielle : le périanthe propre est fané, la corolle universelle est uniforme ; tous les fleurons sont fertiles, la corolle propre est à cinq pétales lancéolés, enveloppés entiers. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires ; les antheres sont rondes ; le germe du pistil est inférieur, les stiles sont au nombre de deux, réfléchis, les stigmates sont obtus ; il n'y a point de péricarpe, le fruit est applati, plane, ellyptique, partageable en deux ; les semences sont au nombre de deux, ellyptiques, environnées d'un bord, presque plane de chaque côté. On en connoît en France deux especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le Panais luisant : *Pastinaca lucida. Pastinaca foliis simplicibus cordatis lobatis lucidis aucte crenatis. Linn syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 716. Mant. 58. Jacq. Hort. t. 199. Pastinaca foliis radicalibus lobatis cordatis, caulinis ternatis quinatisque, rameis cuneiformibus. Gouan. Illust. 19. Pastinaca foliis quasi libanotidis latifolia. Boerh. Lugdb. 1, p. 63.* La tige de cette espece est lisse, haute d'une demi-coudée & même davantage ; les feuilles sont en forme de cœur, à lobes ridés, un peu roides, luisantes, cannelées aiguëment par les bords, ou découpées à dents de scie ; les pétales sont jaunes, entiers, aigus, réfléchis, les semences sont applaties, orbiculées. Elle croît dans plusieurs endroits arides du Royaume : elle est représentée dans l'*Hortus Viennensis* de Jacquin, pl. 199 ; dans les *Illustrations* de Gouan, pl. 11 & 12, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est bisannuelle ; ses semences sont quelquefois employées en Médecine ; elles passent pour carminatives & diurétiques ; on peut les employer à la même dose que l'anis, avec toutes les autres semences chaudes mineures, dont on se sert pour dissiper les vents & les vapeurs, pour appaiser la colique, & pour arrêter le flux de ventre : on préfere les semences de cette espece à celles de l'espece suivante qui se cultive dans les jardins ; mais les Droguistes vendent ordinairement les semences du panais cultivé ; & ils se la procurent à vil prix, lorsqu'elle est trop vieille pour lever ; mais une pareille semence ne peut plus avoir aucune vertu.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le panais cultivé : *Pastinaca sativa. Pastinaca foliis simpliciter pinnatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 719. *Hort. Cliff.* 105. *Hort. Ups.* 66, *Flor. Suec.* 2, *n°.* 259. *Mat. Med.* 84, *Roy. Lugdb.* 174. *Gort. Gerl.* 60. *Scop. edit.* 2, *n°.* 233. *Hall. helv. n°.* 808. *Pollich. pal. n°.* 303. *Mench. hass. n°.* 249. *Mattusch. sil. n°.* 211. *Kniph. Cent.* 6. *n°.* 70. *Dœrr. nass. p.* 172. *Pastinaca sylvestris. De Neck. Gallob. p.* 151. *Pastinaca* (*sylvestris*) *foliis simpliciter pinnatis hirsutis. Mill. dict. n°.* 1. *Selinum pastinaca. Crantz. Aust.* 161. *Pastinaca sylvestris latifolia. Bauh. pin.* 155. *Riv. t.* 6. *Pastinaca sativa latifolia. Bauh. pin.* 155. *Blackw. t.* 379. *Pastinaca* (*sativa*) *foliis simpliciter pinnatis glabris. Mill. dict. n°.* 2. Le panais, la pastenade est une plante dont la racine est fusiforme. Sa tige est herbacée, haute de trois ou quatre pieds, cannelée, creuse & rameuse; ses feuilles sont alternes, amplexicaules, simplement aîlées : sa fleur est rosacée en ombelle, ayant cinq pétales recourbés, lancéolés, sans enveloppe générale ni partielle; l'ombelle générale est plane, composée de plusieurs rayons, ainsi que la partielle, son fruit est comprimé, applati, ellyptique, divisé en deux semences presque applaties des deux côtés & bordées d'une membrane. Cette plante est représentée dans la sixieme Centurie de Kniphoff, pl. 70; dans Rivin, pl 6, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 379. Elle croît naturellement dans les hauts prés & les endroits escarpés d'une partie des Provinces de la France, sur-tout des méridionales. On la cultive dans les jardins : elle se multiplie par graines, qu'on seme en Février ou en Mars, dans une terre grasse & meuble, après l'avoir bien béchée auparavant, pour que les racines de ces plantes puissent pénétrer profondément, & par-là devenir grosses & longues, ce qui est la bonté de ces racines : on peut les semer seules ou avec les carottes, comme le pratiquent les Maraichers des environs de Paris. Quelques-uns les sement aussi avec des poireaux, des oignons ou des laitues; mais cette pratique est très-mauvaise, car il est impossible qu'autant de plantes différentes puissent bien venir ensemble, à moins qu'elles ne soient les unes & les autres à une grande distance, & pour lors c'est la même chose que si on semoit séparément chacune de ces plantes : cependant on peut très-bien semer ensemble les carottes & les panais, sur-tout quand les carottes doivent s'arracher jeunes, d'autant que les panais ne s'étendent ordinairement que vers la fin de l'été, ont encore suffisamment de temps pour croître, lorsque les carottes sont arrachées, & pour lors on peut faire deux récoltes dans le même terrein. Lorsque les jeunes plantes sont levées, on les eclaircit; on laisse environ dix pouces de distance en tout sens

& on nettoye les mauvaises herbes, de peur qu'elles ne suffoquent les jeunes plantes : on sarcle ensuite trois ou quatre fois les panais jusqu'à ce que les plantes deviennent assez fortes pour couvrir la terre, & pour étouffer elles-mêmes les mauvaises herbes, pour lors elles n'exigent plus aucun soin.

Lorsque les feuilles commencent à se faner, on peut arracher les racines pour s'en servir au besoin : elles sont rarement bonnes avant ce temps; elles ne sont plus bonnes non plus au printemps, lorsquelles ont commencé à pousser de nouvelles feuilles : par consequent on fait très-bien d'arracher les racines des panais dont on veut se servir au printemps ; on les enterre dans le sable dans un endroit sec; elles s'y conserveront bonnes jusqu'à la mi-Avril, & même plus long-temps.

Si l'on veut recueillir des semences de cette plante, on choisira parmi les racines arrachées les plus longues, les plus belles & les plus grandes, on les plantera à deux pieds de distance les unes des autres en tout sens, dans un endroit où les vents du sud & d'ouest ne dominent point ; car les tiges de ces plantes parviennent communément à une grande hauteur ; & sont par conséquent sujettes à se rompre quand elles sont trop exposées au vent. On nettoyera les mauvaises herbes, & si la saison est séche, on les arrosera deux ou trois fois la semaine : c'est ainsi que les plantes en deviendront plus fortes, & donneront une plus grande quantité de semences; celles-ci seront mûres vers la fin d'Août, ou au commencement de Septembre, on coupera pour lors avec attention les ombelles, & on les étendra sur un gros drap pendant deux ou trois jours, afin de les mieux sécher, après quoi on les battra & on serrera ces graines pour l'usage; mais ces graines ne peuvent se conserver que pour un an, passé ce temps, elles ne germent plus.

Il est dangereux de toucher les feuilles de panais, sur-tout le matin, lorsqu'elles sont encore chargées de rosée : elles font venir des vessies aux mains délicates. Muller dit qu'il a connu des Jardiniers qui étant obligés d'arracher les carottes d'auprès des panais, lorsque les feuilles de ceux-ci se trouvoient mouillées, & pour éviter la rosée, ayant retroussé les manches de leur chemise jusqu'à l'épaule, ont eu toute la partie du bras qui étoit nue, toute couverte de grosses vessies, pleines d'une liqueur âcre, ce qui les a fort incommodé pendant plusieurs jours.

M. Meyer a analysé les racines du panais ; elles ne lui ont paru contenir que quelque peu de principes nutritifs ; cette plante est néanmoins fort en usage dans la cuisine, ses racines sont pour l'ordinaire employées dans la soupe plutôt que dans la médecine : aussi c'est pour cette raison qu'on la cultive dans les jardins potagers. Lorsque les racines sont grandes ou adultes, elles renferment un nerf qui est dur, & qu'on ôte, lorsqu'elles ont bouilli, parce qu'il ne vaut rien à manger ; elles sont douces & d'une saveur agréable ; quoi qu'en dise Meyer, elles ne laissent

pas que de nourrir beaucoup; elles engraissent même plus que les raves & les carottes.

On les mange non-seulement cuites dans le potage, mais encore assaisonnés avec du beurre, on en frit pendant le carême, car on remarque qu'elles sont meilleures pour le goût & la santé, lorsque leurs sucs ont été préparés & digérés pendant l'hiver; mais J. Bauhin avertit de prendre garde d'arracher à leur place des racines de cigue ou de cicutaire, & il dit avoir vu dans deux familles des gens qui, en ayant mangé pour des panais, en étoient presque mortes, & qui n'en réchapperent que par le secours des vomissemens, de la thériaque, d'une poudre cordiale & des purgatifs. Selon Ray, les Anglois assurent & prétendent que les panais trop vieux causent le délire & la folie, ce qui fait qu'ils les appellent pour lors *panais foux*.

Il y a bien des gens qui ne peuvent souffrir le goût des panais : J. Bauhin raconte, qu'il avoit une antipathie naturelle pour cette racine; mais qu'à la fin son pere l'ayant forcé d'en manger, il les trouvoit assez bons, quoiqu'il ait toujours conservé de la répugnance pour le jus des panais; d'autres au contraire aiment les panais à la fureur, & Pline nous apprend que Tibere en faisoit apporter tous les ans d'Allemagne.

Les panais excitent l'urine & les mois aux femmes, abattent les vapeurs, & passent pour vulnéraires & fébrifuges. M. Garnier, Médecin de Lyon, assure que par les expériences qu'il a faites avec les semences des panais, il en est résulté qu'elles étoient douées d'une vertu fébrifuge des plus marquées; on se servoit déjà auparavant dans quelques endroits de la décoction de la racine de cette plante pour guérir les fievres intermittentes, & on y réussissoit assez souvent : ce remede n'est pas à négliger d'autant qu'il est très-commun, & qu'en outre, il n'arrive que trop souvent que des fievres intermittentes d'un certain caracteres qui résistent même au quinquina, cedent à d'autres remedes qu'il avoit cru moins certains. Cesalpin vante fort un electuaire composé avec les racines de panais & le sucre, pour rétablir les convalescens, & donner de l'appétit.

Les Auteurs Anglois disent que le panais est une bonne nourriture pour le bétail; en Bretagne, on en nourrit les cochons pendant tout l'hiver. Dans la disette de fourrage, on donne des panais aux vaches, ce qui leur procure plus de lait, dont on fait même de meilleur beurre. On prétend que les chevaux qui mangent des racines de cette plante deviennent mous, qu'ils fondent, & que leur vue & leurs jambes sont bientôt ruinées.



GENRE XLIV.

Du Maceron.

Le caractere de ce genre, *Smyrnium. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice inégale, devenant de jour en jour plus grande; la partielle est droite: il n'y a point d'enveloppe universelle, non plus que de partielle; le périanthe propre est à peine visible: la corolle universelle est uniforme; les fleurons du disque sont stériles; la corolle propre est à cinq pétales lancéolés, légérement réfléchis, en carène; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, de la longueur de la corolle; les antheres sont simples, le germe du pistil est inférieur; les stiles sont au nombre de deux, simples, de même que les stigmates: il n'y a point de péricarpe, son fruit est oblong, strié, partageable en deux; les semences sont au nombre de deux, en forme de lame, convexes d'un côté, marquées par trois angles, planes de l'autre: on ne connoît en France qu'une espece de ce genre, qui est:

ESPECE.

Le Maceron commun, *Smyrnium olusatrum. Smyrnium foliis caulinis ternatis petiolatis, serratis. Linn. syst. nat. edit. Reich. t. 1, p. 720. Hort. Cliff.* 105. *Roy. Lugdb.* 114 *Sauv. Monsp.* 292 *Mill. Dict n°.* 1. *Blackw. t.* 408. *Hipposelinum Theophrasti, seu Smyrnium Dioscoridis. Bauh. pin.* 157. *Hipposelinum Dod. pempt* 698. Les feuilles radicales sont trois fois ternées; celles de latige sont ternées, celles d'en haut sont opposées, ternées; les gaines des feuilles sont lacérées, déchirées; la petite enveloppe est très-courte; les fleurs du disque sont mâles, les radicales sont hermaphrodites. Cette espece est représentée dans la seconde édition des Plantes de Blackwel, pl. 408: elle est bisannuelle, on en trouve aux environs de Montpellier & en Provence, dans les pâturages humides & couverts. Ses feuilles, ses racines & ses semences sont fort chaudes: on pourroit les substituer aux racines & feuilles d'ache: elles conviennent très-bien, suivant Ray, dans les bouillons qui servent à purifier le sang: la racine prise en décoction, est utile contre les morsures des serpens; elle appaise la toux & l'asthme, & soulage la difficulté d'uriner; sa graine est propre aux maladies de la ratte, des reins & de la vessie; elle entre dans quelques compositions cordiales & carminatives, au lieu de la semence du persil de Macedoine, on en mange les feuilles dans les pays chauds. Quand on prescrit les semences de cette plante aux animaux, c'est à la dose d'une once dans une livre d'eau.

GENRE XLV.

L'Aneth.

Le caractere de l'Aneth, *Anethum. Linn.* eſt d'avoir les fleurs hermaphrodites, roſacées, terminales, en ombelle; l'ombelle univerſelle & partielle ſont toutes deux formées par pluſieurs rayons; le calice eſt preſqu'inviſible; la corolle univerſelle eſt uniforme, ayant tous ſes fleurons féconds; la corolle propre eſt formée par cinq pétales recourbés en dedans, entiers & très-courts; on y remarque cinq étamines compoſées d'autant de filamens capillaires & d'antheres arrondies; le piſtil eſt formé par un ovaire qui ſe trouve au-deſſus de la fleur, par deux ſtyles qui ſe touchent & qui ſont à peine ſenſibles, & par des ſtigmates obtus; le fruit eſt un peu oval, applati, ſtrié, partageable en deux; les ſemences ſont au nombre de deux, auſſi un peu ovales, bordées d'une membrane convexe d'un côté, applattie & unie de l'autre: on ne remarque à ce genre de plante ni enveloppe univerſelle, ni partielle, ni péricarpe. On n'en connoît qu'une eſpece qui croît naturellement en France.

ESPECE.

Cette eſpece eſt l'Aneth-fenouil, le fenouil commun: *Anethum fœniculum. Anethum fructibus ovatis. Linn. ſyſt. plant.* 722. *Hort. Cliff.* 106. *Hort. Upſ.* 66. *Mat. Med.* 85. *Roy. Lugdb.* 116. *Fœniculum. Hall. helv. n°.* 760. *Riv. t.* 60. *Blackw. t.* 288. *Cam. epit.* 534. *Fœniculum dulce. Bauh. pin.* 147. Cette eſpece eſt biſannuelle, ſa racine eſt fuſiforme, cylindrique, preſque blanche & âcre; ſes tiges ſont hautes de cinq à ſix pieds, droites, cylindriques, cannelées, noueuſes, liſſes, branchues; ſes feuilles ſont alternes, embraſſent la tige, ſont deux fois aîlées, étroites, linéaires, comme cylindriques, terminées en pointe; les ombelles ſont très-larges, creuſes au milieu; les pétales ſont jaunes; la graine eſt ovoïde, ſans bordure membraneuſe; les tiges, feuilles & graines ont une odeur & une ſaveur gracieuſe. Cette eſpece eſt repréſentée dans Rivin, pl. 60, & dans la ſeconde édition de Blackwel, pl. 288. Elle croît naturellement dans le Bas-Poitou, le Languedoc & la Provence; on la cultive communément dans la plupart des jardins du royaume; on l'y multiplie de graines; on la ſeme aux mois de Mai & de Juin; quand on veut la faire blanchir pour manger en ſalade, & au mois de Mars, quand on veut ſeulement en recueillir la graine: on ſeme cette graine par rayons, ſoit en planches, ſoit en bordures, dans une terre meuble & bien préparée, on l'arroſe légérement pour la faire lever, ſi le temps eſt ſec;

sec ; & quand le plant a six semaines ou deux mois, on l'éclaircit & on le sarcle : il demande peu d'eau, à moins qu'il ne soit destiné à être mangé en pied : quand on en veut faire cet usage, c'est toujours le fenouil doux dont on se sert. On l'espace à un pied en tout sens, on le cultive de la même maniere que le céleri, on le mouille fréquemment & on le butte ; lorsqu'il est à la grosseur qu'il doit avoir, il blanchit & forme un pied beaucoup plus gros que le céleri, & qui l'emporte de beaucoup en qualité.

Les Italiens font grand cas du fenouil blanchi ; il est agréable au goût & à l'odorat : on l'emploie aux environs de Rome en salade, on en met aussi dans la soupe ; la pointe des jeunes feuilles entre encore dans les fournitures de salades, où elle répand une odeur & un goût agréable : on mange même l'extrêmité des jeunes branches sans aucun assaissonnement : il est vrai que du côté de Rome particuliérement, le fenouil a des qualités qu'on ne se persuade pas qu'il ait, à moins d'en avoir mangé sur les lieux. Les Confiseurs font avec la graine de fenouil des dragées qu'ils débitent sous le nom d'anis : on vante beaucoup les anis de Verdun. Les feuilles de fenouil, pour qu'elles soient bonnes, doivent être nouvelles, tirant sur le verd, longuettes, bien nourries, d'un goût doux, sucré, ayant l'odeur agréable, sans être mêlangés de poussiere, de menues buchettes, ou autres corps étrangers. Si on en croît Garidel, les Provençaux se servent du fenouil sec dans plusieurs assaisonnemens de viandes & de poissons ; ils le mêlent aussi parmi les olives confites : on fait avec la graine du fenouil différentes préparations. Dans le Languedoc on sert au dessert les jeunes pousses de fenouil, avec la partie supérieure de la racine, que l'on assaisonne avec du poivre & de l'huile ; quelques-uns enveloppent le poisson dans les feuilles de cette plante pour le rendre plus ferme & plus savoureux.

La plante entiere du fenouil est d'usage en médecine ; sa racine est apéritive, sudorifique & diurétique, elle purifie le sang & provoque les menstrues ; elle tient le premier rang parmi les cinq grandes racines apéritives : son suc, pris à jeûn, guérit les fiévres intermittentes ; c'est un bon sudorifique & un carminatif.

Simon Pauli recommande la décoction de cette racine dans les fiévres malignes, la petite vérole & la rougeole. Zacutus vante beaucoup le suc de cette même racine dans les cas où il faut exciter la transpiration : sa dose est depuis deux onces jusqu'à quatre, & Muller propose la racine du fenouil, comme un remede polychreste dans la douleur des reins & la strangurie, & comme un excellent antinéphrétique. Les feuilles de cette plante, prises en décoction, excitent le lait aux femmes. Geoffroy rapporte d'après J. Ray & J. Craton, qu'un malade, attaqué d'une cataracte, avoit été guéri par la décoction des racines & des feuilles de fenouil dans du vin qu'il appliquoit souvent sur ses yeux : c'est ce qui

a engagé souvent les Auteurs d'assurer que le suc des feuilles ou de la racine du fenouil, ou son eau distillée, pris intérieurement ou appliqués extérieurement, étoient très-efficaces pour fortifier la vue. La semence du fenouil fait partie des quatre grandes semences chaudes : elle s'emploie utilement après l'écoulement des lochies, quand il y a quelques symptômes qui dénotent dans les femmes en couche des glaires qui séjournent dans l'estomach, & qui empêchent la digestion, telles que les nausées, les rapports, &c. Son usage est aussi excellent dans les coliques. Cette graine se prend en poudre avec du sucre dans du vin, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, avant ou après le repas. C. Hoffman dit que la graine verte n'a aucune vertu, & qu'il faut nécessairement la faire sécher. Cette même graine, mêlée avec des béchiques, soulage les asthmatiques, & guérit la toux opiniâtre : on la recommande pour les maladies des yeux, surtout pour ceux qui sont affoiblis par les veilles de la nuit : on en prend tous les matins à jeûn, reduite en poudre avec du sucre.

Arnauld de Villeneuve conseilloit cette même graine infusée dans du vinaigre, séchée & mêlée avec un peu de canelle & de sucre, pour conserver la vue & rétablir celle qui est affoiblie & presque perdue, dans les vieillards même de quatre-vingts ans. On met la poudre de cette graine avec les poudres résolutives dans les cataplasmes & les fomentations. Un Auteur, digne de foi, assure que le cataplasme fait avec le pain rôti, le vinaigre & la semence en poudre de fenouil, appliqué sur le bas-ventre, empêche l'avortement. Bartolet nous apprend qu'en remplissant le creux de la tige du fenouil encore planté en terre, avec du sucre-candi en poudre, il en distille, le jour suivant, une liqueur merveilleuse pour éclaircir la vue, si on s'en sert pour frotter doucement les yeux. L'huile essentielle qu'on tire par la distillation des graines seches du fenouil, macérées dans de l'eau, est un fort bon carminatif; six gouttes de cette huile, mêlées avec dix ou douze grains de sucre dans du vin, guérissent les coliques venteuses, aident la digestion, & sont utiles pour la toux & les asthmatiques, en les mettant dans du lait ou dans une décoction pectorale.

On dit que toute la plante du fenouil cuite dans du bouillon ou de la bouillie, est employée utilement pour faire maigrir ceux qui ont trop d'embonpoint : rien ne fortifie mieux l'estomach que cette plante, elle aide la digestion & dissout les glaires.

Quand on prescrit aux animaux la semence de fenouil pulvérisée, c'est pour l'ordinaire à la dose d'une once, ou son huile essentielle à celle d'un gros; c'est pour eux un excellent carminatif : on mêle les feuilles hâchées de cette plante avec les alimens qu'on prépare pour les dindonneaux; c'est pour eux un excellent préservatif contre les maladies auxquelles ils sont sujets.

GENRE XLVI.

Du Carvi.

L'ombelle universelle du calice de ce genre de plantes, *Carum. Linn.* est longue, a dix rayons, le plus souvent inégaux. La partielle est serrée : l'enveloppe universelle est souvent à une piece : on n'en connoît point de partielle, le périanthe est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme ; les fleurons du disque sont stériles ; la corolle propre est inégale ; ses pétales sont au nombre de cinq, inégaux, obtus, en forme de cœur, à sommet réfléchi ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, capillaires, de la longueur de la corolle, caduques ; les antheres sont obrondes, très-petites ; le pistil est composé d'un germe qui est en bas, de deux stiles très-petits & de deux stigmates simples : on ne connoît point de péricarpe à cette plante ; son fruit est oval, oblong, strié, partagé en deux ; ses semences sont au nombre de deux, convexes, oblongues, ovales, striées d'un côté & planes de l'autre : on ne connoît qu'une espece de ce genre qui se trouve dans le royaume.

ESPECE.

Cette espece est le Carvi des Boutiques, le cumin ou l'anis des prés. *Carum carvi. Carum. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 722. *Dod. pempt.* 299. *Flor. Lapp.* 105. *Flor. suec.* 245, 260. *Mat. Med.* 85. *Hort. Cliff.* 106. *Roy. Lugdb.* 116. *Hall. helv. n°.* 789. *Riv. t.* 54. *Cam. epit.* 516. *Gmel. sib.* 1, *p.* 220. *Mill. Dict. n°.* 1. *Jacq. Austr. t.* 393. *Pollich. palat. n°.* 304. *Manch. hass. n°.* 248. *Mattusch. sil. n°.* 212. *Blackw. t.* 529. *Lugdw. Ectyp. t.* 156. *Dœrr. nass. p.* 71 *Apium. (carvi officin.) pinnis conjugatis, pinnis circà costam, seù decussantibus. Crantz. Aust. p.* 218. *Seseli carum. Scop. Carn. edit.* 2, *n°.* 361. *Carum pratense, carvi officinarum. Bauh. pin.* 158. Cette espece croît aux environs de Paris, de Lyon, dans l'Alsace, la Lorraine, auprès de Neufchâteau, à l'Esperou, dans le Languedoc, sur les Alpes & les Pyrénées ; elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 393 ; dans Blackwel, pl. 529 ; dans l'*Ectypa vegetab.* de Ludwig, pl. 156, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Sa racine est fusiforme, peu fibreuse, de la grosseur du pouce. Ses tiges sont hautes de deux pieds, cannelées, lisses, branchues, rameuses. Ses feuilles sont alternes, amplexicaules, lisses, deux fois aîlées, ayant leurs folioles simples & découpées ; ses fleurs sont rosacées, en ombelle, composées

de cinq pétales presqu'égaux, cordiformes, obtus, recourbés au sommet; l'ombelle générale est formée par dix rayons souvent inégaux, ceux de la partielle sont rassemblés : on ne remarque aucune enveloppe dans les fleurs, & le calice est peu apparent : son fruit est oval, oblong, strié, se divisant en deux semences applaties d'un côté, striées du côté convexe.

On cultive le carvi dans plusieurs provinces de la France, en pleine campagne : un sol profond & riche est celui qui est le plus favorable à cette plante, cependant elle réussit très-bien dans un sol un peu gras, mêlé d'un peu de sable, mais il faut que ce dernier ne domine pas.

Lorsqu'on destine quelque champ à la culture du carvi, on lui donne pour toute préparation deux forts labours, l'un en automne & l'autre au commencement de Février : huit jours après ce dernier labour, on donne un bon hersage à tout le champ; par ce moyen on divise toutes les mottes, & l'on rend la terre plus meuble & plus friable; ces deux opérations faites, le champ est propre à recevoir la semence du carvi. On doit choisir pour cet effet la graine la plus saine & la plus nouvelle; on en jette pour l'ordinaire sept livres par arpent

La semence répandue, on passe de nouveau la herse pour la couvrir; lorsque les jeunes plantes ont passé la superficie du sol de la hauteur de trois ou quatre pouces, on doit mettre dans le champ des journaliers qui la levent à la main, enlevent & détruisent toutes les mauvaises herbes, parce que, sans cette précaution, elles étoufferoient bientôt les jeunes carvis. On fait en même-temps arracher les tiges les plus foibles, & espacer tellement les vigoureuses qu'elles restent par-tout *à la distance* de sept à huit pouces les unes des autres : pour peu que l'on ait donné cette façon avec un peu de soin, on n'est plus dans la nécessité de la répéter le reste de l'été, parce que les tiges prennent bientôt assez de vigueur pour surmonter & étouffer d'elles-mêmes les mauvaises herbes.

Le carui monte rarement en graine dans la premiere année de sa culture, ou du moins cette graine ne parvient pas à une juste grosseur, ni à une exacte maturité. Cependant s'il se trouve quelques tiges qui portent de la graine d'une bonne qualité, on peut la recueillir pour l'usage économique, mais jamais pour perpétuer l'espece. On laisse en repos la carviere pendant tout l'hiver de la premiere année de sa plantation : le printemps venu, on lui donne un premier labour avec la houe à la main, & un autre au mois d'Août; peu de temps après, la semence entre en maturité : la récolte s'en fait au commencement de Septembre, & au moyen des petites attentions que nous venons de recommander, la carviere fournit beaucoup de graines, non seulement à cette premiere récolte, mais encore pendant trois ou quatre années consécutives. Au reste, pour faire cette récolte, on doit attendre que la semence ait acquis toute sa maturité : on coupe alors les tiges par le pied, comme on

fait aux autres graines, & on les arrange par poignées : en cet état, on les met encore au soleil, puis on les bat pour en séparer la graine que l'on conserve dans un lieu sec sans autre précaution, jusqu'au moment favorable pour la vente : comme elle est de garde, il n'est pas nécessaire de se hâter pour s'en défaire ; on peut, sans rien craindre, accumuler deux récoltes, & par conséquent attendre une occasion avantageuse.

La graine de carvi est fort en usage en Allemagne, en Hollande & en Angleterre, on la pêtrit avec le pain qu'on appelle biscuit ; on l'ajoute au fromage, dans les bouillons, les gâteaux & d'autres nourritures, on la couvre aussi de sucre : les Suédois en mêlent avec le grain dont ils font l'eau-de-vie. Linæus dit que ces peuples en mangent aussi les feuilles & les racines : les habitans de l'Amérique font encore une grande consommation de cette graine ; elle est fort utile pour l'avitaillement de nos vaisseaux, les gens de mer étant accoutumés d'en assaisonner tous leurs mêts. Le carvi est une des quatre semences chaudes, il entre dans la composition de plusieurs liqueurs, il fait même la base de l'huile de Vénus.

On prétend que la graine de carvi est stomachique & diurétique ; elle incise les humeurs épaisses & tenaces, dissipe les vents, appaise les coliques, aide la digestion, excite les urines & les regles ; mais par ses parties actives, huileuses & âcres, elle met le feu dans le sang, excite l'ardeur dans les parties, & les dispose à l'inflammation ; c'est pour cette raison qu'il faut éviter les remedes huileux, aromatiques & âcres, lorsqu'il y a de l'ardeur ou de l'inflammation dans les visceres. On emploie cette graine en poudre depuis un scrupule jusqu'à un gros, ou bien on en fait infuser un gros dans du vin, ou un véhicule convenable : on prescrit son huile essentielle depuis trois gouttes jusqu'à six, mêlée avec du sucre. On croit que la racine encore tendre, n'est pas moins estimée que la graine, on la prescrit quelqnefois dans les apozêmes & les lavemens carminatifs : dans les coliques, on fait des fomentations sur le bas-ventre, avec la décoction des graines & des racines de carvi, ou avec son huile essentielle, mêlée avec de l'huile d'amande-douce, ou de l'huile d'absynthe, dont on frotte utilement le bas-ventre. Pour la colique, on donne intérieurement cinq ou six gouttes de cette huile dans deux onces d'huile d'amande-douce : on en met aussi quelques gouttes dans de bon esprit-de-vin, que l'on seringue dans l'oreille pour la surdité.

Quand on prescrit la semence de cette plante aux bestiaux dans les cas analogues à ceux de l'homme, c'est à la dose de deux gros, & les racines à celle de deux onces sur une livre d'eau.

GENRE XLVII.

Du Boucage.

Le caractere génétique de cette plante, *Pimpinella. Linn.* est d'avoir l'ombelle universelle du calice à plusieurs rayons ; la partielle encore à plusieurs rayons : il n'y a point d'enveloppe universelle ni de partielle ; le périanthe propre est à peine visible ; la corolle universelle est uniforme, tous les fleurons sont fertiles : la corolle propre est à cinq pétales, réfléchis, en forme de cœur, égaux ; les filamens des étamines sont au nombre de cinq, simples, plus longs que la petite corolle, les antheres sont rondes ; le germe du pistil est inférieur ; les stiles sont au nombre de deux, très courts ; les stigmates sont globuleux ; le péricarpe est un fruit oval, oblong, partageable en deux ; les semences sont au nombre de deux, oblongues, plus étroites vers le sommet, convexes, striées d'un côté, planes de l'autre : on en connoit en France de plusieurs especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est la Bouquetine, le petit Persil de Bouc, le petit saxifrage, *Pimpinella saxifraga. Pimpinella foliis pinnatis : foliis radicalibus subrotundis, summis linearibus Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 723. *Pollich. pal. t. n°.* 305. *Jacq. Austr.* 4, *t.* 395. *Mill. dict. n°.* 2. *Icon. Flor. Dan. t.* 669. *Gmel. sib.* 1, *p.* 22. *Leers. herborn n°.* 224. *a. Manch hass. n°.* 253. *Mattusch. sil. n°.* 213. *Blackw. t* 472. *Tragoselinum foliis pinnatis, pinnis ovatis. Hall. helv. n°.* 786 *Pimpinella foliis subrotundis. Flor Suec* 246, 261. *Mat. Med.* 86. *Hort. Cliff.* 106. *Roy. Lugdb* 11. *Pimpinella saxifraga minor. Bauh pin.* 160. *Cam. epit.* 775. *Moris. umbel. t.* 5. *Pimpinella rotundifolia. Scop. Carn.* 2, *n°.* 344. *Tragoselinum minus. Pimpinella minor. Tabern.* 39. Cette espece est petite, moins rameuse que la suivante ; ses aîles sont simples, ovales, découpées à dents de scie, seulement à la circonférence ultérieure, sans lobes, excepté la derniere foliole qui est à trois lobes obtuses, les supérieures sont aiguës, étroites. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca*, pl. 395 ; dans le *Flora Danica*, pl. 669 ; dans Blackwel, pl. 472 ; dans les Ombelliferes de Morison, pl. 5 : elle croît aux environs de Paris, sur le sommet de la montagne de Sainte-Victoire,

près d'Aix, ſur la montagne de Saint Michel, près de Toul, au Capouladour & à l'Eſperou près de Montpellier, aux environs d'Etampes, d'Orléans & dans l'Alſace.

SECONDE ESPECE.

La ſeconde eſpece la Pimprenelle ſaxifrage, la grande ſaxifrage, le grand boucage, *Pimpinella magna. Pimpinella foliis omnibus lobatis: impari trilobo. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich tom.* 1, *p.* 723. *Pollich. pall. n°.* 306. *Dœrr. naſſ. p.* 175. *Leers herborn. n°.* 224. *Pimpinella (major) foliis pinnatis, foliolis petiolatis, ovato acuminatis, duplicato dentatis, intimis duobus imparique trilobis, cæteris deorſum auriculatis. Gouan. illuſt.* 21. *Tragoſelinum foliis pinnatis, pinnis lanceolatis ſerratis, externis trilobatis. Hall. helv. n°.* 785. *Pimpinella foliis pinnatis, foliolis lanceolatis ſerratis acutis. Ger. Prov.* 255. *Pimpinella foliis pinnatis: foliolis cordatis: impari trilobo. Huds. Angl.* 110. *Pimpinella ſaxifraga. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 345. *Camer. epit.* 775. *Ic. Pimpinella major germanica, foliolis altius inciſis. Barel. ic.* 213. *Pimpinella foliis pinnatis: foliis cordatis ſerratis: ſummis ſimplicibus trifidis. Mill. dict. n°.* 1. *Pimpinella ſaxifraga major, umbellâ candidâ. Bauh. pin.* 159. *Riv. pent. t.* 79. *Tragoſelinum majus, Pimpinella major Tabern. p.* 88. *Saxifraga magna. Dodon. purg.* 404. *pempt.* 315. Cette plante produit dès ſa racine des feuilles oblongues, vertes brunes, pointues, couchées ſur leurs bords, à dents de ſcie, oppoſées deux à deux, le long d'une côte qui finit par une ſeule feuille. Sa tige s'éleve à la hauteur d'environ deux pieds; elle eſt creuſe, nouée, rameuſe, cannelée, ayant en ſon milieu des ombelles de petites fleurs blanches, compoſées chacune de cinq pétales diſpoſés en roſe, avec pluſieurs étamines ſoutenues par de petits boutons, mais qui ſe changent dans la ſuite en deux ſemences menues, cannelées, jointes enſemble, d'un goût âcre & déſagréable; ſa racine eſt longue, blanche, excitant la ſalive, quand on la mâche. Elle eſt connue dans les boutiques ſous le nom de pimprenelle blanche. Cette plante fleurit au mois de Juin, elle eſt repréſentée dans les Plantes de Barrelier, pl. 213; dans Rivin, pl. 79; & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France.* Elle croît aux lieux pierreux, montagneux, le long des rochers; on en voit ſur le Mont Pila, dans les bois de Haie, près de Nancy, dans le terroir de Colmar près d'Aix, au nord du Mont Saint Loup près de Montpellier, dans l'Alſace, à Fontainebleau & à Montmorency.

La pimprenelle blanche eſt apéritive, déterſive, ſudorifique, alexitère, emmenagogue & diurétique; elle diviſe la pierre des reins & de la veſſie, & leve les obſtructions. Schuvenfeld, J. Bauhin & Garidel

rapportent que cette plante est très-bonne pour la galle répercutée : l'eau distillée de cette même plante est propre contre les suffocations, les cataractes ; & pour effacer les taches de la peau : on prétend que rien n'est meilleur dans les affections scorbutiques, que la racine du boucage dans une décoction de sassafras & de geniévre, avec l'antimoine ou le soufre vif : elle est aussi très-bonne pour chasser le mercure du corps après les frictions. Anciennement les femmes de Nuremberg se servoient des racines de cette plante pour provoquer les regles & les lochies. Le boucage passe pour être une des meilleures nourritures du gros bétail ; on dit qu'appliqué même extérieurement, il augmente le lait des nourrices ; on prétend aussi que c'est un des meilleurs remedes contre l'hydropisie ; c'est pareillement un très-bon vulnéraire : Camerarius rapporte que, pa son seul usage, plus de quinze mille Hongrois, blessés dans un combat, furent parfaitement guéris.

Troisieme Espece.

La troisieme espece est la pimprenelle ou le boucage glauque, *Pimpinella glauca. Pimpinella foliis super decompositis, caule angulato ramosissimo. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 724. *Pollich. pal.* 307. *Gouan. Illust. p.* 15. *Seseli petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliis binatis, ternatisque. Guett. Stamp.* 1, *p.* 342. La tige de cette espece est anguleuse, très rameuse, ses feuilles sont sur-décomposées, on ne remarque à sa fleur aucune petite enveloppe, ce qui fait sa différence du séseli ; elle est gravée dans l'*Illustratio* de Gouan, & se trouve en France, aux environs d'Etampes, dans le Dauphiné & la Provence.

Quatrieme Espece.

La quatrieme espece est la pimprenelle étrangere, *Pimpinella peregrina. Pimpinella foliis radicalibus crenatis, summis cuneiformibus incisis, umbellis nubilibus, nutantibus. Linn. sist. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 724. *Ment. p.* 357. *Mill. dict. n°.* 6. *Jacq. Hort. t.* 131. *Anisum foliis radicalibus pinnatis. Hort. Cliff.* 107. *Hort. Ups.* 67. *Roy. Lugdb.* 115. *Sauv. Menth.* 231. *Pimpinella umbellis antè florescentiam cernuis. Ger. Prov.* 256. *Apium peregrinum, foliis subrotundis. Bauh. pin.* 153. *Daucus tertius Dioscoridis. Column. Ecphr. p.* 108, *t.* 109. Les feuilles radicales sont aîlées, cannelées ; celles d'en haut en forme de coing, découpées ; les ombelles, avant leur floraison, sont penchées : cette plante croît naturellement en Provence : & est représentée dans l'*Ecphrasis* de Columna, p. 109.

Cinquieme

CINQUIEME ESPECE.

La cinquieme espece est la pimprenelle dioique, *Pimpinella dioica. Pimpinella pumila, umbellis numerossimis compositis simplicibusque. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1. p. 725. Mant. 357. Jacq. Vind. 227. Austr. 1, t. 28. Seseli (pumilum) petiolis ramiferis membranaceis oblongis integris, foliolis ternatis linearibus subcarnosis petioli longitudine. Sp. pl. 2, p. 373. Tragoselinum caule crasso, sulcato, divaricato, foliis multifidis capillaribus. Hall. helv. n°. 788. Daucus montanus, multifido folio, selini semine. Bauh. pin. 150. Fæniculum montanum pumilum. Clus. hist. 2, p. 200.* La tige est écartée, haute d'une palme, lisse, striée, un peu feuillée. Les feuilles sont ternées ou biternées, linéaires : les ombelles, la terminale & les deux laterales opposées, sont la plupart composées: il n'y en a que très peu de simples, les pétales sont longs, lancéolés, recourbés, sans être bordés, les étamines sont blanches, longues : il n'y a point d'enveloppe : cette espece approche beaucoup de la pimprenelle glauque ; elle est mâle & hermaphrodite : elle est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 28, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* On en trouve en Provence.

GENRE XLVIII.

De l'Ache.

Le caractere générique de l'Ache, *Apium. Linn.* est d'avoir pour calice une ombelle universelle formée de peu de rayons, & une partielle formée par un plus grand nombre ; son enveloppe générale est petite, & composée d'un ou de plusieurs folioles ; son enveloppe particuliere est semblable à la générale, son périanthe est propre & tombe promptement ; sa corolle est universelle, uniforme, presque tous ses fleurons sont fertiles ; sa corolle partielle est formée par plusieurs pétales arrondis, égaux & ployés ; ses étamines sont au nombre de cinq, formées d'autant de filamens simples & d'antheres arrondies ; son pistil est formé par un ovaire situé au-dessous de la fleur, par deux stiles recourbés & par des stigmates obtus ; son fruit est ovoïde, cannelé, il se partage en deux graines ovoïdes, cannelées d'un côté & plattes de l'autre ; il n'en croît en France qu'une seule espece.

ESPECE.

Cette espece est l'Ache des marais, le céleri sauvage ou des marais, l'apium à odeur forte, le persil des marais, *Apium graveolens. Apium foliis caulinis cuneiformibus. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 726. Hort. Cliff. 107. Mat. Med. 87. Flor. Suec. 248, 262. Roy. Lugdb. 115. Pollich. palat. n°. 308. Mill. dict. n°. 4. Mœnch. hass. n°. 255. Kniph. Cent. n°. 14. Ludw. Ectyp. t. 180. Apium foliis pinnatis, pinnis trilobatis. Hall. helv. n°. 784. Blackw. t. 443. Apium palustre, seu Apium officinarum. Bauh. pin. 154. Apium foliis infirmis quinto-pinnatis, caulinis summis, ternatis subsessilibus. Neck. Gallob. p. 152. Seseli graveolens. Scop. carn. 2, n°. 360.* Cette espece est bisannuelle, sa racine est grosse, charnue, branchue, d'une odeur pénétrante, aromatique & disgracieuse, d'une saveur âcre & amere, désagréable, d'une couleur jaunâtre en dehors & blanche en dedans; les feuilles radicales sont opposées, un peu fermes, luisantes, aîlées, pointues, dentelées & pointillées de blanc sur les dentelures; les folioles sont larges, à demi-découpées en trois lobes; les feuilles de la tige sont alternes, semblables aux autres; sa tige est grosse, moëlleuse, branchue, de la hauteur de deux ou trois pieds, noueuse, profondément cannelée, ses fleurs sont pour l'ordinaire axillaires, quelquefois au sommet des rameaux; les ombelles sont en petit nombre, les unes à pédicules, les autres presque sessiles; les pétales sont blancs en dessus, & verdâtres en dessous. Cette espece est représentée dans la cinquieme Centurie de Kniphoff, pl. 14, & dans l'*Ectypa veget.* de Ludwig, pl. 180, & dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 443. Elle croît naturellement dans les terreins humides: on en trouve presque par toute la France, spécialement en Flandre; on en voit aussi aux environs de Paris & d'Etampes, dans l'Alsace, la Provence, le Dauphiné, la Lorraine; &c. près des ruisseaux.

On tire quelquefois cette plante des marécages pour la cultiver dans les jardins, pour lors on l'appelle *Céleri;* nous en parlerons dans le *Traité de nos Plantes potageres.* On attribue à l'ache plusieurs propriétés. Cette plante est, suivant Tournefort, apéritive, diurétique, sudorifique, fébrifuge & vulnéraire: si on en croit cet Auteur respectable, rien n'est meilleur pour guérir la fievre quarte, & toutes celles qui proviennent d'obstruction dans le bas-ventre, qu'un gros d'extrait des feuilles d'ache, mêlé avec deux gros de quinquina. On prescrit aussi quelquefois cette plante sous une formule différente, dans les fiévres intermittentes; on fait prendre au malade, au moment de l'accès, six onces du suc de ses feuilles, après quoi on le couvre chaudement, cela lui procure une sueur abondante, & souvent la guérison. On emploie encore l'ache

dans le scorbut, pour fortifier les gencives, & pour nettoyer les ulceres de la bouche; on en bassine les cancers & les ulceres: la racine & les feuilles de cette plante sont en usage dans les bouillons apéritifs, on en met une poignée sur une chopine d'eau: on s'en sert pour les tisanes, aposèmes & sirops qu'on prend pour désopiler les visceres. La racine d'ache est une des cinq racines apéritives, & sa semence une des cinq semences chaudes; on fait avec les sommités d'ache & le sucre une conserve très-vantée pour les maux de poitrine, pour les vents, pour pousser les mois & les urines, la dose est d'une demi-once.

J. Bauhin prétend que l'ache est contraire aux épileptiques. M. Chomel assure qu'il a guéri une extinction de voix assez ancienne, en faisant manger en salade des feuilles d'ache; on vante le sirop d'ache dans les cataplasmes. Un excellent cataplasme pour le charbon est celui qu'on fait avec le suc d'ache, la farine de seigle, les jaunes d'œufs & l'hüile rosat. On prépare encore avec ses feuilles un onguent pour faire passer le lait aux femmes; on fait bouillir dans du saindoux, deux parties égales de feuilles d'ache & de menthe; on passe ensuite le tout par un tamis, après quoi on le saupoudre avec de le semence d'ache pulvérisée; on applique ce remede chaud sur les mammelles: on conseille de prendre matin & soir dans l'hydropisie commençante, trois onces du suc d'ache: Boyle, dans son Traité des remedes simples, dit que l'ache est contraire à la vue.

Mappus rapporte que la poudre de la semence d'ache, répandue sur les cheveux fait mourir les poux. On fait avec l'ache des eaux distillées, des essences, un extrait de sel tiré par la calcination, & des conserves.

GENRE XLIX.

De l'Herbe à Gérard.

L'Herbe à Gérard, *Ægopodium. Linn.* est vivace, ses feuilles radicales sont larges, aîlées, appuyées sur un long pédicule triangulaire qui se divise en trois, ou même en un plus grand nombre d'autres plus courts, soutenant chacun trois folioles, dont deux opposées sans queue ou avec une queue; quelquefois deux paires de folioles avec une impaire divisée à demi en trois lobes, les folioles latérales se trouvant inégales; les feuilles caulinaires sont opposées à trois folioles pétiolées; les tiges sont branchues, élevées d'environ trois pieds, cannelées, terminées de même que les branches par des ombelles blanches peu garnies, convexes, sans enveloppe ni universelle, ni partielle; les pétales de chaque fleur particuliere sont au nombre de cinq, concaves, irréguliers, sur-tout les extérieurs: il leur succede des semences assez grosses, convexes,

ovoïdes, striées : on n'en connoît qu'une seule espece, & cette espece se trouve en France.

ESPECE.

Cette espece est le pied de chevre : la fausse angélique sauvage ; *Ægopodium-podragaria. Ægopodium foliis caulinis summis ternatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 726. *Hort. Cliff.* 107. *Flor. suec.* 247, 263. *Roy Lugdb.* 115. *Gmel. sib.* 1. *p.* 220. *Reyg. Ged.* 2, *p.* 67. *Pollich. palat. n°.* 309. *Mænch. hass. n°.* 251. *Mattuch. sil. n°.* 214. *Flor. Dan. t.* 607. *Dœrr. hass. p.* 34. *Ægopodium foliis inferioribus biternatis sessilibus, caulinis superioribus ternatis. De Neck. Gallob. p.* 153. *Podagraria. Hall. helv. n°.* 759. *Riv. t.* 46. *Ligusticum Podagraria. Crantz. Aust. p.* 200. *Seseli ægopodium. Scop. Carn. edit.* 2, *n.* 259. *Angelica sylvestris minor seù erratica. Bauh. pin.* 155. *Herba Gerardi. Dod. pempt.* 320. La description spécifique de cette plante est confondue avec la générique : voyez ci-dessus. Elle est représentée dans le *Flora Danica*, pl. 607; dans Rivin, pl. 46, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.*

Cette espece se rencontre aux environs de Paris; on en voit aussi en Flandre, en Alsace, en Lorraine, principalement dans les lieux humides des Vosges; elle est encore commune dans la partie septentrionale de la Provence & dans les environs de Montpellier; elle croît pareillement auprès d'Etampes, de même qu'à Amber dans l'Orléanois.

M. Schreber a découvert sur cette plante un insecte que M. le Chevalier de Linné nomme pour cette raison *Necydalis Podagraria* : voyez notre *Faune François.* Dans quelque pays on mêle les feuilles de cette plante avec les herbes potageres, aqueuses & insipides, pour leur donner du goût : M. Haller dit en avoir mangé.

Les vaches, les chevres & les brebis en sont fort friandes; comme cette plante n'est que très-peu aromatique, on ne l'emploie que rarement en médecine; cependant quelques Praticiens la recommandent, mais sans succès, comme un résolutif, & propre à remplacer l'angélique sauvage.



ORDRE III.

Des Plantes Pentandriques, Trigyniques.

Cet Ordre renferme les Plantes qui ont cinq étamines & trois pistiles ; il s'en rencontre en France quelques Genres.

GENRE I.

Le Sumach.

Le caractere de ce genre, *Rhus. Linn.* est d'avoir le périanthe partagé en cinq, inférieur, élevé, persistant; les pétales sont au nombre de cinq, ovales, élevées, s'étendant, les filamens sont au nombre de cinq, très-courts; les antheres sont petites, plus courtes que la corolle; le germe du pistil est supérieur, rond, de la grandeur de la corolle; à peine y a-t-il des stiles, les stigmates sont au nombre de trois, en forme de cœur, petites, la baye est ronde à une loge ; la semence est unique, ronde, osseuse : on ne connoît en France que deux especes de ce genre.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est le sumach d'Europe, le rouvre des Corroyeurs, *Rhus coriaria. Rhus foliis pinnatis obtusiusculis serratis omnibus subtus villosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 727. *Mat. Med.* 87. *Mill. dict. n°.* 1. *Kniph. Cent.* 3, *n°.* 74. *Black. t.* 486. *Ludw. Ect. t.* 122. *Rhus foliis pinnatis serratis. Hort. Cliff.* 110. *Hort. Upf.* 68. *Roy. Lugdb.* 243. *Sauv. Monsp.* 227. *Gron. orient.* 91. *Rhus folio ulmi. Bauh. pin.* 414. *Rhus coriaria. Dod. pempt.* 779. Cette espece est un arbrisseau qui jette beaucoup de drageons ; sa racine est ligneuse & rameuse ; ses jeunes tiges sont couvertes d'un duvet roussâtre ; son bois est tendre, ses feuilles sont alternes, aîlées, composées de plusieurs folioles rangées le long d'un pétiole commun, opposées, sessiles, longues, pointues, dentées en maniere de scie ; terminées par une impaire, velue à leur surface inférieure, n'ayant point de rapport avec les feuilles auxquelles les Auteurs les ont comparées. Ses fleurs sont formées d'un calice qui est divisé en cinq parties, qui se tiennent droites ; ce calice subsiste jus-

qu'à la maturité du fruit; il supporte cinq pétales ovales, & qui se terminent en pointe; quoique ces pétales soient assez petits, ils sont néanmoins une fois plus grands que les échancrures du calice, on a peine à découvrir dans l'intérieur cinq étamines qui sont fort courtes & chargées de sommets très-déliés; le pistil est chargé d'un embryon arrondi & assez gros; on n'apperçoit point de stiles, (voyez la *description générique*), mais seulement trois stigmates; l'embryon devient une baye velue, peu charnue, arrondie; elle renferme un noyeau de même figure. Les fleurs & les fruits du sumach viennent rassemblés par gros épis. Cet arbrisseau est représenté dans la troisieme Centurie de Kniphof, n°. 74; dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 486; dans l'*Ectypa* de Ludwig, pl. 122, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Il vient naturellement aux environs de Montpellier: il n'est point délicat pour sa culture, il s'accommode de toute sorte de terre; il pousse quelquefois une si grande quantité de rejets, que quelques pieds suffisent pour remplir un terrein; on peut donc le multiplier par drageons enracinés, qu'il produit en abondance: il est très-propre pour garnir les remises & certaines parties dans les parcs; on emploie ses feuilles dans quelques pays pour tanner les cuirs; on se sert en médecine de la décoction de ses grappes pour arrêter les flux de sang; ces grappes bouillies dans du vin, calment l'inflammation des hémorrhoïdes.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le fustet: *Rhus cotinus. Rhus foliis simplicibus obovatis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 732. *Mill. Dict. n°.* 15. *Jacq. Aust. t.* 210. *Du Roi. harpk.* 2, *p.* 300. *Pall. it.* 3, *p.* 590. *Kniph. Cent.* 2. *n°.* 70. *Rhus racemis plumosis, foliis ovatis. Hall. helv. n°.* 827. *Cotinus foliis obverse ovatis. Hort. Cliff.* 111. *Roy.* 243. *Gron. orient.* 92. *Cotinus coccygria. Scop. carn. edit.* 2, *n°.* 368. *Cotinus coriaria. Dod. pempt.* 780. *Duham. arb.* 1, *t.* 78. *Cocconilea, seù coccygria. Bauh. pin.* 415. *Clus. hist. rar. p.* 16. La racine de cet arbrisseau est ligneuse & rameuse, ses tiges sont foibles; son écorce est lisse, son bois jaunâtre; ses feuilles sont alternes, pétiolées, simples, très-entieres, sans dentelures, ovales, arrondies à leur sommet, terminées par une petite pointe, lisses, fermes, d'un beau verd, avec quelques nervures jaunâtres; ses fleurs sont purpurines, pédonculées, axillaires, disposées en grappes, touffues, à l'extrémité des tiges qui sont velues dans plusieurs de ses dernieres divisions; les fleurs sont rosacées, ayant cinq pétales ovales, droits, ouverts, très-petits; un petit calice divisé en cinq parties droites, obtuses, cinq étamines & trois pistils; son fruit est une baie ovale, uniloculaire, renfermant une seule

ſemence obronde, preſque triangulaire. Cette eſpece eſt repréſentée dans le *Flora Auſtriaca*, de Jacquin, pl. 210; dans la troiſieme Centurie de Kniphoff, n°. 70; dans le Traité des Arbres, par M. Duhamel, pl. 70; dans les Plantes rares de Cluſius, pl. 16, & dans la ſeptieme Partie de notre *Hiſtoire naturelle gravée de la France*. Cet arbriſſeau croît dans la Provence, le Languedoc & le Rouſſillon. Il ſupporte aſſez bien nos hivers, cependant il eſt de la prudence de mettre, pendant l'hiver, un peu de litiere ſur ſes racines; on le multiplie par marcottes, on ne les leve qu'au bout de trois ans, parce qu'elles prennent difficilement racine. Le fuſtet vient aſſez bien dans des terres fort médiocres. On regarde cet arbriſſeau comme vulnéraire & aſtringent, ſon bois ſert pour teindre en jaune, ſes feuilles pour tanner les cuirs: tout l'arbriſſeau eſt un vrai poiſon pour les moutons.

GENRE II.

De la Viorne.

Le caractere de ce genre, *Viburnum. Linn.* eſt d'avoir le périanthe du calice partagé en cinq, ſupérieur, très-petit, perſiſtant; la corolle eſt monopétale, campanulée, fendue en cinq lobes obtus, réfléchis; les filamens ſont au nombre de cinq, en forme d'alène, de la longueur de la corole, les antheres ſont rondes; le germe du piſtil eſt inférieur, rond: il n'y a point de ſtyle, mais à ſa place il y a une glande turbinée; les ſtigmates ſont au nombre de trois; le péricarpe eſt une baie ronde, à une loge; la ſemence eſt unique, oſſeuſe, ronde: on ne connoît en France que trois eſpeces.

PREMIERE ESPECE.

La premiere eſpece eſt le manſienne, le hardeau des bois, la viorne commune. *Viburnum lantana. Viburnum foliis cordatis ſerratis, venoſis, ſubtus tomentoſis. Linn. ſyſt. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 733. *Virid. Cliff.* 25. *Hort. Upſ.* 68. *Roy. Lugdb.* 242. *Sauv. Monſp.* 136. *Hall. helv. n°.* 669. *Mill. dict. n°.* 1. *Jacq. Auſt. t.* 341. *Fabric. helmſt.* 390. *Du Roi Harpk.* 2, *p.* 481. *Scop. Carn.* 2, *n°.* 369. *Pollich. palat. n°.* 310. *Mænch. haſſ. n°.* 256. *Kniph. Cent.* 2. *n°.* 94 *Dœrr. naſſ. p.* 276. *Viburnum. Hort. Cliff.* 107. *Viburnum vulgò. Bauh. pin.* 249. *Cam. epit.* 122. *Duham. arb.* 2, *t.* 103. *Lantana. Dod. pempt.* 701. Cet arbriſſeau croît à la hauteur de cinq ou ſix pieds, il eſt rameux, l'écorce des

jeunes pousses est comme farineuse, ses feuilles sont opposées, pétiolées, ovales, larges, dentelées, blanchâtres & cotoneuses en dessus, ses fleurs sont à l'extrémité des rameaux, disposées en forme d'ombelle, sur des pédoncules cotoneux ; la corolle est blanche, les baies sont d'abord verdâtres, ensuite rougeâtres, & quand elles sont mûres, elles deviennent noires. Cette espece est représentée dans le *Flora Austriaca* de Jacquin, pl. 341 ; dans la deuxieme Centurie de Kniphof, n°. 94 ; dans le second volume des Arbres & Arbustes de M. Duhamel, pl. 103, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. Elle vient naturellement sans aucune culture par tout le royaume ; on la multiplie par semence, par marcotes & par boutures : c'est un assez joli arbrisseau, lorsqu'à la fin de Juin, il se trouve garni de ses ombelles de fleurs ; on peut en mettre dans les bosquets à la fin du printemps ; comme ses fruits attirent les oiseaux, on feroit aussi très-bien d'en placer dans les remises. En médecine, on attribue à ces mêmes fruits une vertu astringente & rafraîchissante ; on les ordonne en gargarisme pour calmer les inflammations de la gorge, pour raffermir les dents ; en décoction pour arrêter les dévoyemens, & en topique pour amortir le feu des hémorrhoïdes.

Seconde Espece.

La seconde espece est le laurier-thin, *Viburnum tinus. Viburnum foliis integerrimis ovatis, ramificationibus venarum subtus villoso glandulosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 732. *Mill. Dict. n°.* 4. *Kniph. Cent.* 1, *n°.* 95. *Viburnum foliis ovatis integerrimis. Hort. Ups.* 69. *Sauv. Monsp.* 136. *Tinus. Hort. Cliff.* 109 *Tinus* 1, 2, 3. *Clus. hist.* 1, *p.* 49. *Laurus-tinus, seù sylvestris, trium generum. Bauh. hist.* 3, *p.* 418. *Laurus sylvestris, corni fœmina foliis subhirsutis. Bauh. pin.* 461. Cet arbrisseau pousse plusieurs branches longues, quarrées & rameuses ; ses feuilles sont simples, entieres, ovales, terminées en pointe, fermes, luisantes, d'un verd foncé, opposées sur les branches ; elles ne tombent point en hiver ; ses fleurs sont rassemblées en ombelle ; elles sortent d'une enveloppe générale qui est composée de feuilles fort étroites. On remarque dans chaque fleur un calice particulier, qui est très-petit, divisé en cinq, & un pétale figuré en cloche, pareillement divisé en cinq parties arrondies & terminées par une pointe obtuse : son intérieur est garni de cinq étamines assez longues, & d'un pistil composé d'un embryon arrondi qui forme la partie inférieure du calice : au lieu de style, on apperçoit une glande figurée en pointe, & surmontée de trois stigmates obtus ; l'embryon se change en une baye charnue, terminée par un ombilic que les échancrures du calice couronnent ; cet embryon

bryon ne renferme qu'une seule semence presque ronde. Il est répréssenté dans la premiere Centurie de Kniphof, n° 95. Il vient naturellement à Montpellier & à Valençe, dans le Languedoc : on le cultive aussi dans les jardins de Paris. Il se multiplie par semences, par marcottes & par drageons enracinés qui croissent auprès des gros pieds. Cet arbuste n'est pas des plus délicats, il se plaît dans toute sorte de terrein ; il craint les fortes gelées ; on peut cependant l'élever en plein air pendant l'hiver, sans aucun danger, pourvu qu'on ait la précaution de jetter en automne un peu de litiere sur ses racines : on le met pour l'ordinaire en caisse ; il sert à orner les orangeries pendant l'hiver. Les voies les plus promptes pour le multiplier, suivant Bradley, est de coucher en terre dans les mois de Septembre & Octobre, ses branches les plus tendres qui prendront racine aussi-tôt, & fourniront des plants tels qu'on les veut : cet arbrisseau croît fort vîte, cependant il parvient très-rarement à la hauteur d'arbre ; on le taille souvent en boule, ou en tête de champignon ; les engrais sont nuisibles au laurier-thym, ils le font avancer trop vîte, le rendent plus sensible au froid, & souvent l'empêchent de fleurir ; l'arbrisseau emploie toute sa seve & donne des tiges inutiles.

Les baies du laurier-thym sont très-purgatives ; on n'en fait plus aucun usage à cause de leur trop grande âcreté qui approche beaucoup du caustique ; les Jardiniers font grand cas de cet arbuste, parce qu'il est orné de fleurs à ombelles qui subsistent pendant toute l'année ; c'est la raison pour laquelle ils le mettent dans des bosquets d'hiver. Si les branches viennent à perir par les grandes gelées, sa souche repousse aussitôt de nouveaux jets, surtout si on a eu attention de les couvrir de litiere pendant l'hiver ; il se plaît très-bien auprès des murs, à l'exposition du nord, il s'endurcit davantage, & devient plus propre à supporter les frimats de l'hiver ; on fera pour lors très-bien de ne les pas tailler pour conserver sa fleur : c'est pour l'ordinaire au printemps & en automne qu'il fleurit.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est l'obier, *Viburnum opulus. Viburnum foliis lobatis, petiolis glandulosis. Linn. syst. plant. edit. Reich. t.* 1, *p.* 734. *Gmel. sib.* 3, *p.* 145. *Gouan. Aust. n°.* 7. *Scop. Carn.* 2, *n°.* 370. *De Neck. Gallob.* 155. *Du Roi. harp.* 2, 477. *Flor. Dan.* 661. *Pollich. Palat. n°.* 311. *Mœnch. hass. n°.* 257. *Mattusch. sil. n°.* 215. *Gmel. Tub. p.* 97. *Dœrr. nass. p.* 277. *Opulus. Hort. Cliff.* 109. *Flor. suec.* 289, 267. *Roy. Lugdb.* 143. *Hall. helv. n°.* 668. *Duham. Arb.* 1. *Sam-*

bucus aquatica, flore ſimplici. Bauh. pin. 450. *Cam. epit.* 977. *Sambucus paluſtris. Dod. pempt.* 846. L'obier eſt un arbre qui a une racine groſſe, ferme & blanche, d'où naît une tige de la hauteur de cinq ou ſix coudées, & de la groſſeur de la main ; elle ſe ſépare en pluſieurs rameaux, noueux par intervales, couverts d'une écorce liſſe & cendrée, garnis en dedans d'une moëlle fongueuſe & blanche, très-tendre & très-fragile ; du milieu des nœuds ſortent des feuilles larges, découpées comme celles du groſeillier à grappes, relevées de nervures en-deſſous, creuſées en-deſſus de ſillons aſſez profonds, & oppoſées ſur les branches; ſes fleurs ſont diſpoſées en ombelles fauſſes, c'eſt-à-dire, que les rayons ſont irréguliérement fourchus, & partent de différents points ; les ombelles ſont plates & même concaves, dans leſquelles on remarque des fleurs hermaphrodites, & des fleurs ſtériles, les ſtériles ſont les plus grandes, & forment la circonférence de l'ombelle ; chaque fleur a ſon calice particulier & ſon pétale en forme de roſe, diviſé chacun en cinq parties ; elle renferme cinq étamines chargées de ſommets arrondis, & un piſtil compoſé d'un embryon oval & d'un corps glanduleux accompagné de trois ſtigmates obtus : cet embryon ſe change en une baie ſucculente, preſque ronde, dans laquelle il y a une ſemence dure, applatie & figurée en cœur : toutes ces baies ſe réuniſſent en une grappe rouge & aſſez grande. Cette eſpece eſt repreſentée dans le ſecond Volume du Traité des Arbres & Arbuſtes de M. Duhamel, p. 92. Elle ſe trouve aux bords des prés humides, des bois & dans les montagnes : il y en a aux environs de Paris, dans les montagnes des Alpes, de l'Auvergne, dans la Flandre, l'Alſace, la Provence, le Languedoc, l'Orléanois, aux environs d'Etampes & de Nancy, &c.

Il y en a une variété à fleur en boule. *Viburnum roſeum. Sambucus aquatica flore globoſo pleno. Bauh. pin.* 456. *Duham. Arb.* 3, *Knorr. Dalic. Hort.* 2. *T.* 5. 6. Elle n'eſt due qu'à la culture, on l'appelle communément *Roſe de Gueldres, pelote de neige; obier ſtérile, pain blanc, caillebote.* Ses fleurs ſont diſpoſées en rond ou en globe, ordinairement toutes blanches, & toujours ſtériles. Elle eſt repréſentée dans le ſecond volume des Délices des Jardins, par Knorr, pl. 5, 6. Les fleurs de la roſe de Gueldres de la Chine ſont purpurines : elle eſt repréſentée dans la *Collection précieuſe & coloriée des Plantes qu'on cultive dans les jardins de la Chine, t.* 1, *pl.* 45 La culture de l'obier ne demande pas beaucoup de peine, on peut l'élever de ſemences, quoiqu'on ait coutume de ne le multiplier que par des marcottes ou des drageons enracinés qui ſe trouvent auprès des gros pieds : cet arbriſſeau eſt très-peu délicat ; il vient en toute ſorte de terre & à toutes les expoſitions ; cependant il perd de bonne heure ſes feuilles, ſi on le plante dans une terre ſeche & trop expoſée au ſoleil : l'obier porte de fort belles fleurs, principalement la roſe de Gueldres ; c'eſt pour cette raiſon

qu'on se sert de cette derniere pour la décoration des bosquets, dont elle fait un des plus agréables ornemens pendant le mois de Mai : on orne aussi les appartemens de ses fleurs, tant pour récréer la vue, que pour satisfaire l'odorat.

Les baies de l'obier, lorsqu'elles sont à leur maturité, sont d'un très-beau rouge; les oiseaux en sont friands, ainsi on peut s'en servir comme d'appât pour les attrapper; & c'est par la même raison qu'on place les obiers près des remises.

Cet arbre n'est pas d'un grand usage en médecine; Robert Constantin assure que l'eau distillée de ses fleurs, pousse les urines, & fait vuider les graviers. Prevost dit qu'un bouillon gras, dans lequel on fait bouillir deux gros de fruit de cet arbre, avec un peu de sommités d'absynthe, fait vomir sans fatiguer le malade. Dalechamp lui attribue la même vertu émétique; Cordus rapporte que le suc de ce fruit est amer en automne, & modérément âcre & acide; mais au printemps suivant, lorsqu'il est desséché, il est astringent.

GENRE III.

Le Sureau.

Le caractere générique de cette plante, (*Sambucus. Linn.*) est d'avoir le périanthe du calice monophylle, supérieur, partagé en cinq, très-petit, persistant; la corolle est monopétale, en roue, concave, fendue en cinq, obtuse; les lobes sont réfléchis. Les filamens des étamines sont au nombre de cinq, en forme d'alène, de la longueur de la corolle; les antheres sont rondes; le germe du pistil est inférieur, oval, obtus; il n'y a point de stile, à sa place il y a une glande gonflée; les stigmates sont au nombre de trois, obtus; la baie est longue, à une loge, les semences sont au nombre de trois, convexes d'un côté, anguleuses de l'autre : on en connoît en France de trois especes.

PREMIERE ESPECE.

La premiere espece est l'yeble, *Sambucus ebulus. Sambucus cymis tripartitis, stipulis foliaceis, caule herbaceo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 736. Mat. Med. 88. De Neck. Gallob. p. 156. Scop. Carn. edit. 2, n°. 371. Du Roi harp. 12, 2, p. 415. Pollich. palat. n°. 312. Leers herb. n°. 228. Mœnch. hass. n°. 258. Mattusch. sil. n°. 216. Blackw. t. 488. Dœrr. nass. p. 237. Sambucus herbacea, floribus umbellatis,*

Hall. helv. n°. 8, 671. Sambucus caule herbaceo simplici. Virid. Cliff. 25. Flor. suec. 251, 265. Hort. Cliff. 110. Roy. Lugdb. 245. Sambucus caule herbaceo ramoso, foliolis dentatis. Mill. Dict. n°. 4. Ic. t. 226. Sambucus humilis seù ebulus. Bauh. pin. 456. Ebulus. Fusch. Hist. 64. Camer. epit. 979. Cette plante assez semblable au sureau, a une tige qui s'éleve à la hauteur d'environ trois pieds; elle est verte, anguleuse, nouée; moëlleuse, de même que celle du sureau, & perit en hiver; elle est garnie de feuilles oblongues, rangées avec symmétrie, & composées chacune de trois ou quatre paires de petites feuilles supportées par une côte épaisse, terminée par une feuille impaire; chaque petite feuille est longue, aiguë, dentelée, & d'une odeur assez forte; ses fleurs sont disposées en ombelle ou parasol; elles sont petites, nombreuses, blanches, odorantes & composées chacune d'un pétale divisé en cinq, & d'un calice pareillement divisé, au milieu desquels on remarque cinq étamines blanches chargées de sommets rougeâtres, & un pystil qui se change, lorsque la fleur est passée, en une baie ronde, ou ovale, noire, succulente, qui contient des semences ou pépins, au nombre de trois, oblongs, rougeâtres, convexes d'un côté, & anguleux de l'autre: sa racine est charnue, longue, éparse de part & d'autre, blanche, d'une saveur amere, âcre & propre à exciter des nausées. Cette espece est représentée dans la nouvelle édition de Blackwel, pl. 488: dans le Dictionnaire de Miller, pl. 226, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Elle est très-commune par tout le royaume; elle croît le long des haies & des chemins, sur les bords des chenevieres en terre grasse, dans les champs de bleds, elle n'exige aucune culture: ou prétend que l'endroit où elle se trouve annonce un bon fond de terre: il y en a une variété à feuilles laciniées. *Sambucus humilis seù ebulus folio laciniato. Bauh. pin. 456. Sambucus (humilis) caule herbaceo ramoso, foliolis lineari-lanceolatis acutè dentatis. Mill. Dict. n°. 5.*

L'écorce de la racine d'yèble, ses feuilles & ses baies sont d'usage en médecine. Sa racine & son écorce moyenne sont apéritives, purgatives & hydragogues; elles purgent violemment par les selles. P. Herman & F. Hoffman conseillent souvent la substance intérieure des racines d'yèble dans les fleurs blanches, à cause de sa vertu astringente. Ce dernier prétend aussi arrêter les regles trop abondantes, par l'usage de la racine rouge de cette plante, qu'on tire de la terre au printemps, qu'on dépouille ensuite de son écorce, & qu'on réduit en poudre: sa dose est depuis un demi gros jusqu'à deux scrupules.

Les écorces d'yeble tirent non-seulement la pituire; mais aussi les humeurs aqueuses; c'est pourquoi on les prescrit avec succès dans les hydropysies, en y ajoutant quelques correctifs, & lorsque les forces du malade le permettent; car elles purgent trop fortement, bouleversent l'ef-

tomach; & excitent quelquefois des vomissemens considérables : en un mot, elles troublent tous les visceres, c'est pourquoi on ne doit pas les ordonner témérairement : il faut principalement observer les forces du malade, la vigueur de son tempérament; elles sont même contr'indiquées dans l'hydropisie ascite, qui survient à la suite d'une jaunisse, & d'une obstruction du foie.

Le suc de cette plante purge aussi très-bien, on le tire ou de la racine ou de l'écorce moyenne de la tige qu'on pile & qu'on mêle avec une décoction d'orge, ou de raisins secs, en y ajoutant un peu de canelle, de muscade & de savon : ce suc est plus violent que l'infusion de l'ecorce de la racine, car Fernel prétend que cette plante perd sa vertu purgative par la décoction : on prescrit le suc à la dose d'une once; la décoction de l'écorce ou sa macération dans du vin, depuis une demi-once jusqu'à deux, si la maladie vient de cause froide, & s'il n'y a aucune apparence de fievres; sinon il faut tempérer cette potion suivant la nature de la maladie.

M. Duval, Médecin de Paris, recommande l'eau distillée des racines d'yeble pour les douleurs, les gonflemens & les obstructions de la rate; il la prescrit le matin à jeun pendant dix ou douze jours, à la dose de quatre onces.

L'écorce de la racine est aussi fort discussive & émolliente; on l'applique extérieurement en cataplasme dans les inflammations & les érésipeles.

M. Chomel, dans son Traité des Plantes usuelles, rapporte d'après un Curé charitable, que la racine d'yeble, coupée par petits morceaux applatis avec le marteau, ensuite bouillie avec la lie de vin blanc pendant deux heures, fait passer la goute en deux ou trois jours; on la laisse un peu refroidir, & on y trempe des linges dont on enveloppe les parties malades le plus chaudement que faire se peut, ce qu'il faut réitérer matin & soir. Les feuilles sont fortifiantes, résolutives, sudorifiques, & émollientes; leur décoction est estimée propre pour faire mourir les punaises & les autres insectes.

Pour résoudre les tumeurs des jambes des hydropiques, & pour guérir les rhumatismes, on fait, suivant Tournefort, un bain vaporeux avec les feuilles d'yeble, la tanaisie, la sauge & semblables plantes; ou bien l'on fait bouillir toutes les herbes dans du vin rouge pour bassiner la partie malade, & on applique le marc par-dessus.

Ces mêmes feuilles, appliquées en cataplasme, sont utiles pour appaiser les douleurs de la goutte; elles dissipent les tumeurs aqueuses par leur vertu atténuante & résolutive. Simon Pauli a guéri une grande inflammation des testicules & du scrotum dans un enfant par le moyen d'un cataplasme composé de feuilles d'yèble & d'aigremoine, par parties égales, cuites dans du vin rouge.

Les mêmes feuilles cuites dans de l'eau commune, appliquées chaudement sur les hémorrhoides, entre deux linges, les amortissent & en appaisent la douleur. Les feuilles d'yeble, ainsi que celles du sureau, prises intérieurement, excitent les sueurs; on fait encore avec les semences ou graines d'yeble, une émulsion hydragogue, en les pilant & les mêlant avec de l'eau de pariétaire; la dose de ces graines est pour lors de six gros; on en fait aussi un rob pour les hydropiques; on le prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once. Les mêmes graines macérées dans de l'eau chaude & exprimées fortement, donnent une huile qui nage sur l'eau, & qui est très-propre, appliquée extérieurement, pour appaiser les douleurs de la goutte, & résoudre les tumeurs.

Il y a plusieurs personnes qui se servent du suc d'yeble ou de la décoction de sa racine pour noircir & friser les cheveux; on prétend que ce même suc entre dans la composition d'une espece de savon noir qui est fort en usage dans les Pays-bas. On attribue à cette plante la propriété de tuer les charensons par son odeur, étant mise fraîche en abondance dans les greniers.

SECONDE ESPECE.

La seconde espece est le suréau noir, *Sambucus nigra. Sambucus cymis quinque partitis caule arboreo. Linn. syst. plant. edit. Reich. tom.* 1, *p.* 727. *Mat. Med.* 89. *Mill. dict. n°.* 5. 1. *Œd. Flor. Dan. t.* 545. *Blackw. t.* 151. *Pollich. palat. n°.* 323. *Du Roi Harph.* 2, *p.* 410. *Scop. carn.* 2, *n°.* 272. *Leers herb. n°.* 229. *Mattusch. sil. n°.* 217. *Knor. Del.* 1. *t. h. Sambucus arborea, floribus umbellatis. Hall. helv. n°.* 670. *Sambucus caule arboreo ramoso, floribus umbellatis. Roy. Lugdb.* 243. *Flor. suec.* 250, 265. *Sambucus caule ramoso. Hort. Cliff.* 109. *Sambucus vulgaris. de Neck Gallob. p.* 156. *Sambucus fructu in umbellâ nigro. Bauh. pin.* 456. *Duham. arb.* 2, *t.* 65. *Sambucus. Dod. pempt.* 845. *Cam. epit.* 975. Le sureau est un arbrisseau dont la racine est ligneuse, longue & d'une couleur blanchâtre; son tronc & ses rameaux sont tortus, remplis de moëlle blanche, couverts de deux écorces, dont la premiere est rude, crevassée, de couleur cendrée; la seconde est verte & intérieure, c'est celle dont on fait usage en médecine; ses feuilles sont composées de folioles pointues, découpées & dentelées sur leurs bords, opposées deux à deux; ses fleurs qui paroissent en Juin & Juillet, sont rassemblées en ombelles & en grappes, blanches, odorantes & composées chacune d'un calice assez petit, d'une seule piece, divisée en cinq, qui subsiste jusqu'à la maturité du fruit, & d'un seul pétale figuré en rosette, pareillement divisé en cinq, dans l'intérieur desquels on trouve cinq éta-

mines terminées par des sommets arrondis qui prennent leur origine du pétale, & un pistil formé par un embryon oval, qui fait partie du calice, & par un corps glanduleux, renflé & surmonté de trois stigmates. Lorsque la fleur est passée, il lui succede une baie qu'on nomme dans les boutiques *granum actes*; elle est d'une figure sphérique, d'abord verte, ensuite noire, d'un goût âcre, qui renferme trois semences arrondies, plates d'un côté & tranchantes de l'autre. Cet arbrisseau croît naturellement par toute la France; on en voit aux environs de Paris, dans la Bourgogne, la Lorraine, le Lyonnois, l'Alsace, la Provence, l'Orléannois, la Bretagne, le Dauphiné, aux environs d'Etampes, de Montpellier & ailleurs : les Languedociens le nomment *Lou Sambuc*, les Provençaux *Sambuquier* & les Lorrains *Saugnion*. Il est représenté dans le *Flora Danica*, pl. 545; dans Blackwel, pl. 151; dans les Délices des Jardins, par Knor, t. 1, pl. h; dans Duhamel, t. 2, pl. 65, & dans la septieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France*. On en distingue deux variétés : l'une à fruits verts. *Sambucus fructus in umbellâ viridi. Bauh. pin.* 456. On en voit près du Moulin de Ville-au-Val, à une lieue de Pont-à-Mousson, & quelquefois en Alsace. La seconde variété est à feuilles laciniées. *Sambucus laciniata. Sambucus foliis pinnatifidis, floribus umbellatis, caule fructicoso ramoso. Mill. dict. n°.* 2. *Sambucus foliis pinnatis, foliolis laciniatis, floribus umbellatis, caule fructicoso. Du Roy. Harpk.* 2, *p.* 413. *Sambucus laciniato folio. Bauh. pin.* 456. *Dod. pempt.* 845. *Duham. arb.* 3. *Lob. Icon. p.* 164. *Kniph. Cent.* 8. *n°.* 81. On voit cette variété dans le bois de Fanchon, près du Poix dans la Picardie, & aux environs du Château de Mousson en Lorraine.

Le sureau n'est nullement délicat sur la nature du terrein : il se multiplie facilement par marcottes & boutures, aussi l'éleve-t-on rarement de semences; on n'en trouve pas communément de gros, si ce n'est derriere les maisons & les vieilles masures. Pour lui donner une belle forme, il faut en ôter toutes les branches menues, chiffonnées & superflues.

On remarque souvent le long des tiges du sureau une quantité de puceron d'un noir matte bleuâtre, qu'on nomme *Puceron du Sureau*, à cause de l'arbre sur lequel on le trouve : *Aphis sambuci tota cæruleo atra. Geoff.* 495.

Toutes les parties du sureau sont en usage dans la médecine. Martin Blokwitzius a écrit un livre entier des vertus de cet arbrisseau, sous le titre d'*Anatomia Sambuci*. Bartholin prétend qu'on trouve dans le sureau de meilleurs remedes que dans les fameuses compositions si vantées de la thériaque & du mithridate; les Anciens s'en servoient comme de purgatif & d'apéritif : Hypocrate en faisoit usage pour purger & pour faire passer les urines; Dioscoride prescrivoit aux hydropiques la décoc-

tion des feuilles ou des tendrons de ſureau, même des racines : il l'ordonnoit auſſi contre la morſure des viperes & la paſſion hiſtérique. Tragus & Dodonée faiſoit pareillement boire à ceux qui ſont attaqués d'hydropiſie, le ſuc de l'écorce moyenne du ſureau; c'eſt de la décoction de cette même écorce, conjointement avec la thériaque, dont Geſner uſoit pour faire ſuer les peſtiferés; pluſieurs y ajoutent du ſyrop de diacode. J. Bauhin conſeilloit auſſi, en cas d'hydropiſie, de l'eau d'écorce moyenne de ſureau à prendre trois fois par jour à la doſe d'une once & demie. Camerarius employoit la décoction des tendrons de ſureau avec un peu de ſafran pour provoquer les menſtrues. Chomel prétend qu'il n'y rien de meilleur pour purger les ſéroſités qu'une once de l'écorce moyenne de la racine & de la tige, ou une demi once de feuilles de ſureau infuſées dans ſix onces d'eau, avec quinze grains de ſel d'abſynthe & un ſcrupule de canelle.

Le Continuateur de M. Geoffroy, dans ſa Matiere médicale, nous aſſure qu'il a éprouvé pluſieurs fois avec un pareil ſuccès ſur des gens bouffis & menacés d'hydropiſie, l'infuſion de l'écorce de ſureau pilée dans du lait, de l'eau ou du vin, ce qui leur a procuré un prompt ſoulagement.

M. Dulas, Gentilhomme de Rennes en Bretagne, a publié une recette pour guérir l'hydropiſie, dont le bois de ſureau fait partie; on fait faire, dit il, trois fagots de trois différents bois, ſavoir de houx, de ſureau & de freſne, tous les trois de poids égal; on les brûle enſemble, après quoi on en paſſe la cendre par un tamis de crin fin, on la met enſuite dans un pot ou autre vaſe bien couvert. Il faut obſerver qu'il faut couper ces différens bois dans les deux temps de la ſéve, comme au mois de Mai ou au mois d'Août, & les brûler auſſi-tôt qu'ils ſont coupés : comme on a beaucoup de peine à allumer ces bois, on ſe ſert d'un réchaud rempli de braiſe, qu'on met ſous ces bois pour les allumer. Dès que le feu eſt bien pris, on tire le réchaud avec la braiſe qui y étoit, afin qu'il n'amene rien d'étranger dans la cendre; il faut obſerver que pour bien faire conſumer cette cendre, on a ſoin, après que tous les bois ſont brûlés, de la ramaſſer dans un tas; on la couvre, & on la laiſſe dans la cheminée l'eſpace de trente-ſix heures au moins, enſuite on la paſſe par le tamis le plus fin; on donne au malade un gros de cette cendre dans une demi-chopine de vin blanc, que l'on verſe dans un vaſe de terre, ou autre, pourvu qu'il ne ſoit point de bois; on le mêle de même avec un inſtrument qui ne ſoit point de bois, après quoi on donne le tout à boire au malade, qu'on a ſoin de bien couvrir afin de le faire ſuer, & trois ou quatre heures après on lui donne un potage : il faut recommander au malade de ne point uſer de lait ni de galette ou autre nourriture groſſiere pendant cinq ou ſix mois; ce remede peut ſe répéter juſqu'à trois fois, pourvu qu'on laiſſe huit jours d'intervalle entre chaque priſe.

L'huile d'écorce moyenne de ſureau, faite par infuſion, eſt ſouveraine pour la brûlure, la goutte & toutes les inflammations. S. Pauli appliquoit ſur la partie malade les raclures de cette écorce, pour calmer les douleurs de la goutte. Matthiole donne la deſcription d'un onguent excellent pour la brûlure; on fait bouillir une livre d'écorce moyenne de ſureau, dans deux livres d'huile d'olive lavée pluſieurs fois avec l'eau de fleurs de ſureau, on paſſe l'huile par un linge; lorſque l'écorce eſt aſſez cuite, ce qu'on connoît par ſa noirceur, on y ajoute quatre onces de cire neuve, & autant de ſuc des tendons de cette plante, que l'on fait bouillir juſqu'à la conſomption du ſuc; enſuite on retire le baſſin du feu, & on mêle avec l'huile de ſureau deux onces de térébenthine, quatre onces d'encens mâle, & deux jaunes d'œufs durcis. On garde l'onguent, pour l'uſage; rien ne ſoulage plus ceux qui ont été brûlés par la poudre à canon, que d'appliquer ſur les parties brûlées le miel commun, & enſuite l'huile de noix, dans laquelle on a fait bouillir du ſureau. A l'égard des ulceres qui ſe forment à la ſuite de la brûlure, il faut les laver avec la décoction des écorces de ſureau & de frêne; Mappus vante beaucoup pour la brûlure, même celle qui a été faite avec de l'eau bouillante, & pour appaiſer les douleurs qui ſuivent l'application des ulceres, l'onguent de ſureau mêlé avec le beaume de ſoufre de Rulland, appliqué ſur la partie malade.

Les feuilles de ſureau bouillies dans du vin rouge ſont fort réſolutives; elles font déſenfler les jambes des hydropiques, ſurtout ſi on en fait une eſpece de bain vaporeux ou des fomentations fréquentes, & ſi on applique le marc en cataplaſme; on fera bien auſſi d'y mêler les feuilles & les fleurs de la tanaiſie.

On fait uſage pour la goutte d'une huile qui ſe fait par la réſolution des feuilles; on les macere, enſuite on les met dans un pot de grès que l'on enterre aſſez avant, après l'avoir lutté avec du plâtre; au bout d'un an, on trouve au fond de ces pots une eſpece d'huile qui eſt fort adouciſſante.

Le ſuc des tendrons, des feuilles & de l'écorce moyenne, mis dans l'oreille cinq à ſix fois, fait mûrir & ſuppurer les abcès de cette partie: ces mêmes feuilles échauffées entre deux tuiles chaudes, & appliquées ſur le front & les tempes, guériſſent les migraines.

On ſe ſert communément parmi le peuple, pour ſe purger, des jeunes feuilles ou bourgeons de ſureau, qu'on mange au printemps; nous ne conſeillons pas aux perſonnes délicates d'en faire uſage: il en eſt ſurvenu pluſieurs fois des vomiſſemens & des ſuperpurgations violentes.

Les fleurs de ſureau ſont réſolutives, anodines, adouciſſantes & diaphorétiques, elles contiennent des parties balſamiques & légeres, unies à une ſubſtance mucilagineuſe. M. Lieutaud prétend que leur infuſion en guiſe de thé, eſt un très-bon remede calmant & antiſpaſmodique, qui pro-

cure souvent une abondante transpiration, & que plusieurs regardent comme fort utile dans l'asthme. On assure que l'infusion de ces mêmes fleurs dans du lait, augmente le lait des nourrices.

On fait avec les fleurs de sureau de la conserve & du syrop : quand elles sont fraîches, elles purgent assez bien. Freitagius, dans son *Aurora Medicorum*, observe avec plusieurs autres Praticiens, qu'elles perdent leur vertu laxative, lorsquelles sont séches. Le petit lait où elles ont été infusées pendant la nuit, soulage ceux qui sont sujets aux érésipeles & aux autres maladies de la peau. On en boit un verre soir & matin, & on bassine en même temps la partie érésipélateuse, avec deux parties de fleurs de sureau, & une partie d'esprit de vin.

L'esprit qu'on tire de ces mêmes fleurs, cohobé jusqu'à trois fois, & distillé après la fermentation, est aussi en usage pour les érésipeles, en appliquant un linge chaud, mouillé de cette liqueur, qu'il faut avoir soin de changer du soir au matin. La poudre des fleurs séches, a la même propriété que l'esprit, quoique dans un dégré inferieur, suivant Garidel ; elle purifie aussi le sang : on fait bouillir légérement dans du vinaigre, les fleurs de sureau avec du miel, pour les employer dans les lavemens.

Le vinaigre surat est une espece de vinaigre dans lequel on fait infuser les fleurs de sureau pour lui donner de l'odeur & de la force : ce vinaigre est plus sain que le commun, & est moins contraire à l'estomach.

Les baies de sureau sont diaphorétiques, toniques & légérement astringentes : Dioscoride les regarde comme antihystériques ; prises intérieurement, elles sont propres pour la dyssenterie ; *on en tire un suc* qu'on mêle avec de la farine de seigle, pour en former des rotules qu'il faut cuire au four : elles s'appellent *tragea granorum actes* ; on les donne à manger aux malades dans la diarrhée ; ou bien on les met en poudre, & on les fait avaler en bols, ou dissous dans quelques liqueurs appropriées, depuis un gros jusqu'à une demi-once. Avec les baies de sureau, on prépare aussi le rob, l'extrait, l'esprit, le vin, le syrop & l'huile de sureau. Pour le rob, il se fait en faisant épaissir sur un feu lent, une livre du suc de baies de sureau avec une demi-livre de sucre : il se prescrit avec succès dans la dyssenterie, à la dose d'une once. On appelle à Strasbourg parmi le peuple le rob du sureau, la *Thériaque des Allemands*. M. Bœcher, Professeur de cette Ville, prétend que c'est un excellent diaphorétique, qu'il purifie la masse du sang : il ajoute aussi que ce rob est bon aux hydropiques & qu'il est fébrifuge. Il y en a qui préparent avec ce rob & l'esprit de vin, une essence, qui, prise intérieurement, est somnifere, & appliquée extérieurement, est discussive, & très-propre contre les suffocations utérines.

L'extrait, suivant Quercetan, se prépare ainsi : Mettez dans un matras les fruits de sureau séchés à l'ombre ; versez par-dessus de bon

eſprit-de-vin, enſorte qu'il ſurnage de quatre ou cinq doigts; ajoutez-y un peu d'eſprit de ſoufre, & laiſſez le tout en digeſtion pendant cinq à ſix jours, filtrez la liqueur, elle eſt excellente dans la paſſion hiſtérique, dans ce cas, on en boit une demi cuillerée. Pour en avoir l'extrait, retirez l'eſprit-de-vin par la diſtillation, l'extrait demeurera au fond de la cucurbite; on le preſcrit à la doſe d'un ſcrupule, & même d'un gros dans les cours de ventre.

L'eſprit ardent des baies de ſureau eſt un des plus grands ſudorifiques, de même que le ſuc qu'on en tire & que l'on conſerve, ou avec l'huile, ou avec un tiers de bon eſprit-de-vin. On appelle vin de ſureau le ſuc conſervé pendant un an: quelques-uns le font cuire avec du ſucre juſqu'à la conſiſtance de ſyrop. Des pépins qui ſe trouvent dans les bayes on en exprime, ſuivant les regles de l'art, une huile propre pour appaiſer les douleurs de la goutte : ces mêmes pépins ſont auſſi purgatifs, ſi on les donne en poudre à la doſe de trois gros ou d'une demi-once, & en émulſion à la doſe d'une once : ils ne font pas le même effet, ſi on les fait macérer dans du vin blanc. Un Auteur rapporte que la moëlle du ſureau eſt très-propre tant pour les graviers des reins, que pour évacuer les eaux du bas-ventre.

Le ſureau donne une eſpece de gomme qui eſt très-aſtringente, deſſicative, elle convient très-fort dans les inflammations de la gorge.

Il vient ſur le ſureau une eſpece de champignon, qu'on appelle *Fungus membranaceus, ſive ſambucinus, auriculâ judæ*. Tournefort le regarde comme une eſpece d'agaric; il a la figure d'une oreille humaine, ſa ſubſtance eſt membraneuſe, cartilagineuſe, cuiraſſée, pliée & d'une couleur noire.

Si on macere ce champignon dans de l'eau de roſe ou d'euphraiſe, il eſt bon pour l'inflammation des yeux ſuivant Schroder : quelques-uns l'infuſent dans du vinaigre & le preſcrivent en gargariſme dans la ſquinancie. Simon Pauli vante beaucoup ſon infuſion dans du vin pour l'hydropiſie. M. Roſier preſcrit aux animaux la décoction des fleurs de ſureau à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau, & l'écorce intérieure infuſée dans le vin, à la doſe d'une once ſur une demie livre de vin.

Le ſureau n'eſt pas ſeulement d'uſage en médecine; on s'en ſert encore pour les arts & métiers; ſon bois eſt dur & liant, on l'emploie à différentes choſes; on en fait d'abord des échalas, mais ils ſont de peu de durée : lorſqu'il eſt gros, il ne contient point de moëlle; pour lors les Tourneurs en font des boîtes, des tabatieres & des peignes, qui ne le cedent pas pour la bonté à ceux qui ſe font avec le buis; comme le bois dure fort long-temps en terre, on s'en ſert pour des taupieres. Lorſque les branches ſont jeunes, les enfans vuident la moëlle qui s'y rencontre, & les deſtinent à des ſarbacanes, des bobines, des canonieres; on fait auſſi ſouvent avec ſa moëlle, de même qu'avec celle des joncs, des fleurs artificielles.

Les gens de campagne employent souvent le sureau pour garnir les haies qui bordent leurs héritages ; ils en interdisent par ce moyen l'entrée au bétail qui évite ces sortes d'arbrisseaux à cause de la mauvaise odeur de leurs feuilles, & ils procurent par-là des retraites au gibier. On prétend que les taupes fuient les endroits où croît le sureau.

Les fleurs de cet arbrisseau sont très-jolies ; elles peuvent servir pendant le mois de Juin de décoration aux bosquets. D'ailleurs les abeilles les aiment beaucoup ; c'est pourquoi ceux qui en ont, ne doivent pas négliger d'en planter plusieurs aux environs de leurs maisons : une autre raison aussi qui doit engager d'en planter, c'est que les oiseaux sont fort friands des baies de sureau ; c'est par conséquent le vrai moyen de les attirer pour les pouvoir prendre. Plusieurs Marchands de vin employent les baies de sureau pour teindre & falsifier leurs vins.

TROISIEME ESPECE.

La troisieme espece est le sureau en grappe, *Sambucus racemosus. Sambucus racemis compositis ovatis, caule herbaceo. Linn. syst. plant. edit. Reich. t. 1, p. 738. Gmel. sib. 3, p. 147. Pollich. palat, n°. 314. Du Roi Harph. 2, p. 417. Scop. carn. edit. 2, n°. 373. Leers herb. n°. 230. Manch. hass. n°. 260. Mattusch. sil. n°. 218. Dœrr. nass. p. 273. Sambucus arborea, floribus spicatis. Hall. helv. n°. 672. Sambucus caule arboreo ramoso, floribus racemosis. Roy Lugd. 243. Sauv. Monsp. 222. Sambucus racemosa rubra Bauh. pin. 456. Duham. arb. 2. Sambucus racemosa accintis rubris. Bauh. hist. 1, p. 549. Sambucus cervina. Tabern. p. 1009. Sambucus montana. Camer. epit. 976. Sambucus montana racemosa. Lob. icon. 163.*

Cet arbrisseau a ses fleurs disposées en grappes, les grappes sont composées, ovales, les fruits sont rouges. Il est représentée dans Lobel, pl. 163 ; dans le second volume de Duhamel, pl. 66, & dans la cintieme Partie de notre *Histoire naturelle gravée de la France.* Il est commun sur les montagnes méridionales de la France, sur le mont Pila, sur le mont Rosberg en Alsace, dans la Bourgogne, sur les montagnes des Alpes & sur celles des Vosges. Les Auteurs lui attribuent une vertu somnifere ; & les mêmes vertus qu'a la plante nommée *Belladona.*

Fin du second Volume.